



MADE

Mission Archéologique Départementale de l'Eure

RAPPORT D'OPÉRATION DE FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE

CAUDEBEC-LES-ELBEUF (76),

« 124, RUE DE LA RÉPUBLIQUE »

VOLUME 1 : TEXTE ET ILLUSTRATIONS

SOUS LA DIRECTION DE PIERRE WECH

PAR JULIE HERNOT, GILLES DESHAYES
ET PIERRE WECH

AVEC LA COLLABORATION DE :

MAUDE BARME
QUENTIN BORDERIE
BENOÎT CLAVEL
CHRISTOPHE COLLIOU
MARIE DERREUMAUX
GILLES DESHAYES
CHRISTIAN DORMOY

YVON DREANO
BENJAMIN DUFOUR
LOÏC GAUDIN
MATTHIEU LE BAILLY
PHILIPPE PAUTHIER
CAROLINE M. RENARD
DELPHINE THEOLAS
STÉPHANIE ZELLER



PATRIARCHE N° 2525
CODE INSEE N° 76165
PRESCRIPTION N° AF-2013-04
OPÉRATION N° AP087

MADE
8, RUE DES THERMES
27930 LE VIEIL-EVREUX
02 32 31 94 78

DÉCEMBRE 2018



Avant-propos

Le présent rapport d'opération archéologique préventive a été réalisé par la Mission archéologique départementale de l'Eure, en application de l'article L.523-11 du code du patrimoine, du chapitre VI du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 et de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation de rapports d'opérations archéologiques.

L'exploitation des résultats présentés dans le rapport n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes du rapport, ainsi que la mention du Conseil départemental de l'Eure et du nom de l'auteur.

Avertissement

Il pourra être fait usage, dans le texte et de façon récurrente, de quelques abréviations dont voici la liste :

- ADE = Archives départementales de l'Eure
- ADSM = Archives départementales de Seine-Maritime
- MADE = Mission archéologique départementale de l'Eure
- SRA = Service régional de l'archéologie
- DRAC = Direction régionale des affaires culturelles

Remerciements

Le bon déroulement de cette opération doit beaucoup à la bonne volonté de la Ville de Caudebec-lès-Elbeuf, de ses élus et de ses employés. Nous remercions avant tout très chaleureusement M. Laurent Bonnaterre, Maire de Caudebec-lès-Elbeuf, qui a continuellement manifesté son intérêt et son soutien pour la recherche archéologique, ainsi que Margaux Le Maistre et Charlotte Mabire, en charge du projet, qui nous ont suivis et nous ont apporté leur concours, notamment logistique, à de très nombreuses reprises.

Bien sûr, ce rapport n'aurait pas pu être ce qu'il est sans la collaboration et les contributions de tous les agents de la MADE, techniciens ou spécialistes, qui ont participé à cette opération, que ce soit sur le terrain ou pour la préparation de ce rapport. Un grand merci donc à Sébastien Cormier, Gilles Deshayes, Karine Duval, Nicolas Gautier, Julie Hernot, Marion Huet, Mathilde Osmond, Caroline Renard, Delphine Théolas, Laurent Tocqueville et Stéphanie Zeller.

Illustrations de couverture

Vue en plan du groupe des structures FS 23, FS 24, et FS 25 (cliché par P. Wech)

CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF (76)

« 124, rue de la République »

Sous la direction de Pierre WECH

Volume 1 : Texte et illustrations

Par Julie HERNOT, Gilles DESHAYES
et Pierre WECH

AVEC LA COLLABORATION DE :

MAUDE BARME,
QUENTIN BORDERIE,
BENOÎT CLAVEL,
CHRISTOPHE COLLIOU,
MARIE DERREUMAUX,
GILLES DESHAYES,
CHRISTIAN DORMOY,
YVON DREANO,
BENJAMIN DUFOUR,
LOÏC GAUDIN,
MATTHIEU LE BAILLY,
PHILIPPE PAUTHIER,
CAROLINE M. RENARD,
DELPHINE THEOLAS
STÉPHANIE ZELLER

Code patriarche 2525
Code INSEE 76165
N° de l'arrêté de prescription AF-2013-04
N° de l'arrêté d'autorisation A-AF-2013-04
Responsable d'opération WECH Pierre
N° (opérateur) de l'opération AP087

DÉCEMBRE 2018

Sommaire

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	7
Fiche signalétique	9
Mots-clés des thésaurus	10
Générique de l'opération	11
Notice scientifique	12
État de conservation du site	13
Localisation de l'opération	14
Arrêté de prescription	17
Cahier des charges scientifiques	19
Projet scientifique et technique d'intervention	23
Arrêté d'autorisation de fouille	32
Arrêté de désignation du responsable scientifique	34
ÉTAT DES CONNAISSANCES	35
1. Géographie, topographie et hydrographie	37
2. Contexte historique et archéologique	39
2.1. La Préhistoire ancienne	39
2.2. Le Néolithique.....	44
2.3. La Protohistoire récente.....	46
2.4. L'Antiquité.....	46
2.4.1. <i>La station antique d'Uggate</i>	46
2.4.2. <i>Les voies autour de Caudebec-lès-Elbeuf</i>	48
2.4.3. <i>Les berges de la Seine dans l'Antiquité</i>	50
2.4.4. <i>L'occupation rurale autour de Caudebec-lès-Elbeuf</i>	50
2.4.5. <i>Dépotoirs et zones de rejets en périphérie de l'agglomération</i>	51
2.4.6. <i>Nécropoles</i>	52
2.4.7. <i>La fouille du « 124, rue de la République » dans le contexte de l'agglomération antique</i>	52
2.5. Le Moyen Age et la période moderne.....	53
2.6. Synthèse.....	55

STRATÉGIE, MÉTHODE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE.....	57
3. Connaissance du site à l'issue du diagnostic et problématiques scientifiques	59
3.1. Le diagnostic.....	59
3.2. Problématiques scientifiques.....	60
4. Présentation de l'intervention.....	60
4.1. Le projet d'aménagement.....	60
4.2. Considérations logistiques.....	61
4.2.1. Base-vie et installations connexes	61
4.2.2. Mise en sécurité du site.....	61
4.3. Emprise fouillée	61
4.4. Les terrassements et la gestion des déblais	61
4.4.1. Moyens mécaniques.....	61
4.4.2. Evacuation et stockage des déblais.....	63
4.4.3. Rebouchage.....	63
4.4.4. Contraintes diverses	63
4.5. Méthodes de fouille.....	63
4.5.1. Moyens humains	63
4.5.2. Techniques de fouille	64
4.6. Enregistrement des données et du mobilier	64
4.6.1. Principes de numérotation.....	64
4.6.2. Documentation archéologique	65
4.7. Etudes et analyses.....	65
4.7.1. Etude des artefacts	65
4.7.2. Etude des écofacts et approches paléo-environnementales	66
4.7.3. La nécropole protohistorique	66
4.7.4. La cave médiévale.....	67
4.8. Conservation	67
RÉSULTATS DE L'OPÉRATION.....	68
5. Remarques préalables à l'étude.....	71
5.1. Le diagnostic.....	71
5.2. L'état de conservation des vestiges	72
6. Le substrat.....	74

7. La nécropole de l'âge du Bronze (par J. Hernot)	75
7.1. Introduction	75
7.2. Les enclos circulaires	75
7.2.1. <i>L'enclos FO. 29</i>	75
7.2.2. <i>L'enclos FO. 99</i>	79
7.2.3. <i>Considérations générales</i>	79
7.3. Les structures en fosse liées à l'aire funéraire	80
7.3.1. <i>Etat de conservation des structures en fosse</i>	80
7.3.2. <i>Les creusements</i>	81
7.3.3. <i>Les comblements</i>	81
7.3.4. <i>Des aménagements internes</i>	81
7.4. Les structures contenant un dépôt de crémation – Etude archéo-anthropologique	84
7.4.1. <i>Le protocole d'étude</i>	84
7.4.2. <i>La structure SP. 30</i>	87
7.4.3. <i>La structure SP. 36</i>	91
7.4.4. <i>La structure SP. 107</i>	93
7.4.5. <i>La structure SP. 26</i>	95
7.4.6. <i>Synthèse</i>	98
7.5. Les potentielles structures à dépôt de crémation	98
7.5.1. <i>Structure ST. 32</i>	99
7.5.2. <i>Structure ST. 40</i>	99
7.5.3. <i>Structure ST. 41</i>	99
7.5.4. <i>Structure SP. 45</i>	100
7.5.5. <i>Structure ST. 100</i>	101
7.5.6. <i>Structure ST. 101</i>	102
7.5.7. <i>Structure ST. 108</i>	102
7.5.8. <i>Structure ST. 104</i>	102
7.5.9. <i>Synthèse</i>	102
7.6. Discussions	104
7.6.1. <i>Organisation et structuration de la nécropole</i>	104
7.6.2. <i>Localisation et extension de la nécropole</i>	104
7.6.3. <i>Rites et gestes funéraires – Aménagement des dépôts</i>	105
7.6.4. <i>Datation de la nécropole</i>	107
7.6.5. <i>Le site dans son contexte archéologique</i>	107

8. L'occupation antique	109
8.1. Au nord : une rue antique et ses différents états	109
8.1.1. <i>Présentation et méthode de fouille</i>	109
8.1.2. <i>Implantation</i>	109
8.1.3. <i>Un premier état</i>	115
8.1.4. <i>Un deuxième état</i>	117
8.1.5. <i>Un troisième état</i>	118
8.1.6. <i>Un quatrième (et dernier ?) état</i>	120
8.1.7. <i>Eléments de synthèse sur la rue antique</i>	121
8.1.8. <i>L'occupation au nord de la voirie</i>	121
8.2. Structures fossoyées au centre de la parcelle	127
8.2.1. <i>Quelques linéaments</i>	127
8.2.2. <i>Les structures fossoyées du secteur nord</i>	131
8.2.3. <i>Les structures fossoyées du secteur médian</i>	149
8.2.4. <i>Les structures fossoyées du secteur sud</i>	150
8.3. Au sud : bâti et occupation stratifiée.....	211
8.3.1. <i>Le secteur A</i>	211
8.3.2. <i>Le secteur B</i>	226
8.4. Synthèse sur l'occupation antique	242
8.4.1. <i>Un découpage de l'espace dans la première moitié du I^{er} siècle</i>	242
8.4.2. <i>L'occupation des parcelles durant la seconde moitié du I^{er} siècle</i>	245
8.4.3. <i>La fin du I^{er} siècle et le premier bâtiment sur solins</i>	247
8.4.4. <i>Les occupations du II^e siècle</i>	249
8.4.5. <i>Des traces d'occupation tardo-antique</i>	251
8.4.6. <i>La zone « détruite »</i>	251
8.4.7. <i>Considérations générales sur la nature de l'occupation</i>	252
8.4.8. <i>La fouille dans le contexte de l'agglomération antique d'Uggate</i>	253
9. Les traces d'occupation(s) médiévale(s)	254
9.1. De larges fossés	254
9.1.1. <i>Le fossé FO 33</i>	256
9.1.2. <i>Le fossé FO 120</i>	256
9.2. Structures fossoyées diverses	257
9.2.1. <i>La fosse FS 115</i>	257
9.2.2. <i>Les fosses FS 50 et FS 52</i>	257

9.2.3. <i>La fosse FS 21</i>	258
9.2.4. <i>La fosse FS 57</i>	259
9.2.5. <i>Structures diverses</i>	260
9.3. <i>La cave CA 42 (par G. Deshayes)</i>	260
9.3.1. <i>Implantation de la cave</i>	263
9.3.2. <i>Architecture de la cave</i>	263
9.3.3. <i>Matériaux et techniques de construction de la cave</i>	264
9.3.4. <i>Essai de datation</i>	264
9.3.5. <i>Destruction et comblement</i>	264
9.4. <i>Synthèse sur l'occupation du site durant le Moyen Age</i>	266
10. Les terrassements d'époque moderne	268
11. Les occupations modernes et contemporaines	269
12. Bilan et conclusion	271
13. Bibliographie	273
Table des figures	281

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation de l'opération

Région : Normandie

Département : Seine-Maritime

Commune :
Caudebec-lès-Elbeuf

Adresse ou lieu-dit :
124, rue de la République

Codes

Codes INSEE : 76 165

Code Patriarche : 25 25

Coordonnées géographiques et altimétriques (Lambert 93 - CC 49 et NGF 69)

X = 1555,865 à 1555,899
Y = 9122,221 à 9122,280
Z = 12,20 à 13,00 m NGF

Références cadastrales

Commune :
Caudebec-lès-Elbeuf

Année : 2016
Sections : AH
Parcelles : 347

Lieu-dit :
124, rue de la République

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaires du terrain

Ville de
Caudebec-lès-Elbeuf

Références de l'opération

N° de l'arrêté de prescription

AF-2013-04

N° de l'arrêté d'autorisation

A-AF-2013-04

N° de l'arrêté de désignation du responsable scientifique

AF-DES-2013-04

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Ville de
Caudebec-lès-Elbeuf

Nature de l'aménagement

Construction de logements et d'un pôle médical

Opérateur d'archéologie

Mission archéologique départementale de l'Eure (MADE)
Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Responsable scientifique de l'opération

Pierre WECH

Organisme de rattachement

Mission archéologique départementale de l'Eure (MADE)
Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Code opération MADE

AP 087

Dates d'intervention sur le terrain

4 janvier au 8 mars 2016

MOTS-CLÉS DES THÉSAURUS

Chronologie

- Paléolithique
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
- Protohistoire
- Age du bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Age du Fer
 - Hallstatt (premier Age du Fer)
 - La Tène (second Age du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romaine)
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'à 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
- Haut Moyen Age
 - Moyen Age central
 - Bas Moyen Age
- Temps Modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Enclos
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Silo
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Trou de poteau
- Fossés
- Paléosol
- Autre

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Métal
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Terre cuite architecturale

Études annexes

- Géologie / Pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- An de lithique
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Mobilier 1914-1918
- Analyse sédimentaire

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants administratifs et scientifiques

GERNIGON Karim	Conservateur régional de l'archéologie	DRAC - SRA Normandie
ELOY-EPAILLY Laurence	Ingénieur d'étude en charge du dossier	DRAC - SRA Normandie
OLLIVIER Jean-Paul	Directeur régional des affaires culturelles	DRAC Normandie
VIAND Antide	Responsable de service	Made - CD 27
WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CD 27

Équipe de fouille

WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CD 27
CORMIER Sébastien	Régie des collections	Made - CD 27
DESHAYES Gilles	Archéologue médiéviste	Made - CD 27
DUVAL Karine	Technicienne de fouille	Made - CD 27
GAUTIER Nicolas	Technicien de fouille	Made - CD 27
HUET Marion	Technicienne de fouille	Made - CD 27
TOCQUEVILLE Laurent	Technicien de fouille	Made - CD 27
ZELLER Stéphanie	Régie des collections	Made - CD 27

Équipe de post-fouille

WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CD 27
DUVAL Karine	DAO et PAO / Inventaires	Made - CD 27
GAUTIER Nicolas	Lavage et inventaire du mobilier / Inventaires	Made - CD 27
HUET Marion	Lavage et inventaire du mobilier / Inventaires	Made - CD 27
PAUPY Cédric	Lavage du mobilier	Made - CD 27
TOCQUEVILLE Laurent	Lavage et inventaire du mobilier / Inventaires	Made - CD 27
ZELLER Stéphanie	Inventaire du mobilier	Made - CD 27

11

Etudes et prestations spécialisées

BARME Maude	Etude archéozoologique	CRAVO
BORDERIE Quentin	Etude géoarchéologique / micromorphologique	Entreprise UrGe
CLAVEL Benoît	Suivi et relecture de l'étude archéozoologique Suivi et relecture de l'étude ichtyologique	CNRS / MNHN, UMR 7209
COLLIOU Christophe	Etude paléométallurgique	Entreprise Méta-lab
DERREUMAUX Marie	Etude carpologique	CRAVO
DESHAYES Gilles	Etude de la cave médiévale Etude des TCA médiévales et modernes	Made - CD 27
DORMOY Christian	Datations radiocarbone	Entreprise Archéolabs
DREANO Yvon	Etude malacologique	CRAVO
DUFOUR Benjamin	Etude paléoparasitologique	Université de Bourgogne Franche-Comté
El HAIMOUDI Noumia	Tri des refus de tamis	CRAVO
GAUDIN Loïc	Etude anthracologique	Entreprise Arkéomap
HERNOT Julie	Etude anthropologique Etude de la nécropole protohistorique	Made - CD 27
LARUE Pascal	Tamisage des prélèvements	CRAVO
LE BAILLY Matthieu	Etude paléoparasitologique	Université de Bourgogne Franche-Comté
PAUTHIER Philippe	Etude ichtyologique	CRAVO
RENARD Caroline	Inventaire du mobilier lithique	Made - CD 27
THEOLAS Delphine	Etude céramologique	Made - CD 27
WECH Pierre	Etude numismatique	Made - CD 27
ZELLER Stéphanie	Etude de l' <i>instrumentum</i> Etude des TCA antiques	Made - CD 27

Intervenants techniques

OSMOND Mathilde	Topographe	Made - CD 27
Entreprise ACTIVERT	Terrassements et évacuation des déblais	

NOTICE SCIENTIFIQUE

La commune de Caudebec-lès-Elbeuf est connue de longue date pour l'abondance des vestiges qu'elle recèle. On y reconnaît aujourd'hui la station antique mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin sous le nom d'*Uggade*. La fouille réalisée en 2016, au centre-ville de Caudebec-lès-Elbeuf et sur une surface de moins de 800 m², se situe dans un secteur qui avait déjà livré des traces d'occupation et paraissait correspondre à une zone périphérique de l'agglomération.

Les éléments les plus anciens reconnus lors de la fouille se rattachent à l'âge du Bronze et consistent en un ensemble funéraire comportant deux enclos circulaires et moins d'une dizaine de crémations en pleine terre. Les deux enclos sont de très petites dimensions et mesurent 3 et 4 m de diamètre extérieur. Ils comportent chacun une crémation centrale. Les structures satellites, dont certaines n'ont pas livré de restes osseux, semblent se rattacher à cette occupation funéraire et constituer un ensemble dont l'extension totale n'a pu être déterminée ici, étant donnée l'exiguïté de l'emprise fouillée. La présence d'autres aménagements similaires dans les parcelles mitoyennes n'est en effet pas à exclure. Deux datations radiocarbones effectuées sur des charbons prélevés dans ces crémations permettent une attribution chronologique plus précise, pour l'une à la fin du Bronze moyen – début du Bronze final (1409-1268 av. J.C.) et pour l'autre au Bronze final II (1260-1052 av. J.-C.).

Masquant partiellement les traces de la nécropole à laquelle elle se superpose, l'occupation antique reconstruite ensuite ne couvre qu'une période réduite, de la première moitié du I^{er} siècle au courant du II^e siècle. On notera d'emblée une conservation différentielle des vestiges gallo-romains. En effet, le terrain semble avoir initialement comporté une anomalie topographique (butte de grave), totalement arasée sans doute à la période moderne. Cette anomalie devait se situer peu ou prou dans la partie centrale de la parcelle étudiée. Ceci explique que seules les extrémités nord et sud de la fouille aient conservé des restes de la stratigraphie antique, tandis que la partie centrale ne comportait plus que des structures en creux, la stratigraphie correspondante ayant été arasée en même temps que la butte de grave.

12

Au nord, l'opération a mis au jour un tronçon de voirie orienté est / ouest et situé dans l'exact prolongement de celui mis au jour lors de la fouille quasi-mitoyenne du « 112 rue de la République ». Cette rue semble créée dans la première moitié du I^{er} siècle. Elle est large de 7,5 m et comporte au moins quatre états successifs, matérialisés par des recharges de gravier, dont la plus récente pu être datée de la première moitié du II^e siècle. Elle est limitée au sud par un fossé bordier dont deux états légèrement décalés l'un par rapport à l'autre ont également été reconnus.

La partie médiane de la parcelle a livré un ensemble de creusements, dont certains de grandes dimensions, mais dont la fonction première ne peut, le plus souvent, pas être clairement identifiée (artisanat, puits, latrines, ... ?). Leur implantation couvre une large part de la 2^e moitié du I^{er} siècle. L'étude des comblements révèle une utilisation *in fine* en tant que dépotoir, l'ensemble de la zone semblant alors, dans le courant de la seconde moitié du I^{er} siècle, utilisée en tant que décharge à ciel ouvert.

L'abondant mobilier qui y a été recueilli atteste, entre autres, la proximité d'activités artisanales, telles que le travail de la corne. Les rejets domestiques sont également bien représentés. On notera toutefois que ceux-ci sont pour l'essentiel en position secondaire. D'une façon générale, les analyses menées sur ces comblements apportent des informations sur les habitudes alimentaires des populations ainsi que sur leur état sanitaire.

La présence de nombreuses traces de dépôts organiques, dont des matières fécales, permet de proposer la présence de rejets de type fumure. La présence de latrines est également envisageable. Les données paléo-environnementales, et notamment carpologiques, orientent l'interprétation de l'ensemble comme résultant notamment d'activités rurales ou péri-urbaines, confirmant en cela la position « satellite » de la parcelle par rapport au tissu urbain antique.

La partie méridionale de la parcelle, outre d'importants creusements contemporains, a livré les traces d'une occupation stratifiée bordant un espace de circulation potentiellement assimilable à une seconde rue. Celle-ci semble également établie dans la première moitié du I^{er} siècle et entretenue jusqu'au milieu du II^e siècle au moins. Les occupations qui la jouxtent au nord consistent principalement en espaces de cour et occupations en plein air. A la fin du I^{er} siècle, un premier bâtiment rectangulaire, édifié sur solins de silex, fait son apparition. Ce bâtiment, accolé au sud au niveau de circulation, comporte un sol en terre et semble avoir servi d'étable. Il est détruit au début du II^e siècle et reconstruit au même emplacement. Sa fonction semble en revanche davantage tournée vers des activités domestiques (habitat ?). Rien ne permet de restituer une occupation antique postérieure au milieu du II^e siècle.

Des traces d'une occupation médiévale ont également été mises en évidence sous la forme notamment de quelques fosses et creusements. L'élément le plus remarquable de cette occupation est sans conteste une cave maçonnée et voûtée. Située à cheval sous la limite de fouille orientale, cette structure n'a malheureusement été explorée que très partiellement. De la même façon, le respect des cotes de fond de chantier ne nous a pas permis de vider le comblement de cette structure ni donc d'observer son niveau de sol. Cette cave présente un plan rectangulaire d'une largeur de 2,23 m, couvert d'un berceau segmentaire. Les caractéristiques de cette construction pourraient orienter sa datation vers le second Moyen Age. On notera la présence, dans son comblement, d'éléments provenant de la démolition du rez-de-chaussée du bâtiment qui devait la surmonter, et notamment d'une cheminée de tuileau. La démolition de ces éléments et le comblement de la cave semblent être datés de l'époque moderne.

C'est également à l'époque moderne que le terrain semble avoir fait l'objet d'importants terrassements conduisant à l'arasement de l'anomalie topographique décelée au centre de l'emprise. Ces travaux ont eu pour conséquence la disparition, à certains emplacements, des niveaux stratifiés antiques et médiévaux, et notamment des vestiges du bâtiment auquel devait être associée la cave précédemment décrite. Les terrassements modernes sont suivis d'apports assez massifs de sédiments de type «terres noires», sur lesquels des constructions s'échelonnant de la fin de la période moderne à nos jours ont finalement été observées.

13

ÉTAT DE CONSERVATION DU SITE

A l'issue de la fouille, le site a été laissé en l'état, conformément aux termes du marché passé avec la Ville de Caudebec-les-Elbeuf. L'ensemble des niveaux stratifiés a été fouillé manuellement ou mécaniquement jusqu'à l'apparition du substrat. Le fond de fouille présente un léger pendage du nord vers le sud et se situe, en dehors de surcreusements ponctuels, à une altitude comprise entre 10,8 et 11,8 m NGF.

Les déblais générés par les derniers terrassements ont été laissés sur place et stockés sous la forme de merlons irréguliers. Les fortes contraintes spatiales n'ont pas permis de réaliser, dans cet espace exigü, un stockage propre et optimal. Les déblais extraits au moment des premiers terrassements ont quant à eux été évacués hors de la parcelle et stockés sur une propriété municipale désignée à cet effet.

Dans la mesure du possible, les structures fossoyées présentes dans l'emprise ont été fouillées soit manuellement soit mécaniquement. Les surcreusements induits ont tous été rebouchés et tassés au mieux avec le godet de la pelle mécanique. Dans la partie nord de l'emprise, correspondant, dans le projet, à une aire de stationnement, les surcreusements de ce type ont été limités à une profondeur de 2 m. Dans la partie sud, dans laquelle une construction sur sous-sol est projetée, ces surcreusements ont été menés jusqu'à une profondeur de 3 m. Ces choix, basés sur la nature du projet et son impact variable sur le sous-sol, ont été validés en amont par le Service régional de l'archéologie. Ces contraintes n'ont pas toujours permis d'atteindre la base des structures.

LOCALISATION DE L'OPÉRATION

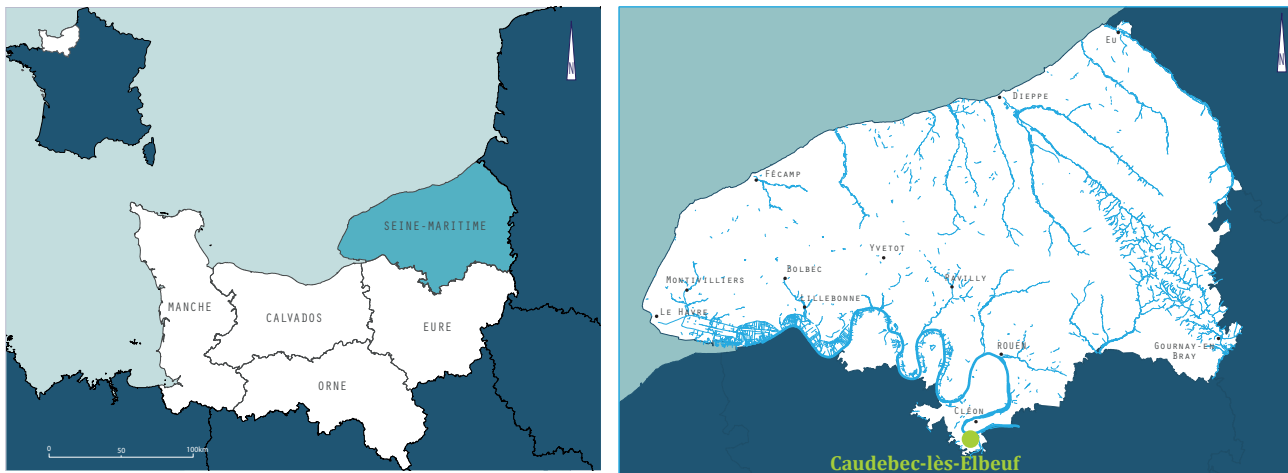


Figure 1 - Localisation de la commune de Caudebec-les-Elbeuf en Normandie

14



Figure 2 - Localisation de la commune de Caudebec-les-Elbeuf sur fond de carte IGN au 1 / 250 000e

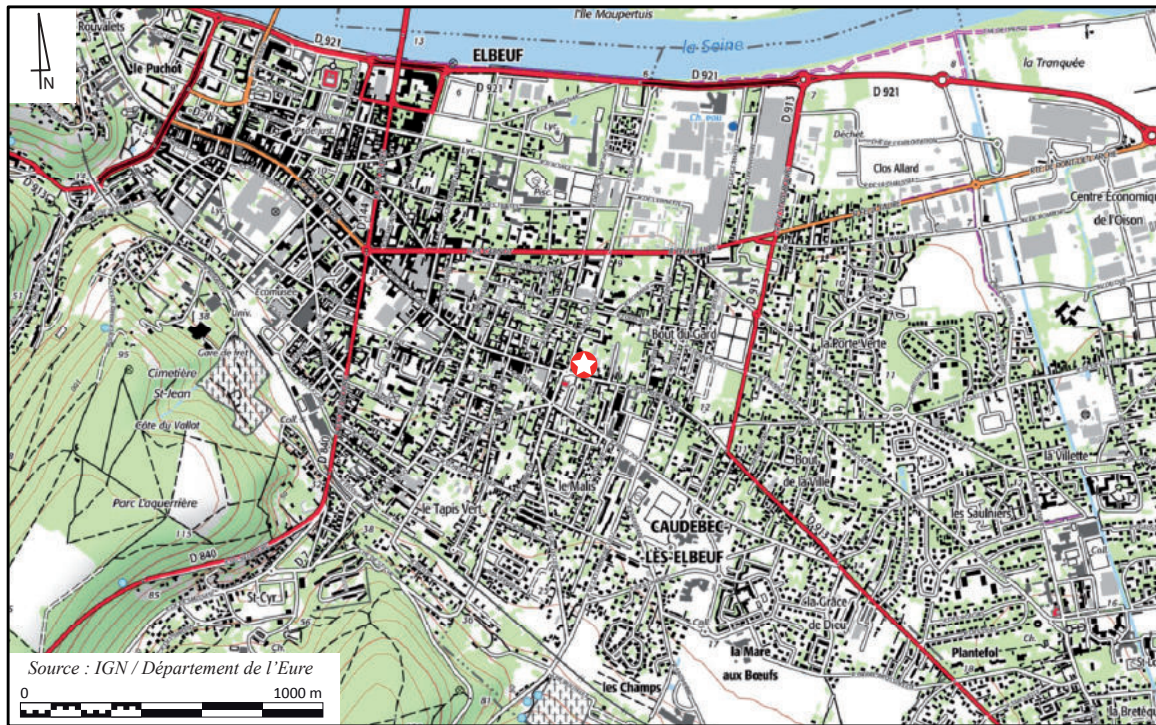


Figure 3 - Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1 / 25 000e

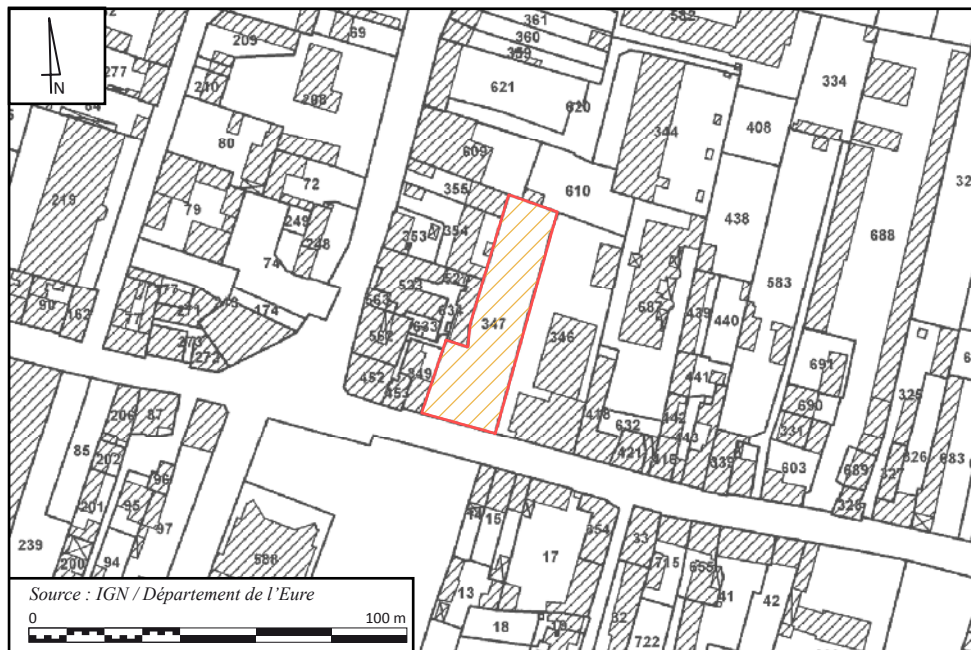


Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral actuel

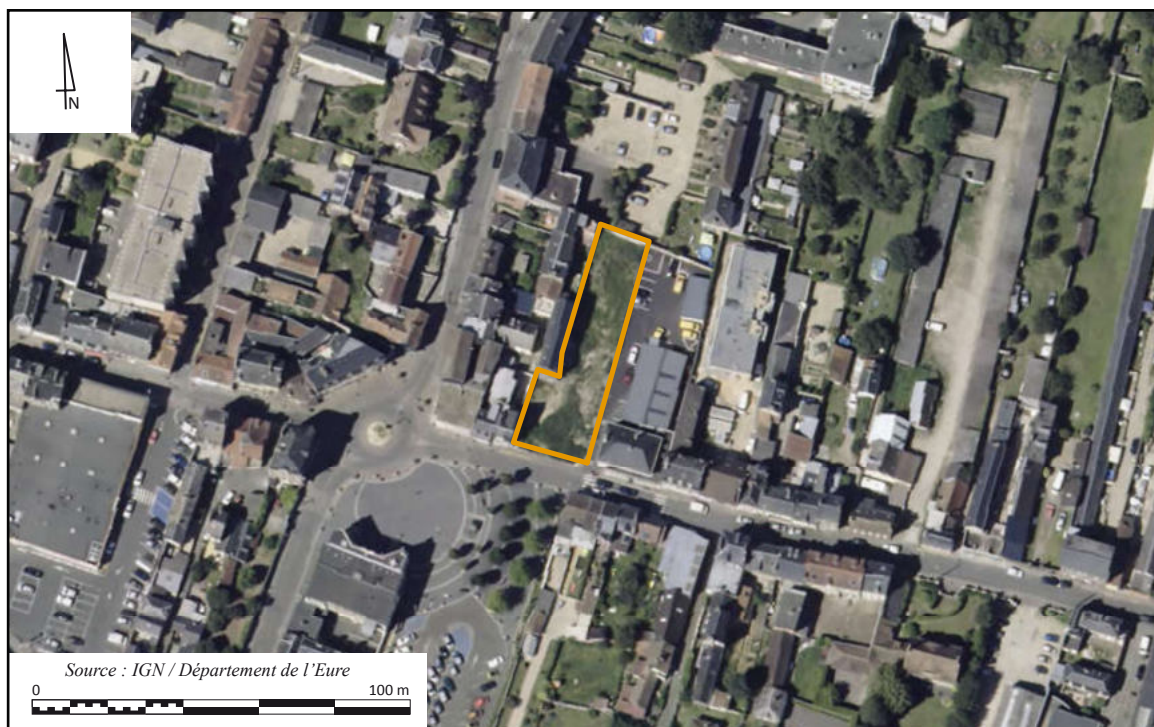


Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION

**PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR**

COPIE

Arrêté n° AF-2013-04 prescrivant la réalisation d'une fouille archéologique préventive.

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le dossier d'aménagement ;

VU le rapport final de l'opération de diagnostic archéologique préventif prescrite par arrêté n° AD-2013-04 du 24/01/2013 ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente ;

CONSIDÉRANT que des vestiges archéologiques ont été mis en évidence et que le projet d'aménagement y portera atteinte ;

ARRETE

Art. 1er. - Une fouille sera réalisée préalablement aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis :

Région :	HAUTE-NORMANDIE
Département :	SEINE-MARITIME
Commune(s) :	CAUDEBEC-LES-ELBEUF
Adresse / Lieu-dit :	124, rue de la République
Aménageur :	Ville de Caudebec-Lès-Elbeuf Service Urbanisme - B.P. 18 76320 - CAUDEBEC-LES-ELBEUF
Parcelles cadastrales :	AH 347

Art. 2. - La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé. Elle incombe à la personne projetant d'exécuter les travaux d'aménagement. Pour sa mise en oeuvre, cette personne fait appel soit à l'INRAP, soit à un service archéologique territorial soit, dès lors que sa compétence scientifique est garantie par un agrément délivré par l'Etat, à toute autre personne de droit public ou privé.

Art. 3. - Le contrat passé entre la personne projetant d'exécuter les travaux d'aménagement et l'opérateur chargé de la réalisation des fouilles fixe, notamment, le prix et les délais de réalisation des fouilles.

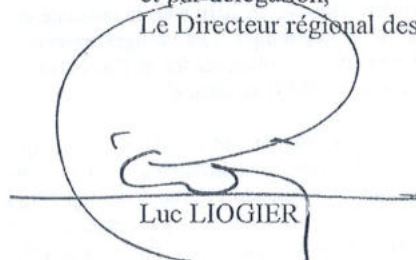
Art. 4. - Le représentant de l'Etat adressera l'inventaire, transmis par l'opérateur des fouilles, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de la fouille à la personne physique ou morale, propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1er et informera celui-ci de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner lieu au partage éventuel, conformément à l'article L. 523-14 du Code du Patrimoine, qu'au terme de son étude scientifique, et après remise au Conservateur régional de l'archéologie du rapport de fouille et de la documentation afférente à cette opération. Laquelle remise intervient au plus tard deux ans après l'achèvement de la phase de terrain de la fouille.

Art. 5. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'aménageur et, le cas échéant, au service instructeur.

Fait à Rouen, le 7 avril 2014

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles



Luc LIOGIER

Copies :

- Préfecture de la région Haute-Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Mairie de CAUDEBEC-LES-ELBEUF

CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUES



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

Arrêté n° AF-2013-04 prescrivant la réalisation d'une fouille archéologique préventive

Annexe I

CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE

CAUDEBEC-LES-ELBEUF (Seine-Maritime)
124 rue de la République

La commune de Caudebec-les-Elbeuf est localisée sur la rive gauche de la vallée de la Seine, à une vingtaine de kilomètres au sud de Rouen, au sommet de la boucle fluviale qui précède *Rotomagus*. Cette agglomération antique est située sur la zone frontière entre la cité des Aulerques Eburovices (chef-lieu de Cité Evreux) au sud, et celle des Véliocasses (chef-lieu de Cité Rouen) au nord-ouest.

Le diagnostic qui porte sur 0,1 ha, est localisé en contexte urbain, en limite sud-ouest de l'agglomération antique (*Uggade*), telle que nous la percevons aujourd'hui, et le long d'un des axes viaires est/ouest. L'opération a été prescrite en raison des nombreuses découvertes anciennes mais aussi très récentes, mentionnées sur ce secteur. La fouille la plus proche, qui s'est déroulée en 2010 sous la conduite de Laurence Jégo, est localisée à l'est de la parcelle, au n° 112 de la rue de la République. Les vestiges observés à cette occasion consistent en une voie d'orientation légèrement différente de celle observée ici, et d'un bâtiment avec cours, construit le long de la voie. L'ensemble appartient au Haut Empire (RFO en attente).

Les structures archéologiques rencontrées au 124 rue de la République, composées presque exclusivement de fosses interprétées comme des dépotoirs, sont installées le long d'une voie orientée est/ouest avec un léger désaxement vers le sud-est par rapport à celle du 112 rue de la République. Les structures, au nombre de 19, pour une surface ouverte de 21%, couvrent l'ensemble de la parcelle et sont scellées par un premier niveau de remblai contenant du mobilier médiéval et moderne puis un second niveau gallo-romain qui s'amenuise vers le nord au contact de la voie. Le mobilier recueilli est assez habituel pour ce type de structures : céramique, faune et restes carbonisés, plus ponctuellement, quelques éléments architecturaux (terre cuite architecturale et enduit peint). Il s'échelonne entre le I^{er} siècle ap JC et le III^e siècle avec une prédominance du II^e siècle et quelques incursions possibles à la fin du I^{er} siècle av JC (céramique non tournée) et au IV^e siècle (1 Tétricus) qui restent à confirmer. A l'exception des trous de poteaux, les structures fossoyées semblent appartenir à deux types distincts : les fosses peu profondes (entre -1,5 et -0,8 m de profondeur pour les exemplaires testés, et celles à bord droit ou très peu évasées et dépassant les 2 m de profondeur, leur base n'ayant pas été atteinte. Pour ces dernières, une première fonction ici non identifiée n'est pas à écarter (traces de cuvelage par exemple ?).

L'inventaire céramique révèle des importations de la Gaule du Centre et du Nord ainsi que la présence d'amphores bétique et de narbonnaise. Au premier abord, le vaisselier appartient au registre de la vaisselle de cuisine (bols, cruches, mortier, écuelles, assiettes...) et de conservation avec les amphores. La sigillée est issue exclusivement du niveau de remblai, aucun exemplaire n'a été recueilli dans les fosses lors du diagnostic.

Ce n'est pas la première fois qu'un secteur servant de dépotoir est mentionné sur Caudebec. Le premier, plusieurs fois observé, est localisé à l'autre extrémité de l'agglomération, au lieu-dit "la Fosse aux Moulles" / "le Bout de la Ville" (site n° 8 de la carte archéologique), à hauteur de la nécropole Est fouillée en 2011/2012 par Laurence Jégo, et à environ 400 m de distance du 124 rue de la République. Ce dépotoir n'a jamais fait l'objet d'une étude spécifique. Les zones périphériques de l'agglomération restent actuellement peu connues et n'ont jamais été abordées en tant que telle. Il est donné ici d'appréhender pour la première fois sur *Uggate*, cette question des marges urbaines, au moins partiellement, et d'envisager leur étude. L'opération de fouille sera l'occasion d'aborder frontalement, les usages alimentaires par le prisme des analyses carpologiques ici contextualisées par une chronologie fiable grâce à l'abondante céramique et, le cas échéant, si des niveaux détritiques sont rencontrés, l'état sanitaire des populations par le biais des analyses de parasitologies.

La densité de structures fossoyées qui doit dépasser la centaine pour une surface somme toute assez restreinte, permet également d'envisager une analyse de l'évolution chronologique des dépôts, d'en percevoir peut-être une gestion spatiale, et d'étudier son organisation s'il y en a eu une.

Le type de mobilier rejeté constitue le troisième volet de la fouille. Existe-t-il une répartition des fosses par catégories de mobiliers ou les rejets sont-ils indifférenciés ? Perçoit-on une évolution chrono-spatiale des types de rejets ? Les fosses dépotoires recueillent-elles indifféremment des déchets domestiques ? artisanaux ? Mixtes ? L'absence de certains types de mobiliers est-elle observée ? peut-elle être liée à des activités de récupération (recyclage) ou être le fait d'une dégradation de certains matériaux ?

Cahier des charges scientifiques

L'opérateur devra être titulaire d'un agrément pour la période antique. L'intervention sera dirigée par un(e) responsable scientifique spécialiste de l'Antiquité en milieu urbain avec de bonnes connaissances sur le mobilier gallo-romain. Il ou elle possèdera un bon esprit de synthèse pour l'exploitation des différentes analyses et prélèvements.

Le décapage sera conduit sur l'emprise selon le plan joint pour une surface équivalente à 850 m².

Trois objectifs sont assignés à cette opération :

L'étude de la voie et des fossés attenants : l'objectif sera d'en préciser l'axe, les phases de construction, la datation ainsi que son articulation chronologique avec les autres vestiges du site. Pour ce faire elle sera décapée en totalité et ses phases d'aménagement étudiées grâce à une coupe perpendiculaire qui devra également prendre en compte les relations stratigraphiques avec le fossé bordier au nord et les premières fosses limitrophes au sud.

La zone dépotoire : l'opération consistera à étudier et comprendre l'organisation du dépotoir, s'il y en a une, en établissant son évolution chronologique et spatiale et éventuellement fonctionnelle, ainsi que ses relations avec la voie. Une attention particulière sera portée sur les fosses profondes à bords droits, afin d'en identifier la fonction originelle.

Le troisième volet de l'opération s'attachera à comprendre les types de dépôts rejetés :

Dans un premier temps, des prélèvements archéozoologiques, ichtyologiques, carpologiques, et parasitologiques pour les niveaux détritiques s'ils sont rencontrés, seront réalisés de manière systématiques pour chaque fosse et dans les différents niveaux.

Dans un second temps, des testes de faisabilité seront préalablement engagés pour confirmer la bonne conservation des échantillons. Le choix des prélèvements étudiés sera soumis à la DRAC-SRA Haute-Normandie lors d'une réunion de concertation. Dans un troisième temps, une sélection de ces prélèvements sera réalisée en s'appuyant sur des critères chronologiques : les prélèvements les mieux datés seront alors étudiés (ce qui ne signifie pas les mieux conservés. Les prélèvements en apparence pauvres mais provenant de contextes différents seront intégrés (les niveaux liés à la fonction des "fosses" profondes par exemple). Le cas échéant, s'il s'avère que d'autres structures que des fosses composent le dépotoir, celles-ci seront intégrées à la démarche.

Le nombre de prélèvements réalisés puis étudiés étant ici impossible à chiffrer, le devis présentera un coût par lots en précisant le coût par lot de prélèvement et le coût par lots étudiés. Par ailleurs, dans un souci d'économie, le responsable d'opération veillera à la mutualisation des prélèvements.

Pour le mobilier céramique qui devrait être le plus abondant, et pour les autres mobiliers, un protocole de tri et de traitement pour identification et étude comprenant les mesures conservatoires éventuellement nécessaires sera mis en place et précisé dès le projet scientifique d'intervention. A cet effet il fera appel, en tant que de besoin, à la participation de spécialistes ou de laboratoires compétents pour le prélèvement, le traitement et l'étude du mobilier issu de la fouille. Une fiche de suivi indiquant le mode de traitement et la position des objets sera attachée à chacun d'entre eux. La DRAC-SRA sera informée de tout mouvement de mobilier.

Les fosses seront fouillées au moins manuellement, sur une moitié verticale, jusqu'à leur base. L'opérateur pourra recourir à un engin de terrassement pour purger la seconde moitié des structures, si nécessaire.

L'utilisation d'un détecteur de métaux est autorisée.

Le mode d'enregistrement, de traitement et d'exploitation des données stratigraphiques y compris le mobilier devra faire l'objet d'une présentation détaillée et argumentée. Les limites de fouille devront être géo-localisées précisément (Lambert) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui fera également part des découvertes d'intérêt majeur et prendra les mesures conservatoires nécessaires.

Rapport final d'opération : contenu et délai prévisionnel de remise

Le rapport final d'opération devra intégrer les données de l'opération de diagnostic. Outre le compte-rendu détaillé des observations réalisées, une mise en perspective des résultats de l'opération par rapport à l'environnement archéologique proche et aux problématiques récentes sur Caudebec-lès-Elbeuf sera exposée.

Le rapport devra exposer les critères de choix des prélèvements retenus, présenter l'intégralité des études spécifiques mises en œuvre pour la rédaction de la synthèse des résultats avec leur mise en relation. Une synthèse, rédigée sous la direction du responsable de l'opération, devra exposer et mettre en vis à vis les différentes conclusions des prélèvements analysés.

Le rapport devra être remis 24 mois après la fin de l'opération de terrain. Il devra comporter tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. La documentation scientifique et le mobilier issus de l'opération archéologique seront remis à la DRAC-SRA Haute-Normandie conformément aux dispositions de l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique issu des diagnostics et fouilles archéologiques.

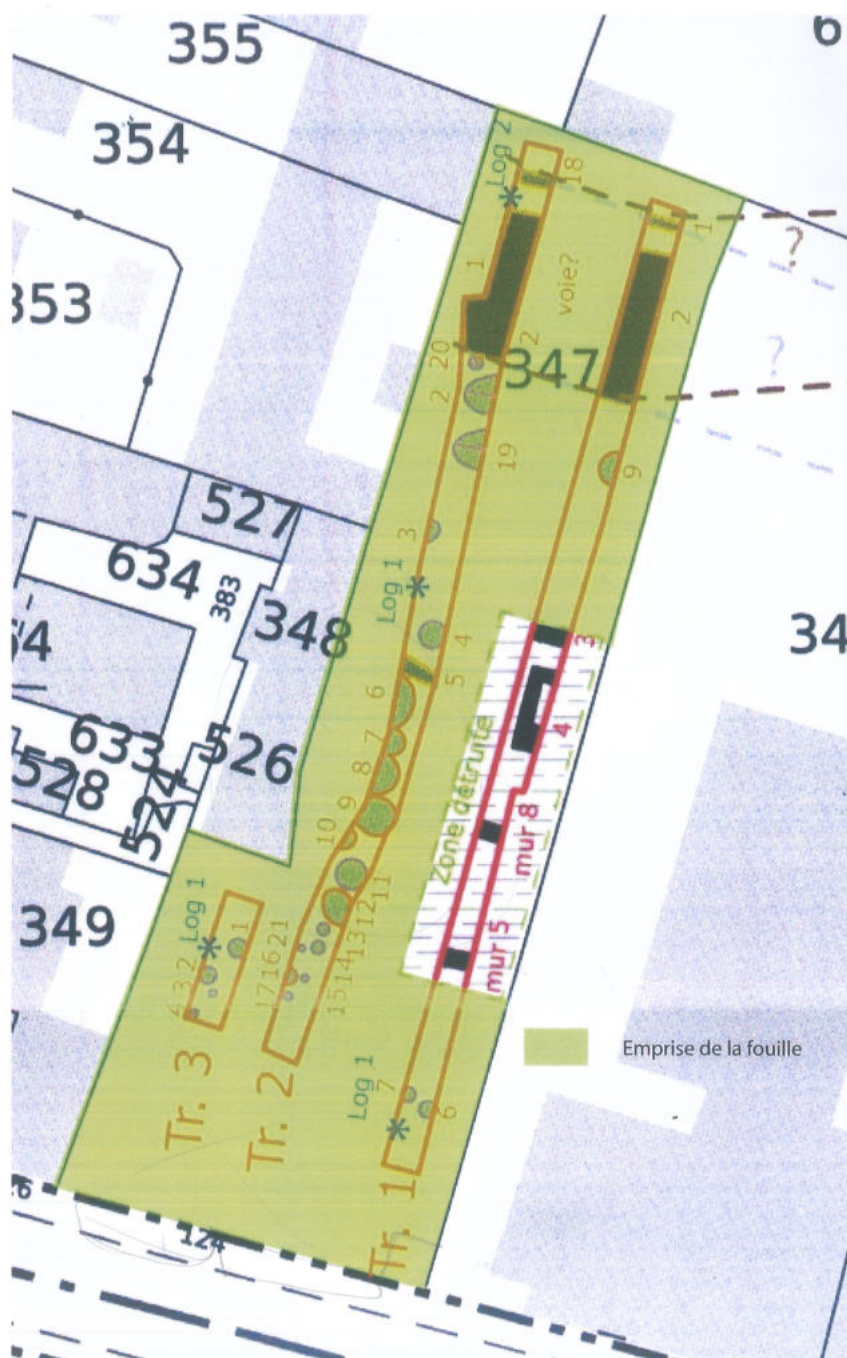
Étant donnée la forte sensibilité sur le secteur de Caudebec au regard des fouilles et pillages clandestins, le Service régional d'archéologie demande la présence permanente d'un gardiennage du site (7 jours / 7 et 24 h / 24) afin d'assurer une surveillance constante des vestiges exhumés.



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

Arrêté n° AF-2013-04 prescrivant la réalisation d'une fouille archéologique préventive

Annexe 2



PROJET SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE D'INTERVENTION



Fouille archéologique
CAUDEBEC LES ELBEUF (76).
« 124, rue de la République »

Projet scientifique d'intervention

23

Département de l'Eure
Mission archéologique départementale
8, rue des Thermes
27930 Le Vieil-Evreux
Tel : 02.32.31.93.73

Projet de fouille archéologique préventive
Caudebec-Lès-Elbeuf- "124, rue de la République"
Mai 2015

SOMMAIRE

1. REFERENCES.....	3
2. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE.....	4
2.1. DESCRIPTION DU PROJET D'AMENAGEMENT	4
2.2. CONTEXTE NATUREL	4
2.3. L'ENVIRONNEMENT ARCHEOLOGIQUE.....	4
2.4. CONNAISSANCE DU SITE A L'ISSUE DU DIAGNOSTIC.....	4
2.5. ETAT DE CONSERVATION DU SITE	4
2.6. PROBLEMATIQUES SCIENTIFIQUES	4
2.7. RAPPEL DES ORIENTATIONS PRINCIPALES DU CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE.....	5
3. METHODOLOGIE ET TECHNIQUES ENVISAGEES	5
3.1. PHASE TERRAIN	5
3.2. PHASE D'ETUDE (POST-FOUILLE)	6
3.3. RAPPORT DE FIN D'OPERATION.....	8
4. FICHE RECAPITULATIVE.....	9

24

Projet de fouille archéologique préventive
Caudebec-Lès-Elbeuf- "124, rue de la République"
Mai 2015

1. Références

<u>Projet</u> :	aménagement commercial
<u>Commune(s)</u> :	Caudebec-lès-Elbeuf
<u>Lieu-dit</u> :	124, rue de la République
<u>Références cadastrales</u> :	AH 347
<u>Occupation du sol</u> :	Friche
<u>Propriétaire</u> :	Ville de Caudebec-lès-Elbeuf
<u>Aménageur</u> :	Ville de Caudebec-lès-Elbeuf
<u>Rapport de diagnostic</u> :	Inrap / Marie-France Leterreux
<u>Emprise de la prescription</u> :	850 m ²
<u>Prescription de fouille</u> :	AF-2013-04
<u>Suivi administratif</u> :	Laurence Eloy-Epailly
<u>Cahier des charges scientifique</u> :	Laurence Eloy-Epailly
<u>Opérateur</u> :	Département de l'Eure Mission archéologique départementale de l'Eure 8, rue des thermes – 27930 Le Vieil-Evreux Tél. : 02.32.31.94.78 – Fax : 02.32.29.86.56 Courriel : antide.viand@cg27.fr

2. Contexte et problématique scientifique

2.1. Description du projet d'aménagement

Construction de locaux à usage commercial

2.2. Contexte naturel

La zone d'étude se situe en fond de vallée de la Seine, dans un contexte alluvial.

2.3. L'environnement archéologique

L'environnement archéologique est particulièrement marqué par la présence de l'agglomération antique d'Uggade, dont les vestiges ont été reconnus anciennement dès le XIXe siècle. La connaissance de ces contextes a été précisée par les interventions d'archéologie préventive conduites ces dernières années, l'une des plus remarquables ayant concerné la nécropole. La parcelle faisant l'objet de la prescription se situe à une trentaine de mètres d'un secteur fouillé par l'Inrap, sous la conduite de Laurence Jégo (rapport non remis).

2.4. Connaissance du site à l'issue du diagnostic

Le diagnostic a livré les vestiges d'un axe de circulation aménagé, d'axe est-ouest, en marge duquel ont été observées des fosses de taille variable dont le comblement livre des rejets de consommation variés, datables du début de notre ère (Ier / IIe siècles).

Le secteur se situe en périphérie méridionale du centre urbain antique supposé. Le diagnostic propose d'y reconnaître une zone de dépotoir.

2.5. Etat de conservation du site

Les vestiges présentent un taux d'érosion limité et semble avoir été scellé par un niveau de remblais que le diagnostic attribue à l'époque romaine en dépit de la présence d'éléments mobiliers médiévaux.

2.6. Problématiques scientifiques

L'axe de circulation constitue à l'évidence un élément structurant du secteur. Son étude permettra d'en définir les modalités d'implantation et la chronologie. Elle visera également à rapprocher ces vestiges du tronçon préalablement étudié sur la parcelle voisine.

La fouille visera par ailleurs à caractériser le secteur aux plans fonctionnel et chronologique. Elle s'attachera dans un premier temps à vérifier l'hypothèse d'un dépotoir et, le cas échéant, à en préciser l'organisation et l'évolution.

2.7. Rappel des orientations principales du cahier des charges scientifique (*prescription de fouille AF-2013-04*)

1/ Etude de la voie et des fossés attenants

Préciser l'axe, les phases de construction, la datation et l'articulation chronologique avec le reste des vestiges.

2 / Caractérisation de la zone dépotoir

Etudier et comprendre l'organisation du dépotoir en établissant son évolution chronologique et spatiale, et éventuellement fonctionnelle. Une attention particulière sera par ailleurs apportée aux relations ayant pu l'unir à la voie.

Mise en place d'un protocole de tri et de traitement du mobilier céramique.

Mise en œuvre d'analyses spécifiques visant à préciser la nature et l'origine des éléments rejetés. Parmi ces approches se distinguent particulièrement l'étude des restes animaux, celle des semences ainsi qu'une analyse parasitologique.

3. Méthodologie et techniques envisagées

3.1. Phase terrain

Préparation

- Examen du contexte archéologique, géomorphologique et historique
- Définition d'une stratégie d'intervention (gestion du décapage et stocks de terre, définition des priorités scientifiques et techniques, élaboration de protocoles adaptés, etc)
- Installation du chantier (délimitation et mise en sécurité, cantonnements, etc.)

27

Décapage

Estimation du volume de terre à déplacer : environ 400 m³

Méthode de décapage :

L'emprise sera décapée intégralement sur une surface de 850 m².

L'excavation se fera au moyen d'une pelle mécanique, par passes successives jusqu'au niveau d'apparition des vestiges.

Les terres seront évacuées hors de l'emprise de fouille.

Types d'engins et volumes mis en œuvre :

Les décapages seront réalisés au moyen d'une pelle mécanique de 18 tonnes équipée d'un godet lisse de curage orientable de 2 à 3 mètres de large.

Le temps de décapage est ainsi estimé à environ 5 jours.

De manière concomitante, les terres seront évacuées par camion soit en décharge soit sur un terrain désigné par l'aménageur.

Travaux réalisés au cours du décapage :

Un nettoyage systématique des concentrations de vestiges et des structures mises au jour ainsi que de leurs abords sera effectué.

- Chaque structure en creux fera l'objet d'un marquage au sol à l'aide d'une bombe de peinture à haute visibilité doublé de l'implantation ferme d'une étiquette non dégradable sur laquelle figure le numéro de fait archéologique.

Projet de fouille archéologique préventive
Caudebec-Lès-Elbeuf- "124, rue de la République"
Mai 2015

L'enregistrement du fait se fera immédiatement sous la forme d'un court inventaire et d'une ou plusieurs photographies.

Deux clous placés de part et d'autre de chacune des structures serviront d'axe à la coupe stratigraphique et de repère altimétrique. Ils seront systématiquement relevés en topographie.

- Les concentrations de vestiges seront circonscrites dès la phase de décapage, grâce à un premier nettoyage. Des repères fixes (clous, étiquettes, etc.) seront implantés afin de constituer des repères pérennes durant la fouille.

Topographie :

De manière générale, le relevé topographique sera effectué au gré de l'avancement du décapage afin d'engager une réflexion sur l'organisation spatiale et de définir des priorités dans le traitement des vestiges. Il sera effectué soit au moyen d'un tachéomètre, soit d'un GPS dont la correction instantanée autorise une précision centimétrique.

Fouille

Méthode de fouille :

- Les structures seront fouillées manuellement au moins par moitié, si les conditions le permettent. Elles feront l'objet d'un relevé en plan et en coupe.
- L'autre moitié pourra faire l'objet d'une approche mécanisée, au moyen d'une minipelle.
- Les mobiliers recueillis seront regroupés par unités stratigraphiques et matériaux.
- La voie sera étudiée en plan et en coupe. Elle fera l'objet d'un sondage mécanique transversal visant à déterminer sa structuration, son phasage éventuel et les relations qu'elle a pu entretenir avec son contexte immédiat.

Enregistrement des données :

L'ensemble des vestiges fera l'objet :

- d'un inventaire des faits et des unités stratigraphiques
- d'un relevé topographique dans le système Lambert – IGN 93 et NGF 69
- d'un enregistrement photographique raisonné
- d'un relevé en plan et en coupe à l'échelle 1/10^e ou 1/20^e selon les dimensions

Traitement des mobiliers :

Les mobiliers seront prélevés par unités stratigraphiques et conditionnés par matériaux dans des contenants adaptés où figurent les références du site, de la zone, du fait et de l'unité stratigraphique.

Prélèvements et analyses :

Les prélèvements feront l'objet d'un enregistrement précisant leur nature, leur masse ou leur volume, leur mode de conditionnement et leur destination.

Chaque structure fera l'objet d'au moins un prélèvement de sédiment, dans la perspective d'une évaluation du potentiel d'étude. Selon les résultats de cette première estimation, et en lien avec le Service régional de l'archéologie, des analyses pourront être engagées sur un échantillon représentatif.

Mode d'enregistrement, relevés et rendu

Les données de l'inventaire seront consignées dans un cahier d'inventaire au format papier puis saisies dans une base de données Excel, dans un souci d'inter-opérabilité.

Les relevés seront effectués sur calque polyester puis numérisés et informatisés.

3.2 Phase d'étude (Post-fouille)

Traitement des minutes :

Le début de la phase d'étude sera consacré au traitement des données brutes issues du terrain.

Les relevés seront numérisés et l'inventaire de terrain informatisé.

Projet de fouille archéologique préventive
Caudebec-Lès-Elbeuf- "124, rue de la République"
Mai 2015

Dans un second temps, les relevés seront traités informatiquement dans l'optique de leur intégration au document final.

Traitements des mobiliers :

Les mobiliers, sauf impératifs liés à la conservation préventive, seront lavés, séchés, triés et conditionnés.

Ils feront l'objet de mesures préventives propres à permettre leur étude et leur conservation pérenne.

Etudes spécialisées

Les études spécialisées, qui couvrent des domaines différents, ont vocation à répondre aux problématiques scientifiques réunies au sein du cahier des charges. On distinguera les études et les datations en laboratoire des études de mobiliers.

Etudes de mobiliers

Des moyens sont prévus pour l'étude du mobilier céramique ainsi que pour le petit mobilier et les monnaies. L'étude céramique s'appuiera sur un protocole de tri et de traitement visant à rationaliser l'approche.

Des moyens seront parallèlement prévus pour l'étude des restes fauniques (macro-faune).

Analyses

Chaque structure fera l'objet d'au moins un prélèvement de sédiment, dans la perspective d'une évaluation du potentiel d'étude.

Selon les résultats de cette première estimation, et en lien avec le Service régional de l'archéologie, des analyses pourront être engagées sur un échantillon représentatif.

Les analyses concerneront les restes archéozoologiques (micro-faune), carpologiques, ichtyologiques et parasitologiques.

Projet de fouille archéologique préventive
Caudebec-Lès-Elbeuf- "124, rue de la République"
Mai 2015

3.3 Rapport de fin d'opération

Constitution du rapport (aspects réglementaires)

Le rapport final d'opération sera constitué des trois sections réglementaires définies par l'arrêté du 27 septembre 2004. Les données administratives seront regroupées tandis que les résultats seront clairement distingués de leur interprétation.

En annexe figureront les inventaires de la totalité des données constituées à l'occasion de l'opération.

Contenus scientifiques du rapport

Le document final détaillera les acquis de l'opération, s'appuyant sur une analyse raisonnée des données, qu'il présentera de manière hiérarchisée.

Il présentera une synthèse des résultats de la fouille et en proposera une interprétation aux plans culturel, chronologique et fonctionnel. L'ensemble sera mis en perspective avec les données recueillies à l'échelle locale, régionale ou interrégionale.

Nombre d'exemplaires

Le rapport sera réalisé en huit exemplaires, dont un non broché, et transmis à la Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie.

En parallèle, la notice scientifique sera remise sous forme numérique.

Délais de remise du rapport

Le rapport sera remis dans un délai de maximum de 2 ans à compter de l'achèvement de la phase de terrain. Ce délai couvre la rédaction et le traitement des données, mais aussi le recours à des prestataires extérieurs et laboratoires spécialisés.

Destination de la documentation de fouille

Le matériel et la documentation associée seront conservés pendant une durée de 2 ans dans les locaux de la MADE.

4. Fiche récapitulative

Direction de l'opération

Le responsable proposé pour cette opération est **Pierre WECH**, spécialiste de la période gallo-romaine et des contextes urbains

Moyens mis en œuvre en phase terrain

La phase de décapage est estimée à 5 jours. Elle sera mise en œuvre au moyen d'une pelle mécanique sous la surveillance et la conduite d'un archéologue expérimenté dans ce domaine. A l'avancement, les niveaux de décapage et les vestiges seront manuellement nettoyés, marqués et inventoriés.

Les terres seront évacuées au moyen d'un camion.

La phase de fouille sera menée sur une durée de 30 jours pour le responsable et 4 techniciens. Le topographe disposera de 4 jours pour la réalisation des différents relevés.

Une minipelle, prévue pour une durée de 8 jours, permettra d'achever la fouille des structures et de procéder à des sondages plus profonds.

Moyens mis en œuvre en phase d'étude

La phase d'étude est estimée à 30 jours. Elle mobilisera une équipe plus réduite à laquelle s'adjoindra un spécialiste de la céramologie.

Une provision est constituée pour financer les analyses carpologiques, ichtyologiques, archéozoologiques et parasitologiques .

ARRÊTÉ D'AUTORISATION DE FOUILLE



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR

Arrêté n° A-AF-2013-04 autorisant la réalisation de la fouille préventive prescrite par l'arrêté AF-2013-04 du 7 avril 2014 n° opération 2525

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté AF-2013-04 du 07/04/2014 prescrivant la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive ;

VU le contrat référencé notification, marché de fouille et devis, signé le 10/12/2015 entre l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure et Ville de Caudebec-Lès-Elbeuf, aménageur, relatif à la réalisation de l'opération de fouille préventive prescrite par l'arrêté susvisé ;

VU l'arrêté en date du 12/11/2012 portant agrément pour la réalisation de fouilles préventives de l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure ;

CONSIDERANT que le projet de l'opérateur est conforme au cahier des charges scientifiques annexé à l'arrêté de prescription susvisé et qu'il convient donc d'autoriser la réalisation de l'opération concernée.

ARRETE

Art. 1. - L'aménageur dénommé Ville de Caudebec-Lès-Elbeuf est autorisé à procéder à la réalisation de l'opération de fouille archéologique préventive, conformément au contrat susvisé.

Art. 2. - L'opération de fouille archéologique préventive ne pourra être entreprise qu'après désignation du responsable scientifique, laquelle fera l'objet d'un arrêté distinct.

Art. 3. - L'opération de fouille archéologique préventive sera effectuée sous le contrôle du Conservateur régional de l'archéologie.

Art. 4. - L'opération de fouille archéologique préventive devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

Art. 5. - Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le Conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Art. 6. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouen, le 18 12 2015

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles



Luc LIOGIER

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

**PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR**

Arrêté n° AF-DES-2013-04 portant désignation du responsable scientifique de la fouille d'archéologie préventive autorisée par arrêté n° A-AF-2013-04 du 17 décembre 2015

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° AF-2013-04 du 7 avril 2014 prescrivant la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté n° A-AF-2013-04 du 17 décembre 2015 portant autorisation de la fouille d'archéologie préventive prescrite par l'arrêté susvisé.

ARRETE

Art. 1er. - M Pierre WECH est désigné responsable scientifique de l'opération de fouille archéologique préventive prescrite et autorisée par les arrêtés susvisés.

Art. 2. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouen, le

18 12 2015

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles

Luc LIOGIER

ÉTAT DES CONNAISSANCES

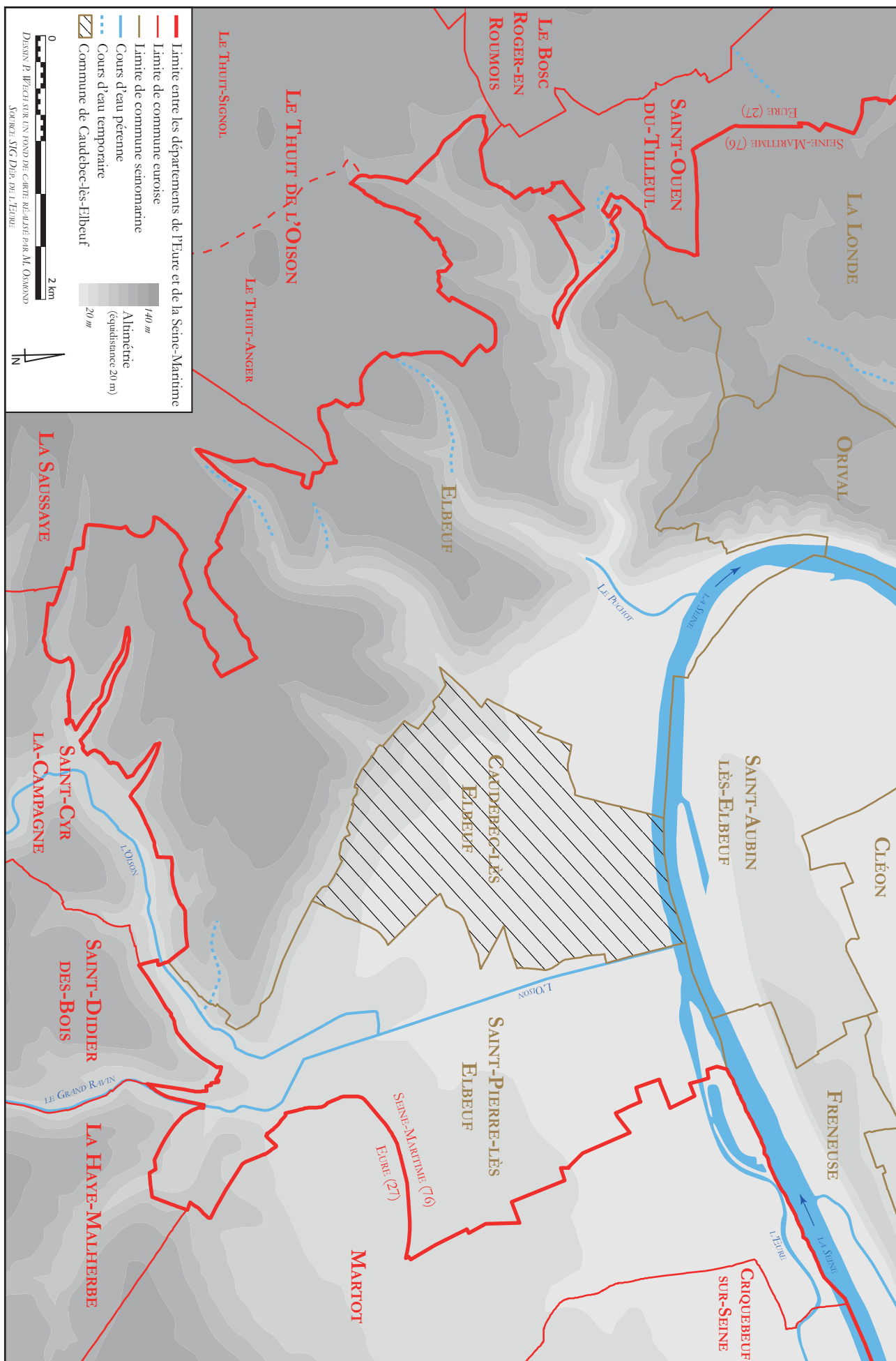


Figure 6 - La commune de Caudebec-lès-Elbeuf dans son contexte topographique

1. GÉOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

L'agglomération de Caudebec-lès-Elbeuf se situe dans le département de la Seine-Maritime (76), en région Normandie. Limitrophe d'Elbeuf et du département de l'Eure (27), elle se situe à environ 20 km au sud de Rouen, sur la rive gauche de la Seine et presque au sommet de la boucle fluviale sise avant *Rotomagus*¹.

Le territoire de la commune s'étend sur la rive concave de cette boucle, à l'extrémité occidentale d'une large plaine alluviale qui se développe légèrement en amont, notamment sur les communes de Martot et Saint-Pierre-lès-Elbeuf où elle atteint près de 4 km de large (fig. 6). Cette plaine alluviale, sise à la confluence de l'Eure et de la Seine, se resserre assez rapidement

sur les communes de Caudebec-lès-Elbeuf et surtout d'Elbeuf, pour laisser place, sur la commune d'Orival, à d'importantes falaises calcaires.

Cette configuration explique que l'essentiel du territoire de la commune de Caudebec-lès-Elbeuf s'étende, à une altitude comprise entre 10 et 40 m NGF du nord vers le sud, sur les basse et moyenne terrasses de la Seine. Vers le sud, les marges de la commune recouvrent l'amorce des pentes de la vallée en direction du plateau du Neubourg, jusqu'à une altitude d'environ 60 m NGF.

Au nord, le long de la rive de la Seine, la carte géologique mentionne tout d'abord la présence d'alluvions actuelles et sub-actuelles (fig. 7, Fz), ainsi décrites² :

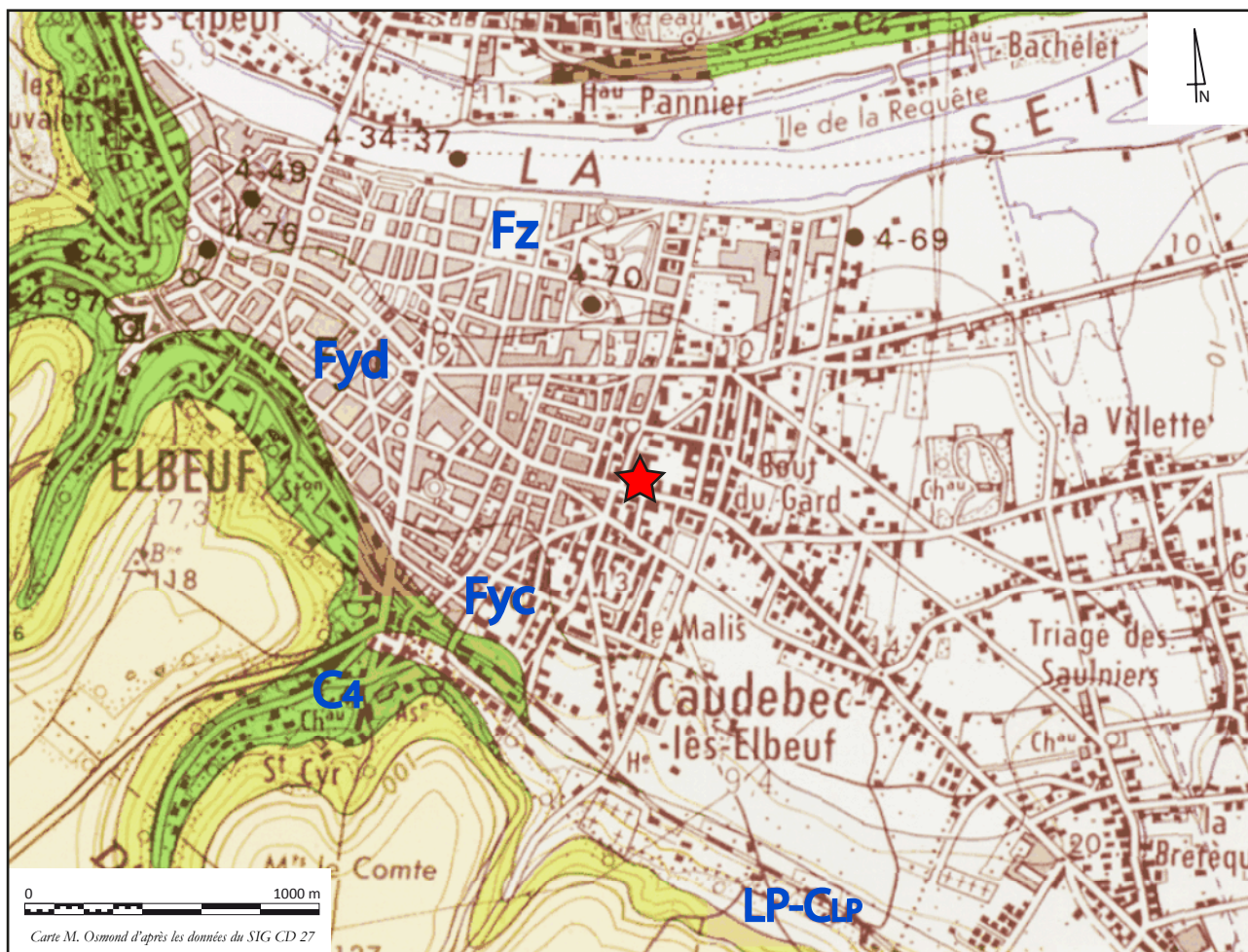


Figure 7 - Localisation (en rouge) de l'opération sur fond de carte géologique

1 Nom de l'agglomération antique de Rouen.

2 Notice de la Carte géologique 1 / 50 000^e, Elbeuf XIX-12, BRGM, p. 5 et 6.

« Elles correspondent au lit majeur des cours d'eau et ont commencé à se déposer au début de la transgression flandrienne. Le lit de la Seine a été creusé jusqu'à la cote - 13 dans la région de Cléon, ce qui correspond vraisemblablement au maximum de la régression würmienne.

Sur le *bed-rock*, on trouve un dépôt de plusieurs mètres de sables, graviers et galets. Au-dessus, des sables fins, des argiles, des lentilles de tourbe, enfin des limons sableux achèvent le remplissage de la vallée à son niveau actuel, à la cote + 4.

[...] Dans la vallée de l'Oison, les graviers de fond ne dépassent pas 1,50 m d'épaisseur. Ils sont enrobés *per descensum* par les limons argileux qui complètent le remplissage de la vallée ».

Vers le sud, ces alluvions modernes recouvrent des dépôts plus anciens de basses terrasses (fig. 7, Fyd), dont voici la description³ :

« [...] sur un *bed-rock* érodé à la cote 4- 3 environ et correspondant à une régression durant le Riss, se sont déposés des sables et des graviers fluviaux épais de 4 à 10 m, au sein desquels on rencontre un niveau plus fin et plus calcaire, riche en débris de Characées et en encroûtements calcaires. La faune comprend : *Bos primigenius* Lin, *Bos* sp., *Elephas primigenius* Blum., *Elephas* sp., *Rhinoceros tichorhinus* Cuv., *Equus caballus* Lin., *Equus* sp., *Canis lupus* Lin., *Cervus elaphus* Lin. Cet ensemble est recouvert par un sol fossile.

Au-dessus l'alluvionnement s'est poursuivi avec des sédiments plus fins, bien que l'on y rencontre vers la base d'énormes blocs de grès et de meulière transportés peut-être par des radeaux de glace. Des périodes de transgression marine avec faune de Foraminifères non déterminées, des épisodes de ravinement, des sols fossiles avec Gastéropodes terrestres, des nappes de solifluxion ont été analysés et interprétés en liaison avec les différents épisodes du Würm ».

En progressant encore vers le sud, d'autres formations affleurent sous la forme de moyennes terrasses plus anciennes encore (fig. 7, Fyc) : « Entre + 20

et + 30 m, une autre terrasse, en partie érodée, s'étale sur la rive gauche à l'amont d'Elbeuf. Les graviers y sont mieux calibrés, le sable plus abondant et les galets de calcaire et de grès tertiaires sont fréquents ».

Enfin, les marges méridionales de la commune recèlent, sur l'amorce des pentes de la vallée et outre des affleurements de calcaire coniacien (fig. 7, C_d), quelques placages lessiques ayant ponctuellement soliflué sur les versants (fig. 7, LP-C_{1,P}).

La parcelle fouillée en 2016 se situe quant à elle au cœur de la plaine alluviale, sur l'une des basses terrasses de la Seine (Fyd). L'altitude des terrains, avant notre intervention, était comprise entre 12,4 et 13 m NGF, du sud vers le nord, et présentait donc une légère déclivité peu perceptible à l'œil nu⁴. Cette déclivité apparaît contraire au sens général de la pente, mais résulte sans doute, comme nous le verrons par la suite, de l'impact des activités anthropiques sur ce terrain.

³ Id., p. 5.

⁴ Dans le cadre de cette opération, et grâce à la gentillesse de Sébastien Calduch (INRAP) que nous remercions ici chaleureusement, nous avons pu obtenir le fichier originel du lever topographique réalisé au moment du diagnostic. Il est à noter que ce fichier livre des informations altimétriques notablement supérieures (de l'ordre de plusieurs dizaines de centimètres). Nous ne pouvons pas expliquer ce décalage et utiliseront ici nos propres données.

2. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Dans le cadre de ce rapport, nous avons tenté de compiler un grand nombre de données de provenances très diverses. Ce travail, certainement très incomplet, a porté sur un large territoire, centré sur la commune de Caudebec-lès-Elbeuf, et présenté sur la **figure 6**. Les communes situées sur la rive droite de la Seine ont été écartées de la présente étude.

Parmi cette documentation, il nous faut souligner la place importante des rapports d'opération archéologique⁵. De très nombreuses interventions, qu'il s'agisse de diagnostics, de fouilles préventives ou programmées, ou encore de surveillances de travaux, ont en effet été réalisées, principalement sur la commune de Caudebec-lès-Elbeuf, depuis les années 1980 (**fig. 8** et **tableau 1**)⁶. On dénombre en effet, sur les territoires de ces trois communes, pas moins de 41 opérations archéologiques dont la plupart, il est vrai, concerne Caudebec (31 occurrences soit 75 % ; **fig. 9**). Les diagnostics constituent l'essentiel de ce corpus puisqu'ils totalisent 29 occurrences (70 % du total)⁷, loin devant les fouilles préventives (6 opérations en incluant celle objet du présent rapport) et les fouilles programmées (5 opérations pouvant s'être déroulées sur plusieurs années).

La carte de répartition de ces opérations (**fig. 8**) montre une couverture assez importante et homogène du territoire de Caudebec-lès-Elbeuf. On notera toutefois un déséquilibre assez évident, en

5 Dans le cadre du présent travail, nous avons consulté l'intégralité des rapports d'opération conservés à la cellule Carte archéologique du SRA Normandie et portant sur les communes d'Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf et Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Les autres communes limitrophes n'ont en revanche pas fait l'objet d'un « dépouillement » intégral. Seules les opérations ayant donné lieu à un rapport sont prises en compte ; sauf cas particulier, il ne sera fait aucune mention des opérations dont le rapport n'a pas été rendu.

6 Les numéros mentionnés sur ces documents sont propres au présent rapport et ne renvoient en aucune manière à une numérotation officielle.

7 Les opérations de sondages préalables à tout type d'aménagement ont été inclus dans cette catégorie, qu'elles aient ou non porté le nom de « diagnostic ». Les diagnostics suivis de fouille n'apparaissent ni sur la carte de la figure 8, ni dans le tableau des opérations, étant entendu que la primauté a été accordée à la fouille.

termes de superficie explorée, entre le secteur central et ancien de l'agglomération d'une part, et ses marges orientales et méridionales d'autre part. Le développement récent de l'urbanisme dans ces dernières, longtemps demeurées rurales, a souvent permis d'explorer d'importantes surfaces dans le cadre d'opérations archéologiques préventives. La configuration du centre-ville n'offre pas cette possibilité.

La compilation de tous ces rapports montre également l'accroissement significatif de l'activité archéologique dans ce secteur principalement depuis le début des années 2000, et en grande partie en raison du développement de l'archéologie préventive (**fig. 10**). Sans doute la mise en place d'un zonage archéologique pour la commune de Caudebec-lès-Elbeuf en juillet 2014 permettra-elle de maintenir, voire d'accroître cette activité.

2.1. LA PRÉHISTOIRE ANCIENNE

La commune de Caudebec-lès-Elbeuf et ses environs sont connus depuis longtemps pour la richesse de leur patrimoine enfoui et surtout pour l'importance des découvertes qui y ont régulièrement été faites depuis le XVIII^e siècle au moins⁸. Si celles-ci portent essentiellement sur l'Antiquité, les périodes les plus anciennes figurent également en bonne place. La Préhistoire ancienne a livré principalement des éléments mobiliers, la plupart du temps sans contexte précis car résultant de découvertes anciennes et fortuites (**fig. 11**)⁹. De l'outillage lithique et des ossements fossiles sont ainsi mentionnés au lieu-dit « La Fosse aux Moules », sur la commune de Caudebec (**n° 1** ; Saint-Denis 1887, p. 2), ainsi qu'au débouché de la vallée de la Saussaye, sur la côte du Neubourg à Elbeuf (**n° 2**, localisation imprécise ; Largesse 2007,

39

8 Dès 1887, Messieurs Saint-Denis et Drouet faisaient paraître une synthèse de ces découvertes anciennes et dressaient un « bilan des connaissances » historiques et archéologiques sur la commune de Caudebec-lès-Elbeuf (Saint-Denis 1887). En 1776 déjà, M. Dupont d'Elbeuf indiquait : « Personne n'ignore qu'à plus de mille toises à la ronde, autour de l'église de Caudebec, on ne sauroit labourer ou fouiller un peu avant dans la terre sans y rencontrer des fondements de maisons ou bâtiments » (Honoré 2002, p. 10).

9 Les numéros d'opération mentionnés sur cette figure lui sont propres et ne renvoient en aucune manière ni à une numérotation officielle, ni aux autres figures du présent rapport.

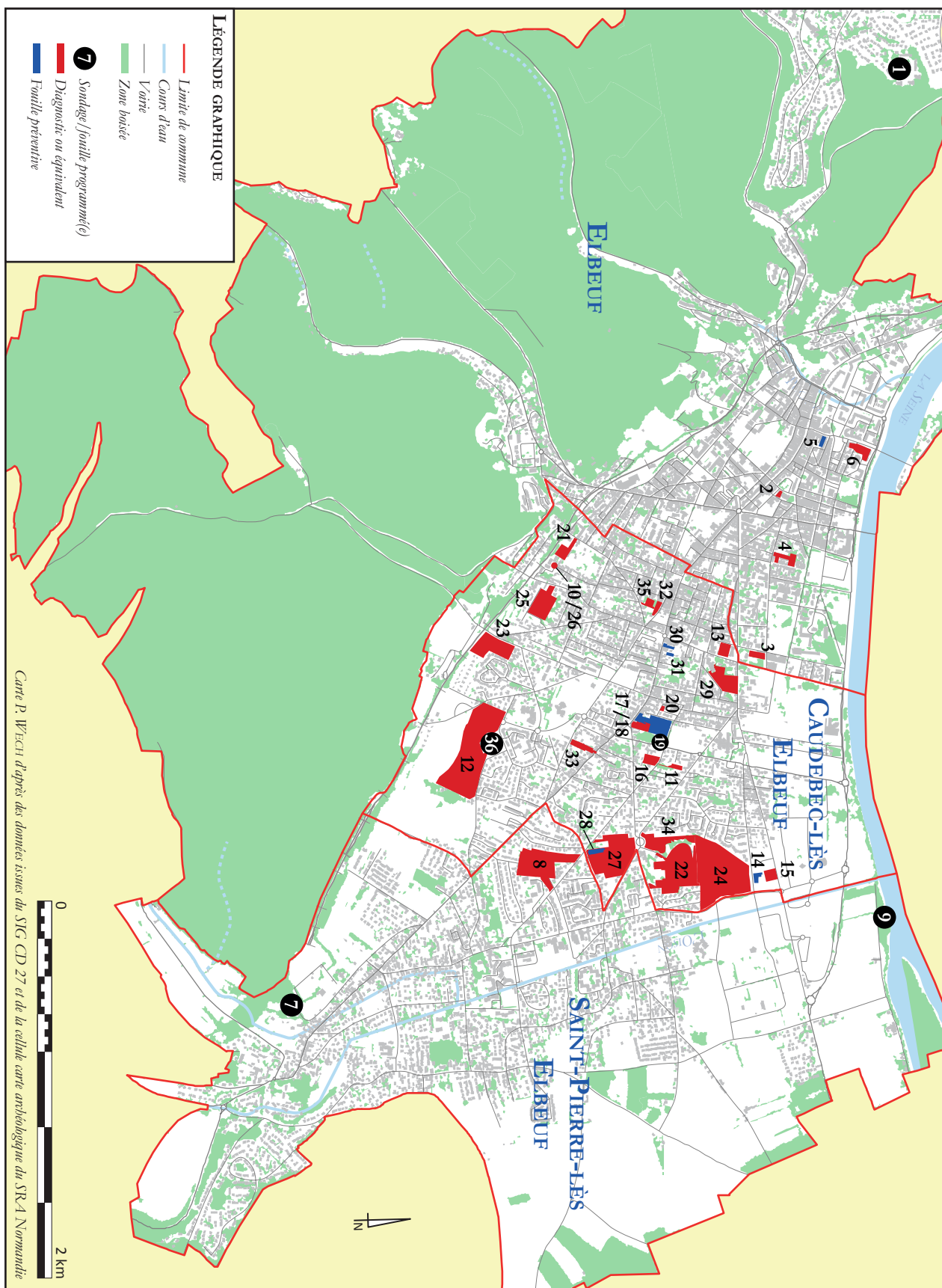
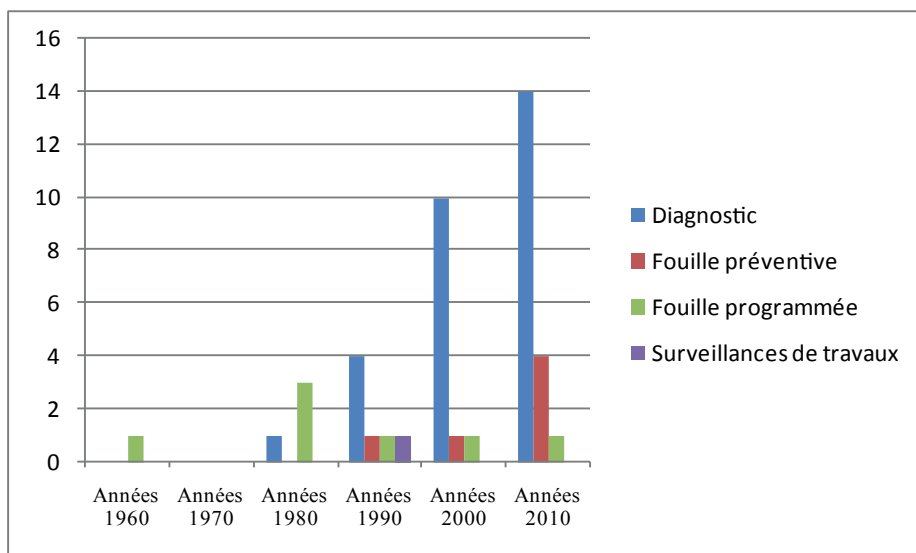


Figure 8 - Carte de répartition des opérations archéologiques réalisées sur les communes d'Elbeuf, Caudebec-les-Elbeuf et Saint-Pierre-les-Elbeuf (cf. tableau 1)

N° opé	Commune	Lieu-dit	Nature de l'opération	Date de réalisation	Responsable scientifique / titulaire
1	Elbeuf	Le Buquet / Le Val Caron	Fouille de sauvetage puis programmée	1981 - 1991	R. Vertut, A. Cerdan, G. Broglio
2	Elbeuf	Square Raoul Grimoin-Sanson	Diagnostic	1997	P. Fajon
3	Elbeuf	19-21 rue Hoche	Diagnostic	2013	P. Calderoni
4	Elbeuf	Rue du 11 novembre 1918	Diagnostic	2012 - 2013	C. Lourdeau
5	Elbeuf	57 rue Guynemer	Diagnostic puis fouille préventive	2012 puis 2014	P. Calderoni puis B. Guillot
6	Elbeuf	Quai de la Seine - Rue Bourdon	Diagnostic	1995	J.-Y. Langlois
7	Saint-Pierre-lès-Elbeuf	Le Mont Enot	Fouille programmée	2004 - 2013	D. Clignet
8	Saint-Pierre-lès-Elbeuf	La Grosse Borne	Diagnostic	2004	C. Maret
9	Saint-Pierre-lès-Elbeuf	La Tranquée	Sondages programmés	1980	R. Bayon
10	Caudebec-lès-Elbeuf	Impasse Leroy	Diagnostic	2001	M.-C. Leguoy
11	Caudebec-lès-Elbeuf	204, rue Etienne Dolet	Diagnostic	2015	C. Lourdeau
12	Caudebec-lès-Elbeuf	La ZAC des Cavées Est	Diagnostic	2012	G. de Mauraige
13	Caudebec-lès-Elbeuf	Rue Sadi Carnot - Rue Gosselin	Diagnostic	2000	P. Fajon
14	Caudebec-lès-Elbeuf	Rue Lamartine	Fouille préventive (sauvetage urgent)	1993	F. Doucet
15	Caudebec-lès-Elbeuf	Rue Félix Faure	Diagnostic	1993	P. Fajon
16	Caudebec-lès-Elbeuf	Rue Etienne Dolet	Diagnostic	2005	B. Aubry
17	Caudebec-lès-Elbeuf	Rue E. Dolet, Rue de la République, Les "Serres Chevrier"	Diagnostic puis fouille préventive	2010 puis 2012	F. Kliesch puis L. Jégo
18	Caudebec-lès-Elbeuf	Serres Chevrier	Diagnostic	2000	P. Fajon
19	Caudebec-lès-Elbeuf	Le Bout de la Ville	Fouille programmée	1966 - 1967	J. Calais
20	Caudebec-lès-Elbeuf	Le Clos des Serres	Diagnostic et surveillances de travaux	1993 - 1997	P. Fajon
21	Caudebec-lès-Elbeuf	Rue de l'Argillère	Diagnostic	2005	C. Maret
22	Caudebec-lès-Elbeuf	Rue de la Vilette	Diagnostic	2006	C. Maret
23	Caudebec-lès-Elbeuf	Rue de la Commune 1871	Diagnostic	2010	F. Kliesch
24	Caudebec-lès-Elbeuf	Rue aux Saulniers - Rue Lamartine	Diagnostic	2016	N. Roudié
25	Caudebec-lès-Elbeuf	Résidence du Grand Clos	Diagnostic	2002	V. Mutarelli
26	Caudebec-lès-Elbeuf	Impasse Leroy	Diagnostic	1988	C. Lechevallier
27	Caudebec-lès-Elbeuf	Hamneau du Griolet	Diagnostic	2002	D. Honoré
28	Caudebec-lès-Elbeuf	Rue du Bec	Fouille préventive	2003	C. Maret
29	Caudebec-lès-Elbeuf	1181 rue Félix Faure	Diagnostic	2011	L. Jégo
30	Caudebec-lès-Elbeuf	124 rue de la République	Diagnostic puis fouille préventive	2013 puis 2016	M.-F. Leterreux puis P. Wech
31	Caudebec-lès-Elbeuf	112 rue de la République	Diagnostic puis fouille préventive	2009 puis 2012	L. Jégo
32	Caudebec-lès-Elbeuf	77 à 83 rue Jules Ferry	Diagnostic	2014	M.-F. Leterreux
33	Caudebec-lès-Elbeuf	71 rue de la République	Diagnostic	2010	L. Jégo
34	Caudebec-lès-Elbeuf	Angle rues de la Vilette, Porte Verte et Jaroslav Hasek	Diagnostic	2015	D. Breton
35	Caudebec-lès-Elbeuf	Îlot Jules Ferry	Diagnostic	2017	Y.-M. Adrian
36	Caudebec-lès-Elbeuf	La Mare aux Brœufs	Fouille de sauvetage puis programmée	1982 - 1983	D. Pite

Tableau 1 - Liste des opérations archéologique recensées sur le territoire des communes d'Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf et Saint-Pierre-lès-Elbeuf (cf. carte figure 8)

	Années 1960	Années 1970	Années 1980	Années 1990	Années 2000	Années 2010	Total
Diagnostic	-	-	1	4	10	14	29
Fouille préventive	-	-	-	1	1	4	6
Fouille programmée	1	-	3	-	1	-	5
Surveillances de travaux	-	-	-	1	-	-	1
Total =	1	0	4	6	12	18	41



42

Figure 9 - Evolution de l'activité archéologique sur les communes d'Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf et Saint-Pierre-lès-Elbeuf depuis les années 1960 jusqu'à nos jours

	Diagnostic	Fouille préventive	Fouille programmée	Surveillance de travaux	Total
Elbeuf	5	1	1	-	7
Caudebec-lès-Elbeuf	23	5	2	1	31
Saint-Pierre-lès-Elbeuf	1	-	2	-	3
Total =	29	6	5	1	41

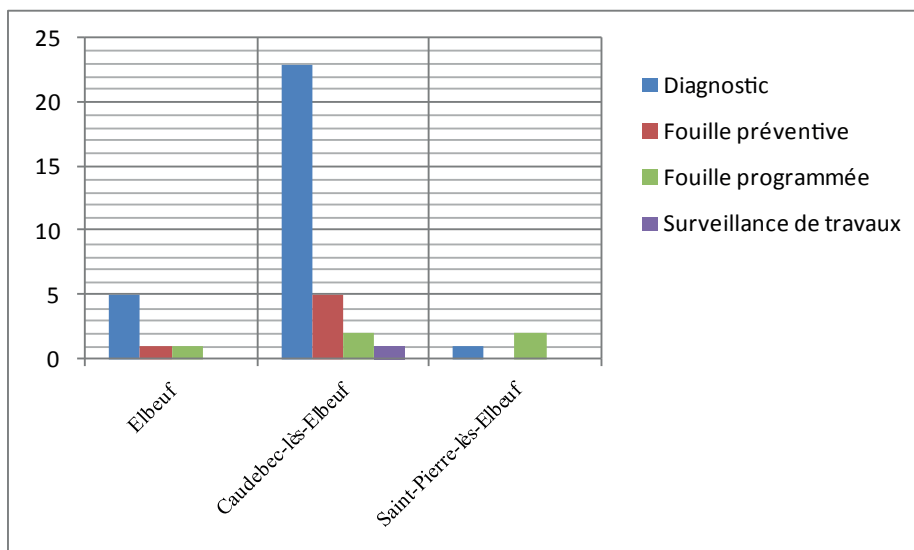


Figure 10 - Répartition des types d'opération archéologique par commune

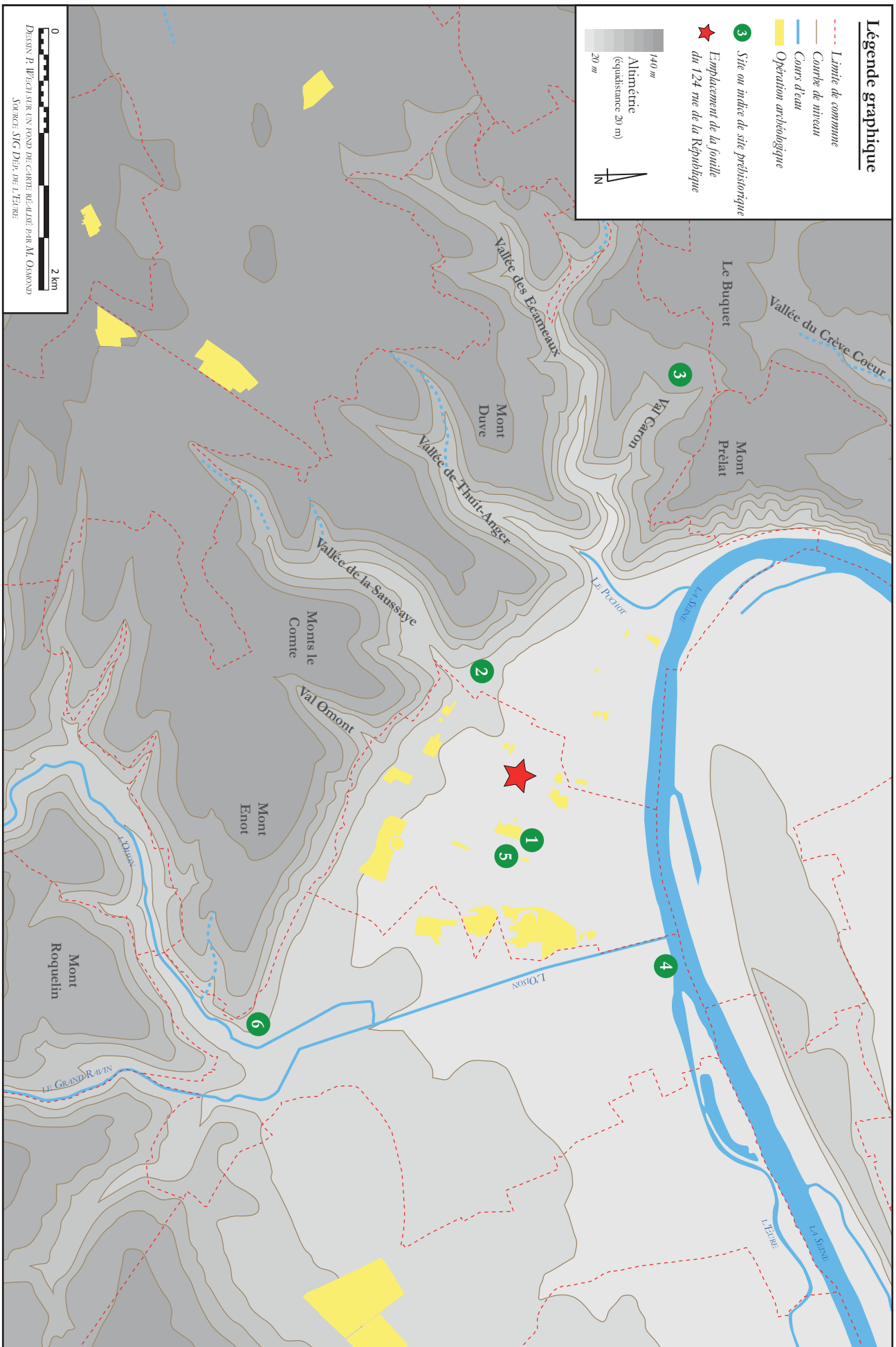


Figure 11 - Carte de répartition des découvertes paléolithiques effectuées dans les environs de la fouille

p. 9). Dans ce dernier cas, les découvertes réalisées en 1885, lors des travaux de construction du chemin de fer, consistent en ossements de mammoth, dents de rhinocéros et lames moustériennes (Maret 2005, p. 7). A la « Fosse aux Moules », aucun élément de datation ne permet toutefois d'attester réellement l'ancienneté des éléments lithiques ; leur attribution chronologique demeure donc sujette à caution.

Du mobilier lithique, non caractérisé, est également mentionné de façon anecdotique à l'emplacement de la *villa* antique du Val Caron, fouillée dans les années 1980 sur la commune d'Elbeuf (n° 3 ; Rogeret 1997, p. 221). En l'absence de description et d'étude plus poussée, l'attribution chronologique est, là encore, incertaine.

Sur la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, des ramassages de surface réalisés entre 1974 et 1979, puis une campagne de sondage réalisée en 1980 au lieu-dit « La Tranquée », sur les bords de la Seine, ont mis en évidence la présence, dans des alluvions récentes, de mobiliers variés, dont une pointe Levallois et des pièces lithiques attribuées au Mésolithique (Bayon 1981)¹⁰.

Enfin, un diagnostic réalisé en 2005, rue Etienne Dolet à Caudebec-lès-Elbeuf, a mis au jour, « sur le toit des langues solifluées des argiles à silex, un éclat du Paléolithique moyen » (n° 5 ; Aubry 2005).

Pour la Préhistoire ancienne, l'élément le plus remarquable est cependant sans conteste le gisement mis au jour sur la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, au pied du Mont Enot, dans l'ancienne briquetterie Chédeville (n° 6). Ce gisement s'inscrit dans une séquence stratigraphique correspondant aux dépôts lœssiques du Pléistocène moyen et supérieur, connu et étudié de longue date par les plus éminents quaternaristes (Cliquet 2006, p. 2). Plusieurs occupations relatives à différentes phases du Paléolithique, et matérialisées par des séries lithiques, ont pu être mises en évidence sur ce site de référence¹¹.

10 Signalons que la carte archéologique de la commune consultée au SRA Normandie ne mentionne pas ces éléments anciens et ne fait pas remonter les découvertes au-delà du Néolithique.

11 Nous ne décrivons pas davantage ces éléments. Pour plus de précisions, voir notamment les rapports d'opération consultables au SRA Normandie et Cliquet 2006b.

2.2. LE NÉOLITHIQUE

Le Néolithique apparaît également de manière assez sporadique dans la commune de Caudebec-lès-Elbeuf et ses environs (fig. 12)¹². Outre les éléments déjà signalés à l'emplacement de la *villa* du Val Caron, à Elbeuf (n° 3 ; Rogeret 1997, p. 221), il nous faut évoquer, dans le même secteur, la présence d'une probable allée couverte située sur la commune d'Orival (n° 5 ; Largesse 2007, p. 9).

Dans la plaine alluviale, les découvertes sont peu nombreuses et assez dispersées malgré le nombre important d'opérations archéologiques. Un menhir attribué au Néolithique est mentionné sur la commune de Martot (n° 6 ; Largesse 2007, p. 9). Un autre mégalithe, non localisé, est également signalé « à la lisière de la forêt d'Elbeuf, presque au bord de la rivière d'Oison » (Baratault, Bolo 2000, site 76 165 009). A Saint-Pierre-lès-Elbeuf, sur les bords de la Seine, au lieu-dit « La Tranquée », des mobiliers variés ont été mis au jour, dont des pièces lithiques attribuées au Chasséen (n° 4 ; Bayon 1981). A Caudebec-lès-Elbeuf, un diagnostic réalisé en 2015 par D. Breton près du château de la Vilette (n° 1) a mis au jour une fosse apparemment isolée et renfermant près de 200 tessons de céramique relevant du Cerny ancien (Breton 2015). Sur la commune d'Elbeuf, au bord de la rivière du Puchot, la découverte d'une hache en silex supposée néolithique est mentionnée dans la documentation (n° 2 ; Largesse 2007, p. 9)¹³. Une trouvaille similaire semble avoir été faite en 1912 à Caudebec-lès-Elbeuf, dans la rue Leriche (n° 10 ; Baratault, Bolo 2000, site 76 165 038).

Sur le rebord du plateau du Neubourg, dominant au sud la plaine alluviale, les découvertes semblent plus nombreuses et, surtout, plus structurées, notamment sur les communes du Thuit-de-l'Oison (ancienne commune du Thuit-Anger) et de la Saussaye. Sur cette dernière, un diagnostic réalisé en 2003 par C. Riche a permis d'identifier une occupation du Néolithique

12 Les numéros mentionnés sur cette figure lui sont propres et ne renvoient en aucune manière ni à une numérotation officielle, ni aux autres figures du présent rapport.

13 L'abbé Cochet mentionne des découvertes similaires, mais non localisées, sur la commune de Caudebec-lès-Elbeuf (Saint-Denis 1887, p. 3).

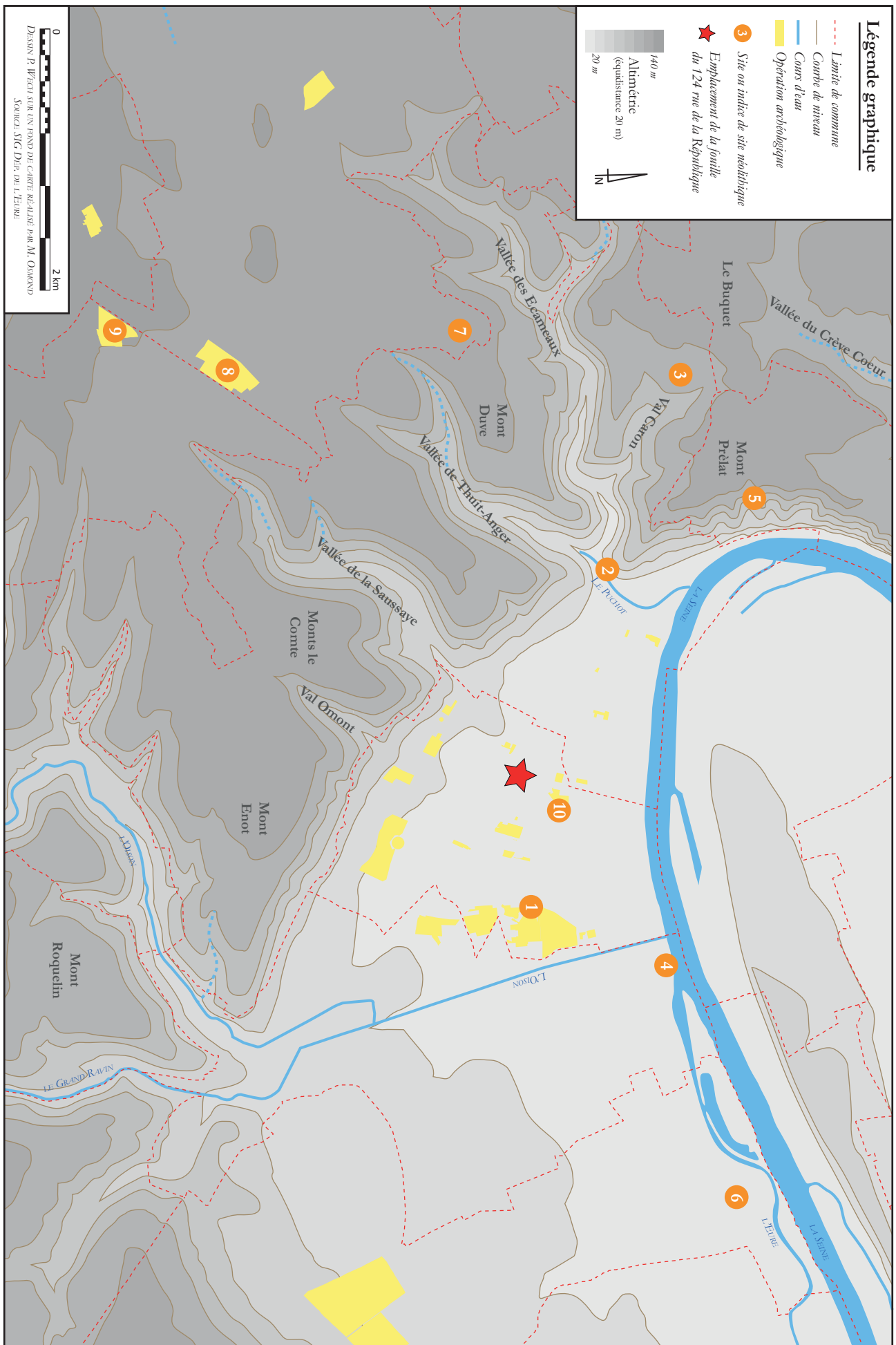


Figure 12 - Carte de répartition des découvertes néolithiques effectuées dans les environs de la fouille

final ou de l'âge du Bronze, caractérisée notamment par des indices de bâtiment et des fosses associées (n° 9 ; Riche 2003). A environ 500 m au nord, sur la commune du Thuit-de-l'Oison, un second diagnostic, réalisé en 2009 par P. Wech, a mis au jour un ensemble de pièces lithiques de même datation, dans un contexte malheureusement fortement perturbé par des labours profonds (n° 8 ; Wech 2009, p. 16). A l'extrémité nord de la même commune, une importante occupation néolithique est connue notamment par des ramassages de surface (n° 7 ; Bayon *et al* s.d.)

2.3. LA PROTOHISTOIRE RÉCENTE

Comme bien souvent, les âges des métaux ne sont que peu représentés dans les découvertes archéologiques anciennes (fig. 13)¹⁴. Pour l'âge du Bronze, outre les deux diagnostics précédemment mentionnés en rebord de plateau, sur les communes de la Sausseye et du Thuit-de-l'Oison (n° 1 et 2), seules quelques découvertes de mobilier sont signalées, exclusivement dans la plaine alluviale. Nous retrouvons là encore les ramassages effectués sur la berge de la Seine, au lieu-dit « La Tranquée » (n° 4 ; commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf ; Bayon 1980), dont le mobilier céramique semble en grande partie constitué d'éléments de cette période. A proximité immédiate de la fouille qui nous concerne aujourd'hui, la découverte ancienne d'une hache à talon en bronze est mentionnée place de l'Orme (n° 6 ; actuelle place de la République, face à la mairie ; Saint-Denis 1887, p. 3)¹⁵. Enfin, un diagnostic réalisé sur la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf en 2004 par Chrystel Maret a également mis au jour les traces d'une occupation relevant de la fin de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer, caractérisée par des bâtiments sur poteaux et des fosses associées (n° 5 ; Maret 2004).

L'âge du Fer est principalement représenté par les découvertes réalisées lors d'un diagnostic réa-

lisé en 2016 sur la commune de Caudebec-lès-Elbeuf par Nicolas Roudié (n° 3 ; Roudié 2017). Du mobilier résiduel attribuable à La Tène C/D y a en effet été mis au jour, suggérant la présence d'une occupation d'origine gauloise, même si l'essentiel des trames parcelaires semble antique.

La présence d'une « nécropole gauloise » est mentionnée dans les sources, à l'est du centre-ville actuel et à proximité immédiate de la « Fosse aux Moules » (n° 7 ; Rogeret 1997, p. 174-175). Cette nécropole, découverte fortuitement en 1864, aurait été utilisée à compter La Tène III, soit la fin du II^e siècle av. J.-C. La découverte fut suivie de fouilles menées l'année suivante par l'abbé Cochet. Les arguments permettant la datation précoce de cet ensemble funéraire semblent toutefois peu convaincants, l'abbé Cochet mentionnant simplement des urnes de « type celtique ». Le mobilier issu de ces anciennes explorations comporte en outre une très forte proportion d'éléments antiques et seuls deux vases et une lance en fer sont clairement attribuables à La Tène III (Baratault, Bolo 2000, site n° 76 165 004), mais sans qu'aucun contexte de découverte ne soit précisé. La prudence semble donc de mise quant à l'identification définitive d'une « nécropole gauloise » à cet emplacement, ce d'autant plus qu'aucune opération archéologique récente n'a permis d'apporter le moindre élément nouveau sur cette question.

2.4. L'ANTIQUITÉ

2.4.1. LA STATION ANTIQUE D'UGGATE

Les nombreuses découvertes réalisées sur le territoire de Caudebec-lès-Elbeuf et ses environs, depuis le XVIII^e siècle au moins, permettent aujourd'hui d'identifier formellement le site de Caudebec comme étant l'antique *Uggate*¹⁶, station routière mentionnée

14 Les numéros mentionnés sur cette figure lui sont propres et ne renvoient en aucune manière ni à une numérotation officielle, ni aux autres figures du présent rapport.

15 Notons que l'*Atlas historique de l'agglomération d'Elbeuf* (Largesse 2007) situe par erreur cette découverte plus à l'ouest, sur la commune d'Elbeuf.

16 Rogeret 1997, p. 173.

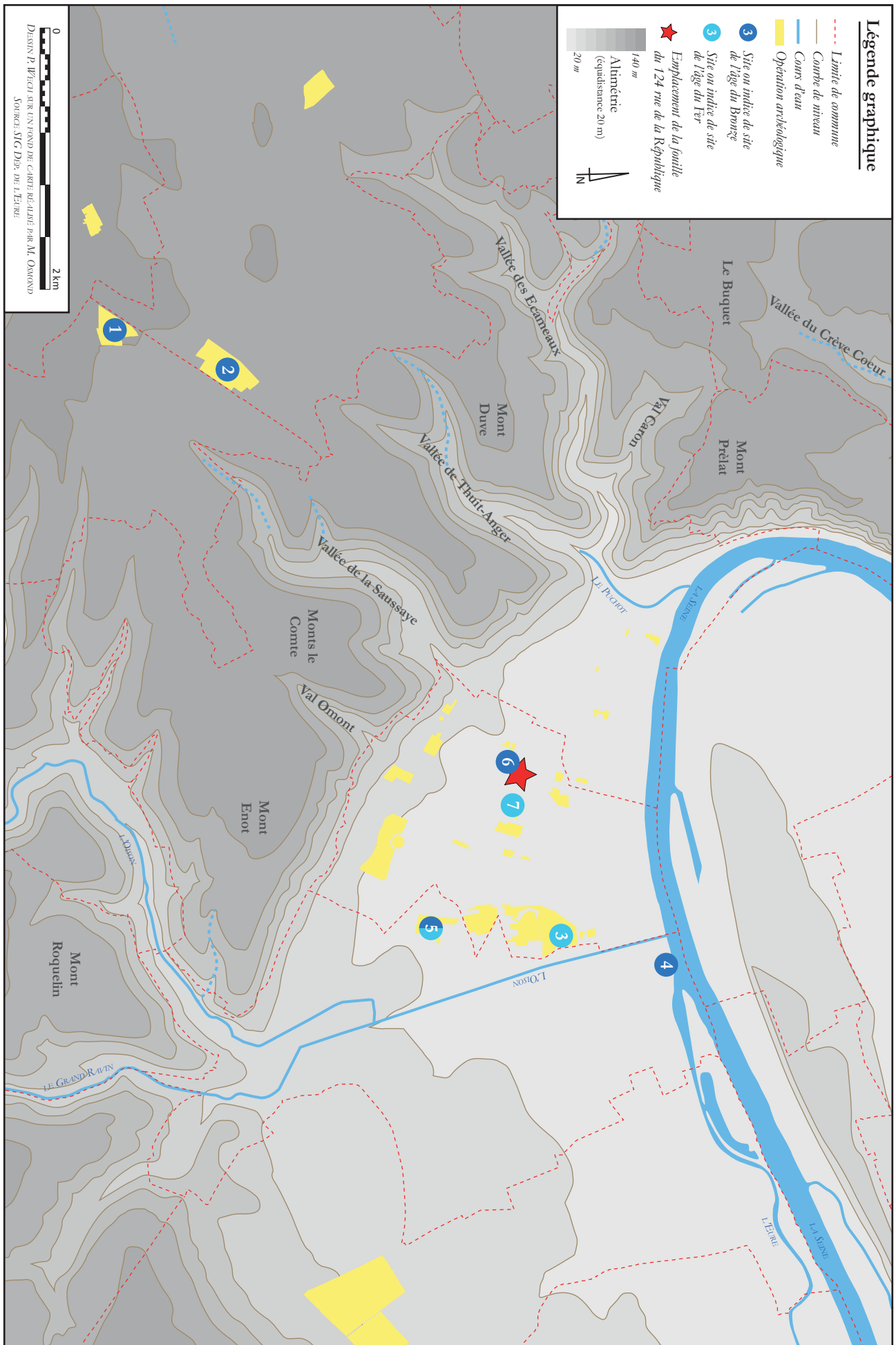


Figure 13 - Carte de répartition des découvertes protohistoriques effectuées dans les environs de la fouille

notamment dans l'*Itinéraire d'Antonin*¹⁷, le long de la voie conduisant de Rouen à Paris en passant par Evreux (*Itinéraire*, 384-1 à 7).

Ce document indique que la station se situe à 8 ou 9 milles romains (selon les manuscrits) de Rouen / *Rotomagus* et 14 milles d'Evreux / *Mediolanum Aulercorum*. Nous ne rentrerons pas davantage ici dans de longs développements concernant la concordance entre la localisation d'*Uggate* et les distances mentionnées dans l'*Itinéraire*.

Les nombreuses découvertes et opérations archéologiques permettent aujourd'hui de circonscrire grossièrement l'emprise de cette station antique, correspondant, *grasso modo*, à un quadrilatère couvrant une trentaine d'hectares (**fig. 14**)¹⁸.

2.4.2. LES VOIES AUTOUR DE CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

De nombreuses voies sont mentionnées dans la littérature archéologique autour de cette station. Certaines sont avérées, d'autres supposées et d'autres encore largement fantasmées. En la matière, trier le bon grain de l'ivraie représente un travail trop important et que nous n'avons pas pu réaliser dans le cadre de ce rapport. Signalons néanmoins le passage, à l'ouest de l'agglomération et sur le plateau qui la domine, de l'importante voie reliant Rouen / *Rotomagus* à Lisieux / *Noviomagus*, en passant par Brionne / *Breviodurum*. Plusieurs dérivations probables relient cette voie à la station d'*Uggate*. L'une, au sud-ouest, est clairement attestée sur la commune du Thuit-de-l'Oison¹⁹

et gagne Caudebec-lès-Elbeuf soit par le vallon du Thuit-Anger, soit par celui de la Saussaye²⁰. Les deux autres sont plus hypothétiques et situées au nord-ouest. Elles auraient gagné la plaine alluviale respectivement par le vallon des Ecameaux et par le Mont Prêlat ou le Val Caron²¹.

A l'est de la station, il nous faut restituer le départ de la voie menant à Evreux / *Mediolanum Aulercorum*. Bien que son tracé précis ne soit pas connu avec certitude, celle-ci traverse vraisemblablement, en direction du sud-ouest, la commune voisine de Saint-Pierre-lès-Elbeuf au lieu-dit évocateur de « La Grosse Borne ». Elle quitte ensuite le fond de la vallée pour gagner le plateau sur la commune de la Haye-Malherbe où des prospections aériennes ont permis de fixer son tracé²². Une autre voie est mentionnée au nord-est, parallèlement au cours de la Seine, et semble se diriger vers Pont-de-l'Arche (Saint-Denis 1887, p. 52-53) et au-delà jusqu'à Beauvais (Kliesch, Lépinay 2012, p. 84).

Sur la plaine alluviale, dans le voisinage plus immédiat de l'agglomération²³, d'autres tronçons de voie sont signalés, souvent anciennement et la plupart du temps sans être orientés. Ces tronçons se concentrent sur la commune actuelle d'Elbeuf et sont pour l'essentiel mentionnés en tant que dallages ou constructions dallées, en calcaire ou en silex (**fig. 14, nos 37 et 38** ; Largesse 2007, p. 9).

17 Véritable guide de voyage, ce document dont la datation semble établie à la fin du III^e siècle est connu par près d'une vingtaine de manuscrits allant du VII^e au XV^e siècle (Fortia d'Urban 1845). Sur ces manuscrits, plusieurs graphies apparaissent pour le nom de la station : *Uggate*, *Uggade* ou encore *Yggade*. A l'image du choix opéré par Henri Saint-Denis (1887, p. 24), nous retiendrons ici le nom de *Uggate* car figurant sur les manuscrits les plus anciens.

18 Voir en dernier lieu Kliesch, Lépinay 2012. L'emprise figurée sur la figure 14 est celle donnée dans la publication en question. Les numéros mentionnés sur cette figure lui sont propres et ne renvoient en aucune manière ni à une numérotation officielle, ni aux autres figures du présent rapport.

19 Clichés aériens réalisés par l'Association Archéo27 en 2003 et 2013 notamment (Dumondelle, Leborgne 2013).

20 La présence d'une voie empruntant le vallon du Thuit-Anger semble attestée par la découverte, au XIX^e siècle de plusieurs « couches de pavés » au lieu-dit la Croix-Féret et dans l'actuelle rue Boucher de Perthes (**fig. 14, n° 36** ; Rogeret 1997, p. 220). Aucun élément ne permet en revanche d'attester la réalité d'une voie empruntant le vallon de la Saussaye, mais la coexistence de deux axes ne saurait être écartée.

21 Informations données dans Rogeret 1997, p. 220, mais sans réelle fondement archéologique semble-t-il. A.-A. Guilmeth les donne comme desservant respectivement Bayeux / *Augustodurum* et Harfleur / *Caracotinum* (Guilmet 1842, p. 195 et 197 – 198), là non plus sans réelle preuve.

22 Information J.-N. et V. Leborgne (Association Archéo27).

23 Nous laissons volontairement de côté ici les portions de rue participant de la structuration urbain du site, et qui seront traitées dans un prochain développement.

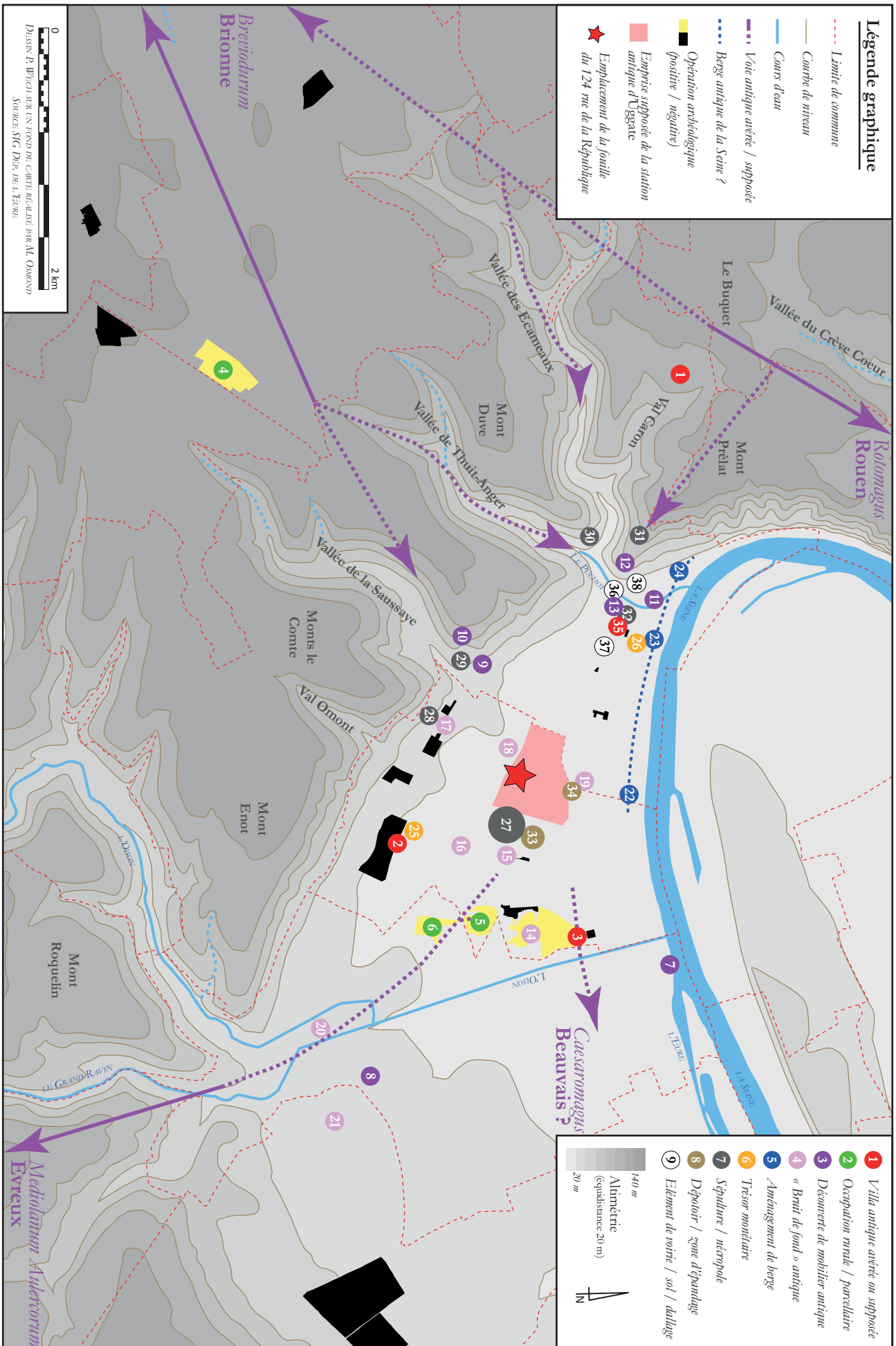


Figure 14 - Carte de répartition des découvertes antiques effectuées dans les environs de la fouille

2.4.3. LES BERGES DE LA SEINE DANS L'ANTIQUITÉ

Nous ne possédons que très peu d'informations quant à l'emplacement et à la nature des berges de la Seine au cours de l'Antiquité. Les vestiges d'un possible quai ou aménagement de berge maçonné ont ainsi été mis au jour au XX^e siècle, à Elbeuf, lors de travaux de construction rue Jules Descoubet (**fig. 14, n° 22** ; Brisson 1980, p. 99). De la même façon et toujours à Elbeuf, un « quai romain » est signalé dans l'actuelle rue Victor Grandin où des pilotis ont été mis au jour en 1891 (**fig. 14, n° 24** ; Rogeret 1997, p. 222).

Toujours à Elbeuf, un diagnostic réalisé en 1995 a mis en évidence la présence de « la rive ancienne de la Seine marquée par un dépôt de tourbe » (**fig. 14, n° 23** ; Langlois 1995, p. 11). Aucun aménagement n'y a toutefois été reconnu.

Ces différentes observations permettent de restituer une berge plus méridionale que celle visible actuellement et pourvue par endroits d'aménagements plus ou moins conséquents. Ni la datation ni la nature exactes de ces éléments ne peuvent être précisées ici.

Signalons enfin, pour mémoire, la présence, parmi le mobilier ramassé à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, au lieu-dit « La Tranquée » (**fig. 14, n° 7**), de céramiques antiques. Ces éléments n'étant plus en contexte, ils n'apportent cependant guère d'information (Bayon 1981).

2.4.4. L'OCCUPATION RURALE AUTOUR DE CAUDEBEC-LÈS-ÉLBEUF

Les découvertes anciennes et les nombreuses opérations archéologiques réalisées dans le secteur offrent la vision d'une occupation assez dense de cette portion de la plaine alluviale. On notera en premier lieu la présence de plusieurs établissements ruraux de type « *villa* » disséminés en périphérie de l'agglomération. Les sites de la Mare aux Bœufs (**fig. 14, n° 2**) et de la rue Lamartine (**fig. 14, n° 3**) se situent tous deux à environ 1,2 km du centre supposé d'*Uggate*, soit moins de 1 mille romain²⁴.

La première, fouillée en 1982 et 1983 par Dominique Pitte mais déjà mentionnée par l'abbé Cochet²⁵, semble créée *ex nihilo* à l'époque augustéenne et être occupée, avec plusieurs phases d'extension, jusqu'au IV^e siècle (voir notamment Rogeret 1997, p. 182-184, mais aussi Pitte 1982a, 1982b et 1983). Notons la découverte d'un important trésor monétaire à proximité immédiate mais sans lien avéré (**fig. 14, n° 25**). Les quelques 1038 *antoniniani* qui composaient ce dépôt se trouvaient dans un vase qui fut mis au jour lors de travaux en 1984. La datation de l'ensemble semble établie vers 274 – 275 (Rogeret 1997, p. 183).

La seconde est également connue de longue date. Henri Saint-Denis mentionne en effet à cet emplacement la présence de vestiges mais propose d'y reconnaître l'emplacement d'une « vigie » (Saint-Denis 1887, p. 53). Une fouille menée en 1993 par Fabienne Doucet et Philippe Fajon a bel et bien mis au jour les vestiges d'importantes constructions appartenant probablement à une *villa* (Doucet, Fajon 1993), dont le prolongement, au sud de la rue Lamartine, a été identifié lors d'un diagnostic réalisé en 2016 (Roudié 2017). Les datations obtenues semblent fixer l'occupation entre les I^{er} et III^e siècles. Une réoccupation tardive, bien que mal caractérisée, semble en outre avoir été mise en évidence au moins sur la zone méridionale (Roudié 2017, p. 64).

A l'est de l'agglomération et entre les *villae* de la rue Lamartine et de la Mare aux Boeufs, deux opérations de diagnostic et une fouille ont également mis au jour les traces d'une occupation rurale matérialisée par des aménagements parcellaires, un chemin, des fosses et des constructions sur solins et sablières basses. Ces éléments relèvent d'une occupation comprise entre le II^e et le IV^e siècle (**fig. 14, n° 5 et 6** ; Honoré 2002, Maret 2003 et 2004).

A l'ouest, la commune d'Elbeuf et son centre urbain ont souvent livré des mobiliers et traces d'occupation antiques, mais sans qu'il soit réellement possible de caractériser la nature de la ou des occupations en présence. L'hypothèse d'une *villa* implantée dans la plaine

24 Pour mémoire, le mille romaine correspond à environ 1 480 m.

25 Saint-Denis 1887, p. 30-31.

alluviale peut être proposée, mais sans certitude²⁶. Les vestiges mentionnés dans les sources, outre les éléments de voirie, semblent en effet concentrés dans un petit périmètre situé encore une fois à un peu moins de 1 mille d'*Uggate* (environ 1,3 km en l'occurrence). Outre des mobiliers divers (briques, tuiles, céramiques et monnaies principalement ; **fig. 14, n° 11, 12 et 13** mentionnés dans Largesse 2007, p. 9), la présence d'un balnéaire constitue un indice intéressant. Les vestiges concernés, repérés en 1835 à l'angle des actuelles rues des Martyrs et Guynemer, consistent en des « étuves, conduites et arcades » (**fig. 14, n° 35** ; Rogeret 1997, p. 222). Un trésor monétaire a également été mis au jour dans ce secteur, lors de travaux d'agrandissement de l'église Saint-Jean en 1872 (**fig. 14, n° 26**). Riche d'environ 300 monnaies, il ne semble pas antérieur au règne de Julien l'Apostat (Rogeret 1997, p. 223).

Encore plus à l'ouest, et toujours à Elbeuf, les restes d'une autre *villa* ont été partiellement explorés entre 1981 et 1992 au lieu-dit Le Buquet (**fig. 14, n° 1** ; voir notamment Rogeret 1997, p. 221 – 222). Situé à un peu plus de deux milles d'*Uggate* (environ 3,2 km), cet établissement fut occupé entre l'époque augustéenne et le IV^e siècle.

Sur la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, la découverte de nombreux vestiges est mentionnée en 1842 au triage de La Haline (**fig. 14, n° 8**, localisation approximative ; Rogeret 1997, p. 522). Ils consistent en quelques substructions, de la céramique, des tuiles, des briques et des monnaies. Cette découverte n'étant mentionnée par aucune autre source de l'époque, elle demeure sujette à caution. Dans les environs, des indices d'occupation antique sont également rapportés, sans plus de précision (**fig. 14, n° 20 et 21** ; Largesse 2007, p. 9). De la même façon, des découvertes significatives sont mentionnées dans le lit de l'Oison, sans être précisément localisées (Rogeret 1997, p. 522). Tous ces éléments suggèrent la proximité d'une installation, sans doute rurale, voire d'une autre *villa*.

Au sud-ouest de l'agglomération, au pied du coteau, de nombreuses trouvailles de mobilier sont signalées au débouché de la vallée dite de la Saussaye (**fig. 14, n° 9 et 10** ; Largesse 2007, p. 9, Rogeret 1997, p. 222-223). La présence de murs romains, « un peu plus haut, au bord de la forêt », oriente à nouveau les hypothèses vers une possible *villa*, non localisée.

Dans la périphérie immédiate de la ville antique, les nombreuses opérations archéologiques indiquent sans surprise la présence quasi systématique d'un « bruit de fond » antique, la plupart du temps sous la forme de mobiliers résiduels ou d'éléments fossoyés et / ou parcellaires isolés (**fig. 14, n° 14 à 19**)²⁷. Il semble évident que ces « bruits de fond » doivent être attribuées à la proximité, selon les cas, de l'agglomération ou des *villae*. On remarquera toutefois qu'aucune occupation structurée n'a été mise au jour autour de la ville, dans un rayon d'environ 1 km.

Signalons enfin la mise en évidence, dans le cadre d'un diagnostic réalisé en 2009 sur la commune du Thuit-Anger (aujourd'hui le Thuit-de-l'Oison), des traces d'une probable cadastration antique matérialisée par un réseau de fossés orthonormés, délimitant, pour autant que cela ait pu être déterminé, des parcelles d'une surface équivalente à 1 jugère (35 x 70 m, soit 2 500 m² ; **fig. 14, n° 4** ; Wech 2009, p. 16). Ceci témoigne sans doute d'une mise en valeur soignée du terroir d'*Uggate* situé au sud, sur le rebord du plateau.

2.4.5. DÉPOTOIRS ET ZONES DE REJETS EN PÉRIPHÉRIE DE L'AGGLOMÉRATION

Au moins deux possibles zones de rejets semblent attestées par les découvertes anciennes. La première se situe dans l'immédiate périphérie orientale de l'agglomération, au lieu-dit la « Fosse aux Moules », sous le stade M. Vernon (**fig. 14, n° 33** ; Rogeret 1997, p. 179). Là, sur près d'un hectare, l'abbé Cochet rapporte qu'une épaisse couche de cendres et de charbons a livré un mobilier antique abondant et très diversifié suggérant la présence d'un vaste dépotoir.

26 L'hypothèse d'une extension occidentale de l'agglomération d'*Uggate* se heurte quant à elle à l'absence de vestige et de stratigraphie antique dans certains diagnostics, pourtant bien situés, tels celui de la rue Guynemer (Caldéroni 2012). La documentation ancienne fait état, à l'emplacement d'Elbeuf mais sans réelle preuve, d'une fortification romaine (Caldéroni 2012, p. 28).

27 Voir respectivement Maret, Chantreuil 2006 ; Aubry 2005 ; Jégo 2010 ; Lechevallier 1988 ; Leterreux 2014b et Caldéroni 2013.

Le long de la limite septentrionale de la ville, une seconde zone est signalée au carrefour des rues Félix Faure et Sadi Carnot (**fig. 14, n° 34** ; Rogeret 1997, p. 182). Mise au jour en 1933, lors de branchements d'égouts, elle a livré, dans une couche charbonneuse, une très grande quantité de faune comprenant des ossements de bœuf et de cheval, mais aussi des coquilles d'huître et de moule. Ces deux ensembles semblent encadrer le centre urbain et illustrer l'usage récurrent des abords immédiats de la ville comme des zones dépotoirs.

2.4.6. NÉCROPOLES

Uggate possédait au moins une grande nécropole, située à l'est du tissu urbain et à proximité immédiate du dépotoir de la « Fosse aux Moules ». Cette nécropole, dite des « Serres Chevrier » (**fig. 14, n° 27**) est connue de longue date et a, depuis longtemps, permis aux habitants du coin de mettre au jour, pour les revendre, de belles « antiquités » (Saint-Denis 1887, p. 32). Nous savons ainsi que de nombreuses découvertes y ont été réalisées anciennement, bien sûr sans localisation précise ni examen archéologique rigoureux (Saint-Denis 1887, p. 66-82).

Les premières « fouilles » furent faites en 1883 par Joseph Drouet. Il fallut ensuite attendre 1962 et de nouvelles découvertes fortuites pour que des fouilles soient de nouveau entreprises en 1966 et 1967 sous la férule de Charles Schneider (Schneider 1968). Plus récemment, diverses opérations d'archéologie préventive, dont une importante fouille (Le Puil-Texier 2013), ont permis de compléter notre connaissance du site, occupé au moins du I^{er} au IV^e siècle et caractérisé par un usage successif de la crémation puis de l'inhumation.

D'autres espaces funéraires sont mentionnés parmi les découvertes anciennes. Ils se concentrent sur deux pôles, localisés respectivement sur les communes de Caudebec-lès-Elbeuf et d'Elbeuf. Le premier (**fig. 14, n°s 28 et 29**) comporte à la fois des crémations et des inhumations, mises au jour lors des travaux de construction de la voie ferrée (Rogeret 1997, p. 182) et de la route du Neubourg (Rogeret 1997, p. 222). Des substructions ainsi que divers mobiliers associés sont

également signalés : céramique, meule, tuiles, monnaies, ...

Le second se situe à Elbeuf, dans la zone de densité déjà évoquée précédemment (cf. *supra* §. 2.4.4). Des urnes cinéraires et des squelettes, associés à du mobilier antique, sont évoqués rue de la République (**fig. 14, n° 32** ; ancienne rue Royale, Rogeret 1997, p. 222 et 223). Le long de la rue de Bourghtheroulde, au pied du Mont Duve, des travaux de canalisation auraient mis au jour, en 1864, une nécropole romaine et mérovingienne (**fig. 14, n° 30** ; Rogeret 1997, p. 224). De la même façon, la nécropole mérovingienne située autour de la chapelle Saint-Auct aurait livré du mobilier antique laissant croire à la présence d'une nécropole dès l'Antiquité tardive (**fig. 14, n° 31** ; Rogeret 1997, p. 224).

Ces deux zones funéraires apparaissent relativement excentrées par rapport à l'emprise supposée de l'agglomération. On notera toutefois, dans les deux cas, leur localisation à proximité d'axes viaires supposés. Ces ensembles funéraires, pour lesquels les informations sont peu précises, doivent-ils être liés à l'agglomération ou bien à des occupations satellites telles que des *villae* ? La question ne peut pas être tranchée à ce jour.

2.4.7. LA FOUILLE DU « 124, RUE DE LA RÉPUBLIQUE » DANS LE CONTEXTE DE L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE

Comme on l'a vu, la fouille réalisée en 2016 au « 124, rue de la République » se situe dans un contexte particulièrement riche en vestiges d'occupation antique. Pour autant que l'on puisse en juger, la parcelle étudiée se situe à la limite méridionale de l'emprise urbaine restituée, dans un secteur de « marges » potentiellement dévolues, au moins en partie, au dépôt de rejets divers (Leterreux 2014, p. 49). Nous reviendrons par la suite plus en détail sur la position exacte du site vis-à-vis de la structuration urbaine de la station d'*Uggate*.

2.5. LE MOYEN AGE ET LA PÉRIODE MODERNE

Comme bien souvent, la présence de nombreux vestiges antiques a longtemps focalisé l'attention des chercheurs et érudits, au détriment des traces d'occupations postérieures. Ainsi, le Moyen Age n'est-il que très peu représenté parmi les découvertes réalisées dans le secteur qui nous intéresse. Cette pauvreté relative ne doit cependant pas être comprise comme reflétant une faible densité d'occupation, mais bien comme le résultat d'une recherche longtemps biaisée par l'intérêt exclusif des archéologues et historiens pour l'Antiquité²⁸.

Il résulte de cet état de fait que les vestiges médiévaux connus dans le secteur de Caudebec-lès-Elbeuf consistent essentiellement en édifices cultuels et en découvertes funéraires (fig. 15)²⁹. Sur le territoire même de Caudebec-lès-Elbeuf, l'église Notre-Dame comporte des parties romanes datées du XII^e siècle (fig. 15, n° 1 ; Baratault, Bolo 2000, site n° 76 165 002). Dans son voisinage immédiat, des sépultures alto-médiévales, mises au jour au XIX^e siècle lors de travaux, semblent attester la présence d'une nécropole mérovingienne (Rogeret 1997, p. 185). Les découvertes suggèrent une utilisation de cette nécropole durant tout le Moyen Age et jusqu'à la période moderne. D'autres mentions de sépultures, dans le secteur de la nécropole antique notamment, laissent supposer la présence d'au moins une autre zone funéraire alto-médiévale, caractérisée par la présence de nombreux sarcophages, dont certains associés à des scramasaxes (Rogeret 1997, p. 185).

A l'extérieur de la ville, dans sa périphérie orientale, les abords du château de la Vilette³⁰ ont

livré anciennement plusieurs sarcophages en pierre datés du haut Moyen Age (fig. 15, n° 3 ; Rogeret 1997, p. 185). Immédiatement au nord, un diagnostic récent (Roudié 2017) a livré les traces d'une occupation mérovingienne, succédant à une occupation antique et tar-do-antique, et couvrant la période des VII^e – IX^e siècle (fig. 15, n° 4). Sans doute cette occupation est-elle à rattacher à la nécropole située près du château de la Vilette.

Au centre-ville actuel, un trésor monétaire enfoui à la fin du XIII^e siècle a été mis au jour en 1887 rue de la République (localisation incertaine) lors de travaux de terrassement (Saint-Denis 1887, p. 689-692). Dans le même secteur, aux alentours de l'église Notre-Dame, l'abbé Cochet mentionne la présence avérée de vestiges d'une maison du XV^e siècle (Cochet 1868, p. 259), dans laquelle ont été « rencontrés des carreaux émaillés, des jetons de cuivre et des monnaies d'argent des XV^e et XVI^e siècles » (localisation incertaine).

A l'est, le territoire de la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf est tout aussi pauvre en vestiges médiévaux. Outre la présence de mobilier hors contexte au lieu-dit « La Tranquée », dans les alluvions de la Seine (fig. 15, n° 5 ; Bayon 1981), signalons la présence de deux édifices religieux : la chapelle Saint-Nicolas-du-Bec, construite au XIII^e siècle (fig. 15, n° 6 ; information cellule Carte archéologique) et l'église Saint-Pierre, dont un premier état remonterait au XII^e siècle (fig. 15, n° 7 ; information cellule Carte archéologique)³¹. Un château et un moulin figurent également dans la liste des sites consultable au Service régional de l'archéologie. Cependant, en l'absence de tout élément datant, nous avons choisi de ne pas les faire figurer ici.

A l'ouest, sur la commune d'Elbeuf, les découvertes sont un peu plus nombreuses et diversifiées et nous offrent une vision un peu plus précise de l'occupation médiévale du site³². Outre les nécropoles déjà évoquées précédemment et dont l'utilisation s'étire de

28 On notera cependant que la plupart des opérations récentes d'archéologie préventive, bien que plus ouvertes à toutes les périodes chronologiques, n'ont pas livré de traces d'une occupation médiévale particulièrement dense sur le territoire de la commune (fig. 15).

29 Les numéros mentionnés sur cette figure lui sont propres et ne renvoient en aucune manière ni à une numérotation officielle, ni aux autres figures du présent rapport.

30 Les informations manquent quant à la datation précise de ce château, sans doute d'époque moderne. Une « maison de maître » est mentionnée à cet endroit en 1768 – 1769 (Saint-Denis 1887, p. 381).

31 Une troisième église existe à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, sous le vocable de Saint-Louis, mais sa construction ne remonte qu'au XIX^e siècle et aucun édifice antérieur n'est attesté à son emplacement.

32 Les lignes qui vont suivre sont empruntées à la présentation réalisée par P. Caldéroni dans l'un de ses rapports d'opération (Caldéroni 2012, p. 28).

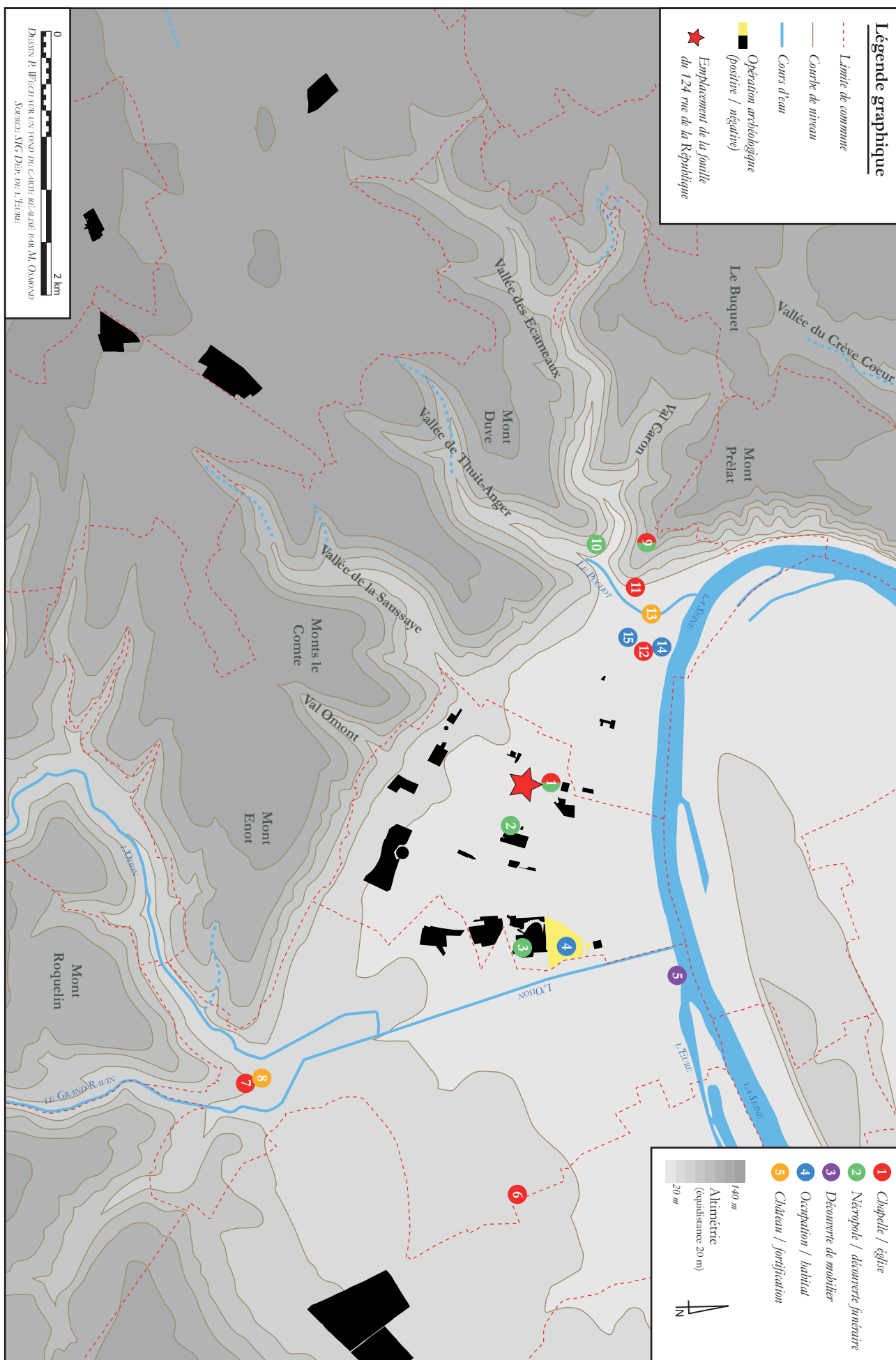


Figure 15 - Carte de répartition des découvertes médiévales et modernes effectuées dans les environs de la fouille

l'Antiquité tardive au moins jusqu'au haut Moyen Age (**fig. 15, n° 9 et 10** ; cf. *supra* §. 2.4.6), nous savons que « la ville médiévale s'organise le long de deux axes : la rue Saint-Etienne (actuelle rue de la République) et la rue Saint-Jean (actuelle rue Guynemer) qui conduisent aux deux églises éponymes (**fig. 15, n°s 11 et 12**). Toutes deux sont supposées dater du X^e siècle mais ne figurent dans la documentation écrite qu'à l'occasion de leur reconstruction au XV^e siècle. Toutefois, la paroisse Saint-Jean est mentionnée dès 1258.

Il ne semble pas qu'Elbeuf ait possédé de fortification urbaine. En revanche, il est question de réparations aux six portes et quatre poternes de la ville, à l'époque moderne. Il s'agit en réalité des barrières apparues en même temps que l'octroi destiné à taxer les marchandises entrant dans la ville. Des fossés, des haies et des murs ordinaires obturaient les rues secondaires et les terrains donnant sur la campagne. Cette ceinture formait une sorte d'enceinte dont le rôle était uniquement fiscal.

Un château ou une maison-forte aurait cependant existé entre les rues Guynemer, de la République et Anatole France ou du Glayeul, selon les auteurs (**fig. 15, n° 13**). La place aurait été entourée de fossés où coulaient les eaux du Puchot. D'origine romaine, elle aurait été détruite puis reconstruite par les Normands. A.-A. Guilmet cite un passage du Roman de Rou de Wace qui évoque le « bun maneir de Wellebou ». Cette place forte a été entièrement démantelée par les Anglais en 1449. L'existence d'un lieu fortifié se manifeste dans plusieurs textes de la première moitié du XV^e siècle : « dans la ville de Ellebeuf, une maison et édifice fortifié de fossez au plus prez du port », « les murs du gardin du castel », « la sente des fossez » et plus précisément au sujet d'une mesure « en icelle paroisse saint Jehan auprès du moulin de la Cauchie bornée par le pavement et les fossez du chastel » et d'une autre bornée « dun bout les fossez du castel et les halles l'autre bout ». Il ne semble pas y avoir eu un bâtiment particulier servant de halles mais une succession d'éventaires le long de la rue Saint-Jean, actuelle rue Guynemer, du côté impair.

Parmi les édifices médiévaux disparus, nous pouvons citer l'Hôtel-Dieu dit Saint-Léonard, sur le tracé de la rue Petou ; une commanderie inachevée à l'angle des rues Edouard Charles et de la République ; la prison à l'emplacement du square Saint-Jean ; trois moulins à eau installés sur des bras du Puchot : Saint-Etienne, Saint-Jean et le troisième sans nom connu, affecté au broyage du tan » (Caldéroni 2012, p. 28).

Signalons enfin, toujours sur la commune d'Elbeuf, l'observation, lors d'un diagnostic, d'une paléo-berge antique qui semble ensuite s'être progressivement déplacée vers le nord au cours du Moyen Age et de la période moderne, témoignant d'une conquête progressive de l'espace (**fig. 15, n° 14** ; Langlois 1995, p. 11). La fouille réalisée rue Guynemer en 2013 (Guillot 2014) a également montré la présence d'habitats occupés en continu depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours (**fig. 15, n° 15**).

D'une façon générale, on constatera que le haut Moyen Age n'est représenté que par des découvertes funéraires. Le Moyen Age central et le second Moyen Age livrent quant à eux des vestiges plus nombreux et diversifiés, consistant en des édifices religieux et quelques habitats, le tout offrant une concentration particulièrement notable à l'emplacement d'Elbeuf actuelle. Les environs de la fouille du « 124, rue de la République » n'ont, jusqu'ici, guère livré de trace d'occupation médiévale.

2.6. SYNTHÈSE

Les éléments que nous venons d'exposer composent, pour cette portion de la plaine alluviale, un paysage archéologique particulièrement dense. Toutes les périodes sont ainsi représentées, à des degrés divers, attestant une fréquentation ancienne et quasi continue des abords de la Seine. La fouille qui nous concerne aujourd'hui se situe au cœur de cette plaine alluviale, dans un secteur fortement impacté notamment par l'occupation antique et les marges de l'agglomération d'*Uggate*. Nous verrons cependant que cette occupation antique ne constitue pas le seul intérêt du site.

**STRATÉGIE, MÉTHODE ET
MOYENS MIS EN ŒUVRE**

3. CONNAISSANCE DU SITE À L'ISSUE DU DIAGNOSTIC ET PROBLÉMATIQUES SCIENTIFIQUES

3.1. LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic a été réalisé en septembre 2013 par Marie-France Leterreux (INRAP), dans le cadre d'une prescription motivée par un projet d'aménagement porté par la Ville de Caudebec-lès-Elbeuf. La parcelle concernée, cadastrée AH 347, couvre une surface de près de 1 000 m² et a fait l'objet de trois tranchées exploratoires (**fig. 16**). Celles-ci couvraient environ 210 m², soit plus de 20 % de la surface prescrite.

Voici la conclusion du rapport de diagnostic : « Ce diagnostic a permis de mettre au jour une portion de voie antique plutôt orientée est-ouest. Elle peut, *a priori*, mais sans certitude, sembler distincte, de par une orientation sensiblement différente, de celle retrouvée au « 112, rue de la République ». Cette découverte pose donc, de nouveau, la question de l'organisation et de l'évolution des axes de circulation, au sein de l'antique *Uggade*. L'aménagement de cette parcelle est une des dernières occasions qui nous est offerte de pouvoir répondre à cette question dans cet îlot (de nombreuses parcelles voisines étant bâties...).

Au sud de cette voie, la fosse « st. 2 », comblée par des déchets de consommation, plaide pour la proximité immédiate d'un habitat. Cette hypothèse paraît être étayée par la présence des trous de poteaux mis au jour dans la tranchée 3, témoignant d'une occupation qui reste donc à identifier.

Les vestiges localisés lors du diagnostic de la parcelle semblent ainsi se situer en périphérie immédiate de la ville romaine. Il est possible que nous nous trouvions, partiellement du moins, dans une zone de rejet de déchets de la ville. Les nombreuses fosses dépotoirs, riches en mobilier céramique et métallique, les deux lots fauniques (dont un carbonisé) et les traces d'ossements rongés par les chiens sont autant d'éléments soutenant cette hypothèse » (Leterreux 2014a, p. 49).

On notera que le diagnostic ne fait état que des vestiges d'une occupation antique, dont une zone est signalée comme étant « détruite », à mi-longueur de la parcelle et le long de sa bordure orientale. La surface de cette zone « détruite » est estimée, d'après le plan du diagnostic, à environ 120 m².

En termes de stratigraphie, hormis la voie qui se compose de plusieurs couches superposées³³, seules des structures en creux sont mentionnées, surmontées d'un « remblai gallo-romain » livrant curieusement « de petits éléments métalliques y compris médiévaux » (Leterreux 2014a, p. 45) ! Ce remblai semble scellé par un remblai de démolition d'époque moderne, puis par une couche de terre végétale.

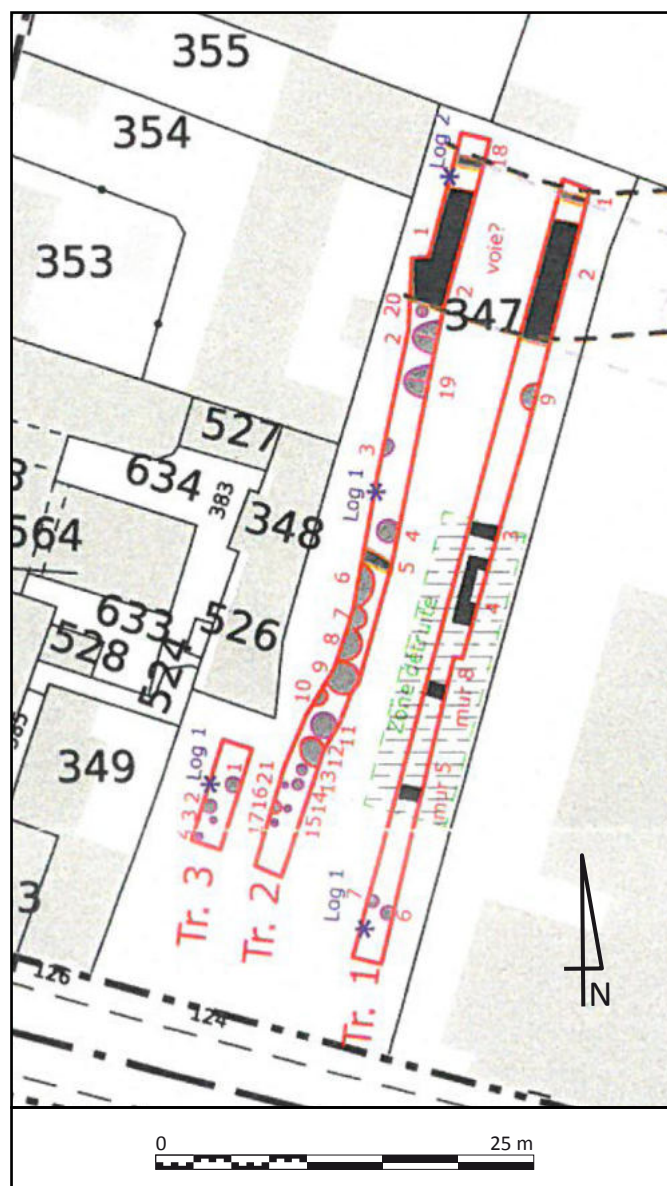


Figure 16 - Plan du diagnostic (d'après Leterreux 2014a, p. 41)

³³ Le rapport ne mentionne toutefois clairement qu'un seul état de voirie (Leterreux 2014a, p. 38-43).

3.2. PROBLÉMATIQUES SCIENTIFIQUES

Le cahier des charges scientifiques, rédigé sur la base du rapport de diagnostic, fixait deux problématiques principales portant d'une part sur la voirie et d'autre part sur la « zone dépotière » (*visu*), son organisation, sa constitution et son évolution.

En ce qui concerne la voirie et ses fossés attenants³⁴, l'accent devait être mis sur la structuration de la chaussée, son orientation, ses éventuelles phases de construction et de réaménagement, ainsi que sur son articulation chronologique avec le reste des vestiges.

Pour ce qui est du second point, deux axes de recherches avaient été mis en avant afin « d'étudier et comprendre l'organisation du dépotier, s'il y en a une, en établissant son évolution chronologique et spatiale et éventuellement fonctionnelle, ainsi que ses relations avec la voie ». Le premier portait sur l'examen minutieux de la forme des structures en creux afin, autant que possible, de déterminer leur(s) fonction(s) originelle(s). Le second portait sur la constitution des rejets et demandait notamment la mise en œuvre d'un protocole de prélèvements et d'analyses « archéozoologiques, ichtyologiques, carpologiques, et parasitologiques ».

In fine, les zones périphériques de l'agglomération restant actuellement peu connues et n'ayant jamais été abordées en tant que telle, cette fouille devait permettre d'appréhender pour la première fois sur *Uggate*, cette question des marges urbaines, au moins partiellement, et d'envisager leur étude. Plus largement, cette opération devait être l'occasion d'aborder frontalement les usages alimentaires par le prisme des analyses carpologiques ici contextualisées par une chronologie fiable grâce à l'abondante céramique et, le cas échéant, si des niveaux détritiques étaient rencontrés, l'état sanitaire des populations par le biais des analyses parasitologiques.

4. PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

4.1. LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

Les prescriptions de diagnostic puis de fouille découlent de la mise en place d'un projet d'aménagement de la parcelle cadastrée AH 347, située dans le centre-ville actuel de Caudebec-lès-Elbeuf, face à l'Hôtel de Ville. Le projet est porté par la municipalité et comporte un pôle médical et des habitations. Concrètement, il se décompose en un bâtiment sur sous-sol situé au sud de la parcelle, le long de la rue de la République, et en deux espaces de stationnement occupant l'arrière de la parcelle (fig. 17).



Figure 17 - Plan du projet d'aménagement (fourni par la Ville de Caudebec-lès-Elbeuf)

³⁴ Le rapport de diagnostic ne mentionne qu'un fossé appartenant à la voirie, au nord. La fouille quasi-mitoyenne du « 112, rue de la République » a révélé que la voirie était bordée, au sud, par un « accotement en sable » (Jégo 2013a, p. 83). La bordure nord de la voirie n'avait pas été observée alors.

4.2. CONSIDÉRATIONS LOGISTIQUES

4.2.1. BASE-VIE ET INSTALLATIONS CONNEXES

Pendant la durée de l'opération de terrain, une base-vie mobile et autonome, comprenant un réfectoire, des vestiaires et des cabines sanitaires, a été installée devant la parcelle, au bord de la rue de la République, sur des emplacements de stationnement mis à disposition de la Mission archéologique par arrêté municipal. Un container à outils a en outre été mis en place dans la parcelle, sur la zone « détruite » dont le décapage n'était pas demandé par le cahier des charges.

4.2.2. MISE EN SÉCURITÉ DU SITE

La parcelle concernée est limitée sur ses flancs nord et ouest par des constructions et des murs de clôture. Les deux côtés restants étaient quant à eux pourvus d'une clôture mise en place préalablement au chantier archéologique (fig. 18). Le site était ainsi totalement clos et donc sécurisé, puisque l'unique accès consistait en un portail fermant à clé et ouvrant au sud sur la rue de la République. La signalétique réglementaire a été mise en place sur ce portail.



Figure 18 - Etat du terrain avant intervention

4.3. EMPRISE FOUILLÉE

La prescription et le cahier des charges scientifique mentionnaient une surface à décapier d'environ 850 m², correspondant à la surface totale de la parcelle

AH 347 (soit 967 m²) minorée de la zone supposée « détruite » (environ 120 m² ; fig. 19). La présence, en limites de parcelles, de constructions et notamment d'habitations comportant des étages, a imposé, pour des raisons de sécurité évidentes, la préservation de bermes assez conséquentes. Ainsi avons-nous ménagé, le long des limites nord et ouest de la parcelle, des bermes comprises entre 1,5 et 2 m de largeur. Le long des limites sud et est, où seules des clôtures devaient être préservées, les bermes conservées n'ont été que de 0,75 à 1,25 m de large.

On notera une largeur de berme plus importante au droit de la parcelle AH 348 (fig. 19) en raison de la présence d'une dalle en béton et de pans de murs maçonnés en briques et rognons de silex, solidaires de la construction mitoyenne. La démolition de ces éléments aurait représenté, dans le cadre de la fouille, un risque trop important et pour l'opérateur et pour les occupants de la maison mitoyenne.

Au final, la zone « détruite » n'ayant été que très ponctuellement décapée, ce sont seulement 590 m² qui ont été décapés lors de cette opération de fouille, soit 70 % de la surface initialement prévue dans le cahier des charges et 61 % de la surface totale de la parcelle.

4.4. LES TERRASSEMENTS ET LA GESTION DES DÉBLAIS

4.4.1. MOYENS MÉCANIQUES

Les terrassements préliminaires ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique à pneus de 17 tonnes travaillant en rétro, et équipée d'un godet de curage orientable de 2 m de large (société Activert). Ces travaux se sont logiquement déroulés du nord au sud de la parcelle et ont duré 5 jours, sous la surveillance constante des archéologues de la MADE. Ils avaient pour objectifs le retrait des remblais modernes à contemporains recouvrant les vestiges de l'occupation antique. L'épaisseur concernée était comprise entre 0,7 et 1 m, de telle sorte que l'altitude moyenne du fond du décapage préliminaire se situait entre 11,5 et 12 m NGF du sud vers le nord.



Figure 19 - Localisation de l'emprise fouillée et des contraintes techniques ayant pesé sur les terrassements

En fin d'opération, la même pelle mécanique a été utilisée durant 3 jours pour effectuer les derniers tests de structures et « purger », sous contrôle archéologique strict, les derniers éléments préalablement sondés manuellement. Le terrain ainsi terrassé, en dehors de surcreusements ponctuels, présentait à l'issue de l'opération un léger pendage du nord vers le sud, de 11,8 à 10,8 m NGF, correspondant peu ou prou au niveau d'apparition du substrat.

4.4.2. EVACUATION ET STOCKAGE DES DÉBLAIS

Les déblais générés par les terrassements préliminaires ont été évacués hors de la parcelle fouillée au fur et à mesure de l'avancement du décapage au moyen d'un camion-benne (société Activert). En effet, l'exiguïté des lieux ne permettant pas d'opter pour un stockage *in situ*, la Ville de Caudebec-lès-Elbeuf a mis à disposition, à la demande de la MADE, deux emplacements successifs afin d'y stocker les déblais (parcelles cadastrées AR 60 / 575 et AH 579).

Par la suite, les déblais générés par les travaux de fouille manuelle, puis par les terrassements complémentaires, ont été stockés dans l'emprise même de la parcelle, sur la zone « détruite » puis sur les zones déjà traitées et n'ont pas été évacués.

4.4.3. REBOUCHAGE

A l'issue de la fouille, l'essentiel des sondages manuels et mécaniques réalisés sous le niveau général du décapage a été rebouché avec les déblais présents sur site. Le rebouchage intégral de la fouille n'avait pas été demandé par l'aménageur. La parcelle a donc été rendue en l'état à l'aménageur qui devait faire son affaire de la remise en état du site.

4.4.4. CONTRAINTES DIVERSES

La fouille s'est déroulée du 4 janvier au 8 mars 2016 et a imposé à l'équipe de braver les rigueurs de l'hiver. Outre quelques épisodes pluvieux, voire neigeux, nous avons ainsi connu, au moment du dé-

marrage de la fouille notamment, des températures négatives atteignant -8°C , et ce pendant plus d'une semaine. L'humidité permanente, outre les nuisances qu'elle génère sur la fouille a entraîné, sur les chaussées avoisinant le lieu de stockage des terres, d'importantes salissures qu'il nous a fallu nettoyer à plusieurs reprises manuellement.

Les terrassements ont également été « perturbés », de façon plus anecdotique toutefois, par la découverte, dans des remblais de démolition contemporains, d'un obus de 10 cm de diamètre, non percuté. Ce vestige probable de la Seconde guerre mondiale a entraîné la suspension temporaire du chantier et la fermeture, sur décision de la municipalité et sous la responsabilité de la police dûment prévenue, de la circulation automobile dans la rue de la République. Ceci le temps que les démineurs passent enlever l'objet (fig. 19).

4.5. MÉTHODES DE FOUILLE

4.5.1. MOYENS HUMAINS

La fouille a mobilisé, pendant 9 semaines, une équipe comprise entre 3 et 7 personnes, équipe constituée du responsable scientifique de l'opération et d'un nombre croissant de techniciens ainsi que, très ponctuellement, d'un archéologue médiéviste pour des besoins spécifiques. Ce sont donc en tout 138 j/h qui ont été consommés durant la phase de terrain. Le transport de l'équipe et de l'outillage a nécessité l'usage d'un à deux véhicules appartenant au Département de l'Eure durant toute la durée de l'opération.

La topographe de la Made est intervenue régulièrement, tout au long de l'opération, depuis la fin des terrassements préliminaires jusqu'aux derniers coups de truelle, sur une durée cumulée de 5 j/h. Elle a ainsi effectué le relevé complet des sondages et structures. Ces relevés ont été réalisés au moyen d'un GPS dont la correction instantanée autorise une précision centimétrique.

4.5.2. TECHNIQUES DE FOUILLE

Dans l'emprise décapée, la totalité des vestiges mis au jour a fait l'objet, *a minima*, d'un sondage manuel conformément au cahier des charges scientifique. Les structures fossoyées ont ainsi été sondées par moitié, tandis que les zones stratifiées ont fait l'objet de sondages exploratoires ponctuels, dûment localisés en plan. La fouille complète de ces différents contextes s'est ensuite effectuée, selon les cas, soit manuellement, soit mécaniquement, jusqu'à l'apparition du substrat.

Dans le cas de structures fossoyées profondes, les investigations ont été menées suivant les consignes préalablement discutées avec le Service régional de l'archéologie et l'aménageur, en respectant les règles suivantes :

- dans la partie méridionale correspondant à l'emplacement du futur bâtiment sur sous-sol, possibilité de descendre à une profondeur d'environ 3 m ;
- dans les parties septentrionales correspondant à l'emplacement des aires de stationnement, limitation au maximum des sondages profonds, mais sans cote précise, pour ne pas déstabiliser inutilement les terrains.

4.6. ENREGISTREMENT DES DONNÉES ET DU MOBILIER

4.6.1. PRINCIPES DE NUMÉROTATION

Les données ont été enregistrées selon les principes en vigueur à la MADE au moment de la réalisation de la fouille. Le numéro d'opération (AP.087 = opération d'archéologie préventive n° 087) figure avant tout numéro d'unité stratigraphique, de structure ou d'objet isolé.

Les unités stratigraphiques ont fait l'objet d'une numérotation unique, de 1 à N, continue sur l'ensemble de la fouille. Leur appartenance éventuelle

à une structure est clairement indiquée dans l'inventaire dédié.

Une seconde numérotation, indépendante, est dévolue aux structures. Egalement numérotées de 1 à N, elles sont toutefois précédées d'un code d'identification constitué de deux lettres qui en précise la nature (puits, trou de poteau, fossé, ...). La liste des codes utilisés est indiquée dans le **tableau 2**. Dans le cas d'une structure fossoyée, le numéro ainsi attribué peut-être compris comme correspondant au creusement³⁵. Le détail des unités stratigraphiques constituant chaque structure est présenté dans l'inventaire *ad hoc*.

Les mobiliers mis au jour ont été systématiquement liés aux unités stratigraphiques dont ils provenaient. Pour leur enregistrement, le numéro d'inventaire est systématiquement composé du numéro d'US, suivi d'un code matériau et, le cas échéant, d'un numéro d'ordre de 1 à N. Par exemple, AP. 087 – 12 CER 1 correspond au premier objet ou groupe d'objets en céramique, provenant de l'US n° 12 fouillée dans le cadre de l'opération d'archéologie préventive AP.087.

Code	Signification
BS	<i>Bassin</i>
BT	<i>Bâtiment</i>
CA	<i>Cave</i>
CH	<i>Cheminée</i>
CL	<i>Colonne</i>
CN	<i>Canalisation</i>
DC	<i>Décapage, terrassement, arasement</i>
FO	<i>Fossé</i>
FR	<i>Four</i>
FS	<i>Fosse</i>
FY	<i>Foyer</i>
LT	<i>Latrine, fosse d'aisance</i>
MA	<i>Mare</i>
MR	<i>Maçonnerie ou mur</i>
PL	<i>Pilier, pile ou pilastre</i>
PT	<i>Puits</i>
SC	<i>Escalier</i>
SI	<i>Silo</i>
SP	<i>Sépulture</i>
ST	<i>Structure ou creusement indéterminé</i>
TB	<i>Trou de bombe</i>
TP	<i>Trou de poteau</i>
TR	<i>Tranchée de récupération</i>

Tableau 2 - Liste des codes d'identification des structures

³⁵ Dans la suite du texte, certaines structures pourront n'être appelées que par leur numéro, sans l'adjonction de ce code. Il va de soi que l'absence du code ne signifie pas qu'il s'agit d'une structure différente.

4.6.2. DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE

Conformément au cahier des charges scientifique et à l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques, l'ensemble des données collectées a été inventorié. Ainsi, chaque structure ou séquence stratigraphique, après avoir été fouillée, a fait l'objet d'un enregistrement photographique ainsi que d'un ou plusieurs relevés à l'échelle la plus adaptée, sur une minute de terrain. Certains éléments spécifiques ont pu, le cas échéant, faire l'objet de relevés photogrammétriques.

L'intégralité des unités stratigraphiques a été consignée dans un inventaire qui présente le fait auquel elles se rattachent, leur nature, leur description et le mobilier qu'elles recèlent. Les structures ou faits ont également fait l'objet d'un inventaire croisé précisant leur identification, leurs dimensions et les unités stratigraphiques qui les composent.

L'ensemble de ces éléments a fait l'objet de relevés topographiques, éventuellement complétés, comme évoqué, par de la photogrammétrie. Ces relevés utilisent le système de géoréférencement planimétrique Lambert 93 CC 49, et le système altimétrique NGF 69.

4.7. ÉTUDES ET ANALYSES

Les données collectées sur le terrain ont, dans le cadre des travaux de post-fouille, fait l'objet d'un traitement rigoureux : inventaire des unités stratigraphiques, des structures, des minutes de terrain et de la documentation photographique, mais aussi mise au net des relevés stratigraphiques et planimétriques.

Les différents mobiliers et éléments collectés lors de la fouille ont fait l'objet d'un lavage / séchage, suivis d'un conditionnement et d'un inventaire détaillé. Ils ont ensuite été confiés pour étude à différents spécialistes. Les mouvements de mobilier ont été systématiquement signalés au Service régional de l'archéologie. Les différentes contributions ainsi obtenues ont été regroupées dans un volume spécifique, mais leurs données ont été exploitées dans la cadre de la rédaction de la synthèse présentée ci-dessous.

4.7.1. ÉTUDE DES ARTÉFACTS

Le *mobilier céramique* a été plus spécifiquement inventorié et étudié par Delphine Théolas, céramologue à la MADE (vol. 2, §. 3). Il représente plus de 5 000 tessons et une masse de près de 100 kg. L'ensemble des éléments a été inventorié, mais les volumes en présence rendaient impossible, dans les délais impartis, le dessin de l'ensemble des éléments de forme. Une sélection a donc été opérée, basée sur des critères quantitatifs et qualitatifs, en veillant néanmoins à ce que toutes les phases d'occupation soient illustrées. L'étude, outre l'identification des productions et l'établissement de chronologies pour l'ensemble des contextes, s'est attachée à la présentation de quelques ensembles spécifiques et représentatifs.

Les quelques *monnaies* mises au jour ont été identifiées par nos soins (vol. 2, §. 5). Seul un catalogue a ainsi été établi, étant entendu que leur très petit nombre ne fournissait pas la matière suffisante pour une étude complète.

Les *terres cuites architecturales* ont été examinées par Gilles Deshayes, archéologue médiéviste à la MADE (vol. 2, §. 8), et Stéphanie Zeller, adjointe à la régie des collections (vol. 2, §. 7), qui se sont répartis les éléments selon leur appartenance chronologique au II^e ou au I^{er} millénaire de notre ère. Ces mobiliers ont fait l'objet, sur le terrain, d'une collecte systématique. Plus de 1 100 restes et près de 160 kg ont ainsi été prélevés. L'ensemble a été examiné et étudié, avant de faire l'objet de tris destinés à ne conserver que les éléments les plus remarquables et pertinents (modules complets, traces particulières, ...).

Le mobilier relevant de l'*instrumentum* et de la *quincaillerie* (vol. 2, §. 4) a été inventorié et étudié par Stéphanie Zeller. Au-delà d'une simple identification, l'étude a tenté de dégager de ce mobilier des informations chronologiques, mais aussi, par le biais de cartes de répartition, de mettre en évidence des informations quant à l'organisation spatiale du site.

Les éléments liés à une *activité paléo-métallurgique* (scories et culots de forge) ont quant à eux été confiés aux bons soins de Christophe Colliou (entreprise Méta-Lab ; vol. 2, §. 6) afin, le cas échéant, de pouvoir caractériser la ou les activités artisanales ayant généré ces déchets.

Les rares éléments relevant *a priori* d'une **industrie lithique** ont été examinés par Caroline Renard, néolithicienne à la MADE, mais n'ont fait l'objet que de compléments ponctuels ajoutés à l'inventaire général du mobilier.

De la même façon, le **mobilier lapidaire**, peu abondant et pauvre en information, n'a fait l'objet que d'une simple identification de la part de l'auteur. Les informations correspondantes ont été directement reportées dans l'inventaire général du mobilier et aucune notice spécifique n'a été réalisée.

4.7.2. ETUDE DES ÉCOFACTS ET APPROCHES PALÉO-ENVIRONNEMENTALES

Le **mobilier archéozoologique** a été intégralement étudié au CRAVO par Maude Barthe qui, outre l'identification, a porté une attention particulière aux traces de découpe, aux âges d'abattage et à la répartition spatiale (vol. 2, §. 9). Le corpus étudié comporte plus de 5 000 restes et atteint la masse de 76 kg.

La **malacofaune** a été quant à elle étudiée, également au CRAVO, par Yvon Dréano (vol. 2, §. 10) afin de mettre en évidence la place de la consommation de coquillages dans les habitudes alimentaires des habitants d'*Uggate*. Ce sont ainsi plus de 50 kg de coquilles et 1 600 restes qui ont été étudiés.

Afin de répondre au cahier des charges scientifique, des prélèvements de plusieurs litres, voire dizaines de litres, ont été réalisés de façon quasi-systématique dans les principales séquences de comblement des structures fossoyées. Ces prélèvements ont été confiés au CRAVO pour être **tamisés**. Les refus de tamis y ont ensuite été **triés** pour séparer notamment les carporestes, les charbons, l'ichtyofaune et la microfaune.

Parallèlement, des prélèvements calibrés pour des **analyses paléo-parasitologiques** ont également été réalisés dans des contextes présentant un caractère détritique particulièrement marqué. Leur étude a été confiée à Matthieu Le Bailly et Benjamin Dufour, au Laboratoire Chrono-Environnement de Besançon, pour apporter des informations sur l'état sanitaire des populations, et, le cas échéant, sur la fonction de certaines structures fossoyées (vol. 2, §. 13).

Les **carporestes** ont été étudiés au CRAVO par Marie Derreumeaux (vol. 2, §. 11) pour apporter des informations quant à la part de l'alimentation végétale chez les habitants d'*Uggate*, mais également nourrir les réflexions paléo-environnementales. Les carporestes étudiés proviennent exclusivement des refus de tamis mentionnés précédemment.

Les charbons ont fait l'objet d'une **approche anthracologique** par Loïc Gaudin (entreprise Arkéomap ; vol. 2, §. 12). Cette étude a été réalisée dans l'objectif double d'apporter des informations d'ordre paléo-environnemental, mais également, le cas échéant, sur la nature des activités (domestiques ou artisanales) présentes sur le site et dans ses environs. Là encore, les charbons étudiés proviennent exclusivement des refus de tamis.

L'**ichtyofaune** a été examinée par Benoît Clavel (CNRS) et Philippe Pauthier (CRAVO) (vol. 2, §. 9). Ce type de mobilier, généralement peu étudié, semblait ici intéressant à aborder, notamment en raison du contexte environnemental, à proximité de la Seine et à une distance modérée de la Manche. Cette étude était ainsi susceptible de livrer des informations intéressantes la gestion de la ressource halieutique, et a été intégrée à l'approche archéozoologique. La **microfaune**, peu abondante, n'a quant à elle pas été étudiée plus en détail.

Bien que ne figurant pas dans les exigences du cahier des charges scientifique, une **approche géoarchéologique** a été mise en place afin de mieux caractériser, notamment, la nature des niveaux et occupations post-antiques. Cette étude a été réalisée par Quentin Borderie (entreprise UrGe) qui est intervenu sur le terrain pour réaliser les observations *in situ*. Le même intervenant a également été sollicité pour un **examen micromorphologique** du comblement de certaines structures. Pour ce faire, des lames minces ont été réalisées à partir de prélèvements effectués dans ces comblements (vol. 2, §. 14).

4.7.3. LA NÉCROPOLE PROTOHISTORIQUE

La mise au jour d'un ensemble funéraire protohistorique a justifié, en l'absence de tout mobilier, la réalisation, sur des charbons de bois, de trois **data-**

tions radiocarbones. Deux ont été confiées au laboratoire Archéolabs qui a, dans le même temps, réalisé une identification anthracologique (vol. 2, §. 1). La troisième a été réalisée par l'entreprise Beta Analytic (vol. 2, §. 2). Le fait de solliciter deux prestataires distincts devait permettre de confronter les résultats obtenus et donc, dans la mesure du possible, de conforter la datation de la nécropole.

L'étude des **dépôts de crémation** a été confiée à Julie Hernot, anthropologue à la MADE. Cette nécropole n'ayant pas été perçue au diagnostic, aucun protocole spécifique n'a pu être mis en place dès la phase de fouille. Le travail de Julie Hernot a donc «seulement» consisté, dans le cadre de la post-fouille, en une étude anthropologique des éléments osseux prélevés soit à vue dans les comblements, soit issus du tamisage, et en un examen *a posteriori* du faciès des dépôts pour tenter de restituer leur structure. Cette étude a été intégrée *in extenso* au corps du rapport, dont elle constitue un chapitre à part entière.

4.7.4. LA CAVE MÉDIÉVALE

La fouille a également mis au jour une cave médiévale voûtée et maçonnée, non perçue au diagnostic. Afin de traiter au mieux ce vestige inattendu, nous avons sollicité l'assistance et les compétences de Gilles Deshayes, archéologue médiéviste à la MADE et spécialiste des celliers médiévaux en Normandie orientale³⁶, afin, notamment, de documenter le plus précisément possible cette structure et de la resituer typologiquement et chronologiquement dans son contexte régional. Pour ce faire, Gilles Deshayes est intervenu sur le terrain pendant une journée.

La cave se situant dans la zone septentrionale de la parcelle, dévolue à l'aménagement de zones de stationnement, il n'a pas été possible de vider l'intégralité du comblement, ni donc d'atteindre la base de la structure (cf. *supra* §. 4.5.2). Les dégagements opérés n'ont ainsi été que «superficiels» et ont été réalisés

pour partie mécaniquement et pour partie manuellement. L'étude de cette cave a été intégrée *in extenso* au corps du rapport, dont elle constitue un chapitre à part entière.

4.8. CONSERVATION

A l'issue de chacune de ces études, les mobiliers ont été rétrocédés à la MADE. Leur conservation a systématiquement été discutée avec le(s) spécialiste(s) concerné(s) et des protocoles de tri ont pu être mis en place. L'inventaire général du mobilier, fourni dans le volume dédié, liste l'intégralité des **mobilier**s conservés. Les éléments non conservés n'y apparaissent donc pas, mais figurent en revanche systématiquement dans les inventaires détaillés réalisés pour chacune des études. Ces inventaires figurent, selon les cas, dans le volume dédié ou bien à la suite de l'étude concernée.

Les restes anthracologiques et carpologiques n'ont ainsi pas été conservés, de même que les refus de tamis et les œufs de parasites. La macrofaune, qu'il s'agisse d'ossements ou de coquilles, a été quant à elle intégralement conservée. Il en va de même pour l'essentiel des artefacts, à l'exception notable des terres cuites architecturales et du mobilier lapidaire, matériaux volumineux et pondéreux, qui ont fait l'objet de tris drastiques pour ne conserver, après étude, que les éléments les plus remarquables et pertinents.

³⁶ Gilles Deshayes est l'auteur d'une thèse de doctorat en Histoire et archéologie médiévales, soutenue en 2015 à l'Université de Rouen, intitulée : *Le cellier médiéval en Normandie orientale : contribution à l'étude des utilisations, implantations et architectures des caves et celliers dans la Normandie orientale du second Moyen Âge, principalement dans les établissements monastiques*.

RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

5. REMARQUES PRÉALABLES À L'ÉTUDE

Avant de nous lancer dans la description et l'analyse des vestiges mis au jour sur la parcelle, il nous semble nécessaire de nous attarder sur quelques points importants qui ont impacté le déroulement de la phase de terrain et qui, ponctuellement, expliquent certaines difficultés rencontrées dans le traitement des données et donc d'éventuelles lacunes du présent rapport. Ces remarques préliminaires n'ont pour seul objectif que d'objectiver au maximum notre travail en soulignant ses limites.

5.1. LE DIAGNOSTIC

Le relevé topographique réalisé au moment du diagnostic, et amicalement communiqué par Sébastien Caldach, topographe à l'INRAP, a été superposé aux différents relevés effectués durant la fouille. Outre les problèmes altimétriques déjà évoqués (cf. §. 1), d'importants décalages planimétriques ont été reconnus entre les données du diagnostic et de la fouille, sans toutefois pouvoir être expliqués. Ces décalages sont d'autant plus incompréhensibles qu'ils ne sont pas systématiques : en effet, alors que certaines limites parcellaires se superposent sans difficulté, d'autres divergent parfois de plusieurs dizaines de centimètres. Certaines structures observées au diagnostic et particulièrement significatives ont été retrouvées lors de la fouille, mais leur emplacement semble régulièrement fortement décalé (parfois jusqu'à 60 cm). Ceci a pour conséquence une grande difficulté à faire coïncider les données du diagnostic et celles de la fouille, dans la mesure où les concordances ne sont pas toujours bien assurées. Ces hésitations seront signalées, au cas par cas, dans le corps du rapport.

Le mobilier issu du diagnostic a été déposé pour étude dans les locaux de la MADE. Après examen, il s'avère que plusieurs éléments ne comportent pas de numéro d'US. En lieu et place figurent souvent des mentions du type « Remblais entre la voie et le mur moderne » ou encore « Décapage à côté ST 7 », qui rendent ce mobilier absolument inexploitable d'un

point de vue scientifique. On notera également de très nombreuses erreurs et non concordances entre les inventaires fournis dans le rapport de diagnostic, ceux fournis avec le mobilier et le mobilier lui-même : doublons, mobilier provenant d'une même US réparti dans plusieurs sacs, des quantités inexactes, mobilier indiqué comme non conservé mais présent dans les caisses, objets marqués comme conservés mais absents des caisses, ... Pour toutes ces raisons, le lecteur comprendra facilement qu'il n'a, la plupart du temps, pas été possible d'intégrer ces données à la présente étude.

Comme évoqué précédemment, le diagnostic avait permis de mettre en évidence la présence, dans la parcelle, des vestiges d'une occupation antique non stratifiée. Le décapage a quant à lui mis en évidence, à l'extrémité méridionale de la fouille, la présence d'un secteur certes limité en surface (environ 150 m²), mais conservant des séquences finement stratifiées dépassant 70 cm d'épaisseur³⁷. La gestion de l'opération de terrain a donc été largement complexifiée par cette donnée nouvelle qui a cependant pu être gérée sans remettre en cause l'équilibre financier de la fouille.

De la même façon, la nécropole protohistorique et la cave médiévale, bien que situées très précisément à l'emplacement de tranchées de diagnostic, n'ont pas été signalées dans le rapport et n'ont donc pas été intégrées au cahier des charges scientifique. Leur traitement, dans le cadre de la fouille et de la post-fouille, a constitué une contrainte supplémentaire et un surcoût non négligeable. De la même façon, les vestiges de constructions modernes et contemporaines présents dans la parcelle et nécessairement observés dans les tranchées du diagnostic, n'ont pas été signalés dans le rapport. Leur traitement n'a, cette fois-ci, pas été possible dans le cadre de l'opération, laquelle n'avait été calibrée que pour la fouille et l'étude de la seule occupation antique, tel que demandé dans le cahier des charges scientifique.

³⁷ Cette surface représente malgré tout 15 % de la surface totale de la parcelle. Sachant que les ouvertures du diagnostic couvrent 20 % de cette parcelle, on peut s'étonner de ce que cette occupation stratifiée n'ait pas été observée, particulièrement à l'extrémité sud de la tranchée 1 (fig. 20).

5.2. L'ÉTAT DE CONSERVATION DES VESTIGES

La fouille a mis en évidence la présence d'une importante troncature, sans doute d'époque moderne, ayant impacté principalement le centre de la parcelle (fig. 20). Nous reviendrons par la suite plus en détail sur cette troncature. Il nous semble cependant important de l'évoquer rapidement en préambule car elle a entraîné la disparition, sur une surface importante, de tout témoin stratigraphique. La partie centrale de la parcelle ne renfermait en effet plus que des structures fossoyées, tandis que les extrémités nord et sud comportaient encore des séquences stratifiées pouvant atteindre 70 cm d'épaisseur.

L'information archéologique collectée lors de la fouille est donc hétérogène et de valeur différente selon les secteurs. Ceci n'a pas facilité le traitement de l'information et a sans doute induit des déséquilibres qu'il est malaisé de percevoir et donc de compenser.

Cette répartition de fait des vestiges nous a amenés à présenter l'occupation antique par secteur. C'est pourquoi, dans la suite de ce développement et après avoir évoqué la question de l'occupation proto-historique, nous évoquerons tout d'abord l'extrémité nord de la parcelle et les éléments de voirie, avant de nous intéresser aux structures fossoyées situées au centre, puis, enfin, aux séquences stratifiées situées au sud.



Figure 20 - Localisation et extension de la troncature moderne

6. LE SUBSTRAT

Le décapage et les terrassements complémentaires ont été menés, sur toute l'emprise de la fouille, jusqu'au niveau d'apparition du substrat. Celui-ci est apparu relativement plan, quoi que présentant un léger pendage du nord vers le sud, à une altitude comprise entre 10,8 et 11,8 m NGF. Cette configuration ne reflète cependant pas pour autant la configuration naturelle des lieux. Nous venons en effet de voir que le site avait fait l'objet, sans doute à la période moderne, d'importants travaux de terrassement, vraisemblablement afin de niveler l'emplacement d'une « butte de grave » qui devait exister au centre de la parcelle. Il est donc probable qu'il ait existé ici des micro-reliefs plus prononcés, mais qu'il est impossible ni de quantifier ni de localiser avec précision (cf. **fig. 20**, l'emplacement de la troncature moderne).

Partout où il a été reconnu, le substrat se compose de dépôts alluviaux consistant en des dépôts de grave sableuse plutôt fine, dont la coloration va du beige à l'orangé. Des variations latérales ont en effet été observées à l'occasion de différents sondages, mais sans pour autant pouvoir faire l'objet d'une cartographie fine. On notera la présence, par endroits, de poches sableuses également d'origine alluviale. Ce substrat semble correspondre aux formations identifiées, sur la carte géologique, comme des « basses terrasses » (Fyd ; **fig. 7**).

La présence des troncatures modernes évoquées précédemment a également entraîné la perte, sur une grande surface, des recouvrements les plus superficiels et nous prive d'informations pédologiques qui auraient permis de mieux caractériser la nature des premières occupations, notamment en lien avec la nécropole protohistorique dont il va bientôt être question. Il en va de même à l'emplacement de la rue antique, à l'extrémité septentrionale de la fouille, où les structures de chaussée sont installées directement sur un terrain manifestement préalablement aplani. Là encore, nous y reviendrons.

A l'extrémité nord de la fouille et au-delà de la voirie, une fenêtre mécanique réalisée à la fin du chantier a permis d'observer la présence de niveaux

stratifiés conservés. L'examen de cette séquence stratigraphique complète a montré que l'occupation antique repose là directement sur des niveaux d'alluvions sableuses, ni remaniées ni bioturbées. L'absence de recouvrement sédimentaire interprétable comme terre végétale ou paléosol laisse supposer, même si cela n'a pas pu être vérifié dans le cas présent, l'existence d'une troncature préalable à l'installation antique (travaux de terrassement / nivellement / assainissement ?).

La même remarque vaut pour l'extrémité méridionale de la fouille, où les niveaux stratifiés liés à l'occupation antique des lieux se superposent directement aux alluvions sableuses dépourvues de toute trace d'anthropisation ou de bioturbation. La plupart du temps, la transition entre ces alluvions et les niveaux d'occupation sus-jacents est d'ailleurs particulièrement nette et bien marquée. Nous reviendrons plus en détail sur ces questions dans les lignes consacrées à l'occupation antique.

7. LA NÉCROPOLE DE L'ÂGE DU BRONZE (PAR J. HERNOT)³⁸

7.1. INTRODUCTION

Depuis quelques années les sites de l'âge du Bronze moyen et final, plus particulièrement les sites funéraires avec enclos circulaire et crémations associées, semblent émerger dans la région. Ce fait paraît lié à une attention et une sensibilisation importantes des archéologues à l'application sur le terrain de protocoles détaillés, permettant une compréhension de plus en plus précise des pratiques funéraires de la période. En témoignent les études récentes de plusieurs ensembles funéraires avec enclos circulaires tels qu'Acquigny (Eure ; Kliesch 2009), Bardouville (Seine-Maritime, Dartois 2016), Nonancourt (Eure, Kliesch 2012), Malleville-sur-le-Bec (Eure, Mare 2010) et Ferrières-Haut-Clocher (Eure, Berranger 2010).

A Caudebec-lès-Elbeuf, l'intervention a eu lieu dans un contexte particulier : en effet, la petite nécropole n'a pas été détectée lors du diagnostic, elle est donc absente de la prescription et du cahier des charges. Sans spécialiste de cette période et sans anthropologue, les dépôts secondaires de crémation en fosse sont bien souvent difficiles à identifier, qui plus est en contexte urbain. De plus, l'occupation antique dense du secteur a accentué la difficulté de lecture de certaines structures. C'est la mise au jour de deux enclos circulaires, lors de la fouille, qui a alerté l'équipe sur la probable présence d'une aire funéraire. Dans ce contexte général, aucun protocole spécifique à ce type de structure n'a pu être mis en place.

Au total ce sont 14 structures qui ont été identifiées comme appartenant potentiellement à un petit ensemble funéraire de l'âge du Bronze : deux enclos funéraires avec leurs dépôts de crémation respectifs et 10 structures identifiées comme de possibles fosses à dépôts secondaires de crémation (**fig. 21**). Toutes ces structures se situent dans la zone ayant subi une tron-

cature à l'époque moderne. Ceci a pour conséquences principales l'absence des niveaux d'occupation associés ainsi que la perte, non quantifiable, d'une partie de la hauteur des structures originelles, voire de certaines structures entières, et donc des informations liées.

7.2. LES ENCLOS CIRCULAIRES

7.2.1. L'ENCLOS FO. 29

La nécropole protohistorique mise au jour à Caudebec-lès-Elbeuf, au « 124, rue de la République », se caractérise en premier lieu par la présence d'au moins deux enclos circulaires, comportant chacun, en son centre, une fosse à dépôts secondaires de crémation (**fig. 22**). Le plus grand de ces enclos (FO. 29) présente un diamètre extérieur estimé à environ 4,3 m et un diamètre intérieur estimé à 3,5 m. Il se développe en partie vers l'ouest, hors de la zone fouillée, et se trouve également partiellement « rogné » par le creusement de structures postérieures. Ainsi, seule une longueur d'environ 5 m, correspondant à un peu plus du tiers du périmètre total estimé, a pu être explorée ici.

Trois sondages manuels ont été réalisés dans le comblement de ce fossé d'enclos, dont le creusement dans la grave était perceptible à une altitude comprise entre 11,7 et 11,75 m NGF (**fig. 23**). Le reste du linéaire a ensuite été intégralement vidé à la main pour permettre la collecte d'un maximum d'éléments de datation.

Le comblement est apparu homogène et constitué d'un limon argileux brun-gris, meuble et homogène, avec de nombreux petits silex (US. 27). Le mobilier récolté se résume à 4 petits fragments de céramique. L'un d'eux, de couleur orangée et présentant un décor incisé, semble antique et donc intrusif. Sa présence est sans doute liée à la proximité des structures antiques qui ont pu « polluer » le site protohistorique. Les trois autres relèvent de productions non tournées, mais sont trop petits pour permettre une datation plus fine, d'autant plus que seuls des fragments de panse et de fond ont été mis au jour.

Le fossé d'enclos est conservé sur une profondeur de 0,15 à 0,2 m. Il présente un profil en U plus ou moins ouvert, large, à l'ouverture, de 0,4 à 0,45 m.

³⁸ L'essentiel de cette étude a été réalisé par Julie Hernot. Quelques compléments ont été apportés par Pierre Wech et Vincent Dartois a eu la gentillesse de relire ce travail. Merci à lui !

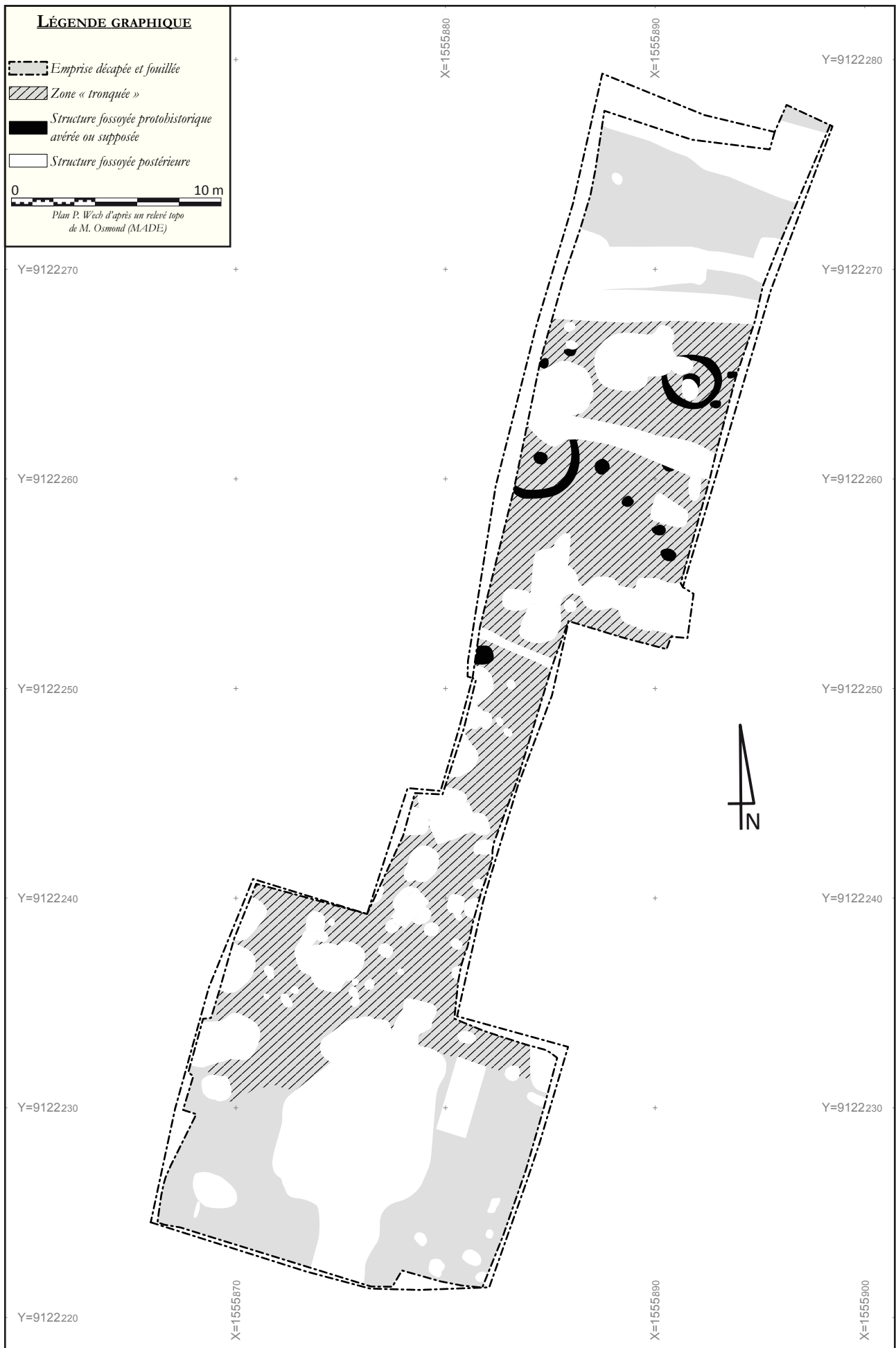


Figure 21 - Plan d'ensemble des structures relevant de la nécropole protohistorique

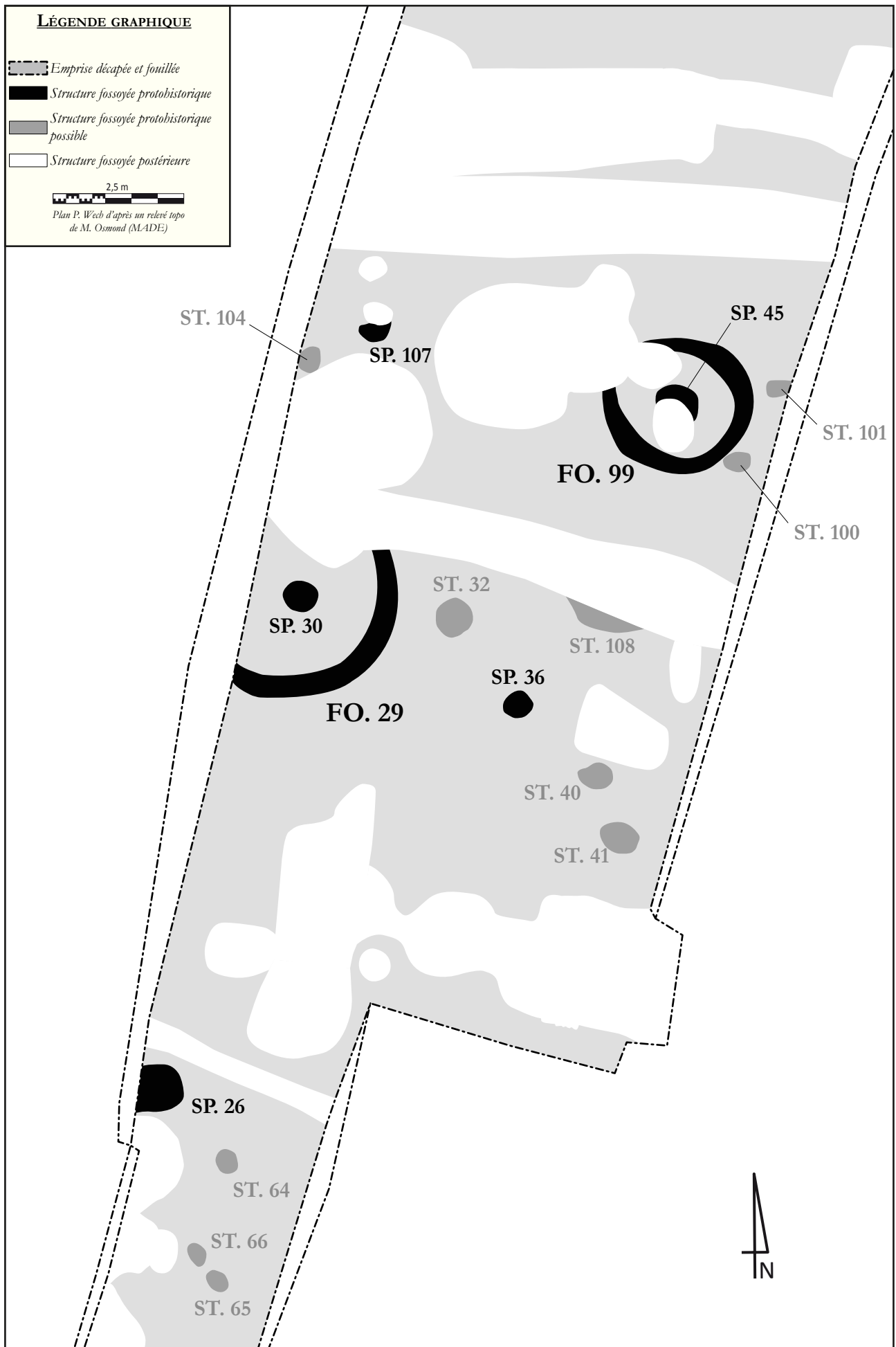
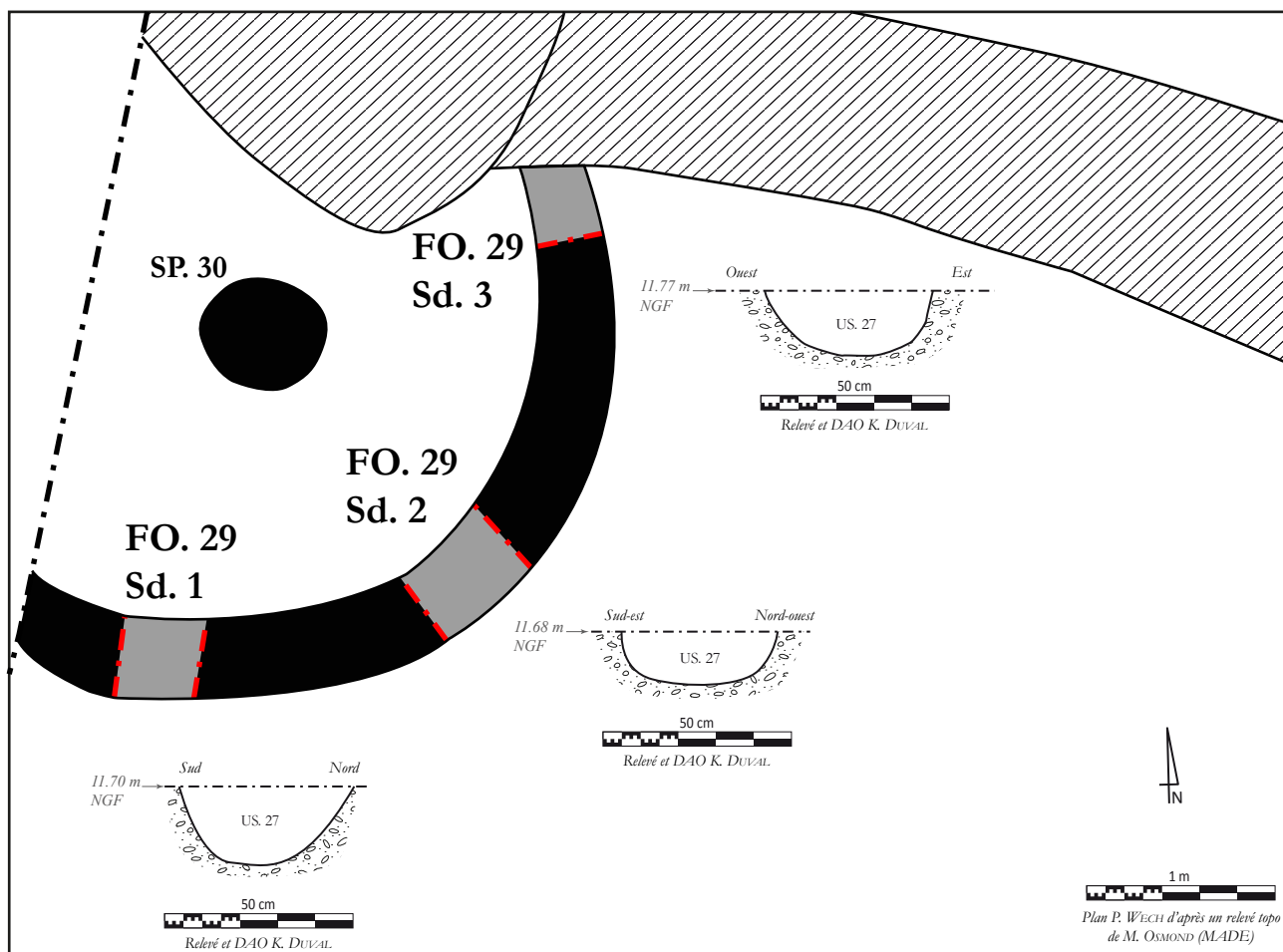


Figure 22 - Plan détaillé des structures de la nécropole protohistorique



78



ST. 29 - Sondage 1 / coupe / cliché K. DUVAL



ST. 29 - Sondage 2 / coupe / cliché K. DUVAL



ST. 29 - Sondage 23 / coupe / cliché K. DUVAL



ST. 29 - Vue d'ensemble après sondages manuels / cliché K. DUVAL



ST. 29 - Vue d'ensemble après fouille complète / cliché K. DUVAL

Figure 23 - L'enclos funéraire FO 29

Son fond est légèrement en cuvette. L'arasement du site n'a pas permis la conservation d'indice quant à l'architecture du monument. Le comblement du fossé n'est guère plus riche d'enseignement puisqu'aucun bloc (ou concentration de blocs) particulier n'y a été détecté. Nous ne disposons donc d'aucune information quant à la présence et à la forme d'une éventuelle superstructure. L'enclos disposait-il d'un talus interne ? Se présentait-il sous la forme d'un *tumulus* ? L'emplacement de la sépulture était-il matérialisé d'une façon ou d'une autre ? Autant de questions qui restent aujourd'hui sans réponse.

7.2.2. L'ENCLOS FO. 99

Le second enclos, de plus petites dimensions, n'a été reconnu qu'à la fin de la fouille, lors des derniers terrassements. Il se situe en effet au milieu de nombreuses structures postérieures qui n'avaient pas permis son identification immédiate.

L'enclos FO. 99, localisé à 4,5 m au nord-est du précédent, présente un plan elliptique dont les diamètres extérieurs sont de seulement 2,6 et 2,9 m (**fig. 24**). Les diamètres intérieurs sont quant à eux de 1,9 et 2,3 m. Le fossé a été perçu, dans la grave, à une altitude d'environ 11,7 m NGF et a été intégralement fouillé manuellement. Large, au maximum, de 0,45 m, il n'est plus conservé que sur quelques centimètres de profondeur (**fig. 25**). Pour autant que nous ayons pu en juger, il présente un profil en U à fond plat³⁹.



Figure 24 - Vue d'ensemble, en plan, de l'enclos FO. 99



Figure 25 - Vue en coupe du fossé d'enclos FO 99

Le comblement (US. 622) est constitué de grave sableuse mêlée à du limon brun avec quelques charbons. Aucun mobilier n'y a été mis au jour et, à l'image de ce qui a été constaté pour l'enclos FO. 29, aucun élément ne permet ici non plus de restituer une éventuelle architecture du monument funéraire.

7.2.3. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Si de prime abord les enclos de Caudebec-les-Elbeuf peuvent paraître de très petite taille, ils trouvent cependant de nombreux parallèles régionaux. Nous pouvons par exemple citer le cas de Malleville-sur-le-Bec (Eure) où deux des cinq cercles funéraires mis au jour mesurent entre 2,1 et 2,3 m de diamètre. Deux autres, de dimensions légèrement supérieures, mesurent 3,3 et 5,5 m de diamètre (Mare 2010, p. 62). Des enclos circulaires de petit gabarit sont également signalés à Ferrières-Haut-Clocher (Eure)⁴⁰ et à Acquigny (Eure)⁴¹.

On pourrait également ici réfléchir plus longuement sur les questions d'organisation et de structuration générales de cette nécropole. Plusieurs éléments limitent cependant fortement les réflexions dans ce domaine. L'exiguïté de la zone de fouille laisse ainsi supposer que nous n'avons observé qu'une partie non quantifiable de la nécropole qui pourrait se développer notamment en direction de l'est et de l'ouest⁴².

40 Un exemplaire d'un diamètre de 2,65 m et un autre de 4 m ; Berranger 2010, p. 45-47.

41 Un enclos de 5 m de diamètre ; Kliesch 2009, p. 9.

42 Vers l'est, l'absence de dépôts de crémation dans l'emprise de la fouille du 112, rue de la République (Jégo 2013a) permet de fixer son extension maximale, au moins dans cette direction.

39 Etant donné ces dimensions très modestes, aucun relevé en coupe n'a été réalisé.

L'arasement du terrain à la période moderne constitue un autre frein à ce type d'approche, puisque de nombreuses structures peu profondes ont pu disparaître, faussant ainsi complètement notre vision du site et de la répartition des sépultures.

Notons toutefois, en tenant compte des réserves ci-dessus, que le nombre d'enclos vus ici n'a rien de surprenant. Si certains sites comptent jusqu'à plus d'une dizaine d'enclos (Saumeray en Eure-et-Loir ; Georges, Hamon 2005), d'autres en revanche n'en comptent qu'un seul, comme c'est le cas, par exemple, à Bardouville (Seine-Maritime ; Dartois 2016) ou à Guichainville / Le Long Buisson (Eure ; Giazzon *et al.* 2006). Pour ce qui est du rapport entre le nombre d'enclos et le nombre de dépôts de crémation, il semble qu'aucun lien ne puisse être établi, étant entendu que tous les cas de figure semblent avoir existé (Dartois 2016, p. 62-63).

7.3. LES STRUCTURES EN FOSSE LIÉES À L'AIRE FUNÉRAIRE

80

Sur les 14 structures retenues comme pouvant faire partie de l'ensemble funéraire de la fin de l'âge du Bronze moyen et du début de l'âge du Bronze final, deux correspondent aux enclos circulaires précédemment évoqués (FO. 29 et FO. 99) et deux autres à leurs potentiels dépôts de crémation en fosse respectifs (SP. 30 et SP. 45). Les dix autres structures, sont des structures en fosse, dont trois ont livré un dépôt contenant des fragments d'os brûlés. Les sept dernières, si elles n'ont pas livré de matériel osseux, restent cependant associées à l'aire funéraire par de multiples facteurs que nous exposerons.

En ce qui concerne les deux structures situées au centre des enclos funéraires, la structure 30 a livré un dépôt conséquent de matériel osseux, alors que la structure 45 n'en a révélé aucun. Cependant la structure centrale (SP. 30) de l'enclos funéraire (FO. 29) situé au nord-ouest de l'emprise de fouille a bénéficié d'un traitement particulier : celle-ci a été fouillée à plat et par passes. L'intégralité de son comblement a été prélevée. La structure 45, en revanche, située au centre du second enclos funéraire (FO. 99) au nord-est

de l'emprise a été recoupée et fortement perturbée par l'installation de fosses durant la période antique. Ces perturbations étaient telles qu'une fouille fine n'est pas apparue pertinente ; la structure a donc été fouillée par moitié et sans qu'aucun prélèvement n'ait été réalisé⁴³. Il est toutefois probable au vu de sa situation qu'elle ait contenu originellement un dépôt de crémation.

Les dix autres structures en fosse liées à l'aire funéraire ont été, pour trois d'entre elles, interprétées comme des sépultures secondaires de crémation avérées ou liées à la pratique de la crémation. Lors de la fouille, ces trois structures ont livré du matériel osseux, un prélèvement a alors été réalisé dans le fond de la structure. Enfin, les sept dernières structures ne livrent aucun matériel osseux brûlé. Cependant leurs localisations et leurs caractéristiques intrinsèques laissent envisager que ces structures participent de l'aire funéraire et pourraient être de potentielles sépultures secondaires à crémation. N'ayant pas été identifiées comme telles durant la fouille, elles n'ont bénéficié d'aucune attention particulière ; la fouille a été menée par moitié. Enfin, aucun prélèvement n'a été réalisé⁴⁴.

Aucune structure de cette petite nécropole n'a livré de mobilier métallique ou lithique. Les très rares éléments céramiques ne fournissent aucun élément de datation précis.

7.3.1. ÉTAT DE CONSERVATION DES STRUCTURES EN FOSSE

Ces structures en fosse, interprétées comme faisant partie d'un petit ensemble funéraire de la fin de l'âge du Bronze moyen et du début de l'âge du Bronze final, présentent un mauvais état de conservation. En moyenne, les fosses sont conservées sur 15 à 25 cm de profondeur. L'ensemble a été tronqué par l'aplanissement et le nivellement du terrain à la fin de

43 Cette structure a été fouillée dès les premiers jours du chantier, alors que la présence d'un ensemble funéraire n'avait pas encore été détectée. L'absence apparente de fragments d'os brûlés n'a, dans un premier temps, pas permis d'orienter l'interprétation de cette structure comme une fosse à dépôt de crémation. Ceci explique qu'elle n'ait pas été traitée suivant le protocole consacré.

44 Même remarque que précédemment : l'essentiel des structures attribuées à l'ensemble funéraire protohistorique a été traité rapidement, dès le début de la fouille, et avant la mise en évidence de la problématique spécifique de la nécropole.

l'époque moderne marquée ensuite par un apport de terre : il est donc difficile d'estimer le degré d'arasement de ces structures et leurs profondeurs initiales. On ne constate aucune différence notable de conservation entre les sépultures à crémation avérées et non avérées, hormis pour les structures 100 et 101, potentielles sépultures à crémation situées immédiatement à l'est de l'enclos 99, lesquelles ne sont conservées que sur quelques centimètres, soit entre 2 cm et 5 cm : il s'agit donc de fonds de fosse.

Deux autres structures font figure d'exception (SP. 26 et SP. 45) mais l'une est une sépulture secondaire avérée ou une fosse directement liée à la pratique de la crémation alors que l'autre, située au centre de l'enclos 99, n'a livré aucun matériel osseux. Elles sont toutes deux conservées sur 50 cm de profondeur. Pourtant la structure 26 se trouve à de 11,50 m NGF, cote d'apparition relativement basse par rapport aux autres structures qui apparaissent en moyenne à 11,70 m NGF. Quant à la structure 45, elle apparaît à 11,67 m NGF, un niveau très proche de la moyenne.

L'état d'arasement général semble relativement important. Nous ne pouvons donc pas considérer les fosses observées comme représentatives d'une structure « type » en termes de dépôt osseux et d'organisation interne. Par ailleurs, nous ne connaissons pas l'extension de la nécropole, les limites de celle-ci se situant hors de l'emprise de fouille et se développant probablement à l'ouest comme à l'est. L'agencement et la quantité de structures attribuables à cette nécropole ne reflètent donc pas la réalité, mais une vision tronquée ou un échantillon de l'emprise complète de la nécropole, limité à la fenêtre de l'intervention archéologique.

7.3.2. LES CREUSEMENTS

Les creusements sont de forme ovalaire ou ronde. L'ensemble des fosses présente des diamètres différents ; il ne ressort pas de standard. Les fosses mesurent entre 0,50 m et 0,75 m de diamètre. Trois fosses présentent des dimensions plus imposantes. La structure 45 peut atteindre 0,85 m sur 0,75 m et la structure 108 s'étend sur 0,80 m de long par 0,70 m. Enfin, la plus étendue, la structure 26, de forme ova-

laire, atteint 0,90 m dans sa largeur et au moins 0,90 m de longueur, sa partie ouest étant hors emprise. Si les dimensions des deux premières restent tout de mêmes proches des autres structures, la structure 26 apparaît encore une fois comme une exception. Ces variations de dimensions sont relevées sans distinction significative entre les fosses à crémation avérées et non avérées.

Les fosses présentent deux types de profils : un profil à parois évasées avec un fond en cuvette ou un profil en « U » relativement fermé. Seule la structure 108 montre un fond plat.

7.3.3. LES COMBLEMENTS

Les 12 fosses se caractérisent par un remplissage dont la matrice principale est identique à l'encaissant : un limon argileux contenant quelques silex. Ces remplissages sont différents d'une fosse à l'autre dans leurs colorations allant du brun/brun foncé au noir charbonneux. Quatre structures se signalent par la présence de fragments d'os brûlés. Les fosses peuvent présenter un ou deux comblements, sept présentent un seul remplissage et cinq présentent deux remplissages distincts. Les fosses avec deux remplissages montrent pour deux d'entre elles un comblement central et un comblement latéral (ST. 41 et SP. 45), les trois autres se distinguent par un comblement inférieur et un comblement supérieur (SP. 26, SP. 30 et ST. 108). Ces différences de remplissage simple ou double apparaissent aussi bien dans les structures à dépôt de crémation avérées que dans les potentielles. La nuance entre ces comblements de limon argileux dans une même structure se fait souvent selon la densité de silex, l'éventuelle dépôt cendreuse ou charbonneux, mais également selon la coloration et la compacité sédimentaires.

7.3.4. DES AMÉNAGEMENTS INTERNES

- *Considérations générales*

Sur l'ensemble des structures en fosse, une seule semble avoir été aménagée en vue de recevoir le dépôt de crémation, la structure 30. Les autres fosses ne présentent aucune structuration interne visible dans leurs remplissages. Il semblerait que le dépôt de crémation, quand il a pu être clairement identifié, ait été

réalisé à même la fosse puis recouvert probablement de manière anthropique par le sédiment environnant. Les fosses non avérées ne présentent pas non plus d'aménagement particulier.

La structure 30, qui se situe au centre du cercle funéraire FO. 29, présente dans son remplissage et dans l'analyse spatiale des ossements des indices de structuration interne. En effet, son remplissage est constitué de deux comblements distincts, un comblement supérieur composé de limon argileux noir relativement homogène et meuble qui contient l'essentiel du dépôt de crémation et un comblement inférieur également composé de limon argileux légèrement plus clair avec une densité de fragments et d'esquilles d'os brûlés plus faible. La fouille en quatre passes a également révélé une concentration beaucoup plus dense de fragments osseux dans la première d'entre elles. Si le dépôt avait été mis en place dans la fosse sans aménagement, la majorité des fragments aurait dû être amassée sur le fond de fosse et non se trouver majoritairement dans la première passe. Cela suggère un aménagement préalable du fond de la fosse aujourd'hui disparu. Cet aménagement en matériau périssable peut avoir été constitué par un simple tapis végétal, une planche de bois ou du cuir.

- Le cas de la structure 26

Une fois de plus la structure 26 pose question⁴⁵. Si elle se distingue par sa profondeur conservée sur 50 cm, par son diamètre minimum de 90 cm et par sa cote d'apparition NGF plus profonde que toutes les autres structures liées à l'aire funéraire, elle apparaît également plus complexe dans son organisation interne. Notons que cette structure est incomplète puisque la partie ouest se situe hors emprise de fouille. Deux comblements ont été identifiés à la fouille : un comblement supérieur noir charbonneux (US. 41) contenant des fragments d'ossements bien visibles qui a bénéficié d'un prélèvement et un comblement infé-

rieur (US. 39) qui apparaît lui-aussi noirâtre et relativement charbonneux pour lequel aucun prélèvement n'a été réalisé. Il est probable que ce comblement inférieur ait contenu lui aussi des fragments d'ossements plus ténus.

Plusieurs hypothèses apparaissent concernant la structuration interne de la fosse (**fig. 26**), reflétant probablement une fonction différente des autres sépultures secondaires à dépôt de crémation. Cette structure pourrait avoir été creusée une première fois pour accueillir un dépôt semble-t-il cendreux. Un second creusement aurait ensuite été réalisé, dans lequel un autre dépôt contenant des fragments d'os brûlés aurait été réalisé. Il n'est pas possible d'estimer l'intervalle de temps qui aurait séparé les deux interventions. Cependant, ce second creusement n'a pu être effectué que si la structure était localisée et encore bien visible.

Il ne saurait être exclu qu'il s'agisse de deux dépôts simultanés ayant engendré cette configuration particulière. Un premier dépôt (US. 39) aurait été réalisé. Ne connaissant pas l'extension de la structure à l'ouest, il est donc probable que ce qui apparaît en coupe (**fig. 26**) ne soit que l'extrémité est de ce dépôt. Dans ce cas, le second dépôt (US. 41) aurait été réalisé sans recreusement, directement dans l'extrémité est de la structure.

L'ensemble de ces caractéristiques (taille, profondeur, configuration interne) nous éloigne de celles des sépultures secondaires à crémation et semble suggérer une fonction différente. En effet, cette structure imposante a pu également servir de base de bûcher. Aucune trace de rubéfaction n'a cependant été clairement observée et le niveau d'apparition particulièrement profond de la structure ne semble pas non plus concorder avec cette hypothèse. Pourtant, le niveau d'apparition du comblement US. 41 prend l'apparence d'une sole. Cet aspect peut également être le reflet d'un dépôt plus ou moins compact. En outre, cette fosse a pu également servir à accueillir plusieurs rejets de bûcher.

Aucune de ces hypothèses ne semble satisfaisante et aucune n'explique la profondeur de celle-ci par rapport à sa cote d'apparition déjà basse. L'impossibilité de fouiller cette fosse en entier ménage un biais conséquent dans notre compréhension de celle-ci. De plus, cette structure a pu faire partie d'un aménage-

45 Signalons dès maintenant que la fosse 26 se singularise à bien des égards. De prime abord, elle semblait correspondre à un creusement moderne à contemporain, puisqu'apparaissant particulièrement dans la stratigraphie. La compilation de toutes les données disponibles a montré clairement qu'il s'agissait en réalité d'une structure plus ancienne dont les parties supérieures ont été fortement perturbées et recoupées par un creusement récent (ST. 119). Il ne sera ici question que du creusement et du comblement initiaux.

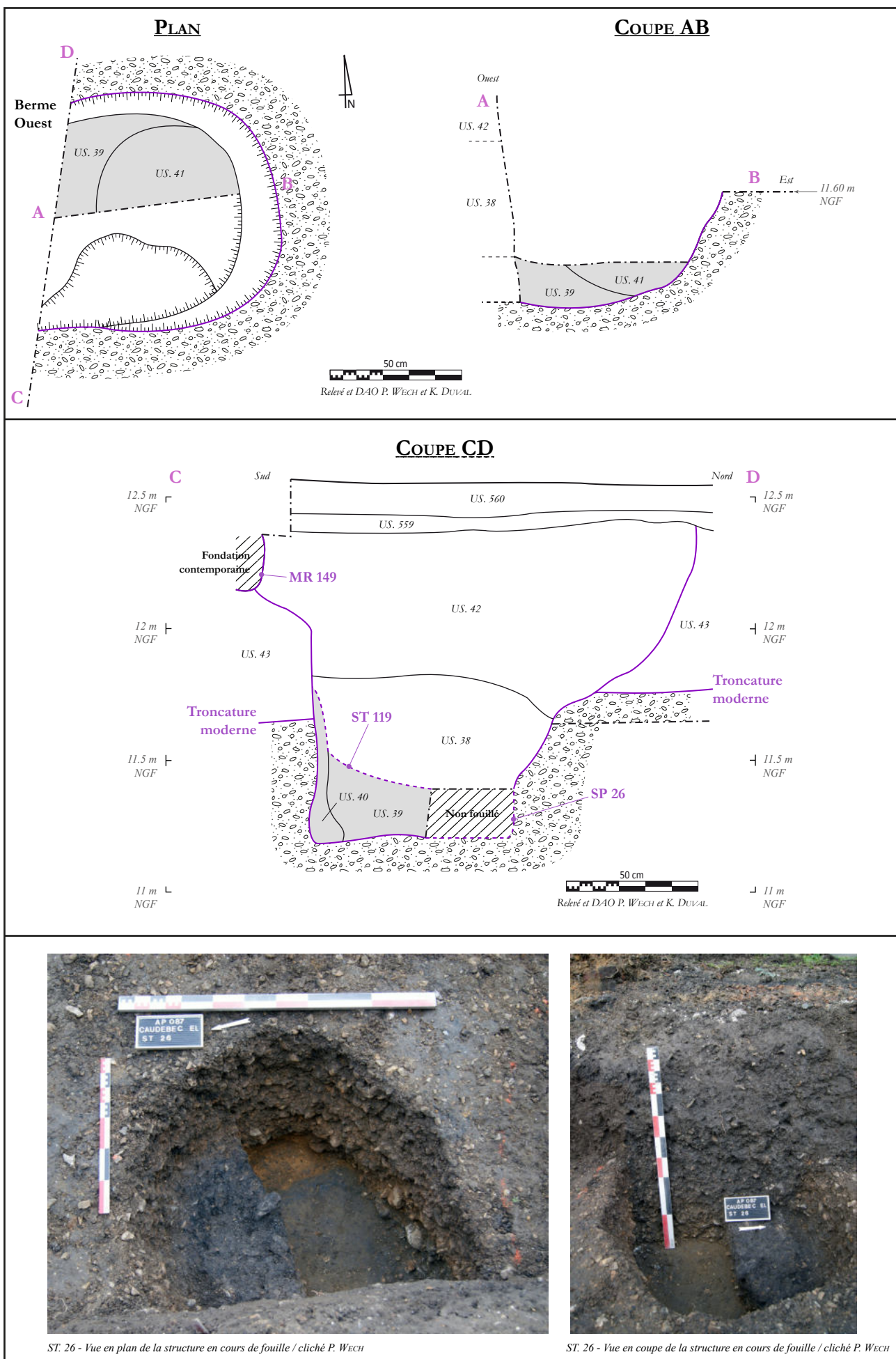


Figure 26 - La structure 26 - Clichés et relevés

ment plus vaste totalement arasé par les installations postérieures, antique et moderne, dont la fonction reste de fait inconnue.

7.4. LES STRUCTURES CONTENANT UN DÉPÔT DE CRÉMATION – ÉTUDE ARCHÉO-ANTHROPOLOGIQUE

Quatre structures ont été identifiées comme étant des sépultures secondaires à crémation ou tout du moins comme des structures liées de manière explicite à la pratique de la crémation. La structure 30, située au centre de l'enclos funéraire 29, contenait un dépôt osseux particulièrement important en considération de la période. Cette structure a été fouillée dans son intégralité en quatre passes fines ; l'ensemble de son contenu a été prélevé, tamisé (maille 0,1 cm) et lavé. Les trois autres structures qui se répartissent au nord (ST. 107), à l'ouest (ST. 36) et au sud (ST. 26) de l'enclos funéraire. 29, à des distances respectives de 4 m, 3 m et 7 m, ont été fouillées par moitié. Un prélèvement de 10 L a été effectué dans le fond de ces structures pour être ensuite tamisé (maille 0,1 cm) et lavé.

L'étude archéo-anthropologique se base sur le matériel ostéologique provenant des quatre structures interprétées comme des sépultures secondaires à crémation. La structure 30 est représentée par la totalité de son dépôt ce qui a rendu possible l'ensemble des analyses archéo-anthropologiques. Pour les trois autres structures, celles-ci étant représentées par des échantillons de leurs dépôts d'origine, les analyses seront plus limitées et ne pourront pas être considérées comme totalement représentatives de la structure.

7.4.1. LE PROTOCOLE D'ÉTUDE

- Tri et étude pondérale

Dans un premier temps, les os de faune ont été séparés des os humains quand cela a été possible. Une première pesée des vestiges osseux humains a alors été réalisée, permettant d'obtenir la masse globale d'os présents dans la structure. La seconde étape du tri a consisté à redistribuer les restes osseux au sein

de quatre grandes régions anatomiques utilisées dans l'étude des crémations selon le protocole mis en place par H. Duday (Duday et al. 2000) :

- **la tête** : crâne, mandibule et dents ;
- **les membres supérieurs** : humérus, radius, ulna, os des mains et ceinture scapulaire ;
- **le tronc** : vertèbres, sacrum, sternum, côtes ;
- **les membres inférieurs** : fémur, tibia, fibula, patella, os des pieds et ceinture pelvienne.

Les fragments osseux ne pouvant être attribués à aucune de ces catégories ont été placés dans :

- **les membres indéterminés** : fragment d'os plat, de diaphyse et d'épiphyse ;
- **les esquilles** : fragments indéterminés.

Les ossements ont alors été pesés selon leur région anatomique d'appartenance ou selon les deux dernières catégories à l'aide d'une balance de précision à 0,01 g près.

Enfin, les résultats des pesées ont été reportés dans un tableau qui regroupe pour chaque grande région anatomique la masse (en gramme) ainsi que l'indice pondéral (en pourcentage) par rapport à la masse totale des fragments d'ossements de la structure.

Le résultat de la masse globale a été comparé aux valeurs théoriques de masses osseuses mises en place par Mackinley (Mackinley 1993). Les valeurs attendues pour le squelette d'un individu adulte calciné représente :

- au **maximum** : 2422,5 g ;
- au **minimum** : 1001,5 g ;
- en **moyenne** : 1627 g.

Puis, les pesées des différentes régions anatomiques qui composent un squelette, converties en indices pondéraux, ont été comparées aux références théoriques mises en place par Lawrence et Latimer et revues par Krogman (Lawrence et Latimer 1957 ; Krogman 1978), références elles-mêmes perfectionnées par H. Duday et S. Lenorzer (Duday et al. 2000 ; Lenorzer 2006), lesquels ont ajouté des intervalles théoriques aux indices pondéraux de Krogman, pour les différentes régions anatomiques :

- indice pondéral de la **tête** : entre 10 et 30 % ;
- indice pondéral du **tronc** : entre 10 et 24 % ;

- indice pondéral des **membres** : entre 20 et 50 % (des indices supérieurs à 20 % pour les membres supérieurs et 50 % pour les membres inférieurs seront considérés comme anormaux).

Ces intervalles permettent de prendre en compte les réalités archéologiques et celles liées à la constitution d'un dépôt que les études expérimentales de Lawrence et Latimer n'avaient pas considérées.

Ces comparaisons avec les valeurs théoriques renseignent sur la représentation anatomique du défunt. Autrement dit, il s'agit de savoir si les valeurs doivent être considérées comme « normales ou anormales », si une région anatomique est représentée de manière préférentielle ou si une région est au contraire exclue du dépôt osseux. Ces résultats permettent de discuter des modes de collecte des fragments osseux comme d'une éventuelle sélection lors de la collecte des ossements et plus largement viennent alimenter les hypothèses relatives à l'interprétation des gestes funéraires.

- *Analyse spatiale des vestiges osseux*

Selon les méthodes en vigueur (Bel 1996 ; Blaizot 2005 ; Blaizot et Boës 2003 ; Duday et al. 2000), les fragments d'ossements ont également été pesés par passe fouillée et/ou par quart de structures, toujours selon les régions anatomiques. Cette méthode permet une analyse spatiale précise du dépôt osseux au sein de la structure, pouvant mettre en évidence la prédominance ou l'absence d'une grande région anatomique au sein d'une passe. Le geste funéraire qui a mené à la constitution de l'amas osseux et à l'organisation du dépôt dans la structure peut ainsi être discuté.

- *Etat de fragmentation*

Caractériser l'état de fragmentation permet dans un premier temps d'évaluer les limites de l'étude ostéologique. Plus la fragmentation est élevée, plus la détermination ostéologique va être limitée. En effet, des fragments inférieurs à 0,5 cm permettent rarement de repérer un indice anatomique distinctif ou un caractère discriminant pouvant conduire à une identification du fragment. Ce postulat est tout de même à nuancer puisque des indices peuvent parfois être repé-

rés sur de petits fragments (articulation, insertion musculaire, crête, trou nourricier) alors que des fragments de diaphyses plus volumineux n'apporteront aucun indice permettant de les identifier.

L'état de fragmentation apporte des éléments de discussion concernant la chaîne opératoire et plus particulièrement le passage de l'état de cadavre à celui de fragments osseux. Chauds, les os sont très friables et cassent comme du verre, alors que s'ils refroidissent ils redeviennent solides, ce qui en limite la fragmentation (Depierre 2010 ; Hummel et al. 1988 ; Lenorzer 2006). Un taux élevé de fragmentation ne peut pas être seulement dû à l'exposition prolongée des os à de fortes températures d'ustion, mais semble plutôt indiquer l'intervention d'une tierce personne sur les ossements encore chauds. Les « gestes » vont ainsi pouvoir être discutés.

L'état de fragmentation a été défini selon la méthodologie mise en place par A. Pélissier (Pélissier 2008) qui définit une classification en 3 stades :

- stade 1 : les fragments mesurent **plus de 5 cm** (bonne reconnaissance ostéologique) ;
- stade 2 : les fragments mesurent **entre 2 et 5 cm** (reconnaissance limitée) ;
- stade 3 : les fragments osseux sont **inférieurs à 2 cm** (reconnaissance difficile).

Cette méthode a pour avantage de pouvoir évaluer rapidement l'état de fragmentation général du matériel osseux ainsi que sa conservation. Plutôt que de donner la mesure de chaque fragment, méthode qui se révélerait fastidieuse et non pertinente, nous avons donné un stade de fragmentation général (stade majoritaire et stade minoritaire) à l'ensemble du dépôt osseux. Ce premier classement a ensuite été affiné en suivant la même méthode par grande région anatomique. Lorsqu'un fragment sortait du lot des stades majoritaires nous l'avons mentionné.

- *Stade de combustion*

La couleur a souvent été utilisée comme un critère relativement fiable pour déterminer la température d'ustion des ossements lors de crémations (Blaizot et Boës 2003 ; Crubézy 1990 ; Ubelaker et al. 2007). Les auteurs se basent sur les nombreuses expérimentations réalisées pour corréliser la couleur de l'ossement brûlé

à la température de crémation (Bonucci et al. 1975 ; Hummel et al. 1988 ; Shipman et al. 1984 ; Susini et al. 1988). En effet, le changement de couleur de l'os est lié à l'augmentation progressive de la température du foyer, mais peut être influencé par de nombreux autres paramètres, comme la durée d'exposition à la flamme (Grévin 2008 ; Mackinley 1993), la résistance de l'os (Ancel 2010), le niveau de dégradation des tissus mous, l'épaisseur de la corticale (Worley 2005) et l'influence des conditions pédologiques (Gatto 2003). Une comparaison des résultats obtenus lors d'expérimentations montre que l'erreur d'estimation de la température à partir de la coloration peut varier entre 150°C et 200°C (Lenorzer 2006 ; Worley 2005). Le point le plus important concernant la coloration des ossements est sans doute son hétérogénéité. Les ossements d'un corps humain ne brûlent et ne réagissent pas de la même manière à une même température et à une même durée de chauffe (Blazot 2005; Lenorzer 2006 ; Mahieu 1988 ; MacKinley 2000). Si la coloration relevée sur un ossement brûlé ne permet pas de déterminer une température d'ustion précise, elle permet de différencier de grands stades de combustion. Quatre grands stades de combustion ont été définis dans la littérature (Ancel 2010 ; Buikstra et al. 1989 ; Gatto 2003 ; Le Goff 1998 ; Lenorzer 2006), ces stades pouvant être mis en relation avec la coloration externe et interne observée sur les ossements (Hernot 2011) :

- la pré-carbonisation : brun, brun foncé ;
- la carbonisation : noir ;
- la pré-calcination : gris foncé, bleu gris, gris clair ;
- la calcination : blanc gris, blanc crayeux, brun clair et bronze.

A partir de ces stades, le caractère homogène ou hétérogène de la combustion des différents ossements et les conditions qui ont mené à ce résultat peuvent être discutés. C'est pourquoi, il nous a semblé plus pertinent de prendre en compte les couleurs des ossements pour définir des stades de combustion, plutôt que de donner des températures d'ustion sans doute approximatives et biaisées par de nombreux facteurs. L'analyse des restes osseux, selon leur stade de combustion est effectuée après l'observation de la coloration externe et interne des ossements.

- *La détermination du sexe*

Aujourd'hui, la majorité des chercheurs s'accorde sur le fait que l'os coxal est l'élément le plus discriminant du squelette humain pour déterminer le sexe (Bruzek et al. 2005). La diagnose sexuelle probabiliste (DSP), méthode basée sur l'utilisation de données métriques du coxal (Murail et al. 2005), est actuellement la méthode la plus fiable pour déterminer le sexe d'un individu. Cette méthode nécessite un minimum de 4 mesures pour obtenir une estimation, or l'os brûlé présente bien souvent des déformations, des torsions et une fragmentation qui rendent impossible l'application de cette méthode. De même, la méthode visuelle (Bruzek 2002), basée sur l'observation de trois zones de l'os coxal, devient difficilement réalisable sur de l'os brûlé.

- *L'estimation de l'âge*

De même que pour la détermination du sexe, les importantes modifications et la fragmentation élevée du matériel osseux ont limité les estimations de l'âge. En considérant dans un premier temps la maturation osseuse, les stades d'épiphyse (Ferembach et al. 1979 ; Mc Kern et al. 1957 ; Scheuer et Black 2000) ainsi que le degré d'éruption et de maturation dentaire (Ubelaker 1978), nous avons classé les individus dans deux grandes catégories : adulte et immature. Pour les immatures, si des germes ou racines dentaires étaient visibles (Ubelaker 1978), ainsi qu'un point d'ossification secondaire pertinent (Scheuer et Black 2000), nous avons pu affiner l'estimation de l'âge. Pour les individus adultes cette estimation nécessite le bon état de conservation de la surface sacro-pelvienne iliaque (Schmitt 2005) ; il n'a donc pas été possible d'affiner la catégorie d'âge pour les adultes. Lorsqu'il n'a pas été possible de distinguer les individus sub-adultes des individus adultes, ce qui est majoritairement le cas puisque mise à part la crête iliaque et l'extrémité sternale de la clavicule, la fusion des points d'ossification secondaire se termine aux alentours de 20 ans, nous les avons considérés comme des individus de « taille adulte ».

- *L'estimation de la stature*

La stature des individus adultes se base sur la mesure des os longs (Cleuvenot et Houët 1993), hors

dans le cadre d'os issus de crémation il est exceptionnel de trouver un ossement complet, qui plus est sans déformation. C'est pourquoi, aucune mesure n'a pu être prise permettant d'établir la stature.

- *Pathologie osseuse*

Aucune pathologie n'a pu être observée sur les restes osseux. Cependant, au vu de l'état de fragmentation et de déformation des ossements, il reste difficile d'en valider pleinement l'absence.

- *Estimation du nombre minimum d'individus (NMI)*

Le NMI par structure a été effectué selon la méthode établie par H. Duday (Duday et al. 2000). Plusieurs indices sont à prendre en compte pour l'identification d'un ou de plusieurs individus au sein d'un amas osseux : l'identification de doublets, une incompatibilité d'âge (stade d'épiphyse, dégénérescence osseuse), une incompatibilité de taille et une incompatibilité pathologique. Ces indices doivent être systématiquement associés.

Cependant cette méthode a ses limites sur l'os brûlé. L'état de conservation et de fragmentation limite la reconnaissance ostéologique et engendre l'impossibilité récurrente, devant l'absence de doublet, d'identifier deux individus distincts du même âge. De plus, lorsque les ossements de deux individus peuvent être identifiés mais que l'un est conservé de manière résiduelle, il est difficile d'affirmer que sa présence au sein de la structure soit intentionnelle plutôt que due à

une collecte sur un bûcher utilisé à plusieurs reprises. C'est pour ces raisons que nous parlerons d'un NMI « d'au moins X individus ».

7.4.2. LA STRUCTURE SP. 30 (FIG. 27)

La structure 30 est une structure en fosse contenant un dépôt d'ossements brûlés, située au centre de l'enclos funéraire FO. 29. Il s'agit d'une fosse circulaire de 0,6 m sur 0,7 m, d'une profondeur conservée entre 0,2 m et 0,25 m. La partie supérieure de la structure a été tronquée lors de l'aplanissement et du nivellement du terrain à la fin de l'époque moderne. Il n'est pas possible d'en estimer le taux d'arasement. Les parois de la fosse sont évasées et le fond est en cuvette. On distingue deux comblements, un comblement supérieur (US. 28) composé de limon argileux noir relativement homogène et meuble qui contient l'essentiel du dépôt de crémation (fragments et esquilles d'os brûlés). Un comblement inférieur (US. 293) également composé de limon argileux très sombre avec une densité de fragments et d'esquilles d'os brûlés plus faible. Cette structure a été fouillée en 4 passes, la première passe correspond à l'US. 28, la deuxième passe à l'interface entre l'US. 28 et l'US. 293, enfin les troisième et quatrième passes correspondent à l'US. 293.

Le dépôt contient 755,46 g d'ossements brûlés. Ces ossements sont réduits à l'état de fragments et d'esquilles qui présentent des déformations et des tor-

87

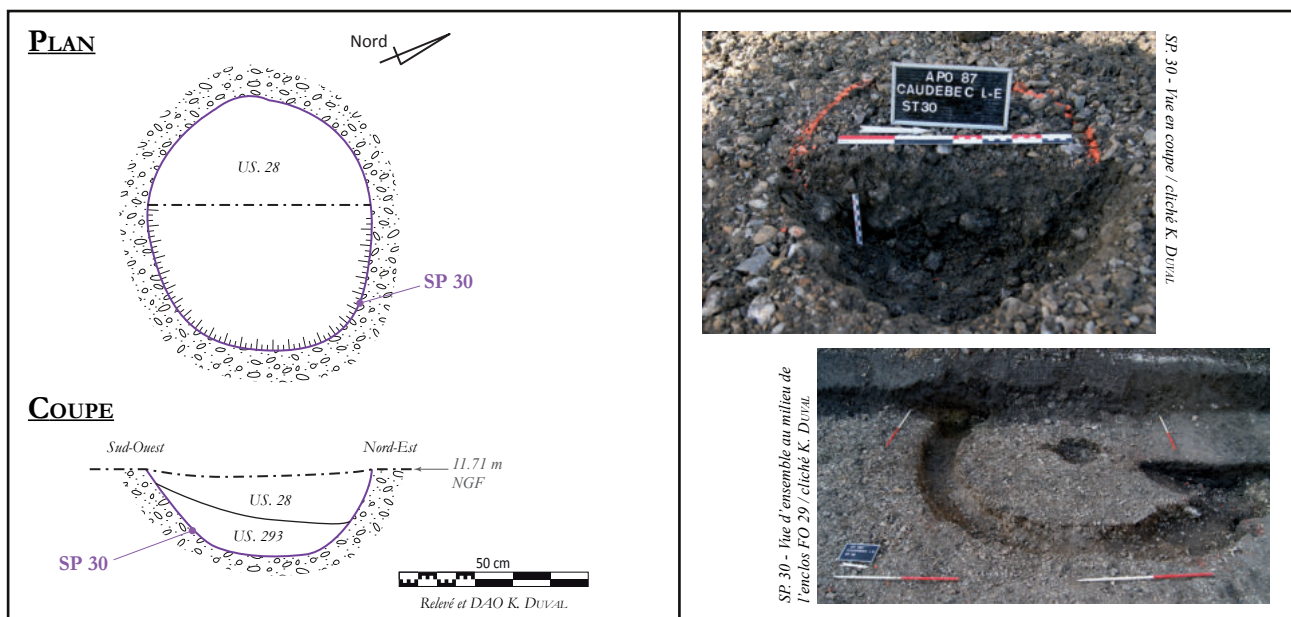


Figure 27 - La structure 30 - Clichés et relevés

sions dues à l'ustion. Aucun os de faune n'a été identifié, cependant au vu de l'importante fragmentation, il n'est pas impossible que des fragments soient présents dans les esquilles.

Un prélèvement de charbon réalisé dans l'US. 28 a été soumis à l'analyse pour obtenir une datation radiocarbone. Cette datation, réalisée par le laboratoire Beta Analytic⁴⁶, donne un intervalle chronologique assez surprenant et compris entre 1680 et 1938 ap. J.-C., avec un taux de probabilité à 2 σ de 95,4 %. Cette datation ne doit manifestement pas être retenue et s'explique selon toute vraisemblance par une pollution liée à la tranchée de diagnostic qui avait mis au jour cette structure (sans la reconnaître).

- *Fragmentation et stade de combustion*

La fragmentation générale du matériel osseux est majoritairement de stade 3 et quelques fragments sont de stade 2. Les esquilles mesurent entre 0,8 cm et 0,1 cm et les membres indéterminés entre 0,5 cm et 2 cm. Les fragments de crâne mesurent entre 0,5 cm et 3,8 cm ; les plus gros sont des fragments de calvaria. Les éléments du tronc mesurent entre 0,4 cm et 2 cm, les membres supérieurs entre 0,4 cm et 5 cm et les membres inférieurs entre 0,5 cm et 4,6 cm. En ce qui concerne les éléments minoritaires de stade 2, seulement 51,79 g de la totalité du dépôt osseux appartiennent à cette catégorie. L'ensemble des fragments de stade 2 appartient à la première passe (US. 28) et aucun n'est supérieur à 5 cm.

Les fragments osseux présentent une coloration externe et interne majoritairement blanche crayeuse, cependant certains fragments présentent une coloration externe et interne gris clair. Dans de rares cas, une coloration interne gris foncé/bleuté a été observée sur des fragments d'os représentant chaque grande région anatomique (calvaria, fémurs, tibias, vertèbres). L'ensemble des colorations observées, qu'elles soient majoritaires ou minoritaires, apparaît lors des deux derniers stades de combustion, la « pré-calcination » et la « calcination », ce qui correspond à des degrés d'ustion et à un temps d'exposition aux flammes élevés. Ces deux stades de combustion étant relativement proches et faiblement représentés dans le

cas de la « pré-calcination », la combustion des ossements semble relativement homogène.

Les stades de fragmentation et de combustion élevés ainsi que le caractère relativement homogène de ceux-ci nous donnent des indications sur le déroulement de la crémation. En effet, l'homogénéité des stades de combustion suggère une crémation conduite impliquant l'intervention humaine ainsi que de fortes températures d'ustion et/ou une exposition longue aux flammes. Il est probable que pour atteindre une telle homogénéité, les membres de l'individu ont été rabattus au fur et à mesure de la crémation vers le centre du bûcher, ces manipulations de l'os chaud peuvent avoir engendré une fragmentation élevée. Le prélèvement des ossements à chaud sur le bûcher pour constituer le dépôt secondaire peut aussi avoir accentué la fragmentation. On ne peut pas exclure que l'extinction du bûcher ait été réalisée à l'eau froide ce qui crée également une fragmentation importante, comme l'ont montré des exemples ethnographiques en Inde et au Népal (Grévin 2002 et 2008).

- *Recrutement*

L'absence de doublet, d'incompatibilités en termes d'âge, de taille, de robustesse et de pathologie permet d'indiquer que la sépulture secondaire est individuelle. Le matériel humain semble correspondre à un individu adulte ou de « taille adulte ». Aucune zone métaphysaire ou indice de vieillissement significatif n'a été observé. La présence de plusieurs épiphyses proximales synostosées (fragments d'épiphyses proximales de deux métatarses, d'un métacarpe, d'ulna et de radius) indique un âge probablement supérieur à 16 ans. Un fragment de processus frontal avec une suture fronto-maxillaire également synostosée, ainsi qu'un fragment d'os zygomatique gauche dont les reliefs sont bien marqués suggèrent également un âge adulte. Deux racines de deux dents monoradiculées de prémolaires dont l'apex est bien fermé, confirment l'hypothèse d'un individu de taille adulte. Cependant, aucun élément ne permet de préciser d'âge. De manière générale, les os sont graciles. Le matériel est trop fragmenté et lacunaire pour conclure à une détermination du sexe.

- *Les données pondérales*

La masse totale (**fig. 28**) des fragments d'ossements conservés est de 755,46 g ce qui est inférieur à la valeur minimale attendue pour le squelette calciné d'un sujet adulte laquelle est de 1001,5 g (Mackinley 1993). Les fragments osseux recueillis dans cette structure sont bien conservés, la légère sous-représentation de l'individu ne semble pas liée à un problème de conservation différentielle des ossements. Par ailleurs, la partie supérieure de la structure ayant été arasée par les occupations d'époque moderne, il est possible qu'une partie de l'amas osseux ait également été tronquée, ce qui expliquerait la sous-représentation de l'individu. Cette hypothèse est renforcée par le fait que la part la plus importante du dépôt (614,79 g) ait été trouvée dans la première passe. Néanmoins, malgré cet arasement, le dépôt reste conséquent pour ce que l'on sait des pratiques à l'âge du Bronze : les valeurs de ce dépôt osseux sont très élevées en comparaison de ceux retrouvés dans des sépultures à crémation de la même époque dans la région. En effet, la masse osseuse par structure retrouvée sur des ensembles funéraires de la même période ne dépasse que très rarement les 100 g et cela indépendamment du niveau d'arasement des structures (Bardouville : entre 0,1 g et 296,19 g ; Malleville-sur-le-Bec : entre 0,1 g et 84 g ; Saumeray : entre 0,1 g et 29,6 g ; Nonancourt : inférieure à 5 g), seul le

site d'Acquigny a livré des vestiges osseux importants pouvant atteindre 982,3 g d'os brûlés.

Le graphique (**fig. 29**) permet de comparer l'indice pondéral de chacune des grandes régions anatomiques avec les valeurs de référence établies dans la littérature (Lawrence et Latimer 1957 ; modifié par Krogman 1978). Si ce diagramme met en évidence une prédominance des éléments indéterminés dû à une fragmentation élevée, il montre également que l'ensemble des grandes régions anatomiques est représenté. On observe une sous-représentation générale des régions anatomiques probablement liée au taux élevé d'éléments indéterminés. Cette sous-représentation est particulièrement notable pour les éléments du tronc et des membres inférieurs. La sous-représentation du tronc apparaît comme un fait récurrent pour les périodes protohistoriques, qui serait lié à une mauvaise conservation des éléments (vertèbres, sacrum, côtes, sternum) en raison d'une teneur en matière minérale plus faible (Lenorzer 2006). À l'inverse, les membres inférieurs - hormis le sacrum et les os coxaux dont la teneur en matière minérale est également faible - sont des os relativement compacts avec une forte densité de l'os cortical. Si l'on prend les intervalles d'indices pondéraux réalisés par H. Duda (Duda et al. 2000) pour chaque grande région anatomique, l'ensemble des régions représentées rentre dans l'intervalle dit « nor-

ST 30	Tête	Tronc	Mb. sup	Mb. inf	Mb. Ind	Esquilles	Total
Total	82,02	37,39	73,65	91,14	163,38	307,88	755,46

Figure 28 - Masse (en g) des fragments d'os brûlés issus de la structure 30 selon les grandes régions anatomiques

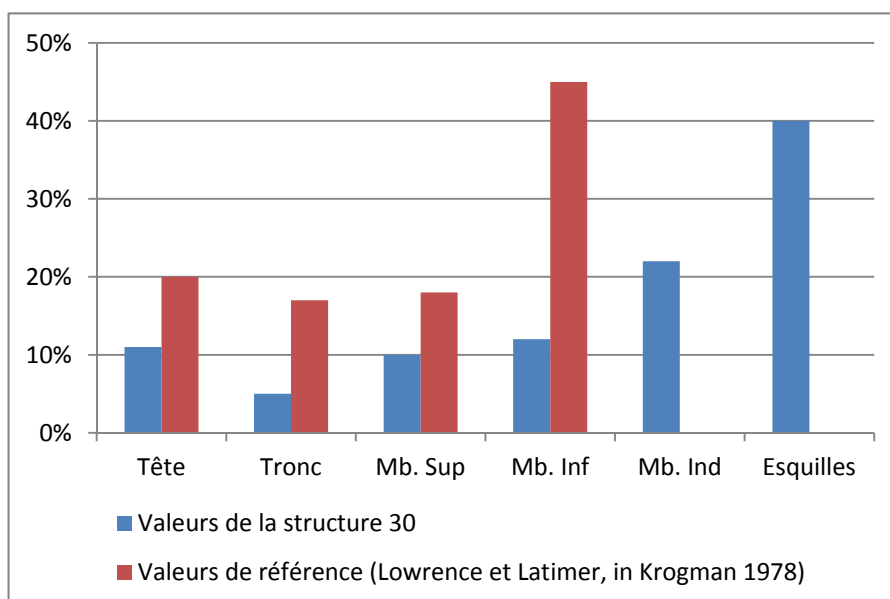


Figure 29 - Quantification pondérale de la part que présente chacune des grandes régions anatomiques sur l'ensemble des os brûlés de la structure 30 comparée aux valeurs théoriques attendues

mal » hormis les membres inférieurs (membres inférieurs : entre 40 et 50 %). La bonne représentation du crâne et des membres supérieurs et la sous-représentation des membres inférieurs peuvent être liées à un geste funéraire, un choix de collecte différentielle sur le bûcher. Cependant, cette hypothèse est à nuancer : la structure a possiblement été tronquée en surface et c'est dans la première passe que se trouve l'essentiel du dépôt, il est donc très probable que celui-ci ait contenu des éléments des membres inférieurs. Il est également probable que bon nombre de membres indéterminés constitués essentiellement de fragments de diaphyse d'os longs sans caractère discriminant puissent appartenir aux membres inférieurs.

Au vu de ces résultats, il semblerait que les restes du défunt n'aient pas fait l'objet d'un choix préférentiel en fonction d'une région spécifique, mais plutôt que la récupération des éléments constituant l'amas osseux ait été faite de façon à représenter l'ensemble de l'individu certes de manière non exhaustive mais équilibrée en termes de quantité.

- Analyse spatiale des vestiges osseux

Lors de la fouille, aucune observation directe n'a permis de mettre en évidence une structuration du dépôt liée à l'utilisation d'un contenant en matériau périssable. Il semblerait que le matériel provenant du bûcher ait été déversé directement dans la fosse, celui-ci se répartissant sur l'ensemble de la surface. Cependant grâce à une fouille fine réalisée par passes nous avons pu mettre en évidence certains indices de structuration interne de la fosse. L'analyse spatiale des vestiges osseux par passes a révélé une prédominance de l'amas osseux dans la première passe soit 614,79 g sur un total de 755,46 g que contient la structure (fig. 30). A l'inverse, le fond de la structure, lequel correspond à la passe 3, montre une quasi-absence de vestiges osseux (5,31 g). Si ce fait ne révèle pas la présence d'un conte-

nant en matériau périssable puisque aucune limite de paroi latérale n'a été identifiée, il laisse supposer que le dépôt osseux ne reposait pas directement sur le fond de fosse. Nous pouvons envisager la présence originelle d'un aménagement en matériau périssable du fond de la fosse aujourd'hui disparu sur lequel venait reposer l'amas osseux.

Si l'on analyse le taux de représentation pondérale des grandes régions anatomiques dans chacune des passes (fig. 31), l'on constate une représentation des quatre grandes régions anatomiques à peu près en proportion équivalente dans chacune des passes. Seule la passe 3 montre une représentation élevée de la tête, mais cette dernière passe, contient trop peu d'ossements pour constituer un indice fiable de sélection préférentielle.

Ainsi, l'étude ostéologique des ossements par passes ne révèle pas de localisation privilégiée d'une région anatomique dans la structure ou d'un agencement particulier du dépôt dans sa constitution. Toutes les grandes régions anatomiques sont représentées, semble-t-il sans sélection particulière d'une région ou d'une autre et de manière régulière dans l'ensemble de la structure. Cette régularité apparente en fonction des passes, pourrait également être révélatrice d'une intention, privilégiant un prélèvement de chaque région anatomique du défunt.

- Interprétation de la structure

Cette structure en fosse circulaire située au centre de l'enclos funéraire (FO. 29) contenant des vestiges osseux brûlés d'au moins un individu adulte ou de taille adulte correspond à une sépulture secondaire à crémation. Après une crémation semble-t-il suivie sur un bûcher exposant le corps à de fortes températures d'ustion et/ou une exposition longue aux flammes, les os ont été manipulés encore chauds et/ou ont subi un

ST 30	Tête	Tronc	Mb. sup	Mb. inf	MTC/MTT Phalange	Mb. indét	Esquilles	Total
US 28 Passe 1	65,63	32,43	64,64	79,59	6,73	117,8	247,97	614,79
US 28/293 Interface	4,35	1,01	2,05	2,33	0,29	9,64	17,82	37,49
US 293 Passe 2	10,4	3,81	6,96	9,22	0,64	27,39	39,45	97,87
US 293 Passe 3	1,64	0,14	0	0	0	0,89	2,64	5,31
Total	82,02	37,39	73,65	91,14	7,66	155,72	307,88	755,46

Figure 30 - Quantification pondérale (en g) des grandes régions anatomiques dans chacun des relevés de démontage pour la structure 30

ST 30	Tête	Tronc	Mb. sup	Mb. inf	Mb. indét	Esquilles
US 28 Passe 1	10,68%	5,27%	10,51%	12,95%	20,26%	40,33%
US 28/293	11,60%	2,69%	5,47%	6,21%	26,49%	47,53%
US 293 Passe 2	10,63%	3,89%	7,11%	9,42%	28,64%	40,31%
US 293 Passe 3	30,89%	2,64%	0,00%	0,00%	16,76%	49,72%

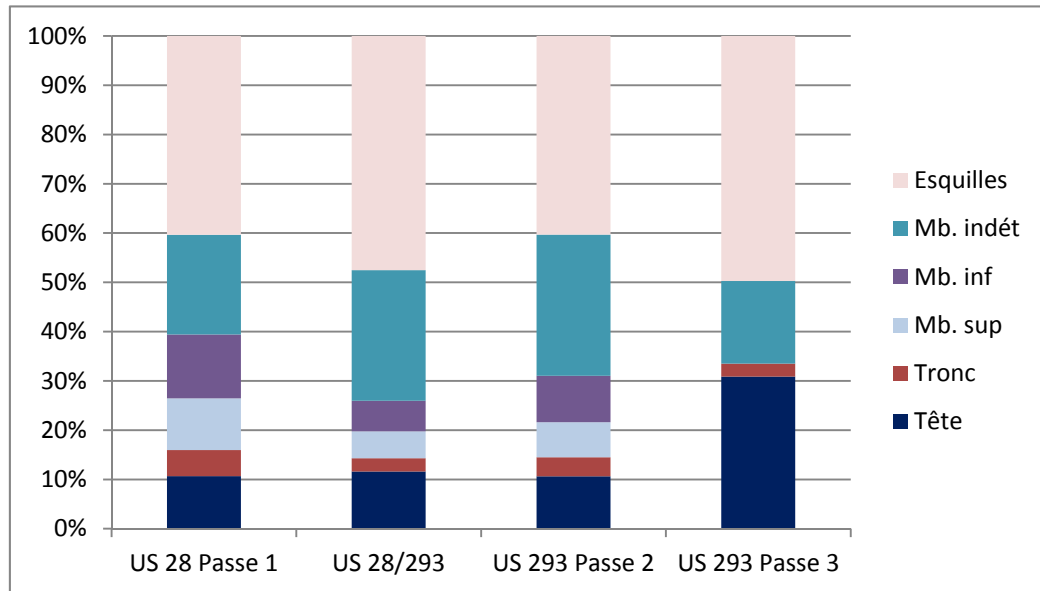


Figure 31 - Taux de représentation pondérale des grandes régions anatomiques dans chacun des relevés de démontage pour la structure 30

refroidissement brutal (extinction du bûcher avec de l'eau). Des prélèvements d'os et de cendres ont ensuite été réalisés, pour constituer le dépôt de crémation secondaire. Ces prélèvements ont également pu être faits lorsque l'os était encore chaud augmentant le taux de fragmentation. Aucune sélection particulière privilégiant une grande région anatomique ne semble avoir été effectuée. Au contraire, il semblerait que les prélèvements aient été effectués de façon à ce que chaque membre de l'individu soit représenté, même s'il s'agit d'une représentation non exhaustive. Aucun mobilier, qu'il soit primaire ou secondaire, n'a été placé avec ce dépôt. Le dépôt a ensuite été placé dans une fosse préalablement aménagée : il est probable que le fond de la structure, au vu de l'agencement du dépôt, ait bénéficié d'un aménagement particulier de type végétal, « tapis végétal ou simple planche de bois » sans contenant en matériau périssable contraignant.

7.4.3. LA STRUCTURE SP. 36 (FIG. 32)

91

La structure SP. 36 est une fosse contenant un dépôt d'os brûlés, située à environ 3 mètres au sud-est de l'enclos funéraire FO. 29. Il s'agit d'une fosse circulaire de 0,5 m sur 0,6 m, d'une profondeur conservée de 0,25 m. La partie supérieure de la structure a été tronquée lors de l'aplanissement et du nivellement du terrain à la fin de l'époque moderne. Il n'est pas possible d'estimer un taux d'arasement. Le profil de la fosse est en « U » relativement fermé. Le comblement (US. 49) de la fosse est composé de limon argileux brun relativement homogène et meuble qui contient des silex ainsi que le dépôt osseux (fragments et esquilles d'os brûlés).

Cette structure a été fouillée par moitié, seuls les fragments d'ossement brûlés les plus gros et donc les plus visibles ont été prélevés.

Le poids du matériel osseux recueilli est de 9,61 g correspondant à 12 fragments osseux. Ces fragments présentent des déformations et des torsions dues à l'ustion. Aucun os de faune n'a été identifié. Les analyses et résultats ci-dessous se basent sur le matériel

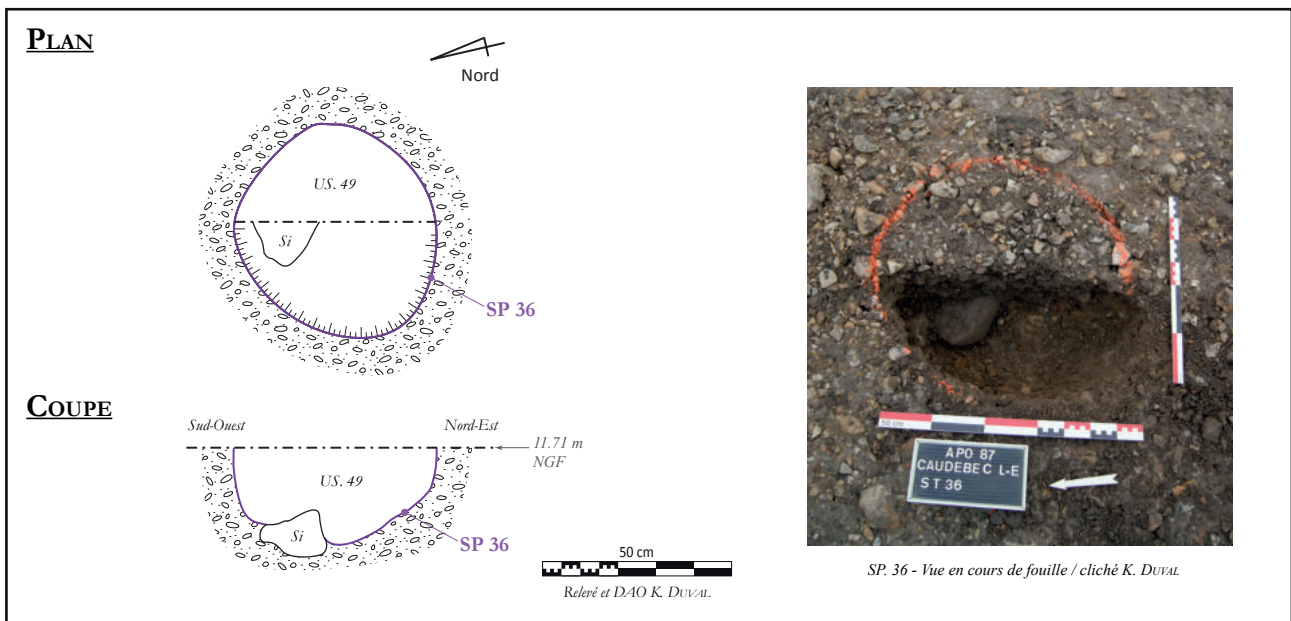


Figure 32 - La structure 36 - Clichés et relevés

92

prélevé lors de la fouille qui n'est probablement pas représentatif de l'amas osseux originel compte tenu du mode de sélection et de prélèvement. Nous ne pouvons émettre aucune hypothèse quant à la masse originelle d'ossements que contenait cette structure. Les données pondérales seront limitées et aucune hypothèse ne pourra être émise sur l'organisation spatiale du dépôt au sein de la structure.

- Fragmentation et stade de combustion

La fragmentation générale du matériel osseux est de stade 3, les pièces osseuses sont comprises entre 1,3 cm et 2 cm ; seulement quatre fragments sont de stade 2 mais aucun ne dépasse les 2,5 cm. Un des fragments de stade 2 appartient à la diaphyse d'un fémur et les 3 autres sont des fragments d'os long de membre indéterminé. L'ensemble des fragments osseux présente une coloration externe et interne blanc crayeux. Cette coloration apparaît lors du dernier stade de combustion, la « calcination », ce qui correspond à des degrés d'ustion et à un temps d'exposition aux flammes élevés. La combustion des ossements semble homogène.

Les stades de fragmentation et de combustion élevés ainsi que l'homogénéité de la combustion nous donnent des indications sur le déroulement de la crémation. En effet, l'homogénéité de la combustion implique une crémation suivie, atteignant de fortes températures d'ustion et/ou une exposition longue aux flammes. Les membres de l'individu ont probablement

été rabattus au fur et à mesure de la crémation vers le centre du bûcher, ainsi l'ensemble des ossements a pu atteindre une homogénéité dans la combustion. Ces manipulations de l'os à chaud peuvent également être à l'origine d'une fragmentation élevée. Il en va de même si le prélèvement a été effectué à chaud. On ne saurait exclure une extinction du bûcher à l'eau froide qui peut également être à l'origine d'une fragmentation importante (Grévin 2002 et 2008). Si l'on combine l'homogénéité des stades de combustion avec un stade de fragmentation élevé, l'hypothèse la plus valide serait le suivi de la crémation par une tierce personne. Ce suivi n'enlève rien au fait qu'en plus de ces manipulations durant la crémation, le bûcher ait pu également être éteint à l'eau froide.

- Recrutement

L'absence de doublet, d'incompatibilité d'âge, de taille, de robustesse et d'incompatibilité pathologique permet d'indiquer que la sépulture secondaire, sur la base des fragments recueillis, est possiblement individuelle. Le matériel humain semble correspondre à un individu adulte ou de taille adulte. Aucune zone métaphysaire ou indice de vieillissement significatif n'a été observé. En l'absence d'élément osseux discriminant (zone métaphysaire, germe dentaire, coxal) il n'est pas possible de déterminer le sexe, ni d'estimer l'âge de l'individu. Cependant, de minces indices tels que la robustesse des fragments de diaphyse de fémur et de

tibia ainsi que l'épaisseur de la corticale d'un fragment de processus frontal avec une suture fronto-maxillaire ou fronto-nasale bien fermée semblent nous orienter vers un individu adulte ou de taille adulte. Aucun élément ne permet de préciser un âge. Les os sont, de manière générale, robustes.

- Les données pondérales

Le total d'os prélevé (9,61 g ; **fig. 33**) apparaît largement inférieur à la valeur minimale attendue pour un adulte. Cette valeur ne peut pas être prise comme représentative de la structure, il n'est donc pas possible de discuter des différents facteurs pouvant être à l'origine de cette sous-représentation. On observe tout de même que l'ensemble des grandes régions anatomiques hormis le tronc (fait récurrent pour un si petit ensemble) sont représentées.

- Interprétation de la structure

Cette fosse circulaire, contenant des vestiges osseux brûlés, semble correspondre à une sépulture secondaire à crémation d'au moins un individu adulte ou de taille adulte. Il semble que la constitution du dépôt funéraire s'est faite après une crémation suivie de l'individu à de fortes températures et/ou durant une

longue période. Lors de la constitution du dépôt, les os ont pu être manipulés encore chauds et/ou le bûcher éteint à l'eau froide, accentuant le taux de fragmentation. Au vu de la représentation de chaque grande partie anatomique dans cet échantillon, il est possible que le dépôt ait été constitué de la même façon que celui de la structure 30 de manière à représenter chaque membre de l'individu « crémé ». L'absence apparente d'une structuration interne du dépôt sur le relevé en coupe de la fosse (**fig. 32**) semble correspondre à un simple transfert des éléments collectés sur le bûcher sans contenant en matériau périssable ni introduction de mobilier primaire ou secondaire.

7.4.4. LA STRUCTURE SP. 107 (**FIG. 34**)

La structure SP. 107 est une fosse contenant un dépôt d'os brûlés, située à environ 3 m au nord de l'enclos funéraire FO. 29. Il s'agit d'une fosse ovale de 0,35 m sur 0,6 m, d'une profondeur conservée de 0,15 m, très arasée lors de l'installation des occupations modernes. Elle est recoupée au nord par l'installation de la structure TP. 106 d'occupation postérieure. Les parois sont évasées et le fond est en cuvette. Le comblement (US. 327) est composé de limon noir relative-

93

ST 36 / US 49	Tête	Tronc	Mb. sup	Mb. inf	Mb. Ind	Esquilles	Total
Total	0,12	0,00	2,53	1,81	5,15	0,00	9,61

Figure 33 - Masse (en g) des fragments d'os brûlés issus de la structure 36 selon les grandes régions anatomiques

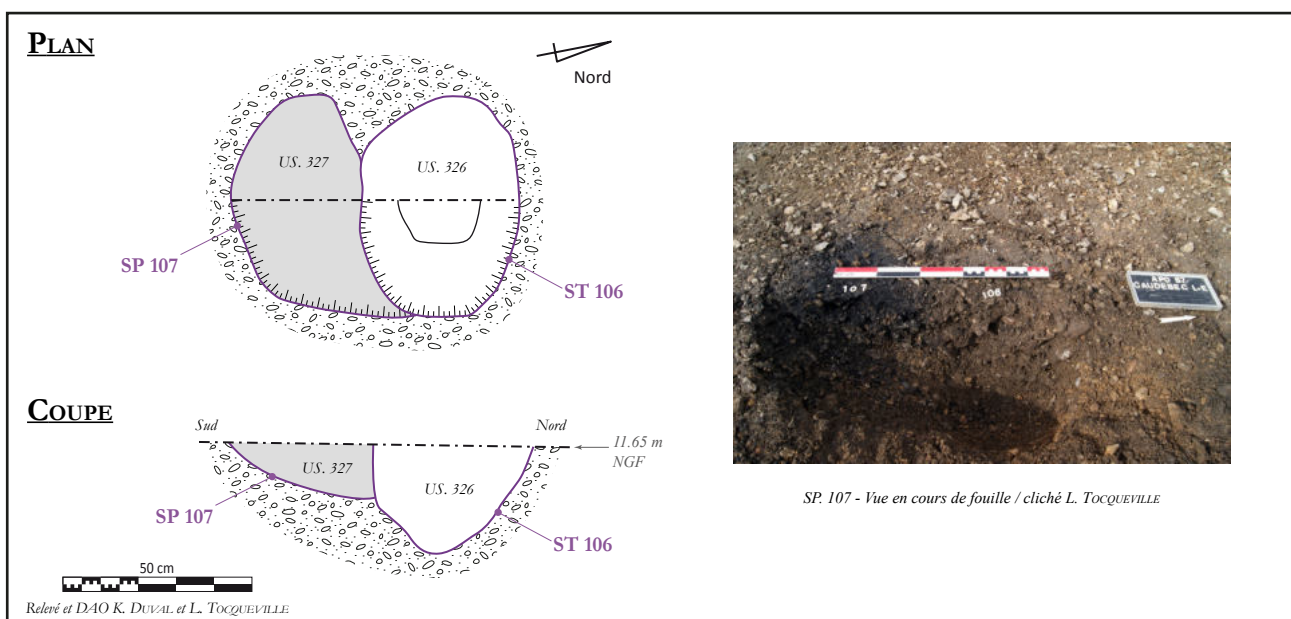


Figure 34 - La structure 107 - Clichés et relevés

ment homogène contenant quelques silex ainsi qu'un dépôt osseux (fragments et esquilles d'os brûlés). Cette structure a été fouillée par moitié, un prélèvement du fond de la structure a été réalisé dans un seau de 10 L. Lors de la fouille, des charbons ont été recueillis pour analyse C₁₄. Ces analyses révèlent un intervalle compris entre 1260 et 1052 cal BC, avec un taux de probabilité à 2 σ de 100 %, soit une datation au Bronze final⁴⁷. Tous les charbons observés se sont par ailleurs révélés provenir de frênes.

Nous ne pouvons pas considérer le prélèvement du dépôt osseux comme représentatif de la totalité de l'amas osseux. En effet, il est possible que l'amas osseux ait été agencé selon une constitution spécifique ou que le fond de la fosse ait été préalablement aménagé. Cependant, nous le considérerons comme relativement représentatif en ce qui concerne la fragmentation et le stade de combustion puisque, sur ce site et sur les sites de la même période, ces facteurs sont relativement homogènes par structure.

Le poids du matériel osseux recueilli est de 2,73 g. Ces fragments présentent des déformations et des torsions dues à l'ustion. Aucun os de faune n'a été identifié. Le matériel osseux collecté dans l'échantillon ne nous permet d'émettre aucune hypothèse quant à la masse originelle d'ossements que contenait cette structure. Les données pondérales seront limitées et aucune hypothèse ne pourra être émise sur la constitution de l'amas osseux ou de son organisation spatiale.

- Fragmentation et stade de combustion

La fragmentation générale du matériel osseux est de stade 3, compris entre 0,4 cm et 2 cm et les esquilles entre 0,1 cm et 0,4 cm. Aucun fragment ne dépasse les 2 cm ; ceux atteignant les 2 cm sont des fragments d'os longs sans caractère discriminant. L'ensemble des fragments osseux présente une coloration externe et interne blanc crayeux correspondant à la « calcination », le dernier stade de combustion. Ce stade indique de forts degrés d'ustion et/ou un temps

d'exposition aux flammes élevé. La combustion apparaît comme homogène.

Les stades de fragmentation et de combustion élevés ainsi que l'homogénéité de la combustion indiquent un probable suivi de la crémation. Les membres de l'individu ont probablement été rabattus au fur et à mesure de la crémation vers le centre du bûcher, ainsi l'ensemble des ossements a pu atteindre un stade de combustion homogène. Ces manipulations de l'os à chaud peuvent être à l'origine d'une fragmentation élevée, fragmentation qui a également pu être accentuée par le prélèvement d'os encore chauds pour la constitution du dépôt. Cette fragmentation peut également avoir été engendrée par une extinction du bûcher à l'eau froide (Grévin 2002 et 2008). Si l'on combine l'homogénéité des stades de combustion avec un stade de fragmentation élevé, l'hypothèse la plus valide serait le suivi de la crémation par une tierce personne. Cette conduite de la crémation a pu être suivie d'une extinction du bûcher à l'eau froide.

- Recrutement

L'absence de doublet, d'incompatibilité d'âge, de taille, de robustesse et d'incompatibilité pathologique permet d'indiquer que la sépulture secondaire sur la base des fragments recueillis est possiblement individuelle. En l'absence d'élément osseux discriminant (zone métaphysaire, germe dentaire, coxal) il n'est pas possible de déterminer le sexe, ni d'estimer l'âge de l'individu. Aucune zone métaphysaire ou indice de vieillissement significatif n'a été observé. Seule l'épaisseur de la corticale, indice peu fiable, nous oriente vers un individu de « taille adulte » sans plus de précision.

- Les données pondérales

On constate que le total d'os prélevés, dont la masse s'élève à peine à 2,73 g (**fig. 35**), apparaît comme dérisoire face à la valeur minimale attendue pour un adulte (1001,5 g). Cependant, cette valeur ne reflète pas la teneur du dépôt originel, et il n'est donc pas pos-

ST 107 / US 327	Tête	Tronc	Mb. sup	Mb. inf	Mb. Ind	Esquilles	Total
Total	0,62	0,00	0,00	0,00	1,47	0,64	2,73

Figure 35 - Masse (en g) des fragments d'os brûlés issus de la structure 107 selon les grandes régions anatomiques

⁴⁷ Datation réalisée par Christian Dormoy pour le laboratoire Archéolabs. Cf. volume 2, §. 1.

sible de discuter des différents facteurs pouvant être à l'origine de cette sous-représentation. Hormis le crâne représenté par un fragment de calvaria, les fragments osseux n'ont pas pu être identifiés, la majorité étant des fragments de corticale d'os long sans indice permettant une identification plus précise.

- *Interprétation de la structure*

Cette fosse ovale, contenant des vestiges osseux brûlés, semble correspondre à une sépulture secondaire à crémation d'au moins un individu probablement de taille adulte. La fragmentation élevée des vestiges osseux et leur stade de combustion homogène, la « calcination », nous orientent vers une crémation suivie à de fortes températures et/ou durant une longue période. Lors de la constitution du dépôt, les os ont pu être manipulés encore chauds, accentuant le taux de fragmentation très élevé lequel a également pu être accentué par une extinction du bûcher à l'eau froide. L'absence d'organisation interne dans la fosse, révélée par le relevé en coupe, semble correspondre à un simple transfert des éléments collectés sur le bûcher sans contenant en matériau périssable ni introduction de mobilier primaire ou secondaire.

7.4.5. LA STRUCTURE SP. 26 (FIG. 26)

La structure SP. 26 est une fosse contenant un dépôt de fragments osseux brûlés. Elle se situe à environ 8 mètres au sud de l'enclos funéraire FO. 29. Il s'agit d'une fosse ovale de 0,9 m de large sur un minimum de 0,9 m de longueur, sa limite ouest étant hors emprise de fouille. Elle est conservée sur 0,50 m de profondeur ce qui est surprenant puisqu'elle apparaît à 11,50 m NGF, soit 0,15 à 0,25 m plus bas que les autres structures qui elles, sont conservées au maximum sur 0,25 m. Cette structure de par sa profondeur et sa superficie apparaît comme atypique. La partie ouest de la structure étant hors emprise, le reste de la structure a été fouillé par moitié. Le profil en « U » est relativement fermé. On distingue plusieurs comblements, un comblement supérieur (US. 41) qui est composé de limon sableux noirâtre très charbonneux relativement homogène et moyennement compact, contenant quelques silex ainsi qu'un dépôt osseux (fragments et

esquilles d'os brûlés). Ce comblement vient s'appuyer sur un comblement inférieur (US. 39) constitué de grave sableuse noire avec des poches limoneuses. Ces deux US ont probablement été tronquées à la fin de l'époque moderne par l'installation d'une structure avec apport de terre qui correspond à l'US. 38 (une grave mêlée à un sédiment limono-argileux noirâtre, très compacte et homogène). Cette US est elle-même surmontée par des remblais et fondations d'occupation moderne et contemporaine (US. 42).

Cette structure en partie tronquée par la berme a été fouillée par moitié (Nord-est et Sud-ouest). Un prélèvement de sédiment (seau de 10 litres) ainsi qu'un prélèvement de charbon pour analyse C_{14} ont été réalisés dans l'US. 41 qui contenait l'amas osseux. Le résultat C_{14} donne des datations calibrées (à 2 sigma, avec un taux de probabilité de 100 %) entre 1409 BC et 1268 BC, plaçant cette structure à la fin du Bronze moyen ou au début du Bronze final⁴⁸. Là encore, les charbons ainsi étudiés se sont révélés tous provenir de frênes.

Le prélèvement réalisé dans le dépôt (US. 41) a été tamisé (maille 1,1 mm) puis lavé. Nous ne pouvons pas considérer cet échantillon comme représentatif de la totalité de l'amas osseux. En effet, il est possible que l'amas osseux ait été agencé selon une constitution spécifique ou que le fond de la fosse avait été préalablement aménagé, de plus aucun prélèvement n'a été effectué dans l'US. 39 qui pouvait également contenir des fragments osseux. Aucune hypothèse ne sera formulée quant à la masse originelle d'ossements que contenait cette structure, ni sur l'organisation spatiale du dépôt au sein de la structure. Les données pondérales seront limitées, cependant nous considérerons cet échantillon comme relativement représentatif en ce qui concerne la fragmentation et les stades de combustion puisque sur ce site et sur les sites de la même période ces facteurs sont relativement homogènes par structure.

Le poids du matériel osseux recueilli est de 40,56 g. Ces fragments présentent des déformations et des torsions dues à l'ustion. Aucun os de faune n'a été identifié. Cependant, au vu de l'importance de la

⁴⁸ Datation réalisée par Christian Dormoy pour le laboratoire Archéolabs. Cf. volume 2, §. 1.

fragmentation, il est possible que quelques fragments se trouvent présents dans les esquilles.

- Fragmentation et stade de combustion

La fragmentation générale du matériel osseux est de stade 3 compris entre 0,35 cm et 2 cm et 0,1 cm et 0,5 cm pour les esquilles. Quelques fragments d'os long de membre supérieur et inférieur sont de stade 2 entre 2,5 cm et 3 cm, un seul atteint 4,5 cm. L'ensemble des fragments osseux présente une coloration externe et interne blanche crayeuse. Cette coloration apparaît lors du dernier stade de combustion, la « calcination ». Ce stade indique de forts degrés d'ustion et/ou un temps d'exposition aux flammes élevés. La combustion apparaît comme homogène.

Les stades de fragmentation et de combustion élevés, ainsi que l'homogénéité de la combustion, nous donnent des indications sur le déroulement de la crémation. En effet, l'homogénéité de la combustion implique une crémation suivie, atteignant de fortes températures d'ustion et/ou une exposition longue aux flammes. Les membres de l'individu ont probablement été rabattus au fur et à mesure de la crémation vers le centre du bûcher. Ainsi, l'ensemble des ossements a pu atteindre une homogénéité dans la combustion. Ces manipulations de l'os à chaud peuvent également être à l'origine d'une fragmentation élevée. De plus, si le prélèvement a été réalisé lorsque les ossements

étaient encore chauds et/ou que le bûcher a été éteint à l'eau froide, la fragmentation a pu être accentuée. Si l'on combine l'homogénéité des stades de combustion avec un stade de fragmentation élevé, l'hypothèse la plus valide serait le suivi de la crémation par un tiers. Ce suivi n'enlève rien au fait que le bûcher ait également pu être éteint à l'eau froide.

- Recrutement

Sur la base de l'échantillon osseux, l'absence de doublet, d'incompatibilité d'âge, de taille, de robustesse et d'incompatibilité pathologique permet d'indiquer que la sépulture secondaire est possiblement individuelle. En l'absence d'élément osseux discriminant (synostose de point d'ossification secondaire, germe dentaire et coxal) il n'est pas possible de déterminer le sexe, ni de préciser l'âge de l'individu. Aucun indice de vieillissement significatif n'a été observé. Cependant, la présence d'une racine dentaire monoradiculée, probablement de canine ou incisive supérieure, dont l'apex est bien fermé et un fragment d'olécrane ulnaire correspondant au bec de l'olécrane semble-t-il synostosé, ainsi que la formation et l'épaisseur de la corticale nous orientent vers un individu de taille adulte.

- Les données pondérales

On constate que le total d'os prélevé (40,56 g ; **fig. 36**) apparaît largement inférieur à la valeur minimale attendue pour un adulte (1001,5 g). Cette valeur

ST 26 / US 41	Tête	Tronc	Mb. sup	Mb. inf	Mb. Ind	Esquilles	Total
Total	3,05	0,48	5,31	11,84	10,94	8,94	40,56

Figure 36 - Masse (en g) des fragments d'os brûlés issus de la structure 26 selon les grandes régions anatomiques

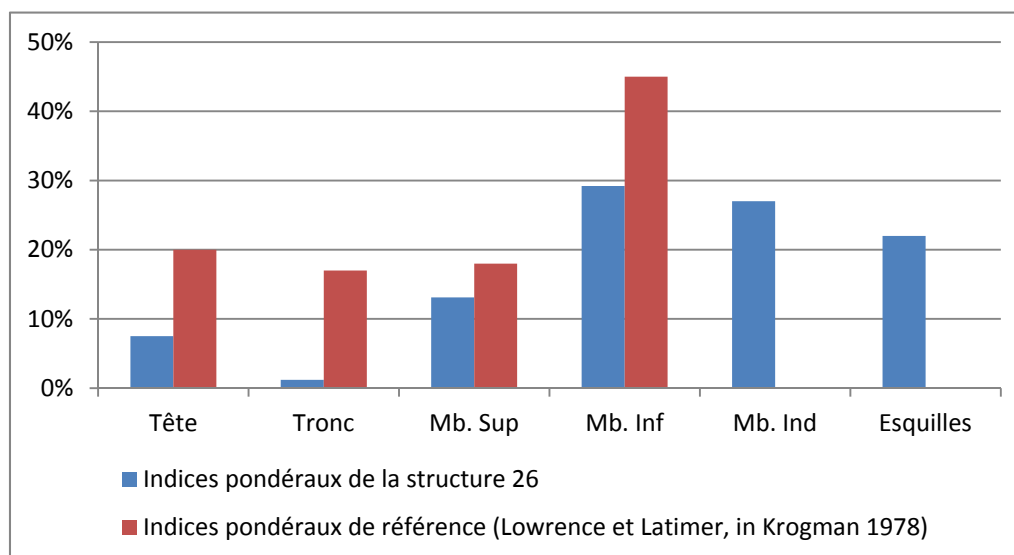


Figure 37 - Quantification pondérale de la part que présente chacune des grandes régions anatomiques sur l'ensemble des os brûlés de la structure 26 comparée aux valeurs théoriques attendues

ne peut pas être considérée comme représentative de l'intégralité du dépôt. Il n'est donc pas pertinent de discuter de la sous-représentation de l'individu ni des différents facteurs pouvant être à l'origine de cette sous-représentation. Le graphique (fig. 37) permet de comparer l'indice pondéral de représentation de chaque grande région anatomique avec les valeurs de référence. On observe une nouvelle fois une large sous-représentation du tronc. Toutes les régions anatomiques sont sous représentées mais le taux élevé de membres indéterminés et d'esquilles peut facilement compenser cette sous-représentation générale. A partir de la représentation de cet échantillon il semblerait qu'à l'instar du dépôt contenu dans la structure 30 le dépôt ait été constitué de manière à représenter chaque membre de l'individu « crémé » sans exhaustivité.

- Interprétation de la structure

Cette grande fosse circulaire, contenant des vestiges osseux brûlés, apparaît comme atypique par rapport aux autres structures. Il est difficile d'en définir la fonction. L'US. 41 contenant le dépôt osseux semble correspondre à un dépôt secondaire issu de crémation, cependant l'organisation interne de la structure, déjà évoquée précédemment (cf. le cas de la structure SP. 26), interroge. En effet il semblerait que cette structure accueille deux dépôts successifs : un premier (US. 39) dans lequel aucun prélèvement n'a été réalisé, puis un second dépôt (US. 41). Pour accueillir ce second dépôt, il est possible qu'un nouveau creusement ait eu lieu, impactant l'US. 39. Il est également possible au vu de notre vision tronquée de cette structure (la partie Ouest hors emprise de fouille) que ce que nous observons de l'US. 39 ne représente que son extrémité Est. Dans ce cas, le second dépôt (US. 41) pourrait avoir été déposé sans recreusement dans l'extrémité Est de la structure. Dans tous les cas, il n'est pas possible d'estimer l'échelonnement dans le temps de ces deux dépôts. La fonction de cette structure, l'organisation des dépôts, ainsi que sa taille et sa profondeur continuent de poser question. Les résultats de datation obtenus pour le dépôt 41, de la fin du Bronze moyen au début du Bronze final, n'apportent que peu d'information puisque nous ne pouvons confronter ces datations qu'à une seule autre structure (SP. 107) qui appartiendrait au Bronze final. Il apparaît

que cette structure est antérieure à l'installation de la sépulture secondaire de crémation SP. 107. Il n'est pas possible de généraliser cette antériorité à l'ensemble des structures appartenant à l'aire funéraire. Cependant, le cumul des caractéristiques différentielles par rapport à l'ensemble des autres structures en fosse de l'aire funéraire, en particulier la profondeur de la structure liée à sa cote d'apparition et sa datation précoce, nous laisse supposer qu'un lien d'antériorité existe probablement.

Si nous ne pouvons pas confirmer la vocation sépulcrale à proprement parler, nous pouvons tout de même admettre que nous sommes bien en présence d'un dépôt résultant d'une crémation. Ce dépôt présente des restes crémés d'au moins un individu probablement de taille adulte. La fragmentation élevée des vestiges osseux et leur stade de combustion homogène « calcination », nous orientent vers une crémation suivie de l'individu à de fortes températures et/ou durant une longue période. Lors de la constitution du dépôt les os ont pu être manipulés encore chauds, accentuant le taux de fragmentation très élevé. Ce taux de fragmentation élevé a également pu être accentué par une extinction du bûcher à l'eau froide. Des prélèvements d'os brûlés, de cendres et de charbons ont ensuite été réalisés sur le bûcher pour constituer un dépôt, ce qui explique la coloration noire charbonneuse de l'os avant lavage. Aucune sélection privilégiée ne semble apparaître dans sa constitution. Au contraire, le prélèvement semble avoir été effectué de façon à ce que chaque membre de l'individu soit représenté mais de manière non exhaustive. Le dépôt constitué a ensuite été placé dans la fosse prévu à cet effet. Aucun mobilier, qu'il soit primaire ou secondaire, n'a été placé avec ce dépôt. L'absence d'une organisation interne du dépôt dans la fosse semble correspondre à un simple transfert des éléments collectés sur le bûcher sans contenant en matériau périssable. La fosse a pu être préalablement aménagée pour recevoir le dépôt mais aucun indice sédimentaire, ni aucune organisation n'a été relevé.

7.4.6. SYNTHÈSE

Le matériel ostéologique issu des quatre différents dépôts provenant de crémations est peu abondant hormis pour la sépulture SP. 30 dont l'amas osseux s'élève à 755,46 g. Les autres structures qui sont représentées par des échantillonnages de leurs dépôts rassemblent 40,56 g de fragments osseux pour la structure 26, 9,61 g pour la structure SP. 36 et enfin 2,73 g pour la structure SP. 107.

Les restes osseux ayant subi des déformations et des torsions dues à la combustion ainsi qu'une fragmentation générale très élevée (stade 3), l'identification ostéologique est difficile et bien souvent impossible. Aucun ossement ne mesure plus de 4,5 cm, ce dernier cas faisant figure d'exception. Les portions d'ossements identifiables mesurent rarement plus de 2 cm et une proportion importante des os contenus dans chacune des structures est réduite à l'état d'esquilles de moins de 1 cm. Aucun os de faune n'a été identifié dans ces quatre dépôts osseux. Cependant, au vu du fort taux de fragmentation et de la quantité importante d'esquilles non identifiées, il n'est pas impossible que quelques fragments d'os animaux soient présents.

Aucun des éléments osseux présents dans l'ensemble des quatre structures ne s'est avéré discriminant (coxal) pour déterminer le sexe des individus. L'absence de doublet, d'incompatibilité d'âge, de taille, de robustesse et d'incompatibilité pathologique au sein du matériel osseux issu de ces structures permet d'indiquer que chaque dépôt est possiblement individuel (NMI = 1). De minces indices tels que la présence d'épiphyse proximales synostosées pour les structures SP. 30 et SP. 26, de fragments de crâne présentant des sutures synostosées (SP. 30 et SP. 36), ainsi que des fragments de racine dentaire dont l'apex est bien fermé (SP. 30 et SP. 26) nous permettent d'attribuer les restes osseux de ces 3 structures à des individus adultes ou de taille adulte sans pouvoir préciser un âge. En ce qui concerne la structure SP. 107 l'absence de zone métaphysaire ou d'indice de vieillissement significatif observé nous oriente également vers un individu de taille adulte. Bien qu'aucun élément dans l'ensemble de ces structures n'ait été identifié comme appartenant à des immatures, nous ne pouvons pas exclure que ces

individus de taille adulte puissent être des adolescents ou de jeune adultes.

Les ossements recueillis dans ces quatre structures présentent un stade de fragmentation et de combustion élevé ainsi qu'une combustion relativement homogène, ce qui nous oriente vers une crémation suivie de l'individu à de fortes températures d'ustion et/ou durant une longue période. Par la suite, la constitution des dépôts a pu être effectuée lorsque les os étaient encore chauds, accentuant le taux de fragmentation. Celui-ci a également pu être accentué par une extinction du bûcher à l'eau froide. Des prélèvements d'os et de cendres ont ensuite été réalisés sur le bûcher (cendre, charbon, os brûlés) pour constituer un dépôt. Aucun des dépôts osseux sub-complets (SP. 30) ou échantillonnés ne révèle de sélection privilégiée d'une région anatomique. Au contraire, le prélèvement semble avoir été effectué de façon à ce que chaque membre de l'individu soit représenté mais de manière non exhaustive. Le dépôt constitué a ensuite été placé dans une fosse prévue à cet effet. Aucun mobilier, qu'il soit primaire ou secondaire, n'a été placé avec ces dépôts. L'absence d'une organisation interne dans les fosses semble correspondre à un simple transfert des éléments collectés sur le bûcher. Hormis la structure SP. 30, aucun indice sédimentaire, ni aucun agencement des dépôts n'a pu mettre en évidence un aménagement préalable de la fosse (coffrage, planche de fond, tapis végétal, couverture) pour recevoir le dépôt. La structure SP. 30 présente des indices d'aménagement du fond de la fosse avec des éléments en matériau périssable, probablement une planche de bois ou un tapis végétal sur lequel le dépôt a été réalisé.

7.5. LES POTENTIELLES STRUCTURES À DÉPÔT DE CRÉMATION

Rappelons que ces sept structures ont été fouillées par moitié, relevées en plan et en coupe. Aucun prélèvement de sédiment n'a été réalisé et aucune esquille d'os n'a été observée à la fouille. Cependant, chacune de ces structures pourrait appartenir à l'aire funéraire et plusieurs caractéristiques les font appa-

raître comme de potentielles sépultures secondaires à crémation.

7.5.1. STRUCTURE ST. 32 (FIG. 38)

Cette structure se situe à 1 m à l'est de l'enclos funéraire FO. 29 ; dans son prolongement apparaissent les structures SP. 36, ST. 40, ST. 41 et ST. 104, toutes séparées d'environ 1,5 à 2 m. Il s'agit d'une fosse circulaire de 0,7 m de diamètre, d'une profondeur conservée de 0,15 m à 0,2 m, probablement arasée d'au moins 10 cm lors de l'installation des occupations modernes. Les parois sont évasées et le fond est en cuvette. Le comblement (US. 55) est composé de limon argileux brun relativement homogène et meuble contenant quelques silex et des poches de limon argileux jaune.

Aucun mobilier n'a été découvert dans ce comblement. Son attribution chronologique demeure donc hypothétique et son appartenance à l'occupation antique ne saurait donc être totalement exclue.

7.5.2. STRUCTURE ST. 40 (FIG. 39)

Cette structure se situe à environ 4,5 m à l'est de l'enclos funéraire FO. 29, dans l'alignement que forment les structures ST. 32, SP. 36, ST. 40, ST. 41 et ST. 104. La fosse est ovale et mesure 0,5 m sur 0,7 m

par 0,15 m de profondeur. Les parois sont évasées et le fond est en cuvette. Le comblement (US. 46) est composé de limon argileux brun relativement homogène et meuble contenant quelques silex. La présence, dans ce comblement, d'un tesson antique pose la question de l'appartenance de cette structure à l'ensemble funéraire protohistorique. De petite taille, ce tesson peut soit être considéré comme intrusif et lié à la grande proximité des installations antiques, soit indiquer que la structure ST. 40 relève de l'occupation antique. La question ne peut pas être tranchée ici avec certitude.

7.5.3. STRUCTURE ST. 41 (FIG. 40)

Cette structure se situe à environ 5,5 m à l'est de l'enclos funéraire FO. 29, dans l'alignement formé par les structures ST. 32, SP. 36, ST. 40, ST. 41 et ST. 104 ; elle est la structure la plus éloignée de l'enclos. La fosse est ovale et mesure 0,6 m sur 0,75 m. Elle est conservée sur 0,15/0,2 m de profondeur. Les parois sont évasées et le fond est en cuvette. On distingue deux comblements, dont un comblement latéral englobant (US. 44) composé de limon argileux brun clair relativement homogène et meuble contenant des silex. Ce comblement semble correspondre à un effondrement rapide des parois creusées dans le limon sableux. Le second comblement, central (US. 45) forme une poche de limon argileux brun foncé relativement

99

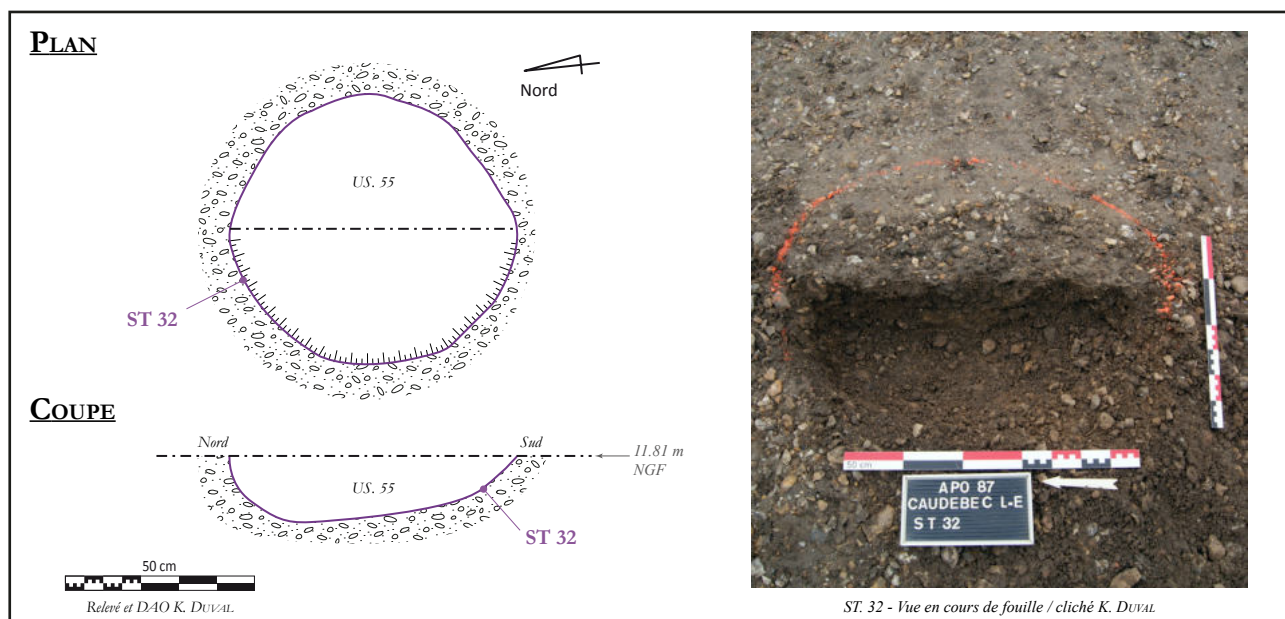


Figure 38 - La structure 32 - Clichés et relevés

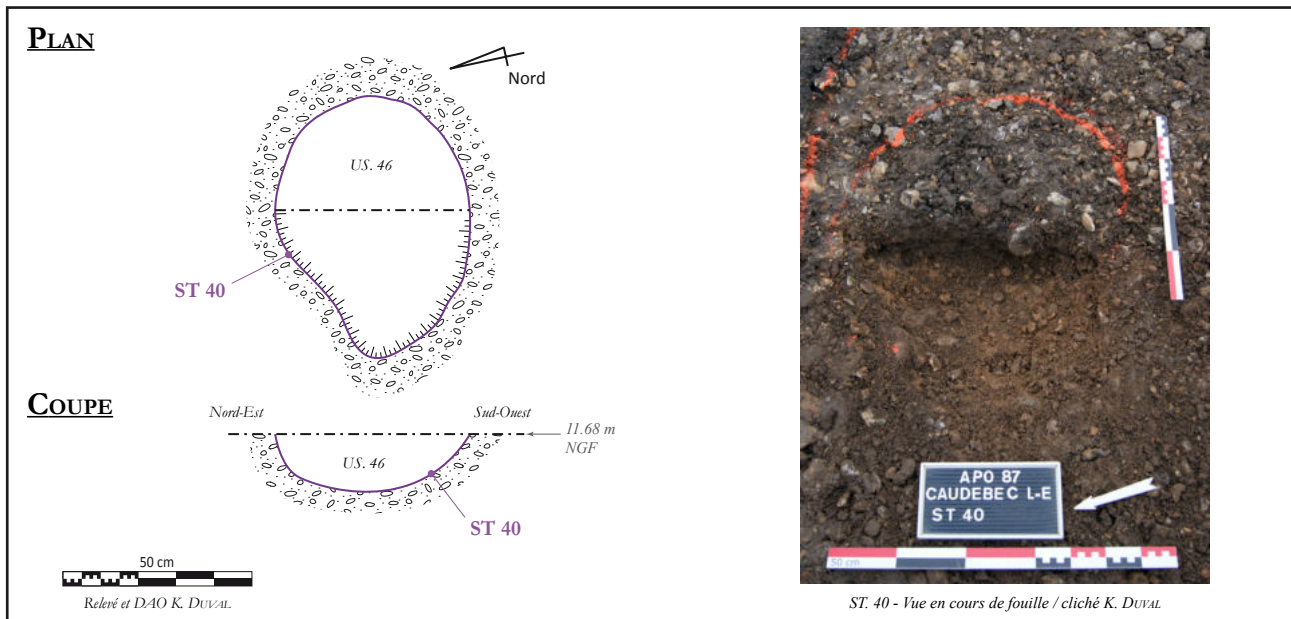


Figure 39 - La structure 40 - Clichés et relevés

homogène et meuble contenant également des silex.

Aucun mobilier n'a été découvert dans ce comblement. Son attribution chronologique demeure donc hypothétique et son appartenance à l'occupation antique ne saurait donc être totalement exclue.

sa moitié sud par l'installation de la fosse FS. 35 d'occupation antique. On distingue deux comblements, un comblement latéral (US. 9) composé de grave sableuse orangée et de limon brun foncé ainsi qu'un comblement central (US. 8) composé de limon argileux noirâtre relativement homogène et compact.

Aucun mobilier n'a été découvert dans ce comblement. Son attribution chronologique demeure donc, de ce point de vue, hypothétique mais est accréditée par sa position exactement au centre de l'enclos FO. 99.

100

7.5.4. STRUCTURE SP. 45 (FIG. 41)

La structure SP. 45 est située au centre de l'enclos funéraire FO. 99. Il s'agit d'une fosse grossièrement circulaire de 0,75 m sur 0,85 m et d'une profondeur conservée de 0,50 m. Le profil en « U » est relativement fermé. Cette structure est recoupée dans

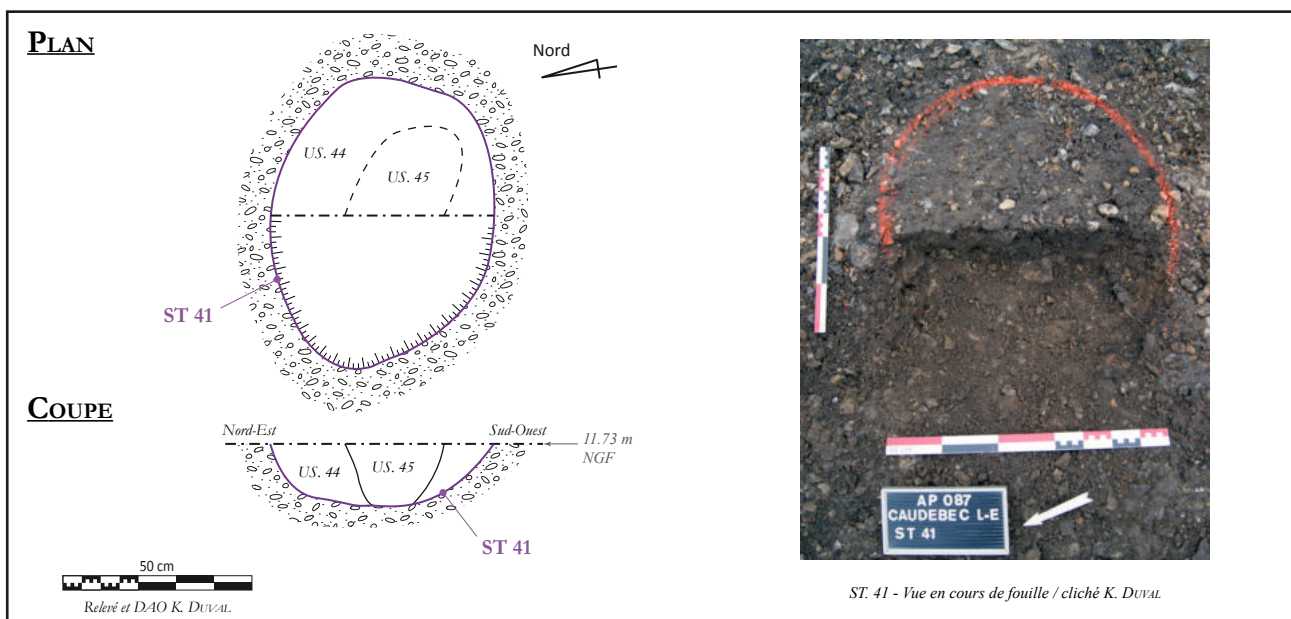


Figure 40 - La structure 41 - Clichés et relevés

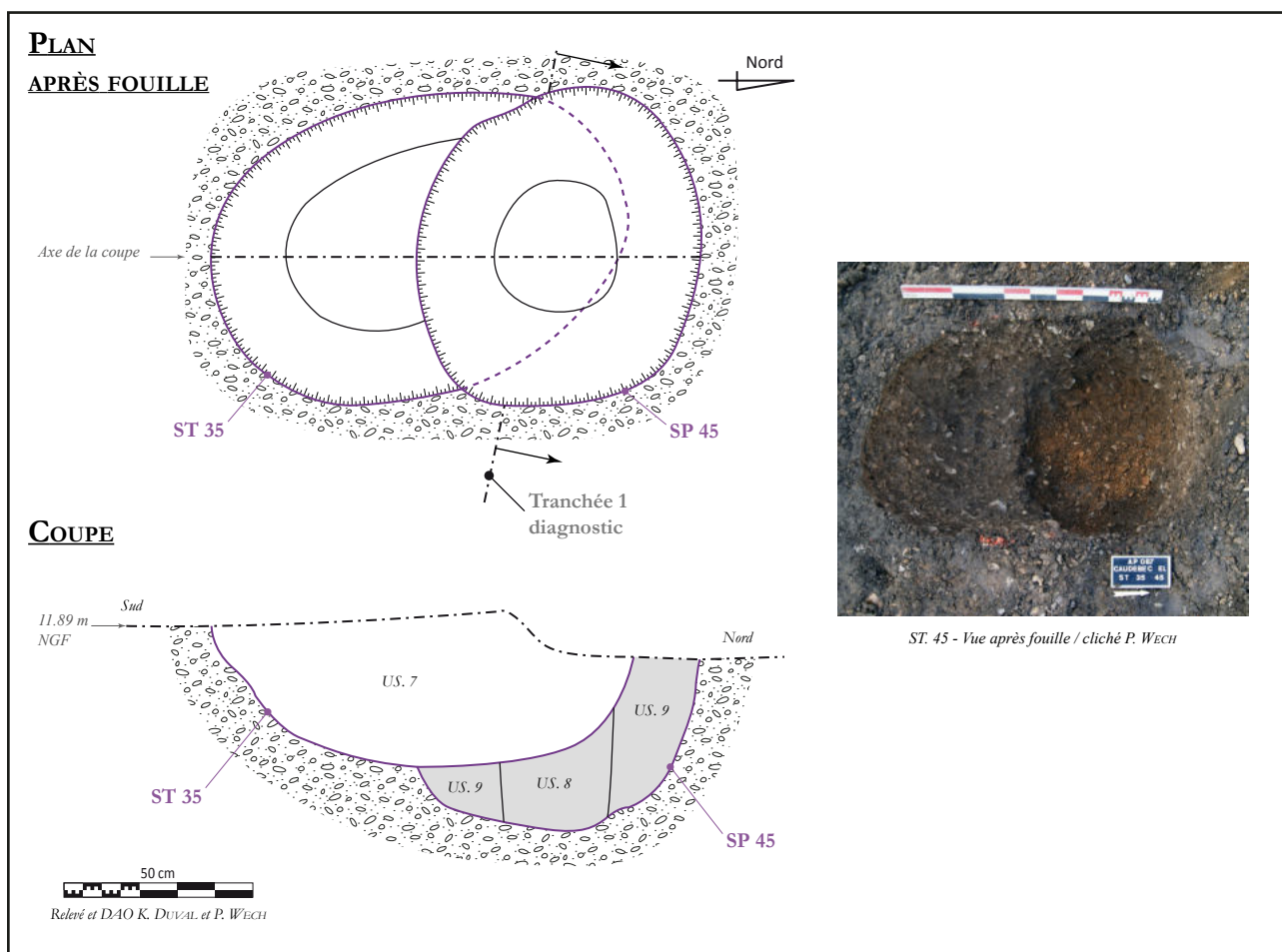


Figure 41 - La structure 45 - Clichés et relevés

101

7.5.5. STRUCTURE ST. 100 (FIG. 42)

Cette structure se trouve directement collée au fossé de l'enclos funéraire FO. 99, au sud-est de celui-ci. La fosse est ovale, elle mesure 0,35 m sur 0,5 m, et elle est conservée sur moins de 5 cm de profondeur. La mauvaise conservation rend imperceptible le profil. Le comblement (US. 621) est un limon argileux brun mêlé à de la grave relativement homogène et meuble.

Aucun mobilier n'a été découvert dans ce comblement. Son attribution chronologique demeure donc hypothétique et son appartenance à l'occupation antique ne saurait donc être totalement exclue.



Figure 42 - La structure 100 en cours de fouille (cliché P. Wech)

7.5.6. STRUCTURE ST. 101 (FIG. 43)

Cette structure se situe à moins d'un mètre à l'est de l'enclos funéraire FO. 99. La fosse est ovale, elle mesure 0,3 m sur 0,5 m et est conservée sur moins de 2 cm de profondeur. La mauvaise conservation rend le profil imperceptible. Le comblement (US. 620) est composé de limon argileux brun mêlé à de la grave relativement homogène et meuble.



Figure 43 -La structure 101 en cours de fouille (cliché P. Wech)

102

Aucun mobilier n'a été découvert dans ce comblement. Son attribution chronologique demeure donc hypothétique et son appartenance à l'occupation antique ne saurait donc être totalement exclue.

7.5.7. STRUCTURE ST. 108 (FIG. 44)

Cette structure en fosse située à environ 3 mètres au sud de l'enclos funéraire FO. 99, a été recoupée au nord par l'installation d'un fossé antique (FO. 31). Sa forme originelle devait être ovale, ces dimensions conservées sont de 0,7 m sur 0,6 m, dans sa forme originelle elles sont estimées de 0,8 m sur 0,7 m. Elle est conservée sur 0,2 m de profondeur, les parois sont évasées et le fond est plat. On distingue deux comblements : un comblement de fond de fosse mesurant 2 à 3 cm (US. 336) composé d'un limon argileux gris meuble et homogène et un comblement supérieur (US. 335) composé de limon argileux noir charbonneux relativement meuble et homogène.

Aucun mobilier n'a été découvert dans ce comblement. Son attribution chronologique demeure

donc hypothétique et son appartenance à l'occupation antique ne saurait donc être totalement exclue.

7.5.8. STRUCTURE ST. 104 (FIG. 45)

Cette structure se situe à environ deux mètres au nord de l'enclos funéraire FO. 29, dans l'alignement que forment les structures ST. 32, SP. 36, ST. 40, ST. 41 et ST. 104. La fosse est ovale, elle mesure 0,4 m sur 0,5 m et est conservée sur 0,2 m de profondeur. Elle présente un profil en « U » légèrement évasé et un relativement plat. Le comblement (US. 325) est composé de limon gris-brun, compact et homogène, avec quelques silex.

Aucun mobilier n'a été découvert dans ce comblement. Son attribution chronologique demeure donc hypothétique et son appartenance à l'occupation antique ne saurait donc être totalement exclue.

7.5.9. SYNTHÈSE

Plusieurs indices relevés sur ces structures nous orientent vers de potentielles sépultures secondaires à crémation. Il faut tout d'abord rappeler qu'il n'est pas rare de rencontrer pour des nécropoles de la même période des dépôts secondaires de crémation contenant très peu de matériel osseux voire une esquille (0,1 g) comme c'est le cas sur les sites de Bardouville (Dartois 2016), Malleville-sur-le-Bec (Mare 2010) et Acquigny (Kliesch 2009). De plus, le taux d'arasement des structures est tel qu'il s'agit, dans la plupart des cas, de fonds de structures. Leurs creusements bien que de taille différente d'une structure à l'autre (il en va de même pour les sépultures secondaires avérées) restent de forme ovale et leurs profils apparaissent identiques : parois évasées, fond en cuvette ou en « U » relativement fermé. Leurs comblements présentent également des similitudes avec les sépultures secondaires avérées, il s'agit dans tous les cas de limon argileux de couleurs variant du brun/brun foncé au noir charbonneux relativement meuble et homogène auquel se trouvent mêlés des silex.

Si ces indices restent ténus, le point déterminant dans notre choix d'associer ces structures à l'aire

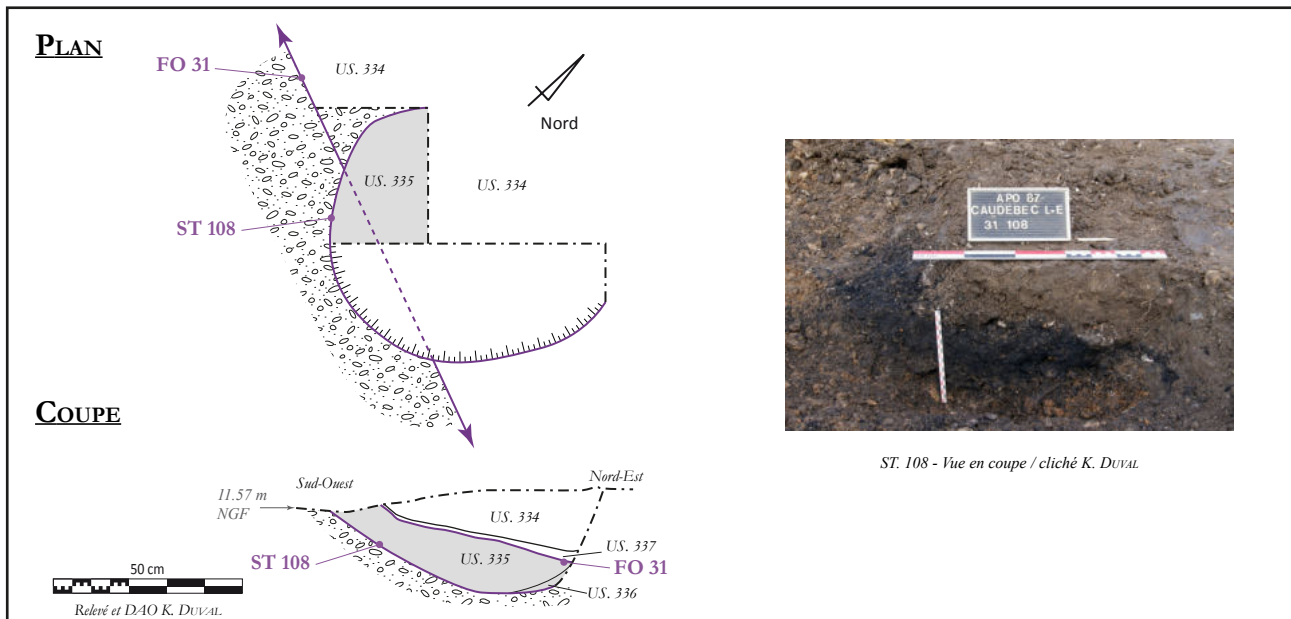


Figure 44 - La structure 108 - Clichés et relevés

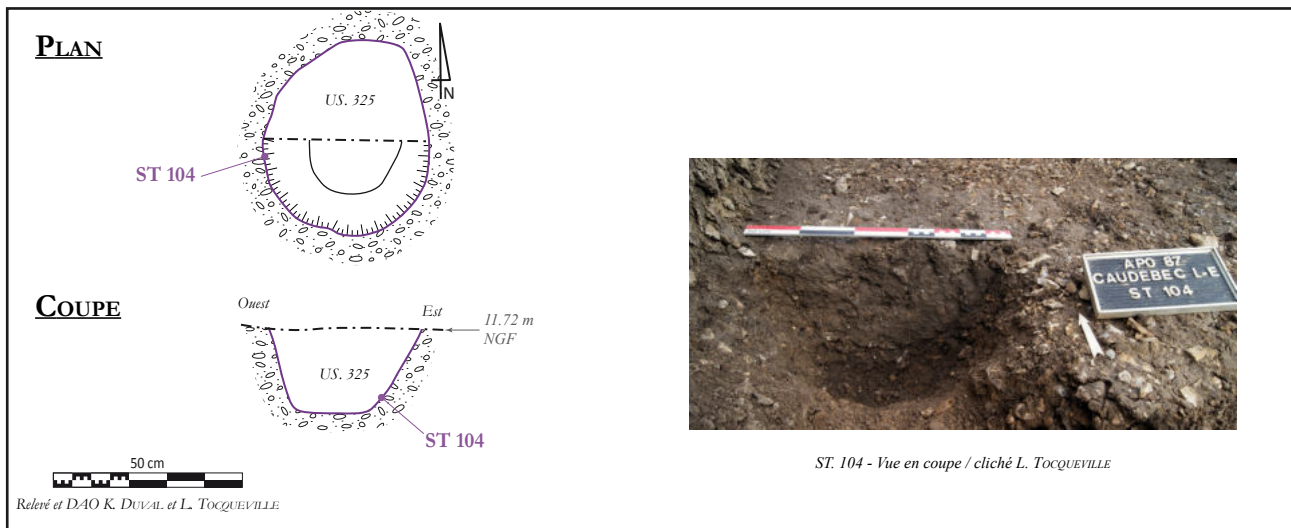


Figure 45 - La structure 104 - Clichés et relevés

funéraire est leur localisation qui les lie directement à la nécropole. La structure SP. 45 qui n'a pas révélé de dépôt osseux se trouve au centre même de l'enclos funéraire FO. 99 (rappelons que celle-ci a été fortement perturbée et recoupée par les installations antiques). Les structure ST. 32, ST. 40 et ST. 41 sont installées directement à l'est de l'enclos funéraire FO. 29 et forment un alignement sud-est / nord-ouest auquel participe la sépulture secondaire avérée SP. 36. La structure ST. 32 se situe à environ 1,5 m à l'est de l'enclos funéraire FO. 29, puis les suivantes viennent s'échelonner à environ 1,5 à 2 m de distance les unes des autres, formant un autre alignement. La structure ST. 104 se situe dans ce même alignement, interrompu par les creusements postérieurs, à environ 5,6 m de la struc-

ture ST. 32, soit l'équivalent de 3 intervalles.

Les structures ST. 100 et ST. 101 dont seuls les fonds de fosse sont conservés, se situent directement à l'est de l'enclos funéraire FO. 99. La structure ST. 100 apparaît collée à l'enclos funéraire et la structure ST. 101 se situe à moins d'un mètre à l'est. Quant à la structure ST. 108 dont la localisation ne montre pas de lien direct à part celui d'être située dans le même secteur que les enclos funéraires, elle se distingue par son comblement particulièrement charbonneux et son installation antérieure à l'occupation antique qui vient la recouper.

7.6. DISCUSSIONS

7.6.1. ORGANISATION ET STRUCTURATION DE LA NÉCROPOLE

Ce petit ensemble bien qu'incomplet vient enrichir la cartographie régionale des nécropoles de l'âge du Bronze et apporte de nouveaux éléments sur les pratiques funéraires de cette époque. Ces pratiques, qui n'apparaissent pas toujours standardisées, semblent refléter de grandes caractéristiques régionales avec des spécificités locales. En effet, l'association enclos funéraire / sépultures secondaires à crémation semble largement diffusée dans la région (Acquigny (Eure), Bardouville (Seine-Maritime), Nonancourt (Eure), Malleville-sur-le-Bec (Eure), Ferrières-Haut-Clocher (Eure), Le Neubourg (Eure)).

Des variations apparaissent dans le nombre de structures découvertes. Si certaines nécropoles ne présentent qu'un unique cercle (Bardouville), d'autres en revanche en comportent plusieurs à l'instar de celle d'Acquigny (Kliesch 2009) au sein de laquelle 6 enclos avec dépôts de crémation ont été mis au jour, ou comme à Ferrières-Haut-Clocher où l'on ne dénombre pas moins de 7 enclos. Cette variation dans le nombre d'enclos ne semble pas liée au nombre de fosses à dépôt de crémation associées. Le site de Ferrières-Haut-Clocher (Berranger 2010) rassemble 7 enclos et 20 sépultures secondaires alors qu'à Bardouville (Dartois 2016), avec un seul enclos, la nécropole accueille 36 de ces sépultures. En ce qui concerne le petit ensemble analysé dans cette étude, dont l'extension complète est inconnue, deux enclos sont déjà apparus avec une dizaine de structures associées. Peut-être faut-il voir au travers de ces différences dans le nombre d'enclos et de dépôts de crémation un reflet du développement du monde des vivants à l'échelle locale, un témoignage de l'importance des occupations humaines durant la période d'utilisation de la nécropole.

En ce qui concerne l'organisation générale de la nécropole, il est bien difficile de déterminer des axes structurants ou des concentrations spécifiques. Deux raisons à cela : l'exiguïté de la fouille qui laisse planer le doute quant à l'extension réelle de la nécropole, mais

aussi son arasement qui a pu entraîner la disparition d'une partie des structures. C'est pourquoi, vu l'état et la nature des données, nous avons choisi ici de ne pas nous lancer dans de longs développements à ce sujet. Remarquons simplement, sans en tirer de conclusion, la présence d'un alignement orienté nord-ouest / sud-est, dans lequel les fosses à dépôts secondaires de crémation (structures ST. 32, SP. 36, ST. 40, ST. 41 et ST. 104) sont régulièrement espacées de 1,5 à 2 m. Le même écartement se retrouve entre les fosses ST. 100 et ST. 101 (fig. 22). Soulignons enfin que l'alignement précité est grossièrement perpendiculaire à l'axe matérialisé par le centre des deux enclos funéraires FO. 29 et FO. 99. Là encore, nous ne saurions en tirer de conclusion particulière.

7.6.2. LOCALISATION ET EXTENSION DE LA NÉCROPOLE

Intéressons-nous en revanche quelque peu à la présence d'une importante troncature et à la restitution qui en découle, au cœur de la parcelle, d'un ancien relief, sans doute sous la forme d'une « butte de grave ». La localisation de la nécropole, certes en fond de vallée, mais sur un « point haut », n'est pas sans rappeler des configurations déjà observées ailleurs. C'est le cas, par exemple, sur le site de Bardouville, où l'ensemble funéraire se situe, en fond de vallée, sur une « éminence topographique » (Dartois 2016, p. 62). Le choix d'une situation dominante, même modeste, semble en effet un caractère récurrent de ce type de nécropoles.

En ce qui concerne son extension probable, nous avons déjà évoqué précédemment la possibilité qu'elle s'étende, au-delà des limites de la fouille, vers l'est et vers l'ouest. A l'est, l'absence de structure apparentée dans l'emprise de la fouille réalisée au 112, rue de la République (Jégo 2013a et b) permet de fixer une première limite à cette nécropole. Dans cette même parcelle, l'absence probable de troncature permet de conforter cette interprétation, en cela que l'absence de structure semble être une réalité historique et non la résultante d'un arasement du site. Nous ne disposons en revanche à l'ouest d'aucune donnée qui permettrait de délimiter le site dans cette direction.

Au nord, la fouille intégrale des niveaux de voirie antique n'a révélé aucune structure sous-jacente pouvant être rattachée à la nécropole. L'installation de cette voirie, comme nous le verrons par la suite, ne semble pas avoir nécessité de terrassements particulièrement conséquents. Il semble donc que cette absence de structure puisse être là encore considérée, non pas comme résultant d'une disparition des vestiges concernés, mais bien comme le reflet d'une limite réelle de la nécropole. Cette interprétation renforce une nouvelle fois la vision d'un site funéraire qui se serait fixé sur un « point haut ».

L'identification d'une éventuelle extension méridionale de cette nécropole se heurte quant à elle d'une part à l'importante troncature dont ont fait l'objet les terrains à la période moderne et, d'autre part, à la densité des structures fossoyées postérieures. Ainsi, même si quelques structures n'ayant livré aucun mobilier pourraient être rattachées à cette phase de l'occupation, aucune certitude n'est permise, et la probabilité qu'il s'agisse de vestiges de l'occupation antique semble plus forte⁴⁹. Constatons simplement que, à l'extrémité méridionale de la fouille, préservée de la troncature moderne, aucune structure protohistorique n'a été mise au jour sous les occupations antiques. Il semble donc possible de restituer à cette nécropole une limite méridionale quelque part au milieu de la parcelle. Ceci conforte une nouvelle fois la vision d'une aire funéraire principalement limitée à l'ancienne « butte de grave » (fig. 46).

7.6.3. RITES ET GESTES FUNÉRAIRES – AMÉNAGEMENT DES DÉPÔTS

Le geste funéraire montre également des spécificités locales. Si la crémation reste la pratique majoritairement employée à cette époque, des variations semblent exister dans la gestion et la représentation des dépôts (ou des individus au sein des dépôts). Sur les sites de la région les dépôts apparaissent principalement comme de simples transferts des éléments

collectés sur le bûcher, sans contenant pérenne ou en matériau(x) périssable(s) (Malleville-sur-le-Bec (Mare 2010), Nonancourt (Kliesch 2012)). Pourtant, certains sites présentent une mixité des pratiques. A Ferrières-Haut-Clocher notamment, l'on rencontre plusieurs configurations : restes osseux rassemblés dans une « urne », dans un contenant en matériau(x) périssable (x) ou dépôts en pleine terre. Dans le cas d'Acquigny, sur les 55 sépultures à crémation mises au jour, seules deux tombes se présentaient en « urne » ; à Bardouville, il s'agit d'une seule tombe sur 36 sépultures découvertes, cette dernière se situant au centre de l'unique enclos funéraire. Le site de Caudebec-lès-Elbeuf, n'a livré aucun dépôt en « urne »⁵⁰.

Il est fait mention sur plusieurs sites (Bardouville, Acquigny, Malleville-sur-le-Bec) de petites « poches » ou petites « poignées » observées dans le dépôt et qui pourraient correspondre à un mode de transfert des éléments du bûcher à la sépulture secondaire ; aucune observation de ce type n'a été faite dans les sépultures à crémation de Caudebec-lès-Elbeuf. Cette pratique illustrerait-elle une spécificité plus locale que régionale ?

Il en va de même pour la représentation de l'individu. L'unique tombe ayant bénéficié d'une fouille et d'un prélèvement de l'ensemble du dépôt à Caudebec-lès-Elbeuf a livré un dépôt osseux de 755,46 g. Ce dépôt est relativement conséquent en comparaison des faibles scores relevés sur d'autres sites, qu'ils soient arasés ou non (Malleville-sur-le-Bec, Ferrières-Haut-Clocher, Nonancourt), où les dépôts atteignent à peine les 100 g (mis à part des cas plus exceptionnels comme à Bardouville où deux structures contiennent presque 300 g d'ossements). Ces faibles quantités d'os brûlés semblent être en lien avec l'intention de représentation du défunt. Peut-être doit-on voir dans ce cas un geste « symbolique » plus qu'une volonté de représenter l'intégralité du défunt de manière exhaustive. Le seul autre site régional de la même période présentant des dépôts aussi importants est Acquigny sur lequel 9 dépôts présentent une masse osseuse supérieure à 500 g et 4 dépassent 700 g d'ossements ; le plus conséquent atteint même 982,3 g d'os brûlés. On note une variété dans la

⁴⁹ Ces quelques structures seront décrites dans un paragraphe spécifique. Il a semblé en effet plus prudent, tant l'incertitude est importante, de ne pas les associer de façon trop nette aux structures protohistoriques avérées ou probables décrites ici.

⁵⁰ Ce constat doit cependant être relativisé dans la mesure où il est probable que nous n'ayons exploré qu'une partie de la nécropole. Peut-être n'avons-nous pas non plus identifié la partie centrale de cette nécropole, ni son « enclos principal ».

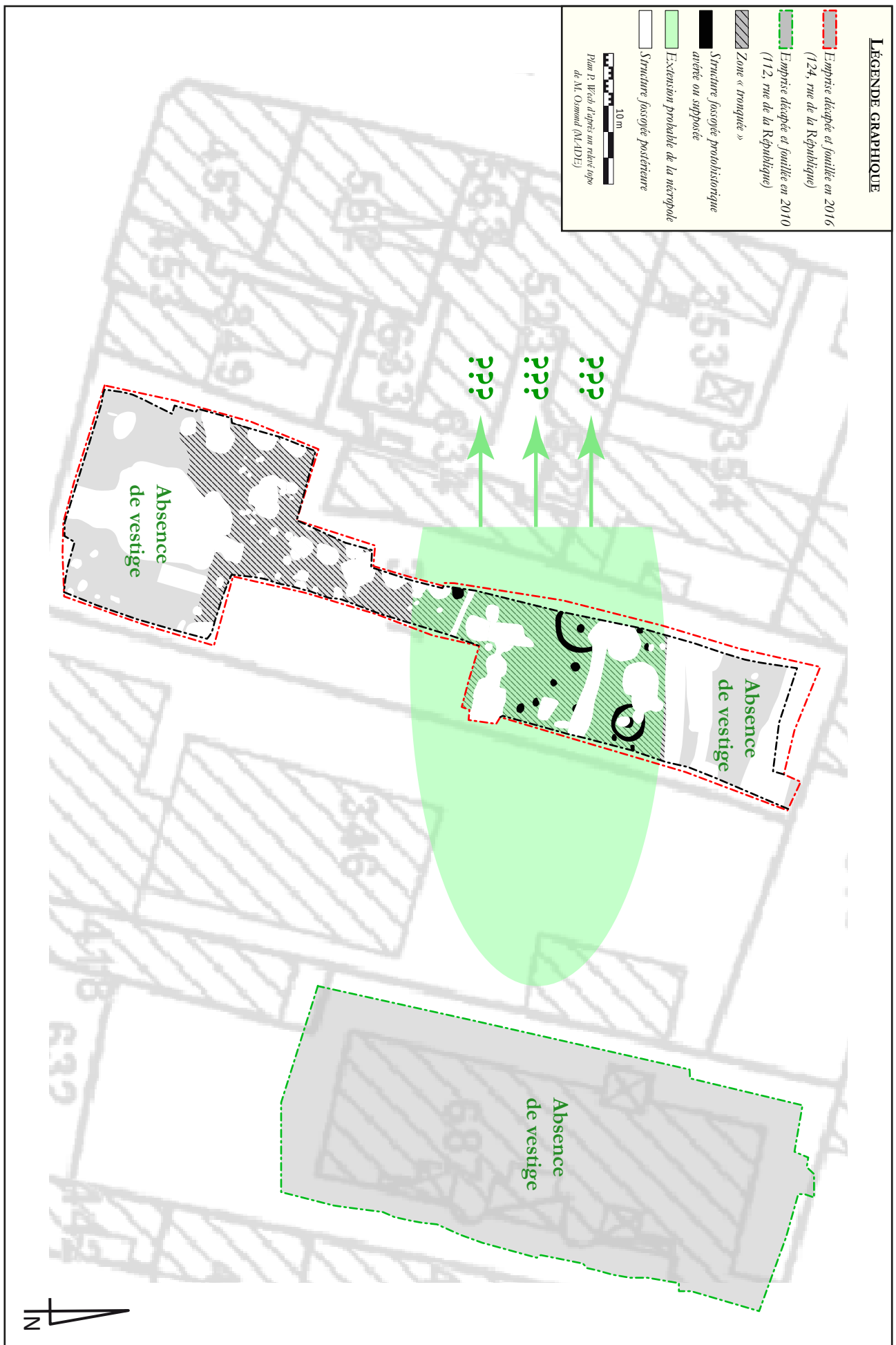


Figure 46 - La nécropole de l'âge du Bronze dans son contexte archéologique

représentation de l'individu « crémé » sur le même site, puisque la majorité des dépôts n'atteint pas 100 g, et cette différence de représentation ne semble pas liée au niveau d'arasement des structures.

A Caudebec-lès-Elbeuf, les deux seules structures à avoir livré un échantillon suffisamment étoffé (structures SP. 30 et SP. 26, dans une moindre mesure) semblent révéler que les dépôts ont été constitués de manière à représenter chaque membre de l'individu « crémé », toutefois sans exhaustivité.

Ces différences de représentation de l'individu au sein du dépôt auraient-elles un lien avec le statut du sujet ? S'agit-il d'un simple changement dans le mode de collecte dicté par une mode/coutume utilisée de façon périodique ? En ce qui concerne la sépulture de Caudebec-lès-Elbeuf sa position au centre d'un enclos funéraire semble également nous orienter vers cette notion de statut du défunt. Cependant les autres structures sont lacunaires, il convient donc de nuancer cette perspective. En outre, la nécropole est incomplète et il est donc possible que d'autres dépôts contenant des masses osseuses conséquentes n'aient pas été mis au jour.

Cette structure présente également une autre caractéristique rarement mentionnée dans la littérature : un aménagement de la fosse et tout particulièrement du fond de celle-ci. Le site de Bardouville est le seul à mentionner clairement ce type d'aménagement pour recevoir le dépôt issu de la crémation. Cette différence de représentation de l'individu et ces différences dans l'aménagement de la structure interrogent à plusieurs niveaux, aussi bien d'un point de vue social et culturel que du point de vue des pratiques funéraires. Doit-on voir ici de réelles variabilités locales puisque de telles différences de gestes peuvent exister au sein d'une même nécropole ou faut-il envisager plutôt un découpage du temps et des modes à une échelle plus fine, que des datations sans doute trop larges ne nous permettent pas d'appréhender ?

7.6.4. DATATION DE LA NÉCROPOLE

En l'absence totale de mobilier datant, les seuls indices à notre disposition pour dater cette nécropole résident dans les trois datations radiocarbone

réalisées sur des charbons prélevés dans les fosses à dépôts secondaires de crémation SP. 26, SP. 30 et SP. 107. Nous avons déjà vu que la datation très contemporaine obtenue pour la structure 30 devait être écartée en raison de probables pollutions liées au diagnostic.

Les deux autres datations semblent en revanche tout à fait concordantes et convergent autour d'un intervalle s'étirant de l'extrême fin du Bronze moyen jusqu'à la fin du Bronze final IIb. Les intervalles correspondant à chacune de ces datations ne se recouvrent en tout cas en aucune manière, excluant toute possibilité de contemporanéité des deux structures. Il semble donc acquis que la fosse SP. 26 (date calibrée à 2σ comprise entre 1409 et 1268 BC) soit antérieure à la fosse SP. 107 (date calibrée à 2σ comprise entre 1260 et 1052 BC). On peut ainsi émettre prudemment l'hypothèse d'une extension progressive de la nécropole en direction du nord, depuis un point indéterminé situé plus au sud, peut-être au sommet (disparu) de l'ancienne « butte de grave » (fig. 22).

En tout état de cause, les éléments nous manquent pour affiner cette proposition de datation et, *a fortiori*, identifier un éventuel phasage des sépultures. Nous retiendrons simplement ici que cette nécropole à crémations se structure autour d'au moins deux enclos circulaires de petites dimensions, et fut sans doute utilisée essentiellement durant le Bronze final I et II, même si une phase plus ancienne n'est pas à exclure.

7.6.5. LE SITE DANS SON CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

La découverte de cette nécropole constitue, dans la région de Caudebec-lès-Elbeuf, une première. Comme nous l'avons vu (cf. *supra*, §. 2.3), les éléments touchant aux occupations protohistoriques sont, dans ce secteur, pour le moins discrets et clairsemés. Pour l'âge du Bronze, il nous faut toutefois mentionner la découverte, très proche, d'une hache à talon mise au jour aux environs de l'actuel Hôtel de Ville. Sa datation, établie au Bronze moyen, semble toutefois la situer à une époque légèrement antérieure à la nécropole.

Aucun autre élément ne permet de déterminer ni la nature ni l'emplacement de l'occupation à laquelle devait être liée cette nécropole. Celle-ci constitue donc, à l'heure actuelle, l'unique témoignage d'une occupation structurée de l'âge du Bronze dans ce secteur de la rive gauche de la Seine⁵¹.

51 Un diagnostic et une fouille récents, réalisés sur la commune de Cléon, en vis-à-vis de Caudebec-lès-Elbeuf, sur la rive droite de la Seine, ont permis de mettre au jour et d'étudier un habitat et un ensemble funéraire couvrant les phases anciennes de l'âge du Bronze et une partie du Bronze final (Aubry 2015, p. 56).

8. L'OCCUPATION ANTIQUE

Comme cela a été évoqué précédemment, le site a connu, sans doute à la période moderne, d'importants terrassements ayant entraîné la disparition de tout ou partie de la stratigraphie antérieure. L'impact de ces travaux sur les vestiges de l'occupation antique est variable selon les secteurs. C'est pourquoi nous avons choisi de décrire ici ces vestiges par secteur plutôt que par phase d'occupation, étant en outre entendu que les éléments observés lors de la fouille ne couvrent qu'une plage chronologique assez réduite, du courant du I^{er} siècle au courant du II^e siècle. Cette chronologie très resserrée ne permet pas, en effet, de définir clairement un phasage de l'occupation. Nous reviendrons néanmoins dans la synthèse sur la possible identification de plusieurs phases et sur leur interprétation.

8.1. AU NORD : UNE RUE ANTIQUE ET SES DIFFÉRENTS ÉTATS

8.1.1. PRÉSENTATION ET MÉTHODE DE FOUILLE

Les décapages réalisés à l'extrémité nord de la parcelle ont révélé, conformément à ce qui avait été vu au diagnostic, les structures d'une rue antique (**fig. 47**). Celle-ci est précisément orientée est / ouest et ses vestiges sont apparus à une profondeur de 0,45 à 0,5 m, soit une altitude maximale de 12,3 m NGF. Son niveau d'apparition semble cependant variable selon les emplacements.

Les niveaux de voirie ont fait l'objet de deux sondages manuels (**fig. 48**). Le premier, d'une surface de plus de 13 m², se situe au pied de la berme orientale et a profité de la présence d'un sondage de diagnostic. La fouille y a été menée par paliers, afin de faire apparaître les différents états de voirie en écorché. La stratigraphie complète, depuis le substrat jusqu'au sol actuel, a pu être relevée dans la berme. Le second sondage a été réalisé quant à lui au centre de l'emprise, perpendiculairement à l'axe de la voirie. Large de 1 m et long de 5 m, il a permis de recouper entièrement les fossés et aménagements bordiers méridionaux, four-

nissant ainsi, avec le sondage précédent, une coupe stratigraphique complète de ces niveaux de voirie. Le reste a ensuite été fouillé mécaniquement jusqu'à l'apparition du substrat.

8.1.2. IMPLANTATION

Les niveaux de voirie reposent directement sur le substrat, constitué ici d'une grave sableuse orangée homogène (US. 442), dont la surface conservée est parfaitement plane et régulière (**fig. 49**). Ce substrat a-t-il pour autant fait l'objet de travaux de nivellement préalables ? Aucune réponse définitive ne peut être apportée ici. On remarquera cependant que le substrat, sous la voirie et à l'aplomb de la berme orientale, se trouve à une altitude de 11,85 m NGF, relativement similaire à celle relevée de part et d'autre. Ainsi, si des travaux d'aménagement préalable ont eu lieu, ils n'ont pas dû être très importants et ont dû se limiter à un aplanissement des irrégularités de surface. On notera en outre l'existence d'un léger pendage est / ouest de ce substrat dont l'altitude, au pied de la berme occidentale, n'est plus que 11,75 m NGF.

La rue semble s'établir sur un terrain vierge de toute occupation et paraît « contourner » au nord les structures de la nécropole de l'âge du Bronze⁵². Aucune structure antérieure n'a en tout cas été détectée de façon certaine à son emplacement. Seule la structure ST 102 pourrait toutefois être concernée. Elle se situe à l'emplacement d'un approfondissement d'une tranchée de diagnostic qui a, de fait, rompu les liens stratigraphiques avec les niveaux de voirie. Cette structure n'est pas mentionnée dans le rapport de diagnostic. Sa fouille a révélé un plan grossièrement circulaire d'environ 0,4 m de diamètre pour une profondeur conservée de 0,1 m. La structure présente un profil en cuvette et un comblement unique constitué de grave sableuse orangée mêlée à du limon brun (US 630 ; **fig. 50**). Aucun mobilier n'y a été découvert et son interprétation comme son attribution chronologique sont difficiles à préciser.

⁵² Sans doute la rue passe-t-elle tout simplement au pied du relief sur lequel s'était établie cette nécropole. Aucun élément ne permet de déterminer si la nécropole était encore visible dans le paysage antique et si l'implantation de la voirie en limite de celle-ci correspond à une réelle volonté d'évitement ou bien relève d'un heureux hasard.

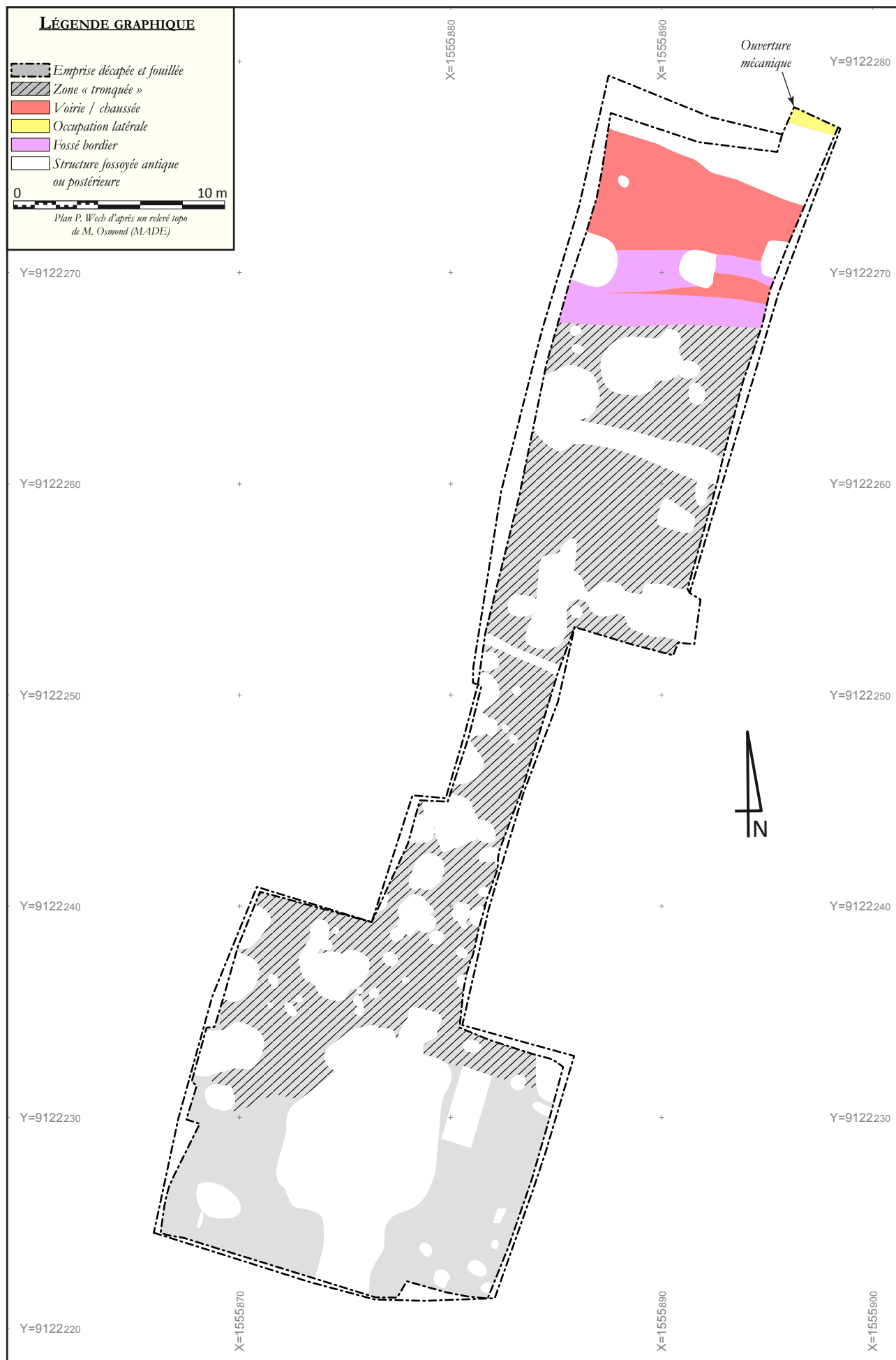


Figure 47 - Plan de localisation des éléments de voirie observés à l'extrémité nord de la fouille

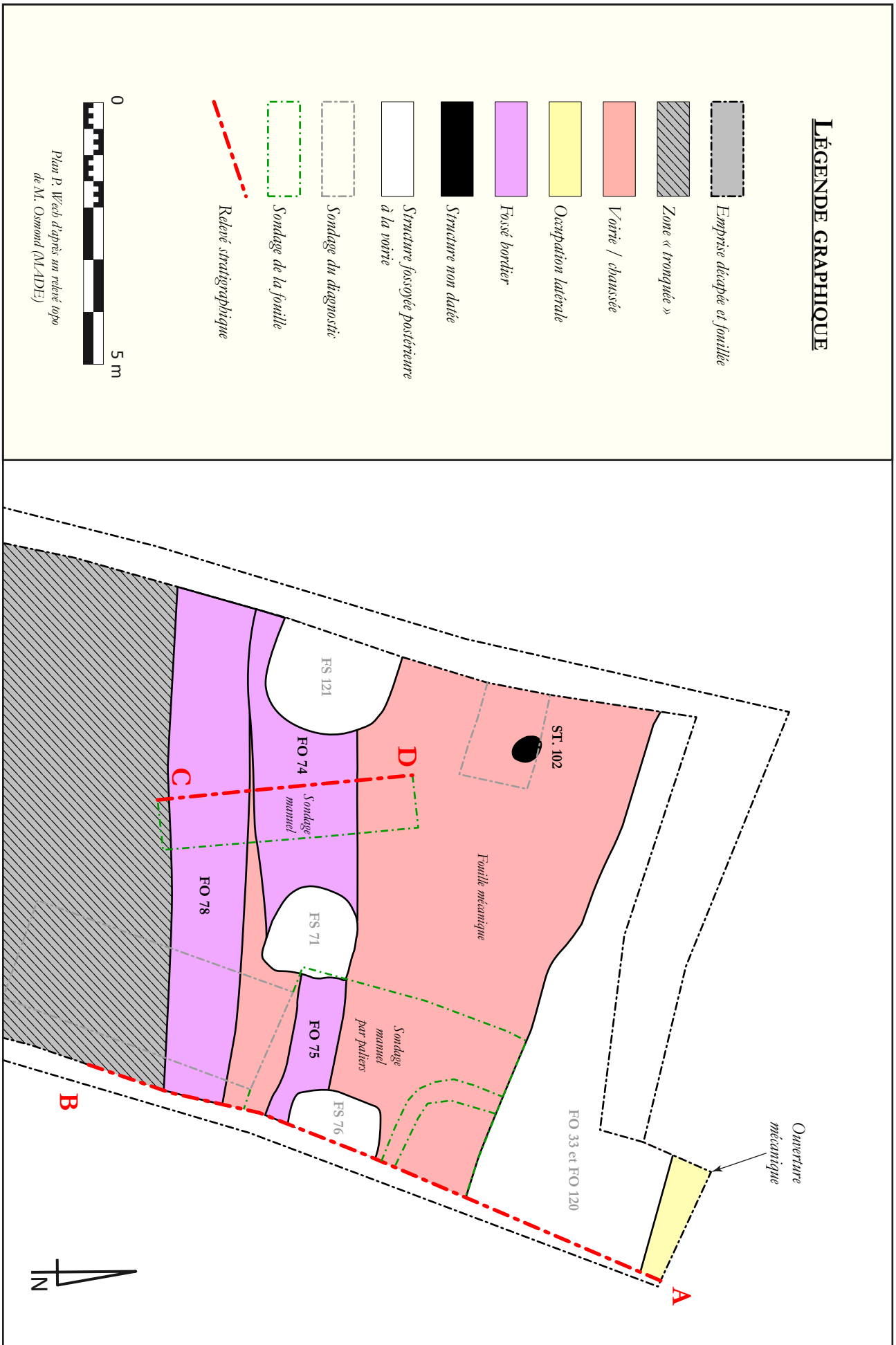
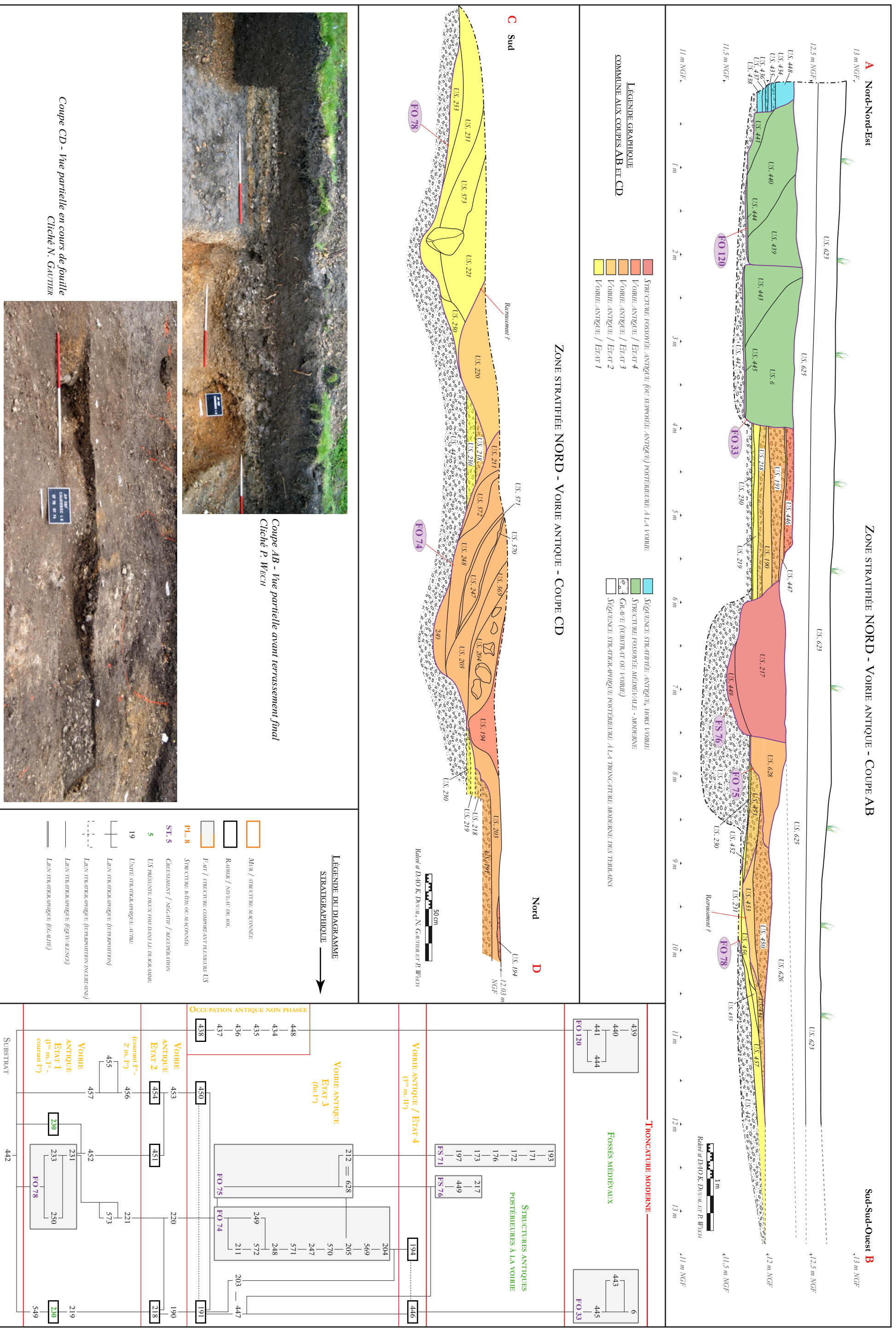


Figure 48 -Localisation des sondages effectués dans les niveaux de voirie



Coupe CD - Vue partielle en cours de fouille
Cliché N. GAUTIER

Coupe AB - Vue partielle avant terrassement final
Cliché P. WECH

Figure 49 - Stratigraphie et sondages dans les niveaux de voirie nord



Figure 50 - Vue de la structure 102 en cours de fouille

8.1.3. UN PREMIER ÉTAT

- *Le substrat comme première voirie ?*

Il est possible que le sommet régularisé du substrat ait un temps été utilisé directement comme bande de roulement ou surface de piétinement, sans autre aménagement. A défaut d'ornière, on note en effet la présence ponctuelle d'aplanissements sableux, relativement indurés, constitués de fines couches d'alluvions sableuses beiges, compactes et homogènes, avec des traces d'oxydation (US. 549 ; fig. 51). Aucun mobilier n'y a été récolté, en dehors d'un ossement de bovidé. En l'état, l'interprétation de ces dépôts reste délicate, même s'il est tentant de les relier à « l'accotement en sable » reconnu plus à l'est lors de la fouille du « 112, rue de la République » (Jégo 2013a, p. 83).



Figure 51 - Dégagement ponctuel en plan des alluvions sableuses US. 549

- *Première chaussée construite*

Ces aplats sont directement recouverts par un apport significatif de matériaux destinés à l'aménagement d'une bande de roulement construite (fig. 52). Les matériaux en question, d'une épaisseur de seulement quelques centimètres, consistent en une grave sableuse très proche du substrat, et mêlée à du limon brun, le tout fortement compacté et piétiné (US. 230). Ils ont été observés sur toute la longueur de la voirie et sur une largeur minimale d'environ 7,5 m (fig. 53A). Au sud, la limite de la rue est matérialisée par le creusement d'un fossé bordier (FO 78), également orienté est / ouest. Au nord, la présence de creusements postérieurs masque la limite précise de cette structure de chaussée sur toute la largeur de l'emprise. La réalisation d'un rapide sondage mécanique à l'extrémité nord de la parcelle, et au-delà de ces creusements postérieurs, a permis de mettre en évidence la présence d'une séquence stratigraphique différente et ne correspondant manifestement pas à la voirie. Ce constat permet de fixer sa largeur maximale à 8 m. Ce chiffre est cohérent avec les observations réalisées au « 112, rue de la République » où la rue avait également été reconnue sur une largeur minimale de 7,5 m (Jégo 2013a, p. 85)⁵³.

115

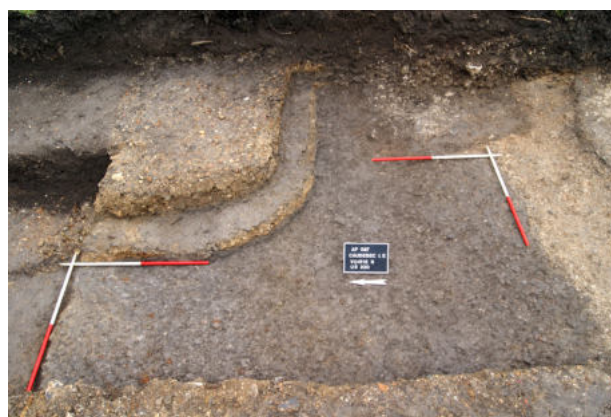


Figure 52 - Dégagement partiel en plan du 1er état de la voirie (US. 230) avec, en haut à gauche, les 2 états postérieurs vus en écorché

- *Un fossé bordier*

Le fossé bordier FO 78 présente une largeur à l'ouverture comprise entre 1 et 1,5 m. Peu profond (moins de 0,2 m), il offre un profil très ouvert et un surcreusement axial. La présence de ce fossé n'est pas mentionnée à l'est, dans le cadre de la parcelle fouillée au « 112, rue de la République ». Il est toutefois pos-

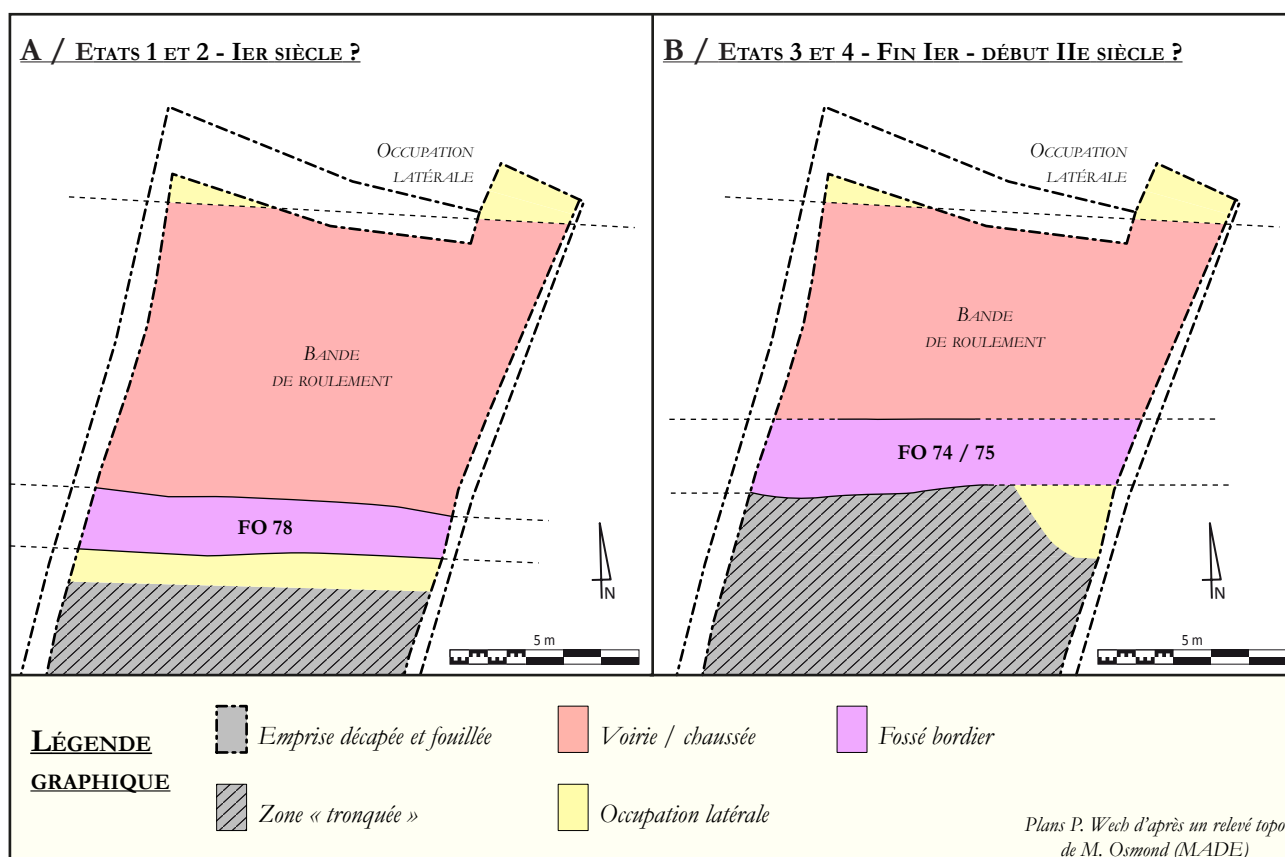


Figure 53 - Les différents états de voirie

116

sible qu'il corresponde au prolongement occidental de l'accotement sableux identifié le long de la bordure sud de la rue, mais pour lequel nous ne possédons guère de description précise⁵⁴. La largeur de cet aménagement décroît, d'est en ouest, de 2,3 à 1,4 m, ce qui ne s'oppose pas au rapprochement des deux structures.

La présence de creusements postérieurs, à l'emplacement de la limite nord de la voirie, n'a pas permis de déterminer si un fossé bordier existait également à cet emplacement.

- Datation et durée d'utilisation

Malgré une fouille manuelle fine sur plus d'une dizaine de mètres carrés, le niveau de voirie US. 230 n'a livré aucun mobilier. Ceci tendrait à montrer que le matériau utilisé provient d'un prélèvement réalisé directement dans le substrat non anthropisé. Il est dès lors compliqué d'estimer la date à laquelle cette rue a été implantée. Comme nous le verrons, les éléments présents dans les niveaux d'utilisation pourraient suggérer une datation dans le courant du I^{er} siècle, mais sans plus de précision ni certitude. Les éléments ré-

coltés lors de la fouille mitoyenne du « 112 rue de la République » avaient en revanche permis de proposer une datation du premier état de la voirie durant la première moitié du I^{er} siècle (Jégo 2013a, p. 83). Cette proposition reste d'actualité.

Le niveau de circulation qui surmonte cette voirie, constitué d'un limon sableux gris à brun, homogène et compact (US. 219), a livré quant à lui un mobilier un peu plus abondant. Outre quelques éléments métalliques difficilement interprétables (clous, tiges et petite plaque en fer), on relève plus de 1,6 kg de restes fauniques ainsi que quelques tessons de céramique et un fragment de *tegula*. La faune mise au jour se compose principalement de restes de bovidés (près de 60 % du NR), auxquels s'ajoutent du porc (21 %) et des caprinés domestiques (13 %). Quelques restes de coq et d'équidés doivent également être signalés. Ces derniers présentent des stigmates suggérant la présence de pratiques hippophagiques⁵⁵.

Le lot céramique ne comporte quant à lui que 4 tessons, parmi lesquels un élément de *terra rubra*, un autre de *terra nigra* et deux fragments dorés au mica. Le tesson de *terra rubra* correspond à un bol caréné de

⁵⁴ « Un accotement légèrement bombé, de sable fin compacté de type fluvial » (Jégo 2013a, p. 91).

⁵⁵ Cf. l'étude de Maude Barme (volume 2, §. 9).

type Menez 110. Le tout semble refléter une datation dans la deuxième moitié du I^{er} siècle⁵⁶.

On soulignera l'absence totale d'ornière sur la bande de roulement de cette chaussée. Cette absence doit-elle cependant être interprétée comme la preuve d'une durée d'utilisation assez courte ?

Le fossé bordier est progressivement comblé au moyen de matériaux limono-sableux grisâtres⁵⁷ provenant soit de l'érosion latérale des niveaux de la bande de roulement, soit d'apports liés aux occupations mitoyennes (non conservées). Ces dépôts sont finement stratifiés mais ne présentent pas de pendage suffisamment perceptible pour permettre d'identifier une réelle dynamique de comblement⁵⁸. On notera toutefois que ces niveaux dépassent, au sud, de la limite du fossé bordier et semblent constituer les derniers témoins, malheureusement difficilement interprétables, de l'occupation latérale.

La nature sableuse de ces sédiments permet de supposer que nous sommes en présence de ce qui a été interprété, au « 112 rue de la République », comme un « accotement sableux » destiné à un usage piétonnier. Les deux interprétations ne sont pas exclusives l'une de l'autre, l'accotement pouvant avoir été réalisé à l'emplacement et au détriment du fossé bordier initial. Auquel cas ces sédiments résulteraient d'un apport volontaire. La question ne peut pas être tranchée ici.

Le mobilier collecté dans le comblement premier du fossé bordier est peu abondant et consiste en quelques tessons de céramique et restes fauniques. La céramique ne compte que 18 tessons parmi lesquels deux fragments de sigillée sud-gauloise, 4 éléments dorés au mica, de la céramique commune et un tesson de *terra rubra* provenant d'un gobelet à lèvre oblique de type Gose 340/341. Cet ensemble ne permet pas de proposer de datation plus précise que le courant du I^{er} siècle. On notera la présence, dans le niveau le

plus récent (US. 221), d'un élément d'écuelle à bord droit en céramique commune sombre qui semble légèrement postérieur et pourrait pointer vers le début du II^e siècle⁵⁹. La faune récoltée est très peu abondante et ne comporte que quelques éléments de bœuf, porc et capriné, ainsi qu'une coquille d'huître.

8.1.4. UN DEUXIÈME ÉTAT

- *Emprise et aménagement*

Une deuxième bande de roulement se superpose au niveau de circulation reconnu à la surface de la voirie antérieure et empiète ponctuellement sur le comblement de l'ancien fossé bordier. Ce dernier a disparu et il semble que le deuxième état de voirie n'ait initialement pas comporté de fossé bordier le long de son flan méridional. Au nord, les creusements postérieurs ne permettent pas de déterminer si la voirie fut alors dotée d'un aménagement de ce type.

La fouille a toutefois montré la présence, à l'aplomb du fossé bordier antérieur, d'un possible creusement témoignant, sans certitude aucune, du rétablissement au moins partiel du fossé. Ce nouveau creusement est peu marqué puisque n'excédant pas 10 à 15 cm de profondeur, pour une largeur maximale d'environ 1 m (**fig. 49**). Sa présence permet donc de considérer que la physionomie globale de la voirie est restée la même lors de ce réaménagement.

La nouvelle bande de roulement, à une altitude comprise entre 11,9 et 11,95 m NGF, est constituée de grave sableuse jaune-orangé, manifestement toujours prélevée à même le substrat, comme l'indique encore une fois l'absence totale de mobilier (US. 218, 451 et 454 ; **fig. 54**).

- *Datation et durée d'utilisation*

La fouille a mis en évidence une nouvelle fois, surmontant la bande de roulement, d'un niveau d'utilisation constitué de limon sableux grisâtre oxydé avec des poches de grave (US. 190). La surface de ce niveau conservait cette fois-ci de légères traces linéaires, dans l'axe de la chaussée, pouvant être interprétées comme

56 Voir le catalogue et l'étude réalisés par Delphine Théolas (cf. volume 2, §. 3).

57 Il s'agit des US. 221, 231, 233, 250, 452, 455, 456, 457 et 573. Cf. **fig. 49**. Notons que la structure n° 20 de la tranchée 2 du diagnostic, interprétée comme un trou de poteau (Leterreux 2014) et située précisément à l'emplacement de ce fossé bordier, n'a pas été retrouvée lors de la fouille. Sans doute s'agissait-il d'une variation ponctuelle dans le comblement du fossé et non d'une structure en tant que telle.

58 Aucun recusement n'a ainsi pu être mis en évidence.

59 La possibilité qu'il s'agisse d'un élément intrusif ne peut pas être négligée.

des ornières toutefois peu marquées. La fouille manuelle de ce niveau a permis de récolter un mobilier assez réduit, parmi lequel des clous de menuiserie et une tige en fer, 6 tessons de céramique et une poignée de restes fauniques illustrant une nouvelle fois la triade domestique classique.



Figure 54 - Vue partielle du deuxième état de voirie US. 218 et de son niveau de fonctionnement US. 190

118

Le lot céramique se compose de deux tessons de sigillée sud-gauloise, d'un fragment doré au mica et de productions communes dont un élément de pot ou jatte à lèvre éversée arrondie. Un tesson médiéval semble en revanche intrusif. Aucune datation plus précise que la seconde moitié voire la fin du I^{er} siècle ne peut être proposée, celle-ci devant être comprise comme un *terminus post quem*.

Le comblement du potentiel fossé bordier, re-crusé le long du flan méridional de la voirie, est assez hétérogène et constitué, selon les endroits, d'un mélange de limon sableux brun foncé et de limon sableux gris, avec de rares poches de limon argileux jaunâtre et des inclusions de silex centimétriques (US. 220 et 453). Le mobilier qui y a été mis au jour est à nouveau peu conséquent, puisqu'on n'y dénombre que trois fragments de *tegulae* et d'*imbrices*, un ossement de porc et un bord de plat à courte lèvre pendante en *terra nigra*, apparenté au type Menez 6. Ce dernier ne fournit guère plus de précision chronologique que le courant du I^{er} siècle.

8.1.5. UN TROISIÈME ÉTAT

- *Emprise et aménagement*

Le troisième état reconnu lors de la fouille voit l'aménagement d'une nouvelle bande de roulement, constituée de grave sableuse assez grossière, avec, par endroits, de gros silex et des traces d'oxydation assez marquée (US. 191 et 450 ; **fig. 55**). Le tout semble avoir été fortement compacté et se situe à une altitude comprise entre 12 et 12,2 m NGF. Un léger pendage semble désormais exister de l'est vers l'ouest, tandis qu'un bombement axial semble également apparaître. Une nouvelle fois, l'absence totale de mobilier permet de supposer que le matériau utilisé ici a été directement prélevé dans le substrat environnant, mais à un emplacement non déterminé.



Figure 55 - Vue partielle en plan du troisième état de voirie US. 191

Un nouveau fossé bordier est creusé le long du flan méridional de la nouvelle chaussée (FO 74 / 75). Son implantation plus septentrionale que celle de son prédécesseur suppose un rétrécissement de la voirie d'un peu plus de 2 m, puisque la limite septentrionale ne semble quant à elle pas avoir été déplacée (**fig. 53B**). Son orientation reste cependant la même.

Le nouveau fossé bordier est large d'environ 2 m et sa profondeur conservée est d'une quarantaine de centimètres. Il présente un profil en cuvette très ouvert (**fig. 49**) et est régulièrement poinçonné par des creusements postérieurs dont la présence explique la numérotation séparée des deux tronçons du fossé. Notons qu'à l'est, au pied la berme, le fossé FO 75 a été partiellement tronqué au diagnostic et apparaît de ce fait plus étroit.

- Datation et durée d'utilisation

A la surface de cette nouvelle bande de roulement, la fouille a mis en évidence la présence d'un niveau d'utilisation constitué de limon sableux brun-gris à vert assez homogène (US. 203 et 447). En termes de mobilier, ce niveau a livré un fragment de *tegula*, un clou en fer, quelques rares restes fauniques (triade domestique), de la céramique et deux fragments d'un « récipient » en calcaire. Le lot céramique ne se compose que de 4 tessons, dont un non tourné, qui suggère à nouveau une datation au I^{er} siècle.

Le « récipient » en calcaire est plus énigmatique (**fig. 56**). Manifestement chauffés, les deux fragments recollent et appartiennent au bord d'un récipient dont le profil complet ne peut pas être restitué. Le rebord supérieur est plat et la forme semble légèrement ouverte (peut-être tronconique ou évasée en partie supérieure ?). Un décor est présent sur l'extérieur et se compose d'un registre unique, encadré d'une ligne incisée en partie supérieure et de deux en partie inférieure, registre sur lequel ont été incisés des traits obliques assez serrés mais régulièrement disposés. Ces deux petits fragments permettent de restituer soit un récipient de petites dimensions (diamètre extérieur estimé à 14 cm), soit une portion spécifique d'un récipient plus complexe comprenant par exemple plusieurs lobes ou un bec verseur.

Il semble toutefois probable qu'il s'agisse d'un support de vase. Des éléments de comparaison sont en effet connus à l'échelle régionale et permettent une identification relativement assurée. Ainsi, les exemplaires de Vieux présentés dans le **figure 56** présentent-ils un décor relativement proche et des mensurations

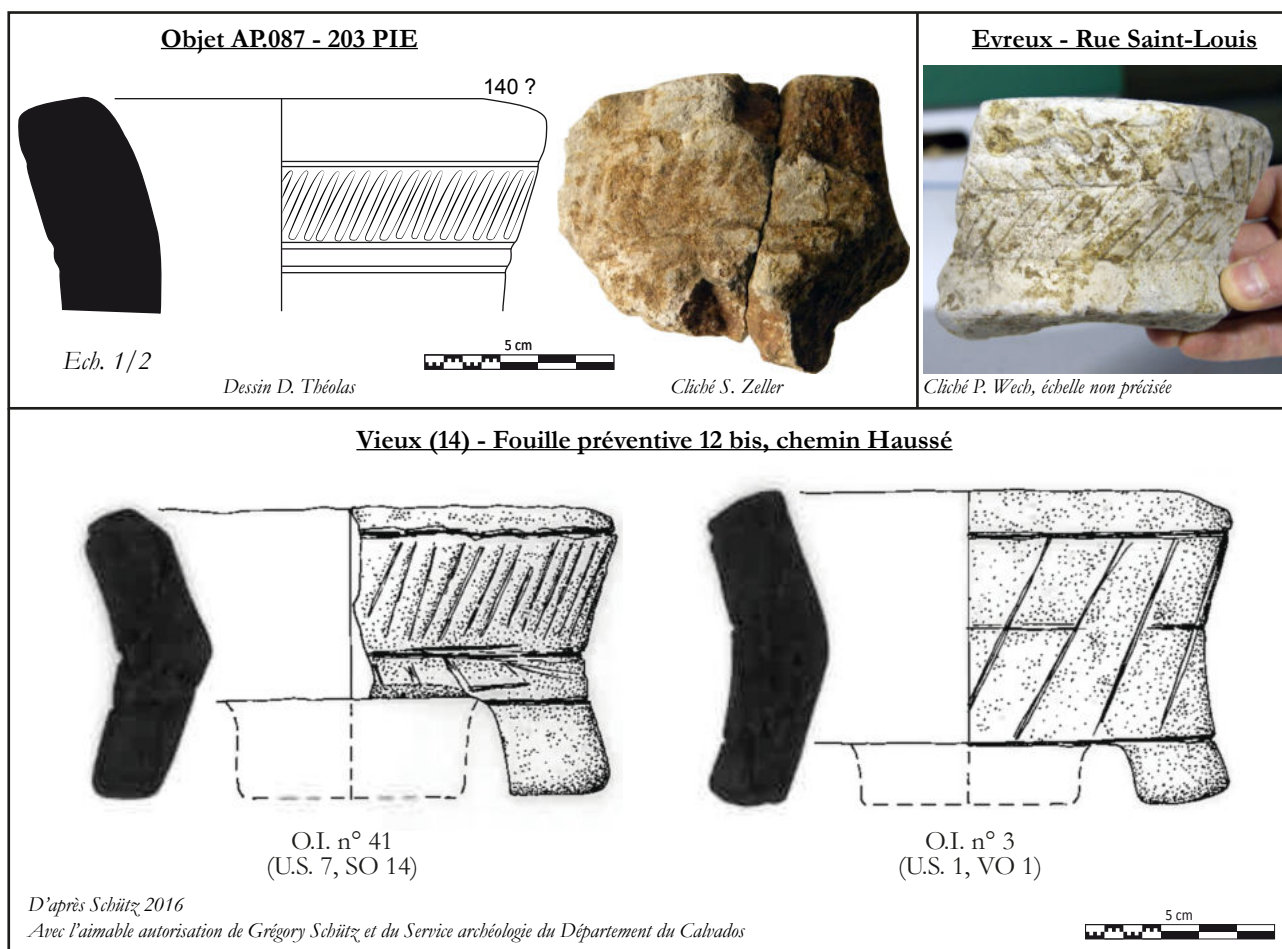


Figure 56 - Le support de vase en calcaire 203 PIE et éléments de comparaison

identiques. Ce type de mobilier est donc bien connu en Normandie occidentale, mais n'avait jusqu'alors jamais été signalé en Normandie orientale, ce qui explique nos hésitations quant à son identification⁶⁰. Qu'il nous soit permis de signaler ici deux exemplaires assez similaires conservés à Evreux, dans les réserves de l'Etat situées au moulin de Navarre. Ils proviennent de la zone 3 de la fouille de la rue Saint-Louis, réalisée en 1984 sous la direction de Jean-Luc Collart, mais pour laquelle nous ne disposons d'aucun inventaire. Ces deux objets sont donc hors contexte et ne nous apportent aucun indice supplémentaire. Les exemplaires de Vieux proviennent quant à eux de contextes datés respectivement du III^e et de la 2^e moitié du I^{er} siècle (Schütz 2016). Plus généralement, les modèles normands semblent principalement en usage aux I^{er} et II^e siècles, même si quelques occurrences sont attribuables aux III^e et IV^e siècles (Demarest, Léon 2018).

Le fossé bordier présente quant à lui un comblement complexe, témoignant soit de travaux de curage qu'il est cependant difficile d'identifier clairement, soit d'un comblement progressif, avec des temps d'exposition plus ou moins longs, comme le suggèreraient les liserés oxydés observés dans les US 570 et 571 (fig. 49). Les matériaux présents dans ce comblement sont majoritairement composés de grave sableuse plus en moins riche en silex et en inclusions diverses⁶¹. On peut là encore estimer que ces éléments proviennent en tout ou partie de l'érosion des niveaux de voirie et / ou des occupations limitrophes.

Le mobilier présent se compose de trois fragments d'une même *imbrex*, de quelques restes fauniques (triade domestique), d'un fragment de plaque en fer et d'une douzaine de tessons de céramique parmi lesquels de l'amphore G4 de Narbonnaise, de la sigillée sud-gauloise (coupelle ou plat VEF1 ou 2) et de la céramique commune dont l'une présente un engobe blanc. Cet ensemble semble pointer l'extrême fin du I^{er} siècle⁶².

8.1.6. UN QUATRIÈME (ET DERNIER ?) ÉTAT

Surmontant le niveau de circulation précédent, une dernière recharge a été reconnue très ponctuellement. Fortement perturbée, voire totalement tronquée par les terrassements modernes, cette nouvelle bande de roulement est constituée de grave sableuse orangée assez indurée (US. 446) et n'a guère été observée que dans la berme orientale. Son altitude conservée est 12,3 m NGF.

Son installation pourrait s'accompagner du creusement d'un nouveau fossé bordier, à l'aplomb du précédent, dont le comblement se présente sous la forme de sable dans une matrice limoneuse (US. 194). Le creusement lui-même, large d'environ 0,4 m et conservé sur une profondeur de moins de 0,2 m, offre un profil en cuvette largement évasé en partie haute. Le mobilier qui en est issu est relativement abondant et se compose de restes fauniques (triade domestique et huîtres), d'une charnière en os de type « Béal A XI,2 », d'une tige en fer, de quelques scories⁶³, de deux fragments d'*imbrex* et de près d'une centaine de tessons de céramique.

Ce lot assez abondant se compose de fragments résiduels de céramique non tournée, de sigillée du sud et du Centre de la Gaule, de parois fines engobées de Gaule de l'est et de céramique commune dont l'une présente un engobe blanc. De nombreuses formes ont pu être identifiées⁶⁴ et suggèrent une datation dans la première moitié, voire le 2^e quart du II^e siècle. Ceci indique donc, malgré les lacunes induites par les troncatures modernes, une durée d'utilisation de la voirie s'étendant probablement jusqu'au milieu du II^e siècle, au moins. Rien ne nous permet de déterminer la durée de vie réelle de cet équipement viaire.

120

60 Un recensement et une étude récente ont été présentés en 2018 lors du colloque *Far West* (Demarest, Léon 2018), faisant précisément le point sur ce type de mobilier.

61 Il s'agit des US 204 et 205, 211 et 212, 247 à 249, 569 à 572 et 628 (fig. 49), dont le détail figure dans l'inventaire dédié.

62 Un très petit tesson du second Moyen Âge semble intrusif.

63 L'une d'entre elles a pu être identifiée comme résultant d'un travail de forge où la finition est importante. Cf. l'étude de Christophe Colliou (volume 2, §. 6).

64 Pour davantage de précisions sur les formes identifiées, voir l'étude et le catalogue réalisés par Delphine Théolas (volume 2, §. 3).

8.1.7. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE SUR LA RUE ANTIQUE

A l'issue de cette présentation, il ressort de nos observations l'existence d'une rue ayant compté au moins 4 états successifs, tous matérialisés par des recharges de grave compactée entre lesquelles s'intercalent des niveaux de circulation limono-sableux grésâtres. Ces différents niveaux de voirie couvrent une épaisseur totale d'environ 0,5 m et s'installent initialement sur un substrat sans doute aplani à cet effet.

La rue présente une orientation est / ouest et une largeur initiale comprise entre 7,5 et 8 m. Elle est dotée d'un fossé bordier le long de sa bordure méridionale. A la suite du diagnostic, l'orientation qui avait été proposée présentait en revanche un net désaxement. Celui-ci s'est avéré être lié à l'interprétation erronée des fossés recoupant la bordure nord de la rue en tant que fossés bordiers. Ces fossés, largement postérieurs, présentent en effet une orientation divergente qui a induit les archéologues en erreur et les a amenés à se poser la question de l'association ou non de cette rue avec le tronçon pourtant très proche découvert au « 112, rue de la République » (Leterreux 2014a, p. 43). La question ne se pose plus et il est aujourd'hui évident que nous sommes en présence de tronçons parfaitement alignés d'une même rue orientée est / ouest, désormais connue sur une longueur de plus de 30 m (fig. 57).

Les deux derniers états reconnus semblent correspondre à un rétrécissement de la chaussée d'environ 2 m, comme en témoigne le décalage vers le nord du fossé bordier. La limite septentrionale semblant quant à elle ne pas avoir été déplacée, la rue n'est plus alors large que d'un peu plus de 5 m⁶⁵.

S'il est difficile d'établir la date à laquelle cette rue fut créée (sans doute dans la première moitié du I^{er} siècle), il semble acquis que son utilisation et ses différentes réfections couvrent la seconde moitié du I^{er} siècle et s'étendent au moins jusqu'au 2^e quart du II^e siècle. Comme de coutume, le mobilier mis au jour

dans les recharges de voirie et les niveaux de circulation est peu abondant et n'apporte que peu d'informations concernant les activités présentes de part et d'autre. Le comblement des fossés bordiers successifs, bien que plus riches en mobilier, n'est guère plus bavard.

8.1.8. L'OCCUPATION AU NORD DE LA VOIRIE

Une rapide ouverture mécanique réalisée en fin d'opération et au pied du mur de parcelle mitoyen a permis de mettre en évidence la présence d'une occupation stratifiée conservée au nord de la voirie. La surface observée, ainsi que les conditions d'observation rendent toutefois délicate toute tentative d'interprétation. Notons également qu'aucun mobilier n'a été mis au jour⁶⁶, ce qui n'a rien d'étonnant étant donné l'étroitesse de la surface observée (inférieure à 1 m²).

Les niveaux correspondant apparaissent à une altitude d'environ 12,3 m NGF et présentent une épaisseur totale d'une quarantaine de centimètres (fig. 49). Ils sont recoupés par les creusements postérieurs déjà évoqués, le long de la bordure septentrionale de la rue, ce qui nous prive de leur lien avec cette dernière. Ils ont également été victimes des troncatures modernes qui en ont sans doute fait disparaître une épaisseur non quantifiable.

Les niveaux reconnus consistent tout d'abord en un niveau d'alluvions sableuses beiges, indurées et oxydées à la base (US. 438), probablement employé comme niveau de sol (fig. 58). Il est surmonté d'un niveau d'occupation constitué de limon sableux gris compact, avec quelques charbons de bois et du silex (US. 437). Les niveaux supérieurs présentent une alternance de niveaux de sol, matérialisés par des apports de grave sableuse (US. 434 et 436), et de niveaux d'occupation composés de limon sableux brun à gris homogène et plus ou moins compact (US. 435 et 448). Ces niveaux, qui se distinguent de la voirie par leurs épaisseurs réduites et l'anthropisation plus marquée des niveaux d'occupation, ne permettent ici rien d'autre qu'un simple constat : l'occupation antique

65 Un phénomène similaire pourrait avoir été mis en évidence lors de la fouille du « 112 rue de la République » avec la suppression de « l'accotement sableux » (Jégo 2013a, p. 90, fig. 8).

66 Il semble évident, malgré cette absence, que nous ayons à faire aux témoins d'une occupation antique, en raison, notamment, de l'altimétrie concordante de ces niveaux avec celle des différents états de voirie reconnus immédiatement au sud.

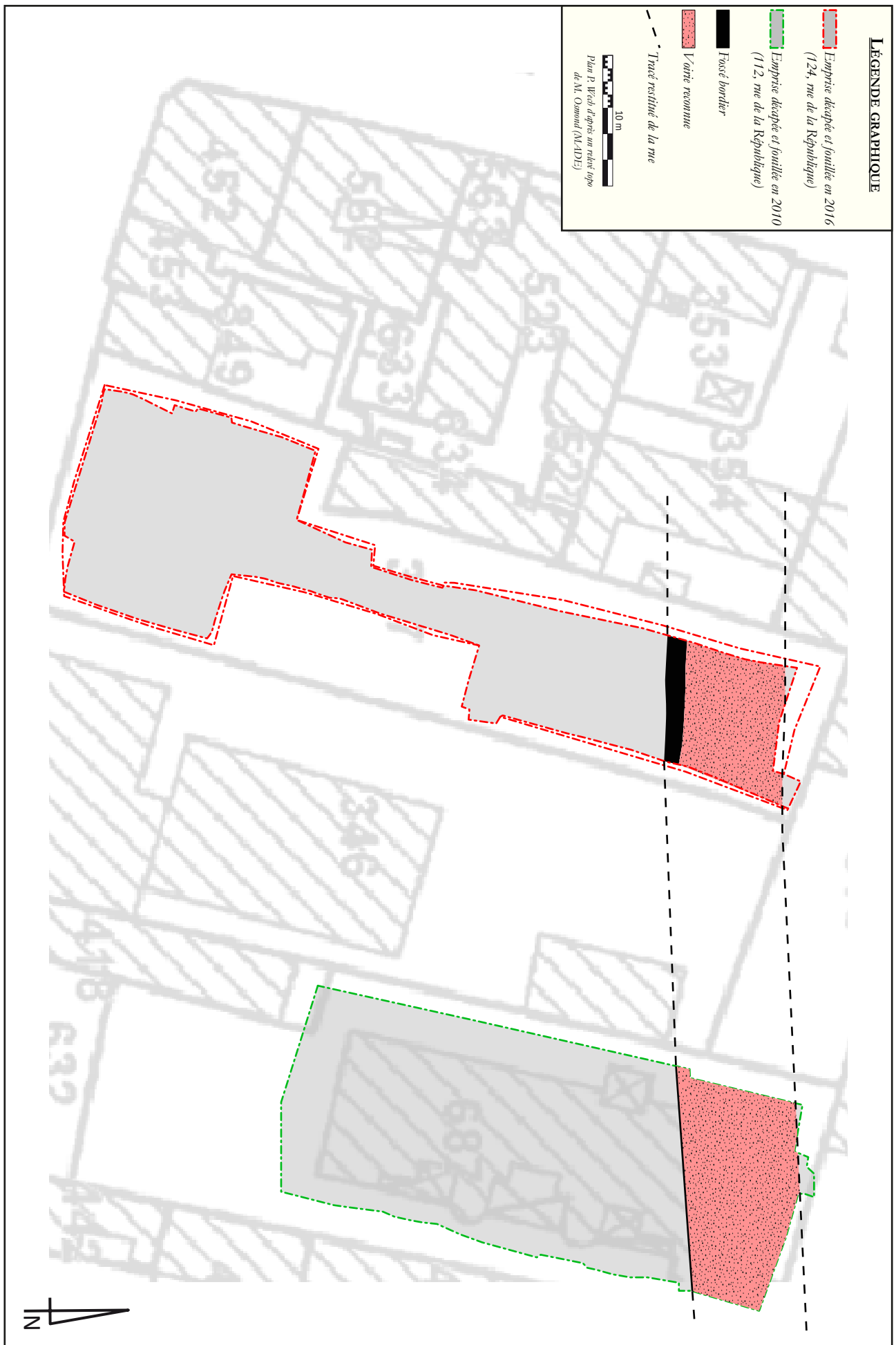


Figure 57 - La rue antique dans son contexte archéologique

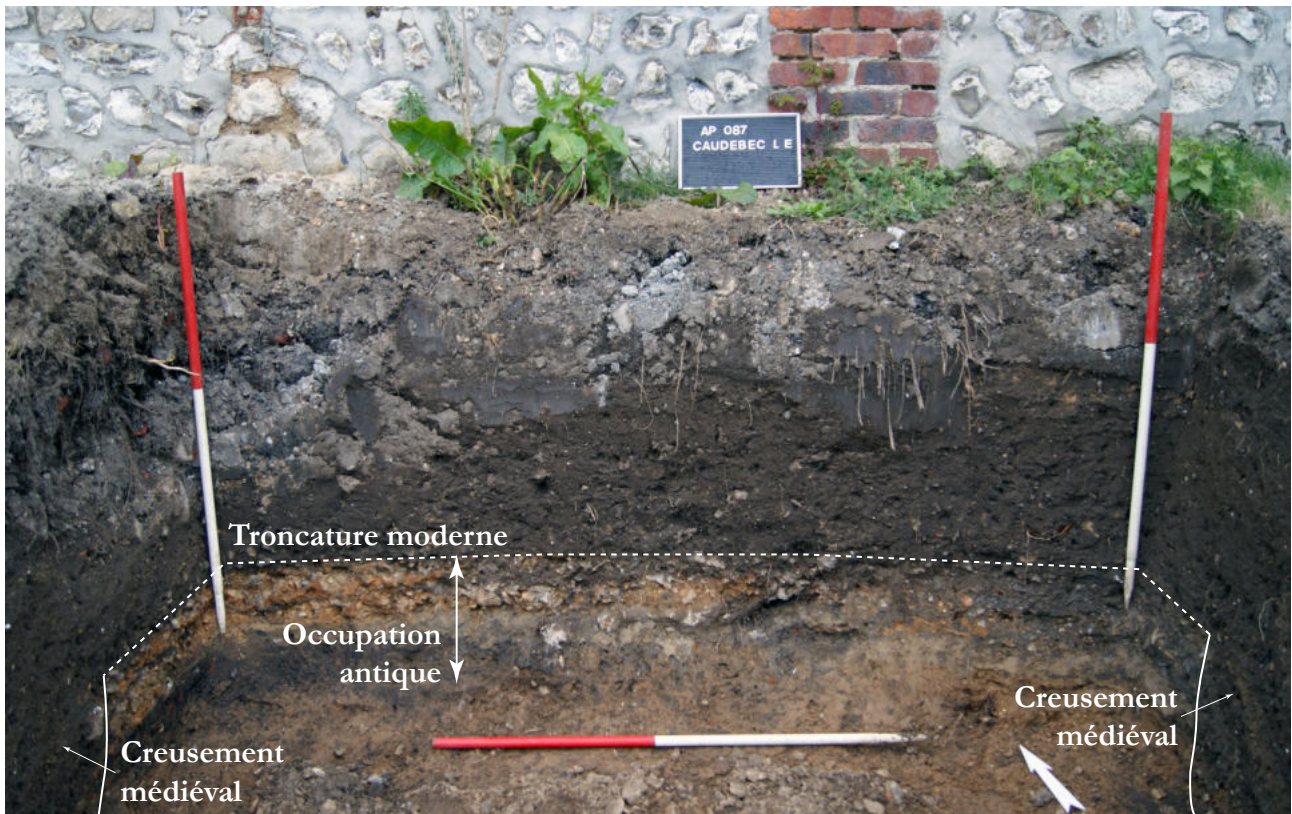


Figure 58 - Vue en coupe de l'occupation stratifiée conservée au nord de la rue antique

stratifiée semble conservée au nord de la rue et doit se poursuivre dans la parcelle mitoyenne.

8.1.9. RÉAMÉNAGEMENTS EN BORDURE DE RUE ?

Trois structures fossoyées, alignées sur un même axe est / ouest, ont été observées le long de la bordure méridionale de la rue, recoupant en apparence le dernier état du fossé bordier (FO 74 / 75). Pour autant que l'on ait pu en juger, ces structures ne semblaient pas régulièrement espacées (fig. 48).

- La fosse FS 76

La première, partiellement engagée sous la berme orientale, présente un plan grossièrement rectangulaire aux angles arrondis (FS 76). Large à l'ouverture de 1,8 m et longue d'au moins 1 m, elle offre des parois légèrement évasées et un fond plat avec une légère cuvette (fig. 49 et 59). Sa profondeur conservée est de 0,65 m. Notons qu'aucune trace d'aménagement interne n'a été reconnue à la fouille.

Tronquée superficiellement par les terrassements modernes, elle recoupe, sinon le dernier état de

voirie, au moins le 3^e, ainsi que le fossé bordier associé. Son comblement est apparu assez massif et homogène et constitué de grave sableuse et de limon sableux gris, avec quelques inclusions calcaires (US. 217). Le fond de la structure était tapissé d'un fin niveau de limon sableux gris assez meuble (US. 449). Le mobilier mis au jour se compose de quelques morceaux de terres cuites architecturales antiques (*tegulae* et *imbrices*), d'un clou et d'une tige en fer, de quelques restes fauniques (bœuf, porc et huître), d'un morceau de verre (récipient indéterminé) et d'une poignée de tessons de céramique. Parmi ces derniers, signalons un fragment de *dolium* à lèvres rabattues sur panse, un élément de sigillée sud-gauloise et de la céramique commune, le tout suggérant un *terminus post quem* au début du II^e siècle.

L'interprétation fonctionnelle de cette structure reste délicate. Sa morphologie spécifique suggère plusieurs hypothèses parmi lesquelles la fosse de plantation ou celle de stockage. Son comblement, peu caractéristique, ne permet malheureusement pas d'apporter d'élément décisif quant à son interprétation.

- La fosse FS 71

Située à 2 m, bord à bord, de la précédente, la fosse FS 71 a également été reconnue à une altitude

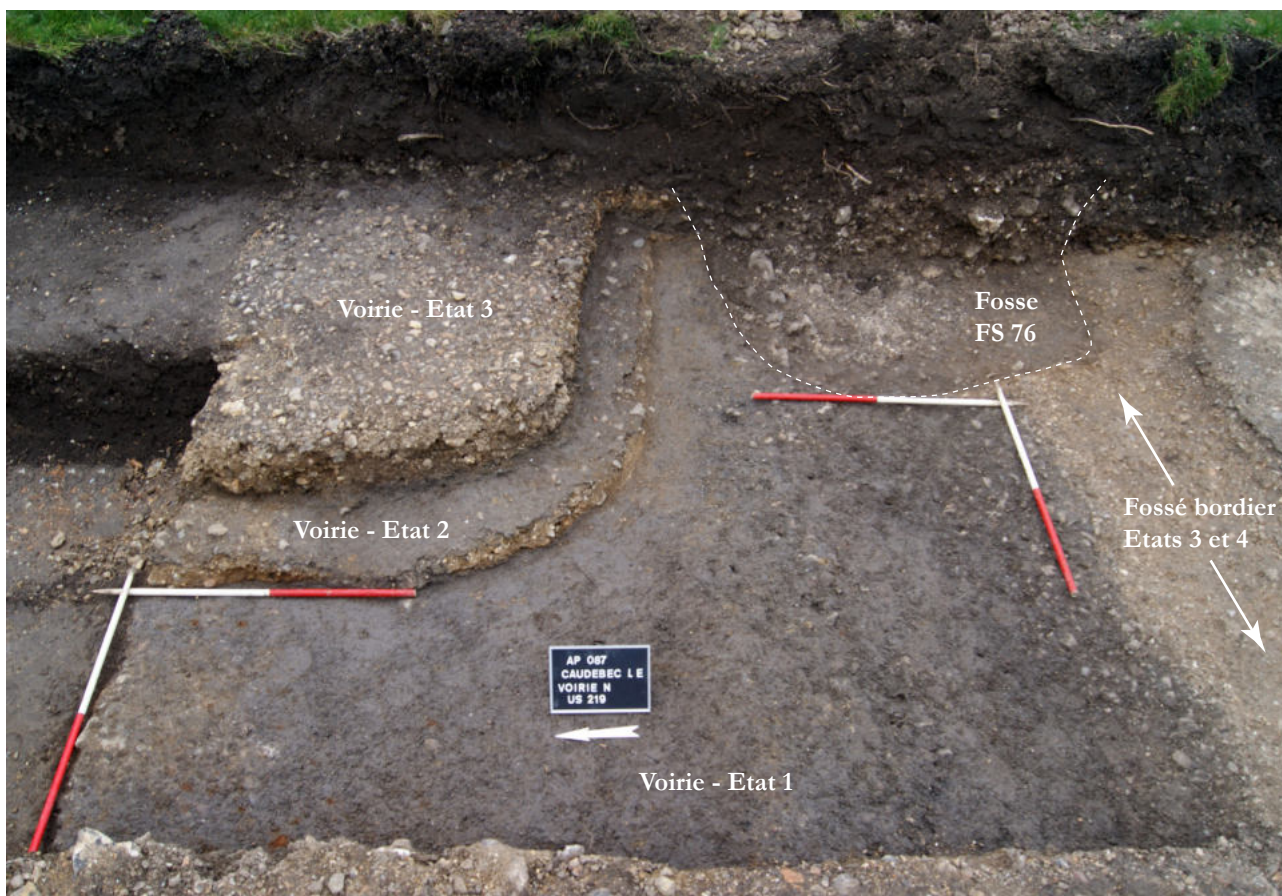


Figure 59 - Vue en plan et avant fouille de la fosse FS 76 recoupant les niveaux de voirie

124

assez importante de l'ordre de 12,05 m NGF, recoupant elle aussi le 3^e, voire le 4^e état de la rue, ainsi que le comblement du fossé bordier FO 74 / 75. Cette fosse présente un plan assez irrégulier, arrondi à l'ouest et vaguement quadrangulaire à l'est. Ses dimensions en plan sont d'environ 1,65 x 1,8 m et donc relativement proches de celles de la fosse FS 76. Elle présente des parois verticales et un fond parfaitement plat. Sa profondeur conservée est supérieure à 0,75 m et aucun aménagement interne n'a été reconnu lors de la fouille (fig. 60).

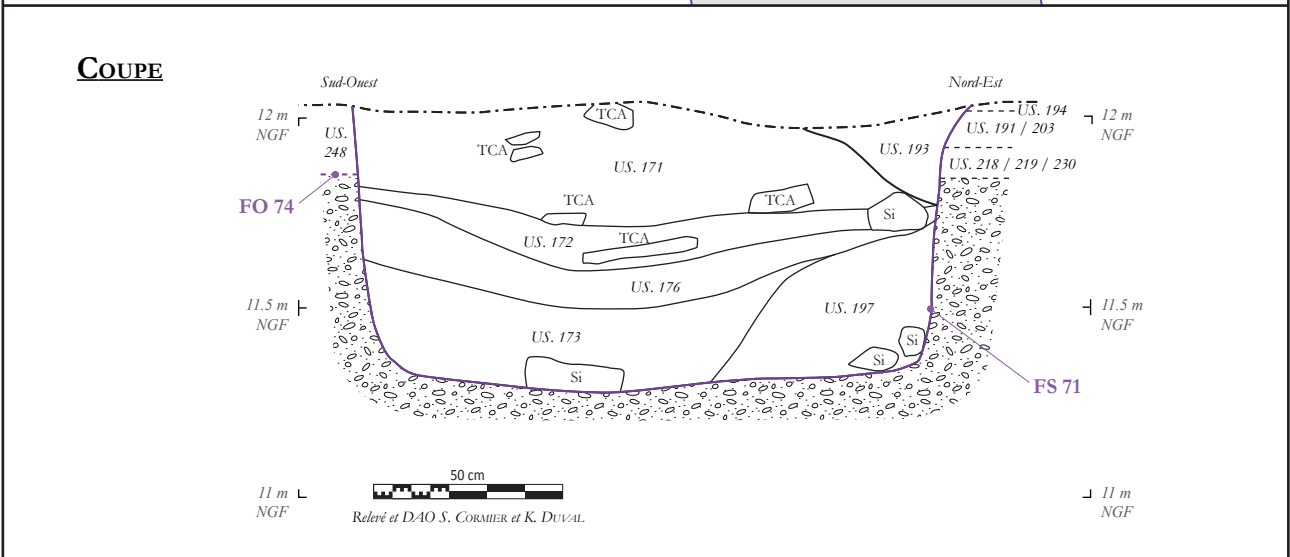
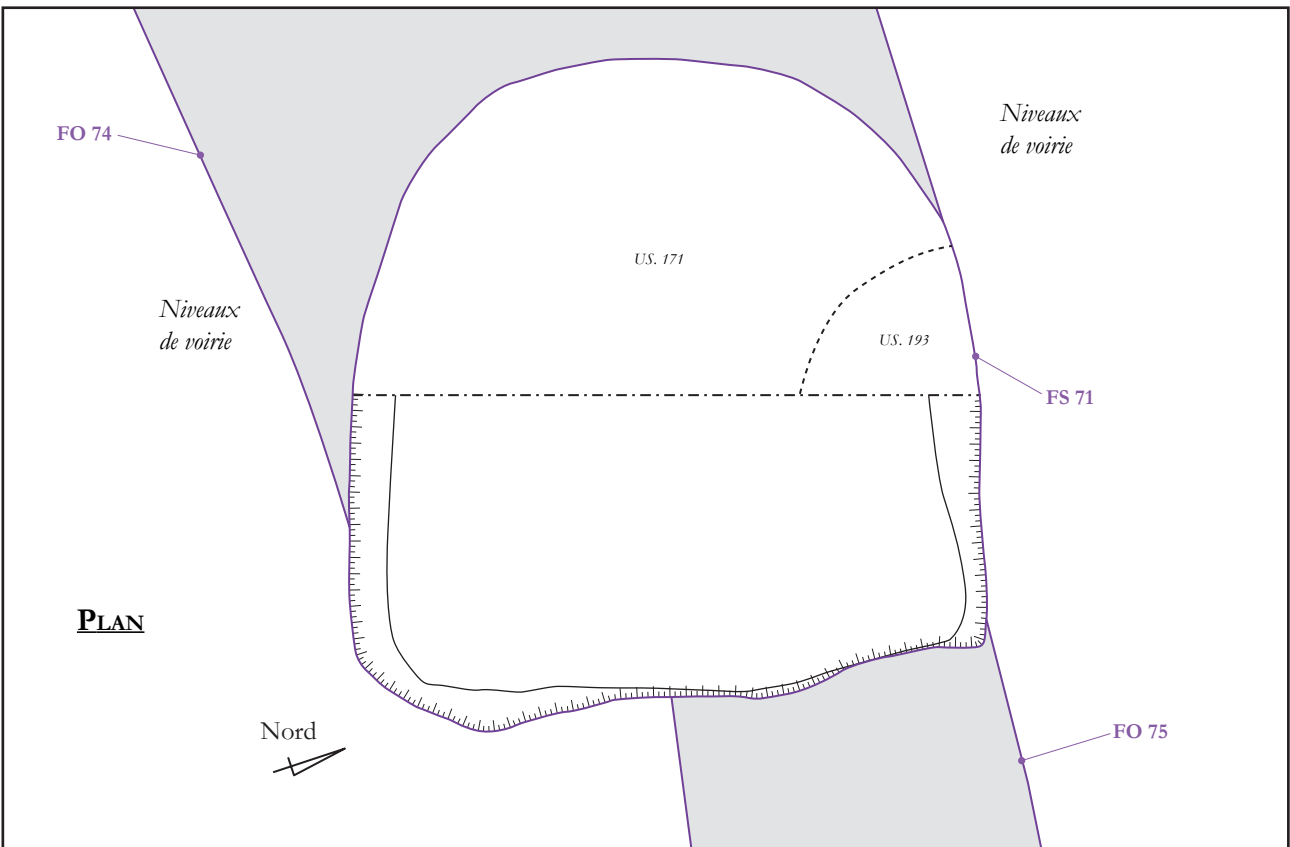
Son comblement est hétérogène et constitué d'une succession d'apports assez massifs de matériaux. Malgré cette hétérogénéité, le tout semble former un comblement unique et rapide, dans la mesure où aucun recreusement n'a été identifié et où les mobiliers présents semblent parfaitement homogènes et synchrones.

La partie basse du comblement est constitué de limon brun à brun clair avec de la grave, quelques gros silex en partie basse et du sable oxydé (US. 173 et 197). Le mobilier collecté comprend une dizaine de tessons de céramiques, des restes fauniques, des frag-

ments de terres cuites architecturales, ainsi qu'une tige et une clé en fer. La faune se résume à l'habituelle triade domestique, associée à quelques huîtres. Les douze fragments de terres cuites architecturales représentent une masse de près de 4,5 kg et consistent en morceaux de *tegulae* et *imbrices*. La céramique, outre des productions communes, comprend des éléments en sigillée du Centre de la Gaule (dont une coupe hémisphérique Drag. 37) et un fragment de paroi fine engobée à décor sablé. Le tout pointe vers le début du II^e siècle.

La seconde séquence stratigraphique consiste en un apport de limon sableux brun-noir avec des éclats de silex (US. 176), surmonté d'un limon sableux brun-verdâtre et homogène (US. 172). Ce dernier semblait riche en matière organique. Le mobilier présent est peu abondant et se limite à deux petits tessons médiévaux, sans doute intrusifs⁶⁷, une valve d'huître et cinq morceaux de terres cuites architecturales, essentiellement des *tegulae*.

⁶⁷ Un possible creusement postérieur a été identifié dans la coupe de la structure, comblé par l'US. 193 (fig. 60). En l'absence de mobilier clairement associé, il est impossible d'en proposer une datation. L'existence de cette «perturbation» pourrait néanmoins expliquer la présence d'éléments intrusifs dans les complements sous-jacents.



Vue en coupe de la fosse FS 71 en cours de fouille
Cliché S. Cormier



Vue en plan de la fosse FS 71 en cours de fouille
Cliché S. Cormier

Figure 60 - La fosse FS 71

La dernière séquence est constituée d'un important apport de matériaux limoneux bruns, riches en gravier et en morceaux de terres cuites architecturales, parfois décimétriques (US. 171). Le mobilier récolté est, cette fois-ci, nettement plus abondant puisque consistant en, outre les terres cuites déjà évoquées, plus d'une vingtaine de tessons, quelques restes fauniques (triade domestique, coq et huîtres), un clou de menuiserie en fer, un joint de tuile en mortier et deux moellons en calcaire tendre. Ces derniers sont quadrangulaires et mesurent respectivement 21 x 27 x 8 cm et 6,5 x 5 x 12 cm, le second portant des traces de sciage. Le lot céramique se compose quant à lui de morceaux d'amphores G.4 Narbonnaise, de productions communes et de sigillées du Centre et du Sud de la Gaule (dont une coupe hémisphérique Drag. 37). Là encore, la chronologie du lot semble s'établir vers le début du II^e siècle. Les morceaux de terres cuites architecturales, au nombre de 87, représentent une masse de plus de 22 kg. Ils consistent pour l'essentiel en fragments de *tegulae* et *imbrices*, auxquels s'ajoutent un morceau de brique et un bouchon ou palet de 9,5 cm de diamètre, retaillé dans un élément indéterminé.

On notera la présence d'un possible recreusement ayant affecté le bord nord de la structure à une date impossible à déterminer. Ce recreusement, visible dans la coupe (**fig. 60**), est comblé de limon brun foncé avec de la grave sableuse (US. 193) et n'a en effet livré aucun mobilier.

On notera également avec intérêt l'abondance, dans le comblement de cette fosse, de matériaux de construction, qu'il s'agisse de terres cuites architecturales, de moellons ou encore de mortier (joint de tuile). Il semble donc probable que cette fosse, au moment de son comblement, ait accueilli, entre autres choses, des éléments provenant de la démolition d'un édifice ou d'une construction proche, mais indéterminée.

La question de la fonction première de cette structure fossoyée constitue un point délicat. Une nouvelle fois, la morphologie spécifique du creusement pourrait orienter la réflexion vers plusieurs hypothèses, dont la fosse de plantation ou celle de stockage. La structuration du comblement comme la nature du mobilier présent semblent toutefois exclure l'hypothèse d'une fosse de plantation. Nous y reviendrons par la suite.

- La fosse FS 121

Cette large structure a été reconnue en plan à une altitude d'environ 12,15 m NGF. Partiellement engagée sous la berme occidentale, son plan est incomplet et se présente sous la forme d'un quadrilatère grossier, aux angles arrondis. Sa largeur est de 2,4 m et sa longueur minimale de 1,9 m. Cette structure n'a été sondée que mécaniquement et n'a livré aucun mobilier significatif. Sa profondeur est assez faible et n'excède pas 0,2 m, recoupant seulement les deux derniers états conservés de la rue (**fig. 61**). Son comblement est apparu massif mais assez hétérogène et constitué d'un mélange de limon sableux brun foncé et de grave sableuse (US. 632).

126

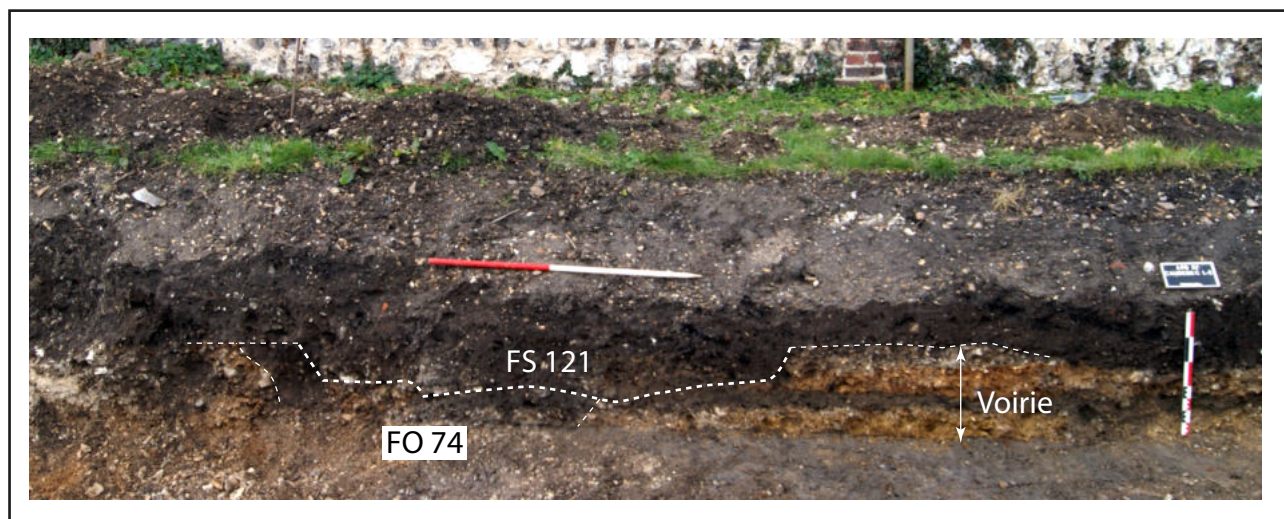


Figure 61 - Vue en coupe de la fosse FS 121 dans la berme occidentale

Son interprétation pose question. On notera que, pourtant située précisément dans l'axe de la tranchée 2 du diagnostic, elle n'apparaît pas sur le plan fourni dans le rapport correspondant. Ne pourrait-il donc pas s'agir d'un sondage profond, non mentionné dans le rapport, mais réalisé dans le cadre du diagnostic ? Cette hypothèse repose notamment sur l'orientation tout à fait concordante de la structure et sa faible profondeur, et n'est pas contredite par son prolongement vers l'ouest, sous la berme, car la tranchée du diagnostic avait été ici implantée suivant un tracé légèrement plus occidental que le décapage. D'un point de vue stratigraphique, il nous faut reconnaître que nous n'avons pas détecté sa présence avant la cote de 12,15 m NGF. Ceci s'explique sans doute par le fait que son comblement était strictement identique aux niveaux sus-jacents constitués ici par les remblais du diagnostic. En l'absence de tout autre élément, il nous semble donc plus prudent d'exclure cette structure de notre étude et de ne pas la considérer comme relevant de l'occupation antique des lieux.

- *Éléments d'interprétation*

Les deux fosses FS 71 et FS 76 présentent un profil et des dimensions assez similaires. Leurs comblements, bien que présentant une structuration et des mobiliers très différents, semblent synchrones et postérieurs au début du II^e siècle. Elles sont en outre toutes deux implantées à l'emplacement du second état du fossé bordier et se situent, stratigraphiquement, au même niveau, recoupant les derniers états de la voirie. Il est de ce fait tentant de les rapprocher, voire de les associer.

Le comblement de la fosse FS 71 se caractérise par une quantité assez importante de matériaux de construction⁶⁸. Il est donc évident qu'une large part de ce comblement est constituée des éléments de démolition d'un bâtiment non identifié. On peut ainsi émettre l'hypothèse que cette fosse et, par extension, la fosse FS 76, aient pu initialement accueillir des bases ou fondations, largement récupérées par la suite. Il s'agirait alors de fosses de récupération. Il conviendrait, dans cette optique, de restituer, le long de la bordure méridionale

de la rue, un aménagement linéaire (peut-être un portique ?) associé à l'un ou l'autre des états reconnus⁶⁹. L'exiguïté de la fouille ne permet en aucun cas de valider cette hypothèse audacieuse, d'autant plus qu'aucun aménagement similaire n'est mentionné plus à l'est, au « 112 rue de la République » (Jégo 2013a).

En l'état actuel de la documentation, l'interprétation fonctionnelle des fosses FS 71 et FS 76 demeure difficile à établir, que l'on choisisse ou non de les associer comme appartenant à un même ensemble plus vaste. Leur présence illustre néanmoins les bouleversements qui affectent la rue durant la première moitié du II^e siècle, voire son abandon définitif.

8.2. STRUCTURES FOSSOYÉES AU CENTRE DE LA PARCELLE

8.2.1. QUELQUES LINÉAMENTS

Plus au sud, dans la partie centrale de la parcelle dans laquelle ne subsistait plus que des structures fossoyées, la fouille a mis en évidence la présence d'au moins deux fossés, en plus des éléments directement liés à la voirie. Ces deux linéaments présentent une orientation ouest-nord-ouest / est-sud-est et ont été reconnus sur toute la largeur de l'emprise décapée (**fig. 62**).

- *Le fossé FO 31*

Il présente une orientation légèrement divergente, d'environ 12,5°, par rapport à celle des structures de la rue, et notamment du fossé bordier FO 78. Les deux fossés sont ainsi distants de 6,2 m au pied de la berme orientale et de seulement 4,2 m au pied de la berme occidentale. Leur jonction théorique s'effectuerait ainsi à une vingtaine de mètres à l'ouest de l'emprise fouillée. On remarquera que le prolongement oriental du fossé FO 31 ne semble pas avoir été observé lors de la fouille du « 112 rue de la République ». Il faut donc supposer soit qu'il s'interrompe entre les deux emprises, soit qu'il bifurque.

⁶⁸ Cette concentration remarquable fait de la structure FS 71 un cas à part à l'échelle de la fouille. Cf. l'étude de Stéphanie Zeller et Pierre Wech (volume 2, §. 7).

⁶⁹ S'il s'agit bien de fosses de récupération, l'ouverture du creusement reflète la démolition de la structure et non son implantation qui, de fait, ne peut plus être liée avec certitude à un état de voirie plutôt qu'à un autre.

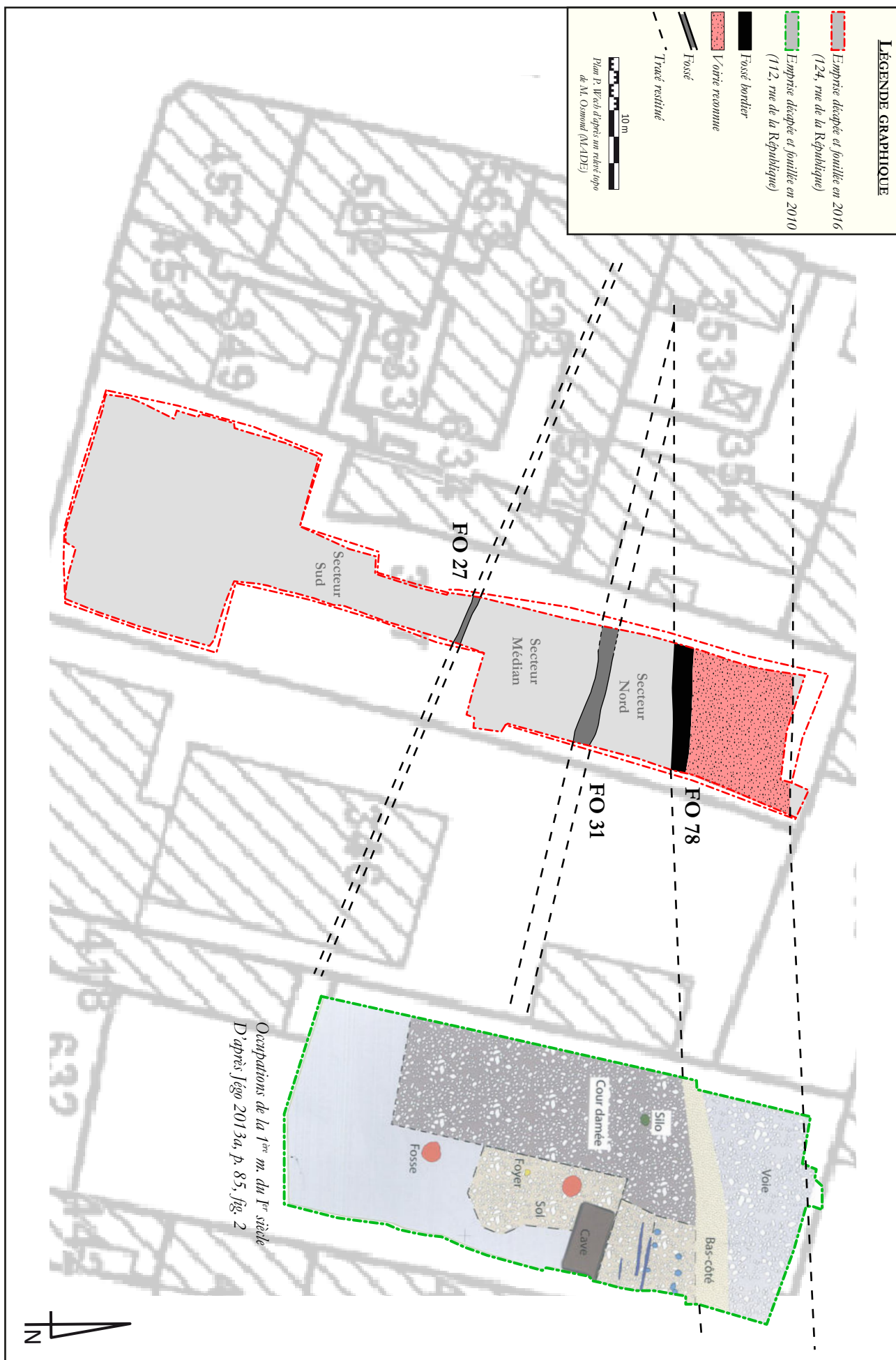


Figure 62 - Les linéaments dans leur contexte archéologique

Le fossé FO 31 présente une largeur conservée comprise entre 1 et 1,2 m et une profondeur conservée n'excédant pas 0,3 m (fig. 63). Trois sondages ont été réalisés dans son comblement, deux manuellement et le dernier mécaniquement, et l'ensemble de la structure a ensuite été purgée mécaniquement. Ces sondages ont révélé un profil en cuvette assez ouvert, avec un évasement plus prononcé au sud. Le comblement est sensiblement le même dans tous les sondages et se compose d'une première séquence limono-sableuse brun-gris assez riche en grave et résultant très probablement de l'érosion des parois du fossé⁷⁰. On notera la présence de rares inclusions calcaires et nodules de terre brûlée. Le mobilier qui en provient est particulièrement indigent puisque seuls un clou de menuiserie en fer et 6 tessons de céramique y ont été collectés. Le lot céramique ne comporte aucun élément de forme et consiste en deux fragments non tournés, un morceau de commune sombre, de sigillée sud-gauloise, de *terra rubra* et de *terra nigra*, le tout suggérant une datation dans la première moitié du I^{er} siècle.

La seconde séquence de comblement est moins riche en grave sableuse. Elle se caractérise par une matrice limono-argileuse à forte teneur en sable, brun à brun foncé et assez meuble et homogène. Les inclusions d'origine anthropique sont nettement plus nombreuses et diversifiées : charbons, nodules de calcaire et de terre brûlée, ... Des silex, parfois pluri-centimétriques, sont également régulièrement présents dans ce comblement⁷¹. Le mobilier découvert est plus abondant : quelques restes fauniques (triade domestique et coq), une petite plaque en fer et près d'une trentaine de tessons dont des éléments de céramique commune, des productions non tournées, de la *terra rubra* et de la *terra nigra*. On soulignera la présence d'une assiette en *terra nigra* à paroi concave du type Gose 287/289, élément sans doute le plus récent de l'ensemble, et qui fixe un *terminus post quem* dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Le reste du mobilier céramique est cependant globalement homogène et ne dépasse pas le milieu du I^{er} siècle. Dans ces conditions, peut-être ne faut-il voir dans l'assiette en *terra nigra*, mise au jour dans un

niveau de comblement superficiel, rien de plus qu'un élément intrusif, malgré un profil archéologiquement complet. Il en va de même pour les éléments récoltés après décapage, en surface du fossé (US. 381), parmi lesquels un petit tesson de grès du Beauvaisis médiéval à moderne et les fragments de deux coupelles en sigillée sud-gauloise de type Drag. 27 et 37, qui pointent plutôt vers la fin du I^{er} siècle.

D'un point de vue stratigraphique, ce fossé recoupe clairement la partie septentrionale de l'enclos funéraire FO 29, mais aussi la structure ST. 108, également rattachée à la nécropole de l'âge du Bronze. Il est en revanche à son tour recoupé, au pied de la berme occidentale, par le creusement des fosses FS. 69 et FS. 72 que nous examinerons par la suite.

Il est délicat de dater le creusement du fossé lui-même. En supposant que les mobiliers découverts ne présentent pas une résidualité trop forte, il est permis de supposer une datation assez précoce au début ou dans la première moitié du I^{er} siècle. Son comblement semble en effet bien avancé dès le milieu du I^{er} siècle et se poursuit peut-être, par des apports ponctuels de matériaux destinés à combler des affaissements, jusqu'à la fin du I^{er} siècle.

- Le fossé FO 27

Ce fossé présente également une orientation divergente, à la fois par rapport aux structures de la voirie, mais aussi par rapport au fossé FO 31 précédemment décrit. Les décalages sont, respectivement, de 22,5 et 10°. Le fossé FO 27 n'a été observé que sur une longueur de 4 m et se prolonge, hors emprise, à la fois à l'est et à l'ouest⁷². Sur cette courte section, aucun recoupement n'a été observé avec une autre structure fossoyée. Deux sondages manuels y ont été réalisés, le reste du tracé ayant ensuite été « purgé » mécaniquement⁷³.

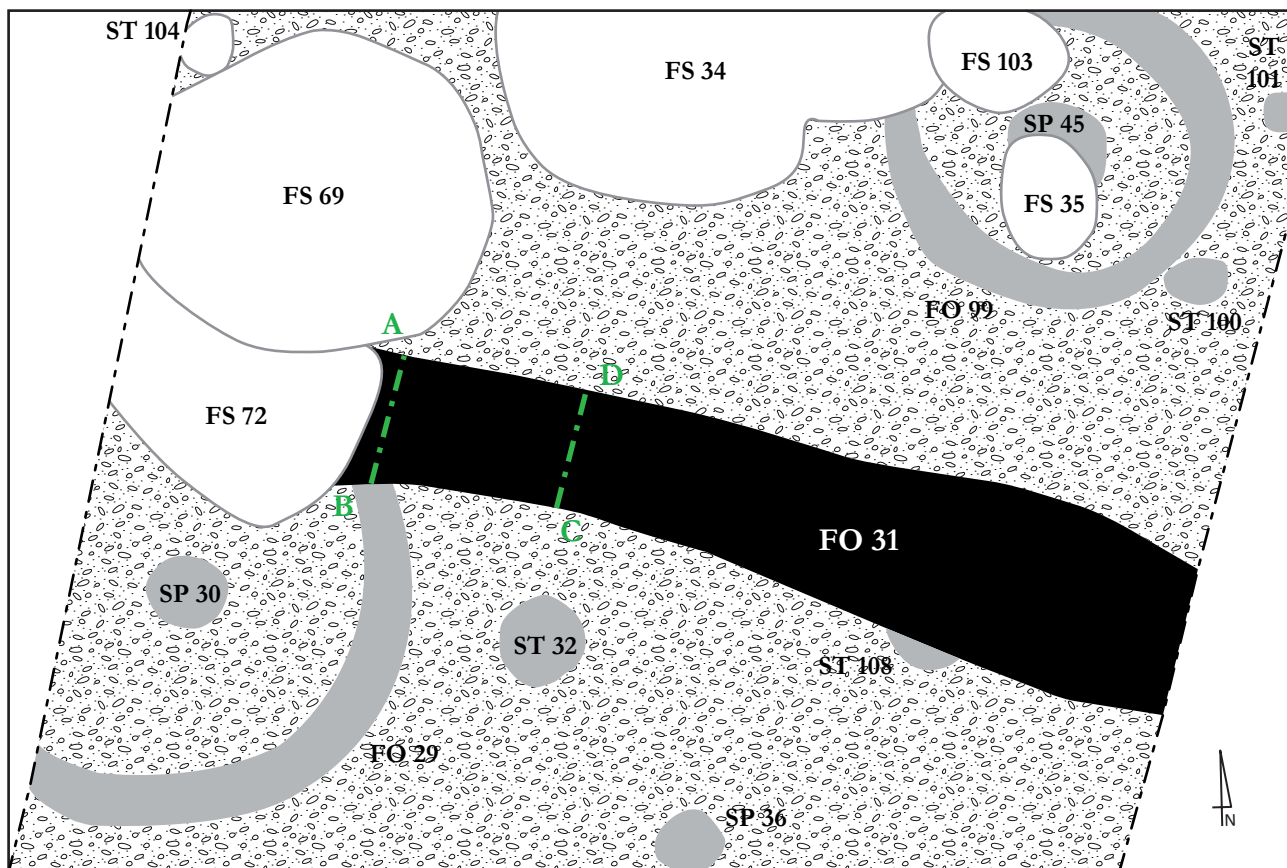
Le fossé présente une largeur conservée de seulement 0,5 à 0,6 m. Sa profondeur conservée est également réduite, puisque ne dépassant pas 0,3 m. Le profil relevé est relativement fermé et se présente sous la forme d'un U aux parois sub-verticales et au fond

70 Les US concernées sont les US. 146, 147, 170, 312, 313 et 337. Aucun pendage particulier n'a été observé.

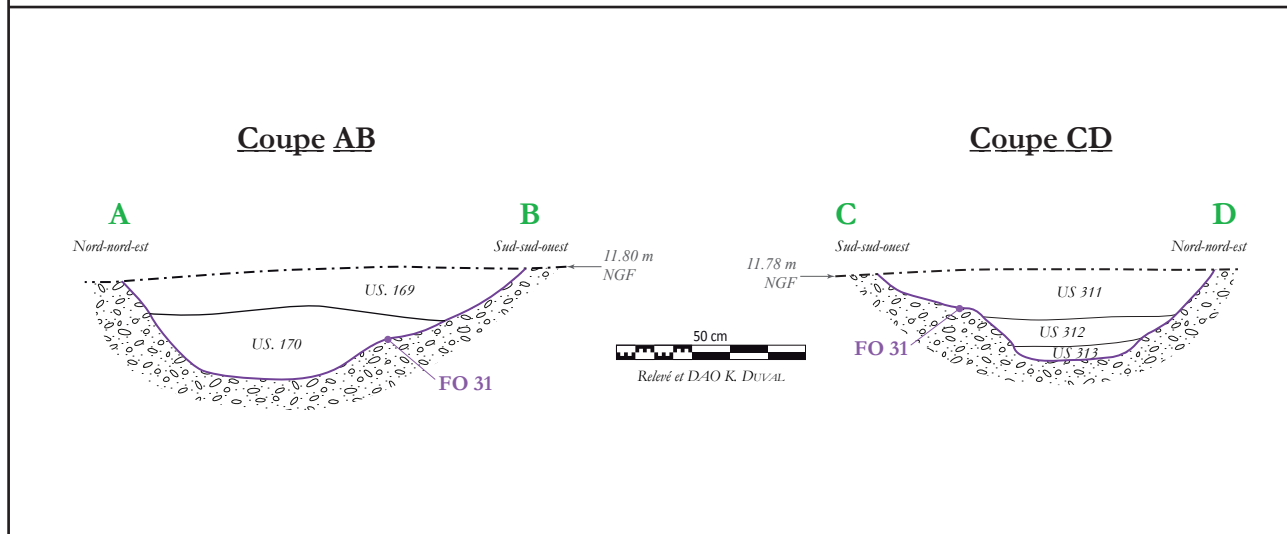
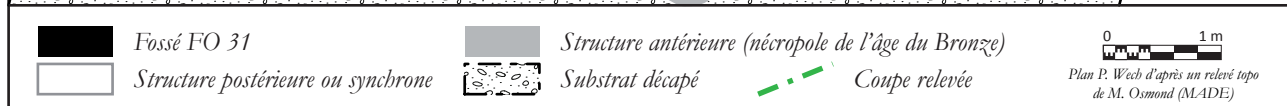
71 Les US concernées sont les US. 29, 148, 149, 169, 311 et 334.

72 Notons qu'à l'est le prolongement de l'axe de ce fossé se situe trop au sud pour avoir été observé lors de la fouille du « 112 rue de la République » (fig. 62).

73 Ce fossé correspond à la structure 5 de la tranchée 2 du diagnostic (Leterreux 2014a).



130



Vue de la coupe AB - Cliché K. Duval



Vue de la coupe CD - Cliché K. Duval

Figure 63 - Le fossé FO 31

légèrement en cuvette (**fig. 64**). Le comblement est apparu homogène et constitué de limon sableux brun foncé avec quelques silex (US. 91 et 92). Le seul mobilier qui y a été collecté se résume à quelques nodules de torchis brûlé, quelques restes fauniques (bœuf et porc) et un unique tesson de *terra rubra* présentant un engobe extérieur brun et un décor au peigne qui permet de fixer un *terminus post quem* dans la première moitié du I^{er} siècle. Il est cependant délicat de ne fonder une datation que sur un unique tesson pouvant tout à fait être résiduel.

- *Éléments d'interprétation*

Bien que d'orientation divergente, les deux fossés FO 27 et 31 peuvent donc être contemporains l'un de l'autre. Ils auraient ainsi contribué, sans doute dans la première moitié du I^{er} siècle à structurer l'occupation en matérialisant soit des parcelles distinctes, soit des délimitations internes à ces parcelles. L'exiguïté de la fouille, et l'absence d'éléments connus dans le voisinage immédiat et pouvant s'y rapporter, ne permettent cependant pas de pousser davantage la réflexion à ce sujet.

On remarquera toutefois avec intérêt les divergences d'orientation assez notables qui semblent, qui plus est, s'accroître progressivement du nord au sud. Un tel état de fait suppose qu'une contrainte ait pesé sur l'organisation parcellaire. Cette contrainte peut être soit topographique, soit liée à l'urbanisme plus général du site. La configuration naturelle de la plaine alluviale semble exclure d'office la première hypothèse. Nous sommes dès lors amenés à penser qu'un autre axe viaire, situé plus au sud, présentait une orientation nettement distincte de celle de la voirie observée ici. Le secteur fouillé se situerait donc à la jonction de deux trames urbaines d'orientation différente, que le décalage progressif des linéaments permettrait de compenser. Il en résulte probablement des parcelles au plan peu régulier et s'achevant à l'ouest « en triangle ».

L'examen des données issues de la fouille du « 112 rue de la République » apporte quelques informations complémentaires (Jégo 2013a ; **fig. 62**). Il apparaît en effet que les premières traces d'occupation identifiées alors, sous la forme de bâtiments sur poteaux, et qui avaient pu être datées du tournant de l'ère chrétienne, semblent s'aligner le long de l'axe dé-

fini par la rue (soulignant sans doute par là-même son caractère précoce). Les fossés associés à cette première phase de l'occupation présentent quant à eux une orientation similaire à celle du fossé FO 31, fouillé en 2016. Il en va de même pour tous les aménagements reconnus dans les phases suivantes de l'occupation antique. Ainsi, même si aucun lien physique ne peut être établi entre les deux zones fouillées⁷⁴, il semble probable qu'elles aient appartenu au cours des I^{er} et II^e siècles à une même entité urbaine, ou, en tout cas, qu'elles aient été soumises à un même schéma d'urbanisme, dont le fossé FO 31 constitue le témoin.

Ces différents linéaments conduisent en tout cas au découpage de la zone de fouille en trois secteurs distincts dont nous allons maintenant décrire successivement les composantes.

8.2.2. LES STRUCTURES FOSSOYÉES DU SECTEUR NORD

Le secteur nord est compris entre le fossé bordier FO 78 et le fossé FO 31. La surface qui en a été explorée dans le cadre de la fouille est de plan trapézoïdal et s'étend sur environ 45 m² (**fig. 65**). Dans cet espace, lequel empiète en partie sur l'emprise de la nécropole de l'âge du Bronze⁷⁵, un nombre restreint de structures fossoyées a été mis au jour⁷⁶.

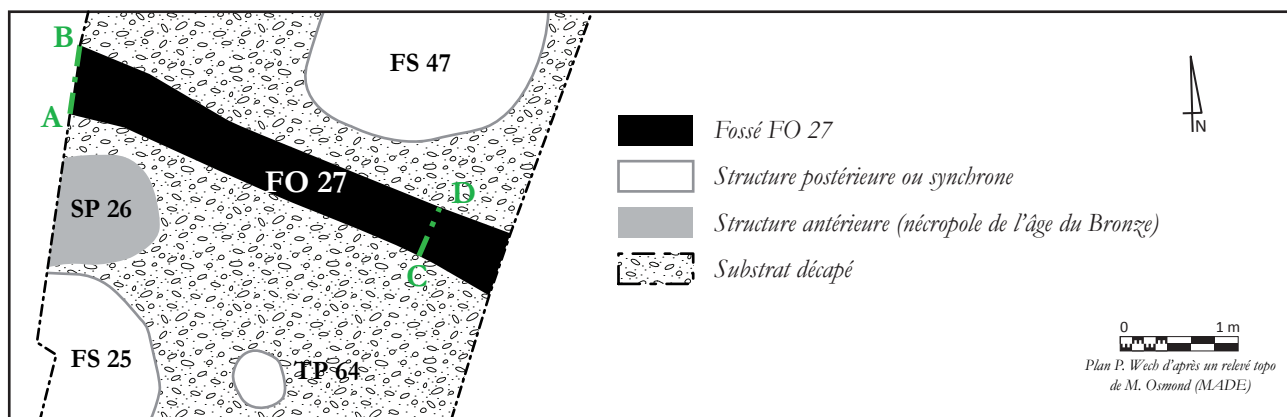
8.2.2.1. DES TROUS DE POTEAU ?

On note en premier lieu la présence d'au moins deux creusements de taille réduite et de plan ovale à circulaire, pouvant être interprétés comme des trous de poteau (TP. 73 et 106). La structure TP. 106 (**fig. 34**) mesure 0,6 x 0,4 m pour une profondeur conservée de 0,25 m. Recoupant la structure SP. 107 (nécropole protohistorique ?), elle présente un profil

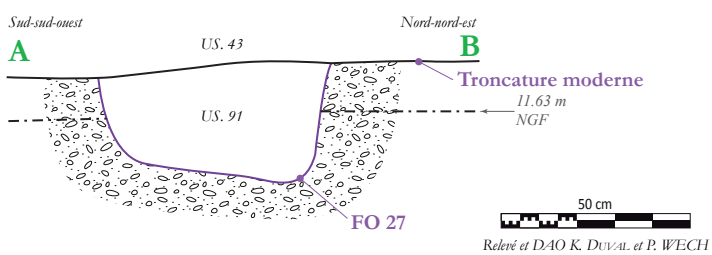
74 Aucun fossé reconnu dans l'une des fouilles ne se prolonge dans l'autre.

75 Aucun élément ne permet de savoir si les structures de la nécropole étaient encore perceptibles dans le paysage antique et si, le cas échéant, elles ont fait l'objet d'un traitement particulier tel qu'un arasement.

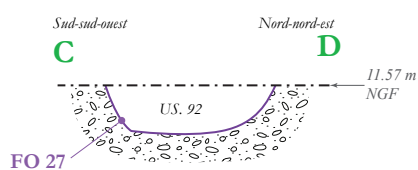
76 Rappelons qu'à cet emplacement, les troncatures modernes ont entraîné la disparition complète des niveaux stratifiés associés à l'occupation antique et que seules subsistent des structures fossoyées.



Coupe AB



Coupe CD



132



Vue de la coupe AB - Cliché P. Wech

Vue d'ensemble, en plan, du fossé FO 27 - Cliché P. Wech

Figure 64 - Le fossé FO 27

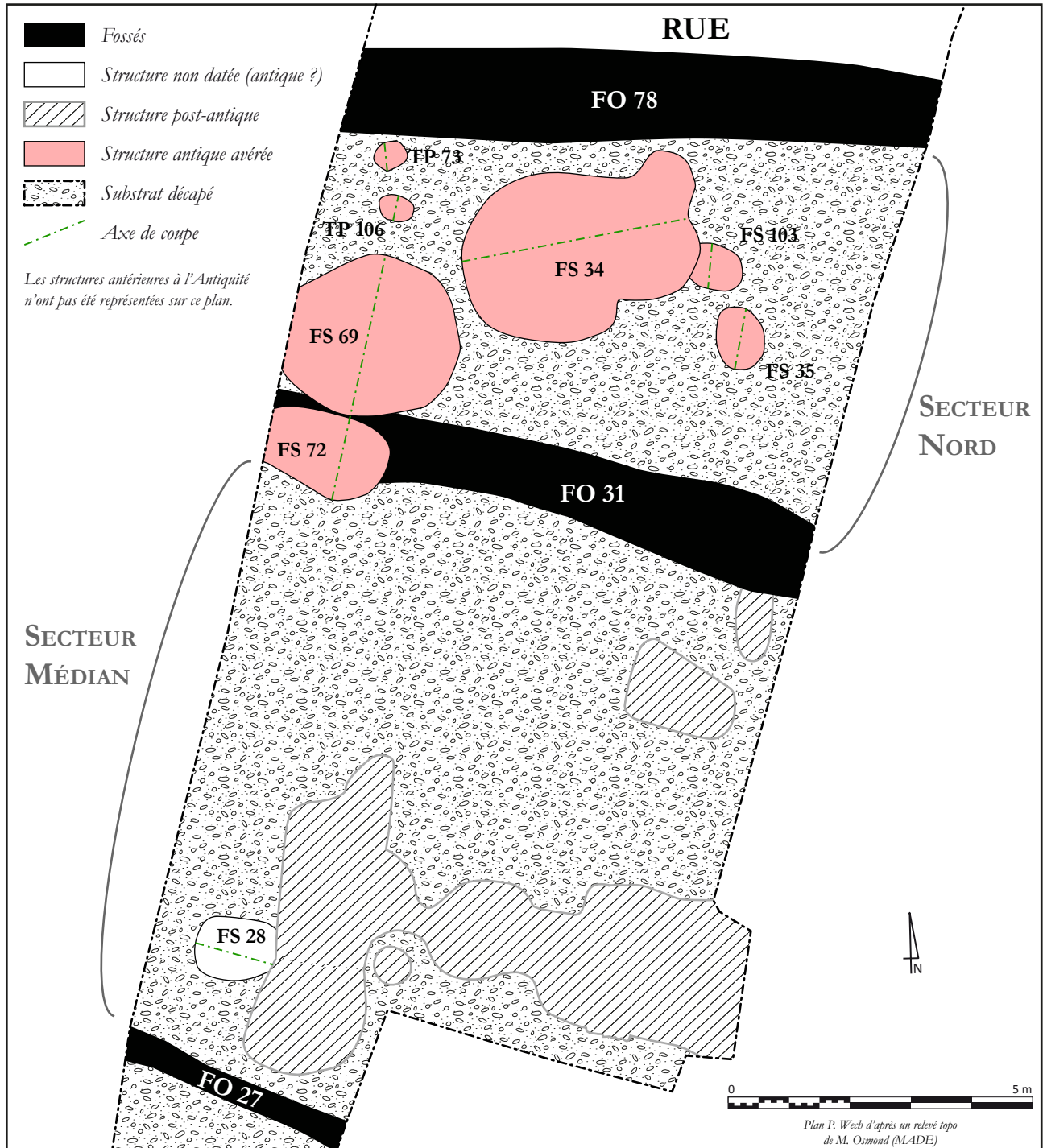


Figure 65 - Plan masse des structures antiques reconnues dans les secteurs nord et médian

en V assez fermé et un comblement unique et homogène constitué de limon brun (US. 326). Aucun négatif de poteau n'y a été reconnu, mais la présence de plusieurs gros silex pourrait être interprétée comme les traces d'un calage. Une coquille d'huître et un morceau de mortier à bord en bandeau en céramique commune y ont été mis au jour. Le mortier semble fournir un *terminus post quem* au milieu du I^{er} siècle, mais sans que l'on puisse déterminer si celui-ci se rapporte à l'installation de l'éventuel poteau ou bien à son arrachage.

La structure TP 73 se situe à seulement 0,4 m au nord de la précédente (fig. 66). Elle présente également un plan ovale de 0,5 x 0,45 m. Sa profondeur conservée est en revanche de 0,6 m. Le profil observé comporte en partie haute, sur une hauteur de 0,3 m, une ouverture en U à fond plat et aux parois peu évasées. En-dessous, un conduit vertical large d'une quinzaine centimètres prolonge la structure. Ce profil semble suffisamment caractéristique pour identifier un trou de poteau, le poteau en question ayant sans doute été, au moins en partie, enfoncé en force dans le substrat. Son négatif est comblé avec du silex dans une matrice limono-argileuse brune, meuble et homogène (US. 184). Les traces d'un calage subsistent sous la forme d'un bourrelet d'argile jaune pâle, observé contre le négatif (US. 185). La partie supérieure de la structure est apparue comblée avec du limon argileux

brun-gris, assez meuble et homogène, avec de nombreux silex parfois brûlés (US. 182 et 183). Ces derniers niveaux scellent le négatif et semblent résulter de l'arrachage du poteau. Le mobilier collecté provient exclusivement du comblement supérieur et consiste en quelques ossements de bœuf et 4 tessons de céramique commune, d'amphore et de *terru nigra*. La datation fournie, peu précise, se situe dans le courant du I^{er} siècle et semble donc se rapporter à l'arrachage du poteau.

A l'emplacement de ces structures, la tranchée 2 du diagnostic avait révélé une large fosse numérotée 2. Celle-ci n'a pas été retrouvée lors de la fouille. Sans doute peu profonde, elle aura été totalement « traitée » lors du diagnostic. Il n'est dès lors pas impossible que les structures que nous venons de décrire ne soient que des reliquats de cette fosse plus conséquente.

8.2.2.2. DES FOSSES PEU PROFONDES ET NON CARACTÉRISÉES

Deux structures de petites dimensions ont également été identifiées dans ce secteur. La fosse FS 35, qui recoupe le dépôt de crémation implanté au centre de l'enclos FO 99, se présente sous la forme d'un creusement de plan ovale mesurant 1,1 x 0,8 m.

134

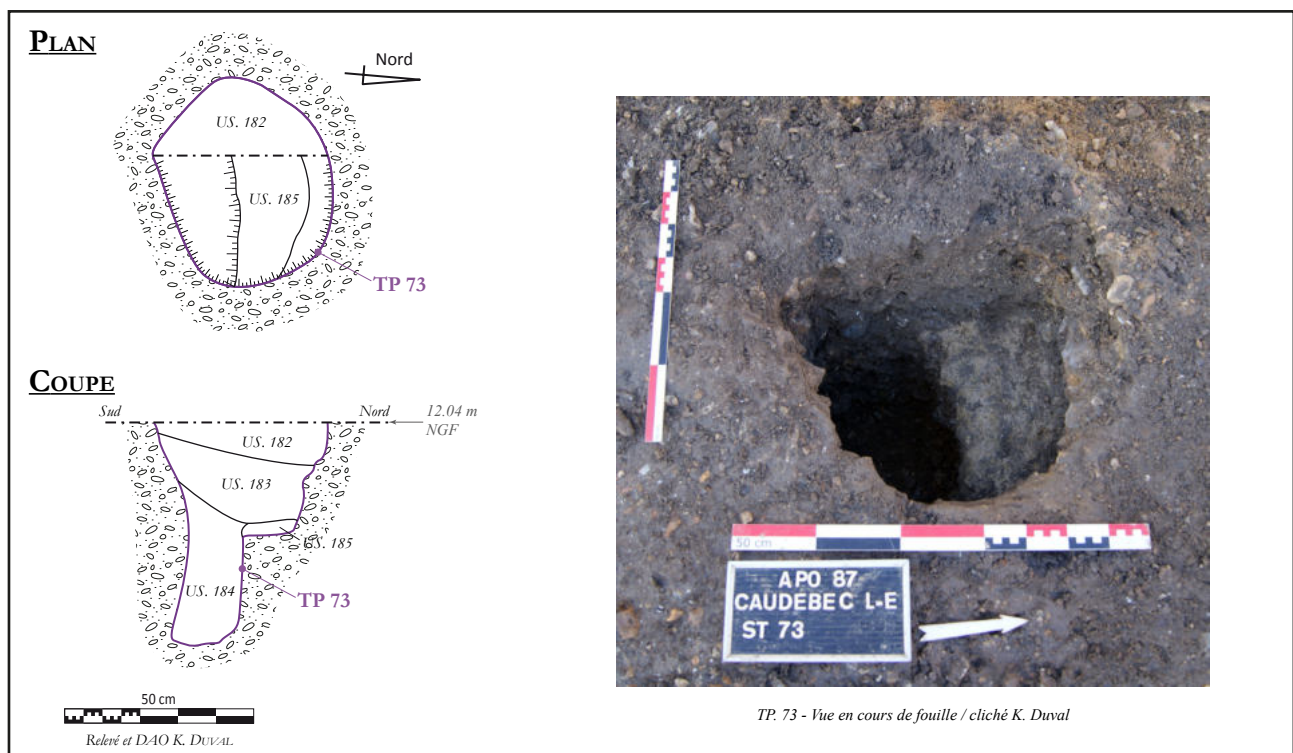


Figure 66 - Le trou de poteau TP 73

Sa profondeur conservée est de 0,4 m. Son profil forme une cuvette aux parois très ouvertes (**fig. 41**). On notera que l'axe principal de cette structure est perpendiculaire à celui de la rue. Le comblement est apparu très homogène et constitué de limon brun foncé assez sableux avec de nombreux graviers et des nodules de torchis plus ou moins rubéfié (US. 7). Le mobilier mis au jour se compose de quelques restes fauniques (coquilles d'huîtres et triade domestique) et de 8 tessons de céramique suggérant une datation dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Parmi ces tessons, signalons la présence de plusieurs éléments non tournés, d'un fragment de *terra nigra*, de plusieurs productions communes et d'un élément doré au mica (une écuelle avec un bord rentrant creusé de 3 rainures sur le dessus). En l'absence d'aménagement interne, ni la morphologie de la structure, ni le mobilier présent dans son comblement ne permettent de déterminer sa nature et sa fonction⁷⁷.

Immédiatement au nord, la fosse FS 103 présente également un plan ovale de dimensions 1,2 x 0,8 m, dont l'axe est, cette fois-ci, parallèle à celui

de la voirie. Son creusement a recoupé la partie nord de l'enclos funéraire FO 99. Un sondage manuel a révélé un profil en U, aux parois légèrement évasées et au fond relativement horizontal (**fig. 67**). Le comblement était très homogène et constitué d'un limon brun-gris avec de la grave sableuse (US. 314), dans lequel a été mis au jour un ossement de bovidé et un unique tesson de céramique commune suggérant une datation dans la seconde moitié du I^{er} siècle. La fonction de cette structure nous échappe très largement.

8.2.2.3. LA FOSSE FS 72

Située au pied de la berme occidentale, la structure FS 72 se superpose au fossé FO 31, dont elle recoupe le comblement supérieur. Très partiellement engagée sous la berme, elle présente un plan ovale d'environ 2 x 1,4 m et n'est conservée que sur une profondeur d'une trentaine de centimètres. Il est possible qu'il ne s'agisse que d'un recreusement ponctuel du fossé (**fig. 68**).

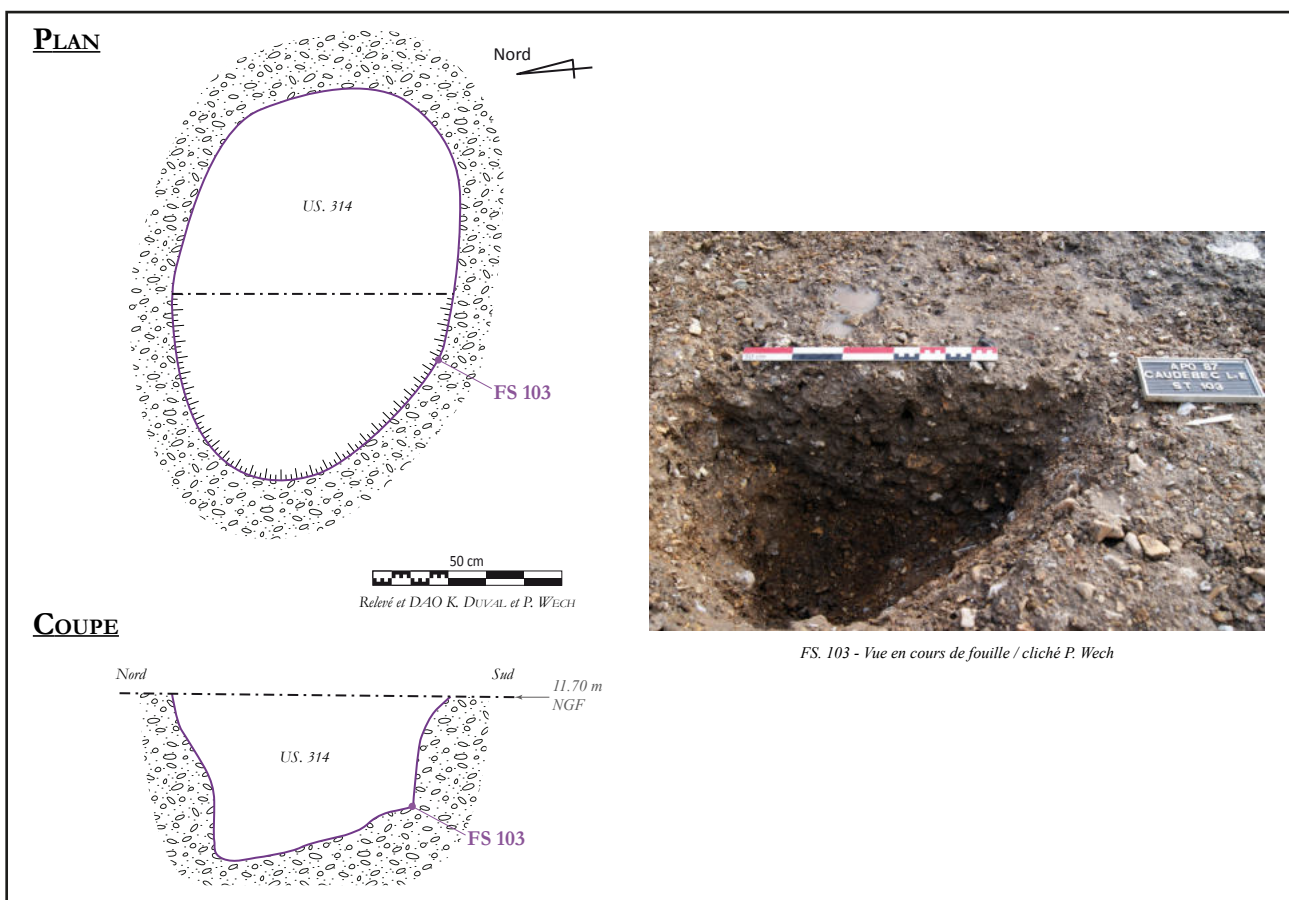
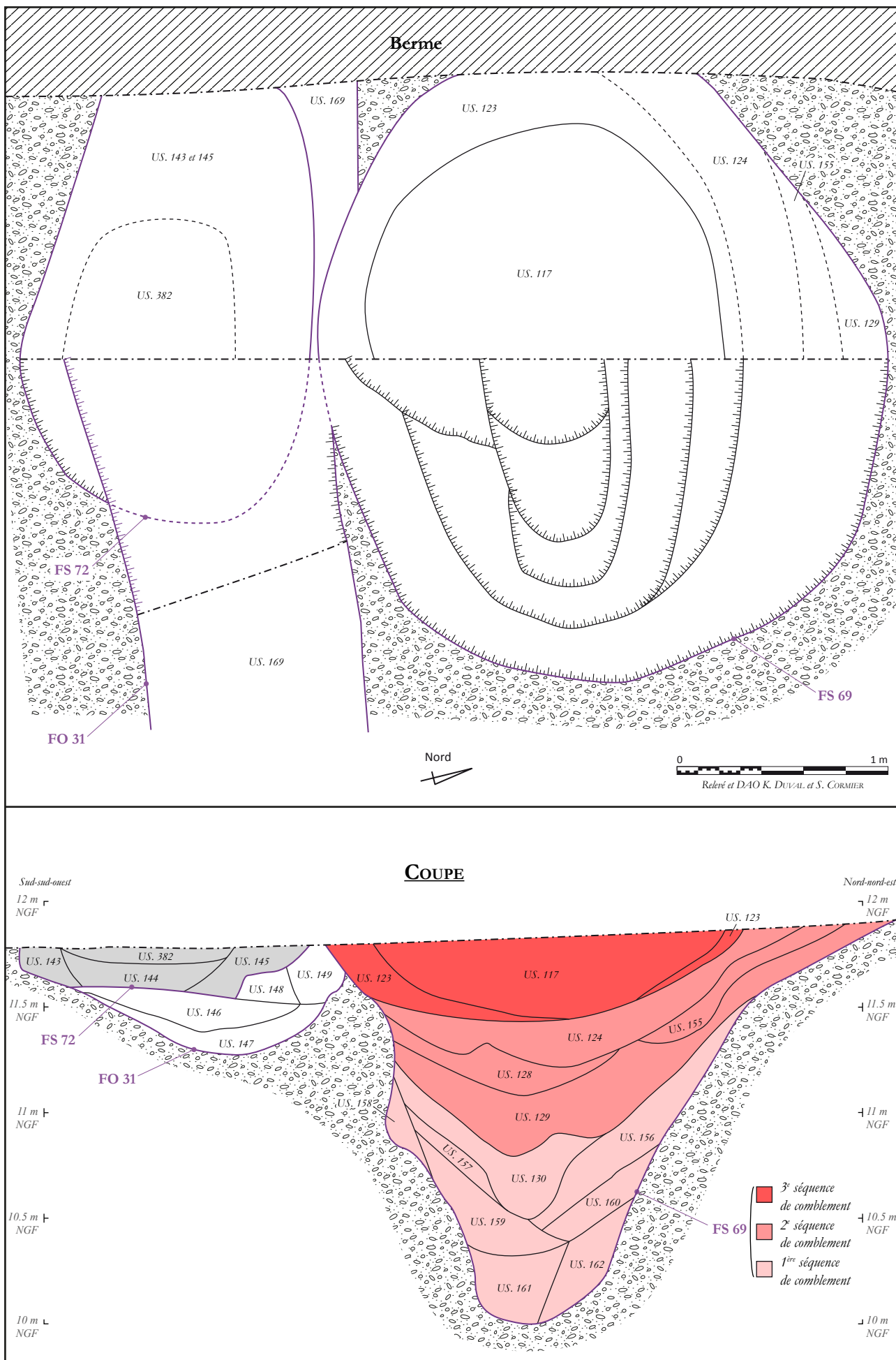


Figure 67 - La fosse FS 103

⁷⁷ Bien que située à l'emplacement de la tranchée 1, cette structure n'est pas signalée dans le rapport de diagnostic.



136

Figure 68 - Les fosses FS 72 et FS 69

Le profil du creusement est plutôt fermé, avec un fond plat et des parois peu évasées. Le comblement est assez homogène et constitué de limon argileux brun à brun-vert, assez meuble et homogène, avec quelques silex et des nodules de terre brûlée (US. 143, 145 et 382). Le cœur du comblement présente une concentration particulière de nodules de calcaire et de torchis brûlé, dans une matrice plus sombre et charbonneuse (US. 144).

Le mobilier collecté est peu abondant et se résume à un clou de menuiserie en fer, quelques ossements de bovidés et une quinzaine de tessons de céramique. Parmi eux, outre de la céramique commune, notons la présence de fragments de productions non tournées, mais aussi de *terra nigra* (assiette de type Gose 287/289), de *terra rubra* (pot du type Gose 340/341), de productions dorées au mica et de sigillée sud-gauloise (coupe hémisphérique Drag. 29). L'essentiel de ces éléments pointe vers le milieu du I^{er} siècle, mais la présence de l'assiette Gose 287/289, si elle n'est pas intrusive, suggérerait une datation plus tardive vers la fin du I^{er} siècle. Le reste du lot attesterait donc une résidualité assez marquée, ce qui n'aurait rien de surprenant étant donné la présence antérieure du fossé FO 31.

8.2.2.4. LA FOSSE FS 69

- Morphologie

Située immédiatement au nord de la précédente, la fosse FS 69 offre un plan ovale d'environ 2,7 x 3 m. Elle est partiellement engagée dans la berme occidentale et recoupe très ponctuellement la bordure du fossé FO 31. Une coupe manuelle a permis de mettre en évidence une profondeur conservée de près de 2 m et un profil en V bien marqué. La base de la structure offre un fond de plan oblong, d'environ 0,5 x 1,5 m, avec un surcreusement médian (fig. 68 et 69). L'analyse du comblement révèle trois séquences distinctes et successives (fig. 70).



Figure 69 - Vue en coupe de la fosse FS 69

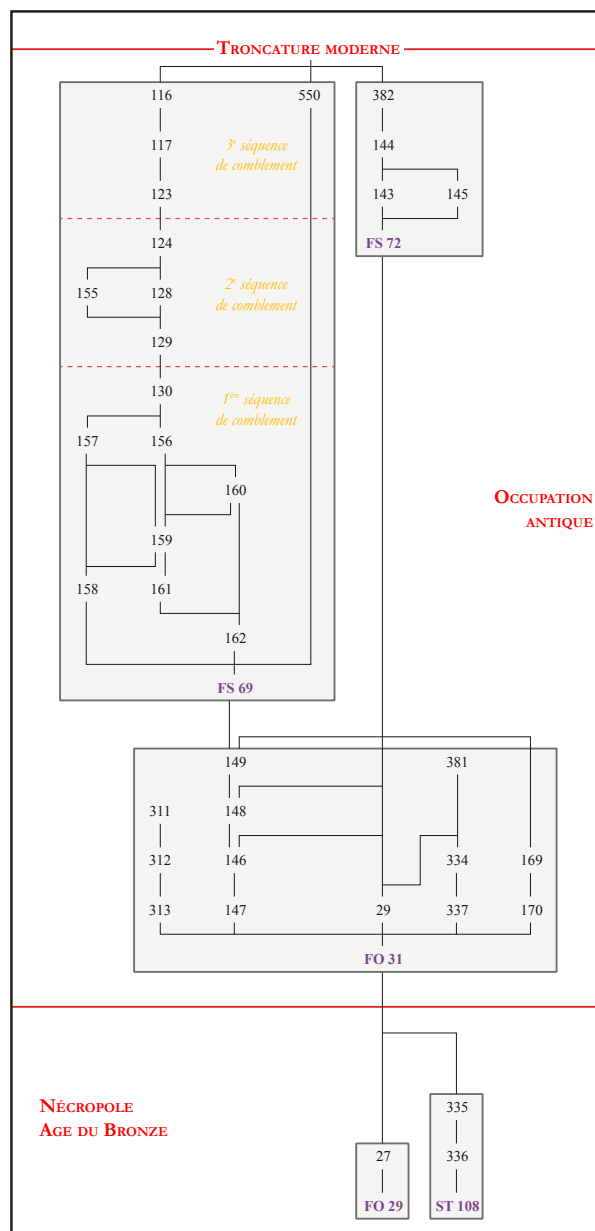


Figure 70 - Stratigraphie de la fosse FS 69 et des structures liées

- *Dynamique de comblement*

La première se caractérise par une matrice limoneuse à limono-argileuse, brun-gris à brun-jaune, riche en graviers de silex⁷⁸. Ces silex proviennent du substrat encaissant et permettent de voir dans cette première séquence de comblement le résultat d'une érosion importante des parois de la fosse et donc d'un colmatage en grande partie naturel. Le mobilier présent est en effet peu abondant (US 159) et consiste en trois restes de faune (bœuf et capriné), une monnaie et 4 tessons. La monnaie, fortement corrodée, est un *as* frappé à Lyon sous le règne de Vespasien (69-79)⁷⁹. La céramique compte des productions communes (dont un mortier à bord en bandeau), un fragment de *terra nigra* (bol caréné de type Menez 110) et un morceau de sigillée sud-gauloise (coupe hémisphérique Drag. 37), le tout fournissant un *terminus post quem* au milieu du I^{er} siècle. La monnaie permet toutefois d'envisager une datation plus avancée, sans doute à la fin du I^{er} siècle.

L'US 130, qui se situe au sommet de la séquence et marque une sorte de transition, est beaucoup plus riche en mobilier, puisqu'elle recelait pêle-mêle quelques blocs calcaires (un fragment de meulière et un moellon en calcaire dur⁸⁰), des restes fauniques (triade domestique et huître), quelques éléments ferreux (un clou de chaussure, deux clous de menuiserie et sept tiges non caractérisées) et plus de 50 tessons de céramique. Ces derniers se répartissent entre des productions communes (écuelle et pot), des éléments d'amphores (Dr. 20 de Bétique et G. 4 de Narbonnaise), de la sigillée sud-gauloise (plat Drag. 18 et coupe hémisphérique Drag. 29b), des productions non tournées (type Besançon ?) et des céramiques fines du type *terra nigra* (bol caréné Menez 110 et assiette à paroi concave Gose 287/289) et *terra rubra*. La chronologie de l'ensemble se situe là encore à l'extrême fin du I^{er} siècle.

La deuxième séquence se caractérise par une accumulation de sédiments plus fins, pauvres en inclusions de silex et présentant une charge organique assez marquée⁸¹. Les matrices sont limono-sableuses et leur couleur varie du brun-vert au noir, selon la

concentration en charbons et en matières organiques. Le mobilier mis au jour est varié et très abondant et illustre cette fois-ci le caractère détritique de ces dépôts. Ce mobilier consiste en nombreux restes fauniques (triade domestique à laquelle s'adjoignent un ossement de coq, des coquilles d'huîtres, de moules et de coques), quelques éléments ferreux (3 clous de charpente, 8 clous de menuiserie et 13 tiges non caractérisées), un bloc calcaire, de rares morceaux de terres cuites architecturales (non identifiables), un morceau de verre (récipient indéterminé) et plus de 70 tessons de céramique. Parmi ceux-ci, citons la présence de céramiques communes (mortiers, couvercles, pots, jattes et écuelles) et de productions non tournées, mais aussi de céramiques fines, telles que de la *terra nigra* (bol caréné Menez 110 ; Assiette Gose 286 ; assiette Menez 11/14), de la sigillée du Centre et du Sud de la Gaule (coupelle ou plat à décor de feuilles d'eau Drag. 35/36 ; coupelle bilobée Drag. 27) ou des parois fines engobées. Quelques morceaux d'amphores (production régionale à lèvre en poulie ; Dr. 20 de Bétique ; G. 4 de Narbonnaise) complètent cet ensemble dont la datation semble s'établir au début du II^e siècle.

La dernière séquence est constituée de matériaux plus grossiers (US 117, 123 et 550) et renvoie sans doute à un apport postérieur destiné à niveler l'emplacement de la structure dont le comblement s'était probablement tassé⁸². Le mobilier est de nouveau peu abondant⁸³ et comporte quelques restes fauniques (triade domestique), de rares fragments de terres cuites architecturales (dont trois morceaux de *tegula*), quelques éléments ferreux (un possible outil, 3 tiges non caractérisées et un anneau ou boucle) et une cinquantaine de tessons de céramique. Signalons la présence, également, d'une plaque rectangulaire aux bords recourbés, en alliage cuivreux, qui pourrait provenir d'un élément de statuaire. Le lot céramique est assez varié et compte, outre des productions communes (pots, jattes, écuelles, mortiers et couvercles), des fragments de sigillée du Centre et du Sud de la Gaule (coupelle ou plat à décor de feuilles d'eau

82 Le caractère très organique des sédiments précédemment décrits expliquerait cet état de fait.

83 L'essentiel du mobilier provient de l'US 123 qui constitue l'interface avec la séquence sous-jacente. Il est donc probable qu'il relève en grande partie de cette dernière, mais qu'il ait été enregistré par prudence dans l'US supérieure.

78 Les US concernées sont les US 130 et 156 à 162.

79 Cf. l'étude de Pierre Wech (volume 2, §. 5).

80 Bloc de forme pyramidale de 4,5 x 4,5 x 13,5 cm.

81 Les US concernées sont les US 124, 128, 129 et 155.

Drag. 35/36 ; coupelle à collerette Drag. 38), un morceau d'amphore et des céramiques fines telles que de la *terra nigra* (assiette à paroi moulurée Gose 292/294 ; bol caréné Menez 110) ou des productions dorées au mica. La chronologie de l'ensemble pointe le début du II^e siècle.

- Discussion et interprétation

La question reste posée de la fonction première de cette structure. L'absence apparente d'aménagement interne n'apporte à ce sujet aucune information. La morphologie assez spécifique du creusement semble exclure l'hypothèse d'un espace de stockage. L'exiguïté de la base du creusement, couplée à l'évasement très marqué de ses parties hautes, rendait en effet peu accessible le fond de la structure. Pour les mêmes raisons, il semble difficile d'envisager une fonction artisanale.

Il pourrait également s'agir d'une fosse de prélèvement de matériaux. Pourquoi, cependant, réaliser un creusement aussi profond et étroit quand une ouverture plus large aurait sans doute été plus pratique à mettre en œuvre ? Peut-être des contraintes spatiales pourraient-elles être évoquées pour expliquer ce choix, ou bien la volonté de prélever un matériau spécifique situé à plus grande profondeur. On ne saurait donc exclure totalement l'hypothèse d'une fosse de prélèvement. On retiendra *in fine* la possibilité qu'il puisse s'agir d'une structure restée inachevée, telle qu'un puits par exemple.

La date du creusement est elle aussi difficile à établir avec précision. Dans la mesure où il semble recouper, au moins partiellement, le comblement du fossé FO 31, il est certain qu'il n'est pas antérieur au milieu du I^{er} siècle. Ceci s'accorde tout à fait avec les datations proposées pour son comblement, lequel semble intervenir à compter de la fin du I^{er} siècle et se poursuivre jusqu'au début du II^e siècle. On notera la présence de trois séquences de comblement distinctes : la première semble résulter d'un abandon de la structure et d'une érosion lente des parois, la deuxième est nettement plus détritique et se caractérise par le dépôt d'importantes quantités de matières organiques, tandis que la troisième présente des inclusions beaucoup plus grossières et semble renvoyer à un nivellement postérieur, sans doute consécutif au tassement

des comblements sous-jacents. Il est donc manifeste que la structure, abandonnée et en cours de colmatage, a servi de dépotoir sans doute secondaire, étant donné la fragmentation des mobiliers⁸⁴.

8.2.2.5. LA FOSSE FS 34 : POSSIBLES LATRINES

- Morphologie générale

La fosse FS 34 se situe immédiatement au nord-est de la précédente, à seulement 0,3 m de distance bord-à-bord. Son creusement recoupe partiellement les comblements de l'enclos protohistorique FO 99 et de la fosse antique FS 103. Son niveau d'apparition se situe à une altitude comprise entre 11,9 et 12,05 m NGF. Le plan reconnu est complexe et se compose d'une ouverture circulaire d'environ 2,8 m de diamètre, à laquelle s'accolle, au nord-est, une excroissance de forme irrégulière d'environ 2,4 x 1,2 m (**fig. 71**). Nous verrons par la suite que l'appartenance de ces deux éléments à une seule et même structure peut être discutée ; c'est pourquoi nous les décrivons ici successivement.

La partie principale de la structure est ainsi constituée d'un creusement de plan circulaire d'environ 2,8 m de diamètre à l'ouverture et dont la profondeur conservée atteint 1,6 m. Le fond offre un profil en cuvette, légèrement décentré vers l'ouest, tandis que les parois sont strictement verticales (l'évasement des derniers 0,2 m correspond sans doute plus à un affaissement qu'au profil originel ; le diamètre du « conduit » vertical est de 2,25 m). Le tout confère à la structure un volume interne dépassant 5 m³. Notons tout de suite qu'aucune trace d'aménagement interne n'a été reconnue.

- Excroissance nord-est

Cette excroissance s'est révélée à la fouille très peu profonde, puisque n'excédant pas 0,15 à 0,2 m. Ses parois sont évasées et son fond peu régulier (**fig. 72**). Le comblement, constitué de limon sableux brun, homogène et peu compact (US 1), est peu distinct de

84 On notera que, malgré un léger décalage planimétrique, cette structure semble correspondre à celle mise au jour lors du diagnostic (tranchée 2, st. 19), mais qui n'avait alors pas été sondée.

140

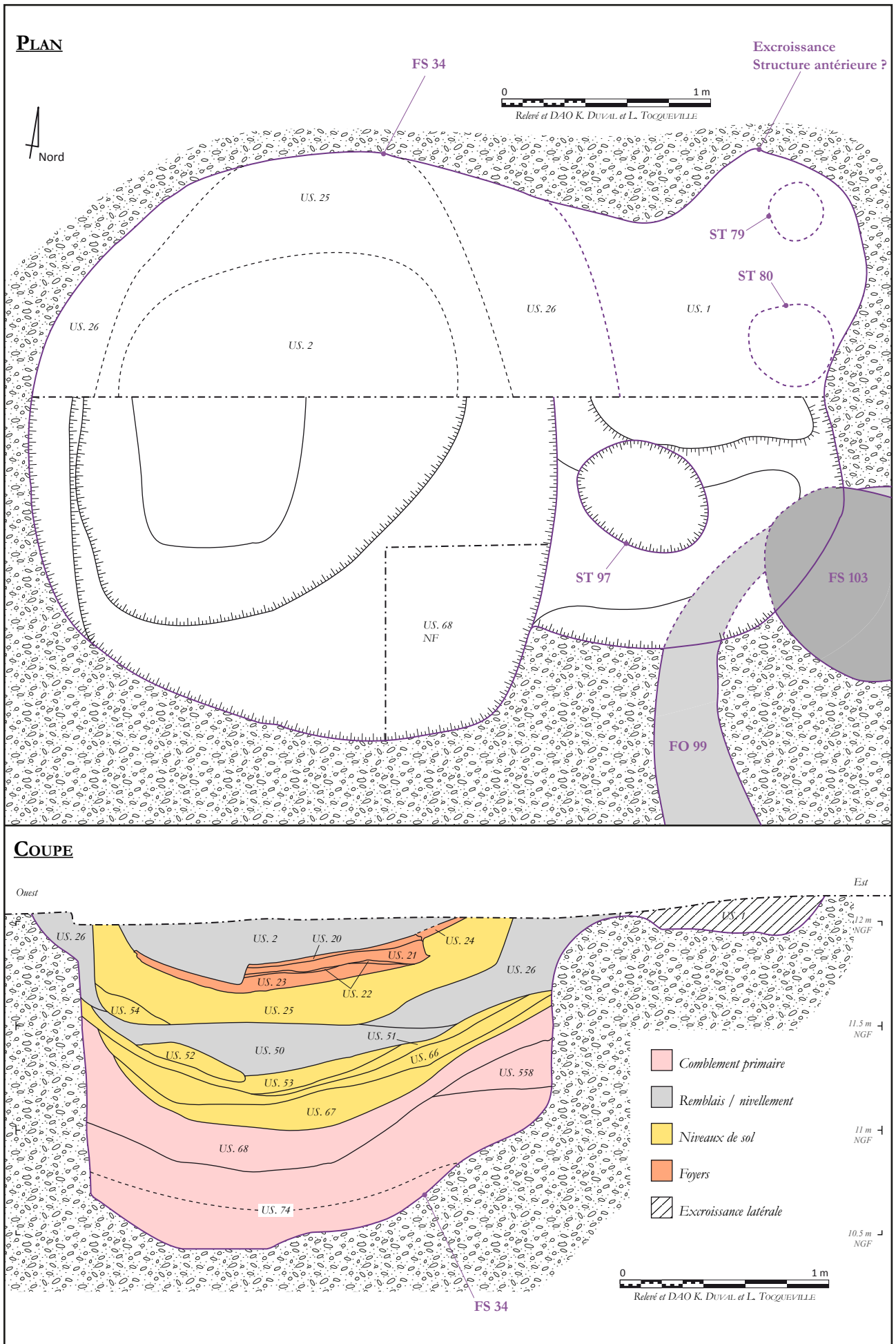


Figure 71 - La fosse FS 34

celui, mitoyen, de la partie principale de la structure. Le lien stratigraphique entre les deux n'a ainsi pas pu être établi avec certitude. Rien ne permet en effet de déterminer si cette excroissance appartient réellement à la fosse FS 34, ou bien s'il s'agit d'un creusement antérieur ou, moins probablement, postérieur.



Figure 72 - Vue en plan de la fosse FS 34 et de son excroissance nord-est

Sa fouille intégrale a montré la présence de plusieurs surcreusements de plan ovale ou circulaire peu profonds (ST 79, 80 et 97). Rien ne permet de savoir s'ils sont liés ou non à l'excroissance de la fosse FS 34. Dans l'affirmative, rien ne permet non plus de déterminer quelle aurait été leur fonction, ni celle de l'excroissance. Peut-être s'agit-il de trous de poteau ou bien, étant donné leur proximité avec les structures de la nécropole de l'âge du Bronze, de structures funéraires protohistoriques fortement arasées par le creusement de la fosse antique. L'absence de mobilier laisse planer le doute.

Le comblement de l'excroissance a en revanche livré du mobilier. Celui-ci consiste en un morceau de récipient en verre, des nodules de torchis brûlé, un anneau en alliage cuivreux, quelques clous de menuiserie en fer, des restes fauniques (coquilles de moules et d'huîtres et triade domestique) et près d'une trentaine de tessons de céramique fixant un *terminus post quem* au milieu du I^{er} siècle. Parmi ce lot, signalons la présence de nombreuses productions communes, d'un morceau d'amphore G. 4 de Narbonnaise, de *terra nigra* (assiettes Gose 286 et 287/289) et de sigillée sud-gauloise. Ces éléments de chronologie rendent crédibles, comme nous le verrons, l'hypothèse d'une structure antérieure recoupée par le creusement de la fosse FS 34. Sa fonction reste quant à elle impossible à déterminer.

- Dynamique de comblement

Le comblement de la partie principale de la structure est complexe et finement stratifié. Il se caractérise avant toute chose par une forte présence de matière organique, laquelle semble apparaître dans l'essentiel des unités stratigraphiques rencontrées. D'une façon générale, les différents niveaux de comblement présentent également un caractère détritique très marqué, et recèlent un mobilier particulièrement abondant.

Le remplissage est constitué d'une succession de niveaux d'épaisseur variable mais qui, tous, épousent le profil du creusement. Ceci semble résulter d'un comblement progressif et régulier, réalisé au moyen d'apports de matériaux spécifiques et bien différenciés, ce qui permet de proposer la restitution de plusieurs séquences de comblement. Notons qu'aucun effet de «tas» n'a été observé dans cette stratigraphie, ce qui laisse supposer que les sédiments mobilisés ici étaient sans doute humides et se sont «répartis» dans l'ouverture avant de subir des phénomènes de tassement.

On notera également l'absence d'importants effondrements de paroi, lesquels, particulièrement dans un contexte alluvial sableux comme c'est le cas ici, sont généralement observés à la base de la stratigraphie. Cette absence peut s'expliquer, selon nous, de deux façons : soit par une durée d'ouverture particulièrement courte, soit par la présence d'un cuvelage ou d'aménagements de parois⁸⁵.

- Le comblement initial

Le premier niveau est constitué d'une couche de limon gris à gris-verdâtre, comportant de nombreux silex centimétriques (US. 74). Cette couche est épaisse d'une quarantaine de centimètres et tapisse l'ensemble du fond du creusement (fig. 73). Le mobilier qui en provient comporte des restes fauniques, deux fragments de *tegula*, un morceau de verre, un clou de menuiserie et une tige en fer, ainsi que plus d'une centaine de tessons de céramique.

Les éléments de faune représentent une masse totale de plus de 15 kg, dont une petite quantité de

⁸⁵ Ceux-ci auraient alors été totalement récupérés, ou bien n'auraient pas laissé de stigmate décelable à la fouille.

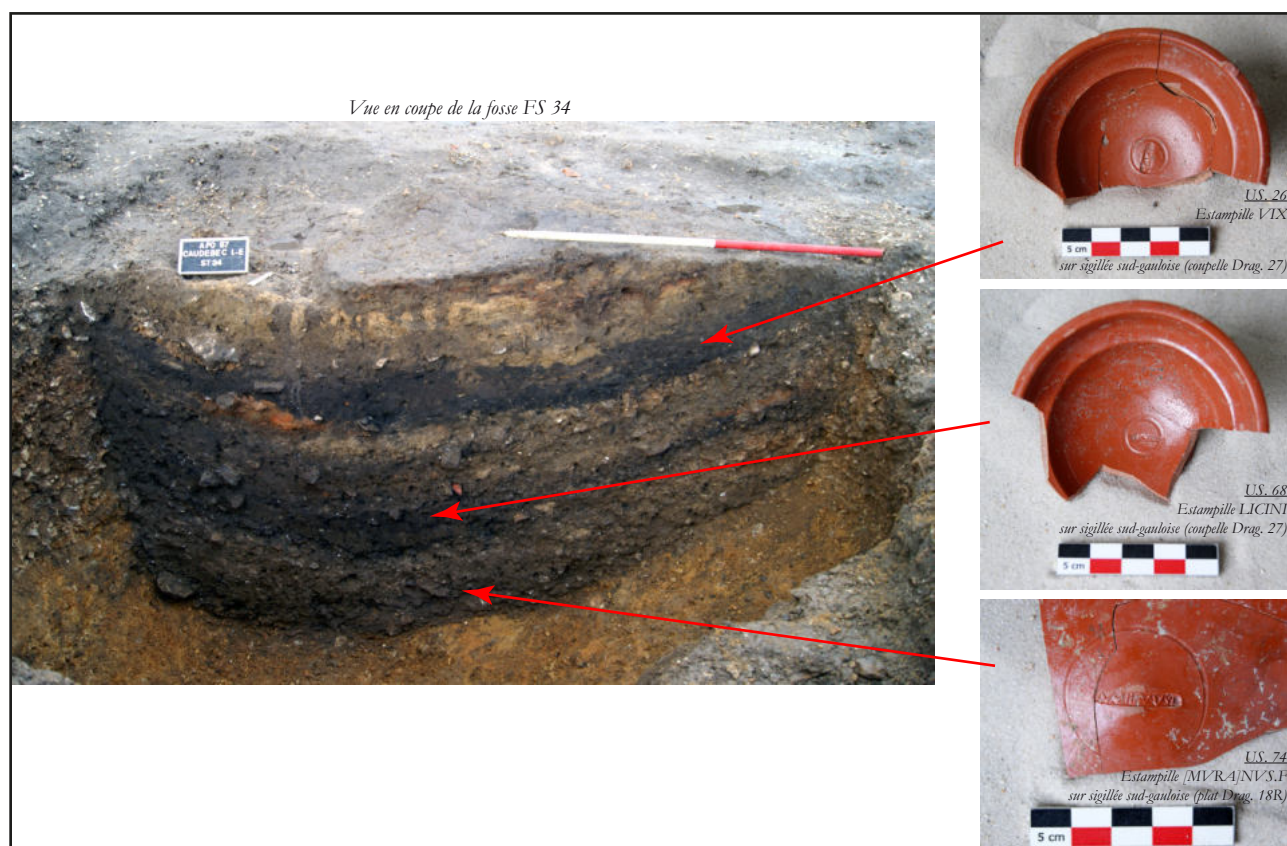


Figure 73 - Vue en coupe du comblement de la fosse FS 34

142

coquilles d'huîtres et de moules. L'essentiel consiste en restes osseux issus principalement de la triade domestique auxquels s'ajoutent deux restes de coq domestique. On notera toutefois dans cet assemblage la large prédominance du bœuf.

Le lot céramique est assez diversifié et comporte de rares éléments non tournés, des morceaux d'amphore Dr. 20 de Bétique, des productions communes (pots, cruches, jattes et couvercles), un fragment doré au mica et des céramiques fines parmi lesquelles de la *terra nigra* (assiette Gose 287/289, bol caréné Menez 110 et coupe à collerette Menez 117) et de la sigillée sud-gauloise (coupelle bilobée Drag. 27, plat Drag. 18, coupe hémisphérique Drag. 29b). Le tout permet de fixer un *terminus post quem* dans le troisième quart du I^{er} siècle, aucune forme clairement flavienne n'étant présente. Le caractère secondaire des dépôts ne permet toutefois pas d'exclure une résidualité plus ou moins marquée.

Le deuxième niveau de comblement intervient après un léger affaissement de paroi observé dans la moitié orientale de la structure (US. 558). Il consiste en un limon brun-noir très charbonneux, meuble et homogène et également d'apparence très organique

(US. 68)⁸⁶. Epais au maximum d'une vingtaine de centimètres, il a livré un fragment de récipient en verre, un probable morceau de brique et des éléments d'*imbrices*, un élément ferreux indéterminé, des restes fauniques (triade domestique, avec toujours une nette prédominance du bœuf, et deux restes de vanneau et de corvidé, auxquels s'ajoutent quelques moules et huîtres) et plus d'une soixantaine de tessons de céramique. Parmi eux, des amphores (Dr. 20 de Bétique et G. 4 de Narbonnaise), des fragments de productions non tournées et de céramique commune (mortiers, jattes et pots), mais aussi de la *terra nigra* (coupe à collerette Menez 117) et de la sigillée sud-gauloise (plats Drag. 15/17 et 18, coupelle bilobée Drag. 27), le tout présentant un faciès chronologique et typologique très similaire au précédent.

Ces deux premiers niveaux semblent constituer une première séquence de comblement assez massive et homogène, sans doute attribuable au 3^e quart, voire à la fin du I^{er} siècle. Des prélèvements de sédiments ont été réalisés dans chacune de ces unités stratigraphiques pour être tamisés. L'étude des refus

⁸⁶ L'US 547 correspond à la moitié nord du comblement, terrassée mécaniquement.

de tamis révèle dans les deux cas l'absence de carporestes. Par comparaison avec les autres structures étudiées, lesquelles ont livré comme nous le verrons de nombreux restes minéralisés, il semble ainsi probable que cette première séquence de comblement n'ait pas comporté de rejet de matière excrémentielle⁸⁷.

- *Un sol au-dessus de la structure comblée ?*

Cette première séquence est scellée par un ensemble plus hétérogène et finement stratifié. Les unités qui le composent présentent une matrice davantage sableuse avec la présence régulière de silex et de gravier (US. 51 et 67 ; **fig. 74**). Ceci laisse à penser qu'il puisse s'agir d'un sol aménagé au-dessus de la structure comblée, sol qui se serait ensuite fortement affaissé dans la fosse à la suite d'importants tassements survenus dans le comblement⁸⁸. La surface de ce sol semble avoir reçu ponctuellement une fine couche limono-sableuse jaune, indurée et présentant des traces de chauffe (US. 53). Des aplats de terre brûlée ont même été reconnus en surface (US. 52). Entre ces fins niveaux, on notera la présence probable d'une couche d'occupation intercalaire (US. 66).

Le mobilier mis au jour dans ces niveaux est moins abondant que précédemment et plus fragmenté. Il se compose de restes fauniques (triade domestique⁸⁹ et rares coquilles de moules et d'huîtres), de quelques morceaux de terres cuites architecturales (*imbrices* et *tegulae*), d'un clou de menuiserie et d'une tige en fer et d'une cinquantaine de tessons de céramique dont la datation, dans la seconde moitié du I^{er} siècle, indique le caractère résiduel. Parmi ces éléments, signalons la présence de plusieurs fragments non tournés, de nombreuses productions de céramique commune, de quelques morceaux d'amphores, d'éléments dorés au mica (pot sans col à courte lèvre éversée), de *terra rubra* (assiette Gose 291), de *terra nigra* (bol caréné Me-

nez 210 et coupe à collerette Menez 117) et de sigillée sud-gauloise (plat Drag. 15/17).

Un prélèvement de sédiment a été réalisé dans l'US. 53 pour pouvoir être tamisé. L'étude des refus de tamis n'a révélé que deux céréales carbonisées, dont un grain d'orge vêtue. Ceci permet d'exclure la présence de rejets domestiques, agricoles ou artisanaux liés aux végétaux. De même, l'absence de restes minéralisés suggère qu'aucune matière excrémentielle n'ait été présente dans ces niveaux.



Figure 74 - Dégagement en plan de la surface des niveaux de sol US 51 et 53 affaissés dans le comblement de la fosse FS 34

143

- *Les traces d'une occupation ?*

Surmontant ce probable sol, la fouille a mis en évidence la présence d'une possible occupation matérialisée par le dépôt d'une épaisse couche limoneuse noire et très charbonneuse, relativement meuble et homogène (US. 50)⁹⁰. Cette couche présente une épaisseur d'environ 0,25 m et livre de nouveau un mobilier plus abondant. On y retrouve de nombreux

87 L'hypothèse d'un assèchement trop rapide, n'ayant pas permis la minéralisation des restes carpologiques, ne peut cependant pas être totalement écartée. Cf. l'étude de Marie Derreumaux (volume 2, §. 11).

88 De tels phénomènes de tassement / affaissement ont déjà été observés notamment sur le site de Brionne où certains sols postérieurs aux comblements se sont abaissés de plus de 0,6 m (Wech 2015, p. 106 notamment).

89 A titre de comparaison, la séquence sous-jacente avait livré plus de 900 restes pour une masse supérieure à 17 kg, tandis que nous ne sommes confrontés ici qu'à un total de 65 restes pour une masse de seulement 1,2 kg.

90 Le caractère charbonneux de ce niveau semble s'atténuer latéralement (US. 26). L'US 545 correspond quant à elle à la moitié nord du comblement, terrassée mécaniquement.

restes de faune⁹¹ et un important lot céramique, auxquels s'adjoignent quatre clous de menuiserie en fer, un fragment de récipient en verre, un peson en terre cuite, de rares morceaux de terres cuites architecturales et un bloc de grès fin présentant deux faces polies et une arête en arc-de-cercle (fragment de meule ?).

La faune livre toujours essentiellement des éléments de la triade domestique, avec une forte prépondérance du bœuf. Mentionnons également la présence de restes de coq domestique et de canard. La malacofaune, déjà présente dans les niveaux sous-jacents mais de façon relativement anecdotique (jamais plus de quelques centaines de grammes), semble ici prendre de l'importance puisque les coquilles d'huîtres représentent une masse de plus de 3 kg.

La céramique compte plus de 140 tessons. Nous y retrouvons à la fois de nombreuses productions communes (dont un vase balustre noir à pâte rouge et plusieurs pots), quelques éléments non tournés, des morceaux d'amphores (G. 4 de Narbonnaise et Dr. 20 de Bétique) et les habituelles céramiques fines : *terra rubra* (bol caréné Menez 110), *terra nigra* (assiette Gose 287/289) et sigillée sud-gauloise (plats Drag. 15/17 et 18, coupelle bilobée Drag. 27 et coupe hémisphérique Drag. 29b). Cet ensemble permet de fixer un *terminus post quem* au début du II^e siècle.

Un prélèvement de sédiment a été réalisé dans l'US. 50 pour pouvoir être tamisé. L'étude des refus de tamis n'a révélé la présence que de cinq grains de céréales, dont quatre de blé. La conclusion est la même que pour les niveaux sous-jacents, à savoir l'absence probable de rejets domestiques, agricoles ou artisanaux liés aux végétaux.

La nature même des US. 26 et 50 nous amène à nous interroger sur leur origine. S'agit-il d'un niveau d'occupation ou bien d'un remblai fortement détritique ? L'importance et la diversité du mobilier oriente sans doute davantage l'interprétation vers la seconde hypothèse, qu'il convient de lier à de nouveaux phénomènes de tassement / affaissement ayant affecté les comblements sous-jacents.

- Sols et foyer

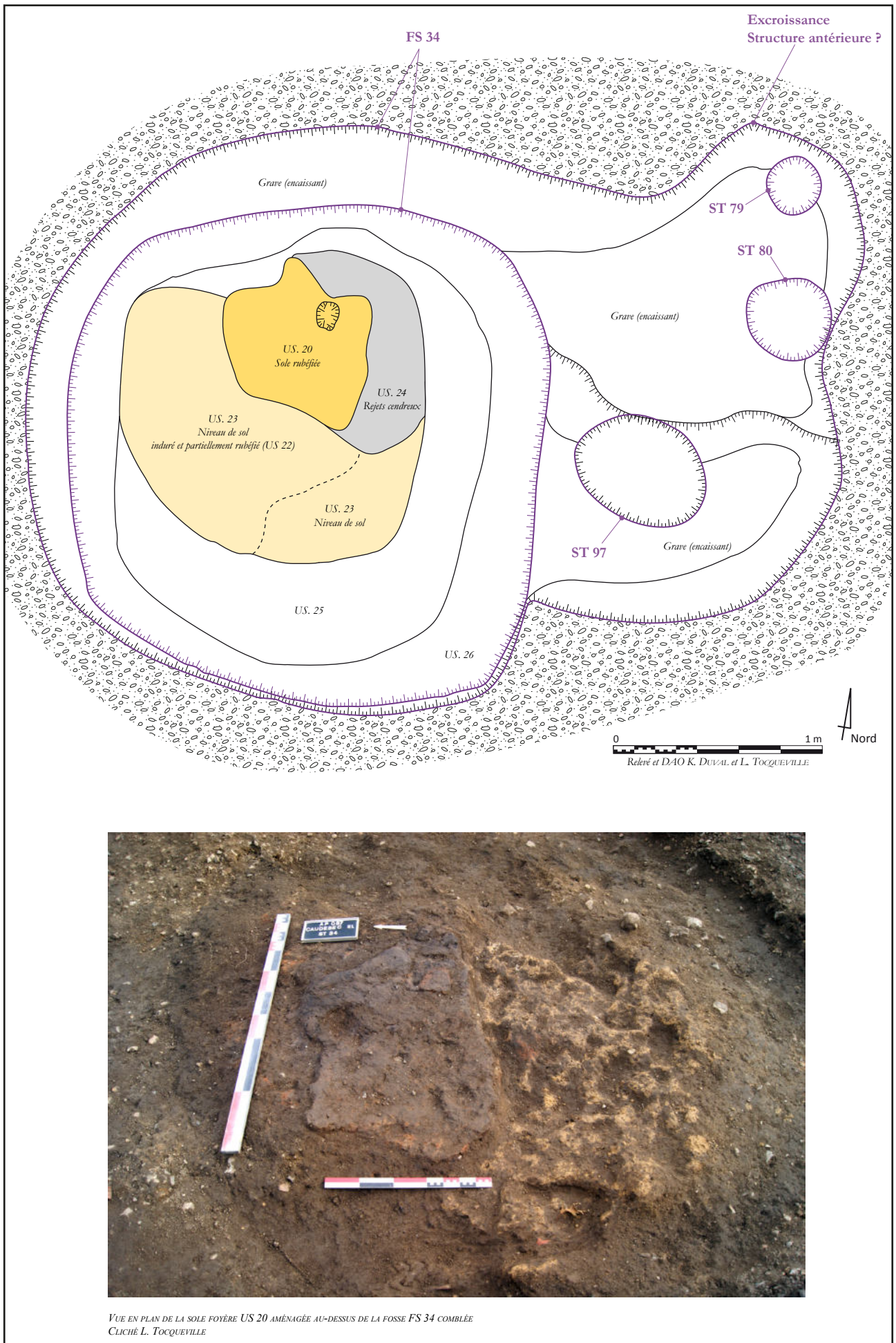
Une nouvelle séquence correspondant à l'aménagement d'un nouveau niveau de sol a été mise en évidence dans la partie haute du comblement de la fosse FS 34. Elle se caractérise par un apport assez conséquent de matériaux limono-sableux de couleur jaune renfermant des concentrations variables de petits silex (US. 25) et de grave sableuse (US. 54). Le tout atteint une épaisseur d'une vingtaine de centimètres et livre un mobilier peu abondant : quelques coquilles d'huîtres et restes de faune (triade domestique), accompagnés d'un morceau de hache polie en silex⁹² et d'une quinzaine de tessons de céramique. Ceux-ci se répartissent entre des céramiques communes (pots, jattes et couvercles), un morceau d'amphore et un bord de bol caréné Menez 110 en *terra nigra*, permettant de fixer un *terminus post quem* à nouveau au début du II^e siècle. Etant donné le contexte, une certaine résidualité ne saurait être exclue.

Sur ce sol, la fouille a révélé les traces d'au moins deux foyers successifs et superposés. La sole du premier est constituée d'un limon sableux jaune assez homogène et induré (US. 23) dont la surface est nettement rubéfiée sur quelques centimètres d'épaisseur (US. 22). Ces niveaux n'ont pas livré de mobilier ni de rejets charbonneux associés. On peut s'interroger sur les raisons de la présence de ce foyer à cet endroit précis, strictement à la verticale du centre de la fosse FS 34. Il semble probable que cela résulte d'une utilisation opportuniste de la dépression formée par le tassement des comblements sous-jacents. Cette configuration particulière a permis de conserver ici des lambeaux de la stratigraphie postérieure au comblement de la fosse, stratigraphie qui a partout autour été largement tronquée à l'époque moderne.

Un second foyer se superpose au premier, sans doute après une vidange minutieuse. Cette nouvelle sole se présente exactement sous la même forme que la précédente (US. 21 et 20 ; **fig. 75**). On notera toutefois la présence d'un fragment de récipient en verre et de huit tessons de céramique commune, dont une jatte à profil en S et lèvres en crochet, qui suggèrent à nouveau un *terminus post quem* dans le premier quart

91 Le nombre de restes est de 241 et la masse totale atteint près de 4,5 kg.

92 Seul le talon est conservé. Des traces de percussion attestent un emploi, au moins ponctuel, en tant que percuteur. Des traces de rouille ont été observées sur l'objet (identification C. Renard).



VUE EN PLAN DE LA SOLE FOYÈRE US 20 AMÉNAGÉE AU-DESSUS DE LA FOSSE FS 34 COMBLÉE
CLICHÉ L. TOCQUEVILLE

Figure 75 - La sole foyère US 20 au-dessus du comblement de la fosse FS 34

du II^e siècle. Une zone cendro-charbonneuse associée est cette fois-ci conservée, à l'est de la sole (US. 24), mais n'a pas livré de mobilier.

Dans les deux cas, l'absence de paroi ou de morceaux de paroi semble indiquer que nous avons affaire à de simples foyers, peut-être utilisés dans un cadre domestique. Une fonction artisanale semble en tout cas exclue.

- Nivellement final

L'emplacement des foyers, au fond de la cuvette formée par le tassement du comblement de la fosse FS 34, est ensuite nivelé par un apport assez massif de sédiments limono-sableux bruns, homogènes et peu compacts (US. 2 et 546). Dans ce remblai, la fouille a mis au jour un mobilier relativement abondant. On y trouve en effet des nodules de torchis brûlé, un peson en terre cuite, de nombreux morceaux de terres cuites architecturales⁹³, une scorie, 4 clous de menuiserie et un clou de charpente en fer, des restes fauniques (triade domestique accompagnée de quelques coquilles de moules et d'huîtres) et un lot de plus de 80 tessons de céramique renvoyant sans surprise au plus tôt au début du II^e siècle⁹⁴.

- Fonction(s) de la fosse FS 34

Quelle pouvait être la fonction première de cette fosse ? Plusieurs hypothèses peuvent être discutées. Sa morphologie spécifique, avec ses parois verticales et son plan circulaire assez régulier, semble peu compatible avec la restitution d'une fosse de prélèvement de matériaux, que l'on attendrait beaucoup moins «normée».

La fonction de stockage semble plus probable. Des fosses de plan circulaire sont régulièrement interprétées comme relevant de ce type d'aménagement⁹⁵.

93 Plus de 20 restes, pour une masse totale de plus de 2 kg, dont 1 morceau de *tegula*, 6 fragments d'*imbrices* et 3 possibles fragments de briques.

94 Ce lot comprend des éléments non tournés (dont une production de type Besançon), des céramiques communes (cruches, pots, écuelles et jattes), un bord de pot doré au mica, un morceau d'amphore (du Val-de-Loire), de la *terra nigra* (assiette Gose 287/289, bol caréné Menez 110 et coupe à collerette Menez 117) et de la sigillée du Centre et du Sud de la Gaule (coupelle bilobée Drag. 27 et coupe à collerette Drag. 38).

95 On en trouve des exemples régionaux à Arnières-sur-Iton (Eure, Adriaen 2008, p. 39-46 ; les creusements circulaires semblent toutefois avoir systématiquement accueilli, sur ce site, des cuvelages quadrangulaires) ou à Beuzeville (Eure, Wech 2011, p. 93-96).

On notera cependant l'absence de toute trace de cuvelage et les dimensions particulièrement importantes du creusement (diamètre de 2,8 m et profondeur conservée de 1,6 m) qui ne trouvent guère de parallèle, tout du moins à l'échelle locale. L'hypothèse d'un espace de stockage se heurte également, malgré la réalisation de plusieurs prélèvements, à la grande rareté des restes carpologiques dans les différentes séquences de comblement.

Si une fonction artisanale peut être envisagée, l'absence d'aménagement interne ne permet pas d'avancer quelque hypothèse que ce soit quant à la nature de l'activité qui aurait pu s'y dérouler. Les mobiliers présents dans le comblement, si tant est qu'ils soient liés à la fonction première de la fosse, ne présentent pas non plus de spécificité caractéristique d'une activité particulière. On notera certes la présence de deux pesons en terre cuite, mais ceux-ci sont fragmentés et incomplets et semblent avoir subi une forte chauffe. Provenant des dernières séquences de comblement, ils sont manifestement ici en position au moins secondaire.

Une autre hypothèse nous semble devoir être examinée ici : celle d'une latrine ou d'une fosse d'aisance, voire d'une fosse à purin. Nous avons en effet noté l'apparence fortement organique des premiers niveaux de comblement, ainsi que leur disposition régulière qui semble suggérer le dépôt de sédiments plus ou moins humides. Cette hypothèse semble toutefois se heurter aux données carpologiques qui révèlent l'absence de restes minéralisés. Cependant, le très petit nombre de restes présents par ailleurs peut tout aussi bien indiquer que cette fosse n'a jamais accueilli de restes végétaux et donc pas de fumier⁹⁶. D'un point de vue morphologique, si l'on retient l'hypothèse d'une latrine, cette structure se rattacherait au type de base des « fosses simples non cuvelées », tel que défini par A. Bouet (2009, p. 21-26) : « il s'agit d'une simple cavité creusée dans le sol ». Parmi les exemplaires recensés, près de la moitié présente un plan circulaire ou assimilé. Les fonds sont généralement plats, mais peuvent présenter des irrégularités ou des dépressions multiples. On notera à Augst (Suisse) un exemplaire dont les di-

96 On regrettera qu'aucun test paléo-parasitologique ni analyse micro-morphologique n'ait pu être réalisé dans cette structure, ce qui aurait sans doute apporté un éclairage décisif quant à l'identification ou non de latrines.

mensions (diamètre 2,7 m, profondeur 1,4 m) sont très proches de celles observées ici⁹⁷. En termes de volume interne, la structure de Caudebec, avec plus de 5 m³, se situerait dans la moyenne haute (Bouet 2009, p. 22).

- Nature et chronologie du comblement

L'analyse du comblement et de ses différentes séquences (fig. 76) apporte des informations supplémentaires. La première séquence identifiée découle peut-être du fonctionnement initial de la structure. Outre sa charge organique apparente, elle livre un mobilier abondant et semble révéler un caractère nettement détritique. Ceci n'aurait rien de très surprenant dans le cadre d'un usage en tant que latrines, étant entendu que cette fonction semble fréquemment associée à celle de dépotoir⁹⁸. On notera que la fouille n'a mis en évidence aucune trace de curage ou de recusement de la fosse. Cette première séquence de comblement, qui semble se situer au plus tôt dans le 3^e quart du I^{er} siècle⁹⁹, représente une épaisseur de près de 0,6 m, mais devait initialement avoir rempli l'intégralité du volume disponible. Elle est en effet suivie, au tournant des I^{er} et II^e siècles, de l'aménagement de niveaux de sol en terre et gravier, qui n'ont aucune raison d'être à ce niveau de comblement, mais qui se sont manifestement affaissés à la verticale du creusement en raison de probables phénomènes de tassement¹⁰⁰. Pour pallier l'apparition de cette dépression, des remblais de nature détritique sont amenés sur place et recouverts par l'installation d'un nouveau sol en terre et l'aménagement de soles foyères, mettant opportunément à profit la légère cuvette qui devait subsister¹⁰¹.

97 Pour mémoire : diamètre 2,8 m à l'ouverture puis 2,25 m, profondeur conservée 1,6 m.

98 Information orale Q. Borderie que nous remercions.

99 La date du creusement doit ainsi se situer peu avant, sans doute au milieu ou dans le 3^e quart du I^{er} siècle. La première séquence de comblement semble assez précisément datée, sur la base du corpus céramique, des environs de 70 – 80 ap. J.-C. (cf. l'étude de Delphine Théolais, volume 2, §. 3).

100 Dûs à l'assèchement des sédiments sous-jacents, drainés par un encaissant sableux ?

101 On notera la présence d'au moins un collage entre des éléments céramiques issus de la première séquence de comblement (US 74) et de ces niveaux de sol (US 25). Ce collage ne trouve guère d'explication satisfaisante. On considèrera néanmoins le caractère secondaire de ces différents dépôts, dont l'origine demeure inconnue. De nombreuses péripéties ont ainsi pu émailler le parcours de ces tessons avant leur ensevelissement dans les différentes séquences de comblement de la fosse FS 34.

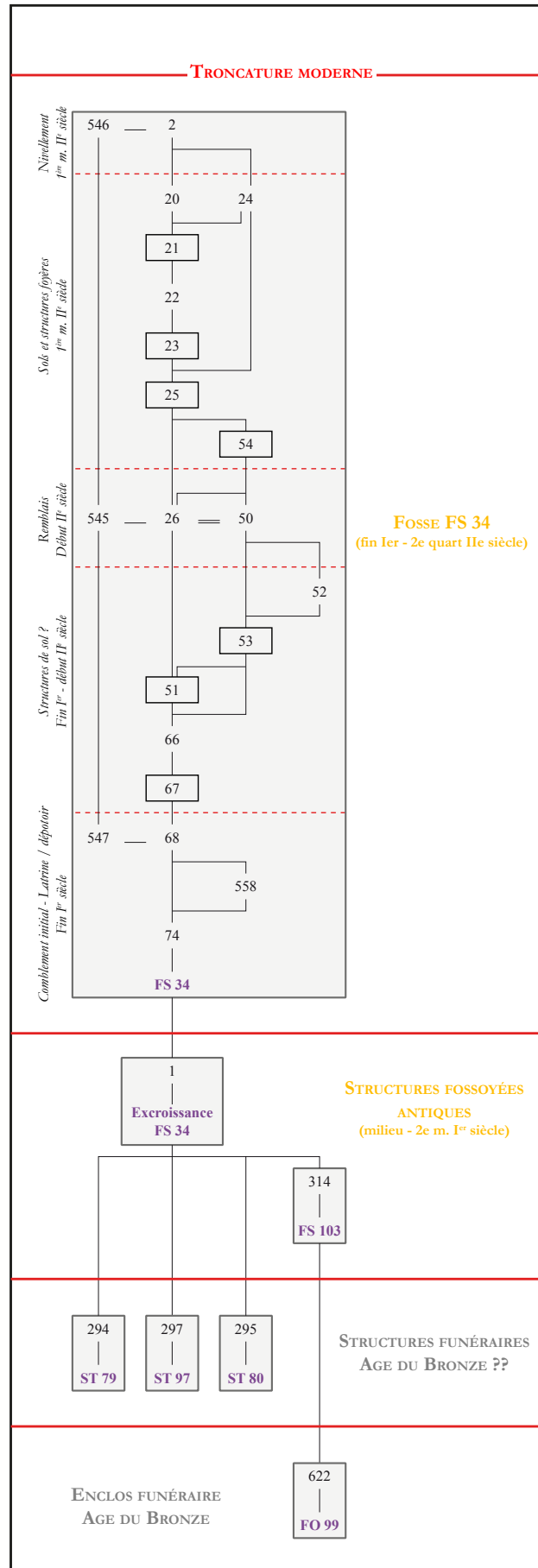


Figure 76 - Stratigraphie de la fosse FS 34 et des structures satellites

Après de nouveaux tassements, l'emplacement est finalement nivelé, dans le courant de la première moitié du II^e siècle, par un dernier apport de remblais également nettement détritiques. L'examen de ces différentes composantes nous renseigne aussi bien sur la fonction première de la fosse FS 34 que sur la nature des aménagements qui lui ont succédé, mais ont ailleurs été totalement tronqués à l'époque moderne.

- *Reflet de l'occupation mitoyenne*

D'une façon générale, étant donné la nature détritique des différentes séquences de comblement, et que l'on admette ou non la fonction première de latrine, les mobiliers mis au jour dans ce comblement nous renseigne sur la nature des activités ou pratiques présentes dans l'environnement plus ou moins immédiat de la fosse FS 34.

La présence de quelques matériaux de construction, principalement des morceaux de tuiles et de briques fortement fragmentées, suggère des travaux d'entretien régulièrement menés sur un bâtiment proche. Le mobilier métallique est peu présent et se compose d'éléments en fer, principalement des clous de menuiserie. Quelques outils et éléments liés à des activités de production ont également été mis au jour : un possible fragment de meule en grès fin, une scorie ferreuse et deux pesons en terre cuite. A ces éléments anecdotiques doivent être associées les données anthracologiques qui, pour cette fosse, révèlent des charbons sans doute générés par une structure de combustion artisanale. Les fragments étudiés, issus de bois de hêtre et de chêne, sont en effet surtout de moyens et gros calibres, caractérisant plutôt des combustions avec des phases d'entretien de feu importantes¹⁰².

L'essentiel des mobiliers est cependant constitué par les restes fauniques et par le vaisselier, en céramique et en verre¹⁰³. Ce vaisselier est riche de plus de 500 tessons totalisant près de 15 kg de matériel. Un minimum de 70 individus a été identifié, renvoyant l'image d'un vaisselier domestique assez classique. Les restes fauniques appellent quant à eux plusieurs commentaires. La malacofaune, tout d'abord, révèle une

prédominance de l'huître, même si les quantités en présence sont peu importantes. On notera également la présence de plus d'une centaine de restes de poissons, dont seulement une trentaine a pu être identifiée, indiquant une forte présence de cyprinidés (dont du gardon) et d'anguilles, accompagnés d'un salmonidé, d'un merlan et d'un esturgeon. Le tout renvoie à des pratiques de pêche autarcique en eau douce, encore largement méconnues pour la période considérée, et faisant intervenir, au moins pour certaines espèces, des prélèvements saisonniers¹⁰⁴.

Les restes osseux sont quant à eux particulièrement abondants. La fosse FS 34 livre en effet l'assemblage le plus conséquent du site avec près de 1 000 restes. Leur analyse révèle une fragmentation assez importante et de nombreux stigmates de chauffe (43 % des restes), mais un taux moyen de traces de découpe (22 % des restes). On soulignera également l'absence de stigmate lié au passage par le tractus digestif, indiquant que la présence de ces ossements ne résulte pas de la fonction de latrine, mais bien de celle de dépotoir. Le bœuf est de loin l'espèce la plus représentée, à la fois en nombre de restes et en masse. Un déséquilibre très marqué a été observé dans la répartition anatomique des ossements de bovidés, puisque les membres y représentent la quasi-totalité de la masse osseuse¹⁰⁵. L'une des hypothèses souvent proposée pour interpréter ce type d'amas est la proximité de l'atelier d'un *glutinarius* ou fabricant de colle animale (Lignereux, Peters, 1996). Néanmoins, la quantité d'épiphyes présentes dans l'assemblage et le morcellement relativement faible des vestiges pourrait contrarier cette possibilité. Par ailleurs, l'idée selon laquelle le *fabrilis glutinum* ou *glutinum taurinum* serait élaboré à partir du collagène des os longs est questionnée (Forest, 2008). Cet échantillon particulier pourrait également se justifier par l'extraction des matières grasses, à des fins artisanales ou alimentaires. La charcuterie romaine, entre autres, compte de nombreuses préparations intégrant la graisse animale, tels les *tucceta*, rillettes à base de viande de bœuf cuite dans la graisse (Leguilloux, 1997).

En résumé, les éléments collectés dans ces

102 Cf. l'étude de Loïc Gaudin (volume 2, §. 12).

103 Seuls quatre fragments de verre ont été collectés ici.

104 Cf. l'étude de Benoît Clavel et Philippe Pauthier (volume 2, §. 9).

105 Cf. l'étude de Maude Barme (volume 2, §. 9).

comblements relèvent sans doute à la fois d'activités domestiques et artisanales, et sont sans doute liés aux découvertes réalisées plus à l'est, lors de la fouille du « 112, rue de la République ».

8.2.3. LES STRUCTURES FOSSOYÉES DU SECTEUR MÉDIAN

Le secteur médian est compris entre les fossés FO 31 et FO 27. La surface qui en a été explorée dans le cadre de la fouille est de plan trapézoïdal et s'étend sur un peu moins de 100 m². Dans cet espace, aucune structure relevant de l'occupation antique des lieux n'a été identifiée avec certitude. Seule la fosse FS. 28, non datée, pourrait potentiellement s'y rattacher.

Cette fosse présente un plan ovale de 1 x 1,5 m, orienté grossièrement suivant l'axe du fossé FO 31. La coupe mécanique de cette structure a révélé une profondeur conservée de 0,2 m et un profil en cuvette très ouvert. Le comblement, très homogène et peu compact, est constitué de limon brun foncé avec quelques silex et n'a livré aucun mobilier (US. 308 ; fig. 77). On notera toutefois qu'il s'agit probablement

de la fosse n° 4 / tranchée 2 identifiée lors du diagnostic, laquelle avait alors livré un élément de bol Menez 110 en *terra nigra* daté de la seconde moitié du I^{er} siècle (Leterreux 2014a).

Comment interpréter ce large espace vide ? Était-il réellement aussi vide qu'il n'y paraît ? Il est vrai que la présence de nombreux creusements postérieurs peut-être à l'origine de la disparition de certaines structures antiques ou protohistoriques (fig. 65). La troncature moderne, qui ne peut être quantifiée, fut peut-être plus marquée à cet endroit et donc à l'origine d'un arasement plus important des structures antérieures. Dans l'hypothèse d'un vide réel, rien ne nous permet d'identifier la nature de l'occupation ou des activités en présence. Simplement peut-on noter que nous nous situons là à hauteur (et peut-être dans le giron) des aménagements mis au jour lors de la fouille du « 112, rue de la République » (fig. 62).

149

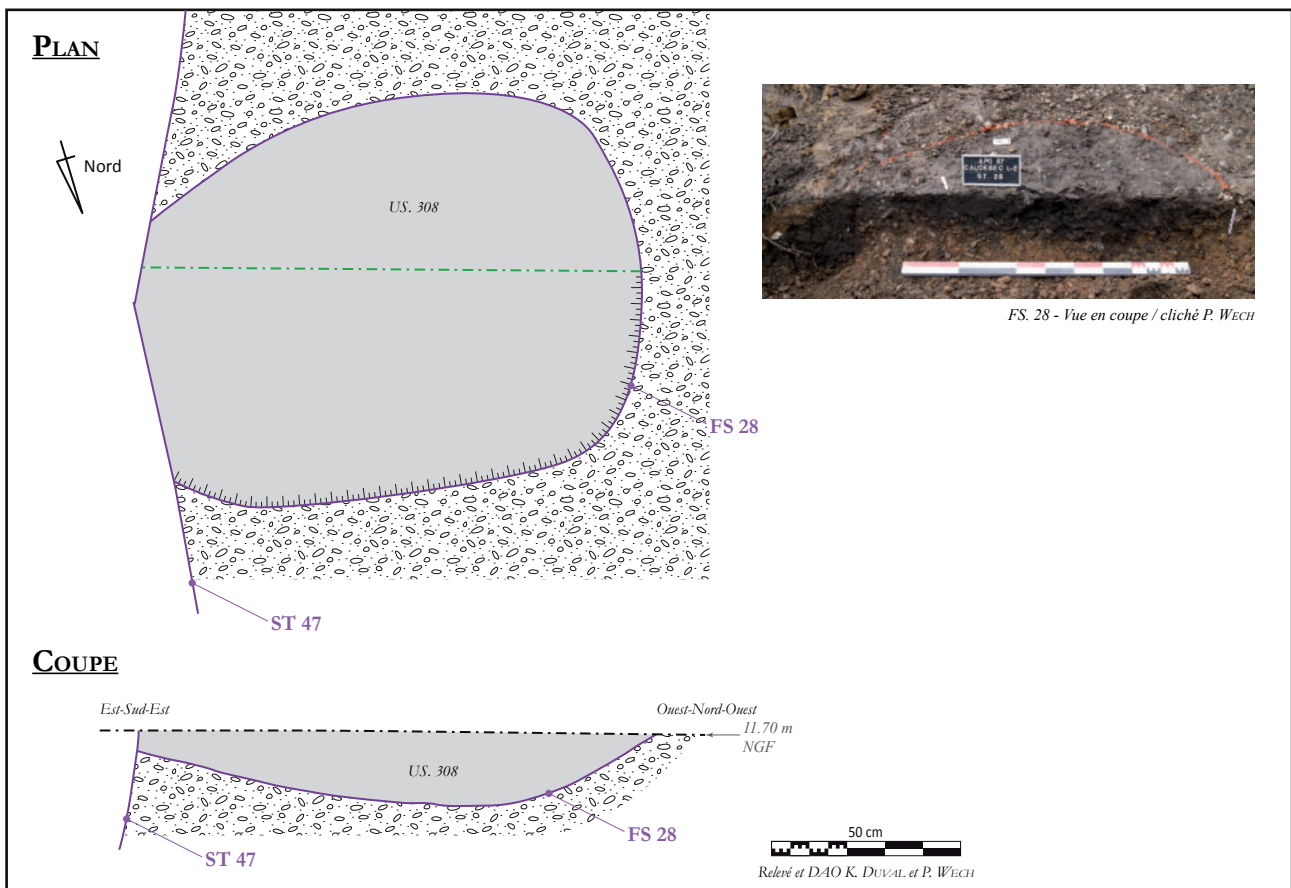


Figure 77 - La fosse FS 28

8.2.4. LES STRUCTURES FOSSOYÉES DU SECTEUR SUD

Au-delà du fossé FO. 27, la fouille a révélé une concentration particulière de structures fossoyées (**fig. 78**). Là encore, la troncature moderne a entraîné la disparition de tous les témoins stratigraphiques, autres que les comblements, et associés à ces creusements. L'emprise décapée est ici particulièrement étroite, puisque inférieure par endroits à 4 m. Cette configuration particulière ne nous offre qu'une vision très partielle des vestiges et nous empêche, le plus souvent, d'en restituer à la fois l'extension comme la fonction. On notera toutefois, avant de nous lancer dans les descriptions, que les recoupements entre structures antiques sont peu fréquents, ce qui semble attester une

durée d'occupation relativement courte et / ou une organisation spatiale bien définie.

Nous décrirons les différentes structures suivant une progression du nord vers le sud. Les structures les plus conséquentes seront décrites séparément, tandis que les ensembles de structures plus modestes pourront être regroupées.

8.2.4.1. QUELQUES TROUS DE POTEAU ?

Immédiatement au sud du fossé FO 27, un ensemble de trois structures de tailles réduites a été mis en évidence lors de la fouille (**fig. 79**). Aucune n'a livré de mobilier, de sorte que leur datation reste incertaine. Appartiennent-elles à l'occupation antique ?

150

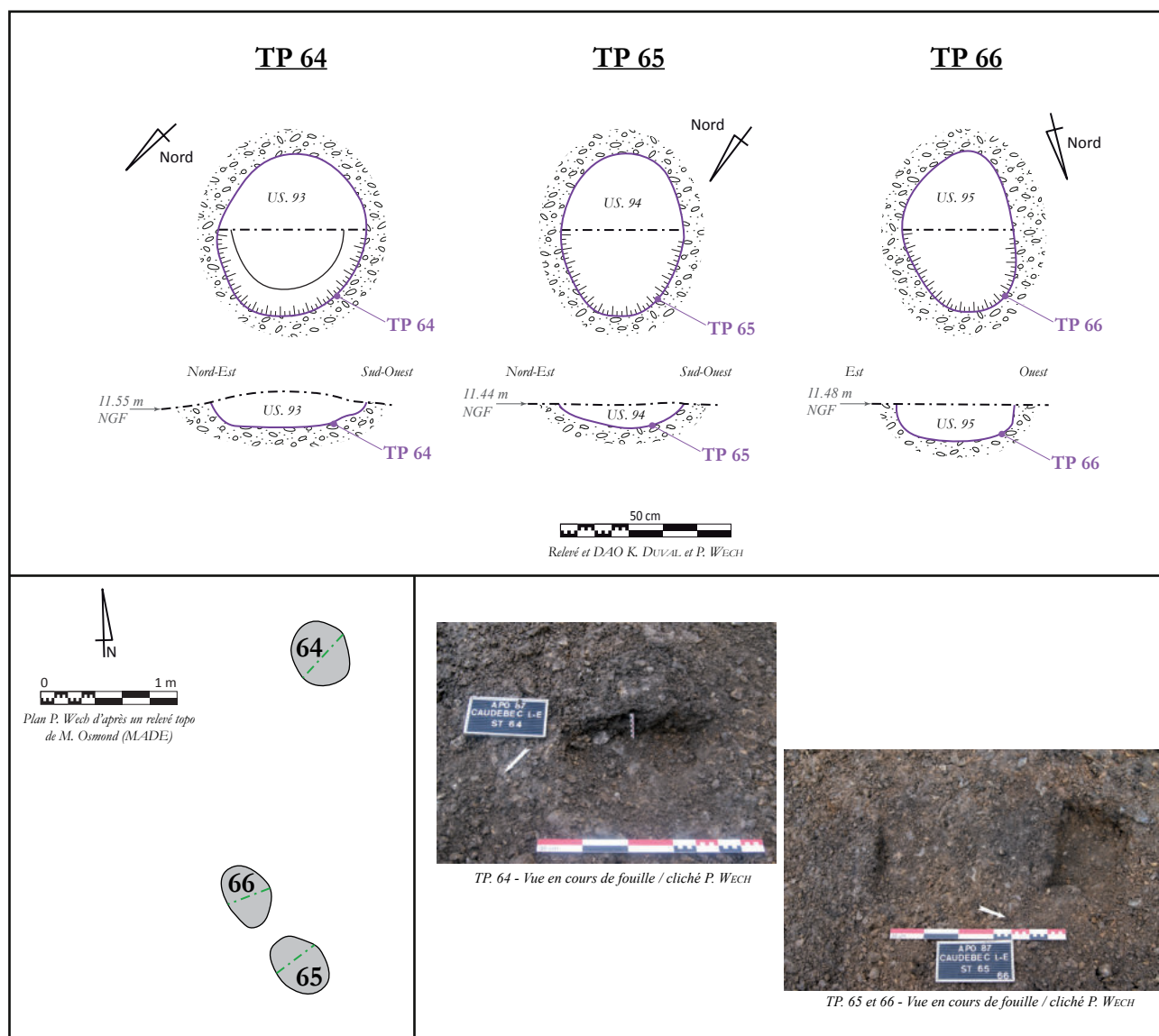


Figure 79 - Les structures TP 64, 65 et 66

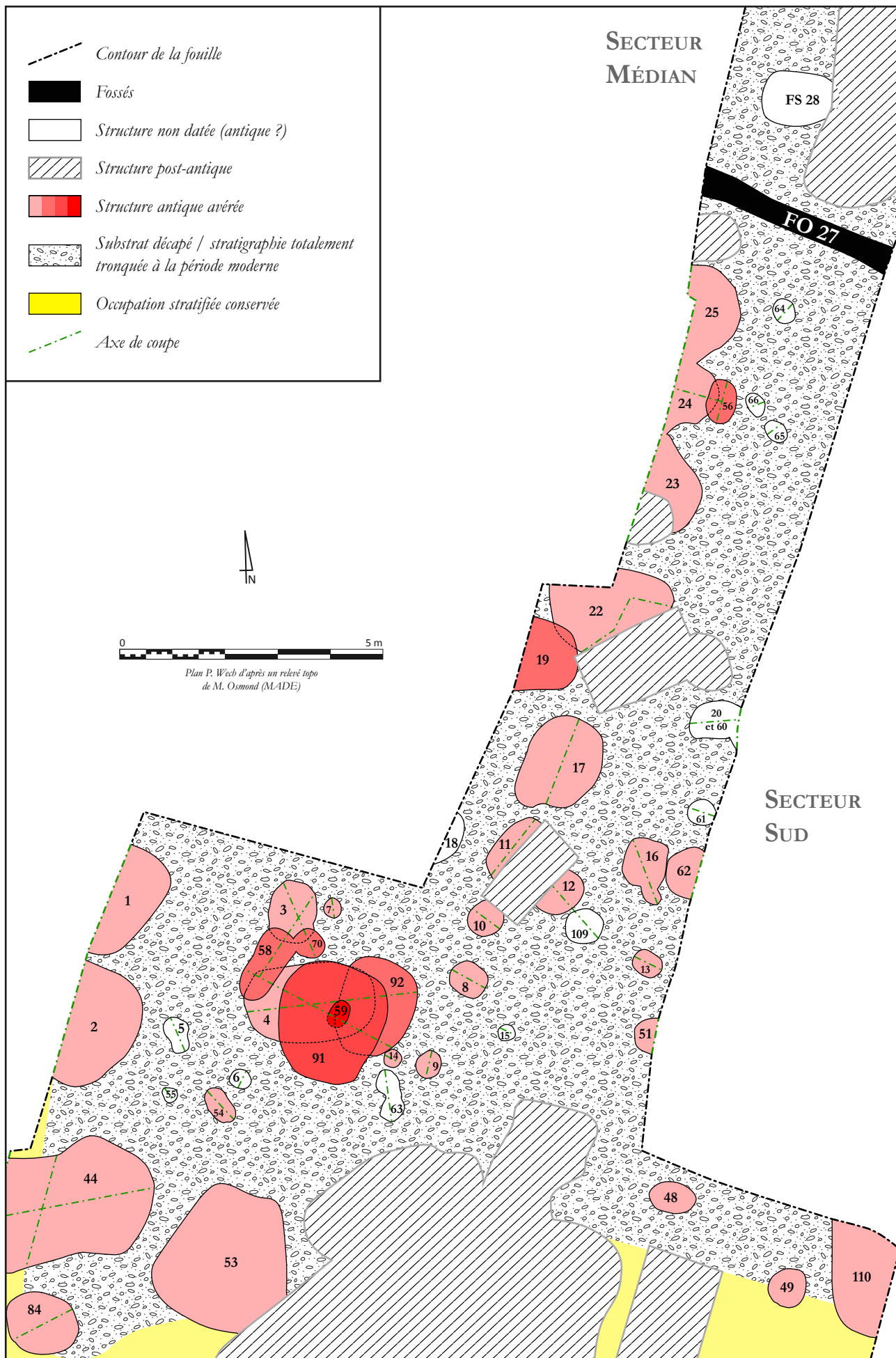


Figure 78 - Plan masse des structures antiques reconnues dans le secteur sud non stratifié

- *La structure TP 64*

Il s'agit d'un creusement de plan ovale de 0,5 x 0,4 m, dont la profondeur conservée n'est que de 0,1 m. Le profil observé semble comporter un fond plat et des parois évasées. Le comblement est apparu homogène et constitué de limon sableux noirâtre peu compact, avec quelques silex (US. 93). La taille de cette structure inciterait volontiers à y reconnaître un trou de poteau, mais la prudence reste de mise puisque l'on sait que la troncature moderne en a sans doute fait disparaître une part non négligeable. Il peut donc tout aussi bien s'agir du fond d'une structure plus conséquente, mais non identifiable.

- *La structure TP 65*

Il s'agit d'un creusement de plan ovale de 0,5 x 0,35 m, dont la profondeur conservée est inférieure à 0,1 m. Le profil observé est en cuvette avec des parois évasées. Le comblement est apparu homogène et constitué de limon brun foncé avec de nombreux petits graviers (US. 94). La taille de cette structure inciterait volontiers à y reconnaître un trou de poteau, mais la prudence reste de mise puisque l'on sait que la troncature moderne en a sans doute fait disparaître une part non négligeable. Il peut donc tout aussi bien s'agir du fond d'une structure plus conséquente, mais non identifiable.

- *La structure TP 66*

Il s'agit d'un creusement de plan ovale de 0,5 x 0,3 m, dont la profondeur conservée n'est que de 0,1 m. Le profil observé semble comporter un fond plat, légèrement arrondi, et des parois verticales. Le comblement est apparu homogène et constitué de limon sableux brun foncé avec du gravier et quelques silex (US. 95). La taille de cette structure inciterait volontiers à y reconnaître un trou de poteau, mais la prudence reste de mise puisque l'on sait que la troncature moderne en a sans doute fait disparaître une part non négligeable. Il peut donc tout aussi bien s'agir du fond d'une structure plus conséquente, mais non identifiable.

- *Commentaires*

Ces trois structures présentent, dans leur état de conservation actuel, des formes et des comble-

ments assez similaires. Il est donc tentant de les associer. Si l'on admet l'hypothèse de trous de poteau, elles pourraient alors constituer les vestiges d'un bâtiment dont le plan nous échappe cependant très largement. En effet, l'organisation des structures ne permet ici aucune proposition de restitution¹⁰⁶, pas plus que l'exiguïté de la surface décapée.

8.2.4.2. *LA FOSSE FS 25*

A proximité immédiate de l'ensemble précédent, et partiellement engagé sous la berme, un groupe de trois fosses apparemment en connexion a été mis au jour¹⁰⁷. Nous les décrirons successivement, du nord au sud, avant de nous interroger sur la nature de l'ensemble.

- *Morphologie de la fosse FS 25*

La portion de cette structure située dans l'emprise décapée présente un plan circulaire dont le diamètre à l'ouverture est estimé à près de 2 m. Seule la moitié orientale de la structure a pu être fouillée¹⁰⁸. La fouille a révélé des parois évasées en partie supérieure (peut-être en raison d'affaissements), puis nettement plus verticales. Les explorations ont été menées jusqu'à l'altitude de 10,05 m NGF, soit plus d'un mètre sous le décapage, mais n'ont pas permis d'atteindre la base du creusement¹⁰⁹. A cette altitude, la structure présente une section circulaire de 1,2 m de diamètre et des parois verticales (**fig. 80**).

- *Structure du comblement et mobilier associé*

Le comblement est apparu assez massif et homogène, constitué globalement de limon brun-gris

106 Dans cette hypothèse, l'écart de seulement 0,65 m entre les structures 65 et 66 semble toutefois étrange. Les structures 64 et 66 sont quant à elles séparées d'environ 1,8 m.

107 Les fosses FS 23, FS 24 et FS 25 correspondent respectivement aux structures 8, 7 et 6 identifiées dans la tranchée 2 du diagnostic. Aucune n'avait alors été sondée (Leterreux 2014a).

108 Cette fouille a été réalisée entièrement manuellement.

109 La fouille n'a pas été menée plus profondément afin, d'une part, de respecter les normes de sécurité en vigueur et, d'autre part, de respecter les consignes discutées en amont avec le SRA et l'aménageur en matière de cotes de fond de projet (cf. *supra* §. 4.5.2). La structure présente donc une profondeur conservée supérieure à 1,5 m.

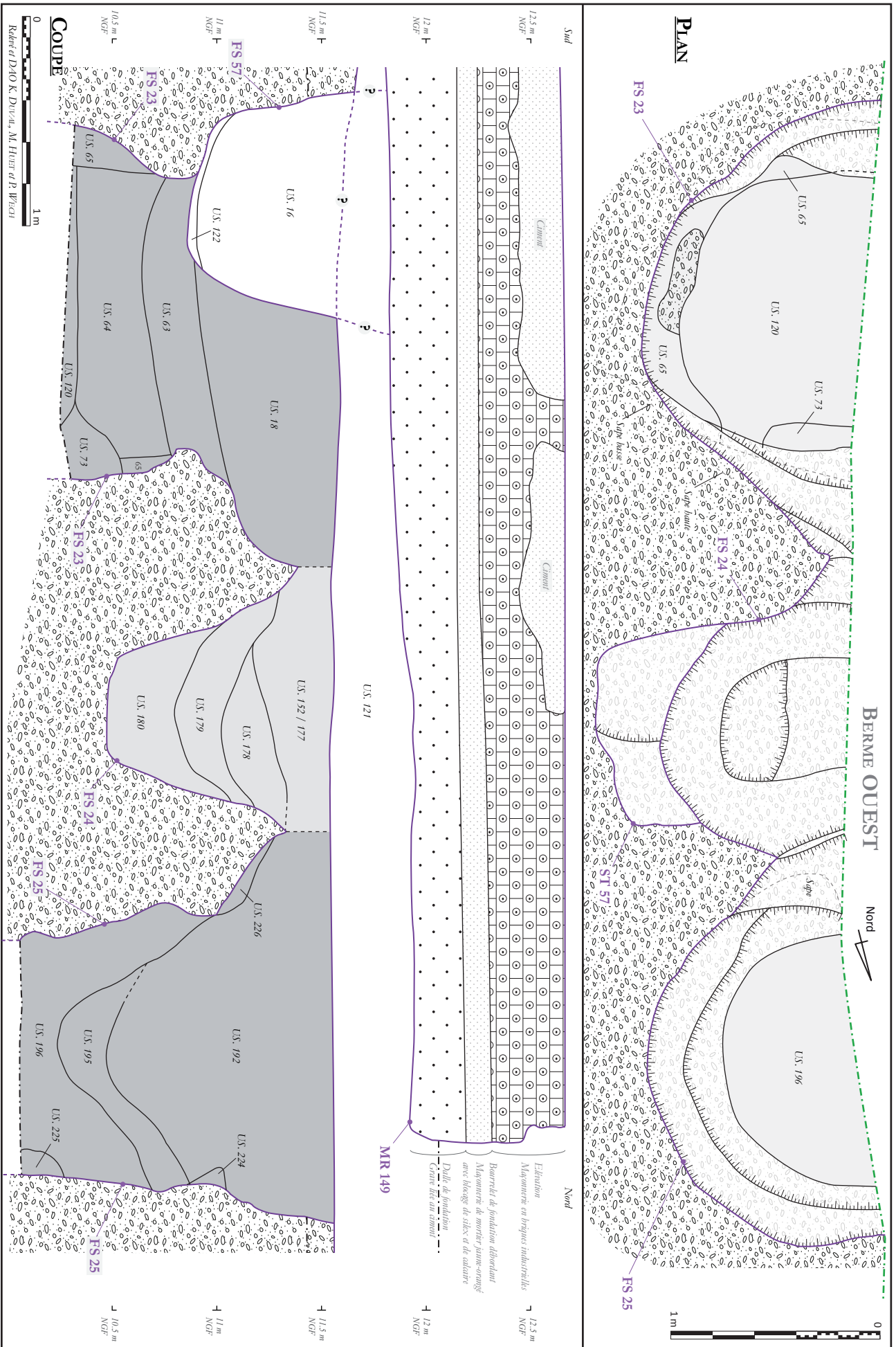


Figure 80 - Les fosses FS 23, FS 24 et FS 25

avec quelques inclusions centimétriques. Une stratification interne a malgré tout pu être reconnue. Le niveau le plus profond est constitué de limon sableux verdâtre, meuble et homogène, ne recelant que très peu de silex (US 196). Le mobilier collecté dans ce niveau se compose de quelques nodules de torchis brûlé, un bloc de calcaire tendre, des éléments de quincaillerie en fer¹¹⁰, des restes fauniques et un lot de 60 tessons de céramique. La faune livre quelques coquilles d'huîtres et plus de 2 kg d'ossements, principalement la triade domestique, mais aussi 3 restes de coq, 1 reste de grand corbeau, 1 reste de pigeon et une carcasse incomplète de chien. Ce dernier était sans doute un jeune adulte (entre 2 et 4 ans), peut-être un épagneul. La céramique comporte quant à elle essentiellement des productions communes (pots et écuelles), auxquelles s'ajoutent un fragment de paroi fine engobée, un autre de *terra nigra* et 4 autres de sigillée sud-gauloise (dont une coupelle Drag. 46). Le tout semble fixer un *terminus post quem* à l'extrême fin du I^{er} siècle.

Un prélèvement réalisé dans cette US n'a livré qu'un grain de blé et un autre de polygonacée (plante herbacée sauvage), tous deux carbonisés. Ceci semble indiquer l'absence de rejets domestiques, agricoles ou artisanaux liés aux végétaux. La présence de deux graines minéralisées de plantes herbacées sauvages (lamier et polygonacée) semble quant à elle suggérer la présence de rejets occasionnels de matière excrémentielle dans cette phase du comblement.

Surmontant un niveau intermédiaire constitué d'un mélange plus hétérogène et très meuble de sable brun, gris et verdâtre avec quelques silex et des charbons de bois (US 195), le comblement supérieur apparaît sous la forme d'un limon sableux brun-gris, meuble et homogène, avec du cailloutis de silex et quelques charbons de bois (US 192). La fouille y a mis au jour un mobilier abondant et diversifié comprenant de la céramique, de la faune, du métal, du mortier, de la pierre et de la terre cuite. Celle-ci comprend quelques nodules de torchis brûlé (plus de 1,2 kg) auxquels s'associent plus de 80 fragments de terres cuites archi-

tecturales¹¹¹, un morceau de statuette en terre blanche (buste féminin de Vénus, fig. 81) et un peson. Les éléments en pierre comprennent quant à eux quelques blocs de calcaire dur, d'autres, plus nombreux, en calcaire tendre¹¹², un petit galet de silex (diamètre 27 mm) et un bloc de grès informe. Le corpus métallique livre deux éléments en alliage cuivreux (un clou à tête ronde et une petite plaque rectangulaire), et un lot assez conséquent d'éléments ferreux¹¹³.



Figure 81 - Eléments mobiliers en terre cuite issus de l'US 192

154

110 Un clou de chaussure, 10 clous de menuiserie et une dizaine de tiges non caractérisées. Cf. l'étude de Stéphanie Zeller (volume 2, §. 4).

111 Le tout représente une masse de plus de 5 kg et se compose, outre une cinquantaine de fragments indéterminés, de morceaux de *tegulae* (14 restes), d'*imbrices* (19 restes) et de briques à téton (1 reste).

112 L'un d'eux présente une face dressée et des traces de sciage.

113 Une petite plaque avec perforation, 17 clous de menuiserie, 1 clou de chaussure, 2 clous de charpente / construction et une vingtaine de tiges non caractérisées.

La faune livre principalement des restes de la triade domestique, auxquels s'ajoutent des ossements de coq et une portion de thorax de chien, sans doute le même que celui identifié dans l'US 196. Le tout correspond à une masse d'environ 3,5 kg, assortie de quelques rares coquilles d'huîtres, de moules et de coques. La céramique est représentée par un lot de plus de 350 tessons. A l'exception de rares formes résiduelles relevant du milieu du I^{er} siècle, ce mobilier est globalement homogène, avec une majorité d'éléments datables de la fin du I^{er} ou du début du II^e siècle. Quelques formes caractéristiques du seul II^e siècle permettent cependant d'exclure une datation antérieure au début de ce siècle¹¹⁴.

Un prélèvement de sédiments réalisé dans l'US 195 n'a livré que trois carporestes carbonisés, dont un grain de blé et une graine de grémil des champs (plante herbacée sauvage). Là encore, aucune activité mettant en jeu des végétaux ne peut être identifiée au travers de ce comblement.

- Aménagements internes et interprétation fonctionnelle

L'examen attentif du comblement a révélé la présence, le long des parois et à plusieurs emplacements, de «plaques» sédimentaires constituées tantôt de limon gris-noir induré (US 224 et 225), tantôt de plages sableuses verdâtres avec du silex (US 226). Ces niveaux n'ont livré aucun mobilier, mais leur nature comme leur disposition semblent attester la présence

d'un aménagement de type cuvelage, récupéré ou totalement disparu. Ce constat permet de proposer pour cette fosse l'hypothèse d'un puits ou d'un silo, deux types de structures pour lesquelles de nombreux parallèles régionaux peuvent être relevés. On notera cependant que la plupart des silos, ou des structures interprétées comme tels, présentent des plans plus proches du carré ou du rectangle, et que celles qui offrent des plans circulaires étaient généralement pourvues de cuvelages ou d'aménagements internes quadrangulaires. En présence d'un aménagement strictement circulaire, l'hypothèse d'un puits ou puisard nous semble donc devoir être ici privilégiée (fig. 82).

- Un reflet des occupations et activités mitoyennes ?

Le comblement reconnu ici semble uniquement constitué d'apports massifs et volontaires destinés à reboucher la structure d'un seul tenant. Les remblais utilisés à cet effet contiennent une part importante de mobilier d'origine détritique, probablement en position secondaire. L'étude de ce mobilier peut donc, dans une certaine mesure, nous renseigner sur les activités présentes dans l'environnement de la fosse. On relève ainsi la présence de matériaux de construction divers (des fragments de terres cuites architecturales, quelques rares nodules de mortier beige-rosé, des blocs de pierre et des nodules de torchis) qui illustrent la proximité probable de bâtiments, sans doute objets de travaux de (re)construction ou de démolition. La



Figure 82 - Vues en plan et en coupe de la fosse FS 25 en fin de fouille (clichés M. Huet)

114 Le mobilier concerné est trop abondant pour en donner un aperçu ici. Nous renvoyons pour cela à l'étude de Delphine Théolas (volume 2, §. 3).

quincaillerie est bien représentée, principalement par des clous de menuiserie qui évoquent un contexte domestique.

L'essentiel du mobilier est cependant constitué par la céramique (plus de 400 restes) et la faune. Cette dernière se caractérise avant tout par une surabondance des restes de caprinés domestiques qui représentent plus de 70 % de l'assemblage¹¹⁵, au détriment, principalement, du bœuf. Ces restes de caprinés sont principalement constitués de crânes débarrassés de leur mandibule. Leur examen détaillé démontre qu'une majorité correspond aux parties sommitales du crâne, et en particulier aux chevilles osseuses. Les interventions régulièrement observées à la base de ces dernières documentent notamment le prélèvement de la peau et de l'étui corné. Bien qu'en position secondaire, ces déchets correspondent très vraisemblablement à une récupération systématique de la corne, pratique sans doute concurrencée par une activité de dépouillement¹¹⁶.

On soulignera également la présence, parmi la faune, de plus d'une soixantaine de restes de poissons, collectés dans les prélèvements tamisés. Ces restes mettent en évidence la forte présence d'anguilles et de cyprinidés. Un reste d'aloise feinte est également à signaler. Ces taxons révèlent une activité halieutique centrée sur les poissons d'eau douce.

On soulignera également la présence de charbons dont l'étude anthracologique suggère une origine potentiellement artisanale. Trois taxons ont été identifiés (chêne, hêtre et pomôidée) et sont représentés par des fragments de moyens et gros calibres plutôt caractéristiques de combustions avec des phases d'entretien de feu importantes.

- Discussion et synthèse

Pour conclure, on observe, dans ce comblement, la présence d'apports d'origines diverses, à la fois domestique (statuette et céramique par exemple) et sans doute artisanale. La présence d'un probable atelier de prélèvement et de travail de la corne est une donnée intéressante quant à notre perception de l'oc-

cupation des environs de la fouille. En termes fonctionnels, retenons que la fosse FS 25 peut être assimilée à une structure de type puits ou puisard. Sa datation est impossible à établir avec certitude, mais doit se situer dans le courant, voire dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Son abandon est suivi d'un remblaiement massif et volontaire réalisé avec d'importants volumes de sédiments riches en rejets divers. Ceux-ci se situent en position secondaire et permettent de fixer pour le comblement un *terminus post quem* au tournant des I^{er} et II^e siècles, sans doute même plus probablement dans les premières décennies du II^e siècle¹¹⁷.

8.2.4.3. LA FOSSE FS 24

- Morphologie de la fosse FS 24

La fosse FS 24 se situe immédiatement au sud de la précédente à laquelle elle est d'ailleurs tangente. Egalement engagée sous la berme, elle n'a été explorée que partiellement. La partie reconnue présente un plan circulaire d'environ 1,2 m de diamètre, recoupé à son extrémité orientale par le creusement de la structure ST 56. La fouille manuelle a permis d'atteindre le fond du creusement, à une altitude de 10,5 m NGF, soit une profondeur conservée d'environ 1,1 m. Le fond est presque plat, offrant une légère cuvette, et les parois légèrement évasées (**fig. 80 et 83**).

- Structure du comblement et mobilier associé

La fouille a révélé un comblement constitué globalement de limon sableux gris-verdâtre peu compact qui, de prime abord, offre une apparence assez massive. Un examen attentif révèle en revanche la présence probable de plusieurs séquences de comblement distinctes.

En partie basse, l'US 180 comporte latéralement de probables effondrements de parois constitués de grave sableuse orangée. Ceux-ci témoignent soit d'une certaine durée d'ouverture précédant un comblement volontaire et rapide, soit de la présence d'aménagements internes de type cuvelage. Le mobi-

115 Les restes osseux ayant pu être déterminés dans le comblement de la fosse FS 25 sont au nombre de 425.

116 Cette dernière se lit notamment dans la relative abondance des bas de pattes. Cf. l'étude de Maude Barne (volume 2, §. 9).

117 Un comblement en deux temps ne saurait être totalement exclu. On remarquera que le nettoyage de surface de cette fosse (US 181) a livré quelques éléments céramiques suggérant un TPQ au début du II^e siècle.

lier présent est peu conséquent puisqu'il consiste en un clou de menuiserie en fer, de rares restes fauniques et un tesson de céramique commune relevant sans doute du I^{er} siècle.

L'apparence assez organique de ce niveau nous a amené à y réaliser un prélèvement de sédiment. L'étude des refus de tamis a montré la présence en abondance, de carporesses minéralisés¹¹⁸. Ceux-ci consistent en plus de 360 graines et fruits (soit une densité de 105 restes/L), dont plus de 90 % de plantes alimentaires (fruitiers et aromates principalement)¹¹⁹. Ils témoignent, entre autres choses, de la présence de matière fécale (sans doute humaine) et / ou de litière, de foin, de déjections animales ou de déchets de désherbage.

On soulignera également la présence, dans ce prélèvement, de charbons dont l'étude anthracologique suggère une origine potentiellement artisanale. Trois taxons ont été identifiés (chêne, hêtre et pomoïdée) et sont représentés par des fragments de moyens et gros calibres plutôt caractéristiques de combustions avec des phases d'entretien de feu importantes.

L'US 179, surmontant la précédente, apparaît plus sombre et moins riche en cailloutis de silex. On notera également la présence plus importante de charbons. Le mobilier mis au jour est, cette fois-ci, beaucoup plus abondant et diversifié ; il suggère un

caractère détritique plus affirmé. Outre des nodules de torchis brûlé, nous y avons découvert un fragment de peson en terre cuite, des matières organiques minéralisées (coprolithes), quelques restes fauniques (triade domestique, chien, coquilles d'huîtres, de coques et de moules), de la quincaillerie en fer (un possible outil, une soie d'outil et deux clous de menuiserie), ainsi que de la céramique. Celle-ci consiste en un lot de 13 tessons parmi lesquels des éléments non tournés, des productions communes et deux fragments de *terra nigra*, le tout désignant, au plus tôt, la seconde moitié du I^{er} siècle.

La réalisation d'une lame mince dans les «crouûtes» de matière organique minéralisée a permis de montrer qu'il s'agissait en réalité d'excréments d'origine humaine ou, plus probablement, porcine¹²⁰. La présence de nombreux œufs de parasites de l'espèce des *Ascaris*¹²¹ tend à confirmer cette identification. Ainsi, malgré l'absence de prélèvement dans cette US, il est probable que l'on y retrouve des caractéristiques similaires à celles de l'US sous-jacente, au moins quant à la présence de matière fécale.

L'US 178 comporte des inclusions de calcaire pulvérulent ainsi que quelques morceaux de charbon. Elle livre un mobilier à nouveau peu abondant, parmi lequel quelques restes fauniques (triade domestique,

157



Figure 83 - Vues en plan et en coupe de la fosse FS 24 en fin de fouille (clichés M. Huet)

118 A cela s'ajoutent quatre graines carbonisées : une céréale non identifiée et trois plantes sauvages (poacée et polygonacée).

119 Cf. l'étude de Marie Derreumaux (volume 2, §. 11).

120 Cf. l'étude de Quentin Borderie (volume 2, §. 14).

121 Identification d'après photo et information orale Matthieu Le Bailly que nous remercions ici chaleureusement pour son aide et sa disponibilité.

chien¹²² et coquilles de moules et d'huîtres), un clou de menuiserie et une tige en fer, une monnaie et un lot céramique d'une vingtaine de tessons. Celui-ci comporte des productions fines de *terra rubra* et de *terra nigra* (assiette Gose 287/289), de la céramique commune et un élément de sigillée sud-gauloise. L'ensemble semble se rapporter à la seconde moitié du I^{er} siècle, ce que ne dément pas la monnaie : un semis à l'autel de Lyon d'époque augusto-tibérienne, très fortement usé.

La partie supérieure du comblement consistait en un sédiment limono-sableux brun-gris, meuble et homogène, avec quelques charbons de bois et du cailloutis de silex (US 152 et 177), exactement identique à l'US 192 de la fosse FS 25 avec laquelle elle est d'ailleurs en contact. En l'absence de recrussement apparent, il est permis de penser que ces deux contextes n'en forment en réalité qu'un et que le comblement final des deux fosses FS 25 et FS 24 est synchrone.

Les US 152 et 177 ont livré un mobilier relativement conséquent. On y trouve notamment des nodules de terre brûlée (torchis), de rares morceaux de *tegnula*, un bloc en calcaire dur, quatre clous de menuiserie et trois tiges en fer, mais aussi des restes fauniques en abondance (triade domestique et coquilles d'huîtres, de moules et de coques) et plus de 80 tessons de céramique parmi lesquels des productions non tournées, des céramiques fines (gobelet Gose 340/341 en *terra rubra* et bols Menez 103 et 110 et assiette Gose 287/289 en *terra nigra*), de la sigillée sud-gauloise, de l'amphore et des céramiques communes. Ce lot fournit un *terminus post quem* dans le dernier quart du I^{er} siècle.

- Aménagements internes et interprétation fonctionnelle

Comme nous l'avons évoqué, la présence, au pied des parois, de poches de grave sableuse pourrait suggérer la présence d'aménagements assimilables à un cuvelage ou coffrage, lesquels ont pu faire l'objet de récupérations. La question de la fonction première

122 Il s'agit probablement du même animal que celui déjà reconnu dans l'US précédente, à savoir un individu mâle âgé de plus de 2 ans. Ce « remontage » n'atteste pas pour autant une synchronie des deux US, mais peut simplement découler d'une « erreur » d'appréciation stratigraphique lors de la collecte (particulièrement si les éléments en question se situaient à l'interface entre les deux US).

de cette fosse reste cependant sans réponse définitive. Sa morphologie appelle l'hypothèse habituelle d'une structure de stockage, mais que rien ne vient réellement appuyer. On remarquera avec intérêt la présence récurrente de matières fécales, d'origine humaine ou porcine, qui permet de proposer des hypothèses alternatives. Il pourrait ainsi s'agir d'une fosse d'aisance ou d'une « fosse à purin », si tant est, bien sûr, que les comblements reconnus soient liés à l'usage premier de la structure.

- Un reflet des occupations et activités mitoyennes ?

Comme pour la fosse FS 25, précédemment décrite, la présence régulière d'éléments détritiques indique que la fosse FS 24 a servi de dépotoir, probablement secondaire, et ce de façon concomitante à son fonctionnement et / ou au moment de son comblement. Les mobiliers mis au jour dans l'US 179 en témoignent ainsi pleinement. Au total, ce sont plus de 110 tessons de céramique et 2 kg de restes fauniques qui ont été collectés dans ce comblement. Si la faune et, dans une moindre mesure, les données anthracologiques, semblent refléter la proximité d'une activité artisanale¹²³, on observe également la présence de rejets plus typiquement liés à une occupation et des activités domestiques (céramique et carporestes notamment).

Les refus de tamis du prélèvement réalisé dans l'US 180 ont également livré plus de 90 restes de poissons, dont plus de la moitié a pu être déterminée. Il s'agit principalement de restes d'anguilles et de cyprinidés, issus de ressources locales. Leur présence illustre sans doute également les apports détritiques générés par une occupation domestique mitoyenne.

- Discussion et synthèse

On observe donc une fois encore un comblement mixte, mêlant des apports plus ou moins détritiques relevant pour partie d'un contexte domestique et pour partie d'un contexte plus artisanal. La fonction première de cette fosse semble difficile à établir : s'agissait-il d'un silo, d'une structure artisanale (mais

123 L'importance numérique des caprinés et, particulièrement, des éléments crâniens oriente l'interprétation de cet assemblage vers l'hypothèse d'un artisanat tourné vers le travail de la corne, à l'instar de ce qui avait déjà été constaté pour la fosse FS 25.

quel artisanat ?), d'une fosse d'aisance ou bien de tout autre chose ? Les éléments manquent pour apporter une réponse définitive à cette question.

D'un point de vue chronologique, il est toujours difficile d'établir la datation d'un creusement. On peut raisonnablement penser que celui-ci se situe dans le courant du I^{er} siècle, sans plus de précision. Rien ne permet de savoir s'il est synchronique de celui de la fosse FS 25. Le comblement n'est pas antérieur au milieu du I^{er} siècle. Il convient toutefois d'être extrêmement prudent dans l'utilisation des datations obtenues avec la céramique, étant entendu que le caractère secondaire des dépôts induit une résidualité difficile à estimer. Il n'est donc pas impossible que les différentes séquences de comblement soient plus récentes et s'étalent jusqu'au début du II^e siècle. Là encore, une synchronie avec la fosse FS 25 reste envisageable mais impossible à démontrer.

8.2.4.4. LA FOSSE FS 23

- Morphologie de la fosse FS 23

Elle se situe immédiatement au sud de la précédente, à laquelle elle est tangente. Également engagée sous la berme, elle n'a été explorée que partiellement, mais manuellement. La partie reconnue présente à l'ouverture un plan grossièrement circulaire d'environ 2 m de diamètre. La fouille manuelle a été menée jusqu'à l'altitude de 10,25 m NGF, soit une profondeur sous le décapage d'environ 1,2 m. Pour les mêmes raisons que celles évoquées pour la fosse FS 25, la fouille n'a pas pu être menée plus avant et le fond de la structure n'a pas été atteint. Un sondage à la tarière a été réalisé en fin de fouille sur une épaisseur de 0,6 m et n'a pas davantage permis d'atteindre le fond du creusement, dont la profondeur conservée est donc supérieure à 2 m (fig. 80 et 84).



Figure 84 - Clichés de la fosse FS 23 (P. Wech)

Pour ce qui en a été vu, le profil du creusement s'apparente à un sablier avec un évasement supérieur bien marqué, un resserrement central à la cote 10,85 m NGF (largeur d'environ 1,25 m) et un nouvel élargissement en sape en partie basse. A la base de la fouille, le creusement atteint un diamètre de 1,75 m. Les parois apparaissent donc peu régulières, mais sans doute cela doit-il être lié à des phénomènes d'affaissement.

- Aménagements internes et interprétation fonctionnelle

La fouille a permis de mettre en évidence la présence, contre les parois de la fosse et sur tout son pourtour, d'un liseré sombre constitué de limon

sableux noirâtre avec des poches de grave sableuse (US. 65 ; fig. 84 et 85). La présence de traces de bois décomposé indique clairement qu'il s'agit ici du négatif d'un aménagement de type cuvelage. Il est probable que les éléments qui composaient ce cuvelage n'aient pas été récupérés, mais aient pourri sur place. Les observations réalisées lors de la fouille suggèrent que l'aménagement, au sein de la fosse, ait adopté un plan grossièrement quadrangulaire, d'une largeur d'environ 1,2 m et d'une longueur d'au moins 0,9 m. Dans la réalité, le cuvelage devait sans doute être assez irrégulier et de plan plutôt polygonal, chaque planche ou élément constituant un côté de la structure.

L'US. 65 a livré quelques rares éléments mobi-

160

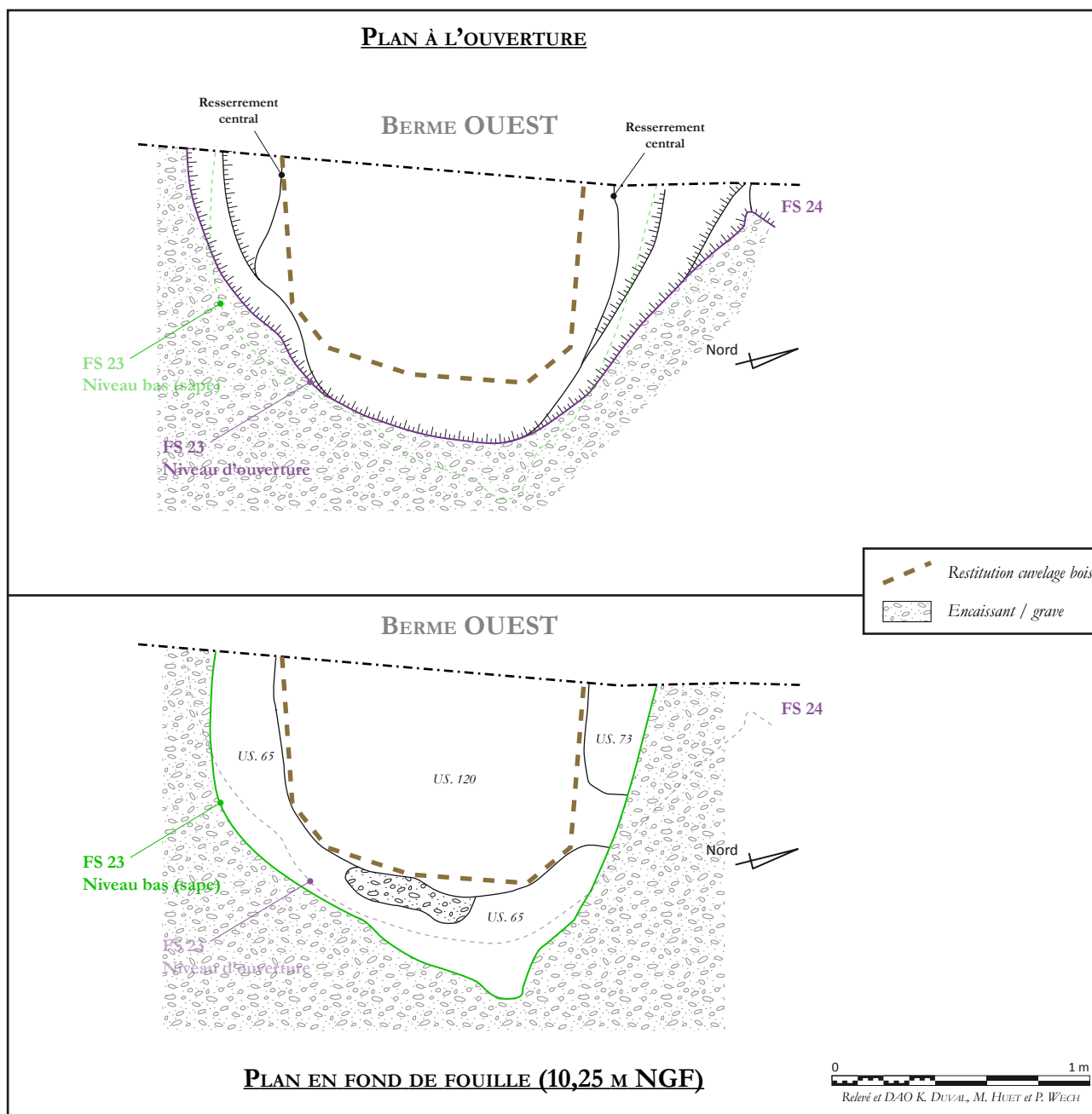


Figure 85 - Proposition de restitution du cuvelage de la fosse FS 23

liers parmi lesquels un clou de menuiserie en fer et 3 tessons de céramique fixant un *terminus post quem* dans la seconde moitié du I^{er} siècle. En admettant que l'US. 65 corresponde bien aux traces d'un cuvelage, ces éléments permettraient de fixer la date de sa réalisation. Une pollution postérieure, soit au cours de l'utilisation de la structure, soit lors de son abandon, ne peut cependant pas être écartée.

La morphologie du creusement et la nature des aménagements reconnus à l'intérieur permettent de formuler quelques hypothèses quant à la fonction originelle de la structure, tout en tenant compte du caractère partiel de la fouille, contrainte par la présence de la berme. On pourrait ainsi envisager qu'il se soit agi d'une structure de stockage, même si sa grande profondeur semble peu compatible. Pour la même raison, l'hypothèse d'une structure artisanale (cuve de traitement pour une tannerie par exemple) semble également peu probable. L'identification d'un puits ou puisard paraît en revanche plus séduisante. Nous devons considérer enfin la possibilité qu'il s'agisse d'une fosse d'aisance ou d'une «fosse à purin».

- Structure du comblement et mobilier associé

Le comblement est constitué par une succession de dépôts plus ou moins conséquents qui se superposent assez régulièrement, sans phénomène de «tas» apparent. Le niveau le plus profond (US. 120) est constitué de limon sableux gris-vert assez compact et homogène riche en fragments de coquilles, très charbonneux et organique. Le mobilier mis au jour, malgré une surface et une profondeur d'exploration limitées, est particulièrement abondant :

- quelques morceaux de *tegulae* et d'*imbrices* (5 restes pour plus de 1 kg) ;
- des éléments de quincaillerie en fer (2 tiges indéterminées et 4 clous de menuiserie) ;
- des restes fauniques (77 restes pour plus de 1,5 kg, principalement la triade domestique, du coq domestique et du chien, mais aussi quelques coquilles de moules et d'huîtres) ;
- plus de 4 kg de tessons de céramique (N.R. = 94) parmi lesquels de la *terra nigra* (coupe Menez 117), de l'amphore (régionale et G. 4 de Narbonnaise), des productions communes (pots, écuelles, jattes, passoires,

mortier ; **fig. 86**) et deux fragments de sigillée sud-gauloise (coupe Drag. 29).

On note latéralement, à l'emplacement d'une possible lacune dans le cuvelage, la présence d'une poche de sédiment limono-sableux verdâtre très riche en fragments de coquilles de moules (US. 73). Également d'apparence très organique¹²⁴, ce niveau a livré quelques restes fauniques (triade domestique) et une poignée de tessons (amphore, céramique commune et *terra nigra*) relevant sans doute de la seconde moitié du I^{er} siècle. Ceux-ci sont sans doute résiduels et ne remettent pas en cause la datation du début du II^e siècle établie pour l'US 120.

Ces éléments reflètent le caractère détritique du dépôt et suggèrent en outre une origine très probablement domestique. Un prélèvement de sédiment a été réalisé dans ce niveau et a livré des carporestes. Parmi ceux-ci, seuls deux graines carbonisées ont été collectées : de l'orge vêtue et du trèfle sauvage. Aucun rejet domestique, agricole ou artisanal lié aux végétaux ne peut donc être restitué ici. On note en revanche une quantité plus importante de restes minéralisés dont la présence suppose celle de matière fécale humaine et, possiblement, de déjections animales ou de déchets issus du nettoyage de la parcelle. Ces restes consistent pour moitié en plantes alimentaires (fruits et aromates auxquels peuvent être ajoutés la rose/églantier et l'arroche)¹²⁵ et pour moitié en plantes sauvages¹²⁶.

L'US sus-jacente est épaisse de 0,3 à 0,4 m et constituée de limon sableux verdâtre assez charbonneux, compact et homogène (US. 64). Sa fouille a permis la collecte d'un mobilier toujours abondant et diversifié. On relève ainsi la présence de terres cuites architecturales (13 restes dont brique, *tegulae* et *imbrices*), quelques blocs calcaires, ainsi qu'un lot d'éléments de quincaillerie en fer (une dizaine de clous de menuiserie,

124 Un prélèvement de sédiment a montré la présence de nombreux carporestes minéralisés (essentiellement des fruits accompagnés de quelques restes de plantes sauvages) témoignant de la présence de matière fécale sans doute d'origine humaine. Parmi les fruits : concombre / melon, fraise des bois, prunoiéd, mure et raisin.

125 Parmi les fruits : la fraise des bois, un prunoiéd, la framboise et surtout le raisin. Pour les aromates : l'aneth.

126 En l'occurrence : la camomille, la centaurée, des chénopodiacées, des polygonacées, une rubiacée, du sureau et de la morelle. Cf. l'étude de Marie Derreumaux (volume 2, §. 11). Le tout représente 29 restes.



Figure 86 - Eléments céramiques issus de l'US 120

162

une dizaine de tiges indéterminées et un manche) et un alliage cuivreux (tête de clou, tige et petite plaque). On notera la présence également de deux charnières en os de type Béal A XI,2.

La faune est représentée par des restes de coquilles d'huîtres, de moules et de coques, et surtout par près de 1,3 kg et 142 restes osseux parmi lesquels l'habituelle triade domestique accompagnée de deux restes de coq domestique. La céramique est également abondante puisque près de 250 tessons et près de 3 kg ont été collectés. Sans entrer dans le détail¹²⁷, on retrouve dans ce lot les composantes désormais habituelles qui permettent de fixer un *terminus post quem* au début du II^e siècle.

Un nouveau prélèvement de sédiment a révélé de rares restes de plantes sauvages carbonisés et une importante concentration d'éléments minéralisés. Ce matériel est composé pour un tiers de plantes alimen-

taires (céréales, fruits et aromates) et signale la présence de matière fécale humaine, voire de déjections animales. Des plantes sauvages constituent les deux autres tiers du corpus minéralisé. Elles sont issues de milieux variés : bords des eaux et milieux humides, moissons, cultures ou terrains vagues et pieds des murs. Le désherbage de la parcelle, la présence de résidus de traitement des récoltes, de litière, de foin ou de fumier sont autant d'explications possibles à la présence de ces plantes sauvages.

L'US 63 n'est épaisse que de 0,25 à 0,3 m. Elle est constituée d'un limon sableux brun-vert, assez homogène et moyennement compact, et renfermant quelques silex. Le mobilier collecté est, là encore, très abondant et diversifié puisqu'on y trouve de la céramique, de la faune, du métal, de la pierre, de la terre cuite et du verre. Les éléments en verre consistent en un pion et un reste de récipient non identifié. La terre cuite comprend des nodules de torchis brûlé, un

¹²⁷ Voir pour cela l'étude et l'inventaire réalisés par Delphine Théolas (volume 2, §. 3).

peson fragmentaire et quelques morceaux de briques, *tegulae* et *imbrices* (N.R. = 17). On notera en outre la présence d'un moellon en silex (dimensions de la face 13 x 5 cm). Le mobilier métallique est constitué quant à lui de six clous de menuiserie, cinq tiges indéterminées et une boucle en fer, auxquels il faut associer une fibule à charnière en alliage cuivreux, du type Feugère 23c3 et une charnière en os de même type que les précédentes.

La faune est abondante (plus de 1,5 kg pour 170 restes). On y retrouve une nouvelle fois des éléments de la triade domestique, associés à un reste de coq domestique. En ce qui concerne la céramique, le corpus est riche de 218 restes, représentant plus de 2,7 kg, et tout à fait similaire au précédent à la fois en termes de constitution et en termes chronologiques (début du II^e siècle).

Le comblement supérieur est épais de 0,6 à 0,7 m et constitué de limon sableux brun-vert à brun-gris, assez compact et homogène, avec quelques silex (US. 18). Il est très similaire aux complements supérieurs des fosses FS 24 (US. 177) et FS 25 (US. 192), à tel point qu'aucun lien d'antériorité / postériorité n'a pu être reconnu physiquement entre toutes ces structures pourtant tangentes. Il est possible, voire probable, qu'elles aient été synchrones.

Proportionnellement au volume concerné, ce comblement sommital a livré un mobilier plus limité que précédemment. On y trouve ainsi un crampon de charpente, une petite plaque et une dizaine de clous de menuiserie en fer, une charnière de ceinture en alliage cuivreux, des restes fauniques (1,5 kg pour 130 restes relevant essentiellement de la triade domestique assortie d'un reste de cheval et de deux restes de coq domestique). La céramique compte 116 tessons totalisant 1,5 kg et offre des données identiques à celles obtenues pour les US précédentes. Le *terminus post quem* s'établit donc ici aussi au début du II^e siècle.

- Discussion et synthèse

La fosse FS 23 se présente sous la forme d'un creusement sub-circulaire, profond de plus de 2 m, dans lequel fut aménagé un cuvelage en bois de plan grossièrement quadrangulaire. L'installation de ce dernier semble attribuable à la seconde moitié du I^{er} siècle, mais rien ne permet de savoir s'il s'agit de l'aménagement initial ou d'une reprise en cours d'utilisation.

Aucune trace tangible de recréusement n'ayant pu être mise en évidence, nous sommes donc fondés à croire que cette structure n'a connu qu'une seule phase d'utilisation.

Si plusieurs hypothèses peuvent être avancées quant à sa fonction, nous proposons d'y reconnaître soit une structure de type puits / puisard, soit une fosse d'aisance. Il est tentant, dans le cadre de cette réflexion, de s'appuyer sur les observations réalisées sur le comblement. La prudence est cependant de mise car aucun élément ne permet de lier formellement ces niveaux aux phases d'utilisation de la structure originale ; il peut tout aussi bien s'agir de dépôts rejetés de façon opportuniste dans une fosse devenue obsolète.

Les niveaux considérés se caractérisent par une présence très marquée de matériaux organiques et, plus précisément, de matière fécale d'origine humaine. La configuration des dépôts, avec une succession régulière de niveaux plus ou moins épais, semble en outre indiquer la nature relativement humide des sédiments au moment de leur rejet¹²⁸. La fonction de latrines peut donc clairement être envisagée ici, même s'il n'est pas exclu que la présence de matière fécale puisse résulter de rejets en position secondaire provenant du curage ou du nettoyage d'autres contextes voisins non identifiés. Il est à noter que la fonction de latrines n'est pas exclusive de celle de dépotoir¹²⁹.

Outre les éléments organiques, la fouille de cette structure a en effet livré un mobilier particulièrement abondant attestant le caractère détritique de la plupart des unités stratigraphiques. Nous avons vu que les carporesses étaient abondants et caractéristiques de contextes plutôt domestiques, avec de nombreux aliments et aromates. A ceux-ci s'ajoutent, prélevés dans les refus de tamis, de nombreux restes de poissons, exclusivement attribuables à l'anguille et aux cyprinidés (gardon et goujon). Les charbons étudiés (hêtre et chêne), offrent des calibres hétérogènes, caractéristiques de combustions alternant des phases d'allumage et d'entretien du feu, également attribuables à des restes de foyers domestiques.

La céramique, avec près de 700 tessons et plus de 11,5 kg pour un minimum de 84 individus, se répartit sur l'ensemble du comblement, les couches

128 La même observation avait été réalisée pour la fosse FS 34 (cf. *supra* §. 8.2.2.5).

129 Cf. l'étude de Quentin Borderie (volume 2, §. 14).

intermédiaires (US 63 et 64) en concentrant cependant les deux tiers¹³⁰. L'ensemble de ce mobilier est relativement cohérent, avec une majorité de formes caractéristiques du dernier tiers du I^{er} siècle et quelques autres potentiellement un peu plus anciennes. La présence de quelques éléments typologiques particuliers suggère néanmoins que la constitution du dépôt ne peut être antérieure au début du II^e siècle. On notera que le vaisselier présent est là encore assez classique de contextes domestiques.

La faune, en revanche, livre en abondance des restes de caprinés domestiques. Parmi ceux-ci, la sur-représentation des éléments crâniens incite une nouvelle fois à identifier dans cette fosse les rejets d'un artisanat spécifique, lié soit au prélèvement et au travail de la corne, soit à celui de la peau (les deux n'étant pas exclusifs l'un de l'autre). La présence de rejets plutôt artisanaux peut également se combiner avec celle de reliefs de repas ou de préparation culinaire, comme pourraient l'indiquer les restes de porc.

Nous sommes donc en présence de rejets multiples et d'origine mixte, à la fois domestique et artisanale, qui se trouvent sans doute là en position secondaire. Le tout est mêlé à un sédiment riche en matières organiques et notamment fécales, dont le dépôt semble s'effectuer sur un laps de temps assez court, au plus tôt au début du II^e siècle.

8.2.4.5. LE GROUPE FORMÉ PAR LES FOSSES FS 23, FS 24 ET FS 25

Comme nous l'avons vu, les trois structures précédemment décrites sont tangentes les unes aux autres et offrent toutes un comblement sommital de nature presque identique. Celui-ci, d'après les éléments qui y ont été prélevés, semble en outre relativement synchronique¹³¹ et pourrait indiquer que les trois fosses ont été comblées simultanément. Aucun lien d'antériorité / postériorité n'ayant pu être clairement établi entre les trois creusements, il est dès lors possible, si ce n'est probable, qu'ils n'en forment en réalité qu'un et participent d'un même aménagement (**fig. 87**). Cette hypothèse s'appuie entre autres sur la récurrence, dans les comblements, de la présence de restes de chiens, mais aussi sur l'identification, dans les trois cas, de rejets d'un même artisanat de la corne. De nombreux éléments nous incitent ainsi à associer les trois structures FS 23 à 25.

Le caractère partiel de nos observations, limitées par la berme, ne permet toutefois pas de conclusion définitive quant à la nature de cet éventuel ensemble. Notons qu'il se compose de deux possibles puits / puisards, dont l'un au moins conservait les traces d'un cuvelage, le tout encadrant une fosse moins profonde. Si la restitution d'un ensemble composite semble difficilement conciliable avec l'hypothèse de latrines, elle ne semble en revanche pas incompatible avec celle de fosses à purin éventuellement liées à un usage agricole. Un usage artisanal ne peut pas non plus être définitivement écarté.



Figure 87 - Vue en plan du groupe des structures FS 23, FS 24 et FS 25 (cliché P. Wech)

130 Des collages entre ces deux niveaux attestent d'ailleurs qu'ils participent d'une même séquence chronologique.

131 Le *terminus post quem* s'établit dans les trois cas au début du II^e siècle.

8.2.4.6. LA STRUCTURE ST 56

Recoupant l'extrémité orientale du comblement de la fosse FS 24, la structure ST 56 présente un plan ovale de 0,8 x 0,55 m (fig. 88). Sa profondeur conservée est d'une trentaine de centimètres. Son profil est peu régulier, mais relativement ouvert. Le comblement est hétérogène et composé principalement de grave sableuse (US. 36 et 37) et de poches de limon sableux noirâtre (US. 35). Il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'un trou de poteau et du négatif correspondant. Aucun mobilier n'y a été découvert, hormis un probable polissoir en grès fin. Sa datation est cependant clairement postérieure au comblement sommital de la fosse FS 24 et donc au début du II^e siècle, mais rien ne permet de le rattacher à un ensemble plus vaste tel qu'un bâtiment.

8.2.4.7. LA FOSSE FS 22

Située à moins d'un mètre au sud de la fosse FS 23, la fosse FS 22 est également partiellement engagée sous la berme occidentale. Elle correspond très probablement à la structure 9 repérée lors du diagnostic, dans la tranchée 2. Cette structure avait alors été sondée manuellement puis mécaniquement, sans pouvoir en atteindre le fond.

- Morphologie générale

La fouille a permis de rouvrir le sondage du diagnostic et d'en accentuer mécaniquement la profondeur jusqu'à l'altitude de 9,7 m NGF, soit 1,7 m sous le niveau de décapage¹³². Malgré cela, le fond du creusement n'a pas pu être atteint, ce qui indique une profondeur conservée supérieure à 1,7 m (fig. 89).

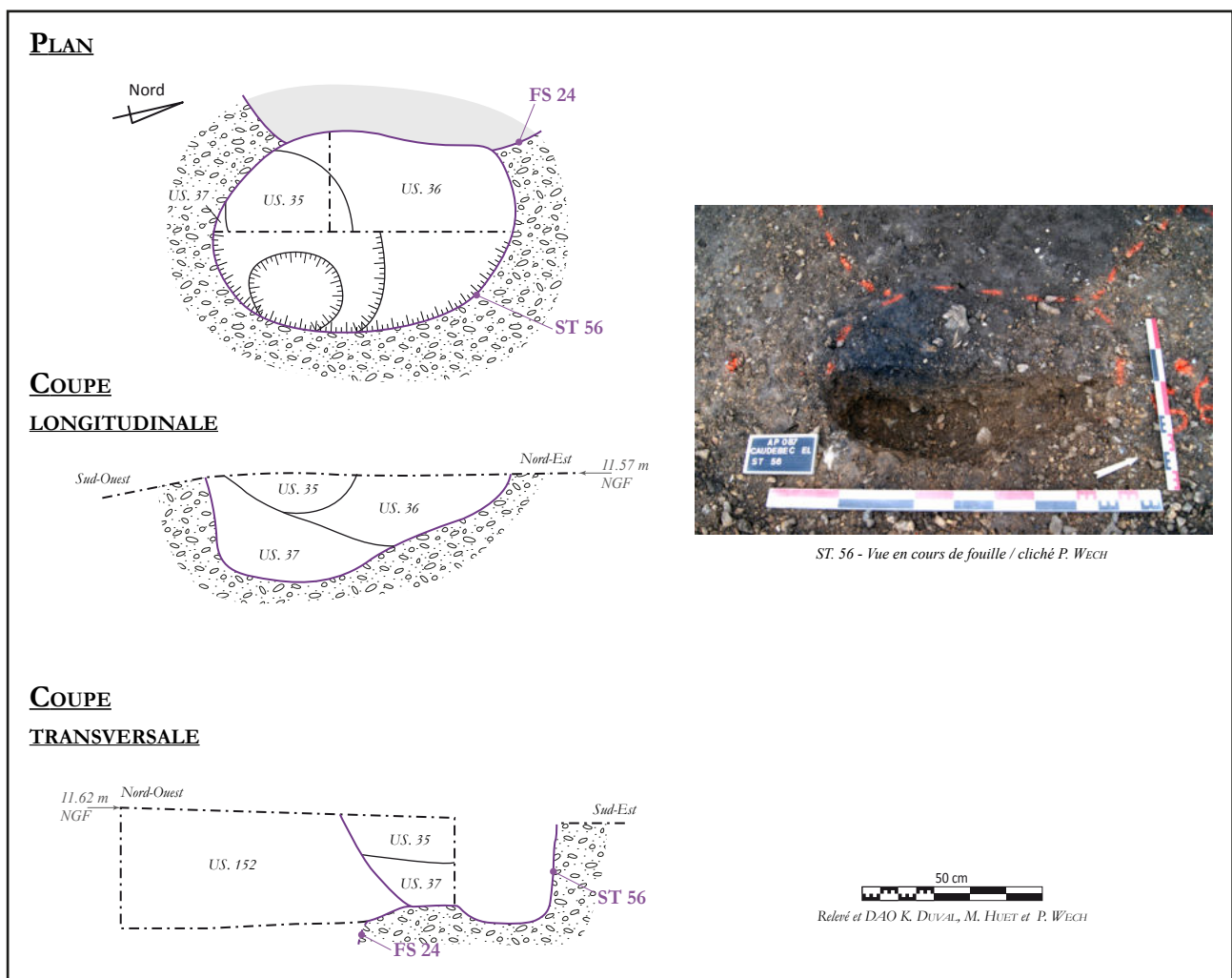


Figure 88 - La structure ST 56

132 Nous nous situons ici dans l'emprise du futur sous-sol, ce qui nous a permis de sonder à près de 3 m sous le niveau de sol actuel, conformément aux consignes vues en amont avec le SRA et l'aménageur.

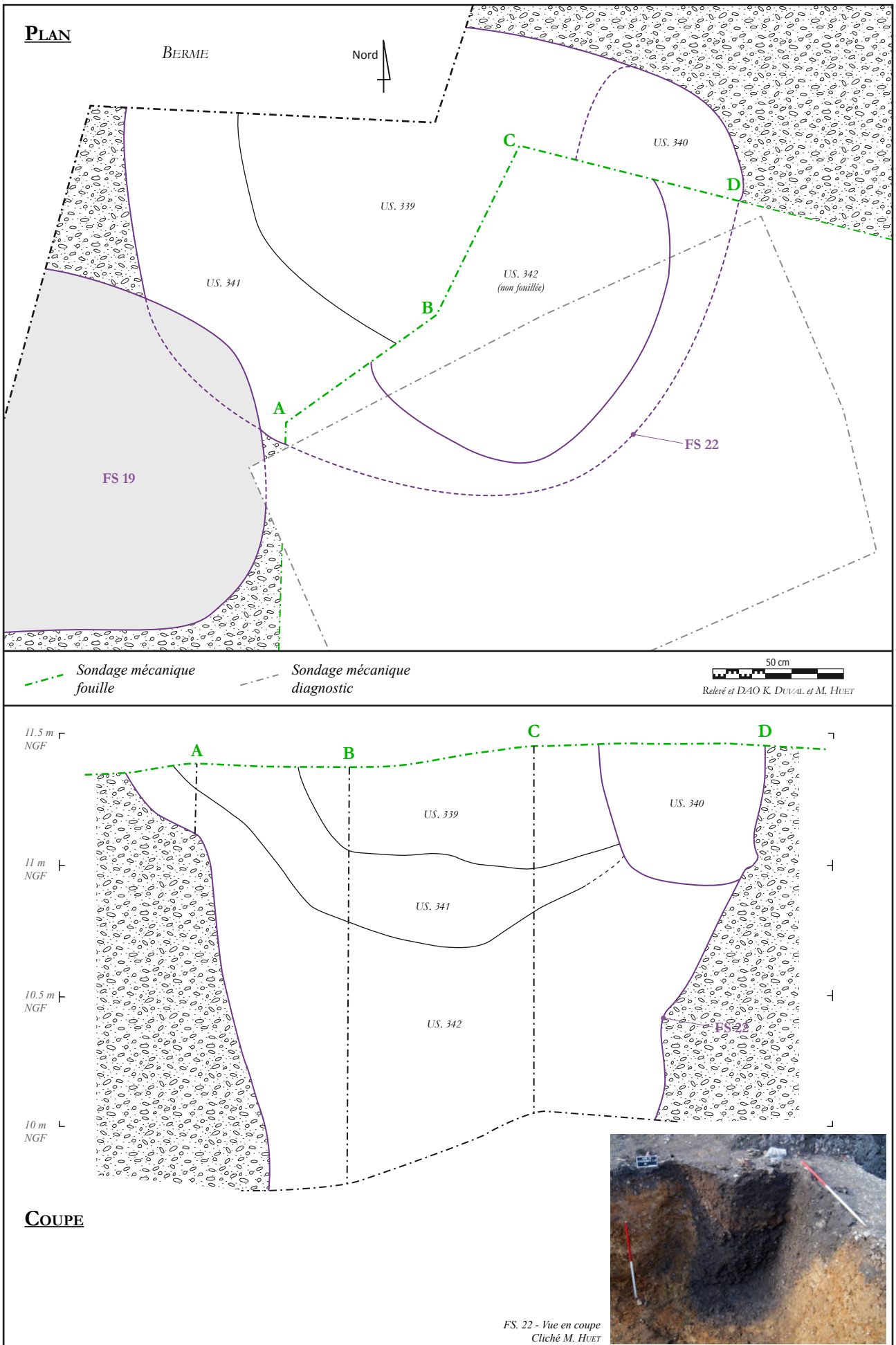


Figure 89 - La fosse FS 22

A l'ouverture, le creusement présente un plan assez informe, vaguement ovale, d'environ 2,3 x 1,8 m, pour autant que nous ayons pu en juger. La fouille a révélé des parois légèrement évasées et un conduit tronconique qui, progressivement adopte une section circulaire. A la base du sondage, son diamètre peut être estimé à environ 1,2 m. Notons qu'aucune trace d'aménagement interne n'a été reconnue.

- *Comblement et mobilier associé*

Le comblement est apparu globalement homogène et constitué d'un unique mais conséquent apport de matériaux. L'US 342 est ainsi constituée de limon sableux gris avec du cailloutis de silex et des nodules de charbons de bois. Le mobilier présent, même en tenant compte du faible volume fouillé, semble très peu abondant, puisque nous n'y avons récolté que quelques restes fauniques (triade domestique) et cinq tessons de céramique commune permettant de proposer un *terminus post quem* dans la seconde moitié du I^{er} siècle, voire au début du II^e siècle.

La partie supérieure du comblement semble plus hétérogène puisque deux US ont pu y être individualisées. La première se caractérise par un limon sableux beige, avec des poches de limon gris, quelques silex et de nombreux nodules de terre brûlée (US 341). La seconde consiste quant à elle en un limon gris-noir, avec du silex et de rares charbons de bois (US 339). Le mobilier collecté n'est toutefois guère plus abondant : un fragment de terre cuite architecturale indéterminée, un clou de menuiserie en fer, de rares restes fauniques (triade domestique) et une douzaine de tessons de céramique, principalement des productions communes accompagnées de morceaux de sigillée sud-gauloise (coupelle Drag. 35) et d'amphore (G. 4 de Narbonnaise ?). Le tout pointe le dernier tiers du I^{er} siècle¹³³.

- *Discussion et synthèse*

Quelle pouvait être la fonction de cette structure ? Sa morphologie spécifique et ses dimensions permettent de proposer l'hypothèse d'un puits ou

d'un puisard. Sans doute était-il équipé d'un cuvelage soit totalement disparu, soit récupéré. Comme de coutume, rien ne permet de fixer précisément la date du creusement (sans doute dans le courant du I^{er} siècle ?).

Il est en tout cas manifeste que son comblement est intervenu, au plus tôt, dans le dernier tiers du I^{er} siècle. Il s'est effectué au moyen d'un apport conséquent et probablement unique de matériaux triés. Il ne saurait en effet être question ici d'un usage en tant que dépotoir, même secondaire, comme l'indiquent les quantités très limitées de mobilier.

Il nous faut signaler pour finir la présence d'un creusement postérieur ayant empiété partiellement sur le comblement de la fosse. Non détecté en surface, ce creusement n'a été reconnu qu'en coupe. Sa profondeur conservée est de 0,5 m et sa largeur de 0,6 m. Il offre un profil en U peu ouvert et un comblement homogène constitué de limon gris-noir, avec du silex et de rares charbons de bois (US 340). Aucun mobilier n'y a été collecté lors de la fouille, mais un morceau de pot en céramique peinte, daté des XI^e – XII^e siècles et ramassé lors du diagnostic, pourrait en provenir (Letterreux 2014a, p. 54).

8.2.4.8. LA FOSSE FS 19

Cette structure se situe immédiatement au sud de la précédente et est également partiellement engagée sous la berme occidentale. Faute de temps, elle n'a pas pu être fouillée et seul son lien stratigraphique avec la fosse FS 22 a pu être établi. Il s'avère en effet que son creusement recoupe marginalement le comblement supérieur de FS 22. Cette observation ne fournit guère qu'une information chronologique permettant de situer cette structure, au plus tôt, au début du II^e siècle.

La fosse FS 19 présente un plan de 1,3 m de large sur au moins 1 m de long. Aucun mobilier n'a été collecté en surface. On notera que cette fosse est sans doute celle enregistrée au diagnostic sous le numéro 10. Rien ne nous permet *in fine* de proposer d'hypothèse quant à sa fonction originelle.

133 Le profil de la structure comme la nature de son comblement correspondent aux descriptions du diagnostic (les US 339, 341 et 342 renvoient aux US 1, 2 et 3 du diagnostic). On signalera la présence, parmi le mobilier du diagnostic, d'éléments céramiques potentiellement plus tardifs et repoussant le *terminus post quem* au début du II^e siècle.

8.2.4.9. LA FOSSE FS 17

Située à 1,3 m bord à bord au sud de la fosse FS 22, la fosse FS 17 a également été vue lors du diagnostic (tranchée 2) et avait été enregistrée sous le numéro 11. Elle n'avait alors pas été sondée et n'avait livré en surface que quelques éléments céramiques.

- Morphologie générale

A l'ouverture, la fosse FS 17 présente un plan ovale assez régulier de 1,45 x 1,7 m (**fig. 90**). La fouille a d'abord été réalisée manuellement, jusqu'à une profondeur de 1,2 m sous le décapage, puis mécaniquement, pour respecter les normes de sécurité en vigueur et les consignes discutées en amont avec l'aménageur et le SRA. Nous avons alors atteint l'altitude de 9,3 m NGF, soit une profondeur sous le décapage d'environ 2,1 m. Le fond du creusement n'a pourtant pas été atteint, ce qui indique une profondeur conservée supérieure à cette mesure. A cette profondeur, le creusement présente un plan circulaire de 1 m de diamètre. Les parois sont, sur toute la hauteur du creusement, très légèrement évasées. On notera enfin qu'aucune trace d'aménagement interne n'a été observée lors de la fouille.

- Comblement et mobilier associé

L'observation détaillée du comblement a révélé une succession régulière de dépôts d'épaisseur variable, présentant tous un profil incurvé témoignant de tassements médians. Le niveau le plus profond consiste en un limon sableux brun, homogène, avec de rares inclusions de silex et de charbons de bois (US. 347). Fouillée sur une épaisseur d'environ 0,3 m, cette couche n'a livré que très peu de mobilier : un fragment d'*imbrex*, quelques restes fauniques (porc, capriné domestique et grand corbeau) et sept tessons parmi lesquels de la *terra nigra* (bol Menez 110 et coupe Menez 117), de l'amphore (du Val de Loire ?) et des productions de céramique commune. Ces éléments suggèrent une datation, au plus tôt, dans la seconde moitié du I^{er} siècle.

Ce niveau est « scellé » par une fine couche de sable orangé (US. 346). Vient ensuite un niveau peu épais, et inégalement réparti dans la structure, constitué d'un cailloutis de silex dans une matrice de limon

sableux brun (US. 345), dans lequel aucun mobilier n'a été collecté. Une fiche couche de terre brûlée vient clore cette séquence (US. 344).

Le comblement supérieur apparaît assez massif et globalement homogène, même si une stratification interne semble se dégager. On observe en effet en premier lieu un niveau de limon sableux brun riche en cailloutis de silex (US. 343), puis un niveau de limon sableux brun également riche en cailloutis de silex, mais avec quelques nodules de terre brûlée (US. 19) et, enfin, un niveau de limon sableux gris plutôt homogène et meuble, avec des cailloutis de silex (US. 15).

Le mobilier mis au jour est concentré dans les deux niveaux supérieurs, et, plus particulièrement, dans l'US. 15, laquelle a livré, outre quelques nodules de torchis brûlé, les fragments d'un peson en terre cuite, plus de 20 morceaux de terres cuites architecturales (soit 1,7 kg dont *imbrices*, *tegulae* et briques), des restes fauniques (N.R. = 65, dont triade domestique, coq domestique et coquilles d'huîtres), quelques éléments de quincaillerie en fer et 140 tessons de céramique.

L'US. 19 n'a livré quant à elle que quelques restes fauniques (N.R. = 42, dont triade domestique, coq domestique et chien), un clou en alliage cuivreux, trois clous de menuiserie en fer et une quarantaine de tessons de céramique.

Les éléments céramiques présents dans ce comblement supérieur appellent quelques commentaires. On retrouve en effet, dans ces deux ensembles, des caractéristiques similaires à celles déjà évoquées pour la plupart des contextes précédemment décrits, avec la présence simultanée de productions non tournées, de céramiques fines, d'amphores et de productions communes¹³⁴, le tout présentant un faciès assez homogène et suggérant une datation au plus tôt au début du II^e siècle. Mais s'y adjoignent quelques productions plus tardives dont deux éléments de formes ont été identifiés : une jatte à bord en bourrelet ornée de bandes lissées et une écuelle à décor de croisillons en céramique *Black-Burnished* (US. 15). Deux hypothèses nous semblent ainsi devoir être envisagées : il s'agit soit d'éléments intrusifs, soit de la preuve que le comblement de la structure FS 17 a été réalisé ou s'est

134 Pour plus de détail, voir l'étude et les inventaires réalisés par Delphine Théolas (volume 2, §. 3).

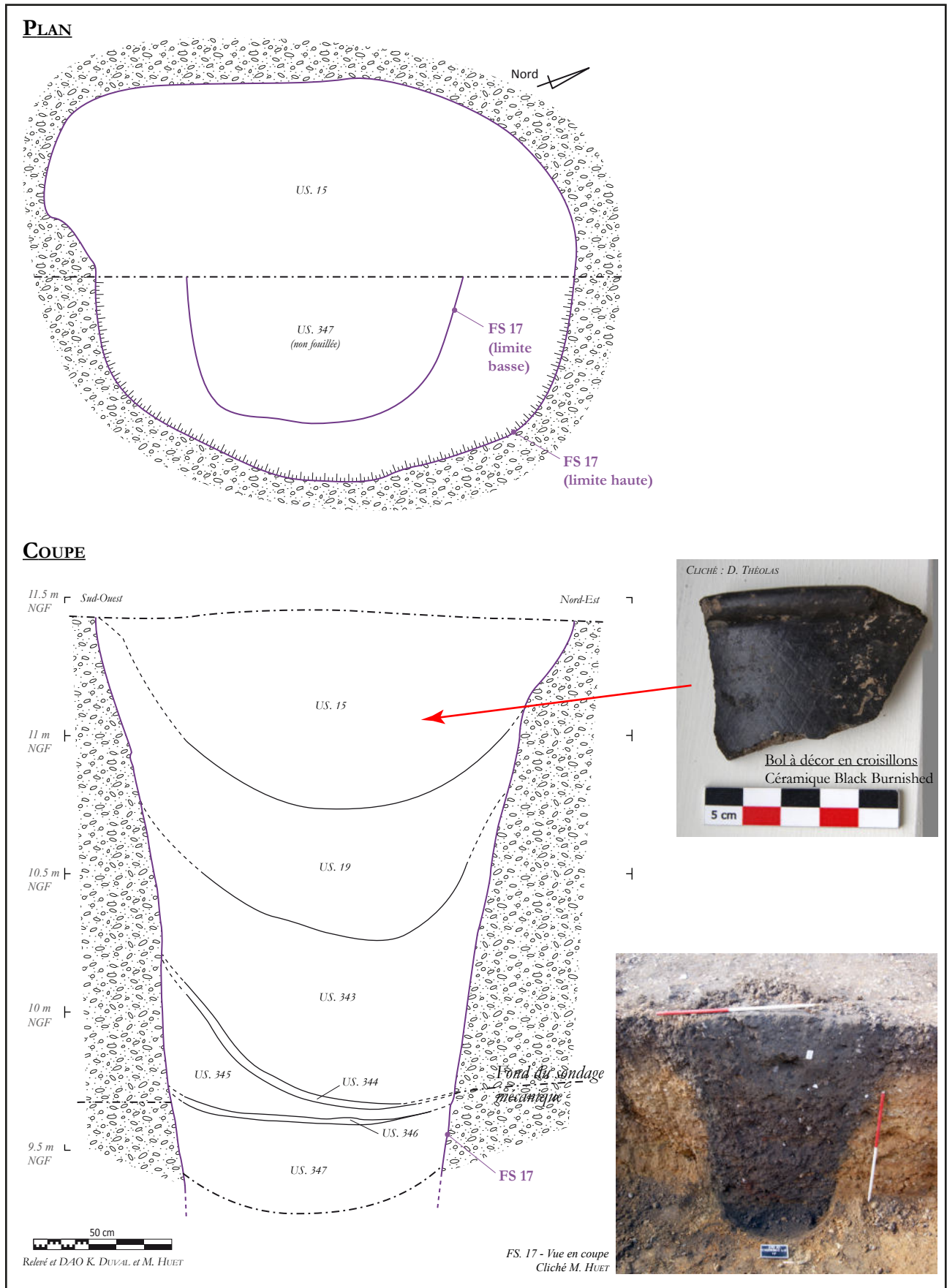


Figure 90 - La fosse FS 17

achevé au plus tôt dans le courant du III^e siècle. Le nombre d'éléments concernés semble toutefois réfuter la première hypothèse. Dans la seconde hypothèse, il faudrait considérer que l'essentiel des éléments céramiques découverts sont résiduels.

Des prélèvements de sédiment ont été réalisés dans les deux US 15 et 19. Quelques carporestes carbonisés ont été récoltés (exclusivement des céréales), ainsi que plus de 26 restes minéralisés de plantes sauvages. Cet assemblage semble exclure la présence de rejets domestiques, agricoles ou artisanaux liés aux végétaux, mais indique la présence possible, au moins dans l'US. 15, de déjections animales (indice de litière), de résidus de traitement de récoltes ou de pâturage des chaumes.

On notera également la présence d'une cinquantaine de restes de poissons, dont du brochet, des cyprinidés (gardon et goujon) et de l'anguille.

Les charbons présents dans les refus de tamis sont de calibres hétérogènes et semblent caractéristiques de combustions alternant des phases d'allumage et d'entretien du feu. On peut émettre l'hypothèse de restes de foyers domestiques.

- Discussion et synthèse

La morphologie de la structure suggère fortement que nous soyons en présence d'un puits, voire d'un puisard. Sans doute était-il initialement pourvu d'un cuvelage, mais celui-ci a totalement disparu, ou a été récupéré, sans laisser de trace. Il est toujours difficile de dater la réalisation d'une structure fossoyée en l'absence d'un contexte stratifié. S'il semble acquis qu'il s'agisse d'une création antique, les éléments en notre possession ne sont pas suffisamment précis pour permettre de conclure. S'il est en effet tentant de restituer un aménagement dans le courant du I^{er} siècle, rien ne permet d'exclure une date plus tardive. Le niveau de comblement le plus ancien reconnu ne livre en effet que des éléments fixant un *terminus post quem* dans la seconde moitié du I^{er} siècle et semble scellé par de fins niveaux dans lesquels nous serions tentés d'identifier des niveaux de sol ou de circulation postérieurs au comblement *stricto sensu*. Une datation plus tardive et une forte résidualité ne peuvent ainsi pas être totalement exclues.

Quelle que soit la datation des niveaux de comblement les plus profonds (et donc les plus anciens), il semble probable que la partie supérieure, au moins, du comblement relève d'une phase d'occupation tardo-antique. Nous serions donc en présence soit d'un comblement homogène mais tardif, recelant de très nombreux éléments résiduels, soit d'un comblement comprenant deux séquences très distinctes d'un point de vue chronologique¹³⁵.

Le contenu mobilier des différents niveaux indique qu'il s'agit globalement d'apports assez massifs et volontaires de matériaux, dans lesquels se trouvent des éléments d'origine détritique en position au moins secondaire. Ceci permet d'ailleurs d'expliquer la forte résidualité observée dans la plupart des contextes. Il semble ainsi que des éléments d'origine essentiellement domestique se soient retrouvés « piégés » dans ce comblement, constituant en cela le reflet d'une occupation proche, mais potentiellement largement antérieure à la structure elle-même.

8.2.4.10. LA FOSSE FS 11

La fosse FS 11 est quasiment mitoyenne, au sud, de la précédente. Elle avait déjà été mise en évidence lors du diagnostic et avait été enregistrée sous le numéro 12 (tranchée 2). Elle avait été sondée mécaniquement, jusqu'à une profondeur d'environ 1,5 m, et avait livré quelques tessons de céramique, un élément métallique et des morceaux de terres cuites architecturales.

- Morphologie générale

Il est difficile, en raison de la troncature découlant du sondage de diagnostic, de déterminer le plan de la structure à son ouverture. Celui-ci semble ovale ou circulaire à l'ouverture, mais paraît davantage quadrangulaire en partie basse ; une largeur de 1,4 m a été reconnue à l'ouverture (**fig. 91**). Le sondage mécanique réalisé au diagnostic a été prolongé, également mécaniquement lors de la fouille. Les investigations ont ainsi permis d'atteindre le fond de la structure

135 La seconde aurait pu intervenir après un affaissement ou d'importants tassements survenus dans le comblement initial.

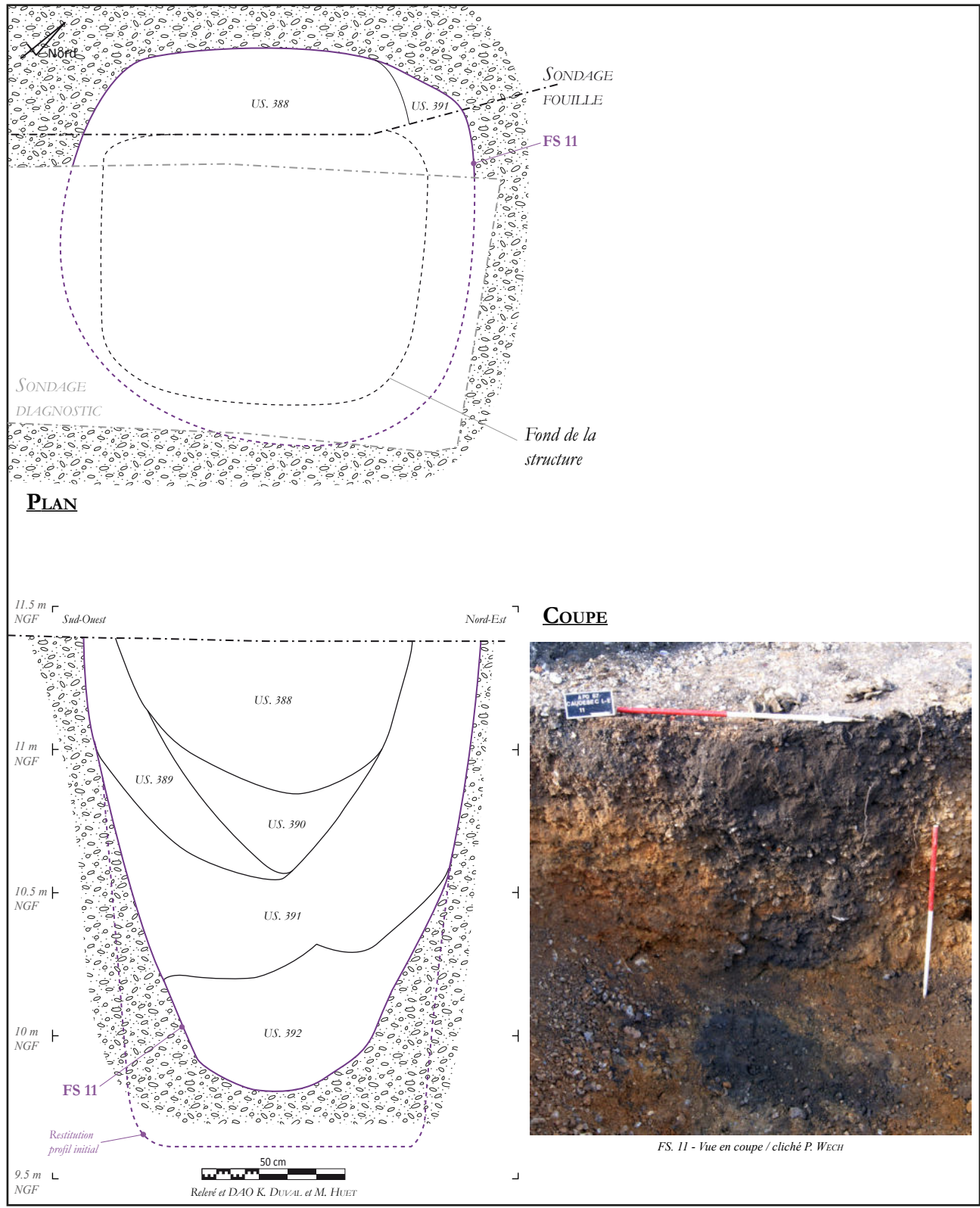


Figure 91 - La fosse FS 11

à une altitude d'environ 9,6 m, soit une profondeur conservée de 1,8 m. Le creusement présente un profil en U assez fermé avec des parois peu évasées et un fond en cuvette. Ce profil doit toutefois être nuancé car la coupe n'a pas été réalisée suivant le plus grand diamètre de la structure, mais plus en arrière. Il est donc possible que notre vision s'en soit trouvée biaisée, et que la structure ait initialement offert des parois plus verticales¹³⁶ et un volume interne plus proche du cylindre ou du parallélépipède. Aucune trace d'aménagement interne n'a été observée lors de la fouille.

- *Comblement et mobilier associé*

L'étude du comblement permet de distinguer clairement trois séquences successives. La première se présente sous la forme d'un limon argileux brun-gris, meuble et homogène, avec quelques silex (US. 392). Pauvre en mobilier, elle n'a livré que quelques rares restes fauniques (triade domestique) et cinq tessons de céramique permettant de fixer un *terminus post quem* dans la seconde moitié du I^{er} siècle.

La deuxième séquence se caractérise par un apport assez conséquent de grave sableuse anthropisée dans laquelle on peut reconnaître les traces d'effondrements de paroi et / ou d'apports exogènes (US. 389 à 391), dépourvus de mobilier.

La dernière séquence consiste en un limon argileux brun foncé, meuble et hétérogène, avec quelques petits silex et de rares nodules de terre brûlée (US. 388). Le mobilier présent est peu conséquent puisque seuls quelques restes fauniques, un fragment de terre cuite architecturale indéterminée et quatre tessons de céramique y ont été collectés. Ces derniers pointent également vers la seconde moitié du I^{er} siècle. On soulignera toutefois la présence, mise au jour lors du diagnostic dans un niveau de comblement intermédiaire, d'une boucle à chape d'époque médiévale (XIII^e siècle ?). Il peut s'agir d'un élément intrusif, mais rien ne permet formellement d'exclure qu'il s'agisse d'une structure médiévale dont le comblement présente une forte résidualité antique.

- *Discussion et synthèse*

La fosse FS 11 semble correspondre, de par sa morphologie, à un puits ou puisard. L'hypothèse d'une structure de stockage peut également être envisagée, particulièrement au regard de sa probable forme quadrangulaire. Dans un cas comme dans l'autre, la présence initiale d'un cuvelage doit être envisagée, même s'il n'en reste aucune trace.

La date du creusement ne peut pas être assurément établie. Le comblement semble en revanche assez rapide et relève sans doute d'une date contemporaine ou postérieure à la fin du I^{er} siècle. Une datation médiévale ne peut toutefois pas totalement être exclue, bien que reposant sur un unique élément mobilier, identifié au diagnostic et potentiellement intrusif.

Le comblement semble s'effectuer en trois temps, ou, au moins, comporter trois apports distincts. Ces apports sont globalement pauvres en mobiliers et indiquent que le comblement de cette structure ne fut, pour une fois, pas l'occasion de mettre opportunément au rebut des éléments détritiques issus des occupations mitoyennes. Il semble au contraire que les matériaux employés ici aient été triés pour être relativement homogènes.

8.2.4.11. UN ENSEMBLE DE STRUCTURES MODESTES

Autour des fosses FS 11 et FS 17, la fouille a mis en évidence la présence de nombreuses structures de dimensions plus réduites et dont les caractéristiques intrinsèques ne permettent généralement aucune hypothèse fonctionnelle. Il s'agit soit de fonds de fosse, soit de trous de poteau, dont nous donnons ci-après une courte description.

- *Les structures ST 20 et ST 60*

Il s'agit de deux creusements apparemment accolés et partiellement engagés sous la berme orientale (**fig. 92**). Rien ne nous a permis de déterminer s'il s'agissait d'un même ensemble ou bien de deux creusements successifs. Aucun lien d'antériorité / postériorité n'a en tout cas été observé. La structure ST 20 présente un plan ovale d'une largeur de 0,7 m pour une longueur minimale de 1 m. La structure ST 60 n'a été

¹³⁶ Comme le mentionne le rapport de diagnostic (Leterreux 2014a).

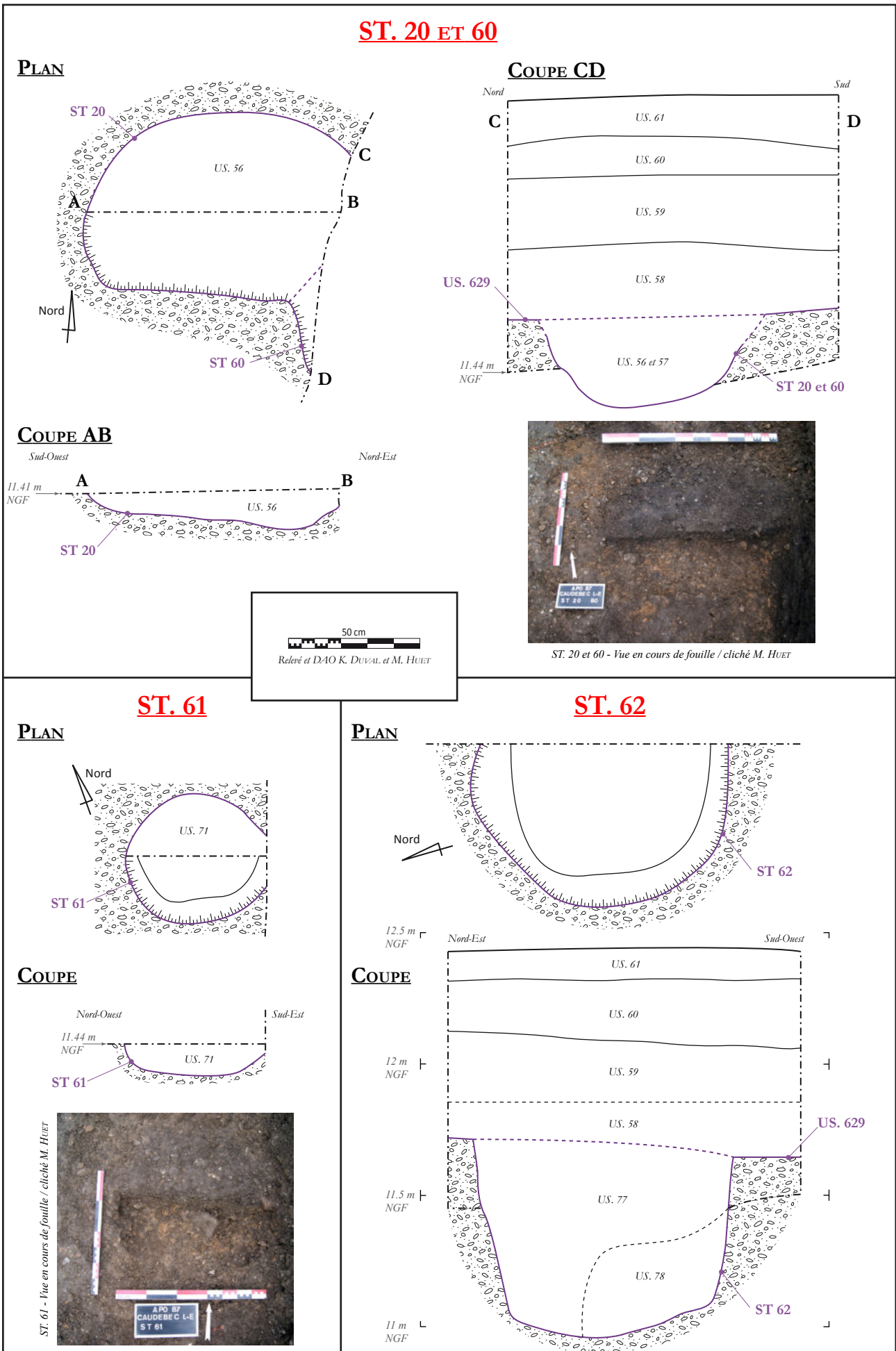


Figure 92 - Les structures ST 20 / 60 / 61 et 62

vue que trop partiellement pour pouvoir être décrite. La profondeur conservée est, au maximum, de 0,35 m. Les comblements étaient constitués de limon sableux gris à gris-noir, homogène et meuble, avec quelques cailloutis de silex (US. 56 et 57) et n'ont livré aucun mobilier. L'attribution de ces structures à l'occupation antique n'est donc que théorique.

- *La structure ST 61*

Situé au pied de la berme orientale, ce creusement présente un plan circulaire de 0,5 à 0,6 m de diamètre (**fig. 92**). Sa profondeur conservée n'excède pas 0,2 m. Son fond est globalement plat et ses parois légèrement évasées. Son comblement est homogène et constitué de limon sableux gris-brun avec un cailloutis de silex, et quelques charbons de bois (US. 71). Là encore, l'absence de mobilier ne permet aucune certitude quant à l'attribution de cette structure à l'occupation antique.

- *La structure ST 62*

Partiellement engagé sous la berme orientale, ce creusement présente un plan circulaire de près de 1 m de diamètre (**fig. 92**). Sa profondeur conservée est d'environ 0,75 m. Il présente un fond plat et des parois quasiment verticales. Le comblement est apparu assez homogène et constitué de limon sableux brun à gris-noir, avec quelques morceaux de charbons de bois et une quantité variable de cailloutis de silex (US. 77 et 78). Le mobilier découvert se limite à un fragment d'*imbrex*, un reste de capriné domestique et six tessons permettant de fixer un *terminus post quem* au début du II^e siècle.

- *La structure ST 16*

Cette structure est située immédiatement à l'ouest de la précédente, dont elle d'ailleurs tangente¹³⁷. Elle se présente sous la forme d'un creusement grossièrement carré, aux angles arrondis, d'environ 0,9 m de côté. Le fond observé est plat et les parois évasées. La profondeur conservée est d'environ 0,4 m (**fig. 93**). On notera la présence, au sud-est, d'une petite « excroissance » de plan ovale d'environ 0,5 x 0,3 m, qui

pourrait correspondre à une structure antérieure. Le comblement est constitué de cailloutis de silex dans une matrice de limon sableux brun-gris (US. 69 et 70), dans lequel seuls un reste de capriné domestique et quatre tessons de céramique ont été collectés. La céramique se rapporte au I^{er} siècle et ne fournit rien de plus qu'un *terminus post quem* peu précis.

- *La structure ST 12*

Située au sud-est de la fosse FS 11, elle a été recoupée par un sondage mécanique réalisé lors du diagnostic, mais sans être identifiée. Son plan, bien que tronqué, apparaît circulaire et d'un diamètre d'environ 1 m. La fouille a révélé une profondeur conservée d'au moins 0,9 m et un profil en V assez ouvert (**fig. 93**). Le comblement est homogène et constitué de limon argileux noir, homogène et compact, avec quelques silex (US. 332). Le mobilier collecté est assez modeste et ne comprend que des nodules de torchis brûlé, un reste de capriné domestique et cinq tessons de céramique fixant un *terminus post quem* au début du II^e siècle.

- *La structure TP 109*

Cette structure se situe immédiatement au sud-est de la précédente dont elle d'ailleurs tangente. De plan circulaire (**fig. 93**), elle présente un diamètre à l'ouverture d'environ 0,75 m. Sa profondeur conservée est de 0,4 m et son profil en U légèrement évasé. Le comblement se compose d'une partie centrale d'un diamètre d'environ 0,45 m et constitué de limon argileux brun à brun orangé, très compact, avec quelques silex (US. 333). Il s'agit probablement d'un négatif de poteau, entouré d'un limon argileux brun-gris, meuble et homogène, avec quelques petits silex et des nodules de terre brûlée et de charbon de bois (US. 334). Aucun mobilier n'y a été mis au jour, ce qui explique une attribution antique hypothétique.

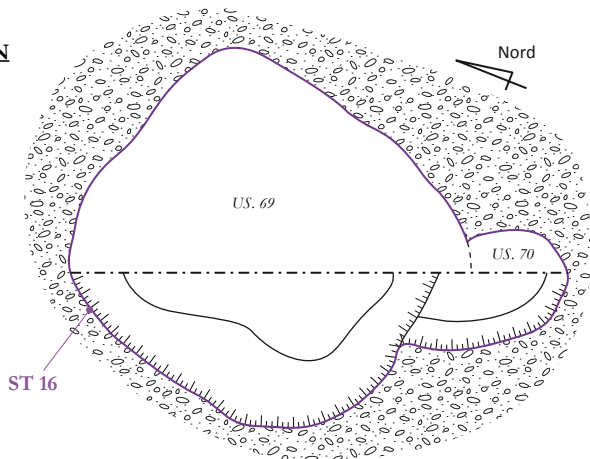
- *La structure TP 13*

Située au pied de la berme orientale, à moins d'un mètre au sud-est de la précédente, la structure TP 13 se présente sous la forme d'un creusement de plan ovale, d'environ 0,6 x 0,45 m. Le profil reconnu est en U fermé, avec parois verticales et un fond en cuvette, pour une profondeur conservée de 0,4 m. Un surcreusement a été observé dans la moitié ouest de la

¹³⁷ Aucun lien de stratigraphie relative n'a pu être établi entre les deux structures.

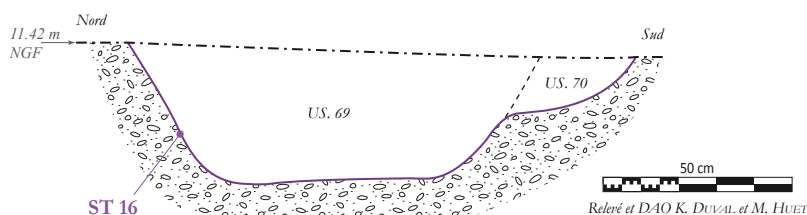
ST. 16

PLAN



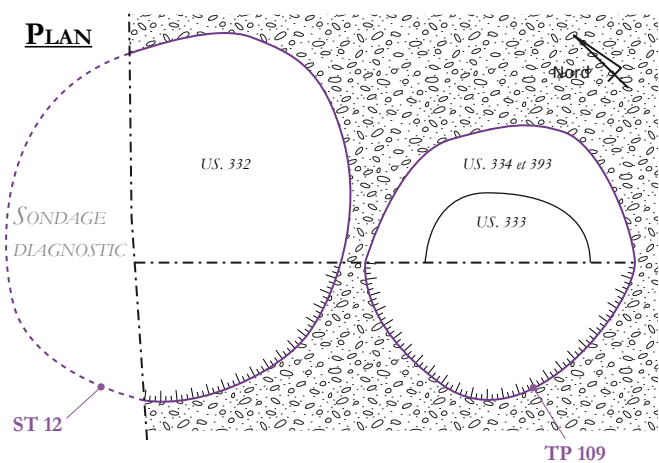
ST. 16 - Vue en cours de fouille / cliché M. HUET

COUPE



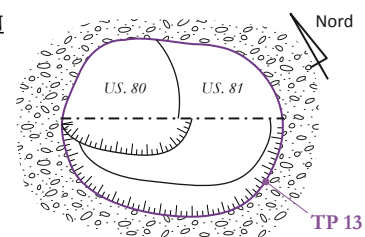
ST. 12 ET TP. 109

PLAN

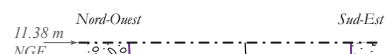


TP. 13

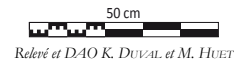
PLAN



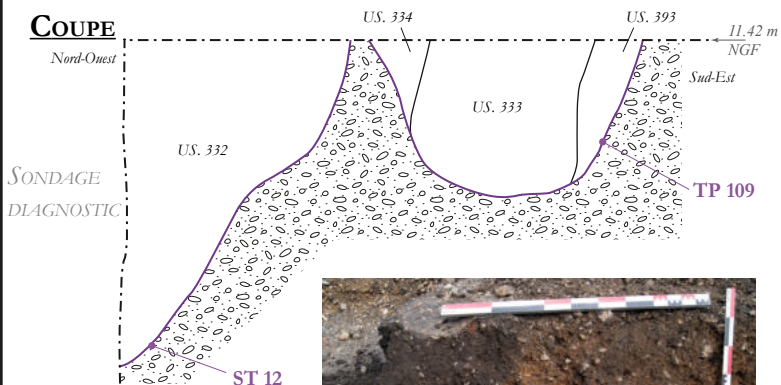
175



COUPE



COUPE



ST. 12 et TP. 109 - Vue en cours de fouille / cliché P. WECH



TP. 13 - Vue en cours de fouille / cliché M. HUET

Figure 93 - Les structures ST 12 et 16 et TP 13 et 109

structure (**fig. 93**). Le comblement comporte deux unités distinctes dont l'une semble associée à ce « surcreusement ». Il s'agit d'un limon sableux gris-noir avec du cailloutis de silex et des nodules de charbons de bois, sans doute interprétable comme un négatif de poteau (US. 80). L'unité latérale se présente sous la forme d'un limon sableux brun avec du cailloutis de silex et des poches de grave orangée (US. 81), dans lequel ont été collectés un reste de capriné domestique et un tesson de céramique non tournée. Si, sur cette base, une datation au début du I^{er} siècle peut être envisagée, rien ne permet d'écarter l'hypothèse d'une résidualité, particulièrement sur la base d'un unique tesson.

- La structure ST 51

Située à moins d'un mètre au sud de la précédente, la structure ST 51 est partiellement engagée sous la berme orientale. La partie reconnue offre un plan circulaire d'environ 0,7 m de diamètre. La fouille a révélé une profondeur conservée de 0,45 m et un profil en cuvette légèrement évasé (**fig. 94**). Le comblement est apparu homogène et constitué de limon sableux brun-noirâtre avec du cailloutis de silex et des nodules de charbons de bois et de calcaire (US. 84). On notera toutefois la présence de plusieurs blocs de silex et de calcaire, concentrés dans la partie nord du comblement, et pouvant correspondre à des éléments de calage d'un poteau non reconnu en stratigraphie. Le mobilier collecté consiste en deux fragments de terres cuites architecturales indéterminées, un bloc en calcaire dur et un reste de chien. L'attribution de cette structure à l'occupation antique demeure donc hypothétique, même si les morceaux de terres cuites architecturales sont clairement antiques.

- La structure ST 10

Située immédiatement au sud-sud-ouest des structures FS 11 et ST 12, la structure ST 10 se présente sous la forme d'un creusement de plan circulaire d'environ 0,65 m. Sa profondeur conservée n'excède pas 0,3 m et son profil est assez ouvert (**fig. 94**)¹³⁸. Le comblement est apparu assez homogène et constitué

de limon sableux noirâtre, homogène et peu compact, avec quelques petits silex (US. 229). Le mobilier présent est très peu abondant puisque seuls un reste de porc et un tesson de céramique commune ont été collectés. Ce dernier fournit un *terminus post quem* dans le courant du I^{er} siècle, sans plus de précision. On notera que cette structure correspond sans doute à la fosse n° 13 enregistrée dans la tranchée 2 du diagnostic, qui n'avait livré aucun mobilier et n'avait pas été sondée.

- La structure ST 18

La structure ST 18 se situe sous la berme occidentale, à proximité immédiate de la fosse FS 11. Elle est presque entièrement située hors de l'emprise fouillée et n'a, de ce fait, pas pu bénéficier d'une exploration satisfaisante. Son plan semble circulaire et son diamètre peut être estimé à environ 1,3 m. Sa profondeur n'a pas été reconnue. Aucun élément supplémentaire ne peut être apporté ici concernant cette structure.

- La structure ST 8

Il s'agit d'un creusement de plan ovale, mesurant environ 0,65 x 0,75 m, et situé à une cinquantaine de centimètres au sud de la structure ST 10. La fouille a révélé une profondeur conservée comprise entre 0,15 et 0,2 m. Son fond est plat et ses parois légèrement évasées¹³⁹. Le comblement observé est homogène et constitué de limon sableux gris-noir, homogène et meuble, avec quelques cailloux provenant de l'encasement, ainsi que quelques charbons de bois (US. 87 ; **fig. 94**). Le mobilier découvert est peu abondant et se limite à deux fragments de terres cuites architecturales indéterminées, un bloc de calcaire tendre et deux tessons de céramique commune permettant de fixer un *terminus post quem* dans le courant du I^{er} siècle, sans plus de précision. On notera que cette structure correspond sans doute à la fosse n° 14 enregistrée dans la tranchée 2 du diagnostic, qui n'avait livré aucun mobilier et n'avait pas été sondée.

- La structure ST 15

Située à 0,7 m au sud-est de la précédente, la

138 Il s'agit sans doute de la fosse 13 identifiée dans la tranchée 2 du diagnostic. Aucun sondage n'y avait été réalisé ni aucun mobilier collecté.

139 Il s'agit sans doute de la fosse 14 identifiée dans la tranchée 2 du diagnostic. Aucun sondage n'y avait été réalisé ni aucun mobilier collecté.

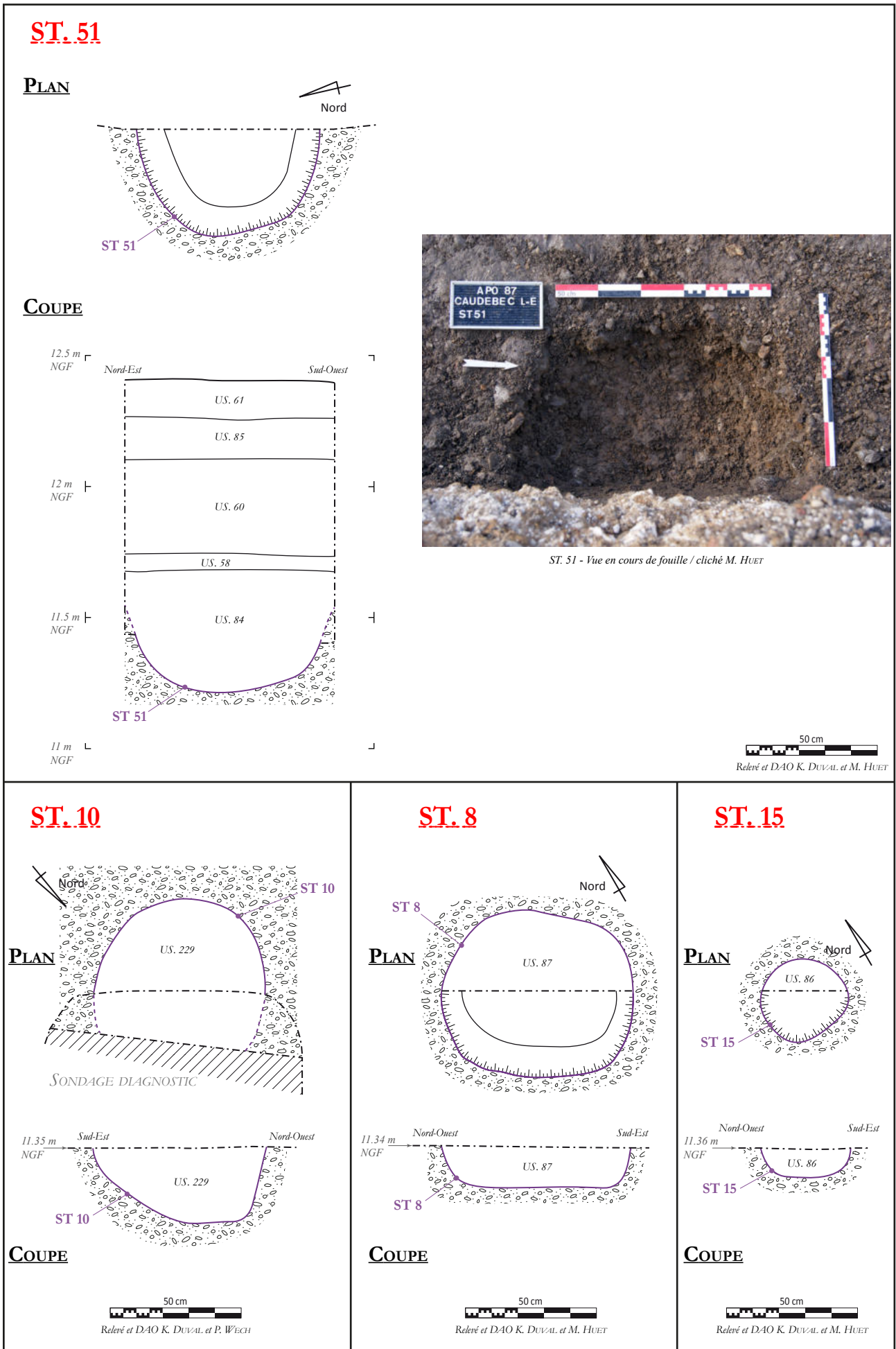


Figure 94 - Les structures ST 8 / 10 / 15 et 51

structure ST 15 se présente sous la forme d'un creusement de plan circulaire de 0,3 à 0,35 m de diamètre. Sa profondeur conservée est d'une douzaine de centimètres et son profil en cuvette légèrement évasée (fig. 94). Le comblement reconnu est homogène et constitué de limon sableux gris-noir avec du cailloutis de silex (US. 86). Il n'a livré aucun mobilier, de sorte que l'attribution de cette structure à l'occupation antique demeure hypothétique.

- Remarques et discussions

Il est bien difficile de proposer ici une quelconque interprétation de cet ensemble, en raison, notamment, de l'exiguïté de la surface étudiée. On remarquera toutefois la densité assez importante de ces structures qui, pourtant, ne se recoupent que très rarement et de façon très marginale. L'occupation qui en est à l'origine semble donc soit de courte durée, soit constituée d'aménagements relativement pérennes.

La présence de plusieurs structures interprétables comme des trous de poteau, à défaut de plan complet de bâtiment, fournit des indices forts quant à la présence de constructions de ce type. On remarquera néanmoins qu'aucune concentration particulière de matériaux de construction et / ou de couverture n'a été mise en évidence à cet emplacement, dans le comblement des structures mitoyennes¹⁴⁰.

In fine, ni la morphologie de ces structures ni les mobiliers mis au jour dans leurs complements ne permettent de déterminer la nature et l'organisation de l'occupation qui les a générées. Leur chronologie reste de même extrêmement imprécise, leur attribution à l'occupation antique étant même parfois sujette à caution.

8.2.4.12. LA FOSSE FS 4 ET SES AVATARS (FS 91 ET 92) : POSSIBLES LATRINES

La fosse FS 4 se situe dans la partie méridionale de l'emprise de fouille, toujours dans le secteur largement tronqué à la période moderne. Aucune stratification ne peut donc lui être associée. Cette fosse, et les éléments qui se sont agrégés autour, concentrent

l'essentiel des recoupements stratigraphiques reconnus sur le site (fig. 95). Le tout présente donc une histoire relativement longue et complexe que nous allons essayer de décrypter ici, en caractérisant au mieux chacune des séquences reconnues¹⁴¹.

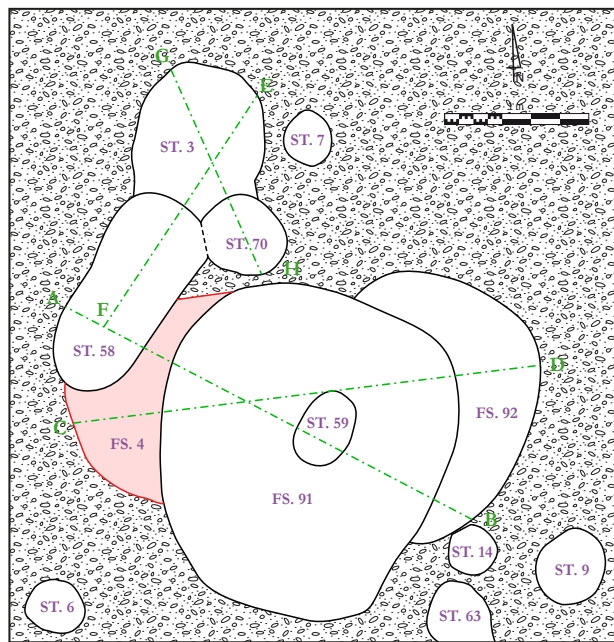


Figure 95 - La fosse FS 4 et les structures associées (plan masse et implantation des coupes)

- Morphologie initiale

La fouille a permis de mettre en évidence la présence d'un premier creusement de plan oblong, d'environ 2,4 x 1,5 m, orienté globalement est / ouest (fig. 96-1). La profondeur maximale conservée est d'environ 1,2 m. La moitié occidentale de la structure présente un fond plat et des parois strictement verticales, tandis que la moitié orientale présente un fond en pente douce et des parois légèrement évasées. L'étude du comblement permet, comme nous allons le voir, de mettre en évidence des traces d'aménagement interne et, sans doute, des travaux de curage et de recreusement.

La présence probable d'un cuvelage transparaît notamment dans la verticalité de certaines parois. On imagine en effet assez mal que celles-ci aient pu tenir sur le long terme sans « renfort » de quelque nature que ce soit. Nous sommes donc amenés à restituer un

141 Sans doute la structure enregistrée lors du diagnostic sous le n° 1 / tranchée 3 fait-elle en réalité partie du comblement de la fosse FS 4. Aucun sondage n'y avait été réalisé ni aucun mobilier collecté.

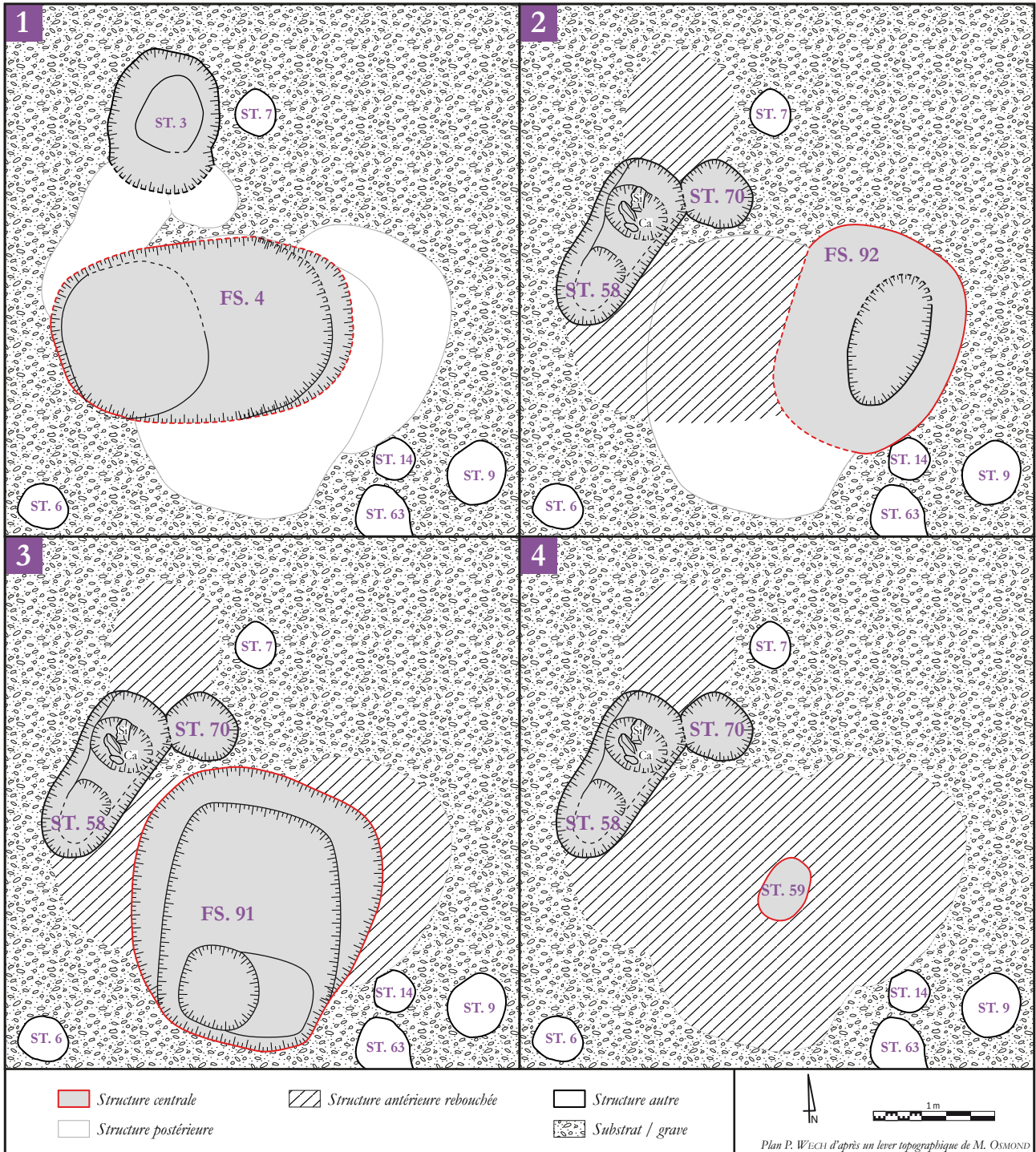


Figure 96 - Phasage de l'ensemble des structures agrégées autour de la fosse FS 4

cuvelage initial, au moins dans la moitié occidentale de la structure. On remarquera en effet la présence, tapissant le flanc oriental du creusement, d'un mélange de grave sableuse orangée avec du limon sableux brun (US. 554), le tout interprétable comme un affaissement de paroi vierge de tout mobilier. L'absence de niveau sous-jacent pourrait indiquer que cet affaissement intervient après une première phase de curage.

- *Comblement et mobilier associé*

Les premiers niveaux de comblement reconnus se caractérisent par leur forte charge organique et la présence régulière, mais peu abondante, de mobilier d'origine détritique en position probablement secondaire (fig. 97). Ainsi, l'US 14, recouvrant l'US 554 et tapissant de façon homogène le fond de la structure sur une épaisseur d'une quinzaine de centimètres, se présente-t-elle sous la forme d'un mélange de limon sableux brun-verdâtre et de limon sableux noirâtre, avec la présence de cailloutis de silex centimétriques. Cette US a livré un clou de construction et quelques menus éléments de quincaillerie en fer, quelques coquilles d'huîtres et restes osseux (triade domestique), ainsi qu'une vingtaine de tessons de céramique. Ceux-ci regroupent des productions communes, de l'amphore régionale et des céramiques fines, dont de la *terra rubra* (gobelet Gose 340/341) et de la sigillée sud-gauloise (plat Drag. 36). Ce lot suggère une datation au plus tôt dans le dernier tiers du I^{er} siècle.

Une analyse paléoparasitologique a été réalisée sur un échantillon prélevé dans cette US et a révélé la présence de quelques œufs d'Ascaridés, parasites de l'homme et du porc. On notera également la présence d'au moins un coprolithe, dans lequel l'analyse n'a cependant et étonnamment détecté aucune trace de parasite¹⁴². Il n'en reste pas moins que la présence, dans ce niveau, de matières fécales d'origine humaine et / ou porcine est clairement attestée.

Après un léger affaissement de la paroi occidentale (US. 556), le comblement se poursuit avec le dépôt d'une couche tapissant le fond de la structure sur une épaisseur de 0,12 à 0,2 m, d'aspect également très organique et constituée de limon sableux noirâtre avec

une forte densité de charbons de bois (US. 13). L'analyse micromorphologique¹⁴³ réalisée dans ce niveau a permis de compléter et de préciser cette description, en identifiant deux unités micro-stratigraphiques à l'intérieur de l'US 13. On observe ainsi, en partie basse, une présence importante de rejets de foyers, associés à de nombreux fragments d'os chauffés et des fragments de coquilles d'huîtres. Ces éléments suggèrent une origine domestique des rejets, sans doute liés à de la préparation culinaire et de la consommation alimentaire. A cela s'associent les traces discrètes de matériaux de construction, témoignant sans doute du nettoyage de niveaux de sol. Le tout illustre assez bien un contexte domestique.

L'unité micro-stratigraphique supérieure comporte également de nombreux charbons, mais beaucoup plus fins et associés à un nombre plus importants d'agrégats phosphatés. Si l'on retrouve la trace de rejets de foyers et de rejets culinaires, on observe également des plages à la porosité d'entassement et donc la présence très probable de rejets d'aisance.

Un prélèvement de sédiments a été réalisé dans ce niveau et a révélé la présence de quelques fragments de matière organique carbonisée (non identifiée), associés à quelques carpores minéralisés de plantes sauvages. Le tout atteste la présence possible de déjections animales (voire humaines ?), mais ne permet pas d'affirmer qu'il s'agissait du constituant principal de l'US. De nombreux charbons de bois ont également été collectés et ont permis l'identification d'au moins quatre taxons : le hêtre, le genêt, le chêne et le chêne-châtaignier, avec des fragments de calibres hétérogènes témoignant probablement, comme nous le reverrons, de contextes sans doute domestiques¹⁴⁴.

Deux prélèvements à des fins d'analyse paléoparasitologique ont également été réalisés dans cette US, aux deux extrémités de la structure. Ils se sont tous deux révélés particulièrement riches en œufs d'Ascaridés et confirment dans une large mesure les observations micromorphologiques. Il est ainsi très probable que le dépôt de l'US 13 soit, en partie tout du moins, constitué d'excréments d'origine humaine et / ou animale.

142 Cf. l'étude de Benjamin Dufour et Matthieu Le Bailly (volume 2, §. 13).

143 Cf. l'étude de Quentin Borderie (volume 2, §. 14).

144 Cf. l'étude de Loïc Gaudin (volume 2, §. 12).

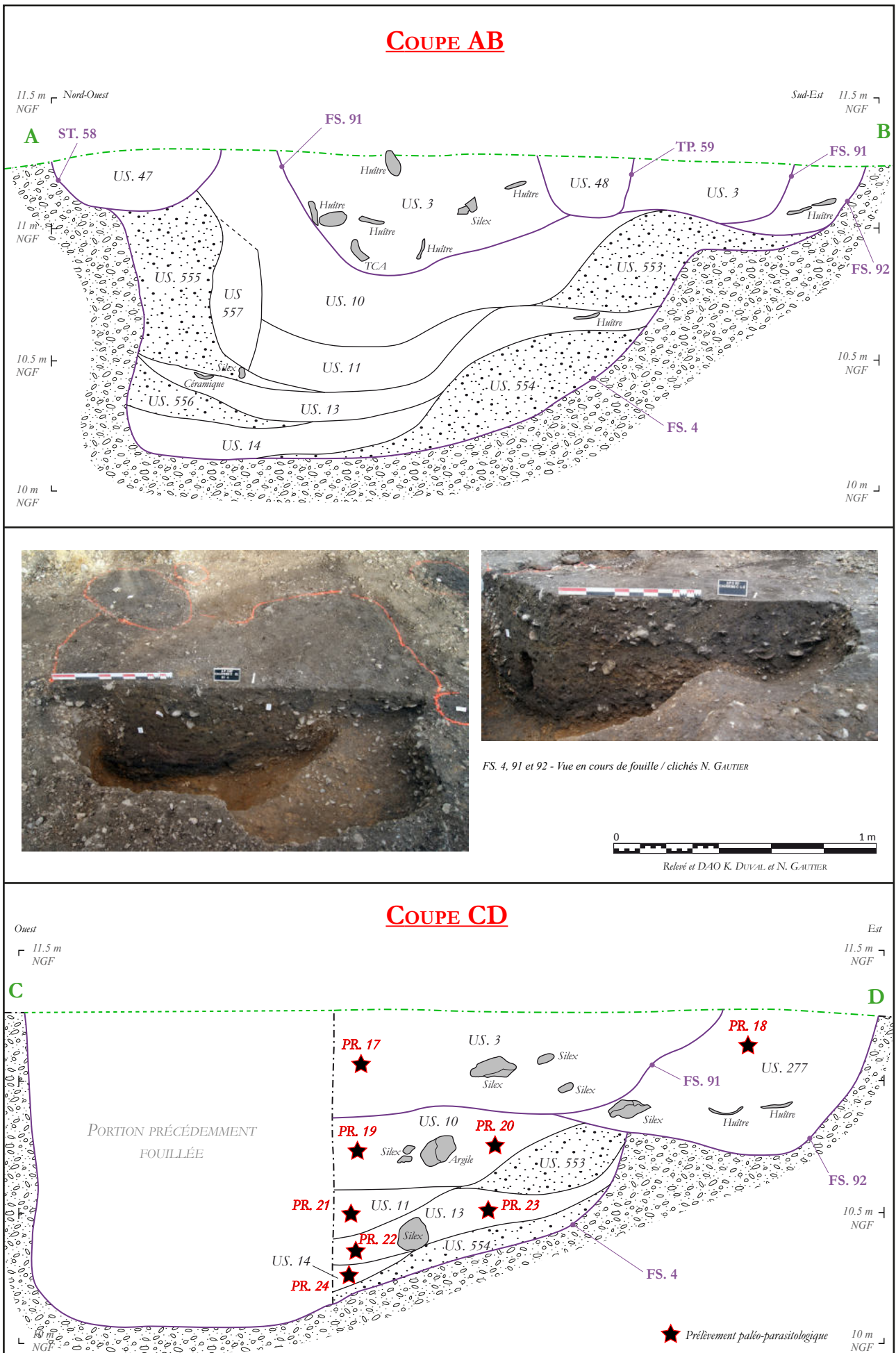


Figure 97 - Les fosses FS 4, 91 et 92 - Coupes AB et CD

En termes de mobilier, l'US 13 est relativement pauvre puisqu'elle n'a livré que quelques rares éléments de quincaillerie en fer (clous de menuiserie et de construction), des restes fauniques (N.R. = 89 exclusivement issus de la triade domestique) et une vingtaine de tessons de céramique. Parmi eux, soulignons la présence de productions communes, d'amphore Dr. 20 de Bétique et de céramiques fines (plat Drag. 36 en sigillée sud-gauloise notamment). La chronologie semble strictement identique à celle de l'US 14 sous-jacente, les deux contextes relevant sans doute d'une même phase d'utilisation et de fonctionnement de la structure, durant le dernier tiers du I^{er} siècle.

La fouille a ensuite mis en évidence sur l'ensemble du pourtour de la structure, et surmontant latéralement l'US 13, d'apports de matériaux riches en grave sableuse (US. 553 et 555). Les quantités concernées permettent d'exclure de fait l'identification d'affaisements de paroi. En revanche, certaines limites proches de la verticale plaident en faveur de l'identification de remblais mis en place entre la paroi et un probable cuvelage. Celui-ci correspondrait dès lors à un réaménagement interne de la structure, précédé ou non de travaux de curage. On notera avec intérêt la présence, en avant de l'US 555, d'un probable négatif vertical caractérisé par un sédiment limono-sableux brun foncé à noir, charbonneux et assez meuble et homogène (US. 557). Aucun mobilier n'a été collecté dans ces différents apports de matériaux.

Cette phase de réaménagement interne est suivie de nouveaux dépôts fortement organiques. Le premier niveau identifié est globalement constitué d'un mélange hétérogène de limon sableux brun-verdâtre et de limon sableux noirâtre, avec des coquilles concassées et une forte densité de charbons de bois et de cendres (US. 11). Le mobilier associé est plus riche que précédemment, mais demeure relativement modeste : un fragment de brique, quelques clous de menuiserie et tiges en fer, accompagnés d'un clou de charpente également en fer, des coquilles de coques et d'huîtres, des restes fauniques¹⁴⁵ et près d'une quarantaine de

tessons de céramique. On y retrouve un corpus sensiblement identique aux précédents, mais permettant, cette fois-ci, de resserrer la datation en proposant un *terminus post quem* dans le dernier quart du I^{er} siècle.

Un prélèvement de sédiment réalisé dans cette US n'a livré que quelques restes carbonisés de céréales, associés à un pépin de pomme /poire et quelques restes de plantes sauvages minéralisés. Aucun rejet domestique, agricole ou artisanal lié aux végétaux ne peut donc être identifié ici. La présence des restes minéralisés suggère en revanche la présence possible de déjections humaines ou animales, mais sans que celles-ci ne constituent le principal type de rejet dans la structure. L'analyse paléoparasitologique d'un autre prélèvement va également en ce sens puisqu'elle révèle la présence, en petite quantité, d'œufs d'Ascaridés.

L'approche micromorphologique a permis d'identifier, au sein de l'US 11, au moins dix unités micro-stratigraphiques constituant un véritable feuilletage que nous décrirons de bas en haut. Les cinq premières présentent des matrices cendreuses avec de nombreux charbons tantôt fins tantôt grossiers, et de grandes quantités de fragments de coquilles et d'os. Le tout semble essentiellement issu de rejets culinaires et / ou de foyers, accompagnés de quelques matériaux de construction (nettoyage de sols ?). A leur surface, un lit de cendres épais de moins de 1 cm semble clore cette séquence.

Les trois unités suivantes présentent toujours une matrice cendreuse, mais enrichie de nombreux micro-constituants issus d'activités culinaires, tels des fragments d'os ou d'os de poisson. On y observe surtout davantage d'agrégats phosphatés contenant des phytolithes, des œufs de parasites, ... La combinaison de ces éléments suggère l'identification de nettoyages de sols d'intérieur, de rejets d'aisance et de rejets d'activités culinaires. La dernière unité, épaisse de seulement 1 cm, livre de très nombreux charbons grossiers et semble résulter essentiellement de rejets de foyers.

On notera pour finir que les charbons étudiés dans l'US 11 présentent des caractéristiques identiques à ceux identifiés dans l'US 13, et confortent l'identification de rejets de foyers domestiques. La présence d'un nouveau taxon, le frêne, peut être liée à son utilisation comme fourrage.

145 N.R. = 33 essentiellement issus de la triade domestique, à laquelle s'adjoignent un reste d'oie, un autre de coq domestique et un dernier de bécasse des bois.

Un apport assez conséquent de matériaux surmonte ces éléments et semble venir largement combler la structure (US. 10). Cet apport est constitué de limon sableux verdâtre assez homogène, avec de rares cailloutis de silex centimétriques, des charbons de bois et du mobilier épars. Celui-ci est plus abondant et diversifié que dans les contextes précédents et comprend des éléments de quincaillerie¹⁴⁶, les fragments d'un pesson en terre cuite, un morceau de récipient en verre, quelques morceaux de *tegulae* et d'*imbrices*, des nodules de mortier beige-rosé, des restes fauniques¹⁴⁷ et une vingtaine de tessons de céramique. Ce lot regroupe principalement des productions communes (mortiers, jattes et écuelles), associées à de l'amphore Dr. 20 de Bétique et un élément de *terra nigra*. La chronologie de l'ensemble semble s'établir à l'extrême fin du I^{er} siècle.

Deux nouvelles analyses paléoparasitologiques révèlent encore une fois la présence abondante d'œufs d'Ascaridés. Aucun reste carpologique n'a en revanche été mis en évidence, à l'exception d'un pois carbonisé. L'analyse micromorphologique a quant à elle mis en évidence la présence d'au moins deux unités micro-stratigraphiques constituées d'éléments très diversifiés, déposés en milieu humide. On y reconnaît ainsi de nombreux matériaux de construction et des rejets culinaires. Si les rejets de foyers constituent l'apport majoritaire, les déjections sont toujours présentes. Les charbons livrent deux taxons supplémentaires : prunus et pomoïdée, mais présentent les mêmes caractéristiques que dans les niveaux précédents.

- Recreusement : la fosse FS 92

L'extrémité orientale de la fosse FS 4 est recoupée par un nouveau creusement (FS 92)¹⁴⁸. De plan également oblong, mais orienté cette fois-ci nord-est / sud-ouest, ce creusement mesure environ 1,8 x 1,5 m

pour une profondeur conservée maximale de 0,55 m (fig. 96-2 et 97). Cette nouvelle fosse se superpose partiellement à la précédente et en recoupe le comblement supérieur. Il s'agit donc sans doute d'un recreusement légèrement décalé de la structure initiale. Le profil observé présente un fond plat mais peu régulier et des parois évasées. Aucun aménagement interne n'a été reconnu. Le comblement est apparu massif et constitué d'un mélange hétérogène de limon sableux noirâtre, de limon argileux brun-verdâtre et de limon argileux jaunâtre (US. 277). Outre quelques silex centimétriques, on note la présence abondante de malacofaune dont de nombreuses coquilles d'huîtres, de coques, de moules et de bulots.

Le mobilier présent est abondant et livre quelques fragments de récipients en verre indéterminés, plus de 5 kg de morceaux de terres cuites architecturales (principalement des *imbrices* et quelques *tegulae* ; N.R. = 38), quelques nodules de mortier beige-rosé, de la quincaillerie métallique en quantité¹⁴⁹, un moellon en silex, de nombreux restes fauniques et un corpus céramique de près de 240 tessons. La faune comprend de très grosses quantités de coquilles (plus de 16 kg), dont une écrasante majorité d'huîtres. Les restes osseux sont également très présents avec plus de 100 restes et près de 1,3 kg principalement issus de la triade domestique, à laquelle s'adjoignent six restes de coq domestique. On notera que l'espèce « dominante » est ici le porc, ce qui semble s'apparenter plus volontiers à des rejets de cuisine ou d'assiette relevant de la sphère domestique.

La céramique est, comme nous l'avons souligné, particulièrement abondante (fig. 98). Le lot étudié comprend de nombreuses productions communes, un élément non tourné, quelques morceaux d'amphores (Dr. 20 de Bétique) et des céramiques fines. Parmi elles, nous trouvons des parois fines engobées (goblet Hees 2 d'Argonne), des productions de *terra nigra* et de *terra rubra*, ainsi que des sigillées du sud et du centre de la Gaule (coupelles Drag. 27, 29b, 33, 35/36 et 46). Le vaisselier comporte des pots, des cruches, des jattes, des écuelles, des coupes / coupelles et des gobelets, caractérisant un contexte domestique. En termes de chronologie, l'ensemble permet de fixer un *terminus*

146 En l'espèce, 3 clous de menuiserie et quatre tiges indéterminées en fer.

147 Il s'agit de coquilles d'huîtres, de coques et de moules, associées à des restes osseux (N.R. = 35 pour une masse de seulement 216 g). Les restes osseux proviennent essentiellement de la triade domestique, à laquelle sont associés un reste de chien, un autre de canard colvert, cinq de coq domestique et un dernier d'oie. L'humérus de chien présente de nettes traces de désarticulation et de décharnement de l'animal suggérant l'identification de pratiques cynophagiques.

148 Sans doute la structure enregistrée lors du diagnostic sous le n° 21 / tranchée 2 fait-elle en réalité partie du comblement de la fosse FS 92.

149 Quelques clous de chaussure, une quinzaine de clous de menuiserie, 4 clous de charpente, une fiche en T et des tiges et plaques diverses, le tout en fer.

post quem assez précis dans le 2^e quart du II^e siècle.

On soulignera également la présence d'au moins 3 culots de forge sans doute générés par une activité de finition, de soudure ou de réparation sur un objet déjà mis en forme, autrement dit, une opération sophistiquée demandant de réelles compétences¹⁵⁰.



Figure 98 - Eléments céramiques issus de la fosse FS 92 (US. 277)

Le caractère fortement détritique de ce comblement est donc très affirmé, de par notamment la nature, la diversité et le volume des mobiliers mis au jour. On notera également que l'analyse paléoparasitologique d'un échantillon de sédiment prélevé dans ce comblement a livré des œufs d'Ascaridés, témoignant sans doute encore de la présence de déjections humaines et / ou porcines.

- Nouveau creusement : la fosse FS 91

De la même façon, une troisième fosse se superpose aux deux précédentes en recoupant les comblements supérieurs (FS 91 ; **fig. 96-3** et **97**). Elle offre un plan également oblong, orienté nord-est / sud-ouest, mais plus grand que les précédents puisque couvrant 2,3 x 2 m. Son fond, quoique peu régulier, est globalement plat, tandis que les parois sont largement évasées. La profondeur conservée est d'environ 0,4 à

0,5 m. Le comblement (US. 3) nous est apparu assez massif et constitué d'un apport unique mais hétérogène très similaire à celui de la fosse FS 92, ce qui, dans les premiers temps de la fouille, ne nous a pas permis de les différencier clairement¹⁵¹.

Le mobilier est là aussi particulièrement riche et abondant, illustrant pleinement le caractère détritique du comblement. Les terres cuites architecturales représentent près de 10 kg et 76 restes, dont une majorité de morceaux d'*imbrices* et des *tegulae*. Les matériaux de construction sont également représentés par un bloc en calcaire dur et plusieurs fragments d'enduit peint de couleur blanche sur un support blanc-beige. Le mobilier métallique comprend, outre un clou en alliage cuivreux, un clou de chaussure et un clou de charpente en fer, de nombreux éléments de quincaillerie parmi lesquels 13 clous de menuiserie, 10 tiges et 2 bandes de fer plat.

Les restes fauniques totalisent près de 25 kg, dont 21 kg de coquilles d'huîtres. La malacofaune comprend également des restes de moules, de coques, de bulots et de bigorneaux. Les ossements comptent plus de 300 restes et totalisent quant à eux plus de 2,5 kg. On y retrouve l'habituelle triade domestique, accompagnée d'un reste de chien¹⁵² et de nombreux restes d'oiseaux (pigeon, oie, fuligule, coq domestique, canard et bécasse des bois). Là encore, la composition de cet ensemble suggère l'identification de rejets domestiques liés à une consommation alimentaire et / ou des préparations culinaires. Les poissons sont représentés par quelques restes de cyprinidés (gardon), d'anguille et, possiblement, de carrelet. Signalons la présence, parmi ce matériel, de quatre épingles ou fragments d'épingles en os, toutes du type Béal A XX,4.

Le vaisselier, outre quelques fragments de récipients en verre indéterminés, est représenté par un ensemble riche de près de 300 tessons de céramique comportant des formes variées (**fig. 99**) : bols, plats, coupes / coupelles, gobelets, cruches, jattes, pots et écuelles. Cette composition reflète là encore sans doute un contexte domestique. Les productions identifiées sont, sans entrer dans le détail, essentiellement

151 Des mélanges de mobilier ne sont dès lors pas à exclure.

152 Il s'agit de la seconde partie de l'humérus déjà évoqué dans le comblement de la fosse FS 4 (US. 10), et suggérant l'existence de pratique cynophagiques.

150 Cf. l'étude de Christophe Colliou (volume 2, §. 6).

des céramiques communes, de l'amphore (Dr. 20 de Bétique et G. 4 de Narbonnaise), des vases non tournés et des céramiques fines, dont la datation permet de fixer le même *terminus* que pour la fosse précédente, soit le 2^e quart du II^e siècle. Il est donc probable que les deux fosses FS 91 et FS 92 se soient succédé à peu d'intervalle.



Figure 99 - Eléments céramiques issus de la fosse FS 91 (US. 3)

On notera qu'un prélèvement de sédiment a été réalisé dans cette US mais n'a livré aucun reste carpologique. Les charbons révèlent quant à eux la présence d'au moins quatre taxons : le hêtre, le chêne, le « chêne-châtaignier » et l'érable. L'hétérogénéité des calibres de ces charbons caractérise des combustions alternant des phases d'allumage (petit bois) et d'entretien de foyers (bois de plus gros calibre), généralement liés à des contextes domestiques.

L'analyse paléoparasitologique menée sur un échantillon de sédiment a permis, une nouvelle fois, de révéler la présence d'œufs d'Ascaridés. Ils sont cette fois associés, même en petite quantité, à des œufs du *Trichuris*, dont la morphologie et les dimensions semblent être celles de l'espèce parasitant l'espèce humaine. Il est donc probable que le comblement de la fosse FS 91 ait lui aussi accueilli des déjections d'ori-

gine humaine. La présence de déjections porcines est également envisageable.

- Discussion et synthèse

Les données collectées sur les fosses FS 4, FS 91 et FS 92 sont nombreuses et variées et permettent de pousser quelque peu l'analyse. D'un point de vue chronologique, d'abord, le creusement originel (FS 4) semble raisonnablement pouvoir être attribué à la seconde moitié du I^{er} siècle. Les premiers aménagements et niveaux de comblement semblent en effet intervenir au plus tôt dans le dernier tiers du I^{er} siècle. La structure semble ensuite comblée par un apport massif de remblais, sans doute au tournant des I^{er} et II^e siècles. Après peut-être un certain temps de latence, deux nouveaux creusements successifs et superposés (FS 92 puis FS 91), dans lesquels il faut probablement voir la volonté de « réactiver » la structure antérieure, sont réalisés au même emplacement. Leurs comblements semblent dater du 2^e quart ou du milieu du II^e siècle.

La structure originelle (FS 4) était probablement pourvue d'un cuvelage, lequel connut au moins une phase de réaménagement, et semble avoir fait l'objet de travaux de curage ou de nettoyage plus ou moins poussés. L'étude détaillée des différentes séquences de comblement permet de restituer à cette structure un usage de latrines, indissociable toutefois de celui de dépotoir. On ne peut en effet que constater la récurrence, pour ne pas dire l'omniprésence des indices de déjections d'origine humaine et / ou porcine, bien que ceux-ci ne soient pas, au final, les constituants majoritaires du comblement. Ainsi, même s'il est difficile de le prouver, il semble probable qu'il s'agisse là de la destination première de ce creusement¹⁵³. Nous avons pu également observer la présence régulière, dans le comblement, et alternant avec les rejets d'aisance, d'importants dépôts cendreux et charbonneux, dont on sait qu'ils ont pu jouer un rôle dans l'assainissement.

La morphologie de la structure, interprétée en tant que latrine, trouve des parallèles ailleurs en Gaule, et notamment à *Argentomagus* (Saint-Marcel, 37). Cette structure se rattacherait soit au type de base des « fosses

153 Il nous faut cependant admettre que rien ne permet d'attester la position primaire des déjections qui peuvent tout aussi bien n'être que le produit du curage d'une latrine proche, rejeté ensuite dans la fosse FS 4 (et donc en position secondaire). Auquel cas, la fonction première de la fosse resterait à déterminer (stockage, prélèvement de matériaux, ... ?).

simples non cuvelées », soit à celui des « fosses simples cuvelées », tels que définis par A. Bouet (2009, p. 21-33) et déjà évoqués précédemment (cf. *supra* §. 8.2.2.5). En termes de volume interne, la structure de Caudebec, avec environ 3 m³, se situerait dans la moyenne des fosses tant cuvelées que non cuvelées.

Comme nous l'avons évoqué, la fonction de latrine ou de fosse d'aisance semble indissociable de celle de dépotoir. Ainsi, l'examen du contenu du comblement nous renseigne-t-il directement sur la nature des occupations et activités situées à proximité. On notera à ce titre l'importance des rejets de foyers et de préparations culinaires, ainsi que des indices de consommation alimentaire. Globalement, les mobiliers semblent ici en position secondaire et résultent vraisemblablement de l'entretien d'espaces mitoyens (traces de nettoyages de sol) sans doute à vocation domestique. On soulignera d'ailleurs la présence de très nombreux restes de poissons, principalement de l'anguille et des cyprinidés, auxquels s'ajoute la perche.

Si la fonction de latrine semble se maintenir lors des deux recreusements qui affectent la structure (FS 92 et FS 91), on notera toutefois une nette accentuation du caractère détritique des comblements. Sans doute la fonction de dépotoir prend-elle alors de

l'ampleur. Les rejets alimentaires et / ou culinaires, tout comme la « vaisselle brisée », sont en très nette augmentation et associés à des matériaux plus variés et plus grossiers, dont des matériaux de construction et les déchets d'une activité de forge. Les poissons sont toujours présents avec, il faut le souligner, la présence d'un reste d'esturgeon mis au jour dans le comblement de la fosse FS 91.

8.2.4.13. AUTOUR DE LA FOSSE FS 4

Un certain nombre de structures semble « graviter » autour de l'ensemble formé par les fosses FS 4, FS 91 et FS 92. Certaines de ces structures présentent d'ailleurs un lien de chronologie relative avec la fosse FS 4 (fig. 96). Cependant, aucune n'ayant livré ni mobilier ni caractéristique morphologique spécifique permettant une interprétation fonctionnelle, nous n'en ferons ici qu'une brève description.

- La structure ST 3

Elle se situe immédiatement au nord de la fosse FS 4. Elle présente un plan ovale d'environ 1,2 x 0,9 m et une profondeur conservée n'excédant pas 0,4 m (fig. 100). Son profil est en cuvette avec les parois éva-

186

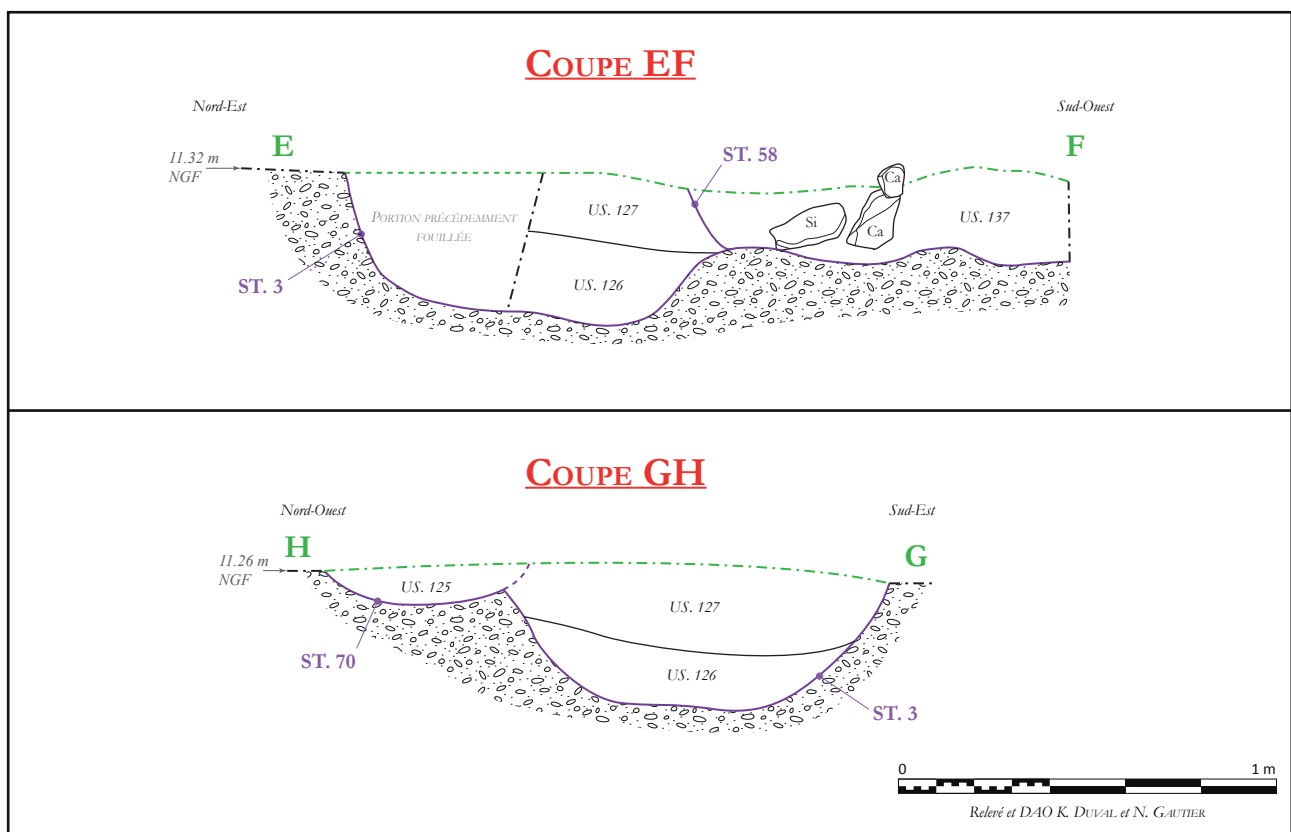


Figure 100 - Les structures ST 3, 58 et 70 - Coupes EF et GH

sées. Le comblement est constitué de la superposition de deux couches dont la plus basse, consistant en un limon sableux noir à gris foncé, meuble et homogène, avec quelques charbons de bois et des nodules de torchis brûlé (US. 126), a livré un mobilier somme toute plutôt abondant. On y relève la présence de fragments d'un peson en terre cuite, d'un broyon en silex¹⁵⁴, de restes fauniques (coquilles d'huîtres et de moules, mais aussi restes osseux issus de la triade domestique) et d'éléments de quincaillerie en fer (une dizaine de clous de menuiserie et tiges, ainsi qu'une lame). A cela s'ajoute un lot de 90 tessons de céramique comprenant des productions communes, de l'amphore et de la vaisselle fine (*terra rubra*, *terra nigra* et sigillée sud-gauloise), dont la chronologie permet de fixer un *terminus post quem* au début du II^e siècle.

Le comblement supérieur est constitué de limon sableux gris, homogène et meuble, avec quelques silex (US. 127) dans lequel le mobilier est légèrement moins abondant : nodules de torchis brûlé, quincaillerie en fer (quelques clous et tiges), restes fauniques (coquilles et triade domestique) et plus de 60 tessons de céramique composant un corpus très similaire au précédent.

Cette structure semble difficile à interpréter d'un point de vue fonctionnel. Elle présente toutefois un comblement au caractère détritique assez marqué et s'inscrit apparemment dans une chronologie intermédiaire, entre la fosse FS 4 et le recreusement FS 92.

- La structure ST 70

Recoupant l'extrémité méridionale de la précédente, la structure ST 70 se présente en plan sous la forme d'un creusement ovale d'environ 0,5 x 0,6 m. La fouille a révélé une profondeur conservée n'excédant pas 0,1 m et un profil en cuvette évasée. Le comblement est apparu homogène et constitué de limon sableux gris-noir, assez meuble et homogène, avec du cailloutis de silex (US. 125). Le mobilier est peu abondant et ne consiste qu'en quelques nodules de torchis brûlé, une tige en fer (clou ?), un reste de capriné domestique et quatre tessons de céramique commune relevant sans doute du I^{er} siècle. Il est clair qu'il s'agit ici

de mobilier résiduel et sans lien direct avec la fonction première de cette structure. Peut-être s'agit-il d'un trou de poteau (**fig. 100**) ?

- La structure ST 58

Le creusement de cette fosse oblongue mesurant, en plan, 1,5 x 0,65 m, recoupe les comblements des deux structures FS 4 et ST 3 qui lui sont donc antérieures¹⁵⁵. La fouille a mis en évidence un profil ouvert et un fond en cuvette arrondie (**fig. 100**). Sa profondeur conservée est de 0,25 m. Elle offre un comblement unique constitué d'un apport hétérogène de limon sableux noirâtre et gris à gris foncé, des avec inclusions de cailloutis de silex et de rares charbons de bois (US. 47 et 137). On soulignera la présence, au centre de la structure, de blocs de calcaire et de silex de taille décimétrique pouvant évoquer les éléments d'un calage de poteau. Le mobilier se limite à un clou de menuiserie et un autre de charpente en fer, de rares restes fauniques (porc et capriné) et cinq tessons fixant un *terminus post quem* dans le dernier tiers du I^{er} siècle. Là encore, il est évident qu'il s'agit d'éléments résiduels et sans lien avec la fonction première de la structure qui demeure indéterminée.

- La structure ST 7

Il s'agit d'un creusement de plan circulaire d'environ 0,35 m de diamètre pour une profondeur conservée d'une dizaine de centimètres. Le profil reconnu forme une cuvette arrondie assez évasée, dont le comblement, homogène, est constitué de limon sableux gris homogène, avec du cailloutis de silex (US. 99). Seul un tesson antique y a été mis au jour, mais n'apportant aucune information complémentaire. Il pourrait s'agir d'un trou de poteau ou d'un fond de fosse (**fig. 101**).

- La structure ST 59

Il s'agit d'un creusement de plan ovale de 0,5 x 0,4 m recoupant toute l'épaisseur du comblement de la fosse FS 91. Sa profondeur conservée est de 0,2 m et son profil s'apparente à un U au fond plat et aux parois peu évasées (**fig. 96-4 et 97**). Son com-

154 Profil bi-convexe présentant les traces rougies d'un choc thermique, des zones polies et des traces de choc sur une extrémité (observations Caroline Renard).

155 Le lien avec la structure ST 70 n'a en revanche pas pu être observé suffisamment nettement pour être affirmatif.

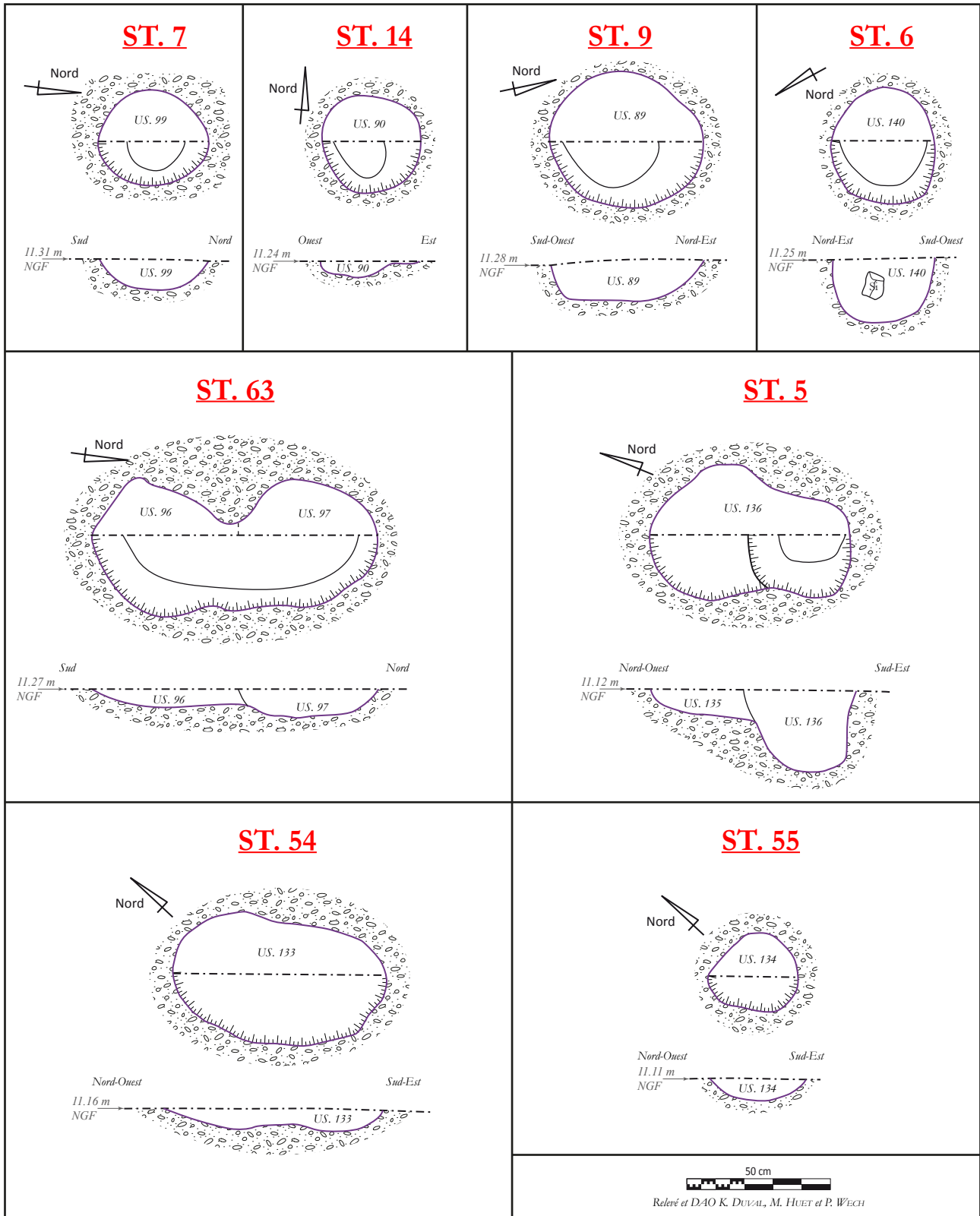


Figure 101 - Structures autour de la fosse FS 4

blement, constitué de limon sableux noirâtre avec de rares inclusions de silex centimétriques et de rares charbons de bois (US. 48), a livré un fragment de terre cuite architecturale indéterminée, un clou de menuiserie en fer, quelques coquilles de coques et d'huîtres et trois tessons de céramique commune peu datant (2^e moitié du I^{er} – II^e siècle). Il est tentant de voir dans cette structure un trou de poteau, même si sa présence, dans le comblement de la structure FS 91 semble surprenante. Il ne faut cependant pas ignorer la possibilité qu'il puisse ne s'agir ni plus ni moins que d'une perturbation très ponctuelle dans l'US 3 et non d'une structure à part entière.

- La structure ST 14

Cette structure, jouxtant immédiatement au sud la fosse FS 92, consiste en un creusement de plan circulaire de 0,35 m de diamètre pour une profondeur conservée de seulement quelques centimètres (**fig. 101**). Le comblement, constitué de limon sableux gris avec des traces d'oxydation sur les parois (US. 90), n'a livré aucun mobilier exploitable. L'interprétation de cette structure demeure problématique (trou de poteau ?). Sans doute s'agit-il de la structure enregistrée lors du diagnostic sous le n° 16 / tranchée 2, laquelle n'avait pas été sondée et n'avait livré aucun mobilier.

- La structure ST 9

Elle se situe à l'est de la précédente et se présente sous la forme d'un creusement de plan circulaire d'environ 0,5 m de diamètre, pour une profondeur conservée d'une quinzaine de centimètres (**fig. 101**). Le profil reconnu est en U avec un fond plat et des parois plus ou moins évasées. Le comblement est constitué de limon sableux gris avec du cailloutis de silex et des traces d'oxydation sur les parois (US. 89). Seuls deux tessons de céramique du I^{er} siècle y ont été récoltés, n'autorisant guère d'attribution chronologique. La fonction de cette structure ne peut pas davantage être précisée (trou de poteau ?). Sans doute s'agit-il de la structure enregistrée lors du diagnostic sous le n° 15 / tranchée 2, laquelle n'avait pas été sondée et n'avait livré aucun mobilier.

- La structure ST 63

Elle jouxte au sud la structure ST 14 et présente un plan irrégulier, constitué de deux cercles juxtaposés, chacun d'un diamètre d'environ 0,45 m. Le tout présente une longueur d'un mètre. La profondeur conservée n'excède pas 0,1 m ce qui explique certaines incertitudes quant à la compréhension de cette structure : il n'est en effet pas certain qu'il s'agisse d'un seul et même aménagement. Peut-être avons-nous à faire à deux creusements successifs (**fig. 101**) ? On observe en effet deux comblements distincts répartis latéralement. Au sud, l'US 96 est un mélange hétérogène de limon brun, de sable orangé et de silex, tandis qu'au nord l'US 97, postérieure, est constituée de limon sableux gris-noir, homogène et meuble, avec quelques charbons de bois. Il s'agit donc soit de deux structures successives, soit d'un négatif de poteau (US. 97) et de son calage (US. 96). Seul un tesson, médiéval qui plus est, y a collecté. L'association de cette structure à l'occupation antique est donc largement sujette à caution¹⁵⁶. Son interprétation fonctionnelle ne peut pas être précisée¹⁵⁷.

- La structure ST 6

Située au sud-ouest de la fosse FS 4, cette structure se présente sous la forme d'un creusement de plan ovale de 0,4 x 0,35 m. Sa profondeur conservée est de 0,2 m et son profil est en U fermé (**fig. 101**). Le comblement est homogène et constitué de limon sableux gris avec du cailloutis de silex (US. 140). On notera la présence de quelques blocs de silex décimétriques pouvant laisser croire à la présence d'éléments de calage. On pense dès lors à l'identification d'un trou de poteau, même si cela reste hypothétique. Aucun mobilier n'y a été récolté, de sorte que son attribution à l'occupation demeure également hypothétique.

- La structure ST 5

Elle présente à l'ouverture un plan grossièrement bilobé d'une longueur totale d'environ 0,7 m pour une largeur maximale de 0,5 m. La fouille a révélé

156 Un aménagement médiéval est également tout à fait envisageable.

157 Sans doute s'agit-il de la structure enregistrée lors du diagnostic sous le n° 17 / tranchée 2, laquelle n'avait pas été sondée et n'avait livré aucun mobilier.

un profil composite : au sud, une partie plus profonde (0,3 m) au profil arrondi et aux parois peu évasées, et au nord un creusement plus léger (0,1 m) au fond presque plat et aux parois plus évasées (**fig. 101**). Deux comblements ont été distingués, correspondant à chacune de ces deux parties. Ainsi, l'US 136, au sud, consiste en un limon sableux brun-gris, homogène et peu compact, avec quelques silex, tandis que l'US 135, au nord, se présente sous la forme d'un limon sableux noirâtre, homogène et peu compact. A l'instar de ce qui a été proposé pour la structure ST 63, deux hypothèses peuvent dès lors être envisagées : celle de creusements successifs ou bien celle d'un négatif de poteau (US. 136) et de son calage (US. 135). Aucun mobilier n'ayant été découvert, l'attribution de cette structure à l'occupation antique demeure donc sujette à caution¹⁵⁸.

- La structure ST 54

Elle se situe immédiatement au sud de la structure ST 6 et présente un plan ovale d'environ 0,7 x 0,45 m. Sa profondeur conservée n'est que de quelques centimètres et son comblement homogène, constitué de limon sableux brun foncé à noir, peu compact, avec quelques silex (US. 133). Seul un tesson de céramique non tournée y a été mis au jour, n'offrant guère qu'un *terminus post quem* au début du I^{er} siècle. Aucune interprétation fonctionnelle ne peut être proposée (**fig. 101**).

- La structure ST 55

Il s'agit d'un creusement de plan circulaire d'un diamètre de 0,3 m pour une profondeur conservée de moins de dix centimètres (**fig. 101**). Le profil semble arrondi avec les parois évasées. Le comblement est constitué de limon argileux noirâtre assez homogène et peu compact (US. 134) et n'a livré aucun mobilier. L'interprétation fonctionnelle de cette structure demeure donc impossible à établir, de même que son appartenance à l'occupation antique¹⁵⁹.

- Discussion et analyse

Les abords de l'ensemble formé par les fosses FS 4, FS 91 et FS 92 présentent une concentration relativement importante de structures en creux. Individuellement, celles-ci ne se prêtent que difficilement à une interprétation fonctionnelle. Il peut en effet tout aussi bien s'agir de trous de poteau que de fonds de fosse. Cette concentration doit sans doute être examinée plus largement et sans doute confrontée à la présence régulière, à cet endroit, de matériaux de construction liés notamment à la couverture¹⁶⁰. La présence d'un bâtiment, peut-être implanté au-dessus de l'un ou l'autre des états de la fosse pour la protéger, semble ainsi envisageable. Aucune restitution ne peut en revanche en être proposée.

8.2.4.14. LA FOSSE FS 1

- Morphologie générale

La fosse FS 1 se situe à plus de 2 m à l'ouest de la fosse FS 4, au pied de la berme occidentale sous laquelle elle est d'ailleurs partiellement engagée. La partie qui a pu être observée présente un plan grossièrement circulaire (**fig. 102**). Son diamètre peut être estimé à environ 2,2 m. La fouille manuelle de cette structure a révélé un fond plat d'un diamètre de 0,6 m, à une altitude de 10 m NGF, et un profil tronconique très ouvert. La profondeur conservée est proche de 1,5 m, soit un volume interne estimé à 2,5 m³. Aucune trace claire d'aménagement interne n'a été reconnue lors de la fouille.

- Comblement et mobilier associé

L'étude du comblement révèle la présence d'au moins trois apports successifs, régulièrement superposés. Le plus profond est épais de 0,25 m et tapisse le fond du creusement. Il est constitué d'un apport hétérogène de limon gris cendré et de limon brun verdâtre très meuble (US. 115). Le mobilier présent, outre un clou en fer et quatre restes de bœuf et de capriné domestique, se compose d'une quinzaine de tessons de céramique, dont des productions com-

158 Sans doute s'agit-il de la structure enregistrée lors du diagnostic sous le n° 2 / tranchée 3, laquelle n'avait pas été sondée et n'avait livré aucun mobilier.

159 Sans doute s'agit-il de la structure enregistrée lors du diagnostic sous le n° 3 / tranchée 3, laquelle n'avait pas été sondée et n'avait livré aucun mobilier.

160 Cf. l'étude de Pierre Wech et Stéphanie Zeller (volume 2, §. 7).

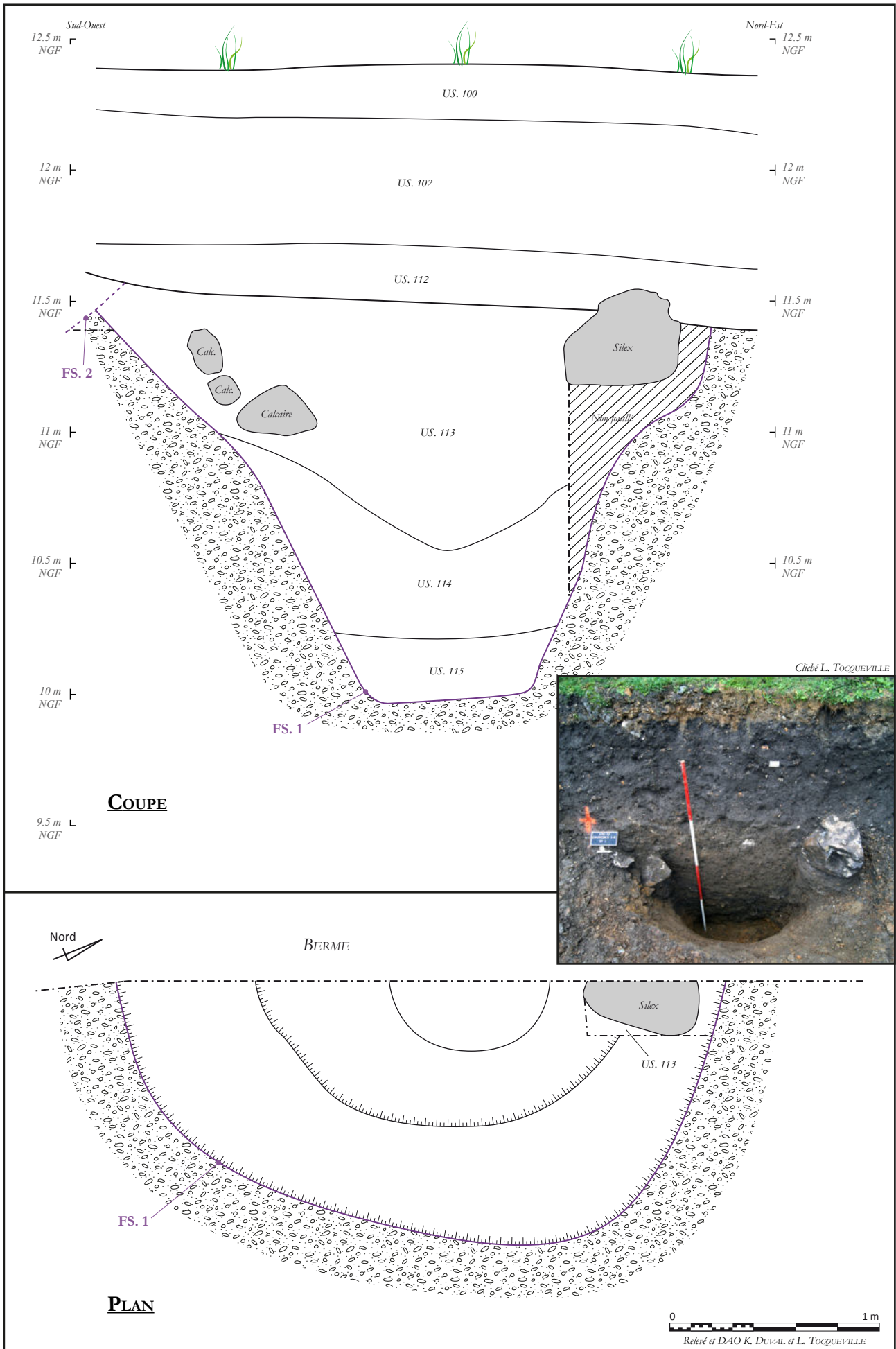


Figure 102 -La fosse FS 1

munes, un morceau non tourné et quelques éléments de sigillée sud-gauloise, le tout permettant de proposer un *terminus post quem* au début du II^e siècle.

Le niveau suivant se caractérise par un apport sensiblement identique au précédent quoique nettement plus compact (US. 114), participant probablement d'une même séquence de comblement. Nous y avons collecté un morceau d'*imbrex*, de rares clous en fer, quelques restes fauniques issus de la triade domestique et une trentaine de tessons de céramique commune et non tournée suggérant là aussi l'établissement d'un *terminus post quem* au début du II^e siècle.

La partie supérieure du comblement est la plus massive. Elle est constituée d'un apport conséquent de limon brun-jaune, homogène et peu compact, avec quelques charbons de bois et, latéralement, de gros blocs de silex et de calcaire (US. 113). Rien ne permet de déterminer si ces derniers participent d'un aménagement volontaire contre la paroi ou bien s'ils ne sont là qu'en position secondaire, rejetés dans la fosse en cours de comblement. Le mobilier qui a été mis au jour se compose d'une plaque et d'un clou de menuiserie en fer, de quelques restes fauniques (coquilles d'huîtres et triade domestique), de cinq morceaux d'*imbrices* et d'un petit lot d'une dizaine de tessons de céramique se rapportant sans doute à la fin du I^{er} siècle et manifestement résiduels.

- Discussion et analyse

Aucun niveau de fonctionnement, lié à l'usage originel de la structure, ne semble donc conservé. La question se pose donc de la fonction de ce creusement. Plusieurs hypothèses doivent être envisagées, tout en sachant que le caractère partiel de la fouille, contrainte par la position de la berme, n'autorise *in fine* aucune certitude¹⁶¹.

On peut tout d'abord penser à une fosse d'extraction de matériaux, même si la régularité du creusement semble surprenante dans cette perspective. Nous ne pouvons pas davantage négliger la possibilité qu'il puisse s'agir d'un puisard. Cette hypothèse supposerait néanmoins la restitution d'une phase de curage précédant de peu l'abandon et le comblement. Il nous

semble cependant plus probable que des fonctions du type stockage doivent être envisagées.

Quoi qu'il en soit, la fosse FS 1, après désaffectation, semble avoir été rapidement comblée au moyen d'apports assez conséquents de matériaux limoneux. Ce comblement apparaît volontaire et ne présente qu'un caractère détritique très discret, permettant d'exclure un usage secondaire en tant que dépotoir. Du point de vue de la chronologie, la date de création de la structure est difficile à établir, mais est probablement antérieure à la fin du I^{er} siècle. Le comblement intervient quant à lui sans doute dans la première moitié du II^e siècle. La résidualité possible des mobiliers présents suppose toutefois une certaine prudence à ce sujet.

8.2.4.15. LA FOSSE FS 2

- Morphologie générale

La fosse FS 2 jouxte immédiatement au sud la précédente, les deux étant quasiment tangentes. Elle aussi est partiellement engagée dans la berme occidentale et n'a donc bénéficié que d'une fouille partielle, mettant au jour un creusement de plan circulaire et d'un diamètre à l'ouverture estimé à 2,3 m (pour ce qui en a été vu).

La fouille a été réalisée manuellement et a permis d'atteindre l'altitude de 9,8 m NGF, soit une profondeur sous le décapage d'environ 1,5 m et sous le sol actuel de 2,6 m. A cette profondeur, le fond du creusement n'a pas été atteint et les contraintes techniques ne nous ont pas permis de pousser davantage les investigations (**fig. 103**). On notera toutefois que les parois sont, à ce niveau, encore verticales et qu'une tentative de sondage à la tarière n'a pas permis d'atteindre le fond à 9,5 m NGF. Ceci permet de restituer une profondeur conservée supérieure à 2 m.

Malgré quelques irrégularités, sans doute liées à des affaissements / effondrements, les parois sont verticales, ne s'évasant qu'à l'ouverture. A la base de la fouille, le conduit présente ainsi un diamètre de 1,5 m (**fig. 104**), soit un volume supérieur à 3,5 m³. Aucune trace d'aménagement interne n'a été reconnue lors de la fouille.

¹⁶¹ La structure peut en effet être beaucoup plus étendue et complexe que ce que nous en avons vu, et, dès lors, présenter des caractéristiques fonctionnelles tout autres.

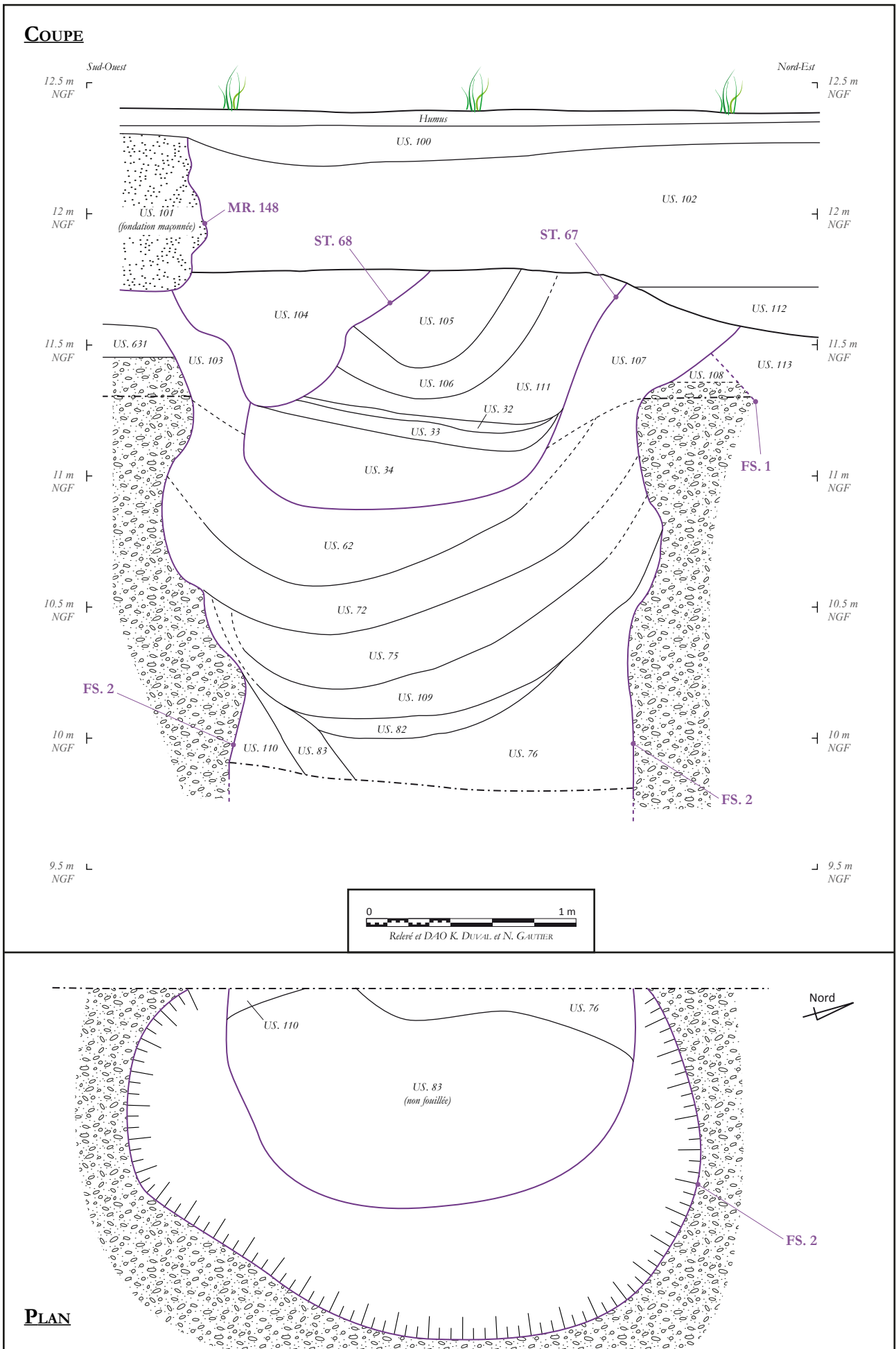


Figure 103 - la fosse FS 2 (morphologie et comblement)



Vue du fond de la fosse FS 2 en fin de fouille
Cliché N. GAUTIER

Vue du comblement de la fosse FS 2 en fin de fouille
Cliché N. GAUTIER

Figure 104 - Vues diverses de la fosse FS 2

194

- Comblement et mobilier associé

Le comblement est complexe et finement stratifié, témoignant probablement de plusieurs séquences distinctes. Les niveaux les plus profonds n'ont été repérés que dans la partie sud-est de la structure et présentent un pendage très marqué d'est en ouest. Il s'agit de limon sableux verdâtre, homogène, avec de nombreuses inclusions de charbon de bois (US. 83) et quelques poches de sable rouge-orangé sans doute liées à la dégradation ponctuelle de la paroi (US. 110). Proportionnellement au volume fouillé, ces niveaux ont livré un mobilier assez conséquent parmi lequel quelques nodules de torchis brûlé, un morceau d'*imbrex*, une plaque en alliage cuivreux, un clou de menuiserie et trois tiges en fer, quelques restes fauniques (coquilles d'huîtres, porc et capriné domestique) et une vingtaine de tessons de céramique commune (écuelles et gobelets) fixant un *terminus post quem* au début du II^e siècle.

Un important volume de grave sableuse jaune-orangé (US. 76) vient ensuite niveler le comblement de la structure jusqu'à l'altitude de 10 m NGF. Il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un affaissement consé-

quent des parois supérieures ou bien d'un apport exogène et volontaire, sans doute prélevé dans le substrat environnant (au moment du creusement d'une structure proche par exemple). Seuls deux restes de porc et de capriné domestique et six tessons de céramique commune y ont été mis au jour, ces derniers fournissant à nouveau un *terminus* au début du II^e siècle.

La partie médiane du comblement, bien que finement litée, semble résulter d'une même séquence. Les différents niveaux reconnus présentent en effet tous un faciès limono-sableux brun à brun-vert, plus ou moins compact, avec des proportions variables de charbons et de cailloutis de silex centimétriques (de bas en haut, les US. 82, 109, 75 et 72). Seule l'unité supérieure se distingue par la présence de silex plus gros (US. 62). Le mobilier n'est pas particulièrement abondant. On note cependant un accroissement significatif depuis le niveau le plus ancien jusqu'au niveau le plus récent. L'ensemble est constitué de quelques morceaux de *tegulae*, de blocs de calcaire, d'une vingtaine d'éléments de quincaillerie en fer (clous de menuiserie et tiges indéterminées), de quelques restes fauniques (rares coquilles d'huîtres et restes osseux principale-

ment issus de la triade domestique, associés à un reste de chat et un autre de chien) et d'une cinquantaine de tessons suggérant une datation au plus tôt au tournant des I^{er} et II^e siècles. Ces éléments semblent donc largement résiduels.

Les derniers niveaux de comblement consistent en un nouvel apport assez conséquent de matériaux limono-sableux (US. 103 et 107). De couleur gris foncé à verdâtre, ils sont moins riches en cailloutis de silex et charbons de bois et n'ont quasiment pas livré de mobilier (un seul tesson de céramique commune peu datant).

Ces derniers apports ont été finalement recoupés par deux creusements (ou recreusements ?) successifs qui n'ont été observés qu'en coupe, lors de l'examen de la berme. Le premier (ST. 67) est large d'au moins 1,4 m et profond de 0,9 m. Il comporte un fond plat et des parois légèrement évasées. Son comblement est complexe et se compose d'apports divers et superposés, comprenant aussi bien des remblais de grave sableuse (US. 32, 34 et 105) que des niveaux plus limoneux, brun à gris, riches en inclusions variées (US. 33, 106 et 111). Le mobilier prélevé dans ces remblais comprend principalement de la céramique, associée à quelques restes fauniques (triade domestique), deux clous de menuiserie en fer et un culot de forge. Le lot céramique est riche d'une trentaine de fragments, parmi lesquels beaucoup de productions communes (pot et écuelle), un fragment d'amphore (Dr. 20 de Bétique) et un morceau de sigillée sud-gauloise (coupe Drag. 37). L'ensemble paraît assez homogène, mais résiduel, puisque semblant fixer un *terminus post quem* au début du II^e siècle.

Le second creusement présente une largeur d'environ 1 m pour une profondeur conservée de 0,5 m (ST. 68). Il présente un profil en V assez ouvert. Son comblement est apparu massif et homogène, constitué de limon brun-noir avec du cailloutis de silex (ST. 104), mais n'a livré aucun mobilier.

- Discussion et analyse

La morphologie de cette fosse l'apparente assez clairement à une structure de type puits ou puisard. L'absence de cuvelage ne constitue pas un contre-argument définitif, étant entendu qu'un aménagement

de ce type peut tout à fait avoir été récupéré ou avoir totalement disparu au fil des siècles. La datation du creusement ne peut, comme toujours, pas être résolue ici. La lecture de la coupe stratigraphique laisse supposer que le creusement de la fosse FS 2 est postérieur au comblement de la fosse FS 1. Cette observation doit cependant être considérée avec beaucoup de prudence, puisque réalisée de façon marginale et pouvant résulter d'un recreusement non perçu à la fouille. Une simple superposition de différents niveaux de comblement pourrait également produire le même phénomène et mettre à mal le lien de chronologie relative supposé ici.

Les niveaux de comblements les plus anciens sont aussi les plus riches et les plus chargés, au moins en apparence, en matière organique. Il ne nous a toutefois pas été possible de déterminer s'il s'agissait de niveaux liés d'une façon ou d'une autre à l'utilisation originelle de la structure, ou bien d'apports en position secondaire destinés au rebouchage après désaffectation. Leur nature apparemment détritique tendrait à restituer un usage secondaire de la structure en cours de comblement en tant que dépotoir. Quelle que soit l'interprétation proposée, cette phase du comblement n'intervient pas avant le début du II^e siècle.

Le comblement se poursuit par une succession d'apports très conséquents, mais vraisemblablement de même origine, qui témoignent probablement d'une volonté de reboucher rapidement la dépression béante. Mécaniquement, ces dépôts ne peuvent pas être antérieurs au début du II^e siècle. Le mobilier est peu abondant et sans doute en position au moins secondaire. Le caractère détritique de ces niveaux est très peu marqué, quoique croissant de bas en haut, et semble exclure un usage conscient et opportuniste de la structure en tant que dépotoir.

Nous remarquerons pour finir que la fosse FS 2 se situe à la limite de la zone totalement tronquée à la période moderne et que son creusement semble recouper un niveau de limon sableux gris foncé avec des poches de limon sableux verdâtre et des inclusions de silex centimétriques (US. 108 et 631). Ce niveau est interprété comme le témoin d'une probable couche d'occupation à même le substrat, voire comme la trace d'une anthropisation de surface de ce substrat. Aucun mobilier ne permet malheureusement d'en proposer une datation, ni d'en caractériser la nature précise.

8.2.4.16. LES TROUS DE POTEAU TP 48 ET 49

Situées près de la berme orientale, à distance des ensembles précédemment décrits, les deux structures TP 48 et TP 49 semblent interprétables comme des trous de poteau de grande taille (fig. 105). La première présente un plan à l'ouverture de forme ovale, d'environ 0,9 x 0,6 m. Sa profondeur conservée est d'une cinquantaine de centimètres. Son profil est globalement tronconique, avec un fond plat et des parois peu évasées. Le comblement se compose de deux éléments : un probable négatif de poteau au centre (US. 227 constituée de limon sableux brun foncé assez homogène et moyennement compact, avec quelques silex / diamètre estimé à environ 0,35 m) et les traces d'un calage périphérique (US. 228 constituée de limon sableux brun avec quelques gros silex). Seule l'US. 227 a livré du mobilier : 1 morceau d'*imbrex*, quelques restes fauniques (triade domestique et cheval) et un tesson de céramique commune antique peu datant.

La structure TP 49 offre quant à elle un plan circulaire d'environ 0,75 m de diamètre. Sa profondeur conservée approche 0,4 m et son profil est plus arrondi avec parois plus évasées. Le comblement est également double avec une unité de plan quasi-circulaire identifiée dans la moitié orientale de la structure et constituée de limon argileux brun-gris, meuble et homogène, avec de rares petits silex (US. 222 / probable négatif de poteau d'un diamètre estimé à près d'une trentaine de centimètres). Latéralement, l'US. 223 semble quant à elle interprétable comme la trace d'un calage. Elle est constituée de limon argileux brun-gris, meuble et homogène, avec de nombreuses poches de lœss et de nombreux petits silex. Là encore, seul le négatif a livré du mobilier : une tige en fer, une coquille d'huître, trois restes de bœuf, porc et capriné domestique, ainsi qu'un lot de 17 tessons de céramique (productions communes et *terra nigra*) fixant un *terminus post quem* au début du II^e siècle.

Ces deux structures, situées en limite d'emprise, apparaissent qui plus est bien isolées sur le site. Il est bien sûr tentant de les associer, mais aucune preuve ne vient étayer cette hypothèse. En tout état de cause, aucune restitution de bâtiment n'est possible sur cette seule base.

8.2.4.17. LA FOSSE FS 110

Cette structure se situe au pied de la berme orientale, dans l'angle de l'emprise décapée. Elle est engagée à la fois sous la berme orientale et sous la zone supposée « détruite », de telle sorte que son exploration n'a pu être que partielle. Il est impossible d'estimer la proportion située « hors emprise ».

Pour ce qui en a été vu, le creusement semble de grande ampleur, puisque s'étendant sur une longueur d'au moins 2 m et une largeur minimale de 1,5 m. Le plan semble ovale ou oblong, mais sans certitude. Un sondage mécanique a été réalisé dans son comblement jusqu'à l'altitude de 10,3 m NGF, soit une profondeur sous le niveau de sol actuel de plus de 2 m. Le fond de la structure n'a pas été atteint à ce niveau, ce qui lui confère une profondeur conservée supérieure à 1,3 m. Le profil observé est très évasé, avec des parois incurvées (fig. 106).

L'étude du comblement a mis en évidence trois éléments. Le premier tapisse les parois et le fond du creusement, et consiste en un limon brun foncé à brun-gris avec des silex parfois décimétriques, surtout en partie haute (US. 352 et 353). On notera également la présence de nombreux charbons de bois, de quelques morceaux d'*imbrices* et de rares restes fauniques. Aucun mobilier datant n'a été collecté dans ces premiers niveaux.

La partie centrale du comblement apparaît comme un apport assez conséquent de sédiment constituant un ensemble assez homogène. Il consiste en un limon sableux très fin, brun-gris à brun-jaune, avec des charbons de bois, mais pas ou peu de silex (US. 351). Le mobilier qui en provient est un peu plus abondant et comprend quelques morceaux d'*imbrices*, un clou en fer, une coquille d'huître, quelques restes de bœuf et de capriné domestique, ainsi que 4 tessons de céramique (productions communes et assiette Gose 298 en *terra nigra*). Ce mobilier fixe un *terminus post quem* à la fin du I^{er} siècle, sans plus de précision.

La dernière composante du comblement est un remblai constitué de limon sableux brun-noir, avec des inclusions de charbon de bois (US. 350), dans lequel un unique tesson a été mis au jour. Il s'agit d'un morceau de céramique glaçurée relevant du second Moyen Age et manifestement intrusif. Ce niveau, peu

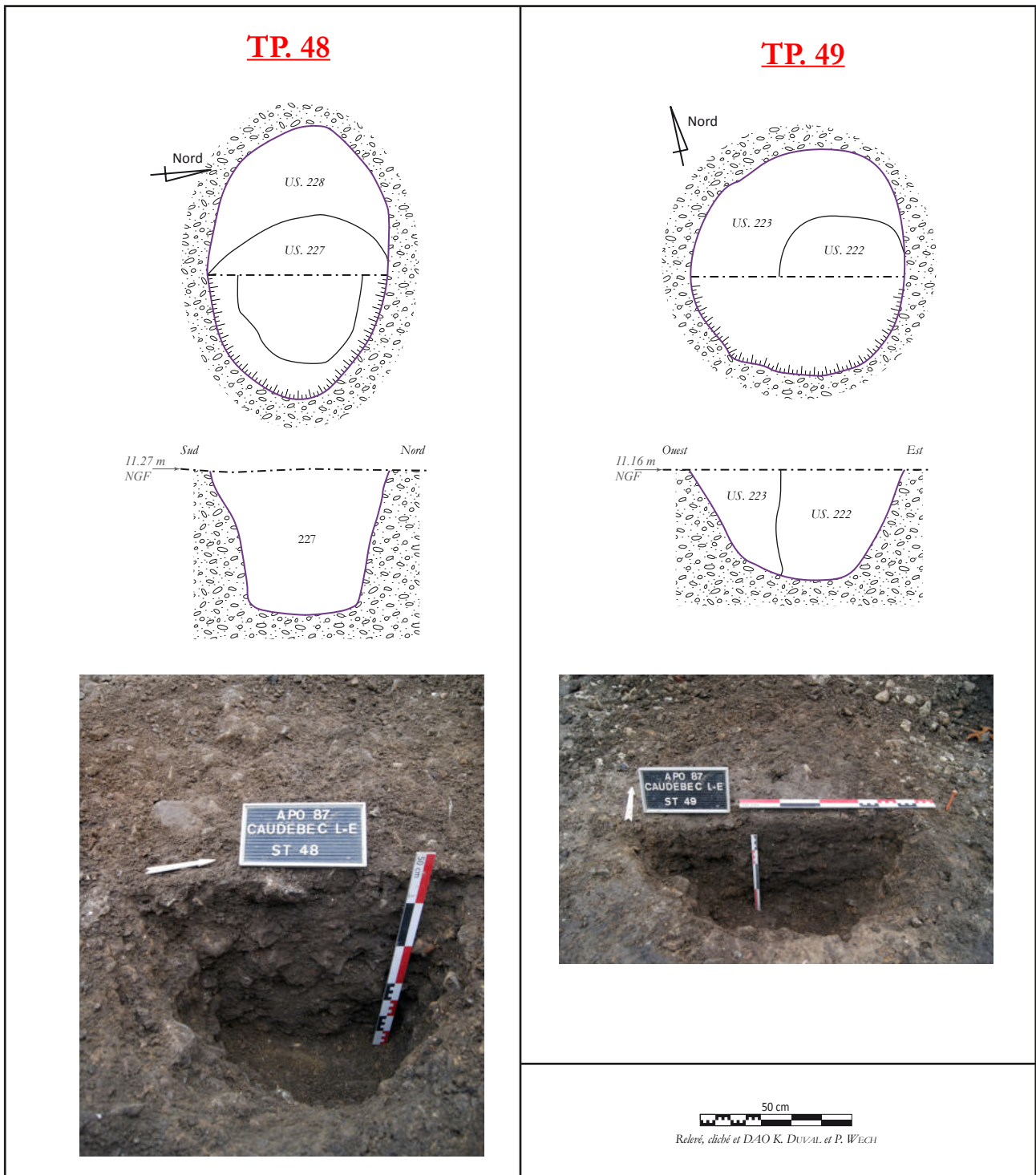


Figure 105 - Les trous de poteau TP 48 et TP 49

Vue de la fosse Est
Châssé P. W/3211

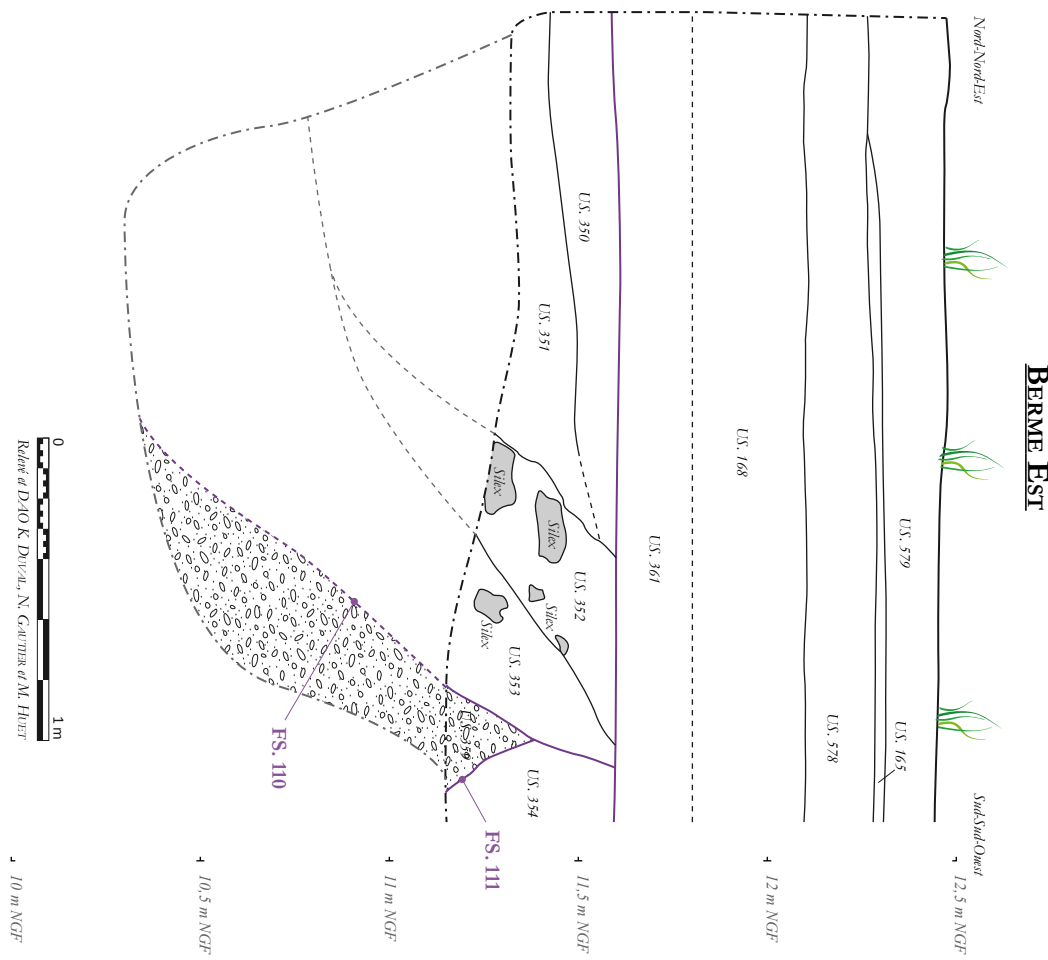
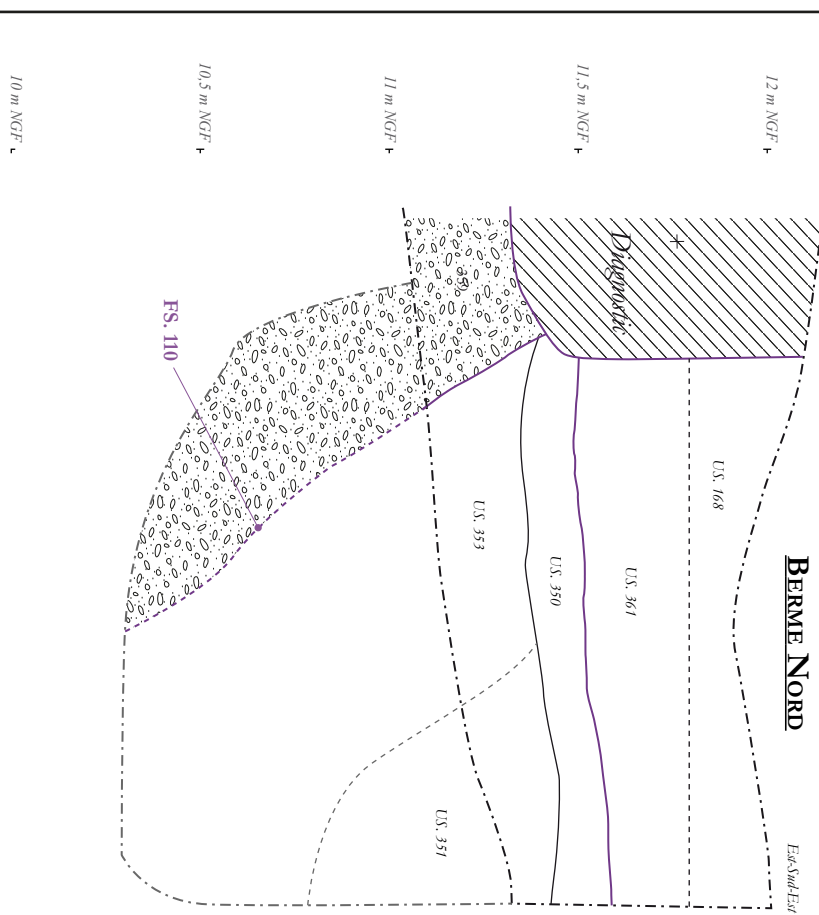


Figure 106 - La fosse FS 110

épais, est en effet en contact direct avec les occupations et apports postérieurs à la troncature moderne, ce qui pourrait aisément expliquer une « pollution » de surface¹⁶².

En résumé, cette large fosse semble difficile à interpréter en l'état. Son comblement, qui ne semble pas directement lié à sa fonction originelle, apparaît assez massif et pourrait résulter d'une action volontaire destinée à remblayer rapidement une structure devenue obsolète. Les petites quantités de mobilier en présence n'indiquent aucun caractère détritique particulier.

En termes de chronologie, on notera que le creusement de cette fosse recoupe, au sud, le comblement d'une autre structure en lien, elle, avec les niveaux stratifiés conservés. Ce lien stratigraphique permet de fixer la date du creusement au plus tôt au début du II^e siècle, et confirme le caractère résiduel des mobiliers présents dans le comblement.

8.2.4.18. LA STRUCTURE ST. 53

Celle-ci est tangente aux occupations stratifiées méridionales. Il s'agit d'un possible fond de fosse de plan irrégulier d'environ 2,6 x 2,4 m et profond de seulement quelques centimètres (fig. 107). Bien que n'ayant réellement été perçu que dans la grave du substrat, ce creusement semble avoir recoupé le niveau d'occupation US. 523 appartenant à la phase B2 (cf. *infra*, §. 8.3.2.3).

Le comblement est constitué de limon sableux brun foncé à noir, homogène et peu compact (US. 98), et livre quelques restes fauniques (triade domestique), une tige en fer et plus d'une vingtaine de tessons de céramique suggérant un *terminus post quem* à la fin du I^{er} siècle. On relève, parmi ce lot et outre une majorité de productions communes, la présence de quelques éléments non tournés, manifestement résiduels, d'une sigillée sud-gauloise et de plusieurs fragments de *terra nigra* (bol Menez 110 et assiette Gose 287/289).



Figure 107 - Vue en coupe de la structure ST 53 (cliché K. Duval)

8.2.4.19. LA FOSSE FS 84

Située directement au contact des niveaux stratifiés du secteur B, cette structure n'a été détectée qu'à une altitude de 11,3 m NGF, recoupant l'occupation US. 523. Nous ne pouvons cependant pas exclure qu'elle ait été creusée initialement depuis un niveau supérieur. Elle appartient donc soit à la phase B3 soit à une phase postérieure (cf. *infra*, §. 8.3.2.3).

Il s'agit d'un creusement de plan ovale d'environ 1,2 x 1,4 m. Sa profondeur conservée est de 1,15 m et son profil en U au fond arrondi et aux parois verticales (fig. 108). La fouille manuelle a mis en évidence un comblement hétérogène, constitué d'une superposition d'apports divers, dont une partie a été remaniée par le creusement d'une structure médiévale (FS 115 ; cf. *infra* §. 9.2.1). Bien que composite, ce comblement semble réalisé d'un seul tenant. Ses composants consistent principalement en des apports de limon sableux, dont les teintes varient du gris plus ou moins foncé au verdâtre. Généralement peu compacts, ces apports présentent régulièrement des inclusions de charbon et de nodules de terre brûlée, ainsi que des graviers de silex (US. 234, 237, 238, 239 et 246).

Du mobilier a été mis au jour dans chacun de ses apports. Celui-ci apparaît très homogène, et similaire d'un niveau de comblement à l'autre, confirmant sans doute l'unicité de ce dernier. On relève ainsi les fragments d'un peson en terre cuite et plus d'une cinquantaine de restes fauniques (pour une masse de près de 500 g), principalement issus de la triade domestique, mais comportant aussi un reste de chien et un autre de coq domestique. Le mobilier métallique consiste en deux culots de forge, une dizaine de clous

162 L'hypothèse d'une structure médiévale avec un mobilier antique résiduel semble peu probable, étant donné notamment le caractère isolé et la position sommitale du tesson incriminé.

de menuiserie et autant de tiges en fer, deux fragments de plaques et deux possibles soies d'outil également en fer. La céramique compte plus d'une centaine de tessons (quelques formes non tournées résiduelles, productions communes, *terra rubra* / coupelle Menez 117 et *terra nigra* / assiette Gose 287/289, ainsi que de la sigillée sud-gauloise / plat Drag. 18). L'essentiel semble pointer vers la seconde moitié du I^{er} siècle. Seul le niveau de comblement supérieur (US. 234) se démarque légèrement avec quelques éléments qui ne sauraient être antérieurs au dernier quart du I^{er} siècle.

Ce mobilier caractérise sans ambiguïté la nature détritique des remblais utilisés pour combler la structure. Ceux-ci apparaissent néanmoins comme étant en position secondaire. Aucun lien ne peut donc être établi avec la fonction première de cette structure, qui demeure indéterminée.

200

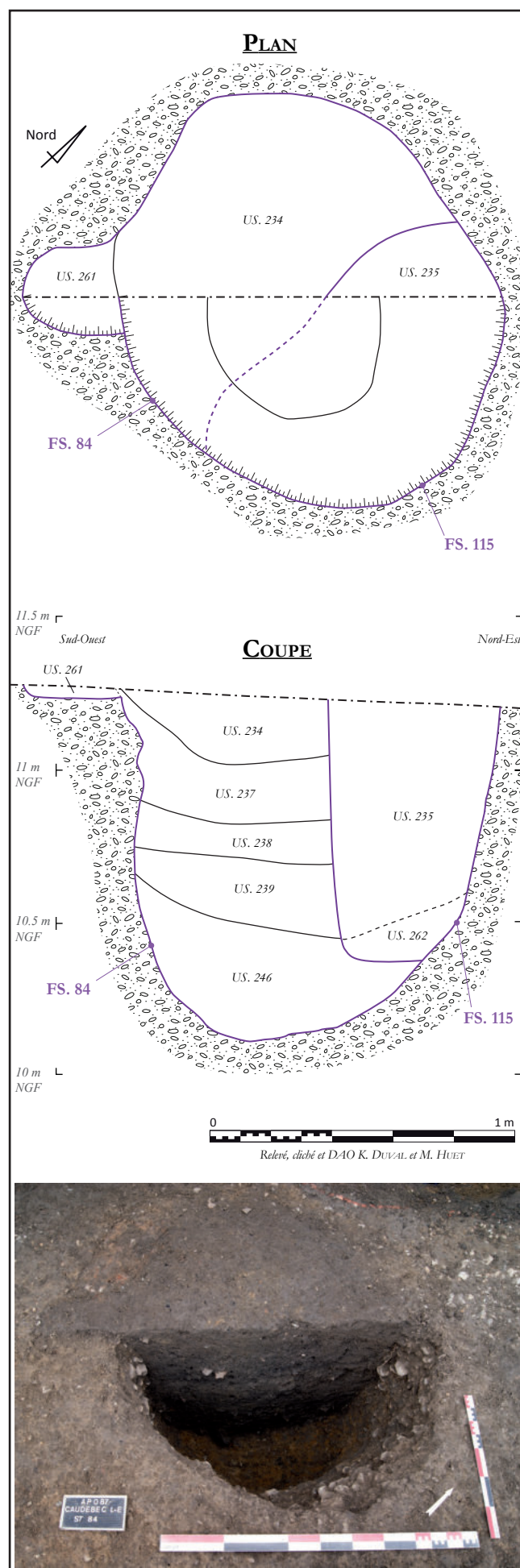


Figure 108 - La fosse FS 84

8.2.4.20. LA FOSSE FS 44

Située immédiatement au nord des occupations stratifiées du secteur B, cette large fosse a été repérée lors des terrassements à une altitude d'environ 11,3 m NGF. Partiellement engagée sous la berme occidentale, elle recoupe clairement le niveau d'occupation US. 521 attribué à la phase B3. Son creusement relève donc de l'une des dernières phases de l'occupation identifiée ci-dessous (cf. *infra* §. 8.3.2.3).

- Morphologie générale

Cette structure se présente sous la forme d'un creusement de plan oblong, orienté est-nord-est / ouest-sud-ouest (**fig. 109**). Large au maximum de 2 m, il est long d'au moins 3,4 m et profond de 1,5 m¹⁶³. Son volume interne peut ainsi être estimé à un minimum de 8 m³. La fouille a révélé, au sein de la structure, la présence de deux cuvettes juxtaposées, toutes deux de plan grossièrement circulaire d'environ 1,6 m de diamètre, séparées par une petite banquette ménagée dans l'encaissant. La cuvette orientale est cependant légèrement moins profonde que sa voisine, d'une vingtaine de centimètres environ. Ces cuvettes comportent un fond plat et des parois sub-verticales.

On notera l'absence d'importants effondrements de paroi, lesquels, particulièrement dans un contexte alluvial sableux comme c'est le cas ici, sont généralement observés à la base de la stratigraphie. Cette absence peut s'expliquer, selon nous, de deux façons : soit par une durée d'ouverture particulièrement courte, soit par la présence d'un cuvelage ou d'aménagements de parois. Aucune trace d'aménagement de ce type n'a pourtant été observée lors de la fouille¹⁶⁴. Aucun recreusement n'a non plus pu être mis en évidence.

- Dynamique de comblement

Le comblement est commun aux deux cuvettes, attestant, au moins dans un dernier temps, un usage simultané. Il se caractérise avant toute chose

par une forte présence de matière organique, laquelle semble apparaître dans l'essentiel des unités stratigraphiques rencontrées. D'une façon générale, les différents niveaux de comblement présentent également un caractère détritique très marqué, et recèlent un mobilier particulièrement abondant.

Le remplissage est constitué d'une succession de niveaux d'épaisseur variable mais qui, tous, épousent le profil du creusement. Notons qu'aucun effet de «tas» n'a été observé dans cette stratigraphie, ce qui laisse supposer que les sédiments mobilisés ici étaient sans doute humides et se sont «répartis» dans l'ouverture avant de subir des phénomènes de tassement.

L'analyse détaillée du comblement met en lumière l'existence de deux séquences distinctes et successives.

- Comblement initial

La première séquence est épaisse, au centre de la structure, de 0,8 à 0,9 m. Elle se compose d'une superposition bien marquée d'apports très organiques présentant alternativement d'importantes concentrations de charbon et de cendres (**fig. 110A et B**). Ceci semble résulter d'un comblement progressif et régulier, réalisé au moyen d'apports de matériaux spécifiques et bien différenciés.

On observe en premier lieu, à la base de la cuvette occidentale, la présence d'un limon sableux noir, homogène et très anthropisé (US. 215), formant comme un tas à la base de la paroi. Ce niveau, pourtant peu conséquent en volumétrie, a livré quelques restes fauniques (triade domestique, moule et huître) et une cinquantaine de tessons de céramique. Ce lot, relativement abondant, comporte des éléments non tournés résiduels (*dolium*), quelques fragments de sigillée sud-gauloise (coupe Drag. 27) et une majorité de productions communes (mortier et pots), le tout fixant un *terminus post quem* dans le dernier quart du I^{er} siècle.

Les deux cuvettes sont ensuite comblées par un apport assez conséquent de limon argileux gris, de texture cendreuse, et comportant quelques rares petits silex (US. 187 et 188). Le mobilier y est encore très abondant et diversifié. On relève en effet la présence de deux morceaux de récipient en verre et d'un autre de *tegula*, de fragments de paroi de four vitrifiée et des morceaux d'un peson en terre cuite. Sont également

163 Le fond de la structure se situe à une altitude d'environ 10 m NGF.

164 Mais peut-être les éléments constitutifs ont-ils été récupéré avant le comblement ...

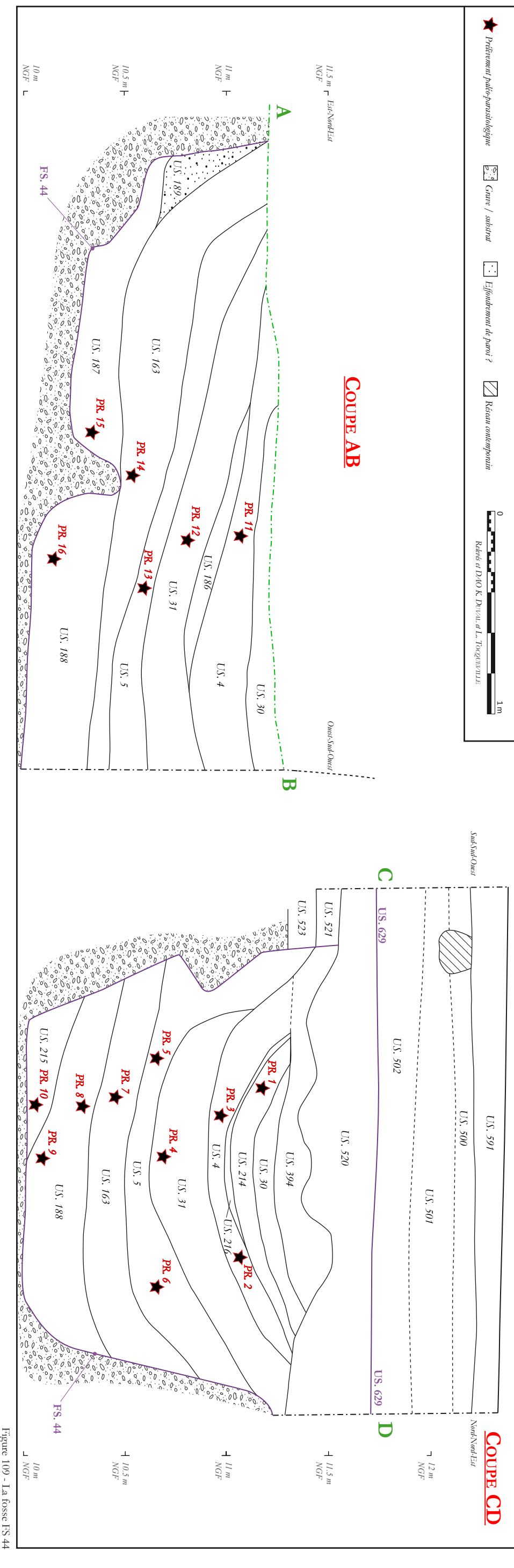
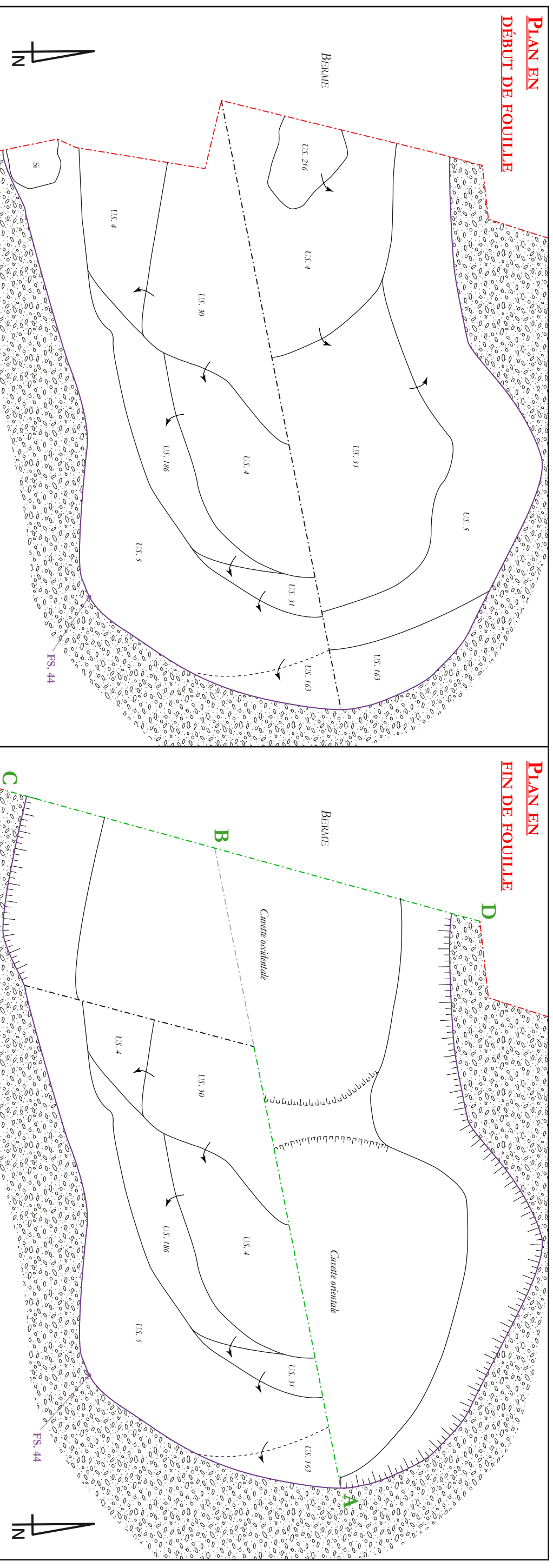


Figure 109 - La fosse FS 44

présents quelques déchets scorifiés et de la quincaillerie en fer (un emmanchement à douille, quatre clous de menuiserie et trois tiges métalliques). Les restes fauniques sont aussi assez nombreux puisqu'ils totalisent plus de 2,5 kg. L'essentiel est issu de la triade domestique, mais il nous faut signaler plusieurs restes d'un même chien d'au moins un an et 0,4 m au garrot, dont une côte présentait les stigmates d'une découpe à l'aide d'une lame lourde (pratiques cynophagiques ?). A ces éléments s'ajoutent des coquilles de moules, d'huîtres et de coques. La céramique totalise, dans ces

deux US, plus de 280 tessons, dont une grande majorité de productions communes¹⁶⁵. A cela s'ajoutent quelques fragments non tournés, des éléments en *terra nigra* (assiette Menez 11/14, bol Menez 110 et assiette Gose 287/289), de la sigillée du sud et du centre de la Gaule (coupelle Drag. 35, plats Drag. 36 et Drag. 18) et de la paroi fine engobée (fig. 111). Tous ces éléments sont assez caractéristiques du vaisselier en usage dans la région dans le dernier quart du I^{er} siècle, et paraissent refléter un contexte domestique.



Figure 110 - Diverses vues de la fosse FS 44 en cours et en fin de fouille

165 Formes identifiées : mortier, cruche, jatte, pot écuille et coupelle. On soulignera la présence d'un fragment de panse en céramique commune sombre présentant une perforation (passoire ?). Un fragment de couvercle en céramique commune sombre peut également être mentionné, ainsi qu'un jeton retaillé dans un fragment de panse.



206

Figure 111 - Eléments céramiques issus des US. 187 et 188 (fosse FS 44)

Le comblement se poursuit, après un très léger affaissement de paroi (US. 189), avec le dépôt d'une couche de limon argileux gris-beige, d'aspect cendreau, homogène et peu compact (US. 163). Riche en charbon, ce dépôt livre une nouvelle fois un mobilier conséquent, parmi lequel un peson fragmentaire en terre cuite, plusieurs morceaux de terres cuites architecturales antiques, trois culots de forge, des clous de menuiserie en fer, des restes fauniques¹⁶⁶ et plus de 200 tessons de céramique. Ceux-ci constituent un assemblage très similaire au précédent tant au niveau des formes présentes qu'au niveau de la chronologie (fig. 112)¹⁶⁷.

Le remplissage suivant est constitué d'un apport très charbonneux, assez meuble et homogène, mais toujours notablement riche en mobilier (US. 5)

166 Près de 4,5 kg issus principalement de la triade domestique, accompagnée de trois restes de chien (potentiellement le même individu que celui identifié précédemment dans l'US. 188) et de nombreuses coquilles de moules et d'huîtres.

167 Pour plus de détails sur ce lot, voir l'étude et les inventaires de Delphine Théolas (volume 2, §. 3).

avec un morceau d'*imbrex*, une tige en fer, des restes fauniques¹⁶⁸ et une soixantaine de tessons de céramique. Ce lot comporte des productions communes, quelques éléments de *terra nigra* (bol Menez 110), de la sigillée sud-gauloise (coupelle Drag. 35, plats Drag. 15/17 et 36, coupe Drag. 37), de la céramique dorée au mica et de l'amphore (Gauloise 12 régionale ?). La chronologie de cet ensemble nous oriente là encore vers la toute fin du I^{er} siècle.

Cette séquence se clôt avec le dépôt de l'US 31, constituée de limon argileux gris-beige, d'aspect cendreau, homogène et peu compact. On y retrouve encore de nombreux charbons de bois et un mobilier très abondant avec, notamment, un élément de verrerie, les fragments d'un peson en calcaire, quelques morceaux d'*imbrices*, un déchet scorifié, un *specillum* en alliage cuivreux, une dizaine de clous de menuiserie et une possible soie d'outil en fer, ainsi que des restes

168 Plus de 2 kg comprenant, outre la triade domestique, un reste de chien, un autre de cheval et deux de coq domestique, mais aussi des coquilles de moules et d'huîtres.



Figure 112 - Éléments céramiques issus de l'US. 163 (fosse FS 44)

fauniques et de la céramique. Les restes fauniques totalisent « seulement » 1,3 kg et comprennent quelques coquilles (moules, huîtres et coques), deux restes de coq domestique et des éléments issus de la triade domestique. L'ensemble céramique est riche quant à lui de 176 tessons répartis entre productions communes (mortiers, jattes, pots, écuelles et couvercle), parois fines engobées du centre la Gaule (gobelet Bet 331, sigillée du sud et du centre de la Gaule (plat et coupelle Drag. 35/36) et *terra nigra*. La datation du lot s'établit encore une fois à l'extrême fin du I^{er} siècle.

- Comblement final

La stratigraphie du remplissage change assez nettement à compter de ce niveau. On observe en effet l'apparition de matériaux plus grossiers et la disparition des apports cendro-charbonneux. La séquence débute en effet avec le dépôt ponctuel d'une fine couche de grave sableuse dans une matrice limono-sableuse orangée (US. 186). Cela évoque l'aménagement d'un sol, qui pourrait avoir été mis en place au-dessus

de la structure comblée, avant de s'y affaisser en raison de phénomènes de tassement sous-jacents. Il peut tout aussi bien s'agir d'un remblai spécifique et très localisé.

Le niveau suivant est constitué d'un limon argileux jaune-verdâtre, assez homogène, avec une charge sableuse assez perceptible (US. 4 ; fig. 110C). Le mobilier présent est toujours aussi abondant, soulignant la persistance du caractère détritique du comblement. On y retrouve notamment quelques morceaux de terres cuites architecturales antiques, dont une possible brique, un culot de forge et de la quincaillerie en fer (un possible outil et une vingtaine de clous de menuiserie). A cela s'ajoutent des restes fauniques et un lot de plus de 200 tessons de céramique, dont des productions communes, quelques éléments non tournés, de la *terra nigra*, des morceaux d'amphore, un fragment de paroi fine engobée du centre de la Gaule et de nombreuses sigillées du sud et du centre de la Gaule¹⁶⁹. Cet ensemble offre toujours les mêmes caractéristiques

169 Pour plus de détails sur ce lot, voir l'étude et les inventaires de Delphine Théolas (volume 2, §. 3).

que les précédents et oriente une nouvelle fois la datation vers la fin du I^{er} siècle, au plus tôt.

On soulignera la découverte, dans ce niveau, d'une étrange petite figurine en calcaire (**fig. 113**). D'aspect très fruste, cette statuette est surtout assez mal conservée, ce qui nous empêche, le plus souvent, de déterminer si les manques apparents découlent de cassures ou bien de dispositifs originels. De la même façon l'usure des surfaces ne permet pas toujours de distinguer une gravure originelle d'une trace de coup postérieure et accidentelle. L'objet mesure 7 cm de haut et 4 cm de large, pour une épaisseur maximale de 3,4 cm. Une seule face semble sculptée. On identifie un possible buste, humain ou animal, auquel manquent toutes les extrémités. En partie haute, l'amorce d'un coup semble visible. Immédiatement en dessous, deux excroissances suggèrent la présence de bras (ou de pattes ?), disparus ou schématiquement symbolisés. La partie basse de la statuette, après un net resserrement pouvant figurant la taille et les hanches, comporte deux excroissances évoquant le départ de jambes (ou de pattes), disparues ou schématiquement représentées. La partie centrale, assimilable à un abdomen, comporte plusieurs traces ou gravures difficilement perceptibles et résultant potentiellement de coups accidentels. Seul un symbole finement incisé et ressemblant à un trident semble d'origine. Il se situe à hauteur du nombril ou du pubis. Nous n'avons trouvé aucune comparaison précise pour cet objet, de facture très schématique et sans doute réalisé dans un cadre privé. Sa fonction nous échappe également très largement.

Une fine couche de limon brun, riche en rejets de terre brûlée, est ensuite déposée (US. 216). Elle semble provenir de la démolition d'une structure proche, mais non identifiée. Elle est elle-même recouverte par un niveau assez similaire à l'US 4, mais qui n'a livré aucun mobilier (US. 214), puis par un apport de limon brun, homogène et compact, avec quelques silex (US. 30). Celui-ci ne s'est pas révélé beaucoup plus riche, puisqu'il ne comportait que quelques rares restes fauniques (huître, triade domestique et coq) et une quarantaine de tessons de céramique, principalement des productions communes, dont la chronologie semble, cette fois-ci, aborder le début du II^e siècle. La séquence s'achève enfin avec la mise en place d'un

dernier remblai (US. 394), constitué de limon sableux brun-jaune, assez homogène et proche des US. 4 et 214, mais qui n'a livré aucun mobilier.

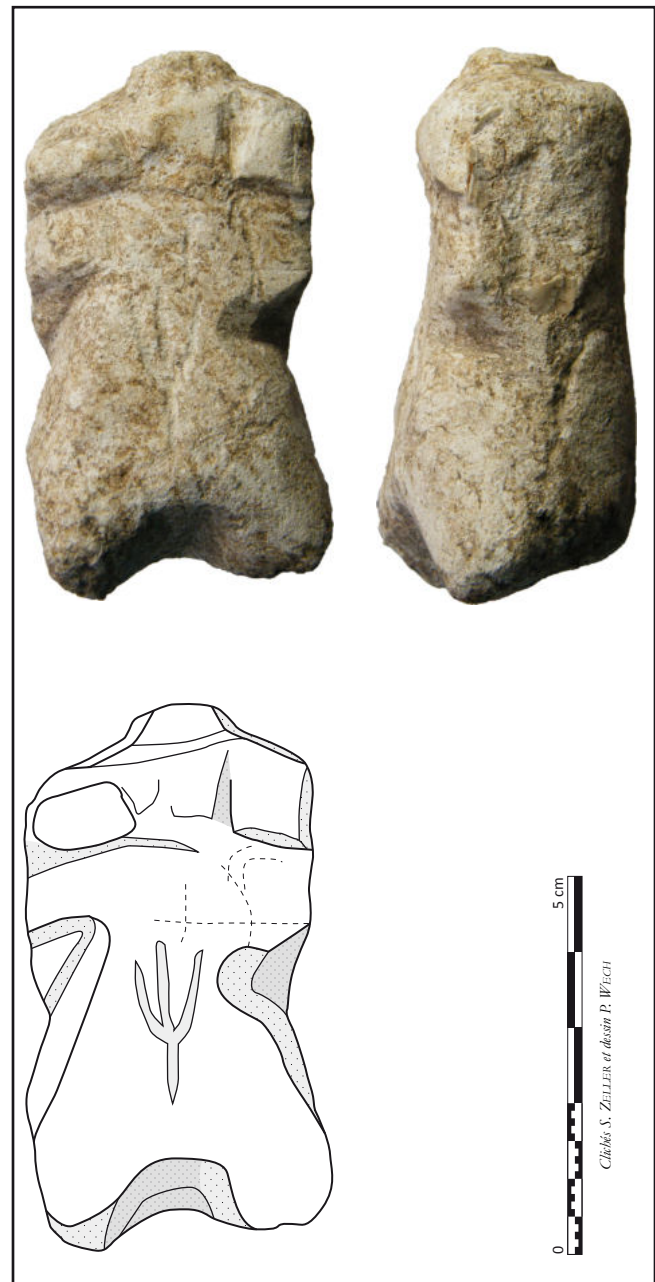


Figure 113 - La statuette en calcaire 4 PIE

- Discussion et synthèse chronologique

D'un point de vue chronologique, tous les éléments constitutifs du comblement semblent extrêmement homogènes¹⁷⁰. La masse de mobilier concernée,

¹⁷⁰ La présence de plusieurs collages céramiques entre US renforce encore cette vision.

et notamment la céramique¹⁷¹, permet *a priori* d'exclure une trop grande résidualité. On relève cependant un taux de fragmentation plutôt élevé et un nombre de profils complets plutôt bas. Cette configuration semble ainsi suggérer que nous soyons en présence de dépôts secondaires, ce qui induit nécessairement une certaine latence entre la date de production et celle du rejet final. On ne saurait donc considérer le tournant des I^{er} et II^e siècles autrement que comme un *terminus post quem*. La question se pose avec d'autant plus d'acuité que, comme nous le verrons, le creusement de la structure recoupe des niveaux d'occupation (US. 521 et 522 ; cf. *infra* §. 8.3.2.3) attribués au plus tôt à l'extrême fin du I^{er} siècle.

Il faut donc déduire de tout cela une durée de vie de la structure sans doute très courte, avec un aménagement à l'extrême fin du I^{er} siècle et un remplissage particulièrement rapide, bien que réalisé au moyen d'un apport progressif et régulier de sédiments durant les premières années du II^e siècle. On notera toutefois la présence de quelques éléments très légèrement plus tardifs. Repérés uniquement dans le niveau supérieur de comblement, ceux-ci pourraient ne refléter qu'un dépôt opportuniste postérieur destiné à compenser de probables tassements survenus dans le comblement.

- Nature et fonction de la structure

Le comblement correspond-il à la fonction première de la structure, ou bien ne résulte-t-il que d'une utilisation opportuniste d'un trou abandonné pour servir de dépotoir secondaire ? Le délai particulièrement court entre le creusement et le rebouchage pourrait constituer un argument en faveur de la première affirmation, ainsi que l'organisation sub-horizontale des différents niveaux de remplissage. On notera à ce sujet la grande similitude entre ce comblement et ceux déjà observés dans les structures FS 4 et FS 34¹⁷², pour lesquelles nous avons proposé l'hypothèse de latrines.

Si cette hypothèse semble séduisante, nous ne pouvons passer sous silence un rapprochement morphologique avec plusieurs ensembles de structures identifiées à Brionne, lors de la fouille du collègue Pierre Brossolette. Il s'agit de larges fosses d'époque

flavienne, comportant systématiquement deux cuvettes juxtaposées, dans lesquelles il avait été proposé de reconnaître des structures artisanales en lien avec une activité de tannerie (Wech 2015, p. 145-149). Cette hypothèse se heurte cependant, dans le cas présent, au caractère très détritique du comblement et à l'absence, dans les assemblages fauniques, de rejets caractéristiques d'une telle activité.

Afin d'apporter des éléments de discussion pour l'interprétation fonctionnelle de cette fosse, un nombre important de prélèvements paléoparasitologiques a été réalisé dans les différents niveaux de comblement. Etant donnée la largeur de la structure, les mêmes US ont en outre été prélevées à plusieurs endroits différents, afin, le cas échéant, de mettre en évidence des variations latérales. Comme on pouvait s'en douter, les 16 prélèvements réalisés se sont avérés positifs, quoi que dans des proportions variables. Les œufs identifiés appartiennent pour l'essentiel à des Ascaridés, espèce parasitant indifféremment l'homme et le porc. Un seul prélèvement a livré des œufs du genre *Trichuris*. La morphologie de ces derniers tend à les rapprocher de l'espèce *Trichuris trichiura* qui parasite spécifiquement l'homme. La présence de ces éléments confirme sans nul doute la présence de déjections en grande quantité et, très probablement, d'origine au moins partiellement humaine.

On remarque en premier lieu que les concentrations les plus élevées se situent au cœur de la cuvette occidentale. Une seconde distinction doit être faite entre les niveaux des deux séquences de remplissage, la première étant notablement plus riche, avec des concentrations dépassant régulièrement la dizaine d'œufs par lamelle (un pic de 92 œufs / lamelle est observé dans l'US. 215, à la base du comblement). La présence des œufs semble en revanche plus anecdotique dans la seconde séquence, avec des concentrations ne dépassant guère 3 œufs par lamelle. Si des phénomènes de lessivage peuvent être invoqués pour expliquer la migration de ces œufs, il semble cependant bien qu'il s'agisse là d'une réelle différence sans doute liée à un changement significatif dans l'usage de la structure et la nature de son remplissage¹⁷³.

171 La fosse FS 44 a livré l'ensemble le plus important du site avec plus de 1 000 tessons pour 20 kg, soit près de 20 % du volume total de céramique mis au jour lors de la fouille.

172 Voir *supra* respectivement les §. 8.2.4.12 et 8.2.2.5.

173 Ceci a bien été perçu dans la description stratigraphique. La seconde séquence de comblement, bien que encore marquée par un fort caractère détritique, relève très probablement d'une occupation et d'une fonction tout autre, mais qui reste à déterminer.

Les niveaux les plus profonds du comblement semblent donc avoir concentré un grand nombre de parasites, renforçant ainsi l'hypothèse de la fonction première de latrine. On remarquera une alternance, dans le comblement, entre des niveaux plus riches en œufs et d'autres moins pourvus. Cette alternance semble coïncider avec les variations de nature des différents niveaux de remplissage, les plus charbonneux comportant moins d'œufs. Ce schéma d'alternance rejoint des observations déjà réalisées sur le comblement de latrines, lesquelles se caractérisent fréquemment par des apports cendreux ou charbonneux réguliers, destinés à « assainir » la structure. De la même façon, et nous l'avons déjà constaté pour les fosses FS 4 et FS 34, cette fonction supposée de latrine n'est pas incompatible, bien au contraire, avec celle de dépotoir, ce qui expliquerait tout à fait les importants volumes de mobilier mis au jour dans le comblement.

Il est ainsi prouvé que la fosse a été, dans un premier temps au moins, comblée au moyen d'importantes quantités de déjections, alternant avec des épanchages de cendres et de charbons, et accompagnées de déchets en tout genre. Il nous faut toutefois reconnaître que rien ne permet de déterminer si ces déjections sont ou non en position primaire, et donc si nous sommes en présence de réelles latrines ou bien d'une fosse dépotoir ayant accueilli les rejets de curage d'une latrine proche.

En admettant l'hypothèse d'une latrine, il nous faut remarquer que les dimensions de la fosse FS 44 en feraient un exemplaire de très grande taille, avec son volume de plus de 8 m³ et son plan dépassant 2 x 3,4 m. Ces dimensions trouvent néanmoins des parallèles intéressants, notamment sur les sites d'*Argentomagus* (Saint-Marcel, 37) et d'Augst (Suisse ; Bouet 2009, p. 22).

- *Un reflet des occupations et activités mitoyennes ?*

Que l'on admette ou non la fonction première de latrine, le caractère fortement détritique du comblement offre sans doute l'opportunité, en examinant les mobiliers mis au jour, de nous renseigner sur la nature des activités ou pratiques présentes dans l'environnement plus ou moins immédiat de la fosse FS 44.

Nous avons déjà longuement évoqué les importantes quantités de mobilier céramique. Nous n'y

reviendrons pas si ce n'est pour souligner le caractère très classique des assemblages collectés, provenant manifestement de contextes domestiques.

Plusieurs prélèvements de sédiments ont été réalisés dans les niveaux liés à la première séquence de comblement de la fosse¹⁷⁴. L'étude des refus de tamis a tout d'abord mis en évidence la présence de nombreux restes de poissons. Avec un total de 131 restes, la fosse FS 44 est d'ailleurs l'une des mieux pourvues en la matière. Les espèces présentes sont le brochet, les cyprinidés, l'anguille et le maquereau.

Les restes carpologiques sont en revanche très peu présents. Les quelques éléments identifiés sont carbonisés, et seule l'US. 163 a livré des restes minéralisés, en l'occurrence une unique graine de lamier (plante herbacée sauvage). Les restes carbonisés se résument à quelques grains de blé et d'orge vêtue, associés à des plantes sauvages¹⁷⁵. Ces quantités très réduites permettent d'exclure la présence de rejets domestiques ou liés à des activités agricoles ou artisanales mettant en œuvre des végétaux. On s'étonnera cependant de l'absence de matériel minéralisé, particulièrement dans une structure interprétée comme une latrine. L'une des explications possibles réside dans un assèchement trop rapide des sédiments, qui n'aurait pas permis la minéralisation des restes carpologiques. On peut également envisager que les parasites identifiés proviennent en tout ou partie d'organes contaminés et non de matières fécales (les deux n'étant pas incompatibles). Auquel cas, il faudrait, sinon revoir l'hypothèse de latrine, du moins lui associer celle d'une fosse accueillant les déchets d'une activité artisanale centrée sur l'animal, mais rejetant certains abats. Ceci pourrait s'accorder avec les indices de travail de la corne identifiés notamment dans les structures FS 23, FS 24 et FS 25 (cf. *supra*, §. 8.2.4.4 et suivants).

Ces mêmes prélèvements ont permis l'étude anthracologique des charbons de bois. Ceux-ci ont permis d'identifier huit taxons et ont montré des ré-

174 Les US concernées sont les suivantes : US. 5, 31, 163 et 188. A celles-ci s'adjoint l'US. 4 qui participe de la seconde séquence de comblement.

175 Parmi celles-ci, signalons la présence d'aphane des champs, de cirse, de fétuque, de gaillet des marais, de grémil des champs, de plantain, de patience et de trèfle. L'US 5 semble la mieux pourvue, sans que l'on puisse l'expliquer. Cf. l'étude de M. Derreumaux (volume 2, §. 11).

sultats hétérogènes. Les taxons sont, par ordre d'importance, le chêne et le hêtre, qui sont présents dans toutes les US, puis le frêne, le chêne / châtaignier, la famille des Pomoïdées, l'érable, le genêt et le saule ou le peuplier. Les assemblages identifiés dans les US. 31, 163 et 188 semblent se rapprocher de rejets de foyers domestiques, caractérisés par l'usage indistinct de nombreuses essences et de bois de « tout venant » de calibre hétérogène. Les assemblages des US. 4 et 5, en revanche, livrent moins d'essences différentes et des bois de plus gros calibre, ce qui pourrait davantage correspondre à des rejets de combustions « artisanales »¹⁷⁶.

Les restes archéozoologiques sont également relativement nombreux. La fosse FS 44 livre ainsi le deuxième lot le plus conséquent de la fouille, avec près de 600 restes. Cet ensemble se caractérise également par l'un des plus forts taux de manducation identifié sur le site, puisque près de 11 % des restes sont concernés, attestant l'intervention de carnassiers. L'assemblage identifié semble en revanche assez caractéristique d'un contexte de consommation / strictement alimentaire. Rien, en effet, ne laisse penser ici à une quelconque activité artisanale.

Les autres types de mobilier sont moins présents. On soulignera néanmoins quelques mentions d'outils ou de soies d'outils en fer, ainsi que plusieurs fragments de pesons en terre cuite, dont on ne peut déterminer l'origine domestique ou artisanale. Le *specillum* de l'US. 31 se rattache quant à lui indiscutablement à la première catégorie, de même, sans doute, que la statuette en calcaire de l'US. 4. Quelques culots de forge et déchets scorifiés attestent la proximité d'une activité métallurgique, mais dont l'ampleur et la nature exactes ne peuvent pas être déterminées. Les matériaux de construction sont très peu représentés, tandis que la quincaillerie se résume pour l'essentiel à des clous de menuiserie : rien ne permet donc de restituer dans ce comblement de rejets liés à une quelconque démolition.

Au final, tous ces mobiliers semblent très clairement relever de contextes domestiques dont les rejets ont été finalement déposés dans la fosse FS 44, possible latrine en cours d'utilisation, après avoir été

un temps stockés à l'air libre, comme le suggèrent les traces de manducation sur les restes fauniques.

8.3. AU SUD : BÂTI ET OCCUPATION STRATIFIÉE

L'extrémité méridionale de la parcelle offre les vestiges d'une occupation antique stratifiée. Celle-ci a pu être reconnue, dans les limites du décapage sur une surface d'environ 150 m² (fig. 20). La présence d'aménagements contemporains¹⁷⁷, et notamment d'un important creusement situé au centre de cette zone, a entraîné la destruction de larges pans de ces vestiges, de sorte que la surface conservée n'est plus que d'environ 100 m², répartis en deux secteurs (A et B ; fig. 114). Ces deux secteurs ne présentent plus de connexion stratigraphique stricte ; c'est pourquoi nous les décrivons successivement. Notons que les relevés stratigraphiques correspondants sont relativement volumineux et sont de ce fait présentés dans des planches hors texte situées à la fin du volume (une planche par secteur). De la même façon, le diagramme stratigraphique de l'ensemble de la fouille est aussi présenté hors texte, à la fin du volume.

8.3.1. LE SECTEUR A

Il occupe l'angle sud-est de la fouille et couvre une surface maximale d'un peu moins de 50 m². Les vestiges de l'occupation antique y sont conservés sur une épaisseur maximale de 0,65 m et apparaissent à une altitude légèrement décroissante du sud vers le nord, de 11,8 à 11,6 m NGF. Leur épaisseur décroît également du sud vers le nord, en même temps que remonte le substrat et donc que s'accroît la troncature moderne. La fouille a consisté, dans ce secteur, en un nettoyage d'ensemble suivi de la réalisation de plusieurs sondages manuels et d'une fouille mécanique

176 Cf. l'étude de Loïc Gaudin (volume 2, §. 12).

177 Sans parler de la tranchée 1 du diagnostic qui a largement recoupé ces niveaux sans les voir.

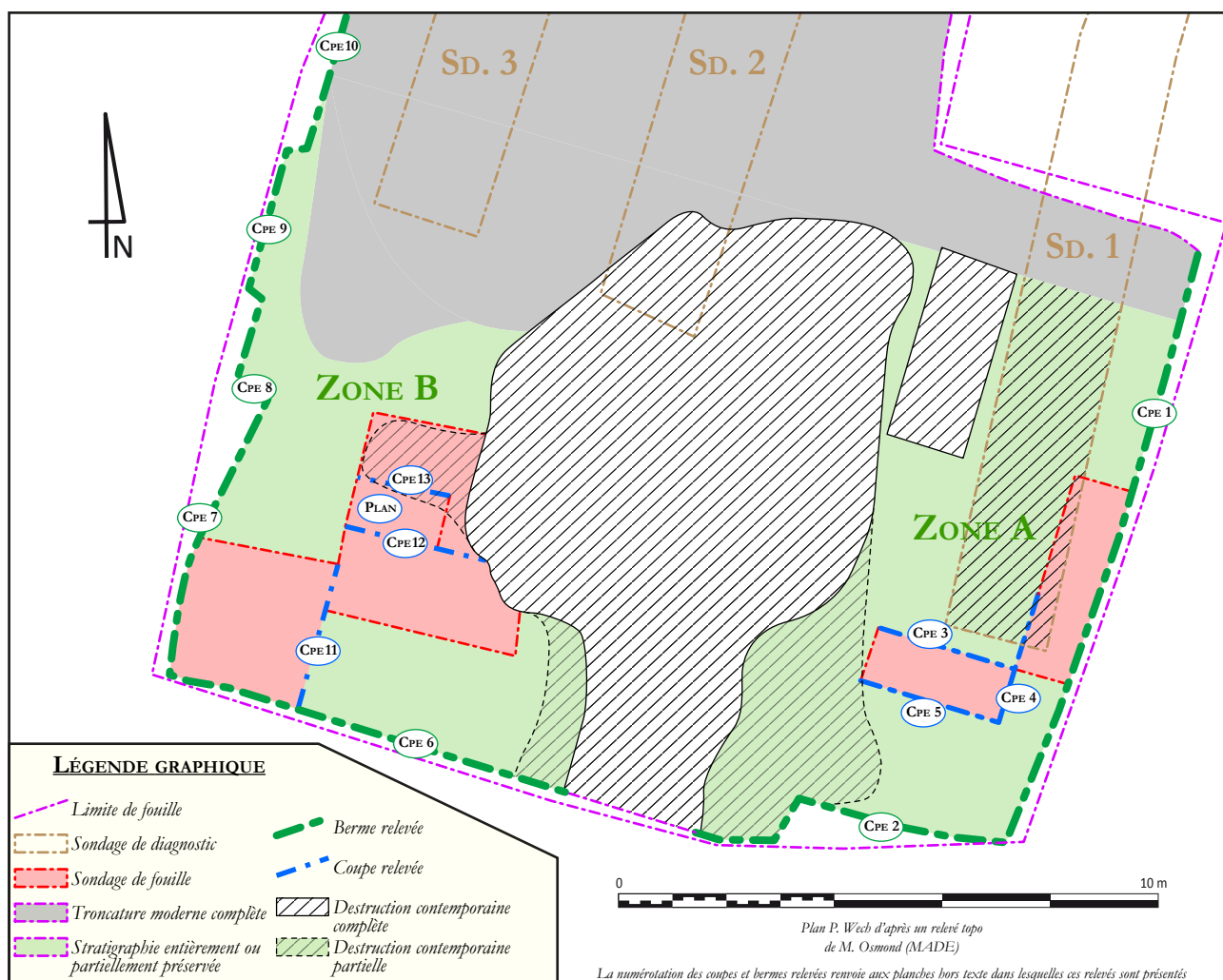


Figure 114 - La zone Sud : répartition des vestiges et localisation des sondages réalisés et des stratigraphies relevées

212

complète¹⁷⁸.

Globalement, ce secteur ne comporte aucun aménagement notable (ni grande structure fossoyée, ni bâti identifiable) et livre principalement des niveaux interprétables comme des sols et des occupations successifs et interstratifiés. Le mobilier y est globalement peu abondant et la chronologie assez resserrée, puisque couvrant une période comprise entre la première moitié du I^{er} siècle et le début du II^e siècle au plus tard. L'analyse des stratigraphies rencontrées permet de restituer six phases ou séquences successives, que nous nommerons A1 à A6.

178 Etant donné le temps imparti, les moyens prévus dans le projet scientifique et technique d'intervention, la teneur du cahier des charges scientifiques et la non-détection de ces vestiges lors du diagnostic, la fouille manuelle complète et minutieuse de ces niveaux n'a pas pu être réalisée dans le cadre de cette opération. On notera également que les perturbations contemporaines présentant des parois parfois très évasées ont entraîné une réduction de la surface conservée du bas vers le haut, pour ne plus atteindre, en surface, qu'une trentaine de mètres carrés.

8.3.1.1. LE SUBSTRAT

Comme partout ailleurs, le substrat a été entièrement dégagé en fin de fouille et se présente sous la forme de dépôts alluviaux de grave sableuse. Leur surface conservée n'est pas plane et décroît du nord vers le sud, de 11,3 à 11 m NGF, reflétant sans doute la topographie initiale du secteur. Il semble même probable qu'une dépression s'amorce dans l'angle sud-est, mais sans qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit d'une cuvette ponctuelle, liée à une irrégularité du substrat, ou bien de la trace d'un élément plus linéaire, tel qu'un paléochenal ou un chemin creux¹⁷⁹.

On soulignera l'absence, à la surface de ces dépôts, de toute trace de recouvrement sédimentaire

179 Le fait que le substrat remonte légèrement dans l'angle de la fouille pourrait suggérer l'identification d'un élément linéaire orienté nord-est / sud-ouest. La surface dégagée est cependant trop exigüe pour autoriser une conclusion à ce sujet.

interprétable comme terre végétale ou paléosol. Cet état de fait laisse supposer, même si cela n'a pas pu être vérifié dans le cas présent, l'existence d'une troncature préalable à l'installation antique (travaux de terrassement / nivellement / assainissement ?).

La surface du substrat conserve en tout cas de nombreuses traces d'anthropisation, souvent assez fugaces et difficilement interprétables (**fig. 115-1**). Ces traces consistent tantôt en une induration superficielle, généralement accompagnée de traces d'oxydation (US. 164 et 373), tantôt en la présence d'inclusions de charbons et de petits nodules de terre cuite, témoignant soit de pollutions superficielles, soit de la présence de creusements difficilement identifiables (US. 401).

L'étude détaillée des stratigraphies accessibles dans les bermes montre des variations latérales que seule une fouille manuelle fine aurait permis de caractériser précisément en plan. On remarquera néanmoins que deux zones semblent se dessiner, chacune paraissant refléter une organisation linéaire. La première adopterait une orientation nord-est / sud-ouest, longeant la bordure nord-ouest de la dépression identifiée dans le substrat (US. 164). Elle se caractérise par une induration de surface et la présence ponctuelle de traces d'oxydation. La seconde se situe au pied de la berme méridionale, sous laquelle elle se prolonge. De largeur et d'orientation indéterminées (est-sud-est / ouest-nord-ouest ?), elle se caractérise également par une forte induration et par la présence encore plus fréquente de traces d'oxydation. Elle semble en outre conserver de possibles traces d'orniérage (US. 373), ce qui pourrait indiquer un usage en tant que chemin ou, *a minima*, espace de circulation. Le lien entre ces deux éléments, s'il a existé, n'a pas pu être déterminé.

Ces différentes traces indiquent que le substrat, peut-être préalablement régularisé, a servi ponctuellement mais directement de niveau de sol et / ou de circulation. Aucun mobilier n'a cependant été mis au jour dans ces contextes.

8.3.1.2. PHASE A1 : PREMIÈRES OCCUPATIONS AU MILIEU DU I^{ER} SIÈCLE ?

La stratigraphie reconnue au-dessus de ce substrat est riche et complexe, et couvre une épais-

seur maximale de 0,65 m. Plusieurs constantes y ont été relevées, qu'il nous faut poser en préalable à une description chronologique plus détaillée. La première est la localisation spécifique, sur une très faible largeur au pied de la berme orientale, des niveaux les plus finement stratifiés et sans doute liés à la présence d'un bâtiment ou d'un espace aménagé à des fins particulières. La seconde est l'identification persistante d'une limite globalement orientée est-sud-est / ouest-nord-ouest, de part et d'autre et d'autre de laquelle les niveaux présentent des aspects bien distincts.

- Nature des niveaux identifiés

Les premiers niveaux de sol et de circulation aménagés reconnus dans le secteur A se localisent exclusivement à l'emplacement de la dépression identifiée au sommet du substrat, et se superposent aux traces précédemment décelées dans les graves. Ces niveaux consistent en fines couches, tantôt exclusivement limono-sableuses (US. 142, 372, 400 et 616), tantôt constituées de grave sableuse orangée (US. 307), mais toutes compactes et homogènes et avec de fréquentes traces d'oxydation.

Malgré des variations latérales difficiles à cartographier, il semble probable que ces différents niveaux résultent d'un même aménagement du fond de la dépression, utilisée comme espace de circulation (**fig. 115-2**). Étant donnée leur nature intrinsèque, le doute subsiste cependant quant à l'origine des différents sédiments reconnus : s'agit-il d'apports alluviaux naturels opportunément mis à profit ou bien de remblais exogènes installés de main d'homme ?

Quoi qu'il en soit, on notera que le mobilier qui y a été mis au jour est très peu abondant et se limite à un fragment de terre cuite architecturale indéterminée, une poignée de restes fauniques (triade domestique) et deux tessons de céramique, dont un non tourné, qui ne dépassent guère le milieu du I^{er} siècle.

L'altitude sommitale de ces premiers niveaux est comprise entre 11,35 m NGF au nord et 11,05 m NGF au sud. Les zones les plus basses semblent dessiner un axe nord-est / sud-ouest, puisque le terrain semble amorcer une remontée dans l'angle de la fouille (altitude mesurée à 11,2 m NGF).

214

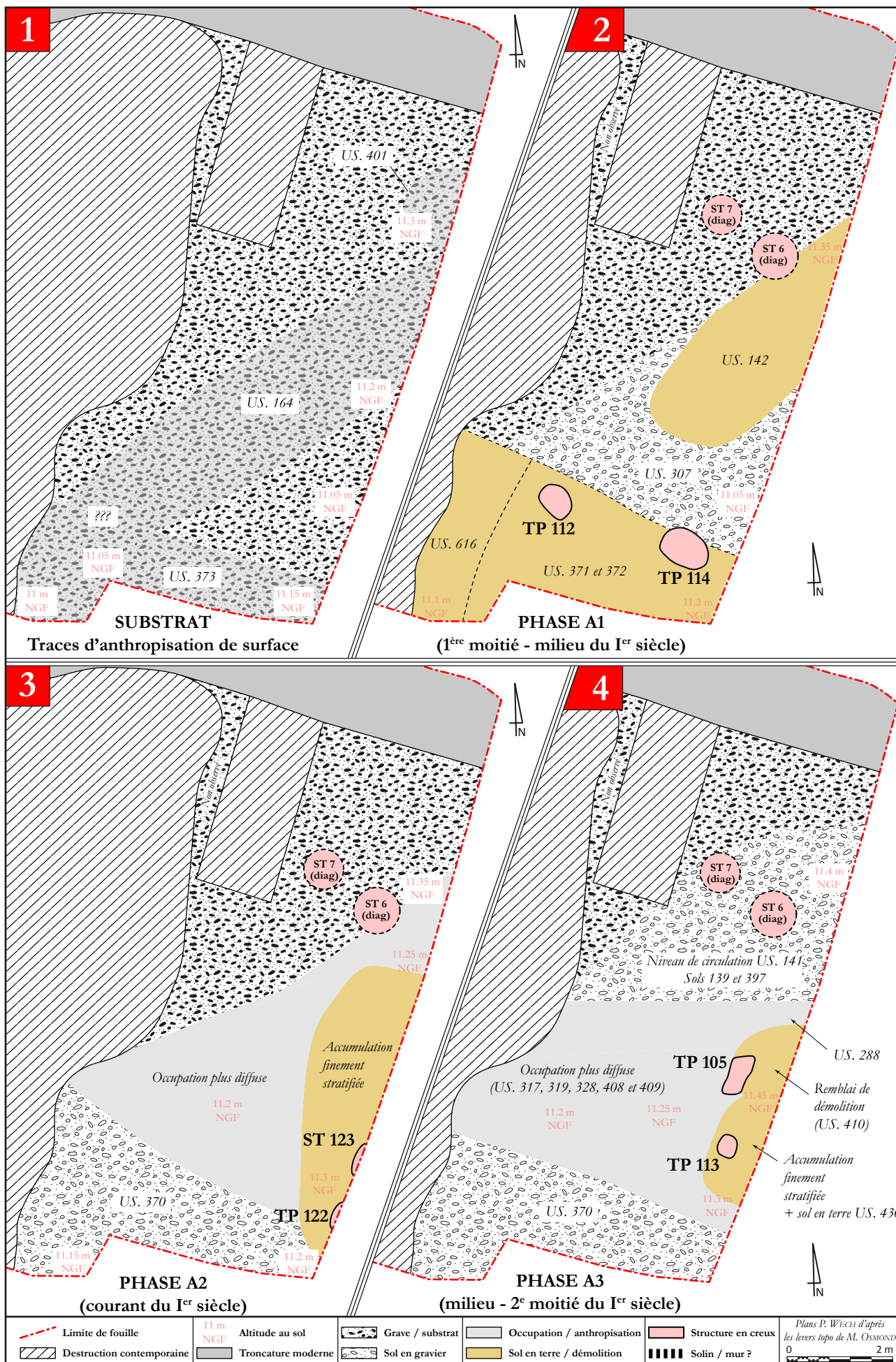
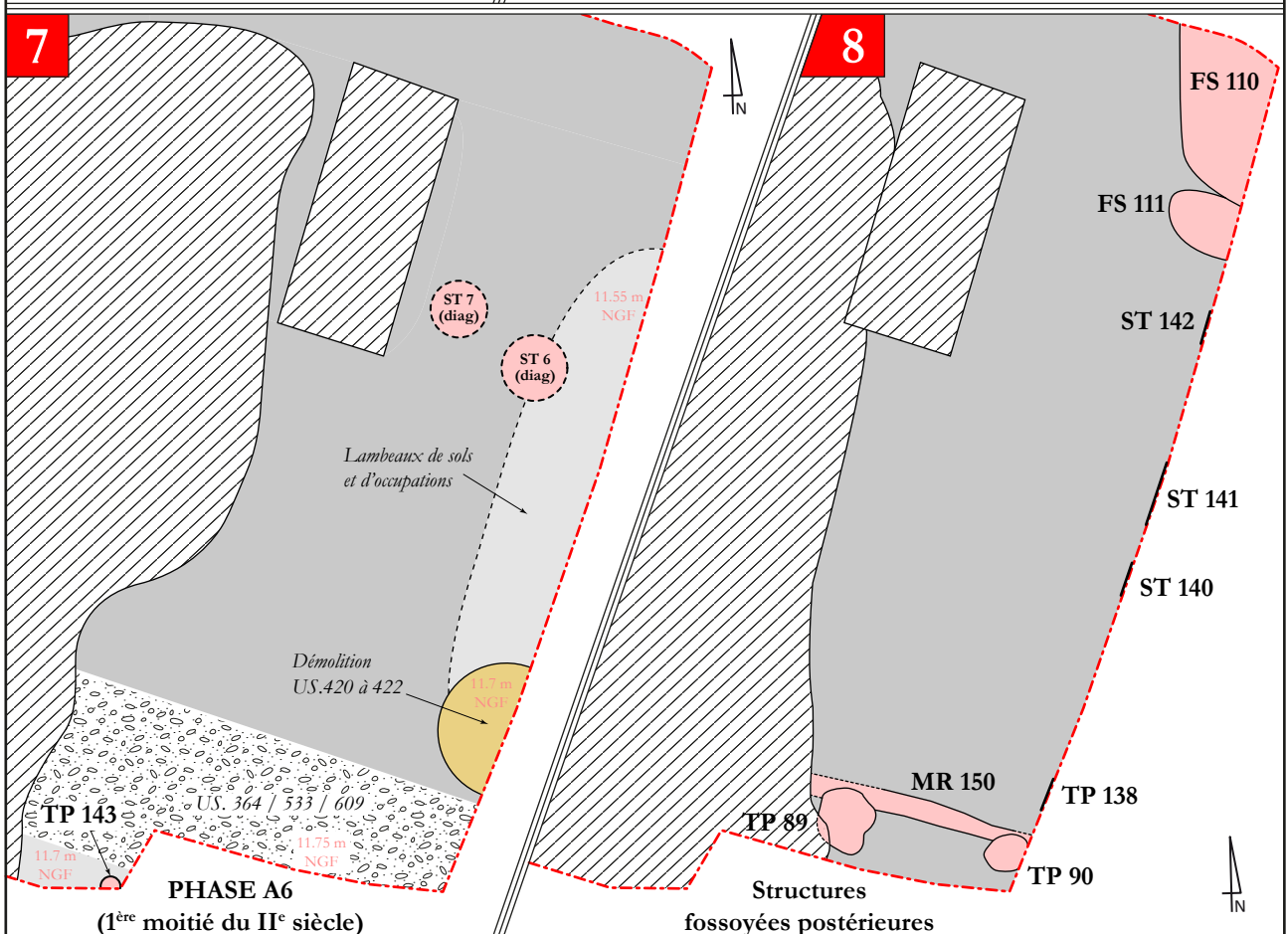
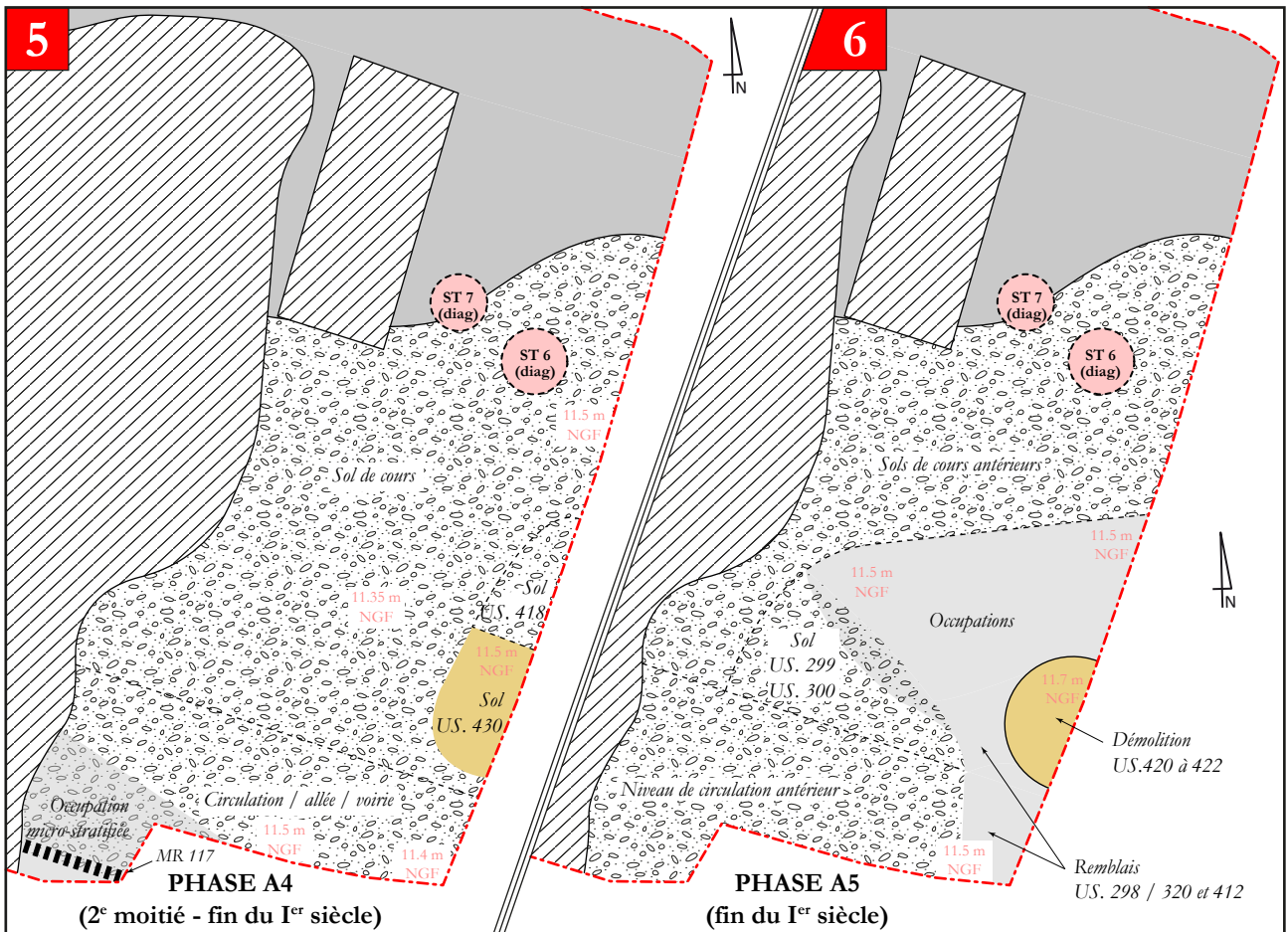


Figure 115 - La zone Sud : évolution en plan des occupations du secteur A



Limite de fouille	11 m NGF Altitude au sol	Grave / substrat	Occupation / anthropisation	Structure en creux	Plans P. WIECI d'après les levés topo de M. OSMOND 0 2 m
Destruction contemporaine	Troncature moderne	Sol en gravier	Sol en terre / démolition	Solin / mur ?	

Surmontant ces niveaux de sol, la fouille a mis en évidence la présence ponctuelle de fines occupations. Au sud, l'US. 371 est ainsi constituée de limon argileux brun-gris, meuble et homogène, avec de nombreux nodules de charbons de bois. Seul un tesson de céramique commune, malheureusement peu datant, y a été découvert. Plus au nord, une fine couche de limon sableux gris-noir a été identifiée (US. 426 et 428), mais n'a livré aucun mobilier. Ces témoins sont discrets et ne permettent pas de restituer la nature de l'occupation présente alors.

- Structures fossoyées

Deux structures en creux peuvent être associées à cette phase A1. Il s'agit de deux trous de poteau

disposés sur un axe est-sud-est / ouest-nord-ouest coïncidant assez précisément avec la limite entre les US. 307 et 372, sommairement identifiée lors des terrassements. Leur présence confirme l'existence de cette limite et en précise le tracé. Ils ont tous deux été repérés lors des terrassements, à une altitude d'environ 11,10 m NGF, et recoupent l'US 372 (fig. 116).

Le trou de poteau TP. 112 se présente sous la forme d'un creusement de plan ovale d'environ 0,7 x 0,5 m. Sa profondeur est de 0,65 m et son profil est en U avec le fond plat et les parois peu évasées. Il comporte un comblement constitué d'un négatif de poteau (US. 376) et d'éléments de calage (US. 377). Le mobilier présent se limite à un reste de bœuf et un tesson de céramique en *terra nigra* datant du I^{er} siècle.

216

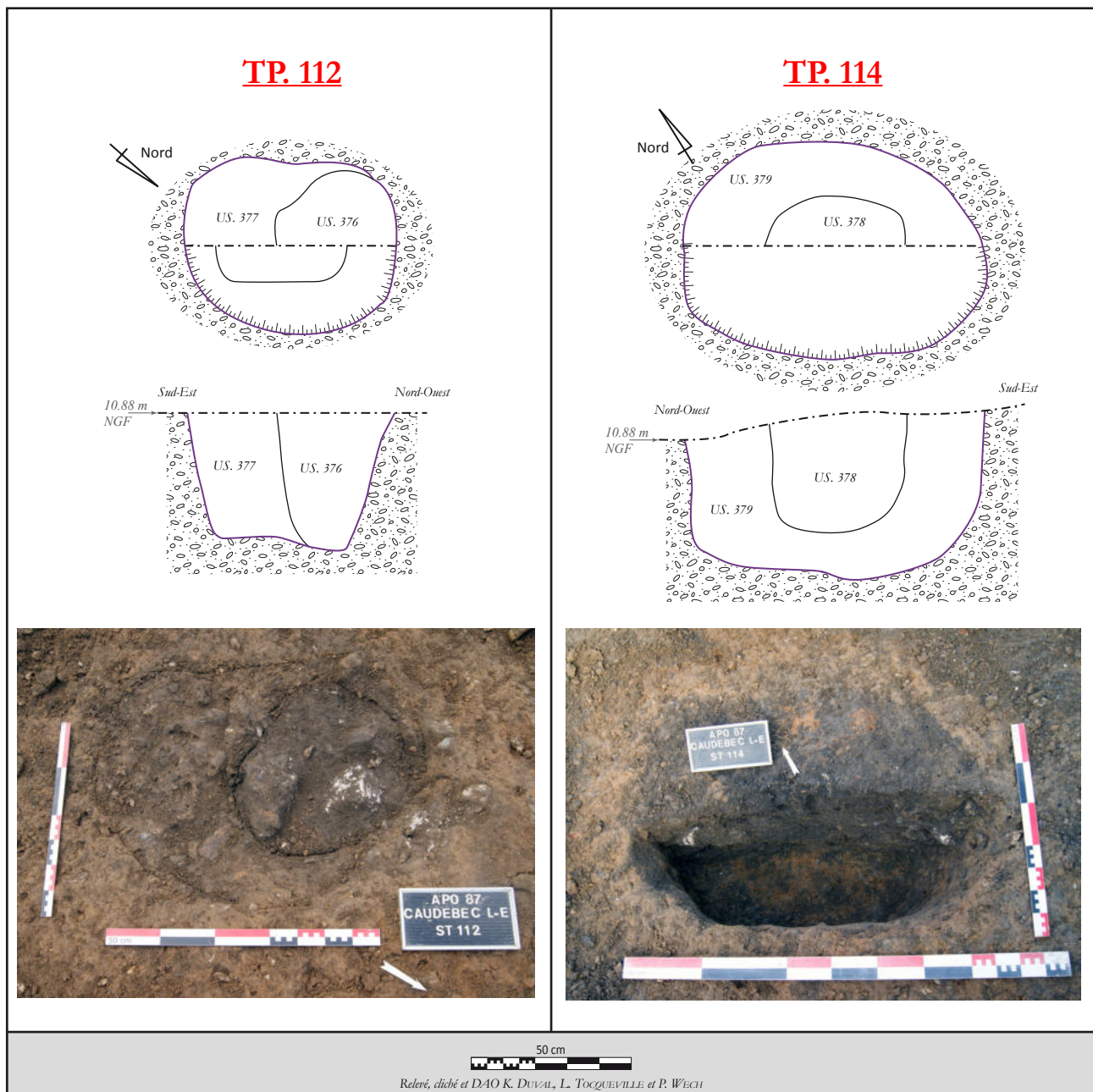


Figure 116 - Les trous de poteau TP 112 et 114

Le diamètre du poteau peut être estimé entre 0,2 et 0,25 m.

Le trou de poteau TP. 114 se présente sous la forme d'un creusement de plan ovale d'environ 0,95 x 0,65 m. Sa profondeur est de 0,65 m et son profil est en U avec le fond plat et les parois verticales. Il comporte un comblement constitué d'un négatif de poteau (US. 378) et d'éléments de calage (US. 379). Aucun mobilier n'y a été mis au jour. Le diamètre du poteau peut être estimé entre 0,3 et 0,4 m.

Ces deux poteaux sont distants, d'axe en axe, d'environ 2,6 m. Si d'autres structures similaires existent ou ont existé dans leur alignement, elles se trouvent donc soit hors emprise, à l'est, soit dans la partie détruite à la période contemporaine, à l'ouest. Aucune restitution ne peut être proposée sur la base de ces deux seules structures : appartenaient-elles à un bâtiment ou bien à une simple clôture ?

A cela s'ajoutent peut-être l'une ou l'autre des deux fosses (ou trous de poteau ?) reconnues lors du diagnostic, dans la tranchée 1. Il s'agit des structures alors numérotées 6 et 7, dont la première avait livré un tesson de céramique en *terra nigra* attribué à la seconde moitié du I^{er} siècle. La troncature superficielle induite par la tranchée de diagnostic ne nous a pas permis d'observer le niveau d'ouverture de ces structures, ni donc de les associer stratigraphiquement à l'une ou l'autre des phases d'occupation de ce secteur. C'est pourquoi nous les ferons figurer en pointillé sur le plan de chacune de ces phases.

- Chronologie

Les éléments en notre possession sont peu nombreux et peu parlants. Il semble néanmoins possible de proposer, pour cette première phase d'occupation et d'aménagement, une datation dans la première moitié voire au milieu du I^{er} siècle.

8.3.1.3. PHASE A2 : L'OCCUPATION SE STRUCTURE DANS LE COURANT DU I^{er} SIÈCLE

- Nature des niveaux identifiés au nord

Cette deuxième phase se caractérise en premier lieu par une accumulation très finement stratifiée et très localisée de niveaux de sol et d'occupation. La

zone concernée se situe au pied de la berme orientale, à l'emplacement de la dépression déjà évoquée, et seule une surface très limitée, de moins d'une dizaine de mètres carrés a pu être reconnue dans l'emprise de la fouille. Il est probable que les niveaux correspondants se développent plus largement vers l'est (**fig. 115-3**).

La stratigraphie concernée présente une épaisseur totale maximale d'une quinzaine de centimètres. On y reconnaît la trace de plusieurs niveaux de sol plus ou moins continus, tantôt en terre (US. 413 et 427), tantôt en gravier (US. 407). Entre ceux-ci, nous avons pu observer de fines couches d'occupation, généralement très charbonneuses et en apparence riches en matériaux organiques (US. 404, 406, 411, 417, 431 et 574). A cela s'ajoute un probable remblai de démolition (US. 405), constitué d'un mélange hétérogène de poches de limon argileux jaune-orangé avec du charbon de bois et des nodules de terre brûlée.

Ces niveaux n'ont été explorés que sur une surface très limitée et, qui plus est, en partie mécaniquement. Ceci explique qu'aucun mobilier n'y ait été collecté, ou, à tout le moins, n'ait pu leur être associé avec certitude. Les niveaux d'occupation se prolongent également vers l'ouest, mais en se réduisant progressivement pour ne plus atteindre que quelques centimètres d'épaisseur. Cette configuration renforce l'hypothèse d'un cœur d'occupation située hors emprise, à l'est.

- Structures fossoyées

On soulignera la présence d'au moins deux structures fossoyées identifiées dans la berme orientale. L'une correspond probablement à un trou de poteau (TP. 122) dont le diamètre minimal est de 0,5 m pour une profondeur d'au moins 0,25 m. Son comblement, constitué de limon sableux beige avec des charbons de bois et du gravier (US. 425), n'a livré aucun mobilier.

La seconde est une dépression au profil très ouvert, large à l'ouverture de 0,6 m et profond d'une quinzaine de centimètres (ST. 123). Recoupant les niveaux d'occupation US. 426 et 428, elle est comblée par le débordement latéral du sol en terre US. 427 et du niveau d'occupation US. 431. Rien n'en a été vu en plan et il est donc probable que cette structure se développe surtout à l'est, hors de l'emprise fouillée.

Dans ces conditions, son identification fonctionnelle demeure incertaine.

La présence de ces creusements et la nature des niveaux repérés suggèrent en tout cas l'identification d'un bâtiment ou d'un espace aménagé à des fins non déterminées. On remarquera que le trou de poteau TP 122 se situe à peu de chose près sur la limite précédemment matérialisée par les structures TP 112 et TP 114.

- Au sud

Le long de la berme méridionale, un niveau de sol distinct est mis en place sur une largeur d'au moins 2 m et suivant la même orientation est-sud-est / ouest-nord-ouest que celle déjà reconnue précédemment¹⁸⁰. Il consiste en un dépôt sableux jaune-beige avec de petits graviers (US. 370). Plus ou moins régulier et continu, il correspond sans doute à une régularisation de la surface et suggère sans doute la pérennisation, à cet emplacement, d'un axe de circulation ou, tout du moins, d'un espace extérieur.

- Chronologie

Les rares éléments à notre disposition sont peu explicites en matière de chronologie et ne permettent pas de proposer ici de datation précise.

8.3.1.4. PHASE A3 : UNE CONSTRUCTION DE LA SECONDE MOITIÉ DU I^{er} SIÈCLE ?

- Nature des niveaux et structures fossoyées identifiés au nord

La séquence suivante se situe dans le strict prolongement des observations ci-dessus. On identifie en effet en premier lieu une nouvelle accumulation très finement stratifiée de niveaux de sol et d'occupation. Ceux-ci se superposent aux précédents, au pied de la berme orientale et se développent sans doute très largement hors emprise (**fig. 115-4**). Comme précédemment, il nous faut noter qu'ils se prolongent également vers l'ouest, mais toujours en se réduisant progressivement. Seule une surface très limitée a donc pu être observée ici.

On remarque en premier lieu un réaménagement

de sol ponctuel matérialisé par le dépôt d'une fine couche de limon argileux jaune-orangé (US. 416). Ce sol est surmonté de traces d'occupation (US. 415) et d'un probable niveau de démolition constitué de terre brûlée rougeâtre (US. 414). L'hypothèse d'une sole foyère peut également être envisagée, mais la surface d'observation trop réduite n'autorise aucune conclusion. Le tout n'occupe qu'une largeur d'à peine 2 m et n'a livré aucun mobilier. L'accumulation de ces niveaux crée ici, au pied de la berme, une sorte de « butte » contre laquelle s'appuieront par la suite la plupart des niveaux identifiés.

Accolés à ces niveaux, un trou de poteau a été reconnu (TP 105 ; **fig. 117**). Il présente un plan oblong de 0,8 x 0,4 m. Profond d'une quarantaine de centimètres, il comporte, dans sa moitié sud, un négatif de poteau d'environ 0,3 m de diamètre, matérialisé par un mélange hétérogène de limon jaune-orangé et de poches de limon grisâtre avec quelques silex (US. 331). Le calage consiste quant à lui en une superposition de sable gris-jaune avec du silex (US. 330) et de limon gris-noir avec des poches de sable jaune orangé et du silex (US. 329). Le mobilier qui y a été découvert comprend quelques nodules de torchis brûlé, de rares restes fauniques (dont du capriné domestique) et une vingtaine de tessons de céramique fixant un *terminus post quem* au milieu voire dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Ce lot se compose principalement de productions communes, associées à quelques fragments de vaisselle non tournée, de *terra rubra* et de *terra nigra* (dont une assiette Gose 287/289). Ce trou de poteau apparaît malheureusement relativement isolé et doit sans doute être rattaché à une construction située hors emprise, à l'est, et donc impossible à restituer ici.

Un autre élément peut être lié à cette phase de l'occupation : il s'agit d'un probable trou de poteau observé lors des terrassements finaux (TP 113) et situé à 1 m au sud du précédent. Les conditions d'observation n'ont toutefois pas permis de déterminer avec certitude le niveau d'ouverture de cette structure et donc son calage stratigraphique. Son appartenance à cette séquence reste donc hypothétique, mais probable. Pour ce qui en a été vu (**fig. 118**), il s'agit d'un creusement de plan ovale de 0,45 x 0,35 m. La profondeur observée est de 0,2 m. Le profil est en cuvette peu ouverte, et le comblement homogène, constitué de limon sableux

¹⁸⁰ La fouille essentiellement mécanique de ces niveaux n'a toutefois pas permis d'en faire un plan précis.

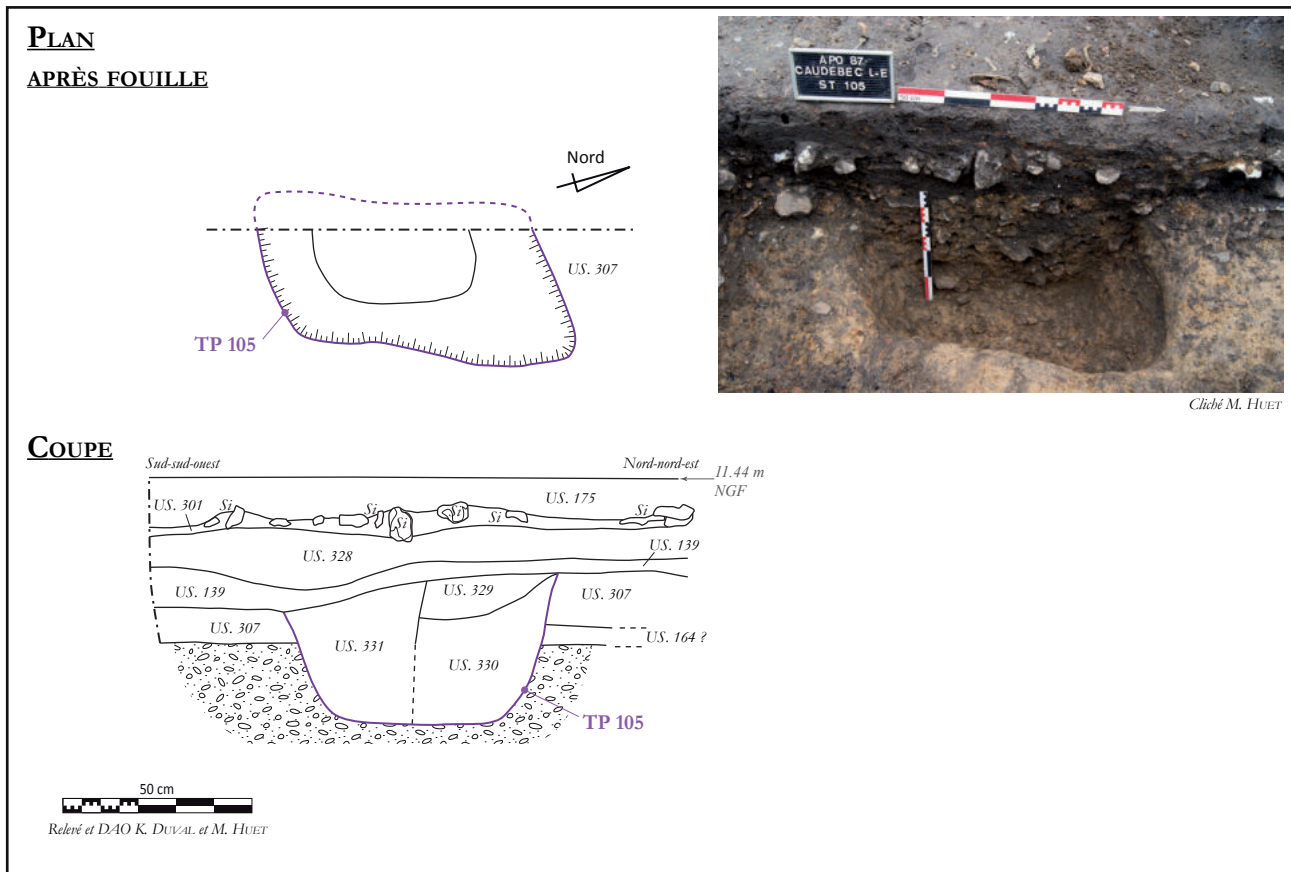


Figure 117 - Le trou de poteau TP 105

brun foncé à noir avec des inclusions de charbons de bois et de rares nodules de terre brûlée (US. 375). De façon surprenante, le mobilier qui y a été collecté apparaît assez abondant, puisque comprenant un clou de menuiserie en fer, un morceau de *tegula*, quelques restes fauniques (triade domestique) et une trentaine de tessons de céramique. Ce petit ensemble comporte des éléments non tournés, quelques céramiques fines (*terra rubra*, *terra nigra* et sigillée sud-gauloise / coupelle Drag. 29b) et une majorité de productions communes. Le tout semble fixer un *terminus post quem* au milieu du I^{er} siècle¹⁸¹.

On remarquera, sans en tirer de conclusion hâtive, que les deux structures TP 105 et TP 113 semblent disposées sur un axe perpendiculaire à la limite est-sud-est / ouest-nord-ouest identifiée précédemment.

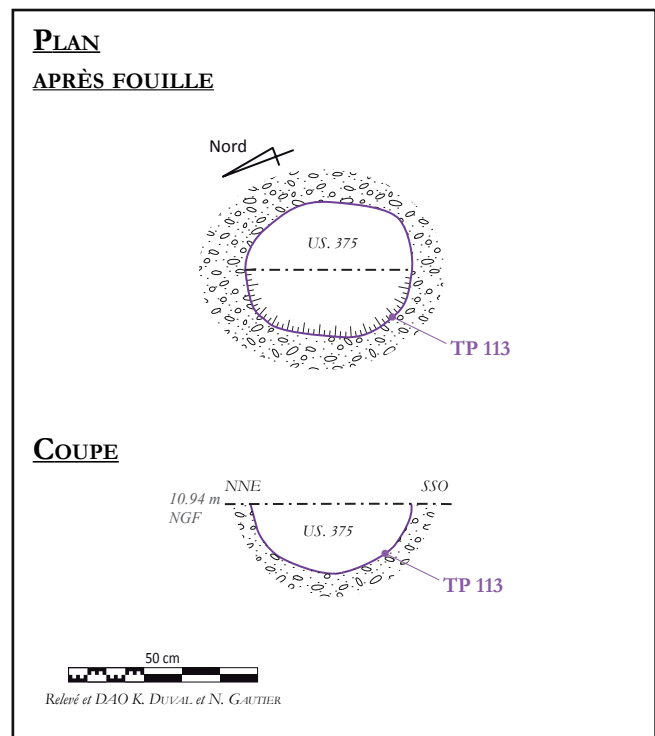


Figure 118 - Le trou de poteau TP 113

De nouvelles couches d'occupation se superposent, caractérisées par un sédiment limono-sableux très sombre, riche en inclusions charbonneuses et en petits nodules de terre brûlée (US. 317, 319, 328, 408

181 La présence d'un tesson médiéval semble liée à une erreur de ramassage lors de la fouille mécanique. Il peut également s'agir d'un élément intrusif.

et 409). Ces occupations s'étendent davantage vers le nord et vers l'ouest, où elles sont prolongées par un niveau de circulation constitué de limon brun avec des cailloutis de silex (US. 141 ; **fig. 119**). Ces contextes ont livré peu de mobilier : quelques éléments de quincaillerie en fer (tige et plaque notamment), un reste de bœuf, des coquilles d'huîtres et huit tessons de céramique fixant un *terminus post quem* au milieu du I^{er} siècle.

Un nouveau niveau de démolition est ensuite identifié, sous la forme d'un remblai constitué de limon sableux noir, riche en charbons de bois et en nodules de terre brûlée, avec quelques poches de limon argileux jaune-orangé (US. 410). Ce remblai peut également résulter de travaux d'entretien ou de réfection réalisés sur un bâtiment proche.

La séquence A3 se poursuit par l'aménagement de fins sols en gravier (US. 139 et 397), venant s'appuyer, au sud, contre les éléments précités et se superposant *grosso modo* à l'US. 141. On notera l'usage de blocs de silex plus importants précisément à cette extrémité sud (US. 288), sans doute en raison d'un aménagement spécifique mais non reconnu ici car sans doute situé hors emprise. De fins niveaux d'occupation recouvrent ces sols et découlent de leur utilisation (US. 138, 280 et 286). La séquence se conclut ici par l'aménagement d'un dernier sol en terre (US. 430), toujours à la verticale du même point situé au pied de la berme orientale.

Ces derniers niveaux ont livré quelques éléments mobiliers dont un morceau de paroi de four, un morceau de terre cuite architecturale indéterminée, un manche d'outil et un clou de menuiserie en fer, un éclat de silex retouché (grattoir ?), un reste de porc et une vingtaine de tessons de céramique commune et non tournée, le tout suggérant un *terminus post quem* au milieu du I^{er} siècle. On notera que, durant cette séquence, aucun réaménagement ne semble avoir eu lieu au sud, au pied de la berme méridionale, où le niveau de sol US. 370 demeure apparent.

- Chronologie

Les éléments en notre possession suggèrent que cette troisième phase d'aménagement et d'occupation intervienne dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Il est probable qu'elle n'ait concerné qu'une durée très limitée.

8.3.1.5. PHASE A4 : RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS À LA FIN DU I^{er} SIÈCLE

- Nature des niveaux identifiés au nord

L'occupation finement stratifiée reconnue au pied de la berme orientale demeure inchangée, mais les sols et niveaux de circulation périphériques sont réaménagés (**fig. 115-5**). Au nord, un large espace est pourvu d'un sol en gravier. Constitué d'apports hétérogènes de matériaux de différentes qualités et différents calibres, il doit sans doute être interprété comme un sol extérieur, sans doute dans un espace de cours¹⁸². Le mobilier qui en est issu est très peu abondant et sans doute résiduel. Il ne compte que de rares restes de bœuf et de capriné domestique et cinq tessons de céramique. Ce tout petit lot compte quelques morceaux de productions communes, associées à des éléments de *terra nigra* (dont une assiette Gose 287/289), et se place sans doute au milieu voire dans la seconde moitié du I^{er} siècle.

À l'emplacement de l'occupation finement stratifiée définie dans la phase précédente, le sol en terre US. 430 se maintient et un aménagement constitué de gros blocs de calcaire et de silex lui est assolé au nord (US. 418). Peut-être s'agit-il d'un niveau de sol à la destination particulière ?

- Au sud

Le long de la berme méridionale, un nouveau sol est également mis en place, matérialisé par le dépôt d'importantes quantités de grave sableuse (US. 368 et 369). Ces niveaux semblent dessiner un aménagement linéaire d'un peu plus de 2 m de large et orienté est-sud-est / ouest-nord-ouest, comme précédemment. Une limite assez nette a en effet été reconnue dans la berme méridionale, mais sur une surface trop réduite pour être réellement décisive. Cette limite était sans doute initialement matérialisée par un solin (MR 117) dont les traces ont été reconnues fugacement lors des

182 Les US concernées sont les suivantes : 132 / 301 / 316 / 356 et 398, et ont été reconnues dans les divers sondages et observations stratigraphiques réalisés dans ce secteur.



Figure 119 - Dégagement en plan du niveau de sol US. 139 (en haut) et du niveau de circulation US. 141 (en bas) (clichés M. Huet)

terrassements¹⁸³. Si cette configuration était confirmée, il faudrait sans doute reconnaître ici les traces d'un chemin ou d'une petite rue bordant au sud l'occupation finement stratifiée évoquée ci-dessus.

Ceci semble confirmé par l'accumulation de niveaux très finement stratifiés, reconnus au sud de cette limite et paraissant se rapporter à une occupation différente. Ces niveaux se situant en limite de l'emprise décapée, ils n'ont été reconnus qu'en coupe et n'ont livré aucun mobilier exploitable. Leur interprétation est dès lors particulièrement délicate. Ils consistent en une alternance de fines couches d'occupation (US. 535 à 538, 612 et 614) et de fines recharges de sol (US. 539,

606 et 613). Les occupations sont caractérisées par des matrices limono-sableuse brun-gris, souvent riches en charbons et pouvant présenter des traces d'oxydation. Les niveaux de sol consistent quant à eux en fines couches de grave sableuse. Ces niveaux empiètent plus ou moins largement sur le niveau de circulation reconnu immédiatement au nord (US. 369), et peuvent également être interprétés comme la résultante de l'usage prolongé de ce sol.

Sur « l'allée » identifiée au pied de la berge méridionale, l'occupation a également généré le dépôt d'une épaisse couche de limon argileux gris à brun-vert, assez meuble et homogène, avec de nombreux charbons de bois et, par endroits, quelques silex (US. 366 et 367). Cette occupation s'appuie, au nord, sur le sol en terre US. 430. Au sud, elle recouvre en revanche assez largement les niveaux micro-stratifiés précédents. Ceux-ci ne correspondaient-ils donc qu'à

183 Reconnu en plan, cet aménagement présente une orientation nord-ouest / sud-est, mais n'a curieusement pas été observé dans la berge. Son comblement (US. 544), constitué de blocs de silex dans une matrice limono-sableuse brune, a livré un morceau d'*imbrex*, des restes de porc et de capriné domestique, un fragment d'enduit peint, un culot de forge, un clou en fer et 6 tessons de céramique pointant le I^{er} siècle sans plus de précision.

un phénomène très marginal et ponctuel ? Nous ne saurions le dire ...

Le mobilier issu de ce niveau d'occupation se limite à un reste de porc et un tesson de céramique dorée au mica, malheureusement peu datant (I^{er} siècle).

8.3.1.6. PHASE A5 : DÉMOLITION ET RÉOCCUPATION AU TOURNANT DES I^{er} ET II^e SIÈCLES

- Démolition

Cette phase correspond en réalité davantage à un évènement ponctuel observé dans la berme orientale. Il se matérialise par la présence d'importants niveaux de démolition localisés à la verticale de l'occupation antérieure (**fig. 115-6**). Ces niveaux consistent en aplats de terre brûlée (US. 420 et 422, torchis ?) et en importantes quantités de limon argileux jaune-orangé (terre à bâtir ?) mélangé à de gros silex (US. 421). L'ensemble présente une épaisseur de plus de 0,3 m et semble plus ou moins disposé en niveaux horizontaux. Il semble donc probable qu'il s'agisse d'une démolition organisée, voire de remblais de démolition. Leur localisation les lie en tout cas directement au bâtiment restitué sous la berme dans les phases antérieures.

La destruction de ce bâtiment, en l'absence de mobilier, ne peut pas être précisément datée. Les éléments de chronologie relative en notre possession laissent supposer que nous nous situons à la fin du I^{er} siècle, mais sans réelle certitude.

- Réaménagement

Une nouvelle occupation s'organise autour de ces niveaux de démolition qui, de fait, ont dû alors constituer une sorte de « butte » de gravats. Un ensemble de niveaux d'occupation, parfois assez conséquents, a ainsi été repéré autour de cette butte. Il s'agit globalement de niveaux limono-sableux gris foncé à noir, assez riches en charbons et petits nodules de terre brûlée, comportant des variations latérales qu'il n'a pas été possible de cartographier ici suffisamment finement¹⁸⁴. La fouille a, cette fois-ci, permis de collecter un mobilier un peu plus abondant. On observe ainsi la présence de morceaux de *tegulae*, d'une tige en

fer, d'une aiguille / épingle en os colorée en vert, de quelques restes de bœuf et de près d'une cinquantaine de tessons de céramique. Parmi eux, de nombreuses productions communes, des productions non tournées et quelques céramiques fines : *terra nigra* et sigillée sud-gauloise (coupelle Drag. 24/25). Le tout fournit une curieuse datation à l'époque tibéro-claudienne (milieu du I^{er} siècle). Force est de constater que ce mobilier est largement résiduel. Ceci s'explique sans doute par la proximité des vestiges d'un bâtiment fraîchement détruit, lequel devait conserver les éléments d'un vaisseau plus ancien.

On notera la présence, immédiatement au sud-ouest de la démolition précitée, de remblais spécifiques, constitués en grande partie de poches de limon argileux jaune-orangé (terre à bâtir) et de nodules de torchis brûlé (US. 298, 320 et 412). Ces remblais, interstratifiés avec les occupations précédemment décrites et débordant sur l'allée méridionale, découlent de la proximité du bâtiment détruit. La fouille manuelle d'une partie de ces niveaux a permis la collecte d'un morceau de *tegula*, d'un clou de menuiserie et de deux tiges en fer, de quelques restes fauniques (coquilles d'huîtres et triade domestique) et de plus d'une vingtaine de tessons de céramique, principalement des productions communes, mais ne permettant pas de réelle précision chronologique (I^{er} siècle). Là encore, une certaine résidualité doit être suspectée.

En dernier lieu, les occupations identifiées dans cette phase sont partiellement recouvertes, vers l'ouest, par l'aménagement d'un niveau de sol assez grossier, matérialisé par de gros blocs de silex dans une matrice limono-sableuse brun clair (US. 300). Ce radier est ponctuellement surmonté d'une fine couche de grave argileuse orangée renfermant quelques nodules de terre brûlée et du charbon (US. 299). Ces niveaux n'ont livré que cinq tessons de céramique commune, malheureusement peu datant (I^{er} siècle).

- Chronologie

Nous avons vu que le mobilier mis au jour dans ces niveaux se caractérise par une forte résidualité. Il est de ce fait compliqué de proposer une datation précise de cette séquence. Il semble toutefois possible de la situer aux alentours de la fin du I^{er} siècle.

8.3.1.7. PHASE A6 : DERNIÈRES TRACES D'OCCUPATION DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU II^e SIÈCLE

- Nature des niveaux identifiés au nord

Les niveaux les plus récents se répartissent de part et d'autre de la « butte » de démolition précédemment décrite, et sont plus ou moins bien conservés selon les emplacements. Au nord, seule une bande d'environ 1 m de large et située au pied de la berme orientale a pu être observée (fig. 115-7). Elle livre en premier lieu les lambeaux d'un sol en terre battue (US. 131 et 402), surmonté de remblais non caractérisés et constitués d'un mélange hétérogène de poches de grave orangée et de limon sableux gris (US. 395). Le tout semble finalement recouvert par l'aménagement d'un dernier niveau de sol en gravier (US. 174, 355 et 577), dont seuls quelques lambeaux ont pu être observés, à la base de la troncature moderne.

Seul le niveau de sol en terre battue (US. 131) a livré des éléments mobiliers en petit nombre : une poignée de restes fauniques (triade domestique) et une dizaine de tessons de céramique commune permettant de fixer un *terminus post quem* sans doute au tournant des I^{er} et II^e siècles. La présence de quelques tessons médiévaux, très probablement résiduels, s'explique par la position stratigraphique de cette couche située immédiatement sous la troncature moderne.

Ces différents niveaux, dont l'épaisseur cumulée n'excède pas 0,2 m, n'ont pu être reconnus qu'au pied de la berme orientale, sous laquelle ils se prolongent probablement. Vers l'ouest, ils semblent avoir été « victimes » non seulement d'une troncature plus accentuée, mais aussi et surtout des destructions contemporaines parmi lesquelles la tranchée 1 du diagnostic.

- Nature des niveaux identifiés au sud

Au sud, au pied de la berme méridionale, les vestiges sont plus conséquents et atteignent par endroits plus de 0,3 m d'épaisseur. La fouille y a en effet mis en évidence une succession de niveaux horizontaux démontrant la poursuite d'une occupation à cet emplacement. On observe en premier lieu la mise en œuvre d'un nouveau sol constitué de grave sableuse (US. 364 et 533). L'examen minutieux de ce sol ré-

vèle une micro-stratification avec la présence de fins niveaux d'occupation intercalés entre des couches de grave. La présence de recharges ponctuelles a également été mise en évidence (US. 609). Ce sol est donc la résultante d'une séquence plus ou moins longue d'utilisation et d'entretien d'une voirie, ou tout du moins d'un sol, occupant la partie sud du secteur¹⁸⁵.

Plusieurs niveaux d'occupation se superposent ensuite (US. 363, 531 et 532) et témoignent de l'utilisation des niveaux de sol. Leur fouille essentiellement mécanique n'a pas permis la collecte de mobilier pertinent. On remarquera que ces niveaux se concentrent au sud et semblent indiquer une nouvelle fois que les niveaux de sol ne couvraient qu'une largeur réduite d'environ 2 m, renforçant encore l'image d'un chemin.

On notera la présence d'un négatif de piquet (TP 143), reconnu en coupe dans ces niveaux d'occupation. Il n'a pas été possible de déterminer si ce piquet, manifestement enfoncé en force, sans creusement préalable, recoupait les US. 531 et 532, ou bien si ces dernières avaient « moulé » le piquet en place. On notera avec intérêt que ce piquet, quelle qu'ait été sa destination, se situe sur la limite méridionale supposée du chemin et conforte donc cette hypothèse de restitution.

Une dernière recharge de sol a finalement été observée. Elle consiste en grave sableuse orangée et a elle aussi été reconnue sur toute la surface considérée (US. 362), mais n'a pas livré davantage de mobilier.

8.3.1.8. DERNIÈRES STRUCTURES FOSSOYÉES

La surface des niveaux stratifiés que nous venons de décrire a révélé la présence, après nettoyage, de plusieurs structures fossoyées recoupant les derniers niveaux identifiés. Ces structures appartiennent vraisemblablement à une phase postérieure de l'occupation antique des lieux, dont rien ne subsiste par ailleurs et qu'il est donc difficile de définir. C'est pourquoi nous avons choisi d'en présenter ici les quelques éléments, sans les intégrer à une phase définie (fig. 1-8).

185 Deux tessons de céramique y ont été collectés. Il s'agit d'un morceau de céramique commune et d'un fragment d'amphore Dr. 20 de Bétique. Aucune datation précise ne peut en être déduite.

A l'extrémité nord du secteur A, la fouille a mis en évidence la présence de deux creusements successifs recoupant latéralement les occupations stratifiées précédemment décrites, et notamment le niveau de sol US 577. La première des structures (FS 111) est une fosse de plan oblong, partiellement engagée sous la berme (cf. planche hors texte). Sa largeur à l'ouverture atteint près de 1 m, et sa longueur minimale est également de 1 m. Elle présente une profondeur conservée d'environ 0,6 m et son profil est en U assez évasé. Son comblement est homogène et constitué de cailloutis de silex dans une matrice de limon sableux brun foncé (US. 354). Il n'a livré aucun mobilier. Ce comblement est recoupé latéralement par le creusement de la seconde fosse (FS 110), déjà décrite précédemment (cf. *supra* §. 8.2.4.17).

Au sud, près de la berme méridionale, plusieurs structures ont également été reconnues au sommet des derniers niveaux stratifiés. Il s'agit de deux trous de poteau (TP 89 et 90) apparemment liés ou accolés à un négatif de sablière basse (MR 150). Large de 0,3 m et présentant une profondeur conservée de seulement quelques centimètres, ce négatif orienté sud-est / nord-ouest semble reprendre l'alignement défini dans les phases précédentes. Son comblement, constitué de limon sableux brun foncé homogène et peu compact (US. 548), n'a livré aucun mobilier.

Les deux trous de poteau TP 89 et 90 bordent au sud le négatif MR 150 dont ils semblent recouper partiellement le comblement. Cette observation doit cependant être considérée avec précaution, tant l'arasement de ces structures était important. Le trou de poteau TP 90 se situe à l'aplomb de la berme. Il se présente sous la forme d'un creusement circulaire d'environ 0,55 m de diamètre, au fond plat et aux parois verticales, dont la profondeur conservée ne dépasse pas quelques centimètres. Son comblement, constitué de limon sableux brun foncé, homogène et peu compact (US. 264), a livré un fragment de scorie et deux tessons de céramique ne fournissant d'autre précision chronologique que le I^{er} siècle.

Le trou de poteau TP 89 se situe à l'ouest du précédent, dont il est séparé d'environ 2 m. Il s'agit d'un creusement de plan ovale de 0,8 x 0,9 m. Il présente un profil en cuvette arrondie dont la profondeur

conservée est de 0,2 m (**fig. 120**). Le comblement est constitué de limon sableux brun meuble et homogène, avec du silex et quelques nodules de calcaire (US. 263 et 271). Le mobilier présent comprend un bloc de calcaire tendre, un culot de forge, un reste de bœuf, une tête de pinceau en alliage cuivreux, un morceau de tuile plate à crochet et une dizaine de tessons relevant majoritairement du second Moyen Âge. Ces divers éléments, étant donnée la position de cette structure immédiatement sous la troncature moderne, peuvent être considérés comme intrusifs ; une attribution à la période médiévale est cependant tout aussi envisageable.

Pour finir, il nous faut également mentionner la présence de quelques structures observées uniquement dans la berme orientale, et dont la morphologie n'appelle guère de commentaire (TP 138, ST 140 à 142 ; **fig. 115-8**). On se réfèrera pour cela à la planche hors texte et aux inventaires correspondant. En l'absence de tout mobilier, aucune datation ne peut en outre être proposée.

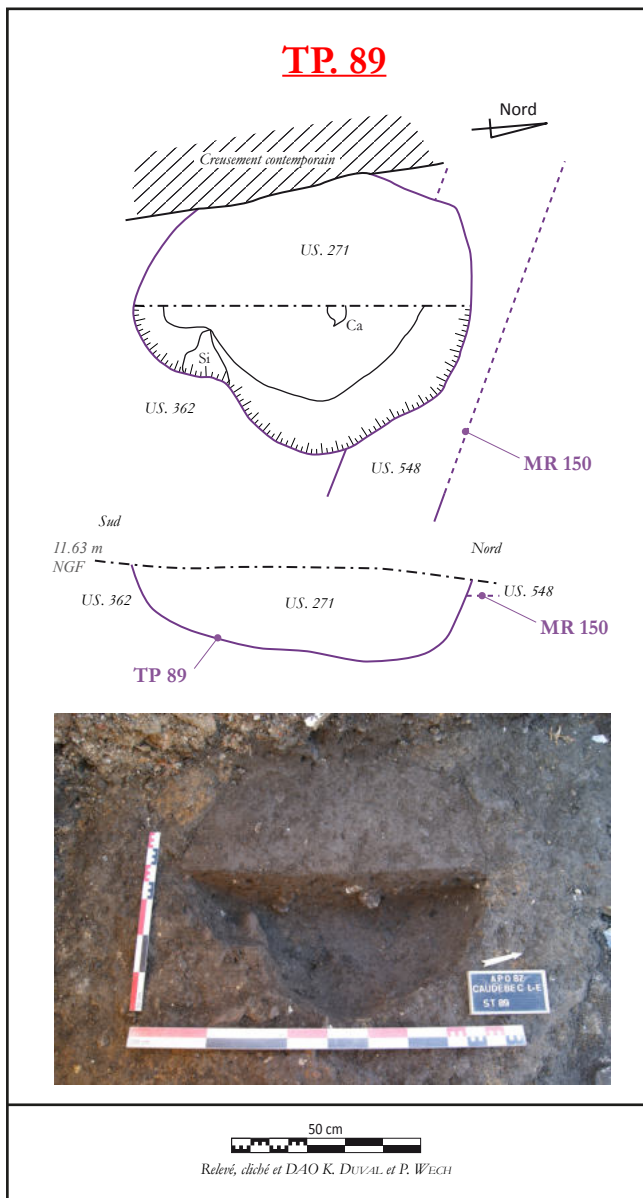


Figure 120 - Le trou de poteau TP 89

8.3.1.9. EN BREF ...

Les éléments présentés ci-dessus mettent en évidence une relative permanence de l'occupation dans le secteur A. Celle-ci couvre une période probablement assez limitée, de seulement un siècle, depuis la première moitié du I^{er} jusqu'aux premières décennies du II^e siècle. Elle se caractérise en premier lieu par l'installation d'un espace de circulation, cour, chemin ou rue, situé au pied de la berme méridionale et dont la limite nord, matérialisée au moins dans un premier temps par un alignement de poteaux (clôture ?), présente une orientation est-sud-est / ouest-nord-ouest. Cet espace, large d'au moins 3 m et partiellement engagé sous la berme, connaît un entretien régulier et voit la mise en œuvre de multiples recharges de sol, depuis son apparition, sans doute peu avant le milieu du I^{er} siècle, jusqu'aux premières décennies du II^e siècle. Sa limite nord reste nettement perceptible durant toute cette période.

Au nord, la fouille a principalement révélé une succession de niveaux de sol extérieurs, très majoritairement constitués de grave et de gravier, et correspondant sans doute à un espace de cour. Aucun aménagement particulier n'y a été décelé et seuls des niveaux d'occupation superposés et interstratifiés y ont été reconnus lors de la fouille. On observe en revanche, uniquement au pied de la berme orientale et sur une surface très limitée, une importante accumulation très finement stratifiée de minces couches d'occupation, alternant avec des sols en terre et, ponctuellement, des amoncellements de remblais de démolition. Cette stratigraphie significative semble suggérer la proximité d'un bâtiment en torchis et d'une occupation relativement dense, qui se juxtaposent à l'espace de circulation méridional. Le bâtiment, si notre hypothèse se vérifie, semblerait faire son apparition dans la seconde moitié du I^{er} siècle et se situerait à l'est de l'emprise fouillée.

Les dernières traces d'occupation décelées dans le secteur A ne dépassent pas les premières décennies du II^e siècle. On notera toutefois la présence de plusieurs structures fossoyées attribuables à l'occupation antique et recoupant la surface des derniers niveaux stratifiés conservés. Leur présence permet

de supposer la poursuite de l'occupation au-delà des premières décennies du II^e siècle, mais sur une durée que rien ne permet d'estimer, les vestiges de ces phases d'occupation ultérieures ayant été largement détruits par les troncatures d'époque moderne.

8.3.2. LE SECTEUR B

Il occupe l'angle sud-ouest de la fouille et couvre une surface d'une cinquantaine de mètres carrés. Les vestiges de l'occupation antique y sont ponctuellement conservés sur une épaisseur atteignant 0,9 m au pied de la berme sud. Ils apparaissent à une altitude légèrement décroissante du sud vers le nord, de 11,9 à 11,75 m NGF. Leur épaisseur décroît également du sud vers le nord, en même temps que remonte le substrat et donc que s'accroît la troncature moderne.

Il faut souligner ici l'importance des perturbations contemporaines qui ont, plus ou moins largement et sans que l'on ait pu systématiquement les délimiter, affecté les niveaux antiques. Pour simplifier, on considèrera que la frange supérieure de ces niveaux, sur une épaisseur pouvant atteindre une quarantaine de centimètres, n'était plus présente qu'à l'état de lambeaux, difficilement identifiables au moment des terrassements parmi les remblais et creusements divers d'époque contemporaine. C'est pourquoi leur observation, limitée aux bermes, n'a été que stratigraphique et non planimétrique. Il ressort de ce constat que les niveaux antiques n'ont réellement pu être exploités ici que sur une épaisseur de 0,4 à 0,45 m, sous la cote de 11,5 m NGF.

La fouille a consisté, dans ce secteur et après les terrassements préliminaires, en un nettoyage d'ensemble suivi de la réalisation de plusieurs sondages manuels et d'une fouille mécanique complète¹⁸⁶.

Ce secteur se caractérise par la présence de plusieurs structures fossoyées et d'au moins deux bâtiments sur solins successifs. Il livre en dehors de cela des niveaux interprétables comme des sols et des occupations successifs et interstratifiés. En dehors des contextes fossoyés, le mobilier y est là encore globalement peu abondant et la chronologie assez resserrée, puisque couvrant une période comprise entre le milieu du I^{er} siècle et le début du II^e siècle au plus tard. L'analyse des stratigraphies rencontrées permet de restituer six phases ou séquences successives, que nous nommerons B1 à B6.

8.3.2.1. LE SUBSTRAT

Comme partout ailleurs, le substrat a été entièrement dégagé en fin de fouille et se présente sous la forme de dépôts alluviaux de grave sableuse jaune-orangé (US. 254 et 478). Leur surface conservée est relativement plane et se situe à une altitude comprise, du nord au sud, entre 11,30 et 11,05 m NGF, reflétant sans doute la topographie initiale du secteur. Ces mesures sont par ailleurs sensiblement identiques à celles du secteur A.

On soulignera l'absence, à la surface de ces dépôts, de toute trace de recouvrement sédimentaire interprétable comme terre végétale ou paléosol. La transition entre les vestiges de l'occupation antique et ces niveaux de grave s'effectue en effet de manière généralement abrupte. Cet état de fait laisse supposer, même si cela n'a pas pu être vérifié dans le cas présent, l'existence d'une troncature préalable à l'installation antique (travaux de terrassement / nivellement / assainissement ? érosion ?).

La surface du substrat conserve en tout cas quelques traces ponctuelles d'anthropisation, souvent assez fugaces et difficilement interprétables (**fig. 121**). Un possible creusement a tout d'abord été identifié lors de l'examen de la berme occidentale (ST. 130). Le possible comblement est constitué de grave sableuses gris-beige avec plus ou moins de silex roulés, quelques charbons, et des poches de limon brun (US. 524). Son extension en plan n'a pas été reconnue et aucun mobilier n'y a été collecté.

186 Etant donné le temps imparti, les moyens prévus dans le projet scientifique et technique d'intervention, la teneur du cahier des charges scientifiques et la non-détection de ces vestiges lors du diagnostic, la fouille manuelle complète et minutieuse de ces niveaux n'a pas pu être réalisée dans le cadre de cette opération. On notera également que les perturbations contemporaines présentant des parois parfois très évasées ont entraîné une réduction de la surface conservée du bas vers le haut, pour ne plus atteindre, en surface, qu'une cinquantaine de mètres carrés.

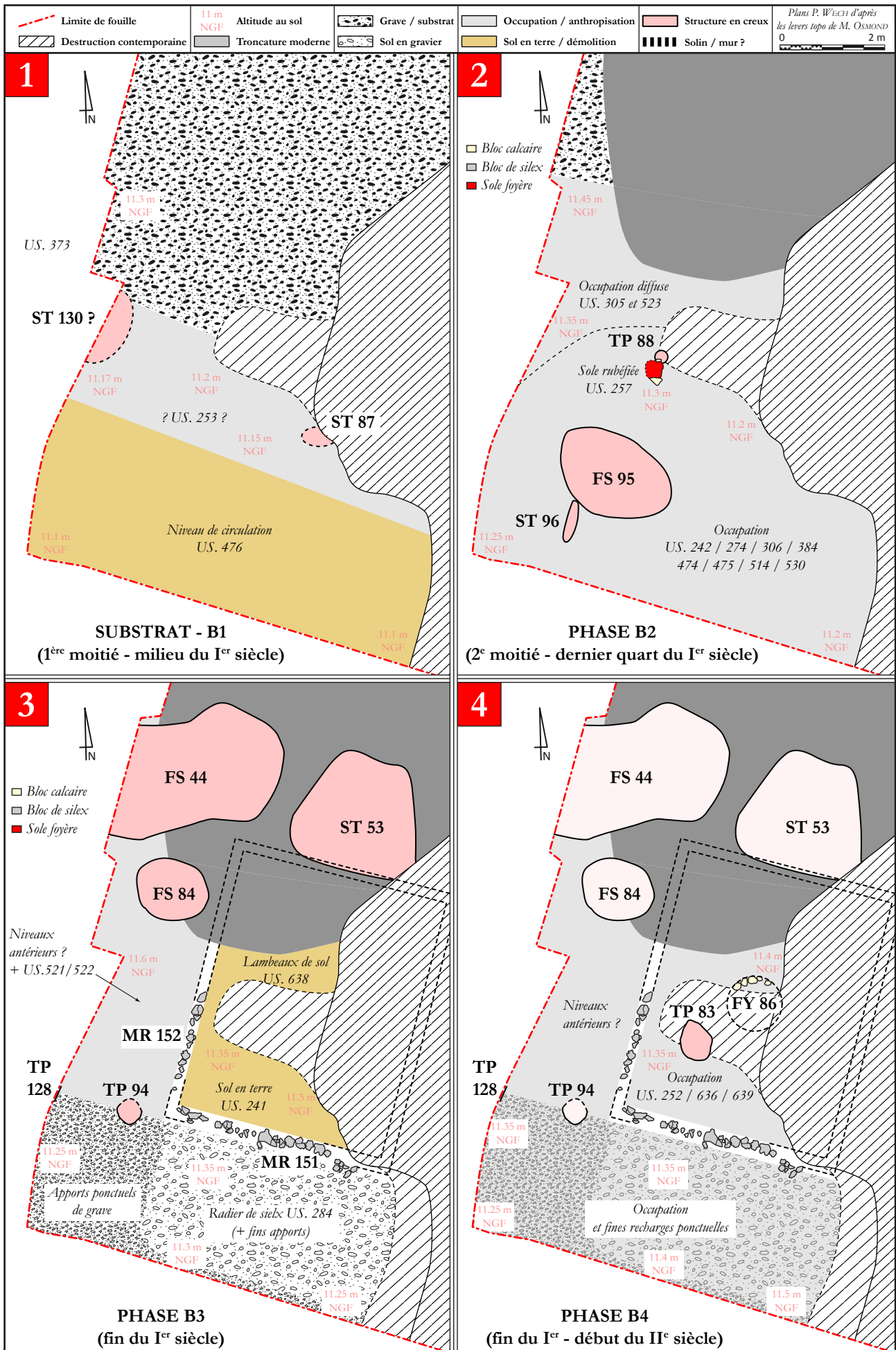
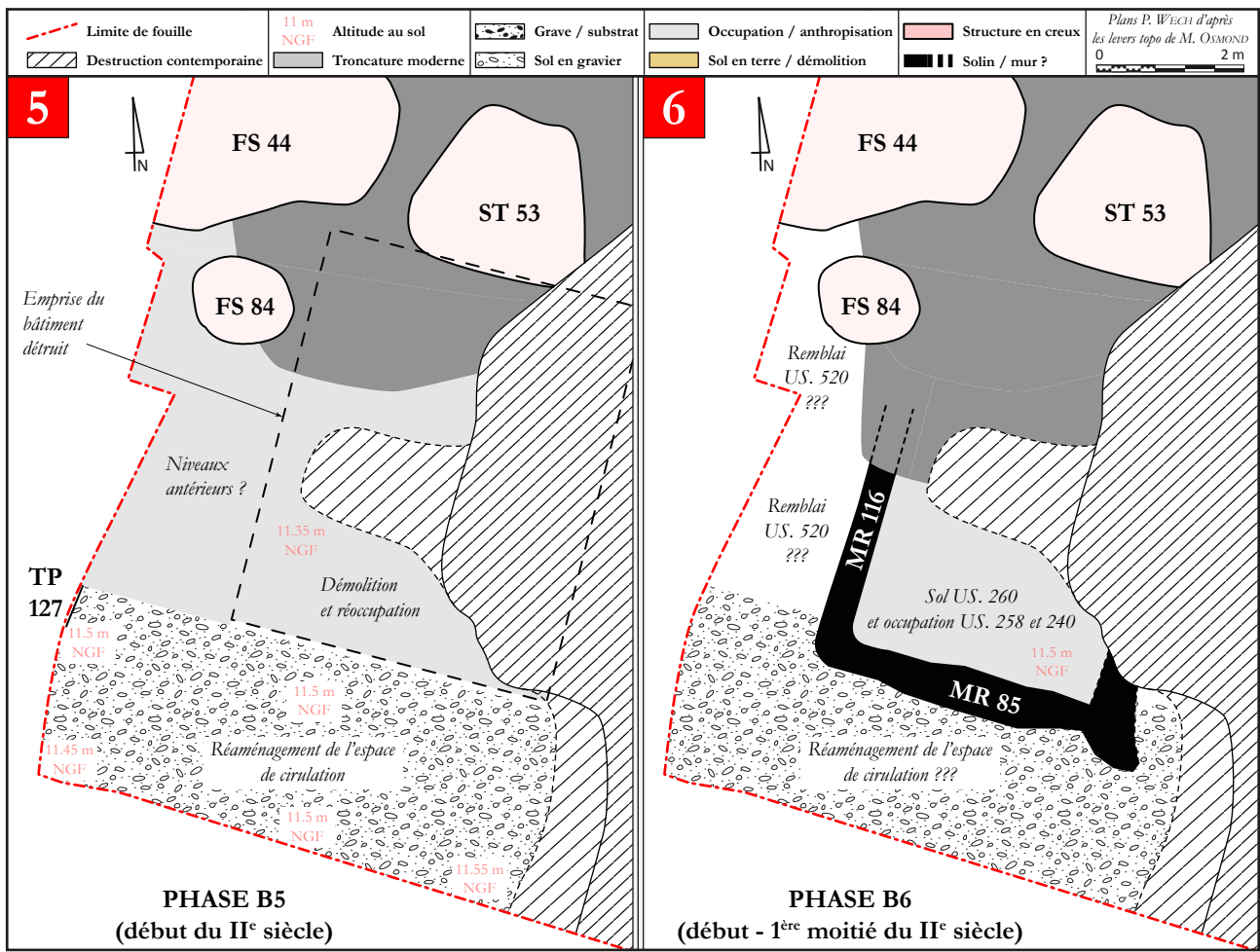


Figure 121 - La zone Sud : évolution en plan des occupations du secteur B



228

De la même façon, un second creusement a été identifié dans le cadre d'un sondage réalisé mécaniquement au moment de la « purge » d'une perturbation contemporaine. Observée seulement en coupe, cette structure présentait un profil en U peu évasé et un comblement constitué de limon sableux verdâtre avec quelques silex (US. 255 / ST. 87). Là non plus aucun mobilier ne permet de proposer de datation.

On remarquera, sans en tirer de conclusion hasardeuse, que ces deux structures sont disposées sur le même alignement que les trous de poteau TP 112 et 114, observés dans le secteur A et attribués à une première phase de l'aménagement du site, aux alentours du milieu du I^{er} siècle.

Quelques rares éléments mobiliers ont été collectés dans la frange supérieure du substrat (US. 254). Il s'agit de rares restes fauniques (triade domestique) et d'une poignée de tessons de céramique regroupant des productions non tournées, de la commune sombre et des éléments de *terra nigra* (assiette Menez 22). Ces éléments permettent de fixer un *terminus post quem* dans la première moitié du I^{er} siècle, excluant semble-t-il la présence d'une occupation précoce des lieux.

8.3.2.2. PHASE B1 : PREMIÈRES OCCUPATIONS VERS LE MILIEU DU I^{er} SIÈCLE

Dans la zone située au pied de la berme méridionale, là où l'altitude du substrat est la plus faible, la fouille a mis en évidence la présence d'une fine couche, de quelques centimètres d'épaisseur, de limon sableux beige, finement lité et très induré, avec de nombreuses traces d'oxydations (US. 476). Cette couche a été reconnue sur une bande de 2,5 à 3 m de large, orientée ouest-nord-ouest / est-sud-est, et se prolonge au sud et à l'ouest hors de l'emprise fouillée. Aucun mobilier n'y a été recueilli lors de la fouille.

A ce niveau sont associées de petites dépressions, malheureusement observées seulement en coupe, qui peuvent laisser penser à la présence d'ornières (US. 515 notamment). Leur observation en plan n'ayant pas été possible, nous ne pouvons donc pas conclure quant à leur identification. Quoi qu'il en soit, il semble très probable que nous soyons en présence d'un niveau de circulation aménagé à la base de la « butte de grave ».

On remarquera, là encore sans en tirer de conclusion hâtive, que l'implantation de ce niveau de circulation, trouve des échos très clairs, tant en termes de nature intrinsèque qu'en termes d'orientation, avec les éléments observés dans le secteur A et notamment l'ensemble des US. 371 à 373 (**fig. 115-1** et **2**).

Immédiatement au nord de ce niveau de circulation, la fouille a révélé la présence ponctuelle d'un possible niveau de sol faiblement induré, caractérisé par un limon sableux beige avec de nombreux graviers et des poches limoneuses brunes (US. 253). Celui-ci recouvrait le comblement de la structure ST 87. Aucun mobilier n'y a cependant été collecté.

En termes de chronologie, cette première phase d'occupation est difficile à caractériser. Les nombreux rapprochements effectués avec les éléments mitoyens de la phase A1 tendraient à associer ces deux séquences et donc proposer ici une datation aux alentours du milieu du I^{er} siècle.

8.3.2.3. PHASE B2 : OCCUPATION INDÉTERMINÉE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU I^{er} SIÈCLE

- Structures fossoyées

Le niveau de circulation US. 476 est recoupé par le creusement d'au moins deux structures fossoyées, identifiées dans l'angle sud-ouest de la fouille (**fig. 122** et **121-2**). Il s'agit d'une large fosse (FS 95) et d'un aménagement linéaire, de petite taille, mais dont la nature demeure indéterminée (ST 96). Ce dernier, orienté nord-nord-est / sud-sud-ouest, présente une longueur conservée de 0,8 m pour une largeur de 0,2 m. La réalisation d'un sondage manuel a révélé une profondeur de seulement quelques centimètres et un fond globalement plat (**fig. 123**). Le comblement est constitué de limon noirâtre charbonneux peu compact (US. 287) et n'a livré aucun mobilier. La fonction de ce creusement semble difficile à déterminer sur la base de ces seuls éléments.

La fosse FS 95 est tangente à la structure précédente. Elle offre un plan ovale d'environ 1,6 x 2,2 m et un profil en cuvette arrondie dont la profondeur conservée n'excède pas 0,25 m (**fig. 124**). Le comblement comporte une première séquence de limon

argileux grisâtre lité (US. 380), surmontée de limon sableux brun-gris fortement charbonneux (US. 275). Seul ce dernier a livré du mobilier : un morceau de *tegula*, quelques dizaines de restes fauniques (triade domestique), un culot de forge, une tige en fer et 45 tessons de céramique. Parmi ces derniers, soulignons la présence de quelques fragments de *terra nigra* (assiette Gose 287/289 et bol Menez 110) et de *terra rubra*, mais aussi de pots dorés au mica et d'un élément de sigillée sud-gauloise. L'essentiel du lot est constitué de productions communes. Le tout fournit un *terminus post quem* dans le dernier quart du I^{er} siècle.



Figure 122 - Dégagement en plan des structures FS 95 et ST 96



Figure 123 - Vue en coupe de la structure ST 96

230



Figure 124 - Vue en coupe de la fosse FS 95

Les deux séquences de remplissage présentaient un aspect très organique. Un prélèvement paléoparasitologique a donc été réalisé dans l'US 380 et a révélé la présence d'œufs d'Ascaridés, ce qui pourrait suggérer la présence de matières fécales humaines et / ou animales. Si le caractère détritique du comblement ne fait aucun doute, rien ne permet en revanche de déterminer la fonction première de cette fosse (latrines ?).

Stratigraphiquement, il est possible d'associer à cette phase de l'occupation une troisième structure fossoyée recoupant l'US. 253. Il s'agit d'un trou de poteau de plan circulaire (diamètre environ 0,3 m), profond de 0,25 m et comportant un bloc de calage en silex (TP 88). Son comblement, constitué de limon sableux brun foncé à noir (US. 256), n'a révélé ni négatif de poteau ni mobilier. Rien ne permet par ailleurs de définir son éventuelle appartenance à un ensemble plus large.

- Niveaux d'occupation

Le comblement des structures TP 88, FS 95 et ST 96 semble scellé par une couche d'occupation plus ou moins épaisse, identifiée sur une grande partie du secteur, mais présentant des variations latérales¹⁸⁷. On remarquera que cette couche semble particulièrement épaisse au pied de la berme sud où elle atteint une vingtaine de centimètres, alors qu'elle ne représente ailleurs que quelques centimètres. Cette épaisseur semble ainsi décroître du sud vers le nord, la présence de cette occupation paraissant en partie conditionnée par la présence d'un point bas dans la topographie antique des lieux.

L'examen attentif de la stratigraphie révèle une micro-stratification interne très fine, attestant la multiplicité des dépôts constitutifs et leur accréation progressive pour former cet ensemble sédimentaire. Sans doute une analyse plus fine, avec la mise en œuvre d'une approche micromorphologique, aurait-elle permis d'éclairer les rythmes et les modalités de constitution de cette séquence.

Les niveaux rencontrés sont caractérisés, pour l'essentiel, par une matrice limono-sableuse noirâtre assez homogène et peu compacte avec de nombreux petits charbons et nodules de terre brûlée. Des traces d'oxydation sont également régulièrement visibles et suggèrent la présence de résidus phosphatés. On notera également la présence ponctuelle de niveaux plus nettement indurés (US. 384 par exemple).

¹⁸⁷ Il s'agit principalement des US. 242, 274, 306, 384, 474, 475, 514 et 530. La plupart correspondent à des observations réalisées dans les bermes ou les coupes de sondage. Seule l'US. 274 a fait l'objet d'une fouille manuelle partielle permettant la collecte optimale de mobilier. Les variations latérales évoquées ici n'ont pas pu être cartographiées, faute de dégagement en plan.

Le mobilier collecté est limité, car l'essentiel de la fouille a été réalisé de façon mécanique. Seul l'US. 274 a fait l'objet d'un sondage manuel et a livré un morceau de terre cuite architecturale, quelques restes fauniques (huître et triade domestique), un clou de menuiserie et une tige en fer, ainsi qu'un culot de forge et un ensemble de 65 tessons de céramique. Parmi ceux-ci, on relève, outre une majorité de productions communes, quelques fragments d'amphore (Gauloise 4 de Narbonnaise), plusieurs morceaux d'une coupelle en sigillée sud-gauloise (Drag. 27) et des éléments en *terra nigra* (assiette Gose 287/289 et bol Menez 110). Cet ensemble fournit une datation dans la seconde moitié du I^{er} siècle, que le lien stratigraphique avec la fosse FS 95 permet de repousser au dernier quart du I^{er} siècle¹⁸⁸. La nature de cette occupation ne peut cependant pas être caractérisée ici.

On signalera la présence, surmontant ces niveaux, d'un petit foyer matérialisé par une fine sole de limon argileux rubéfié, encadrée de quelques blocs calcaires (US. 257). Ce foyer n'a livré aucun mobilier et ne peut être lié à aucun bâtiment connu.

En progressant vers le nord, on observe également la présence d'une occupation plus diffuse, et nettement moins riche en termes d'inclusions d'origine anthropique. Elle se présente sous la forme d'un limon sableux gris foncé, assez compact et homogène, avec de petits charbons de bois, quelques nodules de terre brûlée et quelques silex (US. 305 et 523). La présence de ce niveau semble caractériser la périphérie nord de l'occupation.

Le mobilier qui en provient est peu abondant : un clou de menuiserie et un clou en fer, une poignée de restes fauniques (bœuf et porc) et près d'une soixantaine de tessons de céramique, dont la datation semble s'établir là encore dans le dernier quart du I^{er} siècle. On y observe quelques éléments non tournés résiduels, des éléments en *terra nigra* (bol Menez 110), de la sigillée sud-gauloise (plat drag. 36), de l'amphore et les habituelles productions communes (pots, jatte et écuelles).

188 Les quelques éléments collectés dans l'US. 306 renvoient quant à eux au derniers tiers du I^{er} siècle. On y trouve notamment un fragment d'écuelle à paroi fine engobée du Centre de la Gaule (Bet 336 ?).

- Chronologie

Les éléments récoltés ici permettent de proposer, pour cette phase de l'occupation, une chronologie couvrant une bonne partie de la seconde moitié du I^{er} siècle. Cela correspond, pour le secteur A, au moins aux phases 2 et 3.

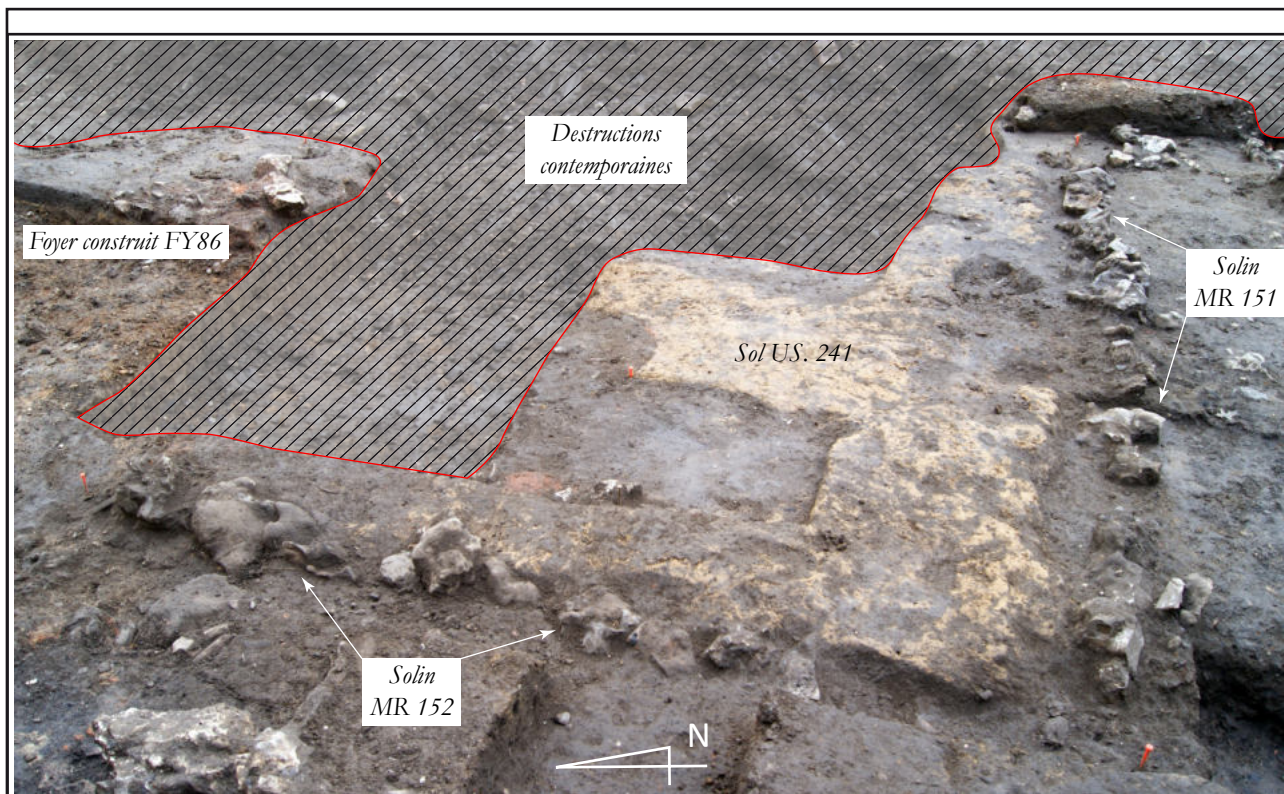
8.3.2.4. PHASE B3 : UNE PREMIÈRE CONSTRUCTION À LA FIN DU I^{er} SIÈCLE

- Bâtiment sur solins

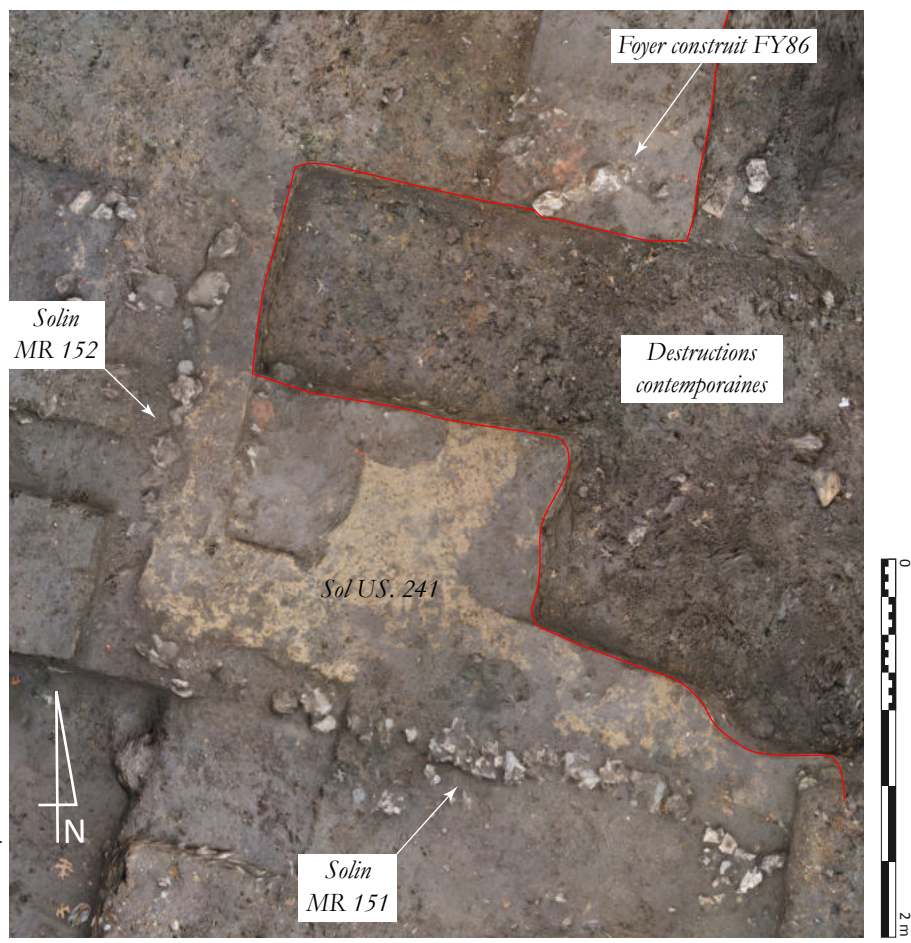
Cette phase voit la construction d'un premier bâtiment (**fig. 121-3**). Orienté ouest-nord-ouest / est-sud-est, il est édifié sur d'étroits solins constitués exclusivement de blocs de silex juxtaposés. Deux parois, dont la largeur est comprise entre 0,2 et 0,3 m, ont ainsi pu être partiellement reconnues dans l'emprise de la fouille, mais ne permettent pas de restituer le plan d'ensemble de la structure (**fig. 125**). Nous reviendrons par la suite sur cette question.

Le solin MR 151 présente une orientation ouest-nord-ouest / est-sud-est parallèle à la bordure de la zone de circulation précédemment aménagée (cf. *supra* §. 8.3.2.2). Il a été reconnu sur une longueur de 3,8 m depuis l'angle sud-ouest du bâtiment jusqu'à sa destruction, à l'est, par un creusement contemporain. Le solin MR 152 est perpendiculaire au précédent et orienté nord-nord-est / sud-sud-ouest. Il a été reconnu quant à lui sur une longueur de seulement 2,5 m, depuis l'angle sud-ouest du bâtiment. Il semble, au-delà, avoir été détruit par les aménagements postérieurs et / ou les travaux de terrassement d'époque moderne. Ces deux solins, de facture extrêmement minimaliste et constitués d'une simple juxtaposition de blocs de silex¹⁸⁹, reposent directement sur le niveau d'occupation US. 242, sans creusement visible. Aucun trou de poteau associé n'a non plus été identifié lors de la fouille. Ce type d'aménagement semble destiné à accueillir une sablière basse, servant elle-même de support à une élévation en terre et bois dont rien ne subsiste ici.

189 Des aménagements de même nature et de même largeur sont notamment connus à Pîtres (27), pour des chronologies similaires (Toussaint 2014).



232



Orthophotogrammétrie des vestiges du premier bâtiment sur solins (clichés et montage P. WECH)

Figure 125 - Dégagement en plan des vestiges du premier bâtiment sur solins (angle sud-ouest)

On remarquera la présence, dans le tracé du solin MR 151, d'une rupture dans l'alignement des blocs. Cette rupture se situant au contact direct d'une perturbation contemporaine, il semble hasardeux d'y reconnaître un aménagement voulu et donc une particularité architecturale.

L'espace délimité par ces solins a accueilli un sol en terre (US. 241) de quelques centimètres d'épaisseur. Constitué de limon argileux jaune à jaune-orangé, relativement homogène, il n'était plus guère conservé que dans l'angle sud-ouest du bâtiment, dont la partie centrale était en grande partie détruite par des creusements contemporains. Au nord de ces creusements, quelques lambeaux de ce sol ont été observés, témoignant d'une extension dans cette direction (US. 638). On remarquera la présence, à cet emplacement, de traces de circulation particulièrement marquées et matérialisées par une fine couche limono-sableuse brun-gris fortement indurée (US. 637 ; **fig. 126**). Aucun mobilier n'a été mis au jour dans ce niveau de sol.

En termes de datation, nous ne pouvons donc raisonner, faute d'élément direct, que par rapport aux occupations sous-jacentes. Nous avons vu que celles-ci ne sauraient être antérieures au dernier quart du I^{er} siècle, ce qui fixe de fait un *terminus post quem* à la fin de ce siècle, mais sans plus de précision.

- Aménagements et occupation autour du bâtiment

Un trou de poteau a été reconnu près de l'angle sud-ouest du bâtiment, à une quarantaine de centimètres et dans le prolongement approximatif du mur méridional (TP 94). Cette structure recoupe les occupations antérieures (US. 514 et 530) et se présente sous la forme d'un creusement circulaire d'environ 0,5 m de diamètre (**fig. 127**). Sa fouille a révélé une profondeur de 0,4 m et un profil en U. Des blocs de calage en silex et calcaire à silex, disposés sur les bords du creusement, délimitaient un négatif dont le diamètre peut être estimé à près de 0,15 m. Le comblement, constitué de limon brun-noir renfermant quelques charbons de bois et nodules de terre brûlée, n'a livré aucun mobilier (US. 283).

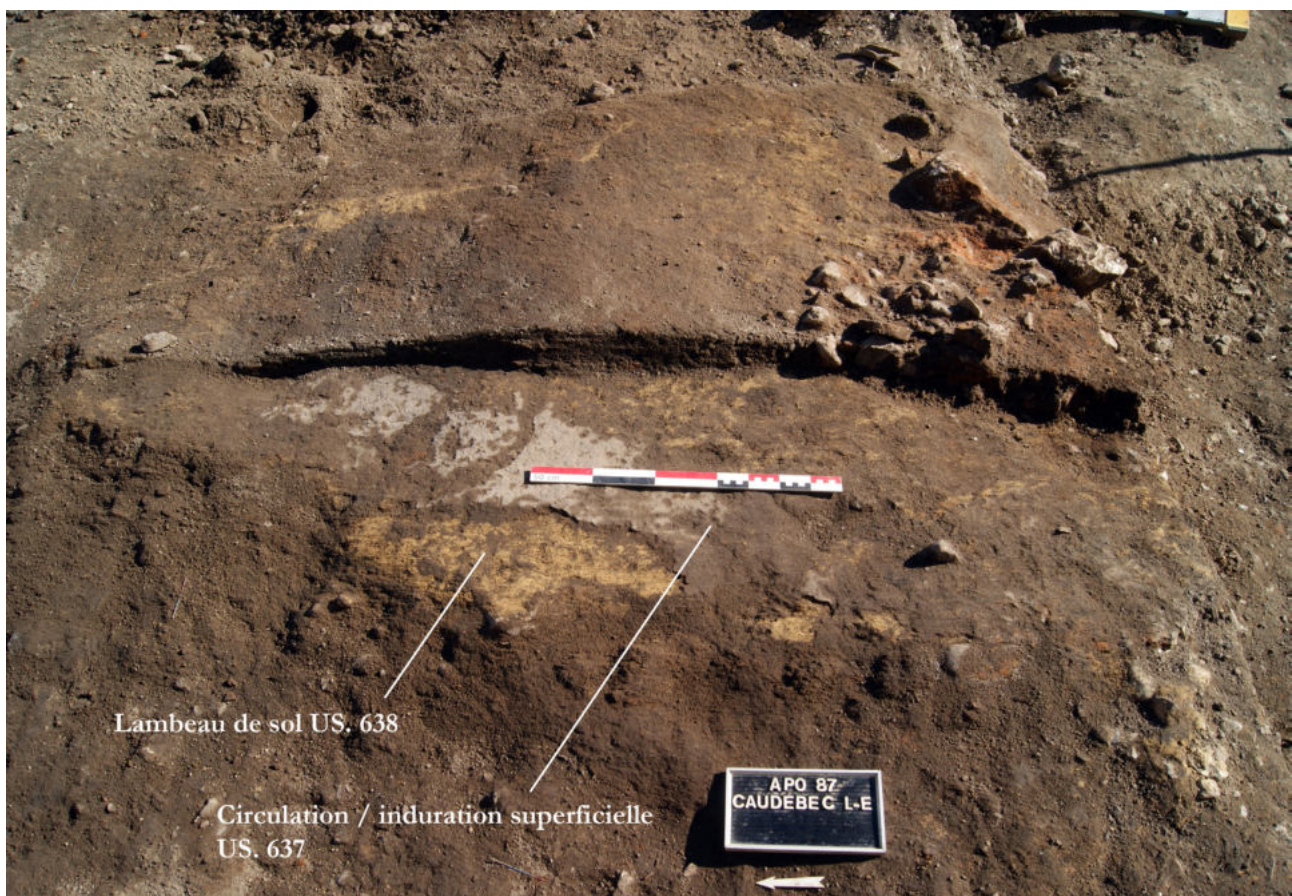


Figure 126 - Vue en plan du sol en terre US 638 et du niveau de circulation US 637 qui le surmonte (cliché N. Gautier)

Il est stratigraphiquement possible de lui associer un second trou de poteau reconnu dans la berme occidentale (TP. 128). Large d'au moins 0,4 m, il est toutefois recoupé par d'autres creusements qui n'en permettent pas une bonne lecture. Sa profondeur conservée est de 0,3 m et l'examen de la coupe a révélé un négatif matérialisé par du limon sableux brun avec de petits silex (US. 527) et un calage constitué d'un mélange de limon sableux brun et d'alluvions beiges (US. 528). On ne peut pas dire grand-chose de cet aménagement, si ce n'est souligner sa position sur l'axe défini par le solin MR 151 et le trou de poteau TP 94.

Au sud du bâtiment, entre celui-ci et la berme méridionale, la fouille a révélé l'aménagement d'un sol extérieur constitué de matériaux alluviaux rapportés. Ce sol semble surtout présent à hauteur du bâtiment, où la fouille a révélé un premier radier de blocs assez grossiers (US. 284), surmonté ponctuellement d'apports plus fins¹⁹⁰. Si le radier initial ne semble avoir été mis en place que le long du bâtiment, contre le solin MR 151 et sur une largeur de seulement 2,5 m, les apports qui lui succèdent ont, quant à eux, été observés notamment en coupe sur une surface plus étendue, à la fois au sud, hors de l'emprise de fouille, et à l'ouest, au-delà de l'alignement du bâtiment.

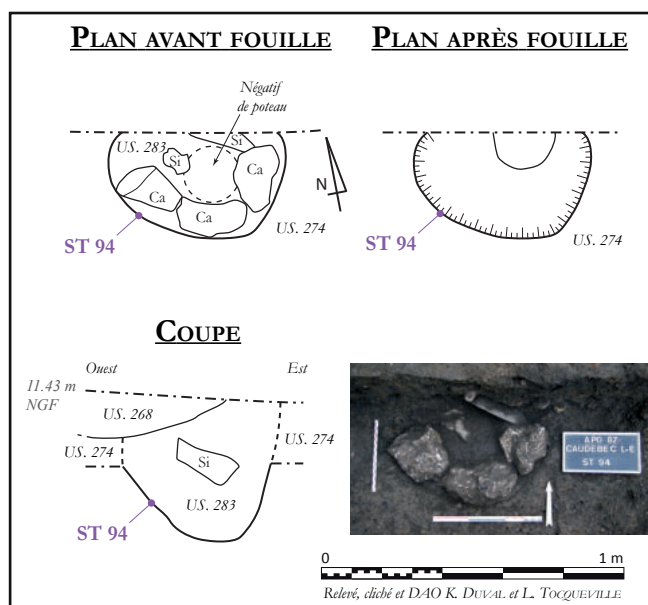


Figure 127 - Le trou de poteau TP 94

190 Il s'agit des US. 273, 473, 477, 491, 492, 512 et 643, dont la plupart n'ont été observées qu'en coupe, lors de l'examen des bermes périphériques.

Ces observations tendent à démontrer que l'aménagement initial de ce sol extérieur est directement lié à la construction du bâtiment et a sans doute pour vocation de le desservir d'une manière ou d'une autre. Il est probable que ce sol ait par la suite été étendu de façon plus ou moins organisée et homogène dans différentes directions. Il semble toutefois, dans ce cadre, que l'emplacement jouxtant immédiatement le bâtiment à l'ouest n'ait alors reçu aucun aménagement spécifique et que les niveaux antérieurs soient demeurés visibles¹⁹¹. On soulignera dans ce cadre la position des trous de poteau TP 94 et TP 128 qui pourraient avoir fait partie d'un système de délimitation.

La fouille de ces différents niveaux de sol n'a livré comme bien souvent que peu de mobilier. Signalons la présence de quelques restes fauniques (triade domestique + sarcelle d'hiver), de deux culots de forge, d'éléments de quincaillerie en fer¹⁹² et d'une trentaine de tessons de céramique. Ce dernier lot se caractérise par la présence de quelques éléments non tournés, d'un fragment de *terra nigra* (bol Menez 110) et d'une majorité de productions communes (cruche, pot, jatte). Le lot présente une résidualité assez marquée et semble se situer globalement vers le milieu du I^{er} siècle. Quelques rares éléments semblent cependant se rattacher à l'extrême fin du I^{er} siècle et pourraient fournir un *terminus* valable et, qui plus est, cohérent avec le contexte stratigraphique¹⁹³.

Comment interpréter ce niveau de sol ? Bien sûr, la surface d'observation particulièrement réduite ne permet guère de conclusion définitive. S'il semble assez évident qu'il s'agisse d'un sol extérieur, nous ne saurions déterminer si nous sommes en présence d'un espace de cour, d'un chemin ou bien, pourquoi pas, d'une rue participant de la structure urbaine de l'agglomération. La continuité observée avec le secteur A,

191 Une occupation peu structurée semble s'être développée à l'ouest du bâtiment. Celle-ci se matérialise sous la forme de niveaux d'occupation non caractérisée et épais, *in fine*, d'une trentaine de centimètres (US. 521 et 522). Ces niveaux, peu anthropisés, se présentent sous la forme de limon sableux gris à brun-gris, assez compact et homogène, avec quelques silex et de rares inclusions de charbon et de petits nodules de terre brûlée. Aucun mobilier n'y a été collecté.

192 Dont une possible lame de couteau, deux clous de menuiserie et quatre tiges.

193 La présence de mobiliers résiduels dans les voiries est un phénomène courant et bien expliqué par la position secondaire des remblais et matériaux mis en œuvre dans ce type de niveau.

à l'est, pourrait constituer un argument en faveur de cette dernière hypothèse. La juxtaposition stricte du bâtiment et ce niveau de sol semble en revanche moins compatible avec cette idée.

- Structures fossoyées

Comme nous l'avons vu, plusieurs structures fossoyées tangentes au secteur B ont été fouillées. Leur position, aux marges des zones tronquées, a malgré tout permis de déterminer de probables relations stratigraphiques avec les occupations décrites ici. Il semble donc possible que les structures ST 53, FS 84 et FS 44 appartiennent à cette phase de l'occupation¹⁹⁴. On remarquera que ces trois structures encadrent l'angle nord-ouest supposé du bâtiment (voir *infra*).

8.3.2.5. PHASE B4 : ÉTABLE SUR COUR AU TOURNANT DES I^{er} ET II^e SIÈCLES

- Occupations extérieures

Cette séquence stratigraphique se situe dans le strict prolongement de la précédente. Elle voit la succession, sur les niveaux extérieurs identifiés au sud, de fines occupations et de recharges de sol ponctuelles. Ces dernières sont toutes constituées de matériaux alluviaux (grave) plus ou moins fins et sont localisées essentiellement à l'est du secteur¹⁹⁵. Ils témoignent d'un entretien régulier de l'espace de circulation (**fig. 121-4**).

Les occupations qui s'intercalent sont généralement micro-stratifiées et résultent manifestement d'une accréation progressive de dépôts multiples¹⁹⁶. Elles se présentent le plus souvent sous la forme de fines couches limono-sableuses grisâtres, parfois riches en oxydes et agrégats phosphatés leur donnant une teinte verdâtre (US. 272, 383, 490 et 594 notamment). Certaines présentent une induration particulièrement sensible, tandis que d'autres se caractérisent par une

forte présence de charbons, pouvant résulter de rejets de foyer (US. 467, 469, 494 et 513 notamment). Ces éléments suggèrent fortement la présence de rejets liés à des activités domestiques et / ou artisanales, remobilisés sur le niveau de circulation.

Le mobilier collecté dans ces différents niveaux est peu abondant et se limite à un gros culot de forge, témoignant sans doute d'un travail de finition, deux clous et une tige plate en fer, quelques restes fauniques (triade domestique) et une quinzaine de tessons. Parmi eux, on retrouve des productions communes associées à des fragments de sigillée sud-gauloise (plat Drag. 16 ?) et des éléments en *terra nigra* (assiettes Gose 287/289 et Menez 11 ?) et *terra rubra*. Le tout semble fixer un *terminus post quem* dans la seconde moitié du I^{er} siècle, sans plus de précision. Etant donné le contexte stratigraphique, une certaine résidualité ne saurait être exclue. La présence, dans ce lot, d'un bord de coquemar et d'un tout petit fragment glaçuré vert, attribués au second Moyen Âge (XIV^e – XV^e siècle), semble quant à elle résulter d'une contamination postérieure.

On soulignera que cette séquence stratigraphique se conclut, sur l'espace de circulation par le dépôt localisé d'un remblai de démolition constitué de nodules de calcaire pris dans une matrice de limon argileux jaune-orangé, avec des poches de terre brûlée (US. 268). Ce dépôt jouxte directement l'angle sud-ouest du bâtiment et ne couvre que quelques mètres carrés. Son origine est difficile à déterminer avec certitude, même s'il est tentant d'y voir la trace de travaux d'entretien ou de réaménagement du bâtiment tout proche.

Aucune occupation ni aucun aménagement spécifique n'ont en revanche été reconnus à l'ouest du bâtiment.

- Le bâtiment

A l'intérieur du bâtiment, plusieurs éléments témoignent de l'occupation des lieux et d'aménagements survenus dans un second temps. Un fin niveau d'occupation, de quelques centimètres d'épaisseur, a ainsi été reconnu sur une grande partie de la surface conservée, sous la forme d'un limon sableux brun plus ou moins foncé, d'apparence organique et comportant des quantités variables de charbon (US. 252, 636 et

194 Voir respectivement les §. 8.2.4.18, 19 et 20. Si une antériorité est stratigraphiquement inenvisageable, leur appartenance à une phase postérieure demeure en revanche possible.

195 Les US concernées ont, pour l'essentiel, été observées dans les bermes. Il s'agit la plupart du temps de recharges très ponctuelles et non d'une réfection d'ensemble du niveau de sol. Les US concernées sont les suivantes : 465, 470 et 644.

196 Il s'agit des US. 272, 383, 464, 466, 467, 468, 469, 471, 472, 490, 494, 513, 552 et 594.

639)¹⁹⁷. Outre un morceau de terre cuite architecturale, cette occupation a livré quelques restes de porcs et de caprinés et un lot de 25 tessons de céramique dont une très grande majorité de productions communes. A celles-ci s'adjoignent un fragment d'assiette en *terra nigra* (Gose 287/289) et un élément en sigillée sud-gauloise. Le tout permet de fixer un *terminus post quem* dans la seconde moitié du I^{er} siècle, tout en soulignant la présence d'éléments dont la datation peut courir jusqu'au début du II^e siècle.

Un prélèvement pour tamisage a été réalisé dans ce niveau d'occupation. Il s'est révélé totalement stérile du point de vue carpologique, mais a livré quelques charbons de bois permettant l'identification de deux taxons : le hêtre et le chêne. L'hétérogénéité des calibres observés semble plutôt caractéristique d'une alternance de phases d'allumage et d'entretien d'un foyer domestique¹⁹⁸.

Un prélèvement paléoparasitologique a également été réalisé dans ce niveau d'occupation. Son examen a révélé la présence classique d'œufs d'*Ascaridés*, taxon parasitant aussi bien l'homme que le porc et attestant la présence de matières fécales. Un second taxon est toutefois représenté ici par des œufs du genre *Dicrocoelium* qui se retrouvent quant à eux plus spécifiquement chez les herbivores¹⁹⁹. La présence de ces éléments, dans ce niveau d'occupation interne au bâtiment, suggère donc fortement que ce dernier ait eu pour fonction, au moins partielle ou temporaire, d'accueillir un élevage de porc et / ou d'animaux herbivores, tels que des moutons ou des chèvres. Une stricte fonction d'habitat semble en effet difficilement compatible avec la présence de matières fécales animales rapportées²⁰⁰. L'hypothèse d'une étable ou, à tout le moins, d'un espace de stabulation semble donc pouvoir légitimement être posée ici.

Au nord du creusement contemporain qui a oblitéré une partie de l'espace du bâtiment, la fouille a révélé la présence, surmontant l'occupation que nous venons de décrire, d'un foyer circulaire d'environ 1,4 m de diamètre et délimité par un alignement de blocs calcaires (FY 86). La sole n'était plus conservée et une grande partie de la structure avait été détruite par les aménagements contemporains (fig. 128). Ce foyer était recouvert par les éléments de sa propre démolition, à savoir un niveau de nodules de terre brûlée rougeâtre renfermant des graviers de silex (US. 634 et 635). Aucun élément mobilier n'y a malheureusement été mis au jour.

La présence de ce foyer ne remet aucunement en cause l'identification d'un espace de stabulation²⁰¹. Bien que n'appartenant pas au premier état du bâtiment, il permet en outre de proposer quelques réflexions quant à la restitution du plan de ce dernier. Ainsi, en admettant que le foyer ait occupé une position centrale, il faudrait restituer une construction de plan rectangulaire, large, d'est en ouest, d'environ 4 m, pour une profondeur, du nord au sud, de 5 m, soit une surface interne de 20 m². Ces dimensions, purement conjecturales, ne sont données ici qu'à titre indicatif. Il est, dans ces conditions, peu utile de discuter longuement sur de nombreuses comparaisons. Evoquons simplement les cas de Pîtres, avec une structure de même facture et dont les dimensions atteignent 3 x 4,4 m (Toussaint 2014, p. 63), et de Brionne (Wech 2015, p. 284). Dans ce dernier exemple, l'un des espaces reconnus en bord de voirie présente un plan rectangulaire, disposé perpendiculairement à la chaussée, et dont les dimensions reconnues sont de 6,4 x 4,7 m. Ainsi, la proposition de restitution pour le bâtiment de Caudebec-lès-Elbeuf ne semble pas aberrante.

La présence d'un trou de poteau, dans l'espace du bâtiment, peut également se rapporter à cette phase de l'occupation et de l'aménagement du site²⁰². Il se présente sous la forme d'un creusement de plan

197 Ce niveau d'occupation vient buter, au moins au sud, contre l'axe matérialisé par le solin MR 151.

198 Cf. l'étude de Loïc Gaudin (volume 2, §. 12).

199 Cf. l'étude de Benjamin Dufour et Matthieu Le Bailly (volume 2, §. 13).

200 On peut cependant imaginer que ces matières fécales aient pu être utilisées à des fins domestiques indéterminées (combustion par exemple). Ce sont toutefois des pratiques qui ne sont pas documentées dans cette partie du monde et à cette époque.

201 Plusieurs fonctions peuvent avoir cohabité dans un même espace ou bien s'y être succédé.

202 Dans la mesure où cette structure n'a été perçue que sous les perturbations contemporaines, il est cependant impossible de confirmer cette hypothèse.

circulaire (TP. 83), d'un diamètre d'environ 0,6 m pour une profondeur conservée de seulement 0,2 m. Son profil est en cuvette arrondie et son comblement unique constitué de limon sableux brun clair, meuble et homogène, avec des nodules de charbon et de terre brûlée et de rares petits silex (US. 236). Sa fouille manuelle complète n'a rien livré d'autre qu'un clou en alliage cuivreux.

- Structures fossoyées

Les structures ST 53, FS 84 et FS 44 sont peut-être actives durant cette phase de l'occupation.

- Chronologie

Comme nous l'avons vu, les éléments de datation sont peu nombreux et peu explicites. Il semble néanmoins possible d'estimer que cette occupation se place dans la continuité de la phase précédente, sans doute à cheval entre les I^{er} et II^e siècles.

8.3.2.6. PHASE B5 : DÉMOLITION DE L'ÉTABLE AU DÉBUT DU II^e SIÈCLE

- L'espace de circulation méridional

Cette séquence de l'occupation voit le réaménagement d'ensemble de l'espace de circulation méridional (fig. 121-5). Il apparaît en effet qu'une importante quantité de matériaux alluviaux a été apportée sur l'ensemble de l'espace compris entre le bâtiment et la berme méridionale. Cet apport, globalement homogène mais constitué de matériaux pouvant présenter des variations latérales, offre une épaisseur variable comprise entre 0,05 et 0,2 m. Cette irrégularité s'explique sans difficulté par la nécessité de réaliser un niveau plan masquant des occupations antérieures qui, au fil des années, avaient sans doute quelque peu « déformé » le terrain.

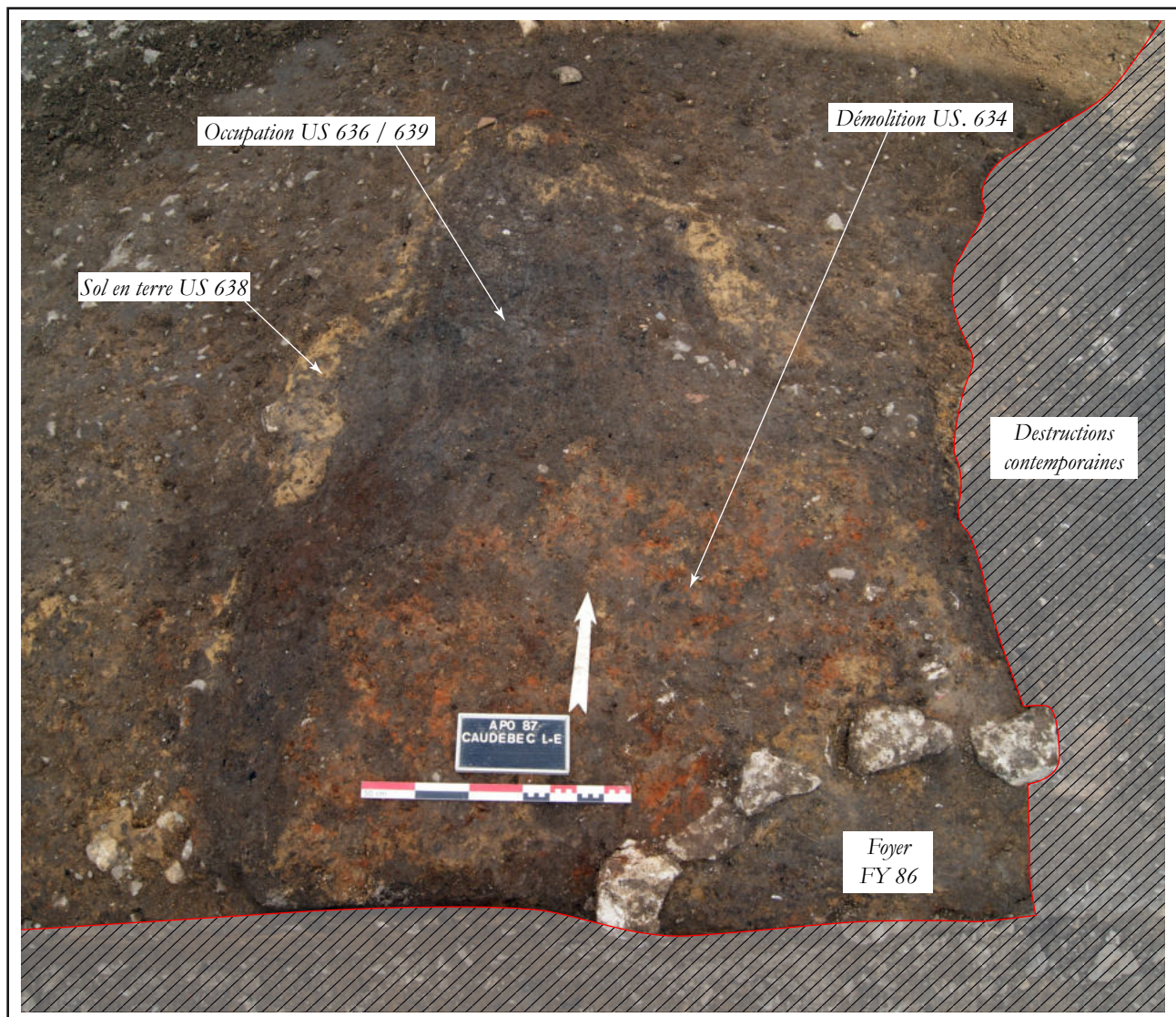


Figure 128 - Dégagement en plan des vestiges du foyer FY 86

Cet apport est donc venu régulariser l'espace de circulation et restituer une surface « propre », recouvrant ainsi les traces des occupations antérieures dont nous avons d'ailleurs vu le caractère ponctuellement détritique avec, sans doute, des rejets de diverses activités domestiques et / ou artisanales. Le niveau ainsi constitué se situe à une altitude comprise entre 11,45 et 11,55 m NGF, légèrement décroissante de l'est vers l'ouest, mais aussi du nord vers le sud.

En plan, ce nouvel aménagement se superpose assez précisément au précédent. Il respecte en effet la limite matérialisée jusque-là par le solin MR 151 et l'alignement des poteaux TP. 94 et TP. 128, et ne s'étend pas vers le nord. On notera que, bien que situé à une altitude légèrement supérieure à celle du solin, ce nouveau sol en respecte scrupuleusement l'alignement ; cet effet de paroi très net tend à prouver que l'élévation du mur était encore présente au moment du réaménagement de l'espace de circulation, lequel est venu « butter » contre le bâtiment. Le sol de ce dernier devait donc alors se situer légèrement en contrebas de l'espace extérieur.

Concrètement, les apports mis en place dans ce cadre consistent tout d'abord en un important radier de silex dans une matrice de limon sableux gris (US. 267), recouvert ensuite ponctuellement de fines couches de grave sableuse jaune à jaune-orangé (US. 243, 266, 463, 487, 488 et 489) voire brune (US. 270), sans doute destinées à finaliser l'aménagement. Le mobilier mis au jour dans ces niveaux est particulièrement indigent et se limite à de rares restes fauniques²⁰³ et moins d'une dizaine de tessons antiques peu datant. Il est probable que les matériaux mis en œuvre aient été largement et spécifiquement prélevés à cet usage dans le substrat.

On soulignera la présence d'un nouveau trou de poteau (TP. 127), toujours sur l'axe matérialisé, entre autres, par le solin MR 151. Cette nouvelle structure, observée dans la berme occidentale, semble installée dans les niveaux de sol fraîchement mis en place. Elle se présente sous la forme d'un creusement large de 0,6 m et profond d'environ 0,5 m. Le négatif, d'un diamètre de près de 0,3 m, est matérialisé par un sédiment limono-sableux brun, riche en charbons de

bois et peu compact (US. 526), encadré d'un calage périphérique constitué de limon sableux brun-orangé assez compact et homogène (US. 525). Bien que non daté, cet élément semble pouvoir être associé au réaménagement du système de délimitation de l'espace de circulation.

- Le bâtiment sur solins

Peu après cet aménagement, le bâtiment sur solins semble détruit. La trace d'un niveau de démolition a en effet été observée à la surface de l'occupation antérieure (US. 252) et recouvrant la limite septentrionale du nouvel espace de circulation (fig. 129). Ce niveau, constitué de limon argileux orangé rubéfié (US. 251) et d'aplasts de limon argileux jaune-orangé (US. 276), scelle le solin MR. 151 et présente une induration de surface qui semble témoigner d'une réutilisation temporaire en tant que niveau de sol. Quelques restes fauniques (triade domestique) y ont été collectés, ainsi que deux morceaux de *tegulae*, un culot de forge, un fragment de paroi de four vitrifiée, une plaque en fer et plus de 35 tessons de céramique suggérant une datation au plus tôt dans la seconde moitié du I^{er} siècle²⁰⁴.

L'emplacement du bâtiment détruit connaît ensuite une occupation difficile à caractériser, mais qui se matérialise par le dépôt, sur une épaisseur pouvant atteindre 0,15 m, de limon sableux brun foncé, assez compact et homogène. Ce niveau apparaît micro-stratifié et comporte des concentrations organiques plus fortement indurées (US. 269). Il n'a toutefois pu être reconnu que sur une surface très limitée, en raison des nombreuses perturbations contemporaines qui ont affecté le secteur jusqu'à cette profondeur. Malgré tout, le mobilier présent est relativement abondant puisqu'on y relève un morceau de *tegula*, un clou et une tige en fer, un fragment de tôle en alliage cuivreux, quelques restes fauniques (huître et triade domestique) et une quarantaine de tessons de céramique. Ce lot comporte, comme toujours, une majorité de productions communes auxquelles s'adjoignent un élément non tourné résiduel et trois fragments de *terra nigra*. L'ensemble

204 Ce lot comprend une majorité de productions communes (pots et cruche), associées à quelques éléments de *terra nigra* (assiette Gose 287/289), de céramique dorée au mica et de sigillée sud-gauloise.

203 Du bœuf, du capriné domestique et un reste de chien.

n'est cependant guère datant, puisqu'il ne permet de déterminer qu'un *terminus post quem* dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Au vu du contexte stratigraphique, une forte résidualité doit donc être admise ici et une datation au début du II^e siècle semble envisageable.



Figure 129 - Dégagement en plan du niveau de circulation US. 270 (à gauche) et de la démolition US. 251/276 (à droite)

8.3.2.7. PHASE B6 : UN SECOND BÂTIMENT DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU II^e SIÈCLE ?

- Un nouveau bâtiment

Les traces d'un second bâtiment ont été perçues au moment du décapage, se superposant grossièrement au premier. L'importance des perturbations contemporaines, à compter de ce niveau, nous impose cependant une grande prudence dans la présentation de ces éléments.

La trace d'un possible solin ou négatif de sablière basse (MR 85) a tout d'abord été perçue, recoupant d'une part l'occupation US. 269 et d'autre part le niveau de sol US. 270. Cette structure reprend l'orientation du solin MR 151 mais est implantée légèrement

plus au sud²⁰⁵. Elle se présente sous la forme d'un creusement linéaire, large d'environ 0,5 m et profonde de 0,1 à 0,15 m, reconnue sur une longueur de 4 m. Son comblement est constitué de limon sableux brun foncé à gris avec quelques gros blocs de silex (US. 245 et 281). Le mobilier qui en est issu est peu abondant et comprend trois morceaux de *tegula*, quelques restes fauniques (huître et triade domestique) et près d'une vingtaine de tessons de céramique dont la datation, dans la seconde moitié du I^{er} siècle, atteste le caractère nettement résiduel²⁰⁶.

Le nettoyage en plan réalisé après les terrassements semble avoir permis l'observation, à l'extrémité orientale, d'un retour vers le nord. La proximité des perturbations contemporaines ne permet toutefois pas d'être totalement affirmatif. En revanche, l'extrémité occidentale a quant à elle bien été reconnue, ainsi que l'amorce d'un retour septentrional (MR 116). Ce dernier, bien que fortement déstructuré, semble globalement présenter les mêmes caractéristiques que précédemment. Son emplacement a livré un clou en fer, de rares restes fauniques et quelques tessons toujours résiduels (US. 304). Ce retour n'a été clairement observé, depuis l'angle sud-ouest du bâtiment, que sur une longueur de 2,5 m. Au-delà, seule la présence erratique de quelques gros blocs de silex permet de supposer son prolongement, mais sans qu'il soit possible de restituer le plan d'ensemble du bâtiment.

- L'occupation du bâtiment

A l'intérieur de ce nouveau bâtiment, la fouille a révélé les traces de sols et de niveaux d'occupation. Ceux-ci n'étaient préservés que sur une surface très limitée, comprise entre les parois MR 85 et MR 116 et les creusements contemporains, soit guère plus de 2 à 3 m². On identifie tout d'abord un sol très fin, constitué de grave sableuse orangée (US. 260), surmonté d'un niveau d'occupation fortement induré (US. 258 ; **fig. 130**). Il s'agit d'un niveau hétérogène, d'apparence organique et sans doute micro-stratifié, avec du limon sableux brun foncé à gris, des zones verdâtres (oxydation et dépôts phosphatés ?), ainsi que des poches cen-

205 Le décalage d'axe en axe est de 0,7 m.

206 Ce lot se compose de productions communes (cruche, pot ou jatte) et de quelques fragments de céramique dorée au mica, de sigillée sud-gauloise et de *terra nigra*.

dreuses et des nodules de limon argileux orangé rubéfié. Cette couche, formant une sorte d'encroûtement, a été prélevée et a fait l'objet d'une analyse micromorphologique²⁰⁷. Celle-ci a montré que ce niveau résultait d'une accumulation de rejets tassés au-fur-et-à-mesure de leur accréation sans doute du fait du piétinement. Ces rejets se composent principalement de cendres carbonatées ou isotropes, accompagnées de matériaux divers, tels que des grains de vivianite ou des os chauffés, le tout teinté par la matière organique et les phosphates de fer. La présence de ces rejets semble supposer la proximité d'un foyer, non repéré à la fouille ou non conservé.



Figure 130 - Dégageant en plan du niveau d'occupation US. 258

La fouille de ce niveau d'occupation n'a livré que peu de mobilier. Seuls un reste de bœuf et une dizaine de tessons de céramique y ont en effet été mis au jour. Ceux-ci comprennent un morceau d'amphore (Dr. 20 de Bétique), des productions communes et un élément de sigillée sud-gauloise (coupe hémisphérique Drag. 29b). On ne peut, là encore, que constater une certaine résidualité puisque ce petit lot ne permet que d'établir un *terminus post quem* dans la seconde moitié du I^{er} siècle.

Un second niveau d'occupation a été mis en évidence, surmontant le précédent. Il se présente également sous la forme d'un encroûtement (US. 240 ; **fig. 131**). L'observation macroscopique semble indiquer une constitution similaire à celle de l'US précédente, ce qui a globalement été confirmé par l'analyse micromorphologique. Celle-ci a permis de caractériser un sol d'intérieur, piétiné, sur lequel ont été déposés

des végétaux et des cendres (rejets de foyer) et qui a peut-être subi une forte chauffe en place.



Figure 131 - Dégageant en plan du niveau d'occupation US. 240

En effet, l'observation en lame mince met en évidence la présence de lits très fins de cendres carbonatées, alternant avec des plages isotropes très riches en phytolithes partiellement fondus. Ces fines couches, de quelques dizaines de micromètres d'épaisseur, sont massives, parcourues de fissures sub-horizontales et les micro-constituants sont tous organisés sub-horizontalement. Ceci résulte du tassement des couches, très certainement du fait de la fréquentation de l'espace. Ces dépôts recouvrent un matériau sablo-argileux pouvant appartenir à un sol construit. Les plages de cendres carbonatées peuvent provenir de rejets liés à l'usage d'un foyer, comme le suggère la présence de charbons fins et de nodules de silice fondue. Enfin, les fissures sub-horizontales admettent de fins revêtements argileux ferrugineux, indiquant que des solutions ont pu circuler dans les sédiments après leur dépôt.

En définitive, l'US. 240 peut donc être interprétée comme une accumulation de sols d'occupation en espace intérieur, recueillant des rejets de foyer et ayant été en partie construits avec des matériaux végétaux, comme l'indique la présence de phytolithes en position sub-horizontale encore en connexion anatomique. Le fait que ceux-ci soient partiellement fondus suggère qu'une combustion *in situ* de ces dépôts puisse avoir eu lieu, même si aucune trace de foyer associé n'a été mise en évidence lors de la fouille.

En termes de mobilier, cette occupation a livré un reste de coq domestique, un culot de forge et une poignée de tessons de céramique permettant cette fois-ci de fixer une datation, au plus tôt, à la fin du I^{er} siècle, voire au début du II^e.

207 Cf. l'étude de Quentin Borderie (volume 2, §. 14). Les descriptions présentées ici en sont très largement inspirées.

Ces niveaux sont les derniers observés à l'emplacement du bâtiment, lequel a été par la suite trop fortement impacté par les perturbations modernes et contemporaines. Quelles pouvaient être les fonctions de ce second bâtiment ? Nous avons vu que son prédécesseur avait, au moins partiellement, connu un usage de stabulation. Cet usage semble avoir été abandonné puisqu'aucun indice caractéristique n'a été mis en évidence lors de l'examen micromorphologique des niveaux de sol et d'occupation. La forte présence de rejets de foyer suggère en revanche la proximité d'activités domestiques ou, pourquoi pas, artisanales. Les hypothèses d'un habitat ou d'un atelier / espace de travail semblent devoir être ici privilégiées, sans pouvoir être clairement démontrées.

- Chronologie du bâtiment

Comme nous venons de la voir, les éléments de datation sont une fois encore assez peu explicites. Ils nous permettent néanmoins de proposer, en tenant compte des observations stratigraphiques, une datation mal assurée au début ou dans la première moitié du II^e siècle

8.3.2.8. ÉLÉMENTS NON PHASÉS

Comme évoqué précédemment, les témoins de l'occupation stratifiée situés au-dessus de la cote 11,5 m NGF étaient trop perturbés par les creusements modernes et contemporains pour être observés en plan. Dès lors, seule l'observation des bermes a permis leur identification. En l'absence de connexion avec les éléments d'occupation liés notamment au bâtiment, cette configuration n'autorisait alors plus la détermination d'un phasage. C'est pourquoi nous avons choisi de les présenter ici succinctement.

Dans la partie méridionale du secteur B, l'examen des bermes a montré la continuité de l'occupation sur l'espace de circulation. Les niveaux reconnus montrent en effet, sur épaisseur atteignant 0,4 m, la présence de nombreuses recharges de sol, matérialisées le plus souvent par des apports de grave plus ou

moins grossière²⁰⁸, alternant avec de fines séquences d'occupation. Ces dernières, souvent micro-stratifiées, se présentent en majorité sous la forme de couches de limon sableux gris, relativement induré et marqué par des traces d'oxydation²⁰⁹. Les rares éléments mobiliers prélevés dans les coupes ne permettent pas d'en proposer de datation.

Plus au nord, la seule trace d'une possible occupation postérieure se résume à un niveau indistinct (US. 520 ; occupation, remblai ou niveau d'abandon ?), observé dans la berme et recouvrant notamment le comblement de la fosse FS 44. Son lien avec l'emplacement bâtiment nous échappe totalement. En l'absence de mobilier, ce niveau ne peut pas davantage être daté.

8.3.2.9. EN BREF ...

Le secteur B présente lui aussi une occupation très ramassée dans le temps, puisque les premières traces qui y ont été décelées ne remontent guère avant le milieu du I^{er} siècle, et qu'aucun élément datant postérieur aux premières décennies du II^e siècle n'a été mis au jour.

Des permanences doivent là aussi être soulignées, faisant écho aux aménagements reconnus à l'est, dans le secteur A. On reconnaît en effet la présence d'un espace de circulation orienté est-sud-est / ouest-nord-ouest, situé au pied de la berme méridionale et dans le prolongement exact de celui identifié précédemment. Il ne fait guère de doute qu'il s'agit là d'un seul et même élément, présent durant toute l'occupation, et caractérisé par un entretien régulier et la mise en œuvre de recharges successives. On remarquera toutefois que si l'espace de circulation primitif semble traverser toute l'emprise de la fouille, les niveaux de sol constitués ensuite de recharges de gravier paraissent aménagés progressivement, par apports successifs depuis l'est vers l'ouest, témoignant sans doute d'une extension par à-coups selon l'évolution des aménagements limitrophes et donc des besoins de circulation qui en découlent. Une telle configuration n'est pas sans

208 Les US concernées sont les suivantes : US. 265, 458, 459, 460, 461, 482, 483, 485, 495, 508, 510 et 593.

209 Les US concernées sont les suivantes : US. 462, 484, 486, 496, 511 et 551.

rappeler ce qui a été observé à Brionne (Wech 2015) et pourrait indiquer que le cœur de l'occupation se situe à l'est et tend à s'étendre notamment en direction de l'ouest.

Au nord de cet espace, la fouille a mis en évidence une succession d'occupations plus ou moins structurées. Durant la seconde moitié du I^{er} siècle, celle-ci semble tout d'abord se développer en espace ouvert. Quelques structures fossoyées et un foyer sommairement aménagé lui sont associés, mais ne permettent pas d'en caractériser réellement la nature. Un bâtiment sur solins est édifié à la fin du I^{er} siècle le long de la limite nord de l'espace de circulation, réaménagé pour l'occasion. Partiellement conservé en raison d'importants creusements contemporains, ce bâtiment est de plan rectangulaire et doté d'un sol en terre battue. Un foyer construit, de plan circulaire et délimité au moyen de blocs de calcaire, est ajouté dans un second à l'intérieur du bâtiment. Les éléments collectés lors de la fouille ont permis de montrer que ce bâtiment avait sans doute connu une fonction d'étable. Mais celle-ci n'est cependant pas exclusive d'autres usages, notamment domestiques.

Ce premier bâtiment semble connaître une durée de vie assez courte puisque détruit au début du II^e siècle. Il est remplacé peu après par une seconde construction de même nature qui se superpose à peu de choses près à sa prédécesseuse. Ce nouveau bâtiment, très partiellement conservé, semble également présenter un plan rectangulaire et un sol intérieur en terre battue. L'occupation qui s'y développe semble en revanche de nature différente, puisqu'aucune trace de stabulation n'y a en effet été mise en évidence. Il semble plutôt s'agir de sols d'intérieur piétinés et marqués par de nombreux rejets de foyer (contexte domestique ? habitat ?).

Comme nous l'avons vu pour le secteur A, aucun élément de datation postérieur aux premières décennies du II^e siècle n'a été mis au jour ici. L'observation des bermes révèle en revanche la poursuite de l'occupation qui se matérialise ici, *a minima*, par la mise en œuvre de nouvelles recharges de sol sur l'espace de circulation méridional. Rien ne permet cependant d'estimer la chronologie et la durée de ces ultimes phases de l'occupation antique, dont les vestiges sont par ailleurs largement tronqués par les terrassements modernes et les creusements contemporains.

8.4. SYNTHÈSE SUR L'OCCUPATION ANTIQUE

A l'issue de cet exposé, les données disponibles sur l'occupation antique apparaissent nombreuses et extrêmement diverses. Elles fournissent pourtant une information de qualité et de fiabilité variables en raison, notamment, de niveaux de conservation hétérogènes, ce qui, *in fine*, complique le travail de synthétisation. Nous tenterons ici de présenter de façon chronologique les données collectées lors de la fouille. La chronologie, justement, apparaît extrêmement resserrée et comprise entre la première moitié du I^{er} siècle et le milieu du II^e siècle, témoignant en apparence d'une occupation relativement courte, d'environ un siècle.

8.4.1. UN DÉCOUPAGE DE L'ESPACE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU I^{er} SIÈCLE

Il nous faut en premier lieu indiquer que, en dehors de la nécropole de l'âge du Bronze, très largement antérieure, mais dont ne nous ne savons pas si elle demeurerait visible ou non dans le paysage, l'occupation antique ne semble pas prendre la suite d'un établissement gaulois. Il apparaît au contraire que la ville antique s'est installée, à cet emplacement, *ex nibilo*, sans doute dans la première moitié ou au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C.²¹⁰.

Nous avons signalé à plusieurs reprises l'existence possible de terrassements préalables à cette installation. Ceux-ci auraient pu faire disparaître les traces d'une éventuelle occupation antérieure, mais leur existence demeure totalement conjecturale.

Les éléments antiques les plus anciens observés dans le cadre de cette opération de fouille archéologique préventive consistent en linéaments et espaces de circulation. Au nord, nous avons vu qu'il était probable que le premier état de la rue relève de la première moitié du I^{er} siècle. Large d'environ 7,5 m et orientée est / ouest, elle est accostée, au moins au sud, d'un

210 Aucune trace des occupations datées du tournant des I^{er} av. et ap. J.-C. et reconnues plus à l'est, lors de la fouille du « 112 rue de la République » (Jégo 2013a), n'a été observée ici. Il semble donc que ces occupations « précoces » ne s'étendaient pas jusqu'ici.

fossé bordier (FO 78), le tout constituant le prolongement occidental de la voirie déjà observée en 2010 lors de la fouille mitoyenne du « 112 rue de la République » (Jégo 2013b).

Au centre de la parcelle, deux fossés semblent également relever de ces premières installations (FO 27 et 31), tandis qu'à l'extrémité sud apparaissent les premières traces d'un espace de circulation (phases A1, A2 et B1), matérialisé tout d'abord par un limon sableux beige induré et oxydé, présentant ponctuellement de possibles traces d'ornières. Celui-ci présente une orientation ouest-nord-ouest / est-sud-est, strictement identique à celle du fossé FO 27, et semble délimité sur son flanc nord par un aménagement de type clôture ou palissade. La nature de ce premier niveau de circulation est sensiblement identique à celle du premier état de la voirie septentrionale (US. 549 ; cf. *supra* §. 8.1.3). Si le rapprochement fonctionnel semble ainsi évident, il est toutefois délicat, faute de dégagement en plan suffisant, d'interpréter ce niveau de circulation méridional : s'agit-il d'un chemin, d'une rue ou bien, plus simplement, d'un espace de cour ?

Quoi qu'il en soit, ces différents éléments, sans doute contemporains les uns des autres et datés de la première moitié du I^{er} siècle, auraient ainsi contribué à structurer l'occupation en matérialisant soit des parcelles distinctes, soit des délimitations internes à ces parcelles (**fig. 132**). L'exiguïté de la fouille, et l'absence d'éléments connus dans le voisinage immédiat et pouvant s'y rapporter, ne permettent cependant pas de pousser davantage la réflexion à ce sujet.

On remarquera toutefois avec intérêt les divergences d'orientation assez notables qui semblent, qui plus est, s'accroître progressivement du nord au sud. Un tel état de fait suppose qu'une contrainte ait pesé sur l'organisation parcellaire. Cette contrainte peut être soit topographique, soit liée à l'urbanisme plus général du site. La configuration naturelle de la plaine alluviale semble exclure d'office la première hypothèse. Nous sommes dès lors amenés à penser qu'un autre axe viaire, situé plus au sud, présentait une orientation nettement distincte de celle de la voirie observée ici, au nord de la parcelle. Peut-être faut-il reconnaître dans l'espace de circulation méridional la trace de cet autre axe ? Le secteur fouillé se situerait donc à la jonction

de deux trames urbaines d'orientation différente, que le décalage progressif des linéaments permettrait de compenser. Il en résulte probablement des parcelles au plan peu régulier et s'achevant à l'ouest « en triangle ».

Aucune occupation associée à ces linéaments n'a pu être mise en évidence lors de la fouille. Sans doute les troncatures modernes peuvent-elles expliquer, au moins en partie, leur disparition. On fera néanmoins remarquer qu'au sud, les niveaux stratifiés correspondant aux premières occupations s'interrompent « naturellement » au pied de ce qui a été identifié comme une « butte de grave », et n'ont pas été victimes de ces troncatures postérieures. Il faut donc admettre ici qu'aucune occupation ne semble avoir, dans un premier temps au moins, colonisé la dite « butte de grave ».

L'examen des données issues de la fouille du « 112 rue de la République » apporte quelques informations complémentaires (Jégo 2013a). Il apparaît en effet que les premières traces d'occupation identifiées alors, sous la forme de bâtiments sur poteaux, et qui avaient pu être datées du tournant de l'ère chrétienne, semblent s'aligner le long de l'axe défini au nord par la rue (soulignant sans doute par là-même son caractère précoce). Les fossés associés à cette première phase de l'occupation présentent quant à eux une orientation similaire à celle du fossé FO 31, fouillé en 2016. Il en va de même pour tous les aménagements reconnus dans les phases suivantes de l'occupation antique. Ainsi, même si aucun lien physique ne peut être établi entre les deux zones fouillées²¹¹, il semble probable qu'elles aient appartenu au cours des I^{er} et II^e siècles à une même entité urbaine, ou, en tout cas, qu'elles aient été soumises à un même schéma d'urbanisme, dont le fossé FO 31 constitue ici le témoin.

211 Aucun fossé reconnu dans l'une des fouilles ne se prolonge dans l'autre.

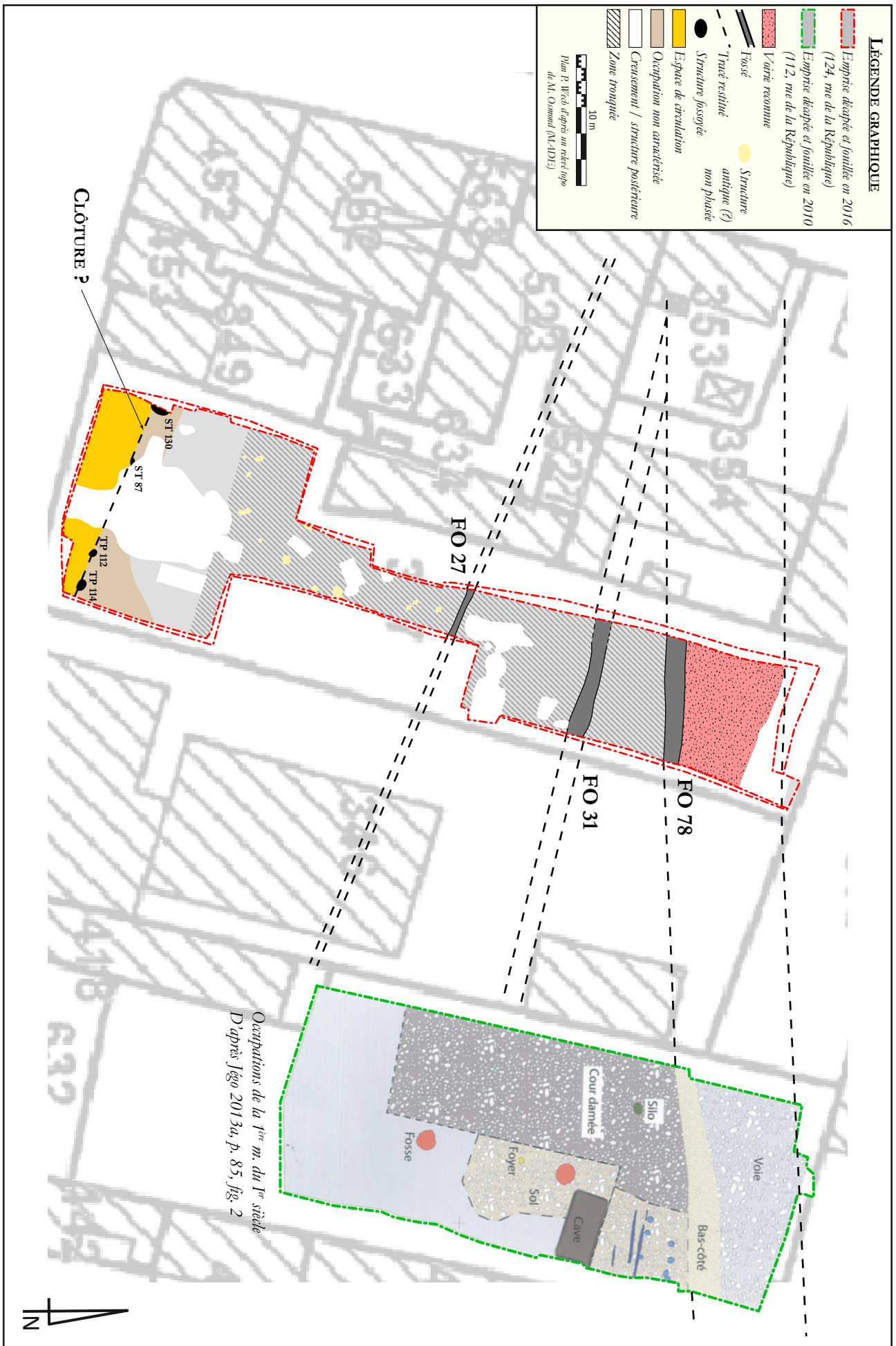


Figure 132 - Plan des premières installations et occupations antiques au milieu du 1er siècle

8.4.2. L'OCCUPATION DES PARCELLES DURANT LA SECONDE MOITIÉ DU I^{ER} SIÈCLE

- *Au nord de la fouille*

La seconde moitié du I^{er} siècle voit le développement, dans le cadre ainsi défini, des premières traces d'une occupation plus structurée (fig. 133). Les abords de la voirie nord voient ainsi le creusement de plusieurs larges fosses, dont l'une, au moins, pourrait avoir connu un usage en tant que latrines (FS 34), couplé à celui de dépotoir. Une autre pourrait être un puits, sans doute inachevé (FS 69), dont le creusement recoupe le comblement du fossé FO 31, déjà obsolète²¹². Quelques trous de poteau et creusements de moindre ampleur accompagnent ces éléments, mais n'apportent guère plus d'information quant à l'identification de la nature de l'occupation présente à cet emplacement. La voirie semble quant à elle entretenue, puisqu'elle reçoit alors une nouvelle bande de roulement.

En progressant vers le sud, un large espace vide semble se dessiner entre cette concentration de structures et le fossé FO 27. Sur plus d'une dizaine de mètres en effet, seule une modeste fosse (FS 28) a été mise en évidence. Il est difficile de déterminer si ce vide correspond à une réalité antique ou bien résulte de troncatures postérieures. Dans la première hypothèse, nous pourrions nous situer à l'arrière d'une parcelle, dans un espace faiblement aménagé.

L'étude des mobiliers présents dans le comblement des structures fossoyées permet d'éclairer, dans une certaine mesure, la nature des occupations et activités mitoyennes. On relève ainsi la présence de rejets issus à la fois de contextes domestiques et artisanaux. Les assemblages céramiques semblent ainsi caractéristiques de contextes d'habitat. Les restes archéozoologiques de la fosse FS 34 attestent en revanche l'existence probable d'une activité liée aux matières animales (production de colle ou extraction de matière grasse ?), confirmée dans une certaine mesure par l'étude anthracologique. De telles pratiques se-

raient sans doute à mettre en rapport avec les observations réalisées au « 112 rue de la République »²¹³, mais ne sont pas exclusives de rejets plus « alimentaires », comme pourraient en témoigner notamment les restes de poissons mis au jour.

- *Les structures fossoyées médianes*

La moitié méridionale de la fouille, au-delà du fossé FO 27 peut-être toujours visible, livre des vestiges plus nombreux, à commencer par une forte concentration de structures fossoyées dont la grande majorité semble creusée durant la seconde moitié du I^{er} siècle. Dans cet ensemble, un distinguo peut toutefois être fait entre quelques structures « précoces » et d'autres apparaissant légèrement plus tardives puisqu'attribuées à l'extrême fin du I^{er} siècle. Dans le même secteur, on soulignera la présence de nombreuses structures non datées ou non phasées, mais possiblement rattachées à cette occupation antique.

En moins d'un demi-siècle, de très nombreux creusements ont donc impacté ce secteur méridional. Leur fonctionnement synchrone, ou plus simplement la permanence des plus anciens dans le paysage, se déduit du très faible nombre de recoupements observés malgré la densité des structures. Ceci illustre une nouvelle fois la durée d'occupation extrêmement réduite. On remarquera en dernier lieu une probable progression du nord vers le sud, les creusements les plus anciens étant les plus septentrionaux.

Parmi ces éléments, rien ne suggère véritablement la présence de bâtiments, ni ensemble de trous de poteau ni matériau de construction en position résiduelle.

A quelle(s) fonction(s) renvoient ces multiples creusements ? Un premier groupe de structures d'important gabarit, et sans doute parmi les plus anciennes, se situe immédiatement au sud du fossé FO 27 : l'ensemble formé par les fosses FS 23, FS 24 et FS 25, apparemment synchrones, est cependant difficilement interprétable. Nous avons proposé d'y reconnaître soit

212 Ce dernier semble en effet ne connaître qu'une durée de vie limitée, puisque déjà abandonné et comblé durant la seconde moitié du I^{er} siècle. Les linéaments présentant la même orientation et mis au jour au « 112 rue de la République » semblent également rebouchés assez tôt dans la première moitié du I^{er} siècle (Jégo 2013a, p. 83-87).

213 La présence d'une boucherie avait pu être mise en évidence, ainsi que des pratiques de fumaison (Jégo 2013a). L'identification d'une autre séquence de traitement des carcasses animales n'a donc rien de surprenant ici, d'autant plus que l'on se situe potentiellement dans la même parcelle antique (fig. 133).

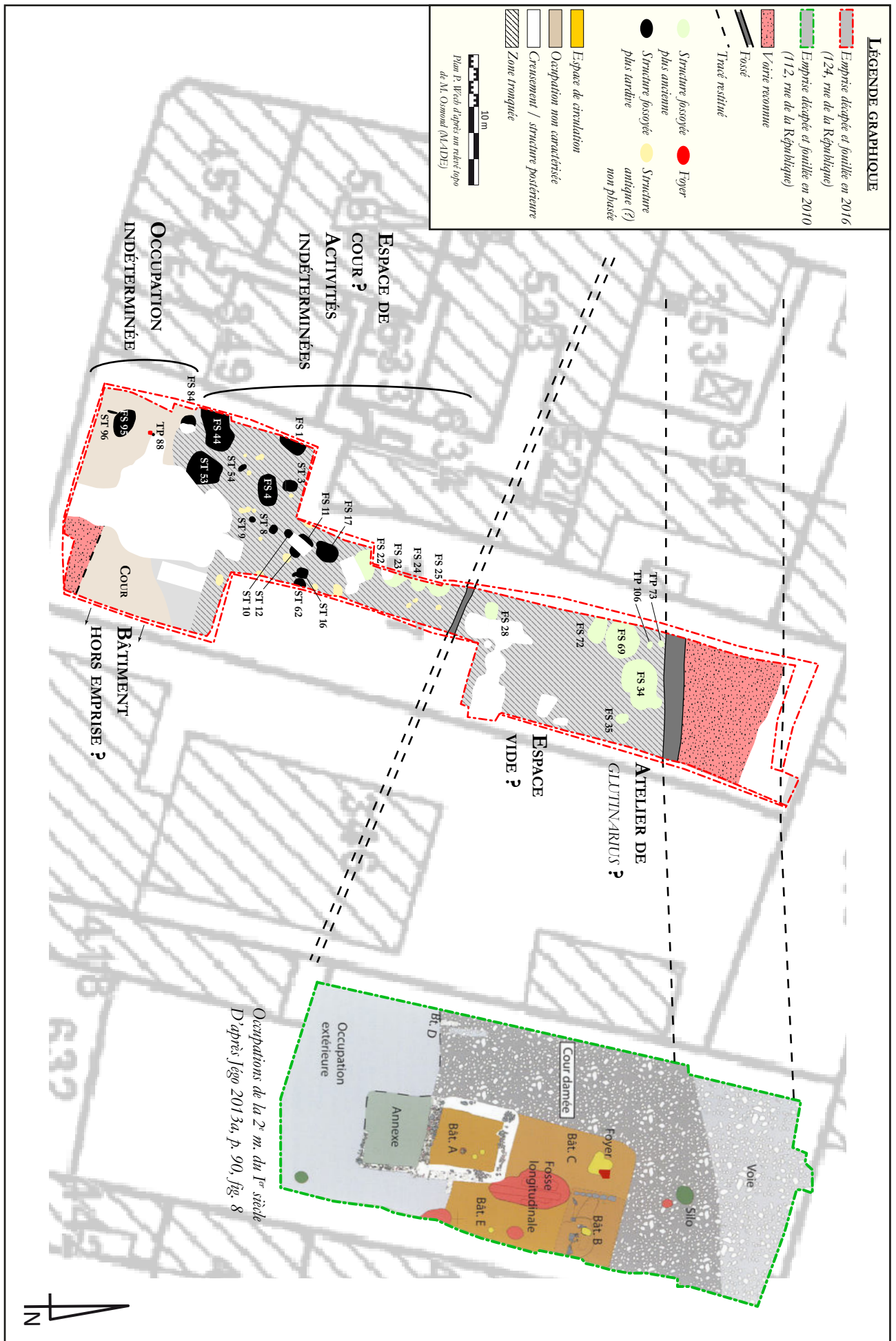


Figure 133 - Occupations et installations dans la seconde moitié du 1er siècle

un ensemble à vocation artisanale, soit un groupe de « fosses à purin », dont l'une au moins pourrait avoir joué le rôle de latrine. Accolée aux précédentes, la fosse FS 22 peut être interprétée comme un possible puits ou puisard.

En progressant vers le sud, la fouille a révélé plusieurs structures dont le profil « cylindrique » s'apparente à celui de puits ou de puisards (FS 11, FS 17 et FS 1). Cependant, leur profondeur varie et leur interprétation n'est pas assurée, puisque l'on ne saurait exclure la possibilité, au moins pour certaines d'entre elles, de structures de stockage ou bien de fosses d'extraction de matériaux.

Deux structures se détachent de l'ensemble par leurs dimensions et leurs caractéristiques : les fosses FS 4 et FS 44 semblent avoir joué le rôle de latrines, en même temps que celui de dépotoirs. Leur présence, à cet emplacement, doit être rapprochée de l'occupation stratifiée reconnue immédiatement au sud.

Ce secteur semble donc devoir être considéré comme un espace extérieur, sans doute une cour, dans laquelle se sont déroulées des activités difficiles à définir ici. La présence de la troncature moderne ne permet pas davantage la restitution d'éventuels aménagements de sol.

- Au sud de la fouille

A l'extrémité sud du décapage, le niveau de circulation reçoit des recharges de gravier qui, dans un premier temps tout du moins, ne semblent concerner que ses portions orientales. Entre cette possible rue et le pied de la butte de grave, se développent une succession de niveaux de sol extérieurs, très majoritairement constitués de grave et de gravier, et correspondant sans doute à un espace de cour. Aucun aménagement particulier n'y a été décelé et seuls des niveaux d'occupation superposés et interstratifiés y ont été reconnus lors de la fouille. On observe en revanche, uniquement au pied de la berme orientale et sur une surface très limitée, une importante accumulation très finement stratifiée de minces couches d'occupation, alternant avec des sols en terre et, ponctuellement, des amoncellements de remblais de démolition. Cette stratigraphie significative semble suggérer la proximité d'un bâtiment en torchis et d'une occupation relativement dense, qui se juxtaposent à l'espace de circulation mé-

ridional. Le bâtiment, si notre hypothèse se vérifiait, semblerait faire son apparition dans la seconde moitié du I^{er} siècle et se situerait à l'est de l'emprise fouillée (phase A3).

A l'ouest, la fouille a mis en évidence une succession d'occupations plus ou moins structurées, qui semblent tout d'abord se développer en espace ouvert (phase B2). Quelques structures fossoyées et un foyer sommairement aménagé lui sont associés, mais ne permettent pas d'en caractériser réellement la nature. Cette occupation ne semble pas véritablement se développer vers le nord, où elle se cantonne au creusement de structures fossoyées.

- Et vers l'est ?

Dans le même temps, les occupations reconnues à l'est, au « 112 rue de la République », se densifient et se structurent également. Les premiers bâtiments sur solins et sur poteaux y font leur apparition, l'un étant même sans doute pourvu d'une cave (Jégo 2013a, p. 83-87). Les éléments recueillis alors orientent l'interprétation vers un habitat doublé d'une installation de boucherie. Rien ne permet toutefois de lier concrètement ces éléments à ceux observés en 2016.

8.4.3. LA FIN DU I^{er} SIÈCLE ET LE PREMIER BÂTIMENT SUR SOLINS

- Au nord de la fouille

Dans la partie nord de la fouille, la voirie est réaménagée au tournant des I^{er} et II^e siècles. Son emprise semble réduite à une largeur d'un peu plus de 5 m, limitée au sud par un nouveau fossé bordier (FO 74 / 75 ; **fig. 134**). Le long de cette nouvelle rue, la fosse FS 69 semble en cours de comblement et est alors utilisée en tant que dépotoir secondaire. La fosse FS 34 semble quant à elle totalement comblée à la fin du I^{er} siècle. On observe en effet, surmontant une importante séquence de comblement, la présence de niveaux de sol témoignant du réaménagement de l'emplacement de la fosse après son comblement. Des tassements ont dû ensuite se produire dans celui-ci, entraînant l'affaissement de ces niveaux de sol dans la

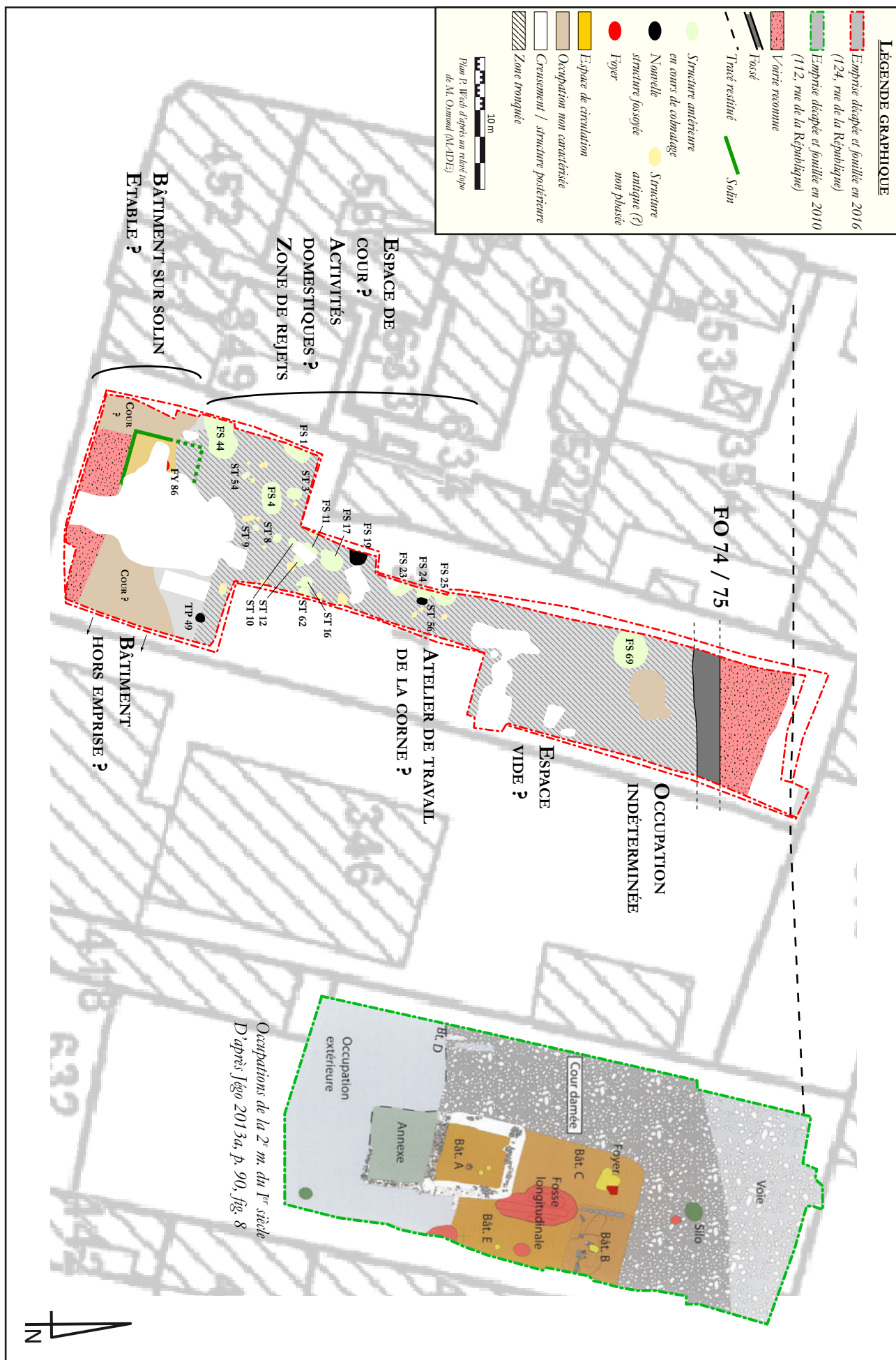


Figure 134 - Occupations et installations au tournant des Ier et IIe siècles

structure²¹⁴. Ce secteur semble donc encore occupé, même si bien peu de choses subsistent de cette occupation.

- Les structures fossoyées médianes

Au centre de la parcelle, peu de nouvelles structures fossoyées font leur apparition. La plupart des creusements antérieurs sont comblés ou en cours de colmatage et font office de dépotoirs secondaires. Certaines structures, comme les possibles latrines FS 4 et FS 44, conservent peut-être encore leur fonction initiale au tournant des I^{er} et II^e siècles.

L'étude du comblement des diverses structures fossoyées, dont nous avons vu le caractère détritique, nous renseigne dans une certaine mesure sur la nature des occupations mitoyennes. Il s'en dégage l'impression d'un mélange entre rejets domestiques, dont la céramique se fait systématiquement l'écho et, dans certains cas, rejets artisanaux. L'étude archéozoologique met ainsi en lumière la proximité d'un probable atelier de travail de la corne dont les rejets se concentrent dans les fosses FS 23, FS 24 et FS 25, tandis que les restes présents dans les structures plus méridionales semblent davantage liés à des activités de préparation alimentaire, et donc à des contextes davantage domestiques. Ceux-ci se caractérisent notamment par la proportion plus élevée de restes de porc et la fréquence accrue d'avifaune, et notamment d'oiseaux de basse-cour. La fréquence de restes de poissons et de coquillages s'inscrit aussi dans ce cadre.

Ces mêmes structures méridionales concentrent également les quelques culots de forge collectés lors de la fouille. Ceux-ci ne présentent pas de concentration spécifique, mais illustrent la proximité d'un ou de plusieurs ateliers de forge regroupant au moins six types de travail, avec des degrés de finition variés. Ce type d'activités pourrait être à l'origine de certains assemblages anthracologiques relevant semble-t-il d'une origine artisanale.

Globalement, les structures fossoyées, qu'elles qu'aient été leurs fonctions premières, semblent alors être utilisées de façon opportuniste en tant que dépotoir. L'ensemble de la zone accueille ainsi d'importants

remblais détritiques en position secondaire et semble faire office de « décharge » à ciel ouvert. Les habitants font alors d'une pierre deux coups puisqu'ils se débarrassent d'importantes quantités de déchets tout en rebouchant de grandes cavités désaffectées.

- Au sud de la fouille

A l'extrémité méridionale de la fouille, cette phase de l'occupation voit la construction d'un premier bâtiment sur solins et l'extension, vers l'ouest du niveau de circulation en gravier (phases A4 / A5 et B3 / B4). A l'est, il est possible que le bâtiment pressenti hors emprise persiste. Le nouveau bâtiment, pourvu d'un sol en terre battue, semble avoir abrité un espace de stabulation. Nous ne savons pas s'il s'agit là de son unique fonction. Dans un second temps, un foyer circulaire, délimité par des blocs calcaires (FY 86), est mis en place à l'intérieur du bâtiment.

8.4.4. LES OCCUPATIONS DU II^e SIÈCLE

Les dernières traces d'occupation antique ne vont guère au-delà du milieu du II^e siècle. La situation était d'ailleurs similaire au « 112 rue de la République », où la fouille avait mis en évidence un déclin rapide et un abandon de la parcelle dans la première moitié du II^e siècle (Jégo 2013a, p. 91).

Les quelques observations réalisées en 2016 mettent en évidence, à l'extrémité sud de la parcelle, la démolition du bâtiment sur solins, et son remplacement par une nouvelle construction de même facture, sans doute dans la première moitié du II^e siècle (**fig. 135**). Celle-ci se superpose à sa prédécesseuse, mais ne semble pas avoir été utilisée en tant qu'étable. Un usage domestique, peut-être dans un contexte d'habitat, semble plus probable. Cette structure est cependant trop mal conservée pour pouvoir faire l'objet ici d'une véritable interprétation fonctionnelle. Les niveaux de circulation qui lui sont associés, au sud, font en tout cas toujours l'objet d'un entretien régulier, jusqu'à une date impossible à déterminer. Nous ignorons en revanche la destinée du possible bâtiment restitué précédemment à l'est de l'emprise de la fouille.

214 Ces phénomènes de tassement ont, ce faisant, permis la conservation très ponctuelle de ces niveaux de sol qui, ailleurs, ont été totalement tronqués à la période moderne.



Figure 135 - Les traces d'occupation du II^e siècle

Au centre de la parcelle, il semble que la majorité des structures fossoyées soit totalement comblée durant la première moitié du II^e siècle, au plus tard. Deux exceptions notables toutefois avec l'emplacement de la fosse FS 4 qui semble faire l'objet d'au moins deux recreusements successifs vers le milieu du II^e siècle (FS 91 et FS 92), et le creusement de la fosse FS 2 qui semble intervenir durant la première moitié du II^e siècle. Cette dernière pourrait être interprétée comme un puits ou un puisard, tandis que l'ensemble formé par les creusements FS 91 et FS 92 semble prolonger la fonction initiale de la fosse FS 4, à savoir de probables latrines indissociables d'un dépotoir. On notera que les mobiliers présents dans ces contextes, à de très rares exceptions près, semblent relever exclusivement de contextes domestiques. Sans doute les artisans pressentis précédemment ont-ils disparu au début du II^e siècle.

Dans la moitié nord de la parcelle, les traces d'occupation postérieures au début du II^e siècle sont particulièrement rares. Encore une fois, les tassements survenus dans le comblement de la fosse FS 34 ont permis d'en conserver quelques traces, sous la forme, notamment, d'une sole foyère opportunément aménagée dans la dépression ainsi formée.

La voirie connaît une dernière (?) réfection durant la première moitié du II^e siècle, suivie d'un probable réaménagement de sa bordure méridionale vers le milieu du II^e siècle. Celui-ci est matérialisé par le creusement de trois fosses alignées sur l'axe du fossé bordier antérieur dont elles recourent le comblement. Elles semblent constituer un possible ensemble dans lequel nous avons proposé de reconnaître les traces d'un aménagement longeant l'un des derniers états de la rue. Les éléments font cependant défaut pour caractériser plus précisément la nature de cet aménagement.

In fine, les preuves d'une occupation postérieure au milieu du II^e siècle nous font ici totalement défaut. Mais ceci correspond-il à une réalité antique ? Il faut en effet garder à l'esprit l'existence d'une importante troncature d'époque moderne qui, potentiellement, aurait pu en faire disparaître l'essentiel.

8.4.5. DES TRACES D'OCCUPATION TARDO-ANTIQUE

Comme nous l'avons vu, aucun élément postérieur au milieu du II^e siècle n'a été mis en évidence sur cette parcelle. Il semble ainsi, comme cela a été observé au « 112 rue de la République », que l'occupation s'étiolle à cette époque et que ce secteur de la ville antique d'*Uggate* soit alors largement déserté.

Une seule structure livre, dans son comblement supérieur, des éléments céramiques attribuables à l'Antiquité tardive. Il s'agit de la fosse FS 17, laquelle recelait des éléments de céramique *Black-Burnished* relevant au plus tôt du courant du III^e siècle. À défaut d'une véritable occupation, ces mobiliers attestent une fréquentation du site ou de ses abords durant l'Antiquité tardive. Nous avons déjà discuté de l'interprétation à donner à ces éléments et n'avons pas pu trancher la question de la datation de la fosse FS 17 (cf. *supra* §. 8.2.4.9) : s'agit-il d'une création tardo-antique dont le comblement présente une très forte résidualité, ou bien d'une structure plus ancienne dont le comblement s'est tassé et a nécessité un apport ultérieur de matériaux ?

8.4.6. LA ZONE « DÉTRUITE »

Le diagnostic faisait état d'une zone signalée comme étant « détruite », à mi-longueur de la parcelle et le long de sa bordure orientale. La surface de cette zone « détruite » était estimée, d'après le plan du diagnostic, à environ 120 m². Cette surface avait dès lors été exclue, dans le cahier des charges scientifiques, de la zone à décaper (cf. *supra* §. 4.3).

Par acquis de conscience, nous avons effectué, le dernier jour de la fouille et dans le cadre des terrassements complémentaires, un rapide test mécanique de cette zone. Il s'est rapidement avéré que les structures fossoyées identifiées précédemment s'y prolongeaient sans interruption notable. Les destructions n'étaient donc que très ponctuelles et superficielles, les vestiges antiques étant aussi bien conservés que dans

la zone décapée²¹⁵.

Il apparaît en réalité que seule la présence de fondations modernes à contemporaines a laissé supposer, au moment du diagnostic, que cette zone pouvait avoir été détruite. Il semble cependant qu'aucune vérification n'ait alors été entreprise par le biais de sondages profonds, la destruction n'étant donc que supposée. Il est ainsi regrettable qu'une partie des vestiges, pourtant conservés, n'ait pas pu être fouillée.

8.4.7. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA NATURE DE L'OCCUPATION

- Organisation de l'occupation

Les éléments présentés précédemment permettent de proposer des pistes de réflexion quant à la nature de l'occupation identifiée ici. L'un des premiers apports de la fouille réside bien sûr dans l'identification d'un, voire de deux tronçons de rue qui complètent notre connaissance de la trame urbaine d'*Uggate*. Il est en revanche compliqué de déterminer la nature exacte des occupations présentes entre ces deux voiries. Nous avons en effet observé que l'essentiel des vestiges consiste en une importante concentration de structures fossoyées, occupant le centre de la parcelle. Ces structures, pour la plupart d'entre elles, ne permettent pas d'interprétation fonctionnelle définitive, de sorte qu'il nous est impossible d'identifier la nature des activités qui se déroulaient originellement au cœur du site.

Ces structures fossoyées, indépendamment de leur nature intrinsèque, ont globalement servi, dans un second temps, de fosses dépotoirs. D'importantes quantités de rejets en position secondaire y ont en effet été mises au jour, suggérant que le secteur soit alors devenu une sorte de décharge opportuniste. Ceci semble intervenir dans la seconde moitié du I^{er} siècle, alors que se structure, à l'extrémité sud de la fouille et le long d'une possible voirie, une occupation organisée autour de constructions sur solins, dont l'une semble interprétable comme une étable.

215 Les destructions, bien réelles, n'étaient pas plus profondes que la troncature moderne qui a, elle, impacté l'ensemble de la parcelle. Elles n'ont donc eu qu'une incidence très minime sur les vestiges antiques sous-jacents, lesquels ne sont de toute façon conservés ici que sous la forme de structures fossoyées.

- Etat sanitaire des populations

L'examen des comblements et des mobiliers apporte ainsi un éclairage sur la nature des occupations présentes à proximité, ainsi que sur les habitudes alimentaires ou encore l'état sanitaire des populations riveraines, sans doute à l'origine de ces rejets. Les analyses paléoparasitologiques menées sur le contenu de deux probables latrines / dépotoirs révèlent ainsi la généralisation de problèmes d'hygiène corporelle : le péril fécal. Cet état sanitaire défaillant semble récurrent sur les sites d'époque romaine (Dufour 2015).

- Pratiques artisanales

Les mobiliers examinés suggèrent la proximité de diverses activités artisanales ou domestiques. Les nombreux restes osseux témoignent ainsi probablement de l'existence d'un atelier de production de colle ou de matière grasse, à partir d'os longs de bœufs. Les rejets de cette activité sont concentrés au nord, en bordure de la voirie, et pourraient participer d'une activité plus large de traitement des carcasses animales, comprenant plusieurs productions spécifiques regroupées au sein d'une même parcelle. Celle-ci s'étendrait dès lors à l'est, jusqu'à la fouille du « 112 rue de la République ».

D'autres restes osseux suggèrent l'identification d'un atelier de travail de la corne de caprinés. Ces vestiges sont concentrés plus au sud, sans doute dans une parcelle différente dont la limite est matérialisée par un fossé (FO 27). Cette pratique est peut-être concurrencée par une activité de dépouillement en lien avec un possible atelier de tannerie. Certaines des structures identifiées dans ce secteur pourraient donc avoir été liées à une activité de tannerie. On rapprochera volontiers les traces de ces activités et l'identification d'une possible étable en limite sud de la fouille, même si cette construction semble légèrement postérieure.

D'autres catégories de mobiliers illustrent la proximité d'activités artisanales. On signalera ainsi la présence de nombreux fragments de pesons en terre cuite, attestant l'existence d'une activité de tissage. Plus d'une vingtaine de culots suggèrent la restitution d'une ou de plusieurs forges, regroupant plusieurs types de travail. A ces éléments s'ajoutent enfin quelques outils et soies d'outil, mais dont on ne sait s'il s'agit d'élé-

ments liés à une activité de production ou, plus simplement, à un contexte domestique.

- *Habitudes alimentaires*

Les restes archéozoologiques ne permettent pas seulement de documenter la présence d'activités artisanales, puisque nombre d'assemblages semblent davantage résulter de rejets de cuisine ou d'assiette. La diète carnée semble principalement constituée de viande de bœuf, de porc et de capriné, mais dans des proportions impossibles à déterminer en raison du biais introduit par les rejets artisanaux. Un complément est apporté par l'avifaune domestique et le gibier, mais aussi par les poissons. On remarquera que le secteur le plus méridional offre sans doute le faciès se rapprochant le plus de déchets alimentaires rencontrés généralement en contexte urbanisé, avec notamment une proportion plus élevée des restes de porcs et une fréquence accrue d'avifaune.

Certaines denrées de qualité semblent avoir été consommées sur ce site, comme en témoigne la présence de restes d'oie, mais aussi de porcs juvéniles. La consommation de poissons est également bien attestée, les espèces concernées étant presque exclusivement locales et issues de l'exploitation de la Seine toute proche (anguilles, petits cyprinidés, perches, brochets, ...). La présence de quelques espèces marines implique cependant un commerce avec la Manche.

De façon plus étonnante, des pratiques hippophagiques et cynophagiques sont attestées marginalement sur le site. Cette constatation semble assez inhabituelle à l'époque considérée, et pourrait être perçue comme la persistance de traits gaulois dans les coutumes alimentaires de certains occupants.

Il nous faut également souligner ici la place importante accordée, dans l'alimentation, aux coquillages et aux crustacés. Les espèces consommées sont l'huître plate, la coque et la moule commune, caractéristiques de sites continentaux. Les coquillages consommés ici semblent avoir fait l'objet d'une sélection avant transport, afin de ne conserver que les individus de grande taille. Leur étude révèle un changement de lieu d'approvisionnement sans doute à la fin du I^{er} siècle. Ce changement voit également une modification des habitudes de consommation, puisque la moule commune, qui dominait jusque-là les assemblages, est sup-

plantée par l'huître plate, tandis que la coque augmente de façon significative.

Enfin, les carporesses identifiés dans les différents comblements, bien que peu nombreux, documentent également l'alimentation végétale. Celle-ci apparaît variée et riche en fruits et aromates. En plus de l'orge vêtue, des blés nus et amidonnier et du pois, ont été identifiés : du concombre ou du melon, de la fraise, de la pomme ou de la poire, des prunoidées, des mûres de ronce, de la framboise, du raisin, de l'aneth, du céleri et de la coriandre. Sans caractériser un statut social particulièrement élevé, cette alimentation signe toutefois une certaine aisance financière.

- *Contextes d'habitat ?*

A ces éléments s'associent des ensembles mobiliers plus probablement liés à des contextes domestiques d'habitat. C'est le cas notamment de la céramique, qui constitue une grande part des mobiliers mis au jour, mais aussi de plusieurs objets liés au vêtement, à la parure ou aux soins du corps (épingle, fibule, charnière de ceinture, *specillum*, ...). La proximité de structures d'habitat semble ainsi très probable, même si rien n'en a été découvert dans l'emprise de la fouille.

253

8.4.8. LA FOUILLE DANS LE CONTEXTE DE L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE D'UGGATE

Les éléments que nous venons d'évoquer semblent assez clairement caractériser une zone de marges urbaines, regroupant diverses activités artisanales, des espaces potentiellement dévolus à l'élevage (étable ?) et des zones de rejets secondaires où se mêlent les éléments provenant de contextes divers, mais sans doute peu éloignés. La proximité d'habitats semble également devoir être envisagée, comme l'indique la composition de certains rejets et l'identification de plusieurs latrines probables.

La présence récurrente, dans le comblement des structures fossoyées, de matières fécales humaine ou animale milite également en faveur de l'identification d'un secteur marginal par rapport au tissu urbain. On peut en effet y restituer, sur la base notamment des données carpologiques, des tas de fumier ou de véritables « fosses à purin » recueillant des détrit-

d'origine diverse et sans doute destinés à amender les cultures environnantes. Une telle vision semble difficilement compatible avec une localisation en centre urbain.

Ces quelques observations permettent de re-placer cette fouille dans le contexte de la ville antique d'*Uggate*. Les nombreuses découvertes réalisées sur le territoire de la commune, depuis le XVIII^e siècle au moins, permettent de restituer à l'agglomération une superficie d'environ 14 hectares (**fig. 14**). Nous ne rentrerons pas ici dans le détail des connaissances relatives à cette agglomération, la structure de son tissu urbain ou bien sa parure monumentale. Ces questions mériteraient en elles-mêmes un développement particulièrement long qui n'aurait pas sa place ici.

Il nous semble en revanche important de souligner que plusieurs opérations archéologiques, réalisées dans le secteur qui nous concerne, ont permis de délimiter assez précisément la limite méridionale de l'espace urbanisé. Le diagnostic réalisé « 77 à 83 rue Jules Ferry », à environ 200 m au sud-ouest, n'a ainsi révélé qu'un « bruit de fond » et du parcellaire antique (Leterreux 2014b). La parcelle immédiatement mitoyenne, au sud, est apparue quant à elle totalement stérile (Adrian 2017). Les découvertes anciennes réalisées au nord de la fouille révèlent en revanche une densité accrue de l'occupation.

Tous ces éléments concourent bien à l'identification ici d'un secteur de marges urbaines où se côtoient des activités multiples, des zones de rejets et, sans doute, de l'habitat, le tout situé à la périphérie sud-sud-ouest de l'emprise de la ville d'*Uggate*.

9. LES TRACES D'OCCUPATION(S) MÉDIÉVALE(S)

Les traces et vestiges des occupations postérieures à l'Antiquité furent les principales victimes de la troncature moderne des terrains. Il résulte de cet état de fait que seules quelques structures fossoyées peuvent aujourd'hui être liées à une possible occupation médiévale du site, laquelle occupation reste également particulièrement difficile à caractériser.

Ces vestiges sont assez peu concentrés et se trouvent localisés, pour la plupart, au centre et au sud de la parcelle étudiée (**fig. 136**). Leur chronologie n'est pas homogène et semble indiquer qu'il s'agit non pas des vestiges d'une occupation unique, mais plutôt d'occupations successives, peut-être sans lien les unes avec les autres, comprises entre la période carolingienne et le second Moyen Age. La période mérovingienne n'est quant à elle pas représentée ici.

9.1. DE LARGES FOSSÉS

A l'extrémité septentrionale de la parcelle, la fouille a mis en évidence la présence de deux fossés parallèles et tangents, recoupant la bordure de la voirie antique. Leur présence a d'ailleurs gêné la compréhension initiale de cette voirie, au point de fausser la restitution de son orientation au moment du diagnostic²¹⁶.

Les deux fossés FO 33 et FO 120 sont ainsi orientés suivant un axe ouest-nord-ouest / est-sud-est divergent de celui de la rue antique, mais strictement identique à celui du fossé FO 27 et de la plupart des vestiges gallo-romains reconnus au sud de la parcelle. Il semble donc que cette dernière orientation ait été pérennisée au détriment de la précédente, au cours du Moyen Age et jusqu'à nos jours, puisque nous la retrouvons dans le parcellaire actuel²¹⁷.

Ces deux fossés ont été reconnus, tout comme la voirie antérieure, à une altitude d'environ 12,3 m NGF. Leurs comblements ont également subi la troncature moderne. Cette configuration stratigraphique permet de situer leur creusement et leur comblement dans une très large fourchette chronologique comprise entre le II^e siècle et la période moderne.

216 La structure 1 de la tranchée 1 du diagnostic, et la structure 18 de la tranchée 2, interprétées comme appartenant au fossé bordier de la voirie (Leterreux 2014a), correspondent en réalité à la première séquence de comblement du fossé FO 33 affleurant sous le décapage.

217 La rue de la République, notamment, suit la même orientation.

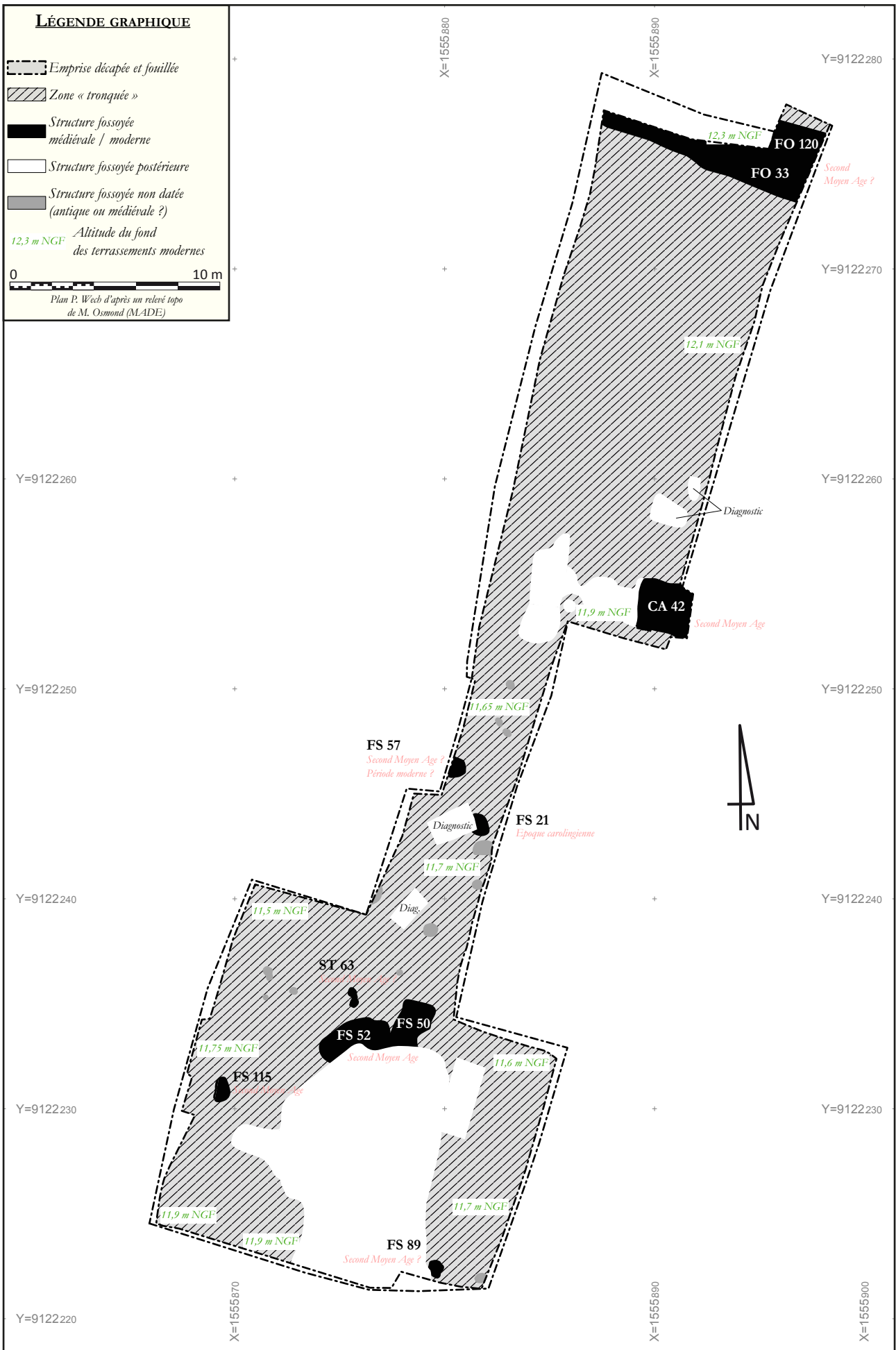


Figure 136 - Répartition des vestiges médiévaux à modernes

9.1.1. LE FOSSÉ FO 33

Le fossé FO 33 est le plus méridional et a été observé sur toute la largeur de l'emprise de fouille. Il se prolonge au-delà des bermes, à l'est comme à l'ouest, sur une longueur inconnue²¹⁸. Large à l'ouverture de 1,9 m, il offre une profondeur conservée maximale de 0,65 m. Son fond est plat et ses parois strictement verticales (fig. 49 et 137). Le fond du creusement est tapissé d'une fine couche de limon gris induré et oxydé (US. 445), témoignant vraisemblablement du fonctionnement de la structure.

Le comblement est constitué de deux séquences distinctes. On reconnaît tout d'abord, le long du flanc nord, une accumulation très finement stratifiée de niveaux sableux beiges, entrecoupés de fines couches limoneuses brunes (US. 443). Ces niveaux lités présentent un fort pendage du nord vers le sud, témoignant sans doute de leur dépôt depuis le bord septentrional du fossé. Leur origine reste indéterminée, d'autant qu'aucun mobilier n'y a été découvert.

256

La seconde séquence de comblement occupe la moitié sud du creusement et se superpose à la première. La limite entre les deux est particulièrement nette, de sorte qu'il n'est pas exclu qu'il puisse s'agir d'un comblement succédant à un recreusement, lequel aurait alors impacté toute la longueur observée de la structure. Ce second comblement est apparu massif et homogène, constitué d'un important apport de limon sableux brun foncé, homogène et peu compact

(US. 6), malheureusement là encore dépourvu de tout mobilier, hormis quelques rares et petits fragments de tuile plate.

L'information disponible au sujet de ce fossé est donc particulièrement ténue. La chronologie de son creusement comme celle de son comblement sont particulièrement difficiles à établir. Sa fonction reste elle aussi largement énigmatique, particulièrement en l'absence de réel niveau de fonctionnement et de mobilier spécifique. S'agissait-il d'un simple fossé parcellaire ? D'un chemin creux ? D'un canal ?

9.1.2. LE FOSSÉ FO 120

Ce second fossé est strictement parallèle au précédent dont il est tangent, au nord. Il semble même qu'il en recoupe légèrement la bordure, indiquant ainsi sa postériorité. Il est donc tentant d'y reconnaître un recreusement ou un réaménagement du fossé FO 33, mais décalé vers le nord de près de 2 m. Le fossé FO 120 est presque entièrement situé hors de l'emprise décapée. Seuls une fenêtre et un sondage mécanique réalisés en fin d'opération ont permis d'en visualiser toute la largeur et d'en appréhender le comblement (fig. 49 et 137).

Il apparaît ainsi comme présentant une largeur à l'ouverture d'environ 2 m et une profondeur conservée comprise entre 0,6 et 0,65 m. Il offre un fond plat avec un léger ressaut au nord. Sa paroi méridionale est verticale, tandis que sa paroi septentrionale



Figure 137 - Vue en coupe des fossés FO 33 (à droite) et FO 120 (à gauche)

218 Il semble que ce fossé n'ait pas été vu lors de la fouille du « 112, rue de la République ». Il doit donc s'interrompre ou bifurquer radicalement dans les quelques 20 m séparant les deux opérations de fouille.

est plus évasée et irrégulière. On observe, à la base du creusement et tapissant le fond sur quelques centimètres d'épaisseur, la présence d'un probable niveau de fonctionnement (US. 444) similaire à celui du fossé FO 33.

Le comblement présente également des caractéristiques très similaires à celles du fossé FO 33 avec, le long du flanc nord, une succession de niveaux sableux très finement stratifiés (US. 440 et 441) présentant un même pendage très marqué du nord vers le sud. Un unique tesson antique, et donc résiduel, y a été mis au jour. On retrouve là encore, dans la partie sud du comblement, une seconde séquence constituée d'un important apport de limon sableux brun foncé, homogène et compact (US. 439), succédant peut-être à un recreusement.

L'interprétation comme la datation de ce second fossé sont là aussi impossibles à établir précisément. L'attribution médiévale est quasiment certaine, en raison notamment de la présence de quelques éléments de tuile plate, mais demeure très vague.

9.2. STRUCTURES FOSSOYÉES DIVERSES

Dans la moitié sud de la parcelle, la fouille a mis au jour plusieurs structures fossoyées diversement datées. Peut-être faut-il y associer certaines des structures non datées décrites précédemment dans les lignes traitant de l'occupation antique (**fig. 136**) ? Leur faible densité et leur répartition ne permettent toutefois guère la restitution des occupations qui les ont générées.

9.2.1. LA FOSSE FS 115

Située au sud de l'emprise fouillée, cette fosse se superpose très précisément à la fosse antique FS 84, étudiée ci-dessus, dont elle recoupe la moitié orientale (**fig. 108**). Elle se présente en plan sous la forme d'un creusement de plan ovale de 1,2 x 0,8 m. La fouille manuelle a révélé une profondeur conservée d'environ 0,9 m, avec des parois relativement verticales et un fond en cuvette. Le comblement est apparu assez massif et découlant largement du brassage des consti-

tuants de la fosse antérieure, à savoir un limon sableux, très meuble, mêlant blocs de silex et de calcaire, céramique et tuiles plates médiévales avec des tuiles gallo-romaines (US. 235), surmontant un limon sableux gris-brun assez meuble (US. 262).

Le mobilier collecté est assez abondant, mais inclut sans doute aussi des éléments prélevés dans le comblement de la fosse antique sous-jacente. Nous y trouvons de nombreux morceaux de terres cuites architecturales²¹⁹, de la quincaillerie en fer (2 clous de menuiserie, un piton et trois tiges indéterminées, ainsi qu'un culot de forge), quelques restes fauniques (coquille d'huître, triade domestique et chien), une dizaine de blocs en calcaire dur et plus de quarante tessons de céramique. L'ensemble de ce mobilier présente une très forte résidualité, qui n'a rien de surprenant étant donné le contexte. La céramique ne fait pas exception puisque le lot mis au jour comporte une majorité d'éléments antiques (productions communes et paroi fine engobée), auxquels s'associent une poignée d'éléments médiévaux, principalement des productions communes dont une dizaine de fragments glaçurés. Ceux-ci établissent un *terminus post quem* durant le second Moyen Âge, et plus précisément aux alentours des XIV^e et XV^e siècles.

La fonction de cette fosse, en l'absence de mobilier ou d'aménagement spécifique, ne peut en revanche pas être précisée ici.

9.2.2. LES FOSSES FS 50 ET FS 52

Egalement situées dans la partie sud de l'emprise de fouille, ces deux fosses sont partiellement et plus ou moins largement tronquées en plan par les destructions contemporaines. Il semblait, en surface, que la fosse FS 50 recoupait le comblement de la fosse FS 52. Elles présentaient cependant toutes deux en surface un mobilier principalement constitué de petits fragments de tuiles plates attestant une datation de leurs complements au plus tôt au XIII^e siècle. Ces deux structures n'ont fait l'objet d'aucune investigation plus poussée.

²¹⁹ Plus d'une soixantaine de morceaux de tuiles canal et de tuiles plates postérieures au XIII^e siècle, associés à moins d'une dizaine d'éléments antiques (*tegulae* et *imbrices*). Cf. les études de Gilles Deshayes et S. Zeller (volume 2, respectivement §. 8 et 7).

9.2.3. LA FOSSE FS 21

Partiellement recoupée par un sondage du diagnostic, cette fosse n'avait alors pas été détectée. Elle présente un plan ovale de 1,1 x 0,9 m. Sa profondeur conservée est de 1,2 m (fig. 138). Elle offre un profil en U assez peu ouvert, avec des parois légèrement évasées et un fond en cuvette. Le comblement est constitué d'une succession de dépôts sub-horizontaux à la base desquels se trouve un limon sableux brun, meuble et homogène, avec de nombreux petits silex (US. 387), dans lequel ont été collectés plus d'une vingtaine de

tessons de céramique commune se rattachant très clairement à la période carolingienne (IX^e – X^e siècles). Il s'agit notamment de pots ou cruches à lèvres en gouttière avec, au moins pour l'un d'entre eux, une petite anse plate.

Le niveau suivant est constitué de limon sableux brun-gris, meuble et hétérogène, avec de nombreuses poches de sable ferrugineux et de nombreux petits cailloux (US. 386), mais aucun mobilier significatif. Le comblement supérieur est quant à lui constitué d'un limon brun plus argileux, meuble et homogène, avec de rares petits silex (US. 385). Le mobilier qui en est issu se compose d'un fragment de *tegula* résiduel

258

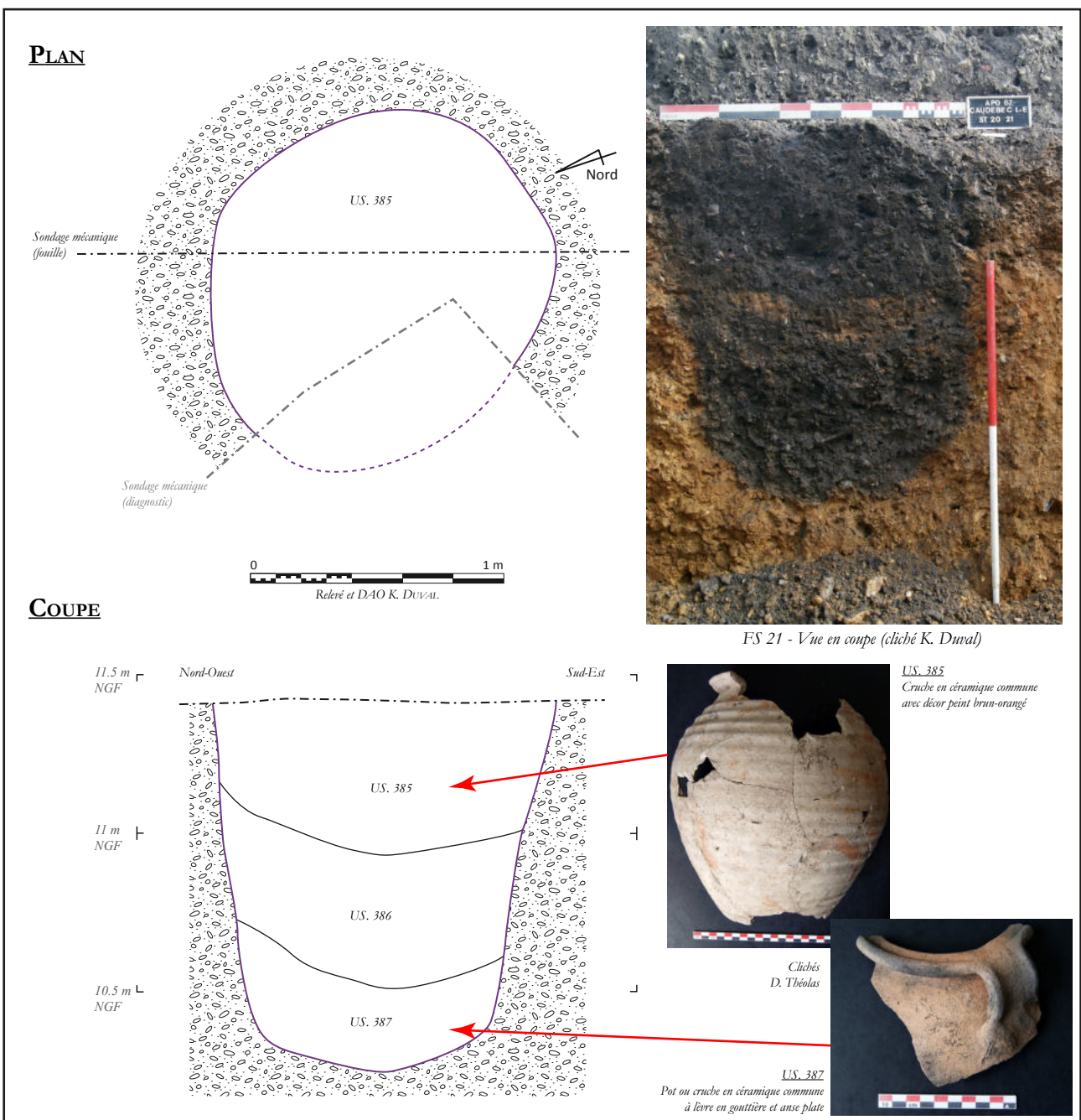


Figure 138 - La fosse FS 21

et d'une trentaine de tessons de céramique commune constituant un ensemble tout à fait synchrone du précédent. Il semble donc que le comblement, bien que composite, relève d'une même séquence et ait été réalisé rapidement, au moyen d'apports successifs de matériaux assez grossiers et hétérogènes. On soulignera leur nature détritique, reflétant manifestement la proximité d'un contexte domestique (habitat ?).

La date du creusement ne peut, quant à elle, pas être précisément établie, même si l'on peut supposer qu'elle n'est pas antérieure de beaucoup à celle du comblement. La fonction initiale de cette fosse demeure en revanche plus difficile à établir, en l'absence de mobilier ou d'aménagement spécifique.

9.2.4. LA FOSSE FS 57

Cette structure se superpose à la fosse antique FS 23 dont elle recoupe le comblement supérieur, et se prolonge à l'ouest, sous la berme. L'examen attentif de cette berme, à cet emplacement, laisse à penser que cette fosse pourrait être postérieure à la troncature moderne, le creusement démarrant peut-être à une altitude supérieure et recoupant les premiers niveaux postérieurs à ces travaux de terrassement (fig. 80). La lecture de la coupe n'étant pas entièrement concluante à ce sujet, nous avons choisi de présenter ici cette structure.

Il s'agit d'un creusement de plan apparemment circulaire d'environ 0,9 à 1 de diamètre. La coupe révèle une profondeur conservée d'au moins 0,6 m et un profil en U assez fermé, avec des parois peu évasées et un fond en cuvette (fig. 139). Ce fond est tapissé d'une fine couche de limon argileux brun foncé à noir, fortement induré et renfermant quelques silex (US. 122), sans doute liée au fonctionnement de la structure. Le comblement semble par ailleurs assez massif et homogène, puisque constitué d'un unique apport de matériaux limono-sableux noirâtre, homogène et très meuble, avec quelques silex (US. 16). Le mobilier mis au jour se compose d'une épingle en alliage cuivreux²²⁰, d'un clou de menuiserie et de deux tiges indéterminées en fer, d'un culot de forge, d'une vingtaine de petits morceaux de terres cuites architecturales antiques assortis d'autant de fragments de tuiles plates, de quelques restes fauniques (bœuf, porc et équidé) et d'une grosse vingtaine de tessons de céramique. Parmi eux, outre une majorité d'éléments antiques manifestement résiduels, on note la présence de plusieurs morceaux de productions communes médiévales, dont certaines glaçurées, mais aussi deux tessons de grès du Domfrontais. Le tout se situe donc probablement à la charnière entre la fin du Moyen Age et la période moderne.

259

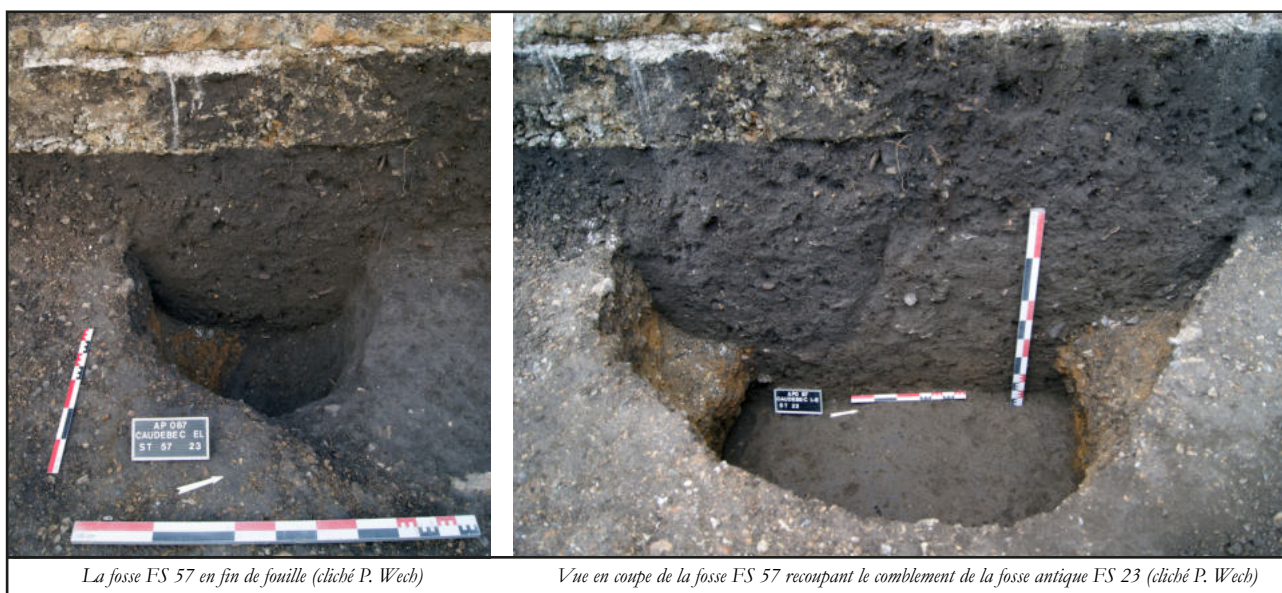


Figure 139 - Vues de la fosse FS 57

220 Elle trouve de nombreux parallèles régionaux, notamment à Bardouville (Bignon 2016) et à Evreux (Wech 2016). Leur usage semble devenir courant à la fin du Moyen Age (Berthon 2013, p. 77-78).

La morphologie de cette structure, ainsi que la présence d'un fin niveau de fonctionnement à la base du comblement, permettent peut-être de proposer quelques hypothèses fonctionnelles. Il pourrait en effet s'agir d'une fosse de plantation avec les traces d'un amendement. Le dépôt observé dans le fond de la structure peut également être perçu comme la trace d'un plancher ou d'un cuvelage.

9.2.5. STRUCTURES DIVERSES

Pour être complet, il nous faut évoquer le cas du trou de poteau TP 89, déjà décrit avec les occupations antiques (cf. *supra* §. 8.3.1.8), mais pour lequel nous avons vu qu'une attribution médiévale n'était pas à exclure. Il en va de même pour la structure ST 63 (cf. *supra* §. 8.2.4.13). Quelques creusements, observés uniquement en coupe, dans les bermes sud et ouest, s'ajoutent à cet ensemble, mais n'apportent pas davantage d'information quant à la nature d'une éventuelle occupation des lieux (FS 93, ST 125, ST 126 et ST 132). Leur description figure dans les inventaires idoines et dans le relevé des bermes présenté dans une planche hors texte.

9.3. LA CAVE CA 42 (PAR G. DESHAYES)²²¹

La fouille de Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime ; ancien diocèse d'Evreux) a permis la découverte d'une cave maçonnée et voûtée, médiévale ou moderne, située pour partie dans l'emprise de la zone décapée. Seule la partie occidentale de cette cave orientée a pu être appréhendée, partiellement dégagée des différentes strates de son comblement sans que le fond de cette construction n'ait pu être atteint (en deçà de la cote de fond de projet). La fouille mécanique puis manuelle de ce comblement, s'est arrêtée sur les vestiges d'une sole de cheminée effondrée, observée à la surface d'un amas de pierres de taille calcaires (sommets de la voûte effondrée) ; l'espace compris entre cette sole et le pignon ouest de la cave a été un peu plus profondément fouillé (**fig. 140**). Ces investigations ont été accompagnées de la production de trois coupes stratigraphiques transversales (**fig. 142 et 144**), du relevé de la partie visible de son élévation ouest (**fig. 142**) et de deux plans, en début et fin de fouille (**fig. 141**).

Notre intervention s'est limitée à une journée de terrain, consacrée à la fouille, la prise de notes et de clichés (29.02.2016). Les vestiges médiévaux et mo-

260



Figure 140 - Vue d'ensemble de la cave CA 42 en fin de fouille (cliché G. Deshayes)

221 L'essentiel de cette étude a été réalisé par Gilles Deshayes. Quelques compléments ont été apportés par Pierre Wech, notamment quant au comblement de la structure.

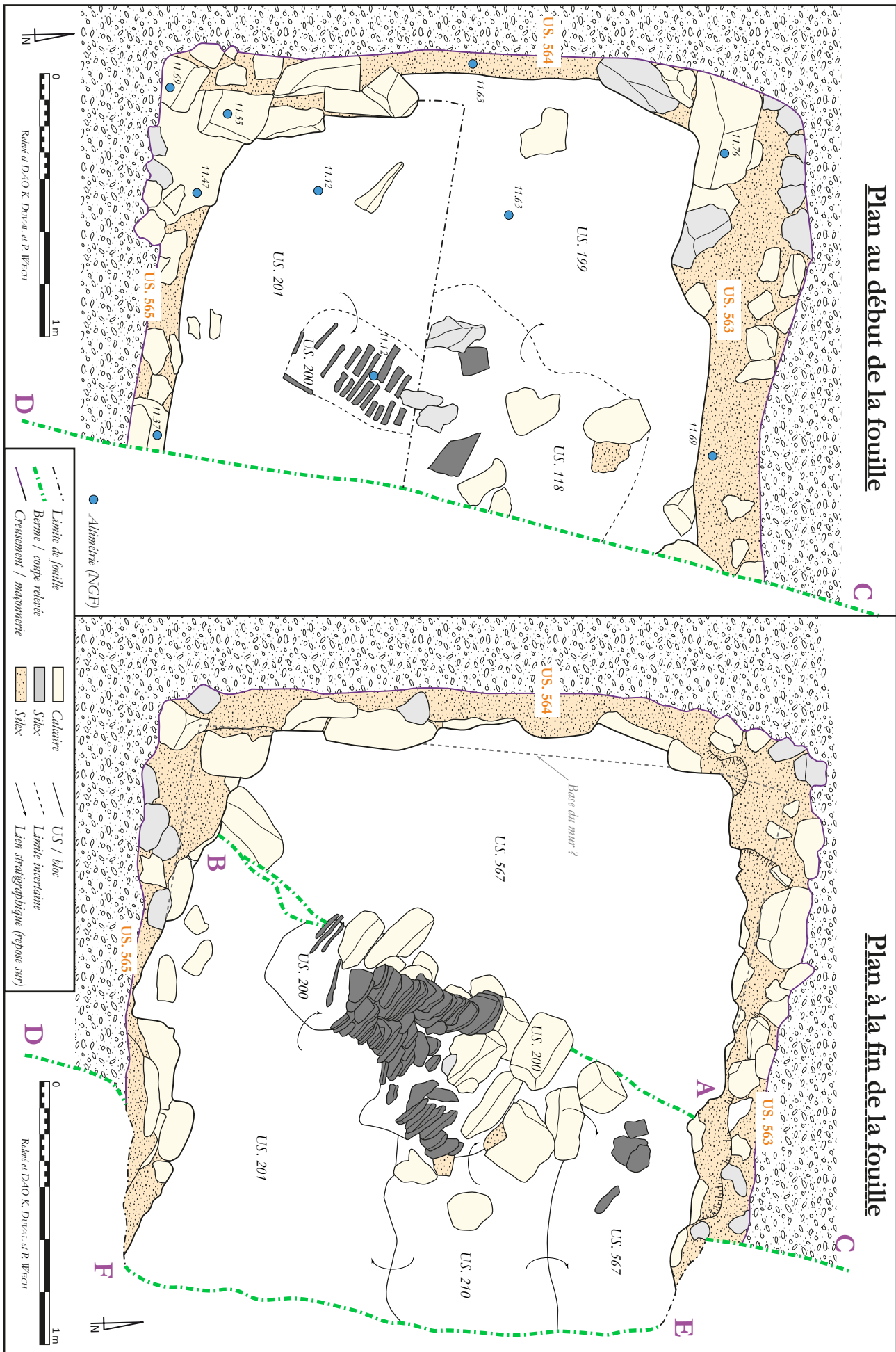


Figure 141 - Relevés en plan des vestiges et du comblement de la cave CA 42

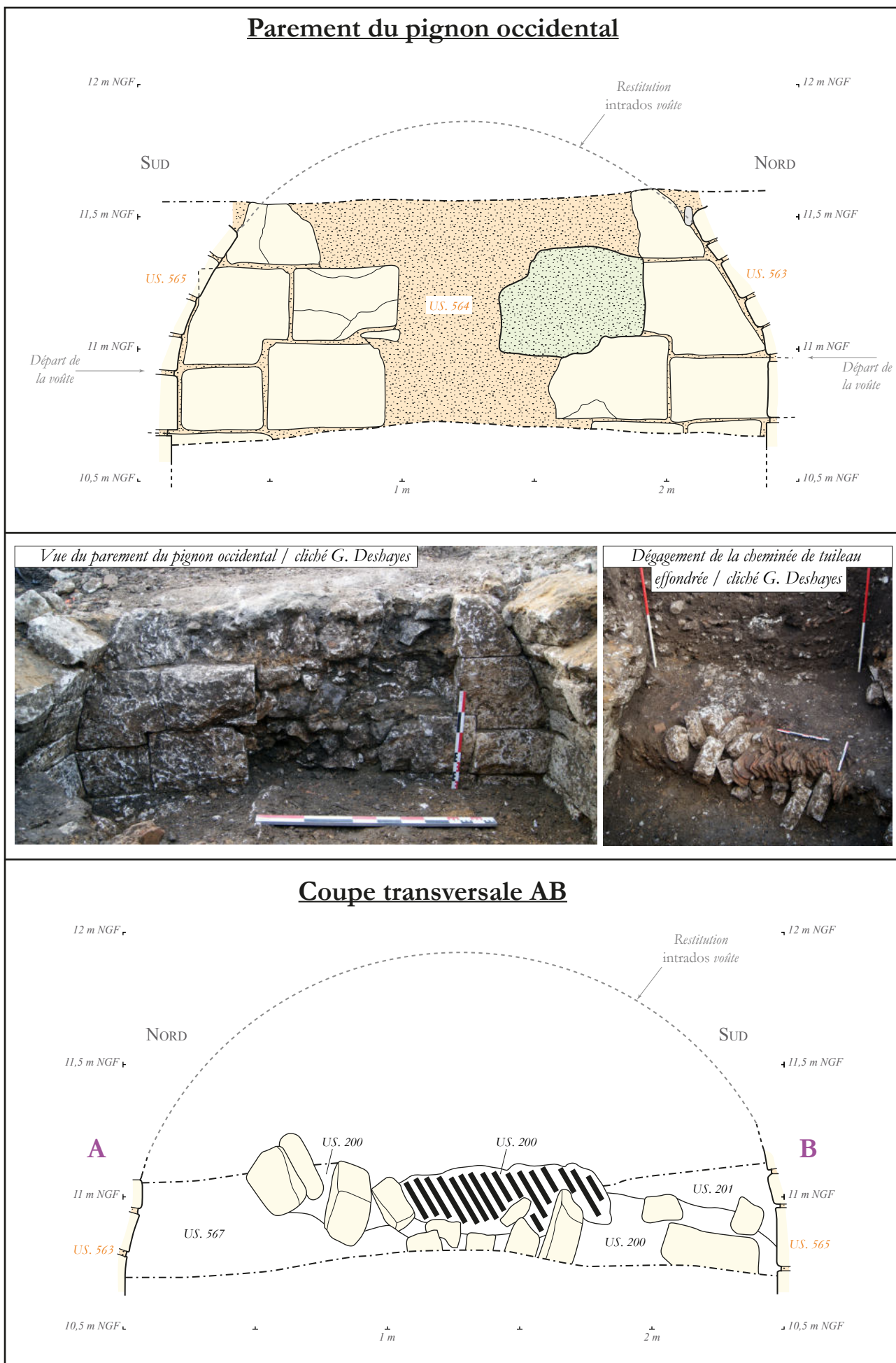


Figure 142 - La cave CA 42 : pignon occidental et coupe transversale AB

dernes situés sur cette parcelle ne faisaient l'objet d'aucune prescription particulière dans le cahier des charges scientifiques du SRA.

9.3.1. IMPLANTATION DE LA CAVE

La cave se situe à cheval sur la limite d'emprise de la zone décapée. Sa découverte et son identification ont engagé le responsable d'opération à reculer légèrement la coupe de la berme à cet emplacement pour mieux observer et comprendre cette structure maçonnée. Les vestiges médiévaux et modernes de la parcelle, rares et dispersés, se résument à quelques petites fosses localisées au sud-ouest et à deux larges fossés révélés à près de 20 m au nord de la cave (FO 33 et FO 120). Bien que la cave affiche une orientation comparable à celle des fossés, l'ensemble des cavités potentiellement contemporaines de la cave n'en éclairent pas efficacement l'environnement.

Les gouttereaux et le pignon occidental de la cave lui confèrent un plan rectangulaire si l'on suppose qu'un pignon oriental en complète harmonieusement les dispositions²²². Le pignon ouest ne présente aucun vestige de baie (ni trace de fenêtre ni trace de soupirail ou de jour-de-terre ; **fig. 142**). L'accès pouvait se situer dans le pignon oriental, dans l'un des gouttereaux ou par la voûte s'il s'agissait d'une cave d'aisance. La taille réduite de cette construction exclut toute restitution d'une descente d'escalier au travers d'une partie de la voûte. Aucun vestige d'escalier, de trappe ou de porte n'a été mis au jour.

La cave se situait sans doute sous l'emprise totale ou partielle du rez-de-chaussée d'un édifice dont aucun autre vestige n'est actuellement visible. La voûte de la cave était surmontée de la sole d'une cheminée réalisée en tuileau lié d'argile beige, plus ou moins brûlé voire calciné²²³. Cette cheminée autorise l'hypo-

222 Il paraît peu probable que cette petite cave soit l'une des cellules d'une cave à cellules (type de cave médiévale très répandu en Normandie orientale). D'aussi larges cellules sont rares, bien plus soigneusement appareillées et situées dans quelques abbayes (Jumièges et Le Bec-Hellouin).

223 Voir à ce sujet l'étude de Gilles Deshayes (volume 2, §. 8).

thèse d'une cuisine ou d'une salle au-dessus de la cave, laissant entendre que l'édifice disparu pouvait être un habitat, médiéval et/ou moderne, chauffé et potentiellement pourvu d'une cave à usage de cellier.

9.3.2. ARCHITECTURE DE LA CAVE

La fouille partielle du comblement de la cave a permis de mesurer une largeur de 2,23 m dans œuvre le long de son pignon occidental. Sa longueur n'a pu être dégagée que sur 2,10 m, le long d'un mur gouttereau. Si l'on admet que la cave était certainement plus longue que large, elle couvrait une surface minimale de 5 m².

La largeur de la cave peut lui valoir le qualificatif de « petite cave » ou de « caveau » (sans connotation funéraire) dont relativement peu d'exemples ont pu être recensés en Normandie orientale²²⁴ :

- une petite cave du centre du village de Guitry (Eure, Vexin), 2,10 x 5,10 m (accès par une porte pratiquée dans l'un des gouttereaux) ;
- une petite cave au 19 rue de l'Épée à Dieppe (Seine-Maritime), de 2,20 x 7 m²²⁵.

Dans ces deux cas très différents, la taille réduite de la cave peut tout autant s'expliquer par les dimensions limitées d'un édifice sus-jacent relativement modeste (milieu rural, cœur de village) que par l'exiguïté du parcellaire dans l'un des quartiers du centre d'un grand port médiéval de bord de mer.

La cave de Caudebec-lès-Elbeuf et celles de Guitry et Dieppe sont toutes trois couvertes d'un berceau segmentaire.

Les vestiges mis au jour – limités en plan comme en profondeur – ne révèlent la présence d'aucune trace d'aménagement intérieur.

224 Deshayes G. (2015) – *Le cellier médiéval en Normandie orientale. Contribution à l'étude des utilisations, implantations et architectures des caves et celliers dans la Normandie orientale du second Moyen Âge (principalement dans les établissements monastiques)*, thèse de doctorat d'histoire et d'archéologie médiévales, sous la direction d'A.-M. Flambard Héricher, Université de Rouen, 5 volumes, 2054 p.

225 Rougée C., 2011, *Les caves médiévales de Dieppe : analyse topographique et architecturale*, mémoire de Master 2 en Archéologie médiévale sous la dir. de P. Lardin, E. Lorans, D. Pitte, Année universitaire, 2 vol., 118+123 p.

9.3.3. MATÉRIAUX ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DE LA CAVE

La cave est construite en pierres de taille calcaire (craie), liées d'un mortier jaune-orange contenant une fine grave de silex. Les pierres conservent des traces de taille au marteau taillant brettelé, visible sur les faces conservées, ainsi que des traces d'un outil fin ou usé.

Les murs présentent un parement de pierres de taille de moyen et grand appareil (hauteur d'assises entre 22,5 et 36 cm). Les méthodes d'appareillage du pignon, des gouttereaux et de la voûte sont à l'origine d'un décalage entre les chaînes d'angle et des assises médianes du pignon²²⁶. Les chaînes d'angle du pignon et des deux gouttereaux qui l'encadrent sont montées en besace (fig. 143). Quelques ajustements d'assises ont été engagés comme le montre la présence d'un morceau de tuile plate inséré dans l'épaisseur d'un joint vertical de la voûte. Cette dernière présente un petit appareil de voussoirs (hauteur d'assises entre 8 et 17,5 cm).

9.3.4. ESSAI DE DATATION

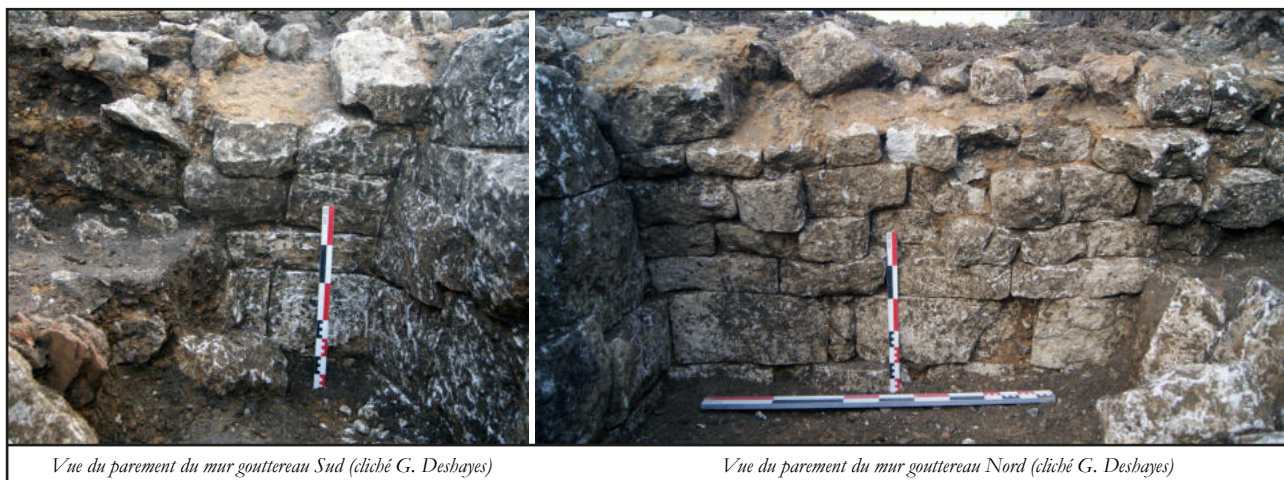
La datation de la cave de Caudebec-lès-Elbeuf ne peut être précisément établie. D'un point de vue architectural, si elle peut être comparée avec les caves de

Dieppe et Guitry (XIIIe-XIVe s. ?) sur les seuls critères de la largeur et du type de voûte, les particularités de l'appareillage de son pignon occidental tendraient à la rapprocher de caves modernes, comme celles de l'abbaye Saint-Wandrille-de-Fontenelle. La stratigraphie n'apporte guère plus d'information chronologique, les maçonneries de la cave ayant été réalisées à même les parois du creusement initial dans la grave (aucune tranchée de fondation débordante n'a en effet été repérée).

9.3.5. DESTRUCTION ET COMPLEMENT

La fouille partielle du comblement de la cave a permis de dégager plusieurs séquences distinctes (fig. 142 et 144). Les niveaux les plus profonds observés consistent en un ensemble de remblais de démolition extrêmement hétérogènes. La matrice est principalement constituée de limon argileux brun à brun-orangé, assez meuble, et renferme des quantités variables de matériaux de construction (nodules et blocs de calcaire, nodules de mortier, fragments de TCA et petits silex, ...) auxquels s'ajoutent de nombreux résidus charbonneux (US. 199, 302, 303 et 567). Le mobilier présent dans ces premiers remblais de démolition, outre des matériaux de construction, est peu abondant²²⁷ : quelques restes fauniques (bœuf et équidé) et un seul tesson de céramique glaçurée vert clair, dont la datation est peu précise et s'établit entre

264



Vue du parement du mur gouttereau Sud (cliché G. Deshayes)

Vue du parement du mur gouttereau Nord (cliché G. Deshayes)

Figure 143 - Les murs gouttereaux de la cave CA 42

226 Décalages observés dans d'autres caves dont celles – modernes – de l'hôtellerie de l'abbaye Saint-Wandrille-de-Fontenelle (Seine-Maritime).

227 La fouille de ces niveaux a cependant été très limitée tant en plan qu'en épaisseur.

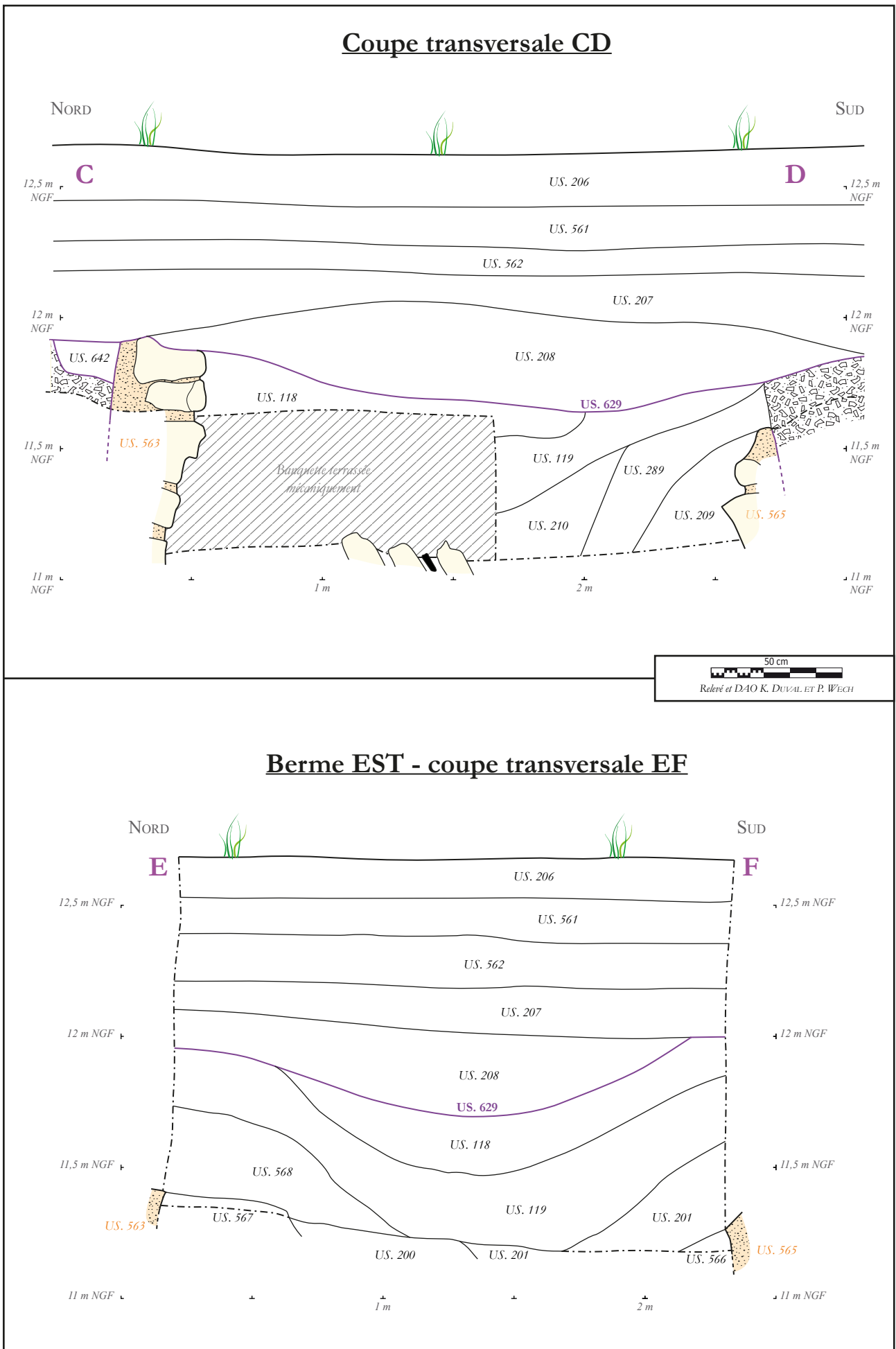


Figure 144 - La cave CA 42 : coupes transversales CD et EF

le XIII^e et le XVI^e siècles. L'origine de ces remblais de démolition doit probablement être recherchée dans le démantèlement de l'édifice qui devait initialement se trouver au-dessus de cette cave.

Ce premier ensemble de remblais est surmonté d'un élément remarquable, déjà évoqué précédemment, en la présence des vestiges effondrés d'une cheminée de tuileau. La fouille a en effet mis au jour les traces de la voûte de la cave, sous la forme d'un ensemble de gros blocs de calcaire, surmontées d'un ensemble de tuiles plates disposées sur la tranche et liées à l'argile beige (US. 200 ; **fig. 141**). Il ne s'agit sans doute là que d'un élément ponctuel, rejeté en position secondaire dans la cave en cours de comblement, et non d'un effondrement primaire. Nous n'avons en effet observé ni le reste de la voûte ni les niveaux de sols sus-jacents qui auraient logiquement dû accompagner les vestiges de cette cheminée dans son effondrement.

Le reste du comblement, recouvrant les éléments précédemment décrits, est constitué d'un ensemble hétérogène de remblais, mais paraissant constituer un ensemble synchrone. Ils résultent probablement d'un même apport très massif, dont le détail semble ici peu pertinent. Aucun pendage dominant n'a été identifié dans ces remblais, ce qui semble confirmer l'absence de structuration interne et la volonté de comblement rapide et massif. Le mobilier qui en est issu comporte toujours de grandes quantités de matériaux de construction : blocs divers avec ou sans trace de mortier²²⁸, nodules et blocs de mortier²²⁹ et près de 400 morceaux de terres cuites architecturales²³⁰. D'autres éléments ont été collectés, attestant le caractère détritique secondaire de ces remblais : quincaillerie en fer (clou, tiges et clous de charpente), rares restes fauniques (porc et capriné), récipient en calcaire dur et tessons de céramique. Ces derniers ne sont qu'une vingtaine et sont, pour une majorité d'entre eux, très largement résiduels (antiques et alto-médiévaux). Les éléments les plus récents permettent malgré tout d'éta-

blir un *terminus post quem* durant le second Moyen Age, voire la période moderne, puisqu'un coquemar à lèvre en poulie attribué au XVI^e siècle y a été mis au jour.

Il est clair, étant donné la nature du comblement que nous venons de décrire, qu'une grande part des matériaux présents provient de la démolition de la construction qui devait surmonter cette cave. Il ne s'agit pas pour autant du résultat d'un effondrement ou bien d'une démolition *in situ*, mais bel et bien de rejets secondaires sous la forme de remblais riches en matériaux de démolition. Il semble donc, puisque nous n'en avons trouvé aucune trace, que l'essentiel du produit de cette démolition ait été évacué vers un emplacement indéterminé²³¹.

Le comblement final de la cave s'est ainsi opéré peu après ou en même temps que la démolition du bâti sus-jacent, à une date qui reste difficile à déterminer avec précision et qui oscille entre la fin du Moyen Age et la période moderne, sans que l'on puisse objectivement trancher entre les deux. Ce comblement intervient en tout cas avant la troncature massive des terrains, pour laquelle elle fournit un excellent calage chronologique.

9.4. SYNTHÈSE SUR L'OCCUPATION DU SITE DURANT LE MOYEN AGE

Les éléments que nous venons de décrire semblent bien minces au regard de la longue période considérée et ne permettent guère de restituer la nature et l'étendue des occupations médiévales qui ont pu se succéder à cet emplacement. D'un point de vue chronologique, on remarque une dispersion des vestiges concernés : si la période mérovingienne est totalement absente, une fosse isolée se rapporte quant à elle à l'époque carolingienne. L'essentiel des éléments repérés relève toutefois du second Moyen Age. On pourrait s'étonner de l'absence d'occupation alto-médiévale, étant donnée notamment la proximité d'un cimetière mérovingien, sans doute utilisé ensuite durant

228 Il s'agit essentiellement de blocs de calcaire dur ou tendre (plus d'une cinquantaine), dont quelques moellons plus ou moins grossièrement équarris, et présentant parfois des traces de brettage. On notera la présence d'un bloc de calcaire à silex et d'un bloc en grès fin.

229 Notamment des éléments brun-beige et gris-beige, dont l'un porte les négatifs de plusieurs blocs (au moins deux assises superposées). Sans doute s'agit-il d'un fragment d'enduit.

230 Cf. l'étude de Gilles Deshayes (volume 2, §. 8).

231 Il faut également envisager la possibilité que les vestiges de cette démolition primaire se trouvent plus bas dans le comblement de la cave, sous la cote de fond de fouille, et n'ai donc pas pu être observés ici.

tout le Moyen Age (cf. *supra* §. 2.5 ; **fig. 15**). Il faut cependant garder en mémoire l'existence d'importantes troncatures modernes qui ont pu en faire disparaître l'essentiel.

En ce qui concerne le second Moyen Age, le fait le plus marquant consiste sans aucun doute en la construction d'un habitat maçonné édifié sur une cave voûtée à usage de cellier qui, seule, subsiste. Tous les éléments sus-jacents ont quant à eux été détruits lors des terrassements d'époque moderne. La nature de la cave et les éléments présents dans son comblement suggèrent malgré tout la restitution d'un habitat plutôt aisé, mais pour lequel nous ne disposons d'aucune autre information.

Il semble ainsi possible qu'il ait existé une ou plusieurs occupations médiévales à Caudebec-lès-Elbeuf, mais dont bien peu de choses subsistent. Rien ne permet, en tout état de cause, d'en restituer ni le plan, ni l'organisation, ni l'extension, ni la nature.

10. LES TERRASSEMENTS D'ÉPOQUE MODERNE

Il s'agit là d'un sujet que nous avons déjà longuement, et à plusieurs reprises, abordé dans les pages qui précèdent. La fouille a en effet mis en évidence l'existence d'importants travaux de terrassement sans doute destinés à niveler un terrain dominé par une « butte de grave » naturelle²³². L'aspect plan de la parcelle actuelle résulte très largement de ces travaux. L'une de leurs conséquences majeures réside dans la troncature complète de larges pans de l'occupation antique et surtout médiévale des lieux. En effet, seules deux zones, aux extrémités nord et sud de la fouille conservaient encore des portions plus ou moins conséquentes de stratigraphie en place, tandis qu'une large bande centrale en était totalement dépourvue.

En termes de chronologie, il n'est jamais facile de dater un creusement ou une action de terrassement. Dans le cas présent, le fait que ces travaux interviennent après la destruction du bâti médiéval surmontant la cave CA 42 nous fournit un indice précieux en nous permettant de fixer un *terminus post quem* au XVI^e siècle. Il s'agit donc assurément de travaux d'époque moderne, voire contemporaine. Il nous cependant souligner qu'aucun mobilier strictement contemporain n'a été mis au jour dans les niveaux qui succèdent à ces terrassements. L'hypothèse d'une datation moderne semble donc devoir être privilégiée.

L'examen des différentes bermes permet de restituer l'altitude du nivellement ainsi réalisé. Le terrain obtenu est relativement plat et son altitude comprise entre 12,3 m NGF au nord et 11,9 m NGF au sud, avec un point bas à mi-parcours atteignant l'altitude de 11,5 m NGF (fig. 136). Aucune rupture de pente notable n'a été identifiée.

232 Ces terrassements sont prudemment qualifiés, dans l'étude géoarchéologique, de « période d'érosion » perceptible au travers de la transition abrupte observée entre les niveaux stratifiés antiques et les ensembles de « terres noires » qui les recouvrent (cf. l'étude de Quentin Borderie, volume 2, §. 14).

11. LES OCCUPATIONS MODERNES ET CONTEMPORAINES

- Les « terres noires »

Les importants terrassements que nous venons de décrire sont suivis, sur toute la surface explorée, d'une superposition de « terres noires » venant masquer les vestiges précédemment mis à nu. Leur examen révèle qu'il ne s'agit pas d'un apport homogène et massif, mais plutôt de la résultante de différents processus d'accumulation et de structuration. Plusieurs apports peuvent ainsi être distingués, ponctuellement séparés par des cailloutis délimitant des interfaces. Celles-ci sont sans doute interprétables comme le résultat d'une volonté de stabilisation des surfaces par l'apport de matériaux grossiers en vue d'aménager des espaces de circulation.

Les différents dépôts présentent tous une composante alluviale assez marquée, sans doute due à l'origine des sédiments remobilisés ici. Ils sont également tous plus ou moins bioturbés ou tassés, selon qu'une pédogénèse a pu ou non se développer ou qu'un espace de circulation a été mis en place à leur surface²³³. Il est tentant de voir dans ces dépôts le résultat d'une volonté « d'assainissement » du secteur, préalable à une éventuelle remise en culture.

- Aménagements et constructions contemporains

Les parties hautes des stratigraphies, surmontant ces dépôts de « terres noires », se caractérisent par des aménagements modernes à contemporains, résultant d'une urbanisation progressive du secteur à compter du XVIII^e siècle, au moins. Les premiers documents cadastraux, établis à la fin du XVIII^e siècle donnent en effet à voir un bâti assez lâche allant en se densifiant jusqu'à nos jours. Une construction est d'ailleurs figurée à l'emplacement de la fouille sur un document daté de 1791, époque à laquelle Caudebec n'est encore qu'une petite bourgade (fig. 145).

Ces aménagements contemporains ne sont mentionnés dans le rapport de diagnostic que sous la forme de « remblais modernes ». Le cahier des charges scientifiques n'en faisait pas état et ne formulait aucune demande spécifique à leur sujet. C'est pourquoi nous les avons traités uniquement mécaniquement, sans effectuer de relevé spécifique²³⁴. Dans ces conditions, il ne nous est pas possible d'en proposer un plan, alors même que nous avons détecté d'importantes variations latérales et une structuration complexe avec, notamment, des espaces de cour au nord (sol de craie damée US. 559) et des éléments bâtis au centre.

Les aménagements les plus récents résultent de la construction puis de la démolition des structures d'un garage automobile qui occupait la parcelle

269



Figure 145 - Caudebec-les-Elbeuf en 1791 (Archives municipales d'Elbeuf 12 Fi 206)

233 Pour plus de détails sur ces « formations », voir les relevés des bermes présentés dans les planches hors texte, les inventaires idoines et l'étude de Quentin Borderie (volume 2, §. 14).

234 Aucun moyen n'était en effet prévu, dans le projet scientifique, pour traiter correctement ces vestiges « imprévus ». La décision a donc été prise de ne pas les documenter.

jusqu'en 2010-2011. Ces creusements sont à l'origine de la plupart des destructions contemporaines repérées lors de la fouille, d'une part à côté de la cave CA 42 et, d'autre part, dans les secteurs stratifiés méridionaux. Il ne semble toutefois pas utile d'en donner ici une description plus détaillée. Leur localisation figure de façon récurrente sur les plans présentés dans ce rapport.

12. BILAN ET CONCLUSION

L'opération de fouille archéologique menée en 2016 à Caudebec-lès-Elbeuf / 124 rue de la République a permis de mettre en évidence les vestiges de plusieurs occupations bien distinctes. En premier lieu sont apparues les traces d'un ensemble funéraire de l'âge du Bronze, daté entre l'extrême fin du Bronze moyen et le Bronze final II. Cet ensemble, sans doute implanté en position dominante sur une « butte de grave » naturelle, s'organise autour d'au moins deux enclos circulaires de petite taille (diamètres de 4,3 et 2,9 m), comportant chacun une crémation centrale. Entre ces enclos se sont agrégées une poignée de crémations « en pleine terre ». Cette nécropole tumulaire, en l'état actuel de la recherche, apparaît isolée dans la plaine alluviale.

Aucune trace d'occupation n'a ensuite pu être mise en évidence avant le début de notre ère et les premières installations liées à l'agglomération antique d'*Uggate*. Les vestiges des occupations antiques présentent des degrés de conservation variables : aux extrémités nord et sud de la parcelle, la fouille a révélé la présence de niveaux stratifiés conservés, tandis qu'une large bande centrale ne présentait plus que des structures fossoyées. Ces disparités s'expliquent par la réalisation d'importants travaux de nivellement à la période moderne, travaux ayant entraîné à certains emplacements la troncature complète des stratigraphies antérieures.

C'est sans doute durant la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. qu'est mise en place une rue est / ouest, repérée à l'extrémité nord de la fouille. Initialement large d'environ 7,5 m, elle est accostée d'un fossé bordier au sud. Deux fossés parcellaires et un second axe de circulation, peut-être interprétable comme une autre rue située à l'extrémité méridionale de la fouille, complètent ce schéma d'organisation spatiale. De nettes divergences d'orientation peuvent être relevées entre ces différents éléments, mais ne trouvent pas à l'heure actuelle d'explication pleinement satisfaisante.

Dans ce cadre, l'occupation antique se matérialise principalement par le creusement de multiples

structures fossoyées, dont la datation semble globalement établie dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Si la fonction première de ces creusements semble le plus souvent délicate à établir avec certitude, la présence de latrines, de puits ou puisards et de probables installations artisanales semble très probable. Après abandon de la fonction initiale de ces structures, leurs comblements, échelonnés de la seconde moitié du I^{er} siècle aux premières décennies du II^e siècle, révèlent un usage *a posteriori* en tant que dépotoir. La zone semble alors, dans son ensemble, utilisée comme une « décharge » à ciel ouvert. Les mobiliers présents dans ces comblements offrent de nombreuses informations quant à la nature des occupations et activités mitoyennes, parmi lesquelles des activités artisanales centrées sur le traitement des carcasses animales et des contextes plus spécifiquement domestiques. Nous sommes également renseignés sur les habitudes alimentaires des populations, ainsi que sur leur état sanitaire, manifestement peu reluisant.

Parallèlement à cela, la chaussée septentrionale connaît, jusque vers le milieu du II^e siècle, au moins trois réaménagements successifs, dont l'un voit la réduction de sa largeur et l'aménagement d'un nouveau fossé bordier. Dans le même temps, à l'extrémité méridionale de la fouille, l'occupation se structure et se densifie progressivement en bordure du second axe de circulation qui connaît lui aussi de nombreuses reprises. La fin du I^{er} siècle y voit l'aménagement d'un premier bâtiment sur solins, sans doute à usage d'étable. Détruit au début du II^e siècle, il est reconstruit peu après, au même emplacement, mais semble alors consacré à des fonctions plus domestiques, peut-être un habitat.

Les éléments les plus récents ne vont guère au-delà du milieu du II^e siècle, date à laquelle l'occupation antique semble péricliter. Seule une fosse livre des éléments plus tardifs, attribuables au courant du III^e siècle au plus tôt. Cela ne permet pas pour autant de restituer ici une réelle occupation tardive.

D'une façon générale, l'occupation antique mise au jour ici semble caractéristique d'une zone de marges urbaines, regroupant des activités diverses, de possibles habitats et de larges zones de rejets. La position de la parcelle par rapport aux éléments déjà connus du tissu urbain d'*Uggate* conforte largement

cette hypothèse.

En ce qui concerne le Moyen Age, aucun indice d'occupation mérovingienne n'a été mis en évidence lors de la fouille. Seule une fosse, apparemment isolé, se rattache à la période carolingienne et ne permet pas de restituer d'occupation particulière. Les structures les plus nombreuses relèvent du second Moyen Age avec, en premier lieu, l'identification d'un probable habitat maçonné édifié sur une cave voûtée. Quelques fosses éparses complètent ce dispositif, mais ne permettent de restituer ni la nature ni l'organisation de l'occupation.

En effet, les occupations médiévales comme les occupations antiques les plus récentes ont « fait les frais » d'importants travaux de terrassement réalisés à la période moderne (XVI^e – XVII^e siècle ?). Ceci était sans doute destiné à niveler le terrain, lequel présentait une anomalie topographique sous la forme d'une « butte de grave » naturelle. Ces terrassements ont entraîné la disparition d'une grande partie des occupations stratifiées qui devaient prendre place au centre de la parcelle, mais également de toute trace de l'habitat médiéval surmontant la cave à usage de cellier.

Ces travaux de nivellement sont suivis d'importants dépôts assimilables à des « terres noires », marqués par une forte activité de bioturbation et par l'aménagement régulier de surfaces de circulation. Il est tentant d'y reconnaître la volonté d'un « assainissement » du secteur en vue d'une possible remise en culture. Les aménagements contemporains qui surmontent en dernier lieu ces dépôts résultent d'une ré-urbanisation progressive du secteur à compter du XVIII^e siècle au moins.

En conclusion, la surface réduite abordée ici s'est révélée riche d'enseignements. En effet, malgré les nombreuses contraintes et les importantes destructions modernes et contemporaines ayant en outre impacté les vestiges, il a été possible d'y aborder des occupations et des périodes jusque-là peu documentées à Caudebec-les-Elbeuf. La découverte et l'étude de la nécropole tumulaire de l'âge du Bronze et de la cave voûtée médiévale constituent à ce titre des éléments significatifs.

Les vestiges antiques, bien que plus attendus, ne sont pas moins intéressants pour autant. Ils nous

offrent la possibilité de renseigner la nature des occupations et des activités présentes dans les marges d'une petite agglomération secondaire, tout en apportant des éléments de connaissance sur la structuration urbaine de la ville et les conditions de vie de ses habitants (état sanitaire et habitudes alimentaires notamment).

13. BIBLIOGRAPHIE

Adrian 2008

ADRIAN (Y.-M.).- *Arnières-sur-Iton. «Rue du Chantier des Flotteurs» (Eure – Haute-Normandie). A la périphérie de l'agglomération antique. Rapport final d'opération.* Rouen : INRAP, 2008

Adrian 2017

ADRIAN (Y.-M.).- *Caudebec-lès-Elbeuf (Normandie, Seine-Maritime 76). « Ilot Jules Ferry ». Rapport d'opération. Diagnostic archéologique.* Rouen : INRAP, 2017

Ancel 2010

ANCEL (M.-J.).- *La crémation en milieu rural en Gaule Belgique romaine. Les exemples de la Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais.* Thèse de doctorat en Langues, histoire et civilisations des mondes anciens, Université Lumière Lyon 2, 2010

Aubry 2005

AUBRY (B.).- *Caudebec-les-Elbeufs. « Rue Etienne Dolet » (Seine-Maritime - Haute-Normandie). Rapport de diagnostic.* Rouen : INRAP, 2005

Aubry 2015

AUBRY (B.).- *Haute-Normandie, Seine-Maritime (76), Cléon. «Zone d'activités économiques du moulin IV».* Rapport d'opération de diagnostic archéologique. Rouen : INRAP, 2015

Baratault, Bolo 2000

BARATAULT (A.-C.) et BOLO (N.).- *Carte archéologique. Caudebec-lès-Elbeuf.* Rouen : SRA Hte-Normandie, 2000

Bayon 1981

BAYON (R.).- *Rapport à Monsieur le Directeur de la Circonscription des Antiquités Préhistoriques de Haute Normandie, concernant le gisement fluvial de la Tranquée, commune de Saint Pierre les Elbeuf, Seine Maritime.* Document dactylographié, 1981

Bayon et al s.d.

BAYON (R.), BOSSELIN (B.), LECHEVALLIER (C.).- *Le site préhistorique de la Mare d'Aulne à Thuit-Anger (département de l'Eure).* Document dactylographié et non daté, conservé au Service régional archéologique de Normandie

Bel 1996

BEL (V.).- « Etude spatiale de sept incinérations primaires gallo-romaines de la région lyonnaise » dans *Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris*, Tome 8, 3-4, 1996, p. 207-222. Paris : Société d'anthropologie de Paris, 1996

Berranger 2010

BERRANGER (M.).- *Ferrières-Haut-Clocher, Rue Sainte Catherine - Rue des Moutiers «Le Gériot» (Eure, Haute-Normandie). Rapport final d'opération de fouille archéologique.* Evreux : Mission archéologique départementale de l'Eure, 2010

Berthon 2013

BERTHON (A.-A.).- *Aspects de la culture matérielle médiévale et moderne. La Rochelle, XIIIe-XIXe siècles : les objets archéologiques dans leur contexte.* Limoges, Editions Eveha, 2013

Bignon 2016

BIGNON (A.).- « Le mobilier métallique du site du Moulin à Vent de Bardouville » dans DARTOIS (V.).- *Bardouville – Le Moulin à Vent. Rapport final d'opération de fouille archéologique.* Evreux, Conseil départemental de l'Eure, 2016, volume 2, p. 127-150

Blaizot 2005

BLAIZOT (F.).- « Contribution à la connaissance des modes de dislocation et de destruction du squelette pendant la crémation : l'apport d'un bûcher funéraire en fosse du Néolithique final à Reichstett Mundolsheim (Bas-Rhin) » dans *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Tome 17, n° 1-2, 2005, p. 13-35. Paris : Société d'anthropologie de Paris, 2005

Blaizot, Boës 2003

BLAIZOT (F.), BOËS (X.).- « Une crémation primaire multiple en fosse au Néolithique final : la tombe-bu-

cher de Reichstett-Mundolsheim- Souffelweyersheim (Bas-Rhin) » dans DERWICH (E.) (éd.), *Préhistoire des pratiques mortuaires, Paléolithique, Mésolithique, Néolithique, Actes du Symposium International, Leuven, 12-16 septembre 1999*, ERAUL 102, 2003, p. 49-60. Liège : Université de Liège, 2003

Bonucci, Graziani 1975

BONUCCI (E.), GRAZIANI (G.)– « Comparative Thermogravimetric, X-ray and Electron Microscope Investigations of Burnt Bone from Recent, Ancient and Prehistoric Age » dans *Atti e Memorie della Accademia Nazionale dei Lincei. Classe di Scienze Fisiche, Matematiche e Naturali*, série 8, vol. 59, n° 5, 1975, p. 517- 534. Rome : Accademia Nazionale dei Lincei, 1975

Bouet 2009

BOUET (A.)– *Les latrines dans les provinces gauloises, germaniques et alpines. 59^e supplément à Gallia*. Paris : CNRS Editions, 2009

Breton 2015

BRETON (D.)– *Caudebec lès Elbeuf (76). Angle rues de la Vilette, Porte Verte et Jaroslav Hasek. Rapport final d'opération. Diagnostic archéologique*. Rouen : INRAP, 2015

Brisson 1980

BRISSEON (C.)– *Elbeuf, histoire de ses rues, de ses édifices, de ses institutions et des Elbeuviens depuis 1000 ans*. Rouen : Ed. du Petit Normand, 1980

Bruzek 2002

BRUZEK (J.)– « A method for visual determination of sex, using the human hip bone » dans *American journal of physical anthropology*, 117, 2002, p. 157-168. Hoboken : Wiley, 2002

Bruzek et al. 2005

BRUZEK (J.), SCHMITT (A.), MURAIL (P.)– « Identification biologique individuelle en paléanthropologie détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette » dans *Objets et méthodes en paléanthropologie, Comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 217-246. Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005

Buikstra, Swegle 1989

BUIKSTRA (J.E.), SWEGLE (M.)– « Bone Modification Due to Burning : Experimental Evidence » dans BONNICHSEN (R.), SORG (M.H.) (dir.), *Bone Modification*, 1989, p. 247-258. Orono : Institute for Quaternary Studies University of Maine, 1989

Caldéroni 2012

CALDERONI (P.)– *Elbeuf. « 57 rue Guynemer ». Rapport final d'opération. Diagnostic archéologique*. Rouen : INRAP, 2012

Caldéroni 2013

CALDERONI (P.)– *Elbeuf, Seine-Maritime. 19-21 rue Hoche. Rapport de diagnostic*. Rouen : INRAP, 2013

Cleuvenot, Houët 1993

CLEUVENOT (E.), HOUËT (F.)– « Proposition de nouvelles équations d'estimation de la stature applicables pour un sexe indéterminé et basées sur les échantillons de Trotter et Gleser » dans *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, N°s. 5, 1993, p. 245-255. Paris : Société d'anthropologie de Paris, 1993

Cliquet 1993

CLIQUET (D., dir.)– *Carte archéologique de la Gaule. L'Eure (27)*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1993

Cliquet 2006a

CLIQUET (D.)– *Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Rue du Mont-Enot (Seine-Maritime). Rapport de fouille. Campagne 2005*. Rouen : SRA Haute-Normandie, 2006

Cliquet 2006b

CLIQUET (D.)– « L'occupation acheuléenne de Saint-Pierre-lès-Elbeuf : une implantation à la confluence de la Seine et de l'Oison, il y a environ 350 000 ans » dans *Haute-Normandie archéologique*, bulletin n° 11, f. 2, 2006, p. 49-57. Rouen : Centre de Recherches Archéologiques de Haute-Normandie, 2006

Cochet 1868

COCHET (J.-B.-D.)– « Caudebec-lès-Elbeuf. Découvertes » dans *Bulletin de la Commission des Antiquités de la*

Seine-Inférieure, 1868, t. 1, p. 255-259. Rouen : Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, 1868

Crubézy 1990

CRUBEZY (E.).– « Tumulus I des Combes les Bondons (Lozère). Approche anthropologique » dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, Tome 87, n° 4, 1990, p. 127-128. Paris : Société préhistorique française, 1990

Dartois 2016

DARTOIS (V.).– *Bardouville (76), Le moulin à vent ‘ Sous le moulin à vent (Seine-Maritime, Haute-Normandie). Rapport final d’opération de fouille archéologique*. Evreux : Mission archéologique départementale de l’Eure, 2016, 3 vol., 118, 190 et 135 p.

Demarest, Léon 2018

DEMAREST (M.) et LEON (G.).– *Les supports de vase gallo-romains de Normandie occidentale. Eléments vernaculaires de la culture matérielle régionale*. Poster inédit présenté dans le cadre du colloque *Far West. La Normandie antique et les marges nord-ouest de l’Empire romain (I^{er} siècle avant J.-C. / VI^e siècle après J.-C.)*.

Depierre 2010

DEPIERRE (G.).– *Des incinérations du passé aux crémations en milieu à haute technologie. Apports méthodologiques et réalités archéologiques*. Thèse de Doctorat, Université de Dijon, 2010, 734 p.

Doucet, Fajon 1993

DOUCET (F.) et FAJON (P.).– *Caudebec-lès-Elbeuf. « Rue Lamartine »*. Rouen : SRA Hte-Normandie, 1993

Duday et al. 2000

DUDAY (H.), DEPIERRE (G.), JANIN (T.).– « Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l’étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L’exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France » dans DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) (dir.), *Archéologie de la Mort, Archéologie de la Tombe au Premier Âge du Fer. Actes du XXI^e Colloque International de l’Association française pour l’Etude de l’Age du Fer, Conques-Montrozier 8-11 mai 1997*.

Monographies d’Archéologie Méditerranéenne, 5, 2000, p. 7-29. Lattes : Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, 2000

Dufour 2015

DUFOUR (B.).– *Synthèse de données et nouvelle contribution à l’étude des parasites de l’époque romaine, et apports méthodologiques de l’extraction des marqueurs au traitement des résultats*. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne Franche-Comté, Besançon, 2015

Dumondelle, Leborgne 1993

DUMONDELLE (G.), LEBORGNE (J.-N.), LEBORGNE (V.).– *Archéologie aérienne. Département de l’Eure. Rapport 2013 – Volume unique*. Bernay : Association Archéo27, 2013

Fajon 1993

FAJON (P.).– *Caudebec-lès-Elbeuf. « Rue Sadi Carnot – Rue Gosselin »*. Parcelle AI 65 – Secteur sud. Opération de diagnostic archéologique. Rouen : SRA Hte-Normandie, 2000

Fajon 1997

FAJON (P.).– *Caudebec-lès-Elbeuf. « Le Clos des Serres – Lot n° 4 »*. Rapport de sondage et de surveillance de terrassements. Rouen : SRA Hte-Normandie, 1997

Fajon 2000a

FAJON (P.).– *Caudebec-lès-Elbeuf. « Rue Félix Faure » - Parcelle AD 69. Compte-rendu de sondages archéologiques*. Rouen : SRA Hte-Normandie, 1993

Fajon 2000b

FAJON (P.).– *Caudebec-lès-Elbeuf. « Serres Chevrier » – Opération de diagnostic archéologique*. Rouen : SRA Hte-Normandie, 2000

Ferembach et al. 1979

FEREMBACH (D.), SCHWIDETZKY (I.), STOUKAL (M.).– « Recommandations pour déterminer l’âge et le sexe sur le squelette » dans *Bulletins et Mémoires de la Société d’Anthropologie de Paris*, XIII^e série, 6, 1979, p. 7-45. Paris : Société d’anthropologie de Paris, 1979

Forest 2008

FOREST (V.) – « Une fabrication de colle d'os dans le quartier de la Grande Boissière à Jublains (Mayenne) ? » dans Bertrand (I.), dir. – *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ? Actes de la Table ronde Instrumentum (8 et 9 décembre 2006, Chauvigny)*, p. 85-100. Montagnac : Mergoïl, 2008

Fortia d'Urban 1845

FORTIA D'URBAN (A.).- *Recueil des itinéraires anciens comprenant l'Itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger et un choix de périple grecs*. Paris : Imprimerie royale, 1845

Gatto 2003

GATTO (E.).- *La place de la crémation dans le traitement des défunts à la fin du Néolithique en France, Outils méthodologiques et études de sites*, Thèse de Doctorat en Anthropologie biologique (mention Paléanthropologie), Université Bordeaux 1, 2 vol., 2003, 329 p.

Georges, Hamon 2005

GEORGES (P.) et HAMON (T.).- « La nécropole de l'âge du Bronze des Pâtures à Saumeray (Eure-et-Loir) : mise en évidence de gestes funéraires originaux » dans *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 43, 2004, p. 5-20. Vichy : RACF, 2005

Giazzon, Ghesquière, Marcigny 2006

GIAZZON (D.), GHESQUIÈRE (E.) et MARCIGNY (C., dir.).- *Guichainville et le Vieil-Evreux (27). « Le Long Buisson ». Section 2 ' Volume 3. Les premières communautés agricoles : du Néolithique (VI^e millénaire) à La Tène ancienne (V^e siècle avant JC). Rapport final d'opération*. Cesson-Sévigné : Inrap, 2006

Grévin 2002

GREVIN (G.).- « Les crémations en Inde et au Népal » dans BOUILLIER (V.), TARABOUT (G.) (dir.), *Images du corps dans le monde Hindou*, 2002, p. 499-506. Paris : CNRS, 2002

Grévin 2008

GREVIN (G.).- « Crémation et combustion du corps humain : Apport ethnoarchéologique » dans *Cahier des thèmes transversaux ArScAn*, vol. IX, 2007-2008, p. 147-149. Nanterre : Université Paris-X, 2008

Guilmeth 1842

GUILMETH (A.-A.).- *Histoire de la ville et des environs d'Elbeuf, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Rouen : Berdalle, 1842

Hernot 2011

HERNOT (J.).- *La sépulture collective de l'hypogée de Roaix (Néolithique final) : contribution à l'étude des ossements humains brûlés de la «couche 2»*, Mémoire de Master 2 Anthropologie Biologique, Université de Médecine de Marseille, 2011, 91 p.

Honoré 2002

HONORE (D.).- *Rapport de diagnostic. Caudebec-les-Elbeuf (76). « Hameau du Griolet »*. Rouen : INRAP, 2002

Hummel et al. 1988

HUMMEL (S.), SCHUTKOWSKI (H.), HERRMANN (B.).- « Advances in Cremation Research » dans BUCHET (L.) (dir.), *Anthropologie et Histoire ou Anthropologie Historique ? Actes des III^{ème} Journées Anthropologiques de Valbonne, 28-30 mai 1986*, p. 177-194. Paris : CNRS, 1988

Jego 2009

MARET (C.).- *Caudebec-lès-Elbeuf. 112, rue de la République. (Seine-Maritime – Haute-Normandie). Rapport de diagnostic*. Rouen : INRAP, 2009

Jego 2010

JEGO (L.).- *Caudebec-lès-Elbeuf, Seine-Maritime, 71, rue de la République. Un fossé et sa cruche du Haut-Empire ... Rapport final d'opération. Diagnostic*. Rouen : INRAP, 2010

Jego 2012

JEGO (L.).- *Caudebec-lès-Elbeuf (Haute-Normandie, Seine-Maritime 76). « 1181, rue Félix Faure »*. Rapport d'opération. Diagnostic archéologique. Rouen : INRAP, 2012

Jego 2013a

JEGO (L.).- « Installation d'un artisan-boucher à Uggade au I^{er} siècle après J.-C. » dans *Journées archéologiques de Haute-Normandie (Rouen, 11-13 mai 2012)*, p. 83-92. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013

Jégo 2013b

JÉGO (L.).- « Caudebec-lès-Elbeuf. 112 rue de la République » dans *Direction Régionale des Affaires Culturelles. Haute-Normandie. Service régional de l'archéologie. Bilan scientifique 2010*, p. 74-75. Rouen : DRAC, 2013

Kliesch 2009

KLIESCH (F.).- *Acquigny «Les diguets». Vol. 2. Une nécropole de l'âge du Bronze final. Rapport final d'opération de fouille archéologique*. Rouen : INRAP Grand-Ouest, 2009

Kliesch 2010a

KLIESCH (F.).- *Caudebec-lès-Elbeuf (76), rue E. Dolet, rue de la République, les « Serres Chevrier ». L'antique nécropole d'Uggade. Rapport de diagnostic archéologique*. Rouen : INRAP, 2010

Kliesch 2010b

KLIESCH (F.).- *Caudebec-lès-Elbeuf, rue de la Commune 1871. Un désert anthropique et 10 centimes. Rapport de diagnostic archéologique*. Rouen : INRAP, 2010

Kliesch 2012

KLIESCH (F.).- *Nonancourt (27), Un groupe d'enclos circulaires funéraires de l'âge du Bronze. Rapport final d'opération de fouille archéologique*. Rouen : INRAP Grand-Ouest, 2012

Kliesch, Lépinay 2012

KLIESCH (F.), LEPINAY (D.).- « L'antique Uggade (Caudebec-lès-Elbeuf, Seine-Maritime) et sa périphérie. L'apport des recherches anciennes et contemporaines à travers la cartographie » dans *Journées archéologiques de Haute-Normandie (Evreux, 6-8 mai 2011)*, p. 83-90. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2012

Krogman 1978

KROGMAN (W.-N.).- *The human skeleton in forensic medicine* (3^e édition). Springfield (Illinois) : Charles C. Thomas éd., 1978

Langlois 1995

LANGLOIS (J.-Y.).- *Elbeuf (Seine-Maritime, Haute-Normandie). Quai de la Seine, rue Bourdon – Rapport de sondages*

archéologiques. Rouen : AFAN, 1995

Largesse 2007

LARGESSE (P.).- *Atlas Historique de l'Agglomération d'Elbeuf. Bulletin de la Société de l'Histoire d'Elbeuf*, n° 48, novembre 2007. Elbeuf : Société de l'Histoire d'Elbeuf, 2007

Lawrence, Latimer 1957

LOWRANCE (E.W.), LATIMER (H.B.).- « Weight and linear measurements of 105 human skeletons from Asia » dans *American journal of anatomy*, 101, 1957, p. 445-459. Baltimore : s.n., 1957

Lechevalier 1988

LECHEVALIER (C.).- *Sondage archéologique. Caudebec-lès-Elbeuf. Impasse Leroy*. Document dactylographié conservé au SRA Normandie, 1988

Le Goff 1998

LE GOFF (I.).- *De l'os incinéré aux gestes funéraires. Essai de paléontologie à partir des vestiges de la crémation*, Thèse de Doctorat, Université Paris I, 2 vol., 1998, 507 p.

277

Leguilloux 1997

LEGUILLOUX (M.).- « A propos de la charcuterie en Gaule romaine, un exemple à Aix-en-Provence (ZAC Sextius-Mirebeau) » dans *Gallia*, n° 54, 1997, p.239-260. Paris : CNRS Editions, 1997

Lenorzer 2006

LENORZER (S.).- *Pratiques funéraires du bronze final IIIb au premier âge du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées : approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération*, Thèse de Doctorat, Université Bordeaux I, 2006, 945 p.

Le Puil-TeXier 2013

LE PUIL-TEXIER (M.).- « Caudebec-lès-Elbeuf. Les Serres Chevrier – Rue de la République – Rue Etienne Dolet » dans *Direction Régionale des Affaires Culturelles. Haute-Normandie. Service régional de l'archéologie. Bilan scientifique 2011*, p. 70-71. Rouen : DRAC, 2013

Leterreux 2014a

LETERREUX (M.-F.).- *Caudebec-lès-Elbeuf (Haute-Nor-*

mandie, Seine-Maritime 76). « 124, rue de la République ». Rapport d'opération. Diagnostic archéologique. Rouen : INRAP, 2014

Leterreux 2014b

LETERRÉUX (M.-F.).- *Caudebec-lès-Elbeuf (Haute-Normandie, Seine-Maritime 76). « 77 à 83, rue Jules Ferry ». Rapport d'opération. Diagnostic archéologique. Rouen : INRAP, 2014*

Lignereux, Peters 1996

LIGNEREUX (Y.), PETERS (J.) – « Techniques de boucherie et rejets osseux en Gaule romaine » dans *Anthropozoologica*, n° 24, 1996, p.45-98. Paris : L'Homme et l'animal, 1996

Lourdeau 2015

LOURDEAU (C.).- *Caudebec-lès-Elbeuf (Haute-Normandie, Seine-Maritime 76). 204, rue Etienne Dolet. Rapport d'opération. Diagnostic archéologique. Rouen : INRAP, 2015*

Mahieu 1988

MAHIEU (E.).- « Le dolmen II de San-Sébastien, Communes de Plan-de-la-Tour et Sainte-Maxime (Var). Réflexion sur les pratiques de l'inhumation dans les sépultures collectives provençales. II-Etude des restes humains » dans *Gallia Préhistoire*, Tome 30, 1988, p. 144-148. Paris : CNRS, 1988

Mare 2010

MARE (E.).- *Le village de l'âge du Bronze final du Buisson-du-Roui à Malleville-sur-le-Bec. Rapport final d'opération. Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2010*

Maret 2003

MARET (C.).- *Caudebec-lès-Elbeuf (76). Rue du Bec. Document final de synthèse. Rouen : INRAP, 2003*

Maret 2004

MARET (C.).- *Saint-Pierre-lès-Elbeuf (76). La Grosse Borne. Rapport de diagnostic archéologique. Rouen : INRAP, 2004*

Maret 2005

MARET (C.).- *Caudebec-lès-Elbeuf. « Rue de l'Argillère ». (Seine-Maritime – Haute-Normandie). Rapport de diagnostic.*

Rouen : INRAP, 2005

Maret, Chantreuil 2006

MARET (C.) et CHANTREUIL (L.).- *Caudebec-lès-Elbeuf. « Rue de la Vilette ». (Seine-Maritime – Haute-Normandie). Rapport de diagnostic. Rouen : INRAP, 2006*

Mauraiige 2012

MAURAIIGE (G. de).- *Caudebec-lès-Elbeuf, La ZAC des Cavées Est (Seine-Maritime, Haute-Normandie). La villa / mansio de la Mare aux Bœufs. Rapport de diagnostic. Rouen : INRAP, 2012*

McKinley 1993

MCKINLEY (J.).- « Bone fragment size and weights of bone from modern british cremations and the implications for the interpretation of archaeological cremations » dans *International journal of Osteoarchaeology*, vol. 3, 1993, p. 283-287. New-York : John Wiley & Sons, 1993

McKinley 2000

MCKINLEY (J.).- « The Analysis of Cremated Bone » dans COX (M.), MAYS (S.) (éd.), *Human osteology in archaeology and forensic science*, 2000, p. 403-421. Londres : Greenwich Medical Media, 2000

Mc Kern, Stewart 1957

MC KERN (T.), STEWART (T.).- *Skeletal Age Changes in Young American Males, Analysed from the Standpoint of Age Identification. Natick : Headquarters, Quartermaster Research and Development Command, Tech Rep EP-45, 1957*

Murail et al. 2005

MURAIL (P.), BRUZÉK (B.), HOUËT (F.), CUNHA (E.).- « DSP : A tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements » dans *Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris*, Tome 17, 3-4, 2005, p. 167-176. Paris : Société d'anthropologie de Paris, 2005

Mutarelli, Calderoni 2002

MUTARELLI (E.) et CALDERONI (P.).- *Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime 76). « Résidence du Grand Clos ». Opération de diagnostic archéologique. Rouen : INRAP, 2002*

Pelissier 2008

PELISSIER (A.).– *L'ensemble funéraire du Pâtural : pratiques funéraires du Haut Empire en Limagne clermontoise (Puy de Dôme, Auvergne)*, Mémoire de Master 2 Sciences et Technologie, spécialité Anthropologie Biologique, Université de Bordeaux, 2 vol., 2008, 190 p.

Pitte 1982a

PITTE (D.).– *Caudebec lès Elbeuf. Mare aux bœufs 1982*. Document dactylographié conservé au SRA Normandie, 1982

Pitte 1982b

PITTE (D.).– *Caudebec lès Elbeuf / Mare aux Bœufs. Fouille de sauvetage programmée. 16 août 1982 / 12 novembre 1982. Rapport préliminaire*. Document dactylographié conservé au SRA Normandie, 1982

Pitte 1983

PITTE (D.).– *Rapport sur la fouille de sauvetage programmée effectuée sur le site de la Mare aux Bœufs à Caudebec lès Elbeuf. 1982 / 1983*. Document dactylographié conservé au SRA Normandie, 1983

Riche 2003

RICHE (C.).– *La Sausseye (27) – « Le Clos Tiercin, La Fosse aux renards »*. Opération de diagnostic archéologique. Rouen : INRAP, 2003

Rogeret 1997

ROGERET (I., dir.).– *Carte archéologique de la Gaule. La Seine-Maritime (76)*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997

Roudié 2017

ROUDIE (N.).– *Caudebec-lès-Elbeuf (Normandie, Seine-Maritime 76). Rue aux Saulniers / Rue Lamartine. Occupations diachroniques (Age du Fer, Antiquité, haut Moyen Age) en périphérie d'Uggade. Rapport d'opération. Diagnostic archéologique*. Rouen : INRAP, 2017

Saint-Denis 1887

SAINT-DENIS (H.).– *Notices historiques et statistiques sur les communes des environs d'Elbeuf. VI – Caudebec-lès-Elbeuf*. Elbeuf : Imprimerie Saint-Denis et Duruflé, 1887 (réédition 1999 aux éditions Page de Garde sous le

titre *Notice historique sur Caudebec-lès-Elbeuf*)

Scheuer, Black 2000

SCHEUER (L.), BLACK (S.).– *Developmental Juvenile osteology*. Londres : Academic Press, 2000

Schmitt 2005

SCHMITT (A.).– « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne illiaque » dans *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Tome 17, 1-2, 2005, p 1-13. Paris : Société d'anthropologie de Paris, 2005

Schneider 1966

SCHNEIDER (C.).– *Nécropole gallo-romaine de Caudebec-lès-Elbeuf. Rapport de fouille n° 1. Année 1966*. Document dactylographié conservé au SRA Normandie, 1966

Schneider 1967

SCHNEIDER (C.).– *Nécropole gallo-romaine de Caudebec-lès-Elbeuf. Rapport de fouille n° 2. Année 1967*. Document dactylographié conservé au SRA Normandie, 1967

Schneider 1968

SCHNEIDER (C.).– « Les rites funéraires de l'antique Uggade (Caudebec-lès-Elbeuf) » dans *Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques*, t. XXXIX, f. 2, 1968, p. 91-108. Caen : Société Normande d'Etudes Préhistoriques, 1968

Schütz 2016

SCHUTZ (G.).– *Vieux (14). Rapport de fouille préventive, 12bis Chemin Hausé (parcelle AH 119)*. Caen : Service archéologie, Département du Calvados, 2016

Shipman et al. 1984

SHIPMAN (P.), FOSTER (G.), SCHOENINGER (M.).– « Burnt Bones and Teeth : an Experimental Study of Color, Morphology, Crystal Structure and Shrinkage » dans *Journal of Archaeological Science*, vol. 11, 1984, p. 307-325. Londres : Academic Press, 1984

Susini et al. 1988

SUSINI (A.), BAUD (C.-A.), TOCHON-DANGUY (H.-J.).– « Identification d'un traitement thermique des

TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Localisation de la commune de Caudebec-lès-Elbeuf en Normandie	14
Figure 2 - Localisation de la commune de Caudebec-lès-Elbeuf sur fond de carte IGN au 1 / 250 000e.....	14
Figure 3 - Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1 / 25 000e.....	15
Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral actuel	15
Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention	16
Figure 6 - La commune de Caudebec-lès-Elbeuf dans son contexte topographique.....	36
Figure 7 - Localisation (en rouge) de l'opération sur fond de carte géologique.....	37
Figure 8 - Carte de répartition des opérations archéologiques réalisées sur les communes d'Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf et Saint-Pierre-lès-Elbeuf (cf. tableau 1)	40
Figure 9 - Evolution de l'activité archéologique sur les communes d'Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf et Saint-Pierre-lès-Elbeuf depuis les années 1960 jusqu'à nos jours	42
Figure 10 - Répartition des types d'opération archéologique par commune.....	42
Figure 11 - Carte de répartition des découvertes paléolithiques effectuées dans les environs de la fouille.....	43
Figure 12 - Carte de répartition des découvertes néolithiques effectuées dans les environs de la fouille	45
Figure 13 - Carte de répartition des découvertes protohistoriques effectuées dans les environs de la fouille	47
Figure 14 - Carte de répartition des découvertes antiques effectuées dans les environs de la fouille.....	49
Figure 15 - Carte de répartition des découvertes médiévales et modernes effectuées dans les environs de la fouille	54
Figure 16 - Plan du diagnostic (d'après Leterreux 2014a, p. 41).....	59
Figure 17 - Plan du projet d'aménagement (fourni par la Ville de Caudebec-lès-Elbeuf)	60
Figure 18 - Etat du terrain avant intervention	61
Figure 19 - Localisation de l'emprise fouillée et des contraintes techniques ayant pesé sur les terrassements.....	62
Figure 20 - Localisation et extension de la troncature moderne.....	73
Figure 21 - Plan d'ensemble des structures relevant de la nécropole protohistorique.....	76
Figure 22 - Plan détaillé des structures de la nécropole protohistorique.....	77
Figure 23 - L'enclos funéraire FO 29	78
Figure 24 - Vue d'ensemble, en plan, de l'enclos FO. 99	79
Figure 25 - Vue en coupe du fossé d'enclos FO 99.....	79
Figure 26 - La structure 26 - Clichés et relevés.....	83
Figure 27 - La structure 30 - Clichés et relevés.....	87
Figure 28 - Masse (en g) des fragments d'os brûlés issus de la structure 30 selon les grandes régions anatomiques	89
Figure 29 - Quantification pondérale de la part que présente chacune des grandes régions anatomiques sur l'ensemble des os brûlés de la structure 30 comparée aux valeurs théoriques attendues.....	89
Figure 30 - Quantification pondérale (en g) des grandes régions anatomiques dans chacun des relevés de démontage pour la structure 30	90
Figure 31 - Taux de représentation pondérale des grandes régions anatomiques dans chacun des relevés de démontage pour la structure 30.....	91

Figure 32 - La structure 36 - Clichés et relevés.....	92
Figure 33 - Masse (en g) des fragments d'os brûlés issus de la structure 36 selon les grandes régions anatomiques	93
Figure 34 - La structure 107 - Clichés et relevés.....	93
Figure 35 - Masse (en g) des fragments d'os brûlés issus de la structure 107 selon les grandes régions anatomiques.....	94
Figure 36 - Masse (en g) des fragments d'os brûlés issus de la structure 26 selon les grandes régions anatomiques	96
Figure 37 - Quantification pondérale de la part que présente chacune des grandes régions anatomiques sur l'ensemble des os brûlés de la structure 26 comparée aux valeurs théoriques attendues.....	96
Figure 38 - La structure 32 - Clichés et relevés.....	99
Figure 39 - La structure 40 - Clichés et relevés.....	100
Figure 40 - La structure 41 - Clichés et relevés.....	100
Figure 41 - La structure 45 - Clichés et relevés.....	101
Figure 42 - La structure 100 en cours de fouille (cliché P. Wech).....	101
Figure 43 - La structure 101 en cours de fouille (cliché P. Wech).....	102
Figure 44 - La structure 108 - Clichés et relevés.....	103
Figure 45 - La structure 104 - Clichés et relevés.....	103
Figure 46 - La nécropole de l'âge du Bronze dans son contexte archéologique	106
Figure 47 - Plan de localisation des éléments de voirie observés à l'extrémité nord de la fouille.....	110
Figure 48 - Localisation des sondages effectués dans les niveaux de voirie	111
Figure 49 - Stratigraphie et sondages dans les niveaux de voirie nord	113
Figure 50 - Vue de la structure 102 en cours de fouille	115
Figure 51 - Dégagement ponctuel en plan des alluvions sableuses US. 549	115
Figure 52 - Dégagement partiel en plan du 1er état de la voirie (US. 230) avec, en haut à gauche, les 2 états postérieurs vus en écorché	115
Figure 53 - Les différents états de voirie	116
Figure 54 - Vue partielle du deuxième état de voirie US. 218 et de son niveau de fonctionnement US. 190.....	118
Figure 55 - Vue partielle en plan du troisième état de voirie US. 191.....	118
Figure 56 - Le support de vase en calcaire 203 PIE et éléments de comparaison	119
Figure 57 - La rue antique dans son contexte archéologique	122
Figure 58 - Vue en coupe de l'occupation stratifiée conservée au nord de la rue antique.....	123
Figure 59 - Vue en plan et avant fouille de la fosse FS 76 recoupant les niveaux de voirie	124
Figure 60 - La fosse FS 71	125
Figure 61 - Vue en coupe de la fosse FS 121 dans la berme occidentale	126
Figure 62 - Les linéaments dans leur contexte archéologique	128
Figure 63 - Le fossé FO 31.....	130
Figure 64 - Le fossé FO 27.....	132

Figure 65 - Plan masse des structures antiques reconnues dans les secteurs nord et médian.....	133
Figure 66 - Le trou de poteau TP 73.....	134
Figure 67 - La fosse FS 103.....	135
Figure 68 - Les fosses FS 72 et FS 69	136
Figure 69 - Vue en coupe de la fosse FS 69	137
Figure 70 - Stratigraphie de la fosse FS 69 et des structures liées	137
Figure 71 - La fosse FS 34.....	140
Figure 72 - Vue en plan de la fosse FS 34 et de son excroissance nord-est	141
Figure 73 - Vue en coupe du comblement de la fosse FS 34.....	142
Figure 74 - Dégagement en plan de la surface des niveaux de sol US 51 et 53 affaissés dans le comblement de la fosse FS 34.....	143
Figure 75 - La sole foyère US 20 au-dessus du comblement de la fosse FS 34.....	145
Figure 76 - Stratigraphie de la fosse FS 34 et des structures satellites.....	147
Figure 77 - La fosse FS 28.....	149
Figure 78 - Plan masse des structures antiques reconnues dans le secteur sud non stratifié	151
Figure 79 - Les structures TP 64, 65 et 66	150
Figure 80 - Les fosses FS 23, FS 24 et FS 25	153
Figure 81 - Eléments mobiliers en terre cuite issus de l'US 192.....	154
Figure 82 - Vues en plan et en coupe de la fosse FS 25 en fin de fouille (clichés M. Huet)	155
Figure 83 - Vues en plan et en coupe de la fosse FS 24 en fin de fouille (clichés M. Huet)	157
Figure 84 - Clichés de la fosse FS 23 (P. Wech).....	159
Figure 85 - Proposition de restitution du cuvelage de la fosse FS 23.....	160
Figure 86 - Eléments céramiques issus de l'US 120.....	162
Figure 87 - Vue en plan du groupe des structures FS 23, FS 24 et FS 25 (cliché P. Wech).....	164
Figure 88 - La structure ST 56.....	165
Figure 89 - La fosse FS 22.....	166
Figure 90 - La fosse FS 17	169
Figure 91 - La fosse FS 11	171
Figure 92 - Les structures ST 20 / 60 / 61 et 62	173
Figure 93 - Les structures ST 12 et 16 et TP 13 et 109	175
Figure 94 - Les structures ST 8 / 10 / 15 et 51	177
Figure 95 - La fosse FS 4 et les structures associées (plan masse et implantation des coupes)	178
Figure 96 - Phasage de l'ensemble des structures agrégées autour de la fosse FS 4	179
Figure 97 - Les fosses FS 4, 91 et 92 - Coupes AB et CD.....	181
Figure 98 - Eléments céramiques issus de la fosse FS 92 (US. 277)	184
Figure 99 - Eléments céramiques issus de la fosse FS 91 (US. 3).....	185
Figure 100 - Les structures ST 3, 58 et 70 - Coupes EF et GH.....	186

Figure 101 - Structures autour de la fosse FS 4	188
Figure 102 - La fosse FS 1	191
Figure 103 - la fosse FS 2 (morphologie et comblement).....	193
Figure 104 - Vues diverses de la fosse FS 2.....	194
Figure 105 - Les trous de poteau TP 48 et TP 49.....	197
Figure 106 - La fosse FS 110.....	198
Figure 107 - Vue en coupe de la structure ST 53 (cliché K. Duval).....	199
Figure 108 - La fosse FS 84.....	200
Figure 109 - La fosse FS 44.....	203
Figure 110 - Diverses vues de la fosse FS 44 en cours et en fin de fouille.....	205
Figure 111 - Eléments céramiques issus des US. 187 et 188 (fosse FS 44)	206
Figure 112 - Eléments céramiques issus de l'US. 163 (fosse FS 44).....	207
Figure 113 - La statuette en calcaire 4 PIE	208
Figure 114 - La zone Sud : répartition des vestiges et localisation des sondages réalisés et des stratigraphies relevées.....	212
Figure 115 - La zone Sud : évolution en plan des occupations du secteur A	214
Figure 116 - Les trous de poteau TP 112 et 114.....	216
Figure 117 - Le trou de poteau TP 105.....	219
Figure 118 - Le trou de poteau TP 113.....	219
Figure 119 - Dégagement en plan du niveau de sol US. 139) et du niveau de circulation US. 141.....	221
Figure 120 - Le trou de poteau TP 89.....	225
Figure 121 - La zone Sud : évolution en plan des occupations du secteur B	227
Figure 122 - Dégagement en plan des structures FS 95 et ST 96.....	229
Figure 123 - Vue en coupe de la structure ST 96.....	230
Figure 124 - Vue en coupe de la fosse FS 95	230
Figure 125 - Dégagement en plan des vestiges du premier bâtiment sur solins (angle sud-ouest).....	232
Figure 126 - Vue en plan du sol en terre US 638 et du niveau de circulation US 637 qui le surmonte.....	233
Figure 127 - Le trou de poteau TP 94.....	234
Figure 128 - Dégagement en plan des vestiges du foyer FY 86.....	237
Figure 129 - Dégagement en plan du niveau de circulation US. 270 et de la démolition US. 251/276.....	239
Figure 130 - Dégagement en plan du niveau d'occupation US. 258.....	240
Figure 131 - Dégagement en plan du niveau d'occupation US. 240.....	240
Figure 132 - Plan des premières installations et occupations antiques au milieu du Ier siècle.....	244
Figure 133 - Occupations et installations dans la seconde moitié du Ier siècle.....	246
Figure 134 - Occupations et installations au tournant des Ier et IIe siècles.....	248
Figure 135 - Les traces d'occupation du IIe siècle.....	250
Figure 136 - Répartition des vestiges médiévaux à modernes	255

Figure 137 - Vue en coupe des fossés FO 33 (à droite) et FO 120 (à gauche).....	256
Figure 138 - La fosse FS 21	258
Figure 139 - Vues de la fosse FS 57	259
Figure 140 - Vue d'ensemble de la cave CA 42 en fin de fouille (cliché G. Deshayes)	260
Figure 141 - Relevés en plan des vestiges et du comblement de la cave CA 42.....	261
Figure 142 - La cave CA 42 : pignon occidental et coupe transversale AB.....	262
Figure 143 - Les murs gouttereaux de la cave CA 42.....	264
Figure 144 - La cave CA 42 : coupes transversales CD et EF	265
Figure 145 - Caudebec-lès-Elbeuf en 1791 (Archives municipales d'Elbeuf 12 Fi 206)	269
Tableau 1 - Liste des opérations archéologique recensées sur le territoire des communes d'Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf et Saint-Pierre-lès-Elbeuf	41
Tableau 2 - Liste des codes d'identification des structures	64

La commune de Caudebec-lès-Elbeuf est connue de longue date pour l'abondance des vestiges qu'elle recèle. On y reconnaît aujourd'hui la station antique mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin sous le nom d'*Uggade*. La fouille réalisée en 2016, au centre-ville de Caudebec-lès-Elbeuf et sur une surface de moins de 800 m², se situe dans un secteur qui avait déjà livré des traces d'occupation et paraissait correspondre à une zone périphérique de l'agglomération.

Les éléments les plus anciens reconnus lors de la fouille se rattachent à l'âge du Bronze et consistent en une portion d'une petite nécropole tumulaire datée entre la fin du Bronze moyen et le Bronze final II.

L'occupation antique qui s'y superpose après plus d'un millénaire sans occupation apparente semble assez caractéristique d'une zone de marges urbaines. Couvrant une durée relativement courte, entre la première moitié du I^{er} siècle et le milieu du II^e siècle de notre ère, elle est limitée au nord par une rue et bordée au sud par un espace de circulation empierré (peut-être une seconde rue ?). Elle se caractérise en premier lieu par une grande concentration de structures fossoyées dont la fonction première reste difficile à déterminer : artisanat, puits, puisards, latrines, ... Ces fosses sont, dans un second temps, comblées au moyen de remblais détritiques qui attestent qu'une grande partie de la zone sert alors de dépotoir à ciel ouvert, tandis que l'extrémité méridionale de la parcelle accueille un bâtiment sur solins sans doute à usage d'étable.

Les comblements des fosses, faute de mieux, nous renseignent sur la proximité d'activités artisanales, telles que le travail de la corne. Les rejets domestiques sont également bien représentés et témoignent sans doute de la proximité d'habitats. On notera toutefois que ces rejets sont pour l'essentiel en position secondaire. D'une façon générale, les analyses menées sur ces comblements apportent ainsi des informations sur les habitudes alimentaires des populations ainsi que sur leur état sanitaire.

La présence de nombreuses traces de dépôts organiques, dont des matières fécales, permet de proposer la présence de rejets de type fumure. La présence de latrines est également envisageable. Les données paléo environnementales, et notamment carpologiques, orientent l'interprétation de l'ensemble comme résultant notamment d'activités rurales ou péri-urbaines, confirmant en cela la position « satellite » de la parcelle par rapport au tissu urbain antique.

L'occupation semble cesser au milieu du II^e siècle. Des traces d'occupations médiévales ont ensuite été mises en évidence sous la forme de quelques fosses et creusements. L'élément le plus remarquable de cette occupation est sans conteste une cave maçonnée et voûtée, attribuée au second Moyen Age. On notera la présence, dans son comblement, d'éléments provenant de la démolition du rez-de-chaussée du bâtiment qui devait la surmonter, et notamment d'une cheminée de tuileau. La démolition de ces éléments et le comblement de la cave semblent être datés de l'époque moderne.

C'est également à l'époque moderne que le terrain semble avoir fait l'objet d'importants terrassements conduisant à l'arasement de l'anomalie topographique décelée au centre de l'emprise. Ces travaux ont eu pour conséquence la disparition, à certains emplacements, des niveaux stratifiés antiques et médiévaux, et notamment des vestiges du bâtiment auquel devait être associée la cave précédemment décrite. Les terrassements modernes sont suivis d'apports assez massifs de sédiments de type « terres noires », sur lesquels des constructions s'échelonnant de la fin de la période moderne à nos jours ont finalement été observées.

PATRIARCHE N° 2525
CODE INSEE N° 76165
PRESCRIPTION N° AF-2013-04
OPÉRATION N° AP087

MADE
8, RUE DES THERMES
27930 LE VIEIL-EVREUX
02 32 31 94 78